DICTIONNAIRE

RAISONNÉ, UNIVERSEL

D'HISTOIRE NATURELLE.

TOME TREIZIEME.

SAV = TEG

DICTIONNAIRE

RAISONNÉ, UNIVERSEL

D'HISTOIRE NATURELLE,

CONTENANT

L'HISTOIRE des Animaux, des Végétaux et des Minéraux, et celle des Corps célestes, des Météores, et des autres principaux Phénomenes de la Nature;

AVEC

L'HISTOIRE des trois Regnes, et le détail des usages de leurs productions dans la Médecine, dans l'Économie domestique et champêtre, et dans les Arts et Métiers;

Une TABLE concordante des Noms Latins, et le renvoi aux objets mentionnés dans cet Ouvrage.

Par VALMONT-BOMARE, Professeur d'Histoire Naturelle à l'École centrale de Paris.

NOUVELLE ÉDITION d'après la quatrieme revue et considérablement augmentée par l'Auteur.

TOME TREIZIEME.

A LYON,

Chez BRUYSET AINÉ et Ce

AN VIII = 1800.

QH
13
V19
1805
T.13
SCNHRB

DICTIONNAIRE
RAISONNÉ
D'HISTOIRE NATURELLE.

S A V

SAVACOU ou CUILLERE (la) de M. *Brisson*, en latin *Cochlearius*. Nom donné à des oiseaux très-communs à la Guiane et au Brésil, et qui, par leurs habitudes, par leur forme, ont beaucoup de rapports avec le héron ; mais ils en different totalement par la conformation de leur bec, qui suffit pour les distinguer de tous les autres oiseaux, et pour constituer un genre à part. Les caracteres du *savacou* sont d'avoir la partie inférieure des cuisses dénuée de plumes ; quatre doigts dénués de membranes, trois devant, un derriere ; le bec gros et court ; le demi-bec supérieur en forme de cuillere et onguiculé à son bout.

M. *de Buffon* donne l'idée la plus juste de ce bec singulier, par la description suivante : « Ce sont » deux cuillers appliquées l'une contre l'autre par le » côté concave ; la partie supérieure porte sur sa » convexité deux rainures profondes qui partent des » narines et se prolongent de maniere que le milieu » forme une arête élevée, qui se termine par une » petite pointe crochue ; la moitié inférieure de ce » bec, sur laquelle la supérieure s'emboîte, n'est » pour ainsi dire qu'un cadre sur lequel est tendue » la peau prolongée de la gorge : l'une et l'autre » mandibule sont tranchantes par les bords et d'une » corne solide ; ce bec a quatre pouces des angles » à la pointe, et vingt lignes dans la plus grande » largeur. »

Les *savacous*, dit M. *Mauduyt*, se tiennent dans les savannes noyées, le long des rivieres, dans l'intérieur des terres, loin de la mer, perchés sur les arbres au bord des eaux ; ils tombent, en plongeant, sur le poisson qu'ils apperçoivent : ces oiseaux sont sauvages, ils évitent l'approche des lieux habités ; ils ont la marche et la contenance des *hérons*, portant de même le cou replié et le dos relevé.

M. *Brisson* distingue, d'après *Barrere*, trois *savacous*, qu'il nomme : 1.° La *cuillere ;* c'est le *savacou de Cayenne*, des *pl. enlum. 38.* 2.° Le *savacou* ou la *cuillere tachetée.* 3.° La *cuillere brune ;* c'est le *savacou huppé de Cayenne*, des *pl. enl. 869.* M. *Mauduyt* présume que ce ne sont que trois variétés d'âge et de sexe du même oiseau. Nous décrirons, d'après cet Ornithologiste, le *savacou gris*, qui paroît être le mâle adulte, et qu'il suffit, dit-il, de décrire. Sa grosseur est à peu près celle d'une poule de médiocre taille ; sa longueur est d'un pied cinq pouces ; son envergure, de près de trois pieds ; le demi-bec supérieur est noirâtre ; l'inférieur, blanchâtre ; les jambes et les pieds sont d'un vert-jaunâtre ; les ongles, gris ; le dessus de la tête est noir, et cette couleur se continue plus ou moins sur le derriere du cou ; les plumes de l'occiput sont toujours un peu alongées, et forment une huppe assez grande dans certains individus, fort petite dans d'autres ; cette huppe est tombante et flotte en arriere sur le cou, car les plumes en sont molles et sans consistance, larges, et plus ou moins semblables à un ruban : le bas du cou est en arriere ; le bas du dos et tout le reste du dessus du corps sont d'un gris plus ou moins clair ; le haut du dos est tantôt d'un cendré foncé, tantôt il est d'un beau noir ; sur chaque côté de la poitrine est une plaque de cette derniere couleur : les pennes de l'aile et de la queue sont d'un gris-blanc ; tout le reste, le front, les joues, le devant et les côtés du cou, la poitrine et le dessous du corps, le bord de l'aile, sont blancs.

Il paroît que les autres *savacous* sont un peu moins grands que le précédent ; M. *Mauduyt* dit qu'il y en a dont les plumes sont d'un brun-roussâtre ; d'autres

DSI

dont le brun est varié de blanchâtre sous le corps, et ces individus sont probablement des femelles ; et ceux dont le plumage est mi-parti de gris et de cendré sont évidemment de jeunes *savacous*.

SAVANA. C'est le *tyran à queue fourchue* de Cayenne, des *pl. enlum. 571, fig. 2.* Les habitans de Cayenne donnent à cet oiseau le nom de *veuve* : c'est un des *gobe-mouches* de la section de ceux que M. *de Buffon* nomme *moucherolles* ; il a donné à celui-ci le nom de *savana*, d'après l'habitude qu'il a de se tenir dans les savannes noyées : on le trouve assez communément à la Guiane ; il est à peu près de la grosseur du moineau ; sa longueur totale est de quatorze pouces, dont la queue seule en emporte plus de neuf : le dessus et les côtés de la tête sont noirs, ainsi que le bec, les pieds, les ongles et la queue ; la plume la plus extérieure de chaque côté de la queue est blanche dans la premiere moitié de sa longueur ; le reste du plumage supérieur est cendré ; tout l'inférieur est blanc : les pennes des ailes sont brunes, bordées de blanchâtre ; la queue est très-fourchue ; toutes les plumes sont fort larges, et diminuent de longueur des extérieures aux intérieures ; la queue de la femelle est bien plus courte, et les plumes du sommet de la tête n'ont point à leur base la teinte jaune que le mâle offre lorsqu'il hérisse ou redresse les plumes de cette partie.

SAVANNE. Nom Espagnol qu'on donne dans nos Colonies, en Amérique, aux endroits incultes où paissent les animaux. Il y a des *savannes* qui sont autant de grands marécages ou pâturages garnis de petits étangs ; il y a des *savannes noyées* en plusieurs cantons ; celles qui sont situées entre la riviere d'Oyapock et celle de Cachipour, sont remplies d'une grande quantité de caïmans et d'une belle grosseur. Les *savannes* sont souvent couvertes de joncs et d'autres plantes qui en rendent l'entrée trop difficile ou qui nuisent au développement et à l'abondance des bonnes plantes ; alors les Indiens y mettent le feu.

SAUCANELLE. *Voyez* SAUQUÊNE.

SAUGE, *Salvia*. On distingue plusieurs especes de *sauges*, qui different par la forme et la couleur

de leurs feuilles : elles sont rondes dans les unes, dentelées dans les autres, étroites dans celles-ci, plus larges dans celles-là : on les distingue encore en *grande sauge*, *Salvia officinalis*, Linn. 34 ; *Salvia major*, *an Sphacœlus Theophrasti ?* C. B. Pin. 237 ; et en *petite sauge* ou *sauge franche*, *Salvia minor*, *aurita et non aurita*, C. B. Pin. 237 ; *Salvia sphærocephalus minor*. Il y a aussi la *sauge de Catalogne*, *Salvia folio tenuiore*, C. B. Pin. 237.

Les *sauges* portent des fleurs labiées, odorantes ; la levre supérieure est grande et recourbée en faucille ; la levre inférieure est divisée en trois : on trouve dans l'intérieur deux étamines entieres, et deux autres qui sont avortées ; ces étamines sont attachées ensemble et d'une façon singuliere par un filet fourchu, qui sert à distinguer les plantes de ce genre ; il leur succede des semences arrondies : les feuilles sont ovales, relevées en dessous d'arêtes assez saillantes, et creusées en dessous de sillons profonds : elles sont placées deux à deux sur les branches.

Les *sauges* sont vivaces : il y en a dont les tiges ou souches ligneuses, ou rameuses, ou simples, s'élevent d'un à trois pieds : les côteaux de Provence, et les prés secs en certains cantons, offrent de ces sortes de plantes.

La *sauge* passe pour être céphalique, cordiale, alexitere : on l'ordonne en infusion comme le thé, et sur-tout la petite espece qui fait aujourd'hui la base de la plupart des gargarismes dont on fait usage pour les maux de gorge, pour les affections scorbutiques de la bouche, du palais et des gencives. Ils sont encore fort utiles pour raffermir les dents branlantes et fortifier les gencives. On se sert aussi de l'eau de *sauge* distillée pour les mêmes usages, dit M. *Bourgeois*. Les Chinois aiment tant la *sauge* qu'ils s'étonnent de voir les Européens venir chercher le thé dans leur pays, pendant qu'ils ont chez eux une plante aussi excellente, et qui réellement lui est préférable ; aussi les Hollandois ont-ils grand soin d'enlever, à grand marché, presque toute la récolte de la petite *sauge* qui croît sur nos côtes de Provence, et de la porter en Chine, où ils la vendent

très-cher, tant aux Chinois qu'aux Japonois. On prétend que dans l'échange d'une caisse de *sauge*, ils en ont quelquefois obtenu de ces peuples deux caisses et souvent trois de *thé vert*. Une telle industrie doit nous servir d'exemple, et nous engager à faire nous-mêmes ce commerce d'échange.

On fume de la *sauge* comme du *tabac*, pour débarrasser le cerveau. La décoction des feuilles et des fleurs de cette plante est très-utile pour fortifier les nerfs, ramollir les tumeurs et dissiper les enflures.

On prépare avec les fleurs de *sauge* une conserve, avec la plante entiere une huile distillée, et une huile par infusion et par coction ; l'on fait un vinaigre avec les feuilles et les fleurs. Cette huile aromatique est très-bonne pour les rhumatismes.

Comme les *sauges* conservent leurs feuilles pendant l'hiver, elles sont très-propres à décorer les bosquets pendant ce temps, sur-tout les especes à feuilles panachées ou à trois couleurs, *Salvia tricolor*. Toutes font un bel effet pendant le mois de Juin, quand elles sont en fleur ; c'est pour cela qu'on en fait des bordures dans les potagers. Ces plantes ne sont point délicates sur la nature du terrain.

Tournefort nous apprend qu'il a vu au Levant des *galles* fort grosses sur les *sauges* (ces *galles* sont formées par des piqûres d'insectes), qu'elles sont bonnes à manger, qu'on les porte au marché, et qu'on les confit au sucre.

SAUGE AMERE. Nom donné à une espece de *teucrium* d'Espagne et à larges feuilles, *Teucrium Hispanicum, latiore folio*, Tourn. 208. Cette plante est apéritive et vulnéraire. On donne aussi le nom de *teucrium* à la *germandrée en arbre*.

SAUGE EN ARBRISSEAU ou BOUILLON SAUVAGE, *Phlomis fruticosa, salviæ folio latiore et rotundiore*, Tourn. 117 ; *Verbascum latis salviæ foliis*, C. B. Pin. 240. Plante qui croît aux lieux secs et pierreux des pays Méridionaux de la France et autres pays chauds. Sa racine est longue, ligneuse et fibreuse ; elle pousse plusieurs tiges carrées, dures, rameuses et chargées d'un duvet blanc : ses feuilles sont

grandes et ressemblent à celles de la *sauge* : ses fleurs sont jaunes ; elles naissent en gueule, verticillées ; elles sont suivies chacune de quatre semences oblongues, et enveloppées dans une capsule qui a servi de calice à la fleur. Cette plante, dont l'odeur n'est ni forte ni désagréable, est estimée propre pour la brûlure, les hémorroïdes et pour le flux de sang. On prétend que les paysans brûloient autrefois les tiges desséchées du *bouillon sauvage* pour s'éclairer : ils en mettoient dans les lampes en guise de mèche. J'en ai fait un essai qui ne m'a point réussi.

On distingue une autre espece de *bouillon sauvage*, à feuilles de *sauge* longues et étroites, *Phlomis lychnitis*, Linn. 819 ; Clus. Hist. 27 ; *Verbascum sylvestre Monspeliense*, *flore luteo*, *hiante*, J. B. 3, 307 ; *Verbascum angustis salviæ foliis*, C. B. Pin. 240.

Sauge grande de Saint-Domingue. On y en distingue deux especes : l'une est le *Conyza major* ; elle croît dans les lieux marécageux, et est estimée pectorale. L'autre espece est appelée *sauge grande et puante*, *Solanum fœtidum*, (*ouallouhoumerou* des Caraïbes.) *Nicolson* dit que c'est une espece d'arbrisseau dont les feuilles sont plus larges que celles de la *sauge* d'Europe : elle est estimée cordiale.

Sauge de Jérusalem et de Bethléem. *Voyez à l'article* Pulmonaire grande.

Sauge de Montagne. *Voyez à l'article* Mont-Joly.

Sauge du Port de Paix. On prétend que c'est l'arbrisseau appelé *cascarille*, Voyez *ce mot.*

Sauge sauvage ou Faux Scordium. *Voyez* à la suite du *mot* Germandrée d'eau.

SAVINIER. *Voyez* Sabine.

SAULE ou Saulx, *Salix*. C'est tantôt un arbre et tantôt un arbrisseau, qui vient fort bien dans les lieux humides et marécageux : il croît très-vîte, on l'étête, et on en fait des coupes tous les trois ou quatre ans : lorsqu'on le laisse croître naturellement, il devient très-grand, très-beau ; il y en a qui acquierent jusqu'à trente pieds de haut, et font un bel effet dans les parties humides des parcs. On tire alors de ces arbres de belles planches, comme du tilleul,

Ce grand *saule* est le *saule vulgaire blanc*, *Salix vulgaris alba*, *arborescens*, C. B. Pin. 473 ; Tourn. : ses feuilles sont velues, alongées, étroites, lancéolées, aiguës, soyeuses et argentées en dessous ; ses jeunes rameaux sont flexibles ; l'écorce est verdâtre et lisse : il en croît une petite espece sur le bord des rivieres.

Il y a un très-grand nombre d'especes de *saules*, dont les unes sont nommées *osiers*, lorsqu'ils se plient avec facilité : mais en général il y a des fleurs mâles et des fleurs femelles sur différens individus. Les fleurs mâles sont à étamines et forment par leur assemblage des chatons écailleux ; les fleurs femelles sont aussi disposées en chatons, mais elles ne sont formées que de pistils, auxquels succedent des capsules qui renferment un grand nombre de semences menues et aigrettées, ce qui fait paroître ces chatons comme chargés d'un coton court et très-fin. Ces fleurs s'épanouissent en Mars et en Avril, et sont des premieres à fournir à la récolte des abeilles.

Les feuilles de la plupart des *saules* sont longues et pointues ; il y a cependant des especes qui les ont presque rondes : elles sont toujours posées alternativement sur les branches, et l'on ne connoît qu'une seule espece où elles soient opposées.

Le *saule* se multiplie avec la derniere facilité, il ne s'agit que de piquer des branches de cet arbre en terre, à un pied ou deux de profondeur. On doit préparer le trou avec un pieu, afin d'éviter de meurtrir l'écorce des plantards, parce qu'il se formeroit des chancres aux endroits offensés. On plante aussi beaucoup de ces arbres dans tous les bas prés, où ils réussissent très-bien le long des rivieres et des ruisseaux, et on en voit plusieurs qui font de très-belles pousses, quoiqu'il ne leur reste presque plus que l'écorce et que tout l'intérieur en soit pourri, par l'effet des eaux qui séjournent sur leurs têtes dépouillées. On voit souvent de ces misérables troncs qui reprennent tous les ans leur verdure et se couronnent de branches touffues, preuve convaincante que c'est l'écorce seule qui transmet les sucs nourriciers à toutes les branches, et qu'un arbre peut

végéter sans moëlle. Nous avons dit que le *saule* abandonné aux mains de la Nature devient quelquefois très-grand et d'une grosseur considérable. On a vu dans le siecle dernier, des *saules* creux qui avoient neuf pieds de diametre, c'est-à-dire vingt-sept pieds de circonférence, et qui fleurissoient tous les ans.

Le *saule-parasol*, *Salix Babylonica*, mérite d'être cultivé par sa forme pittoresque et singuliere.

Le *saule à osier*, *Salix viminalis*, Linn. 1448. C'est un arbrisseau à rameaux très-longs, droits, cassans, à écorce verdâtre; les feuilles sont linéaires, pointues, longues, blanchâtres et cotonneuses en dessous; les dentelures, presque imperceptibles; les jeunes feuilles, repliées en dessous. Il croît dans les lieux humides.

Le *saule amandier*, *Salix amygdalina*. Ses feuilles sont glabres, lancéolées, très-pointues; leur pétiole est purpurin; celles des extrémités sont garnies de stipules trapéziformes; les rameaux sont flexibles, les fleurs mâles ont deux étamines. Il croît dans les lieux humides.

Il y a le *saule vert* de mer, *Salix glauca*.

Quoique les *saules* soient des arbres aquatiques, quelques especes qu'on nomme *osiers rouges des vignes*, *Salix vulgaris rubens*, C. B., Tourn.; *Salix purpurea*, Linn. 1444, viennent assez bien dans un terrain sec: on les plante comme la vigne, et on les étête à demi-pied de terre; il suffit d'en piquer en terre de petites boutures: ses rameaux sont longs, droits, à écorce pourprée ou rougeâtre; les feuilles, longues, étroites, finement denticulées; les inférieures, quelquefois opposées; les fleurs mâles n'ont qu'une seule étamine. On se sert de ces rameaux pour lier les ceps de vigne contre les échalas: les gros brins refendus en deux ou trois, servent aux Tonneliers pour lier les cerceaux.

Le *franc osier* est le *Salix vitellina*, Linn. 1442. Il croît le long des fossés aquatiques; il s'éleve de six à dix pieds: ses rameaux sont grêles, longs, droits et flexibles; ses feuilles, glabres ainsi que celles de l'*osier rouge*, longues, étroites, dentées,

pointues, blanchâtres en dessous : les fleurs mâles ont deux étamines.

L'*osier* dont les Vanniers font usage, est l'*osier* à écorce ou *franc-osier* jaune ; on le plante, comme les vignes, dans un terrain élevé au-dessus de l'eau de deux ou trois pieds : on a soin de détruire les herbes à l'endroit où on le cultive. Ces *osiers*, lorsqu'ils sont beaux, ne s'emploient qu'écorcés ; c'est pourquoi les Vanniers les laissent dans leur cave jusqu'à ce qu'ils poussent et soient en pleine séve ; alors ils emportent facilement l'écorce, en les passant dans une mâchoire de bois, et ils assujettissent ces *osiers* écorcés par bottes, afin qu'ils ne se contournent pas en différens sens. Lorsqu'ils veulent les employer, ils les mettent tremper dans l'eau pour les rendre plus souples. L'écorce de ces *osiers* est employée par les Jardiniers, pour lier les écussons lorsqu'ils greffent.

Les especes de *saules* qui se rompent au lieu de plier quand on en veut faire des liens, de même que les especes qu'on nomme *marseaux* ou *petites saules*, *Salix caprea*, peuvent servir, étant refendues, à faire des perches à échalas. Le meilleur moyen de tirer bon parti de ces échalas de *saule*, c'est de les conserver pendant un an entier en bottes bien liées, afin d'empêcher qu'ils ne se recourbent : au bout de ce temps, ils sont presque d'un aussi bon usage que ceux de chêne qu'on emploie aujourd'hui, et qui ne sont souvent que d'aubier.

Les feuilles et les chatons du *saule* sont estimés astringens et rafraîchissans. M. *Ed. Stone* a donné, dans le cinquante-troisieme volume des *Transactions Philosophiques* (Observat. XXXIII), le détail du succès de l'écorce du *saule vulgaire blanc*, pour la guérison des fievres. Cette écorce, qui est fort amere, étant desséchée, puis réduite en poudre et administrée comme le *quinquina*, dissipe les fievres, excepté la fievre quarte et celle d'automne, que cette nouvelle poudre diminue bien, mais n'emporte pas ; elle ne les détruit qu'en la mêlant avec le *quinquina*.

On dit que le duvet des chatons de *saule* est propre

à arrêter le sang. L'Auteur de l'*Histoire des Plantes de Lyon*, assure que le charbon de bois de *saule* est le meilleur dont on puisse se servir pour faire la *poudre à canon*, parce qu'il prend feu fort aisément. Il dit aussi que les Peintres le brûlent pour faire du *crayon*. Voici une propriété singuliere que l'on attribue au bois de *saule*; c'est que ce bois, quoique tendre, a la propriété d'aiguiser les couteaux, et de les rendre aussi polis et aussi tranchans que le pourroit faire une pierre à aiguiser. Toutes les especes de *saules* et de *peupliers* desséchées dans du papier gris, le teignent en noir tirant sur le violet, ce qui semble indiquer qu'elles contiennent une matiere propre à être employée en teinture. Les fleurs de plusieurs *saules* ont une odeur fort agréable, et on distille d'un *saule* de Perse une eau, dont *Kæmpfer* vante singuliérement la charmante odeur. Ce *saule* est le *calaf*, *Salix Syriaca*, *folio oleagineo*, *argenteo*. Voyez CALAF.

On lit dans les *Annonces d'Hanovre*, *19 Avril 1754*, l'histoire d'une espece de coton qui croît en Allemagne sur les *saules*, et dont on a réussi à tirer quelque parti. On voit aux dernieres branches de l'arbre une sorte de silique longue d'un doigt, et composée de trente ou quarante capsules, qui sont toutes remplies d'un duvet très-fin : elles s'ouvrent à la fin ou au commencement de Juin, et le duvet qui en sort s'envole promptement. Voici la maniere d'en faire la récolte : Dès que les premieres siliques jaunissent un peu, on coupe, avec des ciseaux à tailler les haies, l'extrémité des branches et toutes celles qui sont les plus chargées de capsules, et on les porte dans de grandes chambres où on les amasse. On retourne, pendant quelques jours, ces bouts de branches, afin que les capsules s'ouvrent d'elles-mêmes : on a soin de chasser dans un coin de l'attelier, avec un éventail de plumes, tout le coton qui en sort. Toute cette opération se fait avec attention et propreté. On auroit peine à s'imaginer combien ce duvet peut être utile ; on l'emploie dans des courte-pointes, dans des jupons piqués et dans des doublures ; on en fait des mêches pour les bougies,

les chandelles et les lampes. On prétend qu'en le filant et le travaillant, on peut le mêler avec le véritable coton et en fabriquer de jolies étoffes. Enfin, ce même coton, mêlé avec la plume de l'estomac d'oie ou de canard, n'imite pas mal ce duvet du Nord, connu sous le nom d'*égledon* ou d'*eiderdon*. Voyez l'*article* CANARD A DUVET.

SAULE-MARSAUT, *Salix caprea latifolia*, Linn. 1448; Tabern. Arbrisseau sauvage qui croît dans les bois aux lieux humides; sa tige est branchue, cassante, haute de huit à dix pieds; l'écorce, d'un vert-grisâtre; le bois, blanc; la feuille, large, arrondie, ridée, blanchâtre en dessous et cotonneuse, d'un vert foncé en dessus, dentée; les jeunes branches sont garnies de stipules dentées qui embrassent la tige; les fleurs sont jaunes: il se multiplie de marcottes et de rejetons; c'est une espece de *saule*. Voyez *ce mot*.

SAUMON, *Salmo salar*, Linn.; *Salmo rostro ultrà inferiorem maxillam prominente*, Arted.; *Salmo*, Willughb.; *etiam vulgaris et nobilis*, Auctor; *The Salmon*, Pennant. En Suede, *Lax*; en Allemagne, *Lachs*. C'est le *saumon* proprement dit ou *franc saumon* de M. *Duhamel*. Ce poisson, qui est du genre du *Salmone*, a, selon *Artedi*, la tête petite à proportion de la taille ou de la grandeur du corps, et en quelque façon conique quand la gueule est fermée; l'ouverture de la gueule est assez ample; la mâchoire supérieure est plus alongée lorsque la gueule est fermée, c'est-à-dire la mâchoire inférieure est rétrécie et réfléchie en haut, où elle entre dans le sinus de la mâchoire supérieure; mais cette inflexion est beaucoup moins sensible dans quelques individus, dont nous parlerons dans la suite de cet *article*, (on les appelle *bécards*). Les narines sont percées de part et d'autre de deux trous, et situées un peu plus proche des yeux que du museau: les yeux sont ronds, situés aux côtés de la tête; leurs iris, de couleur argentée, mêlée d'un peu de verdâtre; leurs prunelles, noirâtres: les opercules des ouïes sont aussi argentés, tachetés de noir et composés de chaque côté de quatre lames osseuses, et de douze osselets un peu

larges et courbés, joints ensemble par une membrane : la ligne latérale est de part et d'autre très-droite, plus proche du dos que du ventre, tachetée de noir en dessus et en dessous : les mâchoires sont garnies chacune d'une rangée de dents aiguës, en plus grand nombre dans celle de dessus que dans l'inférieure ; entre ces dents il y en a quelques-unes plus petites et mobiles : deux rangs de dents robustes régnent de chaque côté du palais, disposées en droite ligne suivant la longueur, entre lesquelles il y a deux, trois et quatre dents plus petites, situées vers la partie antérieure ; la langue est épaisse et lisse, mais l'entrée de la gorge est encore garnie de quelques dents aiguës, recourbées vers le gosier. Il y a deux nageoires au dos, la premiere a quinze rayons presque tous rameux, et dont le quatrieme et le cinquieme sont les plus longs ; la postérieure est noire, épaisse et dépourvue de rayons : les nageoires de la poitrine sont noirâtres à leur extrémité et garnies chacune de quatorze rayons rameux, excepté le premier qui est très-long et simple ; celles du ventre sont blanchâtres et tiquetées de noir vers leur sommet, elles ont chacune neuf ou dix rayons ; au-dessus de chacune de ces nageoires est une grande apophyse écailleuse et blanche : la nageoire de l'anus est blanche, un peu épaisse ; elle a douze ou treize rayons, dont ceux du milieu sont très-longs et rameux : la nageoire de la queue est noirâtre, un peu échancrée ; elle a dix-neuf rayons, sans compter d'autres plus courts, situés sur les côtés.

La peau du *saumon* est peu épaisse ; les écailles qui recouvrent le corps sont d'une grandeur médiocre et comme tuilées ; les plus grandes sont sur le dos et d'une couleur noirâtre ou bleuâtre ; ailleurs elles sont de couleur argentine : le dos est épais, un peu convexe, et le ventre un peu large ; la vessie aérienne de ce poisson est longue, étendue par toute la capacité du bas-ventre : le long de l'épine du dos, on lui voit trente-six vertebres, et environ trente-trois côtes de chaque côté. *Peyerus* a donné des observations anatomiques très-curieuses sur les entrailles du *saumon*.

On dit que ce poisson naît dans les rivieres, qu'il descend à la mer, puis il revient annuellement à son lieu natal pour y jeter ses œufs, quand il est arrivé à l'âge convenable.

Suivant des relations qui passent pour exactes, les *saumons* remontent en foule, au premier printemps, de l'*Océan* dans le *Rhin ;* de sorte qu'au mois de Mai ils abondent déjà autour de Basle. Ils se plaisent à remonter, sur-tout quand les rivieres sont troubles et grossies par l'abondance des pluies : lorsqu'ils fraient, et plus encore après le frai, ils changent de couleur et de goût, même de figure ; ils perdent leur embonpoint, les écailles se ternissent plus ou moins ; alors on les prendroit pour d'autres especes, au point qu'on leur a même donné des noms particuliers ; et cette maigreur ne commence qu'après le solstice d'été, et va en augmentant insensiblement. Vers la fin du mois de Novembre ils remontent les rivieres tant qu'ils peuvent pour y jeter leurs œufs, ce qu'ils commencent d'abord après le solstice d'été ; puis, ils continuent pendant l'automne et l'hiver jusqu'au commencement du printemps suivant. Pour cela, ils cherchent un lieu commode, c'est-à-dire des sables sur lesquels la riviere coule assez rapidement. Ils y creusent, dit-on, avec les nageoires du ventre et de la queue, des sillons longs de trois ou quatre pas, et larges de quelques pouces. Alors la femelle, après s'être frotté le trou ombilical contre un corps pointu, pour presser, dit *Linnæus*, la capsule de l'ovaire, y jette des œufs gros comme des pois, que le mâle arrose de sa laitance, ce qui les fatigue beaucoup l'un et l'autre ; et pour empêcher que la riviere ne les entraîne, on prétend qu'ils ont l'instinct et l'industrie de les couvrir de sable ou de les entourer d'un rempart de petites pierres. Le mâle et la femelle travaillent de concert à la construction de cette digue : voilà les œufs à l'abri des flots et de la tempête ; ils restent ainsi jusqu'au printemps, où la chaleur les anime et en fait naître des *saumonneaux* d'abord mollasses. C'est une chose singuliere que les *saumonneaux mâles* se trouvent quelquefois pleins de laites, et qu'ils fraient avec les femelles adultes,

tandis que dans les *saumonneaux femelles* on ne trouve jamais d'œufs. Ils jettent leurs œufs plus volontiers dans les petites rivieres qui tombent dans le fleuve que dans le Rhin, et retournent à la mer pour la plupart.

Quelquefois les crues des rivieres agitent l'eau des fosses, dispersent les œufs fécondés qui y sont déposés, et il en périt une partie, ou par l'inondation, ou parce qu'elle est dévorée par les poissons : quelquefois aussi il peut arriver que les fosses restent à sec pendant quelque temps, sans pourtant que les œufs, ces tendres dépôts, périssent ; car dès que les eaux viennent à recroître, ils s'animent et éclosent la plupart comme s'ils n'avoient jamais manqué d'eau. Les pêcheurs prédisent par l'abondance ou la disette des eaux, s'il faut attendre pour l'année suivante une grande ou une petite provision de *saumons*. Pendant que l'embryon-poisson croît dans son œuf, on y distingue très-bien une membrane ou pellicule déliée, séparée de la coque. Le petit poisson couché dans cette coque est adhérent à la membrane, qui forme un sac autour de lui, comme si c'étoit un pois traversé par une petite aiguille ; ce petit sac qui tient l'embryon-poisson, et qui remplit presque toute la capacité de l'œuf, lui tient lieu d'estomac et d'entrailles. Le petit poisson se nourrit, quatre ou cinq semaines après qu'il est éclos, de la matiere renfermée dans cette membrane. Pendant ce temps-là sa gueule d'abord informe s'alonge successivement, puis ensuite le sac disparoît tout-à-fait, et l'animal a pris la figure qu'il doit avoir.

Les *saumonneaux* ne se tiennent pas volontiers un ou deux ans dans le Rhin, mais d'ordinaire avant l'année révolue, ils descendent des autres rivieres dans le Rhin, et de là dans l'Océan ; ce qu'ils font dès qu'ils ont quatre à cinq pouces de longueur, car il s'en trouve très-rarement qui aient déjà huit à neuf pouces. Enfin, lorsqu'ils ont pris leur accroissement dans l'Océan jusqu'à devenir de vrais *saumons* (ce qui ne tarde pas, quoique les pêcheurs, qui ont observé d'une année à l'autre les progrès de leur développement, disent qu'ils ne parviennent à leur

perfection qu'au bout de six ans), ils remontent le Rhin, comme il a été dit ci-dessus.

On a observé qu'après le frai, les *saumons* avoient sous le ventre des égratignures que quelques-uns attribuoient à des morsures d'insectes; mais il est plus probable qu'elles proviennent de ce que ces poissons se frottent contre le gravier pour déposer leurs œufs: au reste, plusieurs autres poissons offrent le même fait, dans les mêmes circonstances. On ne peut nier qu'il n'y ait des insectes qui s'attachent aux *saumons*: quelques Naturalistes même les ont décrits. *Willughby* rapporte que les *sangsues* incommodent beaucoup les *saumons* et les font bondir dans les eaux. Mais ces poissons trouvent des ennemis plus redoutables dans les *marsouins* qui les poursuivent avec tant d'acharnement, qu'ils en prennent quelquefois jusque dans les filets. On dit aussi qu'ils accélerent par leurs attaques, le passage des *saumons* dans les rivieres.

Il semble que ce poisson fasse perpétuellement effort contre le courant des rivieres. Il est très-agile à sauter; il courbe son corps en forme de cercle, et d'un certain mouvement il s'éleve et bondit au-dessus de l'eau avec impétuosité. Nous reviendrons sur cet objet; au reste des Auteurs prétendent que le nom de *Salmo* donné à ce poisson, vient de *salire* (sauter); mais quelques-uns le font dériver du mot *sal* (sel), parce qu'on lui fait subir l'opération de la salaison pour le conserver.

Ce poisson est encore sujet comme bien d'autres, à nourrir dans ses entrailles des vers plats. Les Continuateurs de la *Matiere Médicale de M. Geoffroy*, trouverent, il y a quelques années, dans le ventre d'un *saumon* qui pesoit plus de vingt-cinq livres, un *ténia* d'une longueur extrême et d'une grande blancheur, lequel étoit encore plein de vie quatre jours après la mort du poisson.

Linnæus dit que le *saumon* habite aussi dans les plus grandes rivieres de la Suede, mais il y passe rarement l'hiver, sur-tout dans le Lac Siljam en Dalécarlie. Tous les mâles ont, dit-il, la mâchoire crochue. Dans toutes les grandes rivieres ce poisson remonte à plus de soixante et de cent lieues loin de la mer,

et descend tous les ans. C'est ainsi qu'on en trouve dans l'Allier et qui ont remonté la Loire. Sa course est très-rapide ; et en certaines circonstances, quand il nage contre le fil de l'eau, on diroit que c'est un trait qui est décoché.

On peut regarder le *saumon* comme un des plus grands poissons de riviere que nous connoissions. Il est gros comme la cuisse ; il égale quelquefois le thon pour la grandeur : on en prend qui pesent trente à quarante livres ; mais la taille moyenne de ce poisson est entre deux pieds et deux pieds et demi de longueur totale. La chair en dedans est entremêlée de graisse par intervalles et sur-tout au ventre : elle est d'un blanc nué de rose avant que d'être cuite ; mais étant cuite ou salée, elle devient rouge : elle rassasie beaucoup. Le *saumon* frais est d'un goût meilleur que celui que l'on a salé pour le garantir de la corruption. Le meilleur morceau du *saumon* est la *hure* : on en estime ensuite le ventre. Les nageoires sont épaisses et visqueuses.

Les Auteurs ne sont pas d'accord touchant la nourriture dont use le *saumon* : on sait cependant qu'il avale assez avidement les vers de terre, les goujons, ou autres petits poissons qu'on lui présente pour amorce. Il s'engraisse beaucoup dans l'eau douce, et sa chair y devient plus succulente ; mais quand il reste plus d'un an dans les rivieres, sa chair devient pâle, seche, maigre et d'une saveur bien moins agréable. Ce poisson vit plusieurs années, et on peut le tenir un peu de temps hors de l'eau sans qu'il meure. Le *saumon* suit les salines ou bateaux de sel qui remontent nos rivieres : on peut dire qu'il differe en grandeur et en bonté, suivant les lieux où il habite. On vante les *saumons* de la Tamise, du Rhin, de la Moselle, de la Garonne, de la Dordogne, même ceux qui remontent de la Loire jusque dans l'Allier, près d'Issoire, où il y a une belle pêcherie. Ceux qu'on pêche en Laponie, passent, selon *Rondelet*, pour les plus excellens *saumons* de l'Europe.

Le *saumon* paroît avoir été inconnu aux anciens Grecs, parce que ces peuples n'avoient point pénétré dans l'Océan, où ce poisson fait sa demeure ordinaire ;

au

au lieu qu'on le rencontre très-rarement dans la Méditerranée. Mais il étoit fort recherché par les Latins, comme il paroît sur-tout par un passage d'*Ausone*, où ce Poëte, après avoir décrit l'agilité avec laquelle il remonte du fond de l'eau à la surface, parle de la propriété qu'il a de se conserver frais pendant long-temps, et de la bonté de sa chair, qui le rend digne d'être servi dans les repas où la délicatesse des mets laisse les convives indécis sur le choix. (*Dubiæ facturus fercula mensæ.*)

Lorsque l'air est frais, les *saumons* se transportent aisément en bon état à la distance de soixante et même quatre-vingts lieues. On a imaginé différentes préparations que l'on fait subir à ce poisson pour le conserver. On appelle *saumon mariné*, celui qu'on a fait cuire d'abord dans de l'eau salée, après l'avoir vidé et lavé avec soin, et sur lequel on a versé après la cuisson, du vin légérement chauffé ou du bon vinaigre. On y ajoute des épices, lorsqu'on veut que le poisson se conserve plus long-temps; en cet état il est encore bon à manger au bout de six semaines. On fume aussi le *saumon*, comme le *hareng saur*; on le desseche à la maniere de la *morue* appelée *stocfisch*: enfin on sale le *saumon* à la maniere de la *morue*.

Histoire de la pêche du SAUMON *en Basse-Bretagne, etc.*

M. *Deslandes* dit qu'à Châteaulin, petite ville de la Basse-Bretagne, l'on pêche quelquefois jusqu'à quatre mille *saumons*. Le détail que cet Observateur donne de cette pêche est assez curieux, ainsi que quelques remarques générales qu'il a eu occasion de faire. Les *saumons*, dit-il, qui naissent dans les rivieres, descendent ensuite à la mer, et retournent après cela dans les mêmes rivieres jusqu'à ce qu'ils meurent, ou ce qui leur arrive plus ordinairement jusqu'à ce qu'ils soient pris. Quand ils entrent dans un fleuve ou une riviere, ils les remontent constamment, et jusqu'à leur source s'il y a assez d'eau; de sorte que l'on prend souvent, loin de leur embouchure, des *saumons* qui ne se prennent guère en

pleine mer : effectivement, quoique la riviere de Châteaulin se décharge dans la rade de Brest, on ne prend point de *saumons* dans cette rade, où la pêche d'autres sortes de poissons est d'ailleurs très-abondante ; mais on en verra bientôt la raison.

Une autre particularité qui distingue les *saumons*, c'est qu'ils ne viennent jamais que par grandes troupes et comme en armée, ainsi que les *harengs*, les *maquereaux*, les *thons* et les *sardines* : mais il y a dans leur marche une différence essentielle ; car nous avons dit que les *harengs* n'étoient probablement attirés sur les côtes de Normandie, et notamment sur celles de la Grande-Bretagne ; que par une infinité de petits vers dont la mer contient alors des quantités innombrables. Les *maquereaux* se rassemblent à l'entrée du printemps près de certaines côtes, chassés par de plus gros poissons qu'eux, et comme pour paître, dit-on, en compagnie, une espece d'algue marine dont ils sont fort avides. Les *thons* ne se répandent sur les côtes de Provence et de Languedoc qu'en fuyant ; ils y trouvent un asile contre les insultes du poisson *empereur*, appelé *espadon*, lequel a un tel ascendant sur les *thons*, timides de leur naturel, qu'à son approche ils se faufilent les uns sur les autres, et vont échouer sur la premiere terre. Les *sardines* ne feroient que se montrer sur les côtes de Basse-Bretagne, si pour les y retenir on ne les amorçoit avec une composition préparée en Norwege, dont alors on a soin de couvrir la mer. *Voyez au mot* SARDINE.

A l'égard des *saumons*, ce qui les invite le plus à s'attrouper et à marcher par bandes et en compagnie, c'est le désir de travailler à leur multiplication : en effet, quand les *saumons* entrent dans une riviere, ils marchent toujours sur deux rangées, qui forment par leur disposition les deux côtés d'un triangle : ordinairement le plus gros, qui est une femelle, ouvre la marche ; ensuite à la distance d'une brasse, il en vient deux autres, et la file continue ainsi dans un ordre symétrique ; de sorte que s'il s'en trouve trente-un ensemble, il y en a quinze de chaque côté. Il y a apparence que les plus amoureux

sont les plus empressés. Et quand le temps arrive que les femelles jettent leurs œufs, alors les mâles les fécondent à l'envi les uns des autres : rien ne les arrête, rien ne peut les détourner. Au reste, les *saumons* ne fréquentent pas indifféremment toutes les rivieres : il y en a deux dans la rade de Brest presque égales et paralleles, on ne pêche des *saumons* que dans une seule ; sans doute que la nourriture qu'ils y trouvent leur est plus convenable et les attire davantage : c'est toute la raison qu'on peut rendre de ce choix. Quelques-uns soupçonnent que les *saumons* remontent plus volontiers une riviere entretenue par la fonte des neiges : c'est ce qu'il est facile de vérifier.

Une remarque encore très-importante de M. *Deslandes*, c'est que dans les lieux où se fait la pêche des *thons*, des *harengs*, des *sardines*, la mer s'engraisse pendant tout le temps que dure cette pêche, et file comme de l'huile ; quelquefois même elle étincelle, sur-tout quand on la frappe avec le tranchant des rames : on ne voit rien de semblable dans les rivieres où se fait la pêche des *saumons*, quoiqu'il s'y en prenne des quantités prodigieuses, et que cette pêche dure plusieurs mois de suite : l'eau n'y est jamais troublée ni épaissie. La chair de ce poisson, qui est compacte et ne se réduit point en huile, est également bonne toutes les années ; il n'en est pas de même dans les poissons huileux.

Les *saumons* ont un instinct qui a quelque chose de particulier, et qu'un Physicien ne doit pas avoir honte d'observer. On sait qu'une riviere a un mouvement plus rapide à sa surface que proche du fond, où elle est beaucoup plus retardée par l'inégalité et l'immobilité des corps qui forment son sol. (*Consultez* le *Traité du mouvement des eaux et des autres corps fluides*, de M. *Mariotte*.) Aussi M. *Deslandes* a-t-il remarqué que les *saumons* en remontant la riviere, se tiennent tous le plus près qu'ils peuvent du fond, qui est moins rapide ; au lieu qu'en la descendant ils s'élevent tous à la surface, dont le courant est le plus fort. La raison de cette différente allure se découvre aisément ; et c'est pour le même but physique que les Bateliers font remonter leurs

bateaux le long des bords où le courant est moins rapide, tandis que pour descendre ils cherchent le milieu de l'eau qui a plus de vitesse. Après ces réflexions, M. *Deslandes* passe à l'établissement qui a été fait à Châteaulin pour la pêche des *saumons*. Cet établissement consiste dans un double rang de pieux qui traversent la riviere d'un côté à l'autre, et qui étant enfoncés à refus de mouton, forment une espece de chaussée sur laquelle on peut passer. Ces pieux sont mis les uns près des autres, et il y a encore de longues traverses assujetties par des boucles de fer qui les retiennent tant au-dessus qu'au-dessous de l'eau. A gauche en remontant la riviere, est un coffre fait en forme de grillage et qui a quinze pieds sur chaque face : on l'a tellement ménagé, que le courant de la riviere s'y porte de lui-même. Au milieu de ce coffre et presque à fleur d'eau, se voit un trou de dix-huit à vingt pouces de diametre, environné de lames de fer-blanc un peu recourbées, qui ont la figure de triangles isoceles, et qui s'ouvrent et se ferment facilement. Leur assemblage ressemble assez aux ouvertures des souricieres faites avec du fil de fer. Le *saumon* conduit par le courant vers le coffre, y entre sans peine en écartant les lames de fer-blanc qui se trouvent sur sa route, dont les bases bordent le trou. Ces lames en se rapprochant les unes des autres, forment un cône, et elles s'ouvrent jusqu'à devenir un cylindre. Au sortir du coffre le *saumon* entre dans un réservoir, d'où les pêcheurs le retirent par le moyen d'un filet attaché pour cela au bout d'une perche. Leur adresse est en cela si grande, qu'ils ne manquent point de retirer aussi-tôt celui qu'ils choisissent de l'œil.

Les *saumons* ne viennent pas toujours dans la même abondance. Quand ils se suivent de loin, ils se rendent tous dans le coffre, et du coffre dans le réservoir, sans monter davantage ; mais quand ils arrivent par grandes troupes, les femelles attirant les mâles, qui redoublent d'ardeur et de force pour les suivre, alors ils passent à travers les pieux qui forment la chaussée, avec une vîtesse incroyable ; à peine peut-on les suivre des yeux : par ce moyen,

un grand nombre de *saumons* échapperoient aux pêcheurs, s'ils n'avoient attention de s'embarquer dans de petits bateaux plats, et de se couler le long de la chaussée, où ils tendent des filets dont les mailles sont assez serrées : tout le poisson qui s'y prend est aussi-tôt porté dans le réservoir, où il se dégorge et acquiert un goût plus exquis.

Quelques Auteurs donnent différens noms aux *saumons*, suivant leur grosseur. On nomme les plus petits *digitales*, et ceux qui ont pris tout leur accroissement, *salmones*. Entre ces deux termes, on distingue deux variétés intermédiaires, dont on appelle la plus petite *salare*, et l'autre *farione*. Dans le commerce on admet trois especes de *saumons*, savoir : les *saumons* proprement dits ou ceux qui sont parvenus à leur grosseur ; les *grills-tocans* ou *saumonneaux*, qui sont les plus jeunes, ou du moins qui ont un volume peu considérable, de quelque cause que provienne leur petitesse ; et enfin les *bécards*, qui tant mâles que femelles ont la mâchoire inférieure non droite, mais recourbée vers le haut, de maniere qu'elle entre par son extrémité dans une cavité qui se forme à la mâchoire d'en haut, (cette conformation particuliere de la mâchoire inférieure dans ce *saumon*, a fait donner à ce poisson par *Cassiodore*, le nom d'*anchorago*, parce qu'on a comparé l'espece de crochet qui la termine à celui d'une ancre de navire) ; leurs écailles sont plus brunes et moins brillantes que dans les autres *saumons* ; leur tête est aussi plus grosse à proportion ; la nageoire de la queue est plus longue et plus profondément échancrée ; leur chair est d'une couleur plus pâle. M. *Duhamel* pense que la difformité de la mâchoire dont nous venons de parler, dépend d'un vice de conformation, que la maigreur rend encore plus sensible, en faisant sortir davantage les contours de la mâchoire ; car la plupart de ces poissons déposant leurs œufs au haut des rivieres, y éprouvent la maladie du frai qui les fait maigrir, en sorte que ceux chez qui le vice dont il s'agit est en quelque sorte héréditaire, deviennent ordinairement *bécards*, après avoir séjourné quelque temps dans les eaux douces.

Les pêcheurs Hollandois nomment *roi des saumons*, un poisson que le hasard amene quelquefois dans leurs filets. On soupçonne que ce poisson n'est qu'une grosse *truite*, qu'ils ne reconnoissent point à cause de ses couleurs et de ses taches, qui sont beaucoup plus belles que celles des *truites ordinaires*.

Il y a encore un autre *saumon* dont on n'a point parlé, et qui peut être nommé *saumon coureur*. Il differe du premier par trois endroits ; par son corps qui est plus long et plus mince, plus favorablement taillé pour fendre les eaux ; par sa chair qui est si glaireuse, que ceux-même qui se contentent de mets grossiers, n'en peuvent point manger ; par sa queue qui est très-large et très-flexible, et dont il se sert avec un art infini. Cette espece de *saumon nerveux* vient continuellement sur l'eau, qu'il frappe du plat de sa queue, avec une telle vîtesse, que l'eau s'arrête en quelque maniere et devient à son égard un corps solide, par le moyen duquel il s'éleve à plusieurs pieds au-dessus de sa surface.

Revenons à la pêche de Châteaulin ; elle s'ouvre vers le mois d'Octobre ; les *saumons* commencent alors à goûter la riviere, et lorsque les premiers *saumons* sont passés, les autres accourent en plus grand nombre, et la pêche augmente insensiblement. Vers la fin de Janvier elle se trouve dans son fort, et elle subsiste à peu près sur le même pied pendant les mois de Février, de Mars et d'Avril : on prend alors des quantités prodigieuses de ce poisson. En Mai les femelles jettent leurs œufs, qui sont en même temps fécondés par les mâles attachés à leur suite. Aussi commence-t-on à voir la surface de la riviere se couvrir de petits *saumons* qui ne demandent que la mer, et vont s'y rendre. Dès ce moment la pêche diminue, et les *saumons* qui se laissent prendre ont avec un air foible et presque hébété, un goût assez désagréable. Enfin ils disparoissent au mois de Juillet, où la récolte des chanvres se trouvant finie, on les met rouir dans les eaux courantes : elles se colorent, elles contractent une qualité mal-faisante en peu de temps, et comme elles se rendent dans les rivieres que les *saumons* habitent, elles les chassent : dès qu'on

apperçoit ce départ, on quitte aussi la riviere, et on leve les écluses ou éventaux qui tiennent à la digue, afin que le poisson qui s'est porté au-dessus puisse redescendre avec facilité.

Il reste encore deux éclaircissemens à donner : le premier regarde cette couleur rouge qui affecte les *saumons* lorsqu'ils sont cuits en entier, et qu'ils n'ont presque plus quand on les coupe par morceaux et qu'on les fait légérement griller. Pour découvrir d'où pouvoit venir cette couleur, qui, selon quelques-uns, a sa source dans le plus ou moins de vigueur de l'animal, M. *Deslandes* a ouvert plusieurs *saumons* sur le lieu même et au sortir de l'eau ; il a trouvé qu'ils avoient tous dans l'estomac un petit *corps rouge* semblable à une grappe de groseille, qui cédoit facilement sous les doigts. Il en prit et en jeta dans un verre d'eau tiede, qui devint rougeâtre aussi-tôt. Il y a apparence que quand le *saumon* est cuit en entier, ce petit corps se dissout et communique, par une espece de transfusion insensible, sa couleur à toutes les parties du poisson ; au lieu que quand ses parties sont coupées et séparées les unes des autres, elles ne peuvent toutes participer à la même couleur, et ne la reçoivent point effectivement. Lorsqu'un *saumon* est gardé sept ou huit jours, cette petite grappe se transforme en une espece de boue fine et légere, qui a encore une partie des mêmes propriétés.

Le second éclaircissement, plus nécessaire encore que le premier, consiste à déterminer, à s'assurer si les *saumons* reviennent tous les ans dans la même riviere où ils sont nés, et cela jusqu'à ce qu'ils meurent ou qu'ils soient pris. Comment, dira-t-on, (c'est M. *Deslandes* qui parle,) a-t-on pu savoir cette particularité, qui a échappé à tous les Naturalistes ? Il est à propos d'en instruire le Lecteur. J'avois chargé les pêcheurs de Châteaulin de retenir une douzaine de *saumons* parmi ceux qui descendent la riviere, et après leur avoir attaché à chacun un petit cercle de cuivre vers la queue, de les remettre dans l'eau ; ce qu'ils ont exécuté avec beaucoup d'adresse, et en trois années différentes. J'ai ensuite

su d'eux-mêmes qu'ils avoient repris quelques-uns de ces *saumons*, une année cinq, une autre année trois, une autre enfin deux. La disposition du coffre, et plus encore du réservoir où le coffre aboutit, rendoit cette observation très-aisée.

Les Princes d'Asie qui aiment la pêche avec passion, font mettre aussi avec art de petites chaines d'or ou d'argent aux poissons extraordinaires qu'ils prennent, pour voir si ces poissons remis dans l'eau viendront encore se prendre à leurs filets; et il arrive souvent qu'une pareille curiosité leur réussit : on assure même que c'est par des poissons ainsi marqués qu'on a reconnu la communication de la mer Caspienne avec la mer Noire, et même avec le golfe de Perse.

M. *Anderson* parle aussi de l'allure des *saumons*. Proche de Holme en Islande, dit-il, dans l'Ellera, près de Kleppée, et dans d'autres golfes profonds où se déchargent des ruisseaux et de petites rivieres qui tombent avec impétuosité des montagnes et des rochers, on trouve des *saumons* qui nagent contre les plus forts courans, et qui s'élancent souvent fort haut au-dessus de la surface de l'eau, des digues, des chutes d'eau. On sait que les gros *saumons* que l'on voit dans l'Allier, ont eu aussi, pour s'y rendre, à franchir nombre de piéges qu'on leur a tendu pour les prendre au passage; ailleurs on en voit franchir en bondissant des cataractes qui ont plus de dix pieds de hauteur. Dans Pembrock-Shire on s'arrête pour admirer la force et l'adresse avec laquelle les *saumons* s'élancent dans la riviere du Zing, au sortir de la mer, à l'endroit où cette riviere forme par sa chute une nappe d'une hauteur considérable. *Cambden* dit que cet endroit s'appelle pour cette raison, le *saut du saumon*. M. *Duhamel* dit que le *saumon*, pour vaincre un courant très-rapide, plie son corps, afin que par des coups de queue très-vifs il acquiere la force nécessaire pour surmonter la résistance de l'eau; si le corps est encore plié davantage, il agit ensuite comme un arc très-tendu, dont le ressort se lâche tout-à-coup; ce qui le fait sauter fort haut. En ceci, les femelles font l'avant-garde, les mâles sont au milieu, les plus petits sont les derniers.

Les Islandois ont l'adresse de prendre quantité de *saumons* par le moyen d'une espece de coffre fait de treillage serré, qu'ils dressent directement dans la route du poisson, et qui sans l'empêcher de monter dans l'eau, l'arrête lorsqu'il veut descendre à la mer. Dans le temps que le *saumon* est le plus gras, on tend dans la riviere des filets ordinaires qui s'étendent d'un rivage à l'autre, et avec lesquels on va des deux côtés en remontant l'eau, et en poussant toujours en avant les *saumons*, qui sentant qu'ils ne peuvent plus reculer s'élancent à droite et à gauche sur les rivages, où ils sont aussi-tôt pris par les paysans qui les attendent : c'est ainsi qu'on prend souvent jusqu'à deux cents *saumons* à la fois. On présume bien que l'on peut varier de différentes manieres les pêcheries de *saumons*, suivant la disposition des lieux, etc.

SAUMONEAU. *Voyez* GRILLS.

SAUMONELLE. En Normandie, c'est le nom que l'on donne à l'espece d'appât que l'on appelle ailleurs *menuise*. Voyez *à l'article* POISSON.

SAUMURE. Nom donné à une liqueur salée dans laquelle on a conservé ou de la viande ou du poisson : *Voyez* GARUM. On donne le nom de *saumure de la terre* à de l'eau marine ou salée qui coule dans les souterrains. *Voyez* MURIE.

SAVON NATUREL. Nom donné à la *pierre* et à la *terre savonneuse*, au *smectin*, aux *eaux savonneuses*, même au *savonnier* et à la *saponaire*. Voyez ces différens *mots*.

SAVON DU VERRE. *Voyez* MANGANAISE *à l'article* FER.

SAVONNETTE DE MER. Nom donné à des ovaires de coquillages. *Voyez cet article* à la suite du *mot* CORALLINE.

SAVONNIER ou ARBRE AUX SAVONNETTES, ou BOIS SAVONNETTE, *Arbor sapinda*, *aut Saponaria Americana*. L'on nomme ainsi cet arbre, à cause de l'usage de son fruit : c'est un arbre de médiocre grandeur qu'on trouve en terre ferme en Amérique, particuliérement aux Antilles, dans les Isles Espagnoles et dans la Jamaïque, même à Saint-Domingue ;

on prétend qu'il se trouve aussi à la Côte de Coromandel. Le tronc de cet arbre se divise ordinairement à deux ou trois pieds de terre en plusieurs branches grosses comme la cuisse : son écorce est grise, raboteuse ; le bois en est blanc, gommeux, peu tendre, mais se coupant aisément, n'étant point sujet aux vers, d'une odeur et d'un goût approchant de la résine *copal* : ses feuilles sont de différente grandeur, les unes n'ont que trois à quatre pouces de longueur, sur deux à trois pouces de largeur ; elles sont d'un vert gai, luisantes en dessus, d'un vert pâle et velouté en dessous, sans dentelure, terminées par une pointe qui est mousse, longue et recourbée d'un côté, divisées par une côte en deux parties inégales : ses fleurs sont composées de quatre pétales arrondis et disposés en rose ; le pistil sort d'un calice échancré en quatre parties, et devient dans la suite un fruit sphérique : ces fruits, qui mûrissent vers le mois de Février, sont suspendus en grappes, gros comme une cerise, couverts d'une peau jaunâtre, roussâtre, brillante, un peu ridée, d'un goût doux et astringent. Sous cette peau est une pulpe tenace ou gluante, jaunâtre, fort amere, inadhérente à un noyau brillant, rond, d'un beau noir, fort dur, et contenant une amande presque aussi agréable que l'aveline : il découle de ce fruit une liqueur gluante qui l'a fait nommer par les Espagnols, *cerise gommeuse*. On prétend que cette liqueur gluante a la propriété d'arrêter toutes les pertes de sang, et même la fievre. On recommande ce fruit dans les pâles couleurs.

Les habitans des Antilles se servent de la racine et sur-tout du fruit du *savonnier*, pour produire le même effet que le *savon*. On met deux ou trois, même plus au besoin, de ces fruits dans de l'eau chaude, et l'on en savonne le linge ou les habits ; l'eau devient elle-même blanchâtre, très-mousseuse, détersive, et nettoie très-bien. Il faut observer de ne pas faire usage trop souvent de cette espece de savon, car il gâte et brûle le linge. Ces fruits se fondent peu à peu dans l'eau, jusqu'à ce qu'il n'y demeure plus rien que les noyaux qui sont très-durs,

et qui étant percés servent à faire des grains de chapelets aussi noirs et même plus luisans et plus beaux que ceux d'*ébene*. On les appelle *pommes de savon*.

Cet arbre croît principalement dans les mornes ; on le trouve cependant aussi dans la plaine.

SAVONNIERE ou SAPONAIRE, *Saponaria ; Lychnis, quæ Saponaria vulgò*, Tourn. Cette plante croit proche des rivieres, des étangs, dans les bois et dans quelques lieux sablonneux : sa racine est longue, rougeâtre, noueuse, rampante, fibrée et vivace : elle pousse plusieurs tiges hautes d'un à deux pieds, rondes, glabres, noueuses ou articulées, rougeâtres, moëlleuses, et se soutenant difficilement ; ses feuilles sont larges, nerveuses, semblables à celles du *plantain*, mais plus petites, opposées, sans pétiole et d'un goût nitreux : ses fleurs naissent comme en ombelle aux sommités des tiges, composées chacune de cinq feuilles, disposées en œillet, ordinairement d'une belle couleur pourprée, quelquefois d'un rouge pâle ou de chair, quelquefois blanches, odorantes ; le calice est pyramidal, à cinq angles saillans : elles renferment dix étamines et deux pistils : le calice est simple et cylindrique, dit M. *Deleuze* : à la fleur succede un fruit de figure conique, rempli de semences menues, arrondies et rougeâtres.

On distingue deux especes de *savonniere*, l'une appelée *savonniere rouge*, *Saponaria rubra ; Saponaria vaccaria*, Linn. 585 ; elle est annuelle et se trouve dans les blés. L'autre espece se nomme *savonniere des boutiques*, *Saponaria officinalis*, Linn. 584, elle a la racine vivace et se trouve dans les prés.

On cultive aussi cette plante dans les jardins (notamment celle des prés), où elle dure très-long-temps, et multiplie prodigieusement : elle est fort disgracieuse par sa maniere de serpenter ; elle fleurit pendant l'été ; la fleur devient quelquefois double ; on l'emploie dans les couronnes, tant pour sa beauté que pour sa bonne odeur.

La *savonniere* est très-amere et très-détersive ; elle contient une substance savonneuse qui se dissout dans l'eau. Elle ôte les taches des habits, comme fait le

savon : on peut aussi s'en servir pour laver le linge ; c'est ce qui lui a fait donner le nom de *savonniere :* c'est un résolutif des plus puissans pour les obstructions formées par des matieres grasses et visqueuses dans les vaisseaux et les visceres. Elle est encore reconnue propre à guérir la gale et les dartres, soit qu'on en prenne intérieurement la décoction, soit qu'on en bassine les parties malades. *Schroder* prétend que sa racine est bonne pour adoucir les maux vénériens, pour garantir de l'asthme et pour procurer les menstrues aux femmes. Les feuilles de cette plante broyées et mises dans le nez excitent l'éternuement ; elles sont excellentes dans les bains domestiques émolliens. M. *Bourgeois* assure qu'il s'est servi avec succès de l'extrait de cette plante, dans les affections hystériques et hypocondriaques.

SAVORÉE. *Voyez* SARRIETTE.

SAUPE, *Sparus salpa*, Linn., Willughb. ; *Sparus lineis utrinquè undecim aureis, parallelis, longitudinalibus*, Arted. : à Genes, *Sarpa.* Poisson du genre du *Spare ;* il est commun dans le golfe de Gênes ; il a quelquefois un pied de longueur. *Willughby* observe que la *saupe* plaît plus à l'œil par son aspect, qu'elle n'est propre à flatter le goût par les qualités de sa chair ; il n'y a que le bas peuple qui en mange. *Rondelet* dit qu'on a donné à ce poisson le nom de *mange-merde*, parce qu'il paroît se nourrir d'excrémens. Tout le corps de ce poisson est couvert de grandes écailles ; onze bandes de couleur d'or s'étendent sur chaque côté, depuis la tête jusqu'à la queue ; les espaces intermédiaires, au-dessus des lignes latérales, sont d'un vert obscur mêlé de bleuâtre, et au-dessous de ces lignes, d'une couleur argentée ; près de chaque côté de la base des nageoires est une tache noire : la gueule est peu large ; la mâchoire supérieure est garnie de seize dents à double pointe ; l'inférieure en a dix-huit, plus larges et terminées en pointe aiguë ; les yeux sont peu grands et couverts d'une membrane lâche ; leurs iris ont l'éclat de l'or : la nageoire dorsale a vingt-huit rayons, dont les onze premiers épineux ; les pectorales, chacune seize ; celles de l'abdomen, six ; celles de l'anus, dix-sept, dont les

trois premiers sont épineux ; celle de la queue en a autant ; elle est échancrée. Ce poisson est le *sopi* des Marseillois.

SAUQUÊNE ou SAUCANELLE. Nom que l'on donne en Languedoc à la *dorade*, lorsqu'elle n'a encore que cinq à six pouces de longueur. *Voyez* DORADE.

SAURE, *Elops* (Saurus), *caudâ suprà infràque armatâ*, Linn. ; *Saurus maximus*, Sloan. Ce poisson qui est seul de son genre (l'*elops*) se trouve dans la mer voisine de la Caroline. Il a le corps alongé, la tête grande, lisse, brillante, un peu plane en dessus et comprimée par les côtés ; les mâchoires sont hérissées d'aspérités ; celles de l'inférieure sont plus saillantes que celles d'en haut : les yeux sont recouverts en partie par la peau commune de la tête ; la membrane des ouïes a trente osselets, et sur le milieu de sa partie extérieure s'insere une autre membrane bien plus petite, et qui n'a que cinq osselets très-courts : la nageoire dorsale a vingt-quatre rayons, dont les quatre premiers sont épineux ; les pectorales, chacune dix-sept ; celles de l'abdomen en ont quatorze, celle de l'anus qui est très-voisine de la queue en a seize, dont un est épineux ; celle de la queue en a trente ; elle est profondément échancrée, et garnie en dessous, vers son origine, d'une écaille osseuse située horizontalement, et terminée en forme de fer de lance.

SAURE, *Gasterosteus occidentalis*, Linn. ; *Saurus argenteus, caudâ longitudinaliter striatâ, striis prominentibus brevibus interruptâ*, Brown. Cette espece est du genre du *Gastré*, et se trouve en Amérique : sa couleur est argentée ; la queue, marquée de stries longitudinales et interrompues à différentes distances par d'autres stries qui forment des saillies transversales : la nageoire dorsale est précédée de sept aiguillons, et celle de l'anus, de deux semblables ; la nageoire du dos et chacune des pectorales ont onze rayons flexibles ; celles de l'abdomen en ont six ; celle de l'anus en en a sept, dont le premier est épineux. On en compte seize à celle de la queue.

SAURE, *Salmo saurus*, Linn. ; *Osmerus radiis pinnæ ani undecim*, Arted. ; *Tarantola Romæ* ; Willughby ;

Lacertus peregrinus seu Maris Rubri, Gesner. Poisson du genre du *Salmone;* il se trouve dans différentes mers de l'Europe. On dit qu'il se plaît dans les endroits fangeux : on le rencontre ordinairement seul de son espece, lorsqu'on le prend, ce qui arrive très-rarement, du moins dans la Méditerranée. *Salviani*, pour donner une idée de ce poisson, observe qu'il ne lui manque que des pieds pour être semblable au *lézard de terre :* le ventre est blanchâtre; le dos, qui est d'un vert obscur, est moucheté, ainsi que la tête et les côtés du corps, d'une multitude de taches vertes, rouges et bleues; la tête est plane à son sommet, avec un petit enfoncement entre les yeux; ces organes sont petits et saillans : l'ouverture de la gueule est ample et ressemble à celle des serpens; le museau est terminé en pointe aiguë; chacune des mâchoires et le haut du palais sont garnis d'une rangée de dents longues et pointues; la langue est étroite et hérissée d'une double rangée de dents; les ouvertures des ouïes sont très-amples : le corps est couvert d'écailles médiocres; sa forme est arrondie et oblongue, elle se rétrécit vers la tête et vers la queue; la partie qui correspond à la premiere nageoire du dos est la plus épaisse : la premiere nageoire dorsale a douze rayons, elle est d'un gris-brun; la seconde est d'une substance charnue; les pectorales sont petites et ont chacune treize rayons; celles de l'abdomen, qui sont plus longues, en ont chacune huit, dont les derniers sont les plus élevés; celle de l'anus en a dix; celle de la queue est fourchue.

SAUREL. C'est le poisson *gascon*. Voyez *ce mot*.

SAURITE, *Coluber saurita*, Linn. Ce reptile est du troisieme genre, et se trouve dans la Caroline; il est très-agile et ne fait aucune morsure dangereuse : ce serpent est long et fluet. *Catesby* dit que le dessus de son corps est d'un brun foncé, avec trois raies blanches et paralleles, qui s'étendent sur toute sa longueur. Selon *Linnæus* ces lignes paralleles sont d'une couleur verdâtre; le ventre est blanc; l'abdomen est recouvert par cent cinquante-six grandes plaques; et le dessous de la queue, garni de cent vingt-une paires de petites plaques.

SAUTERELLE ou AUTRON DES MOISSONNEURS, *Locusta*, Geoff.; *Gryllus tetigonia*, Linn.; *Saltatricula*. C'est un genre d'insectes *coléopteres*, ou plutôt de l'ordre des *Orthopteres*, mais différent de ceux du *grillon*, du *criquet* et de la *mante*. Voyez *ces mots*.

Le genre des *sauterelles* comprend quelques especes qui sont différentes par leur grandeur, leur couleur, leur forme et les pays qu'elles habitent. Leurs antennes sont filiformes et plus longues que le corps: les *sauterelles* femelles ont à la queue des appendices, et les mâles n'en ont point.

La GRANDE SAUTERELLE VERTE, *Locusta viridis*, est effectivement d'une couleur extrêmement verte, excepté une ligne d'un bai-brun qui passe sur le dos, la poitrine et le sommet de la tête, et deux lignes pâles au-dessous du ventre et de la derniere paire de jambes. On y distingue principalement la tête, la poitrine ou le corselet et le ventre. La tête est oblongue, placée verticalement, assez ressemblante à celle d'un cheval: la bouche est recouverte d'une espece de bouclier écailleux, rond, saillant et mobile; elle est munie de deux mâchoires dentées, dont les dents sont d'un bai-brun, pointues et réfléchies par le bout. Le dedans renferme une grosse langue rougeâtre attachée à la mâchoire inférieure qui est large et arrondie. Il y a près des mâchoires une moustache verdâtre composée de deux antennules à la mâchoire supérieure, qui se plient par le moyen de trois articulations; celle de la mâchoire inférieure n'a que deux antennules et deux articulations; l'extrémité de ces antennules est formée d'especes de houpes nerveuses, qui goûtent d'avance ce qui est convenable à l'animal. Les antennes sont noueuses, fort longues, très-déliées, pâles, placées au sommet de la tête, ainsi que les yeux, un de chaque côté; ils sont hémisphériques, un peu saillans comme un point noir, (on distingue aussi sur le sommet de la tête trois petits yeux lisses). Au derriere de la tête est un coqueluchon qui finit où les ailes commencent. Le corselet est élevé, étroit, armé en dessus et en dessous de deux épines dentelées. Le dos porte un bouclier oblong, auquel sont fortement attachés les

muscles des jambes de devant ; et ces muscles sont environnés de vaisseaux aériens, ou de trachées blanches comme de la neige et très-remarquables.

La premiere paire de jambes est plus courte que les autres ; les cuisses sont tant soit peu marquetées et profondément sillonnées ; et les extrémités, qui sont proprement les pieds ou tarses à quatre articles, sont terminées par deux hameçons : la seconde paire de jambes est de la même conformation ; la derniere est la plus longue, très-épineuse, marquetée, sillonnée et bien fortifiée par des tendons très-robustes, en un mot bien disposée, non pour marcher facilement, mais pour aller par sauts ou par bonds, (ces jambes sont encore plus longues dans le *sauterelle grise*). La *sauterelle* a quatre ailes traversées dans leur milieu par une grosse côte verte : les ailes antérieures naissent de la seconde paire de jambes, et les postérieures de la troisieme paire. Ces dernieres ailes sont bien différentes des premieres, car elles sont comme pliées en éventail et blanchâtres, sans aucun plexus réticulaire, mais traversées par des lignes blanches ; en outre elles sont plus amples et plus déliées que les antérieures : celles-ci, dans le repos, sont des especes d'étuis appliqués contre les côtés du corps.

Le ventre est considérablement grand, formé de huit anneaux, et terminé par une espece de queue bifurquée, légérement velue, et où l'on découvre trois mamelons mobiles, pareillement velus. De l'extrémité du ventre de la femelle sort une double pointe, ou deux appendices un peu dures et longues, semblables dans les unes à la lame d'une épée, et dans d'autres especes à celle d'une lame de sabre. Il y a des trachées répandues par toute la capacité du ventre, artistement pelotonnées entre les anneaux et les intestins.

Swammerdam ne doute pas que la *sauterelle* ne rumine ; en effet, on trouve après l'œsophage le ventricule, ensuite un second estomac, comme dans le grillon, sillonné et dentelé en dedans, puis les cavités du troisieme ventricule, et enfin le rectum. De plus, il y a des vaisseaux de couleur d'émeraude, qui sont répandus et semés parmi les trachées ; et

dans

dans la poitrine, six osselets attachés aux muscles pour affermir les jambes. Telle est la description de la *sauterelle* que les Italiens appellent *saltarella* ou *cavalletta ;* les Grecs, *akris*, et *loguste* en quelques Provinces de France.

Accouplement, œufs et métamorphose des SAUTERELLES.

Peu de temps après que les *sauterelles* ont pris des ailes, elles s'accouplent, de façon que le mâle, qui est toujours ardent dans sa jouissance, saisit la femelle avec ses dents par le dessus du cou, la tenant ainsi assujettie avec ses deux premieres jambes ; alors il introduit dans le vagin de la femelle l'aiguillon génital fait en forme de faux, situé à l'extrémité de son ventre : ces insectes restent long-temps accouplés, et si fortement unis qu'on a de la peine à les séparer. Sur la fin de l'été, ou dès le commencement de l'automne, la femelle cherche dans des lieux incultes à se délivrer de ses œufs fécondés : elle les dépose dans des trous ou fentes d'une terre meuble et crevassée ou sablonneuse, souvent dans les pâturages, par le moyen des deux appendices lamelleuses qu'elle porte à sa queue : l'œuf, au sortir de l'ovaire, glisse entre ces deux lames, et s'enfonce en terre, après quoi la pondeuse périt et se desseche. (Observons ici qu'il y a des *sauterelles* qui n'ont ni appendices ni aiguillon : celles-ci font entrer l'extrémité de leur ventre dans la terre et parviennent au même but.) Les mâles ne survivent guere aux femelles ; ainsi, après avoir satisfait au vœu de la Nature, ils périssent. On dit que ces insectes sont sujets à être attaqués de petits vers qui leur viennent autour du cou, et qui les font périr.

Ces œufs demeurent cachés en terre jusqu'au retour du printemps, où la chaleur les fait éclore. Ils sont blanchâtres, plus longs que gros, et à peu près de la grosseur d'un grain d'anis et assez solides : ils sont enveloppés dans une membrane tissue de petits filets blancs, argentins ; l'humeur qu'ils renferment est blanchâtre et transparente. Quand ils ont été assez échauffés en terre, il en naît, vers la fin d'Avril, des vers qui

ne sont pas plus gros qu'une puce, d'abord blanchâtres, puis noirâtres au bout de trois jours, et enfin roussâtres. Ces vers ou larves prennent la forme de petites *sauterelles*, qui commencent dès-lors à sauter d'une maniere très-active, quoiqu'elles ne soient encore que dans leur état de nymphe. Ce passage pour eux n'est pas laborieux; en cela ils sont bien différens de la plupart des insectes, qui, dans cet état de nymphe, perdent le mouvement, la faculté de manger, et presque le sentiment.

Les ailes de la *sauterelle* sont, dit *Swammerdam*, couchées et étendues le long de son corps, au lieu que dans l'état de nymphe elles sont renfermées en quatre boutons, dans lesquels elles sont pliées et entortillées ensemble; c'est ce qui a fait dire à plusieurs Naturalistes, que les vers dont se forment les *sauterelles*, étoient des *sauterelles sans ailes*; et c'est ce qui leur a fait donner le nom d'*attelabus*, lorsque leurs ailes commençoient à pousser; et celui d'*asellus*, quand le corps, sur-tout celui de la femelle, prenoit plus d'accroissement : c'est ainsi que quand on ne connoît pas bien exactement toutes les formes qu'un même insecte prend successivement, il est très-aisé de confondre et de faire deux ou plusieurs insectes d'un seul et même animal.

La nymphe de la *sauterelle* au bout de vingt-quatre à vingt-cinq jours plus ou moins, suivant l'état de la saison, songe à quitter sa robe, et pour s'y disposer elle commence par cesser de manger, puis elle va chercher un lieu commode, soit une *épine*, soit un *chardon* où elle s'attache. D'abord elle agite et gonfle sa tête, jusqu'à ce que sa peau se creve au-dessus du cou. La tête sort la premiere par cette déchirure, avec quelque difficulté; ensuite la nymphe faisant de nouveaux efforts, et se gonflant toujours de plus en plus, sort toute entiere, avec ses six jambes et ses quatre ailes, et laisse sa dépouille attachée à l'épine ou au chardon. Voilà l'insecte sous une nouvelle forme; il est parfait.

Quand les *sauterelles* se trouvent dans cet état, la substance de leur corps est si tendre et si molle, qu'on peut leur plier les jambes comme si elles étoient

de cire molle, et leur donner telle forme que l'on veut. La *sauterelle* ainsi dégagée de sa vieille peau, ne montre plus cette couleur obscure qu'elle avoit auparavant, mais une couleur blanchâtre ou d'un vert plus clair; et comme elle s'est beaucoup fatiguée pour quitter sa dépouille, et que son corps est trop tendre pour pouvoir soutenir les impressions de l'air, elle se laisse tomber par terre, où elle demeure comme à demi-morte pendant une heure. On ne peut voir sans admiration, que si-tôt qu'elle s'est dépouillée de sa peau, ses ailes se développent et s'alongent au point de surpasser la longueur des deux jambes postérieures, l'insecte alors est réellement moins court et moins difforme; il s'anime, il se met à sauter et prend son vol.

Cri ou chant et marche des SAUTERELLES.

La plupart des *sauterelles* sautent plus qu'elles ne volent, et leur saut est tel, qu'il les élance en décrivant, dit-on, un espace qui a deux cents fois la longueur de leur corps. M. *de Barthés* a observé que dans les pattes des *sauterelles* qui produisent le saut, les cuisses sont articulées vers le milieu du corps dont elles soutiennent le centre de gravité, et les jambes sont comme des pieux fort élevés, entre lesquels le corps de l'insecte suspendu est d'abord balancé, pour être jeté avec plus de force par l'action des muscles extenseurs.

La *sauterelle verte* a un chant qui n'est pas déplaisant, et dans les climats froids où l'on ne connoît point la vraie *cigale*, on lui donne assez communément le nom de *cigale*, quoiqu'il y ait entre elles une très-grande différence. Il n'y a que le mâle des *sauterelles* qui soit doué de l'organe du chant, la femelle est muette. Les Auteurs ne sont pas d'accord sur les organes d'où procede le son ou chant du mâle; les uns ont cru que ce bruit étoit formé par le frottement de ses dents, d'autres par celui des ailes contre la cuisse; il y en a qui y font concourir les pieds de derriere.

Linnæus n'est pas de même avis, et nous paroît avoir tranché le nœud de la difficulté: il dit que le

mâle a vers la base des fourreaux des étuis, un grand trou fermé par une membrane transparente, semblable à la peau d'un tambour, et qui est l'organe de son chant. Cet insecte ne fait point de bruit pendant le jour, à moins qu'il ne se trouve dans un lieu obscur, ou qu'un nuage épais ne vienne à couvrir l'horizon; il commence à chanter le soir au coucher du soleil, et ne discontinue point pendant la nuit, étant posé sur une tige d'herbe, de blé, ou d'arbuste, dans les prés, dans les champs, ou dans les haies. Nous avons conservé pendant une partie d'un été dans notre Cabinet, des *sauterelles* vivantes, pour les étudier; et les seuls mâles chantoient tout le long de la nuit: je bouchai avec un fil de cire molle la moitié du trou chantant, leur voix parut flûtoyante et plus aiguë: je leur rendois ou supprimois ainsi la faculté de chanter. Elles se nourrissent d'herbes, même de fruits et de miel: pour peu qu'on leur presse le ventre, elles rendent aussi-tôt par la bouche le suc des herbes encore tout vert.

Quoique les *sauterelles* soient paresseuses à s'envoler, et lentes dans leur vol, sur-tout quand le temps est froid ou humide, elles ne laissent pas de voler quelquefois assez loin. Si on leur prend une des jambes de derriere, elle se détache du corps à sa naissance, et alors l'animal ne sauroit presque plus voler ou que d'une maniere irréguliere, parce que ses jambes lui servent à s'élancer en l'air et ensuite de balancier: souvent quand on le serre dans la main, il mord si fort qu'on est obligé de le lâcher; quand il vole, il fait un peu de bruit avec ses ailes. Les *sauterelles* ne viennent point dans les pays de montagnes, rarement dans les terres maigres, elles se plaisent en plaine; mais malheur aux jeunes *sauterelles* qui s'accrochent aux pointes du chardon commun, elles y restent suspendues et y périssent.

SAUTERELLES étrangeres.

Swammerdam parle de plusieurs especes de *sauterelles étrangeres*, entre autres de deux *sauterelles d'Afrique*, et d'une *sauterelle d'Espagne*, qui ne different que par la taille et par la distribution des nervures: on en

voit dans l'Amérique une espece qui porte une sorte de capuchon, et qui est d'un rouge très-foncé mêlé de blanc : *Seba* dit qu'elle sert de pâture aux *armadilles* et à d'autres animaux. Parmi celles que l'on voit au cap de Bonne-Espérance, il n'y en a que deux qui méritent attention : savoir, une qui est fort petite et se voit tout l'été ; elle est brune ; ses ailes sont vertes ; le dessous de son ventre est argenté, et ses jambes sont cendrées. Au printemps les habitans de ce pays la trouvent dans les lieux ensemencés, où elle fait beaucoup de ravage ; aussi dès qu'on l'apperçoit, on fait bouillir de l'eau avec du tabac, et on y répand de cette décoction pour laquelle elle a une antipathie si forte, qu'elle quitte pour toujours le lieu qui en est arrosé.

L'autre espece est de la même figure, mais elle differe en couleur, celle-ci ayant la tête rouge, les oreilles obscures, le dos cendré, le ventre argenté et les jambes rouges : elle paroît par bandes très-nombreuses, et fait un terrible dégât dans les jardins, les vergers et les champs. Au Royaume d'Issiny les *sauterelles* font un bruit étrange dans les campagnes et même au sommet des maisons. Il y a beaucoup de ces insectes à la baie de Saint-Louis, aux Indes Orientales, et dans l'isle de Madagascar : ils sautent au visage et à la poitrine avec tant de force qu'à peine a-t-on la liberté de respirer. Ils ravagent les campagnes de riz ; on assure que les habitans se dédommagent de cette perte, en mangeant ces petits animaux qu'ils font rôtir sur les charbons après leur avoir arraché les ailes.

M. l'*Abbé Poiret*, dans son *Mémoire sur quelques insectes de Barbarie*, *Journ. de Physique*, *Avril 1787*, donne la description de plusieurs especes de *sauterelles*. 1.° La *sauterelle de Numidie* ; elle est grosse, très-longue ; le corps est parfaitement lisse, d'un beau vert : à l'insertion des anneaux de la tête, du corselet et des pattes, l'on remarque, quand l'animal se développe et est en mouvement, des taches de feu d'un rouge vif : les ailes sont courtes ; le dernier anneau est terminé par quatre dents en forme d'ergots. 2.° Une autre *sauterelle*, qui, à l'exception des pattes et des,

antennes un peu vertes, est couverte par-tout de grandes taches rouges nuancées : on croiroit au premier aspect que cet insecte est ensanglanté et déchiré par des blessures. 3.° D'autres *sauterelles* ont comme une espece de sabre ou un long dard à la queue, et les ailes fort longues.

Les *sauterelles* des Antilles ressemblent assez aux nôtres; mais elles sont une fois plus grandes, et se tiennent communément sur les gommiers blancs.

Parmi les *sauterelles* étrangeres, il y en a cependant une espece fort hideuse et en même temps très-dangereuse; elle n'est pas plus grosse que le tuyau d'une plume d'oie, selon l'Auteur du *Dictionn. des Animaux*, mais elle est longue de six ou sept pouces, et divisée en neuf ou dix sections, dont la premiere sépare le corps d'avec la tête qui est presque ronde. Cette tête a deux petits yeux qui s'avancent au dehors, comme dans les *crabes*, avec deux poils qui lui tiennent lieu de cornes. Tout le corps est comme un bâton articulé, épineux, et va toujours en diminuant jusqu'à la queue, qui est encore divisée en trois nœuds, au bout desquels est une espece de fourreau qui couvre un petit aiguillon dont la piqûre cause par tout le corps un tremblement qui s'appaise à l'instant, lorsqu'on frotte l'endroit piqué avec de l'huile de palme; mais cet insecte ne pique personne, si ce n'est lorsqu'on le serre trop en le touchant.

Mademoiselle *Mérian*, *Histoire des Insectes de Surinam*, représente des *sauterelles* qui proviennent de vers couleur d'orange, qui se nourrissent sur les feuilles d'un arbre dont les fruits sont nommés à Surinam *pommes de Sodome*. Ce même Auteur, dans son *Histoire des Insectes de l'Europe*, parle d'une espece de *sauterelle* qui tous les ans s'arrête dans les Pays-Bas autour des vieux tilleuls, vers les mois de Novembre et de Décembre : elles s'y nourrissent pendant quelque temps. L'hiver approchant, toutes celles qui sont sorties des tilleuls abandonnent ces arbres et meurent infailliblement. Les vers qui restent dans le cœur ou la moëlle de l'arbre, se disposent à la transformation : il en vient des *sauterelles*, qui premiérement changent de peau et ensuite de couleur.

Enfin il y a à la Louisiane une espece de *sauterelle* plus grosse que les autres, et qu'on nomme *sauterelle-cheval :* elle est de la grosseur du pouce; son corps et les grandes ailes sont noirs, et les petites ailes de dessous sont du plus beau pourpre que l'on puisse voir : elle a, ainsi que toutes les autres *sauterelles*, la tête faite comme celle d'un *cheval* qui auroit les oreilles coupées près de la tête.

Dégât que font les SAUTERELLES.

Les Hébreux appeloient les *sauterelles*, *arbé*, à cause de leur multitude; il n'y a presque point d'animal qui multiplie autant : c'est ce qui fait que dans l'*Écriture Sainte* le *nombre infini* est comparé à la multitude des *sauterelles :* elles furent la huitieme plaie dont *Dieu* frappa les Égyptiens sous *Pharaon*. Quand les *sauterelles* sont en campagne, elles partagent entre elles le butin. Des Auteurs ont dit qu'elles ont toujours à leur tête un chef qui voyage au hasard, et que lorsqu'il s'arrête les autres restent et ne passent pas outre, afin de maintenir l'ordre de leur marche. Il est fait mention dans les Histoires sacrées et profanes, anciennes et modernes, et dans différentes Relations, du dégât extrême que font les *sauterelles*. Elles viennent en troupe, comme on ne l'a que trop vu en Allemagne; elles se jettent sur la moisson déjà prête à être cueillie; elles ravagent les prés, les pâturages, détruisent les plantes potageres et les arbres fruitiers, consument en peu d'heures l'espérance de toute récolte, et causent la famine dans un pays : elles engloutissent, dévorent, écorchent, rongent et pelent toute la verdure des champs avec un si grand tintamarre, qu'elles se font entendre de loin : ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est qu'après avoir fait leur ravage, elles brûlent tout ce qu'elles touchent; leur salive est, dit-on, un venin si nuisible aux arbres et aux herbes, que par-tout où elles se jettent elles consument et détruisent tout.

Si elles font tant de mal de leur vivant, elles n'en font pas moins après leur mort. Dans les endroits où elles sont tombées, elles y répandent la peste, en

infectant l'air par leur contagieuse odeur; ce qui cause des maladies. *Orose* nous apprend que l'an du monde 3800, il y eut un nombre incroyable de *sauterelles* en Afrique, qui, après avoir consumé toutes les herbes, se noyerent dans la mer d'Afrique et jeterent une puanteur si violente, qu'on croit qu'il mourut en peu de temps trois cent mille hommes.

Les *sauterelles* d'Égypte dont il est mention dans l'*Exode*, surpassent en grandeur toutes les autres especes. *Pline*, en parlant de semblables *sauterelles* des Indes, dit qu'on se sert de leurs jambes desséchées au lieu de petites scies. Quand elles volent en société, elles font un grand bruit; quelquefois elles se livrent entre elles des combats, et les vaincues sont dévorées, au moins en partie, par les victorieuses. Elles sont encore la proie, dit M. l'Abbé *Poiret*, des *serpens*, des *lézards*, des *grenouilles* et de plusieurs oiseaux carnassiers. Les Païens ont fait des vœux et des sacrifices à leurs Dieux pour être délivrés des *sauterelles*.

Suivant un extrait de deux lettres écrites en 1690 à M. l'Abbe *de Saint-Ussans*, l'une des Javarow en Pologne, et l'autre de Biala en Lithuanie, il vint la même année en Russie des *sauterelles* par trois endroits différens, comme en trois corps : le premier alla à l'armée Polonoise; l'autre passa à la droite de Léopold, venant de la Volhinie, et le troisieme vint par les côtés des montagnes de Hongrie. Ces insectes se répandirent dans la Pologne et dans la Lithuanie en une si prodigieuse quantité, que l'air en étoit tout obscurci et la terre toute couverte comme d'un drap noir : dans les endroits où elles moururent il s'en trouva des tas si considérables, que leurs cadavres amoncelés formoient des couches de quatre pieds d'épaisseur; celles qui étoient vivantes, en se perchant sur les arbres, faisoient plier les branches jusqu'à terre, tant leur nombre étoit grand. Le peuple crut qu'il y avoit des especes de lettres hébraïques sur leurs ailes; un *Rabbin* prétendit y lire les mots qui signifient en François *colere de Dieu*. Leur multitude fut en effet un présage funeste, car les pluies faisant mourir ces insectes, ils infecterent l'air, et les

bœufs, ainsi que les autres bestiaux qui en avoient mangé, mouroient aussi-tôt. On avoit remarqué qu'à la suite d'un semblable fléau arrivé en 1648, les Cosaques s'étoient révoltés. La Hongrie, la Bohême et l'Allemagne ont été infestées et ravagées en 1542, et même ces années dernieres, en 1747 et 1748, par les *sauterelles*. En 1754, plusieurs provinces d'Espagne, Murcie, Valence, l'Andalousie, etc. furent dévastées par l'espece de *sauterelle à ailes rouges*, *Locusta Hispanica*. La *tomate* ou pomme d'amour fut peut-être le seul végétal qu'elles n'endommagerent pas; elles rongerent jusqu'aux chemises et aux étoffes de laine: en un mot, les contrées Méridionales qui réunissent la chaleur et la sécheresse du climat, sont le plus souvent le théâtre des incursions de ces insectes. En 1755 on a vu tomber en quelques endroits du Portugal un nombre infini de *sauterelles* qui ont ravagé les campagnes, aux approches du tremblement de terre arrivé à Lisbonne.

En Chypre, il y avoit une loi qui obligeoit de faire chaque année trois fois la guerre aux *sauterelles*; 1.° en écrasant leurs œufs; 2.° en tuant leurs petits nouvellement éclos; 3.° enfin en faisant mourir ces insectes devenus adultes. Il passe ordinairement à Bassora, ville de Perse, quatre ou cinq fois l'année, une si prodigieuse quantité de *sauterelles*, qu'elles paroissent de loin comme un nuage si large et si épais, que le soleil en est, dit-on, entiérement obscurci; quelquefois le vent les jette par-dessus l'Euphrate, et elles vont mourir dans les déserts. Dans la province de Xansi en Asie, il en vient tous les ans en si grande abondance pour ravager les fourrages, qu'aucun habitant n'est dispensé d'aller avec la plus grande activité au-devant de ces cruels ennemis pour les détruire. En Chine, sur-tout dans la province de Chan-tong, elles vont fréquemment désoler les récoltes, elles couvrent entiérement le ciel: on croit alors voir fondre subitement sur sa tête de grosses nuées de verdure, accompagnées d'un bruit semblable à celui de la tempête; ces dangereuses légions ne visitent la Chine que dans les années seches qui suivent les inondations. Dans ces

malheureuses occasions, les Laboureurs n'ont d'autre ressource pour chasser l'ennemi de leur travail, que d'étendre ce qu'ils ont de draps de toile sur les champs ; quelquefois le mal ne se fait sentir que dans l'espace d'une lieue, tandis que la moisson reste fort belle dans tout le reste de la province.

Lorsqu'il y a des étés secs et très - chauds en Ukraine et dans les pays des Cosaques, on est tellement infesté des *sauterelles* émigrantes qui y sont portées par un vent d'Est ou de Sud-Est, qu'elles obscurcissent l'air dans le temps le plus serein et dévorent tout le blé du pays.

Elles déposent en automne chacune deux ou trois cents œufs, et meurent peu de temps après ; mais ces œufs venant à éclore le printemps suivant, ils produisent un si grand nombre de *sauterelles*, qu'elles font beaucoup plus de mal qu'auparavant, à moins qu'il ne survienne des pluies qui détruisent les œufs et les insectes, ou qu'il ne s'éleve un grand vent du Nord ou Nord-Est qui les chasse dans le Pont-Euxin. Les cochons du pays et les oiseaux aiment fort ces œufs, ils en dévorent une grande quantité et contribuent par-là à en purger la terre, qui est tellement infestée de ces insectes, qu'ils entrent dans les maisons, s'insinuent dans les lits, tombent sur les tables et dans les mets en si grand nombre qu'il est difficile de n'en pas avaler. Lorsqu'ils se reposent sur terre pendant la nuit, ils la couvrent de l'épaisseur de trois ou quatre pouces, et si une roue de voiture vient à passer sur eux, il en résulte une puanteur insupportable. Mais, pour ne pas fatiguer le Lecteur par le récit de tant de désastres, nous nous contenterons d'ajouter le témoignage de deux Historiens modernes très-dignes de foi.

Mézerai, après avoir exposé les tristes effets d'une tempête extraordinaire, qui sous *Louis XIII* s'étoit fait sentir au mois de Janvier 1613, dit que quelque grande que fût la perte causée par ces vents et par ces tonnerres, elle n'approcha pas néanmoins du dégât que les *sauterelles* firent dans la campagne d'Arles en Provence vers le mois de Mai ; il s'engendra une si grande quantité de ces insectes dans ce pays, qu'en

moins de sept ou huit heures elles rongerent jusqu'à la racine des herbes ou des grains dans l'espace de plus de quinze mille arpens de terre ; elles pénétrerent jusque dans les greniers et dans les granges, et consommerent tous les grains qui y étoient. Quand ces *sauterelles* s'attroupoient et s'élevoient en l'air, ces armées formidables portées par les vents formoient, les ailes étendues et se touchant de très-près, une espece de nuage qui déroboit l'éclat du soleil. Dès qu'elles eurent ravagé tout le territoire voisin d'Arles, elles passerent le Rhône et vinrent à Tarascon et à Beaucaire, et ne trouvant plus de blé sur pied, elles ravagerent les herbes potageres et les luzernes qu'on avoit semées. De là elles allerent à Bourbon, à Valabergues, à Monfrin et à Aramon, où elles firent le même dégât ; enfin elles furent mangées par des oiseaux, etc. : celles qui dans leur fuite tumultueuse échapperent, formerent dans la terre et principalement dans les lieux sablonneux une espece de tuyau semblable à un étui rempli d'une quantité d'œufs telle, que tout le pays en auroit été désolé, si on les eût laissé éclore ; mais par les ordres que donnerent sagement les Consuls des villes d'Arles, de Beaucaire et de Tarascon, on en fut délivré en peu de temps. On en ramassa plus de trois mille quintaux qui furent enterrés ou jetés dans le Rhône, on les cherchoit, le fer et le feu à la main. On supputa ensuite le nombre d'individus que ces œufs auroient produits, et en en comptant seulement vingt-cinq par tuyau, on trouva qu'il y en avoit un million sept cent cinquante mille au quintal, ce qui auroit donné au total cinq cent cinquante mille millions de *sauterelles* qui seroient écloses l'année suivante.

Combien de fois, dit M. *Lesser*, dans sa *Théologie des Insectes*, les Laboureurs ne se trouvent-ils pas frustrés d'une abondante récolte par les dégâts des *sauterelles ?* Ces animaux voraces quittent souvent des pays éloignés, traversent les mers, se jettent par milliers sur des champs ensemencés, et enlevent en peu d'heures jusqu'à la moindre verdure. Les flammes et l'incendie le plus rapide ne produisent

pas de plus cruels désastres. M. *Lyonnet* cite à ce sujet un exemple mémorable, que l'on trouve dans l'Histoire de *Charles XII*, Roi de Suede. Son Historien rapporte que cet infortuné Prince fut très-incommodé dans la Bessarabie par une horrible quantité de *sauterelles* qui s'élevoient sur le Midi du côté de la mer, d'abord à petits flots, ensuite par grands nuages, qui en éclipsant le soleil, rendoient l'air sombre : elles voloient à la hauteur des hirondelles, jusqu'à ce qu'elles eussent trouvé un champ pour s'y jeter. Nous en rencontrions, dit-il, souvent sur le chemin, d'où elles s'élevoient avec un bruit semblable à celui d'une tempête : elles venoient ensuite fondre sur nous comme un orage, sans craindre d'être foulées aux pieds des chevaux. En s'élevant de terre elles nous couvroient le corps et le visage, au point de nous aveugler. Par-tout où ces insectes se reposoient, ils y détruisoient tout, jusqu'à faire d'une belle prairie verdoyante une terre aride et sablonneuse. On ne sauroit jamais croire que de si petits animaux pussent passer la mer, si l'expérience n'en avoit pas convaincu très-souvent les habitans de ces contrées, chez qui, dit-on, ils rongent jusqu'aux portes mêmes des maisons. Ces insectes dont l'apparition est subite, qui consomment en peu de temps les vivres dans les lieux sur lesquels ils fondent, et qui sont forcés de se porter ailleurs pour y chercher de la pâture, ont donc la faculté de faire de longs voyages en volant : cependant d'après la conformation de leurs ailes, ce ne sont que des insectes voiliers : ils voyagent à la faveur du vent, dont ils sont le jouet, et qui les pousse malgré eux dans des lieux où ils trouvent la mort, quand il leur devient contraire. En effet, ces nuages formidables de *sauterelles*, selon le témoignage de tous ceux qui en parlent, sont apportés par certains vents, et on en est délivré par d'autres vents, qui les poussent dans la mer, dans des fleuves ou des lacs, ou les emportent au loin dans d'autres climats.

Les Auteurs nous ont laissé plusieurs recettes pour éloigner ou faire périr les *sauterelles*, mais nous ne croyons pas qu'on doive y ajouter foi. *Aldrovande*

avoue que trop souvent les ressources de l'esprit humain n'y servent de rien. Au reste les *sauterelles* s'entre-détruisent elles-mêmes, et les plus fortes dévorent les plus foibles. *Consultez* aussi le *Mémoire de M.* Gleditsch *sur les* sauterelles errantes *en Prusse*, dans les *Actes de l'Académie de Berlin*, *1750*.

Peuples qui se nourrissent de SAUTERELLES.

Qui croiroit qu'un animal aussi nuisible au genre humain, fût de quelque utilité ? Mais sur un sol ingrat, stérile, l'homme réduit à la misere fait usage de toutes sortes d'alimens. *Saint Jean-Baptiste* a mangé des *sauterelles* dans le désert. M. l'Abbé *Poiret* dit que les Mores, peu délicats sur le choix de leur nourriture, ne font point difficulté d'en manger. Dans les pays Orientaux on prépare ces insectes de différentes façons : les uns les font bouillir ; d'autres les font rôtir dans une terrine, où les jambes et les ailes se détachent, mais la tête et le corps deviennent rouges extérieurement, comme ceux des écrevisses, et leur chair qui passe pour être d'un goût excellent, devient blanche. Il y en a qui les font frire avec du beurre et de l'huile, et mariner avec du vinaigre, du sel et du poivre.

On nomme *Acridophages* les *mangeurs de sauterelles* ; il paroît cependant que cette nourriture est assez mal-saine, car les peuples qui en usent ne vivent pas long-temps. Quand, vers l'équinoxe du printemps, les vents du Midi et du Septentrion soufflent le plus chez les Ethiopiens voisins du désert, il y arrive une multitude innombrable de grosses *sauterelles* que ces peuples mangent en tout temps, en les salant ou en les accommodant d'une autre façon. Ces *acridophages*, pour les prendre, font du feu dans un lieu profond, qui jette beaucoup de fumée ; lorsque les *sauterelles* y veulent passer en volant, elles tombent aussi-tôt : ces pauvres habitans, dont la condition est misérable, les prennent avec beaucoup de soin et d'industrie. Après les avoir salées, ils les gardent et s'en servent comme d'une viande fort appétissante : ils ne mangent pas autre chose tant que dure la saison des *saurerelles*, car ils n'entretiennent point de

bétail et ne mangent point de poisson, étant fort éloignés de la mer. Ce sont des gens fort légers de corps, agiles à la course, de petite taille et d'une assez courte vie, puisque les plus vieux d'entre eux ne passent guere quarante ans. Quand ils approchent de cet âge, ils sont attaqués de la maladie pédiculaire; il sort, dit-on, de leur corps des *poux* d'une forme horrible, qui ont des ailes de différentes couleurs. Ces poux leur rongent l'estomac, les entrailles, tout le corps; et dévorés par cette vermine, ils meurent misérablement.

Dans les pays où l'on mange des *sauterelles*, on les porte régulièrement au marché, comme c'étoit autrefois la coutume à Athenes, dit *Aristophane*, et on les y vend comme l'on vend les oiseaux chez nous. Les *sauterelles* doivent aussi avoir été une nourriture connue dans la Judée, puisque *Moyse* avoit permis aux *Juifs* d'en manger de quatre sortes qui sont spécifiées dans le *Lévitique*. L'Auteur du *Dictionnaire des Animaux* dit qu'en Europe on ne connoît point ce ragoût, et que l'on se contente d'admirer la frugalité des Orientaux, sans vouloir les imiter. En effet il ne faut pas confondre avec les véritables *sauterelles*, de petits crustacées de la Manche, auxquels l'on a donné improprement le nom de *sauterelles marines*. Ces crustacées sont la *cigale de mer* et la *squille*; Voyez *ces mots*. Ce sont là les insectes ou vers crustacées que l'on prépare dans le pays d'Abbeville, de Saint-Valery et de Calais en Picardie, province de France où l'on en mange, et d'où l'on en envoie même à titre de présent à ses amis: elles sont rougeâtres étant bouillies dans de l'eau et du sel, c'est-à-dire marinées: on les vend aussi dans les rues pour le public; il s'en fait dans ces endroits une assez grande consommation sous le nom de *sauterelles*.

On assure que les véritables *sauterelles* prises en forme de fumigation, guérissent les rétentions d'urine, sur-tout dans les femmes: on les conseille aussi contre les vapeurs; pour cela on les fait sécher et pulvériser, et cette poudre se donne à la dose de douze à vingt grains dans quelque liqueur appropriée, comme

dans une décoction de turquette ou de pariétaire. *Linnæus* dit qu'en Suede les gens de la campagne font mordre les verrues de leurs mains à la grande *sauterelle verte*, qui en mordant dégorge sur la plaie une liqueur qui les corrode et les enleve.

SAUTERELLE-CHENILLE. *Goëdard* donne ce nom à une fausse *chenille* qui se plaît au sommet des ormes, dont elle mange les feuilles. Le froid lui cause la mort. Elle se fabrique une petite toile pour s'y loger et se métamorphoser en une nymphe qui devient mouche au bout de neuf mois. Dans l'état de fausse chenille elle s'élance d'une place à l'autre, comme une *sauterelle*.

SAUTERELLE DE MER. *Voyez* LANGOUSTE DE MER, ÉCREVISSE, et la fin de l'*article* SAUTERELLE.

SAUTERELLE-PUCE. Nom donné improprement à un insecte sans dents, espece de *procigale*, mais qui a, comme les *cigales*, une trompe ou un aiguillon terminé en pointe et couché sur la poitrine. On le trouve, dit *Swammerdam*, caché sous l'écume qui se forme sur la surface de toutes sortes de plantes; mais l'insecte forme lui-même dans l'état de larve cette écume. *Voyez* ce qui en est dit à l'*article* ÉCUME PRINTANIERE.

SAUTEUR. *Voyez* ALTISE.

SAUTEUR A LA POITRINE. *Voyez* FAMOCANTRATON.

SAUTEUR DES ROCHERS. *Voyez* KLIPPSPRINGER.

SAUTEUR, *Cyprinus gonorynchus*, Linn., Gronov. Poisson du genre du *Cyprin*; il se trouve au cap de Bonne-Espérance. Suivant *Gronovius*, sa tête est petite et garnie de très-petites écailles tuilées; le museau, droit, alongé, un peu anguleux sur son contour; l'ouverture de la gueule, étroite: les yeux sont ouverts, et leurs prunelles petites; les opercules, très-écailleux, et leur membrane qui n'a que trois petits rayons, est couverte par la peau commune de la tête; le tronc est arrondi en dessus et en dessous, aplati par les côtés; les lignes latérales sont très-visibles; les écailles du corps, comme celles de la tête: la nageoire dorsale a douze rayons, dont le troisieme est très-long; les pectorales, qui sont en forme de fer de lance, en ont chacune dix; celles de

l'abdomen, neuf; celle de l'anus en a huit; celle de la queue, qui est large, légérement échancrée, en a dix-huit : toutes ces nageoires ont une tache noirâtre. On ignore la couleur de la robe.

SAUTEUR DE LA CAROLINE ou POISSON VERT DE LA VIRGINIE, *Gasterosteus saltatrix*, Linn., Catesb. : en Anglois, *Skip jack*. Poisson du genre du *Gastré;* il se trouve à la Virginie et à la Caroline : il ressemble par son port à la perche, il est très-agile et saute souvent hors de l'eau : sa chair est assez estimée. Son œil est d'un jaune brillant; la gueule est large : *Catesby* dit que chaque mâchoire est garnie d'une rangée de dents; *Linnæus* dit que celle d'en haut en a deux rangées : les écailles sont petites, d'un éclat brillant, et qui tire sur le vert au sortir de l'eau : il a une espece de premiere nageoire dorsale qui offre huit piquans, que le poisson a la faculté d'abaisser et de les faire entrer dans une espece de canal; ces piquans sont réunis par une membrane très-déliée; la seconde dorsale et qui est la véritable, a vingt rayons; les pectorales en ont chacune seize; celles de l'abdomen, six, dont le premier est épineux; celle de la queue, qui est fourchue, en a vingt-sept.

SAUTEUSE, *Perca* (marina) *sectatrix*, Linn., Catesb. Poisson du genre du *Perségue;* il se trouve dans les mers de l'Amérique, sur-tout aux endroits où le climat est chaud. *Catesby* dit qu'il s'attache au gouvernail des vaisseaux qui traversent l'Océan Atlantique. C'est de sa constance à suivre les vaisseaux dans leur course la plus rapide, que lui est venu le nom de *sectatrix*. Ce poisson a environ cinq pouces de longueur : son corps est brun par dessus et marqué de grandes taches d'un jaune obscur; le ventre est rayé de gris sur un fond jaune; les yeux et les ouïes offrent un mélange de blanc, de jaune et de rouge : les deux nageoires dorsales semblent réunies au point de n'en faire qu'une; la partie antérieure de la nageoire de la queue a trois forts aiguillons; elle est fourchue, et son extrémité est d'une teinte rouge.

SAUVAGE,

SAUVAGE, *Ferus*. Nom donné à des animaux qui appartiennent à la vieille Nature, qui sont farouches, non apprivoisés, qui voyagent ou habitent des contrées peu fréquentées, même des asiles ignorés de l'homme destructeur.

Le nom de *sauvage* s'étend aussi à l'*homme* qui n'est point civilisé, *agrestis aut sylvestris*, ou qui vit errant dans les bois, et même aux plantes qui viennent sans culture. Il nous a plu d'appeler ainsi le *Hottentot*, le *Cafre*, le *Huron*, l'*Algonquin*, l'*Illinois*, le *Lapon*, l'*Islandois*, le *Morlaque*, etc. Ces humains parcourent des forêts, mais ils y errent à leur gré; toutes les parties leur en sont ouvertes. Ils veulent commander et disposer en maîtres partout où ils arrivent. Libres, sans idée de la propriété, sans envie, sans avarice, sans passions cruelles, ces individus sont en général doux et ont le calme de l'ame: ils vivent cependant en peuplades, s'entendent et ont l'art de se fabriquer eux-mêmes tout ce dont ils ont besoin; ils connoissent leurs patriotes, se font rarement la guerre, parce qu'ils sont assez heureux pour manquer de sujet pour se la faire, mais si on les attaque ils se défendent avec bravoure; en un mot, ils ont la raison et la perfectibilité. Il faut prendre garde de confondre l'espece de *singe* connue sous le nom de *orang-outang* ou *homme des bois*, avec l'*homme* proprement dit. *Voyez les articles* HOMME, HOMME SAUVAGE *et* ORANG-OUTANG.

SAUVAGEON, *Arbuscula sylvatica*. Nom donné à un petit arbre venu naturellement. On ente d'autres arbres sur les *sauvageons*; c'est ordinairement sur des *sauvageons d'amandier* ou de *cognassier*. Voyez *à l'article* ARBRE.

SAUVE-GARDE, *Lacerta* (*monitor*), *caudâ carinatâ, corpore mutico, maculis ocellatis*, Linn.; *Stellio salvator*, Laur. C'est un gros *lézard* de l'Amérique, et qui se trouve aussi dans les contrées chaudes des deux Continens: il est du premier genre. Mademoiselle *Mérian* dit qu'il devient grand comme un crocodile de dix ou douze pieds, et qu'elle lui a vu dévorer les œufs de différentes sortes d'oiseaux; il se nourrit de charognes, mais il n'attaque pas les

hommes, comme fait le crocodile. On le nomme *sauve-garde* (nom que *Linnæus* paroît avoir voulu rendre par l'épithete latine *monitor*, et dont voici l'origine), parce qu'on prétend que quand cet animal est sur le bord de l'eau et qu'il entend ou voit venir à lui un crocodile, il jette un cri de frayeur et prend aussi-tôt la fuite, en sorte que les hommes qui se baignent dans le voisinage sont avertis par ce cri de se dérober eux-mêmes au danger qui les menace; aussi les Indiens Espagnols l'appellent-ils *salvo-garda*. Lorsque la femelle du *sauve-garde* veut pondre ses œufs, elle creuse le sable sur le bord de quelque riviere, où elle les dépose pour les laisser éclore au soleil. Les Indiens mangent ces œufs, qui sont gros comme ceux d'une poule d'Inde, mais un peu plus longs. Cet animal est une espece d'amphibie, il vit également sur terre et dans l'eau; en sorte que quand il ne trouve point de charognes, il fait la guerre aux poissons, et au défaut de poisson, il vit de mouches et de fourmis. On le trouve plus communément à Surinam, où on l'appelle *tupinambis*. C'est le *galtabé* du Sénégal.

La couleur de ce *lézard* est d'un brun-noirâtre: il y a sur son museau des bandes alternativement blanches et noires: ses pieds sont mouchetés, ils ont chacun cinq doigts, tous onguiculés; son dos est orné de taches blanches et rondes qui le font paroître œillé, et qui sont disposées sur un grand nombre de lignes transversales; sur les côtés on voit d'autres taches qui, par leur disposition, forment une espece de dentelure: ses yeux sont assez grands et étincelans; l'endroit des oreilles est rougeâtre, bordé de blanc; sa langue, grande, large, fourchue et de couleur rousse; sa gueule, garnie de dents peu grandes et tranchantes.

SAUVE-TERRE. Marbre qui se tire d'un village qui porte ce nom, dans le comté de Comminges, et qui prend un fort beau poli: il est de différentes couleurs; le fond en est noir, avec des taches et des veines blanches et jaunes: on le nomme *bréche* à Paris.

SAUVE-VIE ou RUE DES MURAILLES ou DORADILLE DES MURS, *Asplenium dictum; Ruta muraria*, Linn.

1541 ; C. B. Pin. 356 ; Tourn. 541 ; *Salvia vitæ*, Adv., Lob. Icon. 811. Cette plante qui naît sur les rochers et les murailles, dans les fentes des vieux édifices, proche des fontaines, aux environs de Paris et ailleurs, est l'une des *capillaires ;* Voyez *ce mot.* Sa racine est vivace, chevelue, menue et noirâtre : ses feuilles sont longues de deux à quatre pouces ; le pétiole est commun, d'un vert-noirâtre en haut, rougeâtre en sa base, nu jusqu'à moitié, où il se divise et se décompose en rameaux courts, chargés de folioles cunéiformes, crénelées et semblables aux feuilles de la rue des jardins, d'une saveur acerbe ; ces feuilles sont couvertes sur le dos d'une poussiere fine, qui n'est autre chose qu'un amas de capsules sphériques, semblables à celles des capillaires ou à celles des fougeres. Cette plante ne périt point dans l'hiver ; elle est très-pectorale, convient dans les maladies du poumon, et est très-apéritive : elle a été appelée *salvia vitæ*, comme propre à conserver la vie.

SAXATILES. Les Ichtyologistes nomment ainsi certaines especes de poissons, tels que les *congres*, etc. qui se retirent dans les cavités des rochers ou se glissent sous de grosses pierres. Les pêcheurs emploient des crochets et autres instrumens semblables pour les faire sortir de leurs retraites et les prendre. En général la chair des *poissons saxatiles* est recherchée. L'épithete de *saxatiles* s'applique aussi à quelques *crustacées* et à des *reptiles* qui repairent dans les mêmes endroits indiqués ci-dessus.

SAXIFRAGE ou ROMPT-PIERRE, *Saxifraga*. Plante dont on distingue beaucoup d'especes. Nous citerons dans cet article celles qui sont usitées en Médecine ; savoir :

1.° La SAXIFRAGE BLANCHE, *Saxifraga rotundifolia, alba*, C. B. Pin. 309 ; *Saxifraga radice granulosâ aut granulatâ*, Linn. 576. Elle croît aux lieux herbeux incultes, sur les montagnes, dans les vallées et dans les bois : sa racine jette plusieurs fibres, au haut desquelles sont attachés de petits tubercules gros comme des grains de coriandre, de couleur en partie rougeâtre et en partie blanchâtre, d'un goût

tirant sur l'amer : on les appelle vulgairement, mais improprement, *grains* ou *semences de saxifrage*. Cette racine pousse des feuilles arrondies ou réniformes, pétiolées, dentelées à leurs bords, ressemblantes un peu à celles du lierre terrestre, mais plus grosses et plus blanches : il s'éleve d'entre elles de petites tiges hautes d'environ un pied, grêles, rondes, tendres d'abord, ensuite ligneuses, velues, purpurines, rameuses, chargées de quelques feuilles sessiles, incisées ; ces tiges portent dans l'été en leurs sommités de petites fleurs à cinq feuilles, disposées en rose, de couleur blanche : à ces fleurs succedent des fruits arrondis, contenant dans deux loges des semences fort menues, longuettes et rousses. Cette plante est plus petite en toutes ses parties dans les terrains maigres qu'en d'autres : on remarque que ses feuilles et ses tiges se sechent peu après la fleur, les grains tuberculeux restant autour de la racine ; mais comme ils disparoissent aussi dans la suite, on doit être attentif à les cueillir à temps. L'infusion de cette *saxifrage*, faite dans le vin blanc ou dans l'eau, est apéritive et provoque les menstrues.

2.° La PETITE SAXIFRAGE ROUGE, *Saxifraga verna, annua, humilior ; Sedum tridactylites tectorum*, C. B. Pin. 285 ; *Saxifraga tetradactylites*, Linn. 578. Sa racine est simple ; sa tige, ordinairement unique, menue, un peu rameuse, rougeâtre, haute de quatre pouces : ses feuilles inférieures sont simples, oblongues, grasses, velues, gluantes au toucher, verdâtres, divisées en trois lobes et quelquefois en cinq segmens : les feuilles de la tige sont plus petites et plus découpées, épaisses : les fleurs naissent aux sommités de la tige ; elles sont ordinairement de couleur de pourpre clair, mais quelquefois blanches ; il leur succede des capsules séminales à deux cornes et arrondies : toute la plante est visqueuse ; elle croît abondamment sur les toits, sur les vieilles murailles, aux lieux déserts et secs ; elle fleurit en Mai, et sa semence ne tarde pas à suivre la fleur, puis elle se seche entiérement et disparoît pour le reste de l'année : elle devient plus ou moins grande et rouge, suivant le sol et son exposition au soleil. *Boyle*, dans son *Traité de*

l'utilité de la Philosophie expérimentale, donne l'infusion de cette plante dans de la biere, comme un spécifique contre la jaunisse ; et *Ray*, d'après le même Auteur, la recommande contre les écrouelles, en quelque état qu'elles soient. Aujourd'hui cette vertu est très-incertaine. Cette espece de *saxifrage* est annuelle.

3.° La SAXIFRAGE DORÉE ou DORINE ou l'HÉPATIQUE DORÉE, *Chrysosplenium foliis amplioribus auriculatis*, Tourn. 146 ; *Saxifraga aurea*, Dod. Pempt. 316 ; *et rotundifolia*, C. B. Pin. 309 ; *Chrysosplenium oppositifolium*, Linn. ; *Sedum palustre luteum, foliis subrotundis sessilibus*, Moris. Hist. 3, p. 477. Cette plante est le *cresson de roche* ou *doré* de l'Alsace, et l'*herbe de l'archamboucher* des environs de Bourmont en Lorraine. Elle croît dans les marais, aux bords des lieux humides, ombragés et mousseux : sa racine est longue, assez grosse, noueuse, rampante et blanchâtre, facile à rompre et fibreuse ; elle pousse de petites tiges hautes d'environ quatre pouces, carrées, velues, tendres, foibles et un peu rameuses, souvent couchées, revêtues de feuilles opposées et arrondies, pétiolées, dentelées, un peu velues et succulentes, d'un goût un peu styptique et amer ; aux sommités naissent en Avril de petites fleurs en rosette à quatre quartiers, et d'une belle couleur jaune-dorée et resplendissante : il leur succede des siliques à deux cornes qui renferment des semences brunâtres. Cette plante a le goût et les vertus de l'*hépatique commune* ; Voyez *ce mot*. On en prend en guise de thé. Les habitans de Strasbourg, de toute l'Alsace et de la Lorraine en font un grand usage. La *saxifrage dorée* se trouve abondamment dans ces deux provinces ; on la rencontre aussi dans des ravines en Auvergne, dans les Alpes et les Pyrenées. On peut consulter une *These sur le cresson doré*, soutenue il y a quelques années dans les *Ecoles de Médecine de l'Université de Strasbourg*.

On distingue aussi : La *dorine* à feuilles alternes des mêmes contrées, *Chrysosplenium alternifolium*, Linn. ; *Chrysosplenium foliis pediculis, oblongis, insidentibus*, Tourn. 146. Ses feuilles sont alternes, pétiolées,

réniformes, crénelées, d'un vert luisant, légérement velues : elle forme par ses feuilles et ses fleurs, des touffes bien garnies, et d'un beau vert mêlé d'un peu de jaune.

4.° La SAXIFRAGE DES ANGLOIS OU DES PRÉS, *Saxifraga umbellifera Anglorum, foliis latioribus, radice nigrâ, flore candido, silao similis*, J. B. 3, 171 ; *Peucedanum silaus*, Linn. 354 ; *Angelica pratensis, apii folio*, Tourn. 313. Quelques-uns lui donnent aussi le nom de *seseli des prés de Montpellier*. Sa racine est vivace, longue, grosse comme le doigt, ridée, brune en dehors, blanche en dedans, chevelue vers le haut, d'un goût aromatique et un peu âcre ; elle pousse des tiges hautes d'un à deux pieds, grosses, rondes, cannelées, verdâtres, un peu rameuses vers le sommet : les feuilles sont d'un vert-noirâtre, trois fois ailées ; les folioles, petites, lancéolées, linéaires : à l'extrémité des rameaux sont des ombelles de fleurs peu étendues, disposées en rose et d'un blanc tirant sur le jaunâtre ; elles sont succédées par des fruits composés de deux semences courtes, cannelées, rougeâtres, d'une odeur forte, agréable, et d'un goût aromatique et vineux. Cette plante qui croît dans les prés humides, est d'un usage très-familier chez les Anglois comme un puissant diurétique.

Il y a encore : La grande et la petite *pimprenelle-saxifrage*, autrement connue sous le nom de *bouquetine ;* nous en avons parlé au *mot* BOUCAGE : elles sont fort traçantes. On dit qu'aux environs de Fécamp, il croît en abondance sur les falaises une espece de *saxifrage :* la récolte en est périlleuse. Les paysans descendent dans ces précipices le long d'une corde attachée au sommet des montagnes et remontent après avoir fait provision de *saxifrage*, dont ils font usage dans les salaisons.

Le *saxifrage* de Sibérie et de la Chine, produit des fleurs qui ornent très-bien nos jardins.

La *saxifrage* pyramidale est la *joubarbe pyramidale*. Voyez à la suite de l'*article* JOUBARBE.

SAYACOU. *Voyez* SYACOU.

SCABIEUSE, *Scabiosa*. Plante dont on distingue beaucoup d'especes. Nous décrirons plus particuliè-

rement ici les deux especes qui sont d'un usage familier en Médecine ; savoir :

1.° La SCABIEUSE ORDINAIRE DES PRÉS ET DES CHAMPS, *Scabiosa pratensis hirsuta, quæ Officinarum*, C. B. Pin. 269 ; *Scabiosa arvensis*, Linn. 143 ; *sive segetalis*, Tabern. Icon. 159. Elle croît presque partout dans les blés, dans les champs et les prés ; sa racine est droite, longue et vivace ; elle pousse des feuilles oblongues, lanugineuses, laciniées par les côtés : il s'éleve d'entre elles des tiges à la hauteur de deux ou trois pieds, un peu rameuses, rondes, velues, creuses, revêtues de quelques feuilles opposées : les sommités des tiges soutiennent des fleurs divisées en bouquets ronds, portés sur des pédicules longs et grêles, et composés de fleurons inégaux, de couleur bleuâtre : à ces fleurs succedent des têtes verdâtres, écailleuses, composées de capsules qui contiennent chacune une semence oblongue, surmontée d'une couronne. Cette plante fleurit en Juin et Juillet, elle est d'une saveur amere : on l'estime alexitere, sudorifique, apéritive et vulnéraire. Les Apothicaires en tiennent une eau distillée, qui est au nombre des quatre cordiales ; elle convient dans les fievres malignes et pour faciliter l'expectoration : les fleurs en infusion théiforme, sont aussi très-efficaces dans les toux opiniâtres. La plante appliquée extérieurement, guérit la gale.

2.° La SCABIEUSE DES BOIS ou SUCCISE, ou le MORS DU DIABLE, *Succisa sive Morsus Diaboli*, J. B. 3, 11 ; Dod. Pempt. 124 ; *Scabiosa folio integro hirsuto*, Tourn. 466 ; *Scabiosa succisa*, Linn. 142. Elle croît aux lieux incultes, dans les prés et les pâturages, dans les bois sablonneux un peu humides : sa racine est vivace aussi, grosse comme le doigt, courte, fibreuse et comme rongée dans le milieu ; elle pousse des feuilles oblongues et pointues, semblables à celles de la *scabieuse* ordinaire, mais entieres, légérement crénelées en leurs bords, plus vertes en dessus qu'en dessous, rudes et attachées à de longues queues. Il s'éleve d'entre elles, sur l'arriere-saison, plusieurs tiges à la hauteur d'environ deux pieds, rondes, rougeâtres, rameuses, garnies de deux petites

feuilles à chaque jointure, et qui portent en leurs sommités des fleurs semblables aux précédentes, mais plus ramassées en tête, de couleur bleue ou purpurine, suivies de plusieurs semences rondes et cannelées. Cette plante fleurit vers l'automne. Ses feuilles sont sur-tout d'usage prises en décoction ; elles sont ameres et un peu astringentes : on lui attribue les mêmes vertus qu'à la précédente, et particuliérement pour les inflammations de la gorge et les ulceres internes.

On distingue encore : La *scabieuse* de montagne, *Jacea scabiosa ; Centaurea scabiosa*, Linn. 1291. On cultive dans les jardins une *scabieuse* originaire des Indes ; *Linnæus* l'a désignée ainsi : *Scabiosa atro-purpurea*, 144. Elle est annuelle : sa tige est haute de deux à trois pieds, droite, branchue ; ses feuilles sont composées de folioles arrangées de chaque côté en forme d'ailes et déchiquetées ; la fleur est d'un noir-pourpre ; les fleurons sont à cinq découpures ; les antheres, blanches.

Il y a : La *scabieuse* étoilée, *Scabiosa stellata*, Linn. 144. Ses fleurs sont blanches, terminales ; ses semences, ramassées en une tête globuleuse, chacune formant une aigrette membraneuse, seche et luisante, sur laquelle on observe une étoile noirâtre. On la cultive aussi dans les jardins : elle est annuelle.

SCADICACALLI. Arbrisseau du Malabar, qui paroit être l'*euphorbier* des Anciens. *Voyez* EUPHORBE.

SCALATA ou ESCALIER. Coquille univalve de la famille des *Vis*, (quelques Naturalistes la placent avec raison parmi les *tuyaux de mer* des Indes) : elle est des plus rares en Europe. Sa ressemblance avec un *escalier tournant*, lui a fait donner le nom Italien de *scalata*. M. *d'Argenville* décrit cette coquille, et dit que sept spirales, qui font autant d'orbes, coupent toute sa figure pyramidale ; que la derniere revient en cornet vers la bouche ovale, dont elle forme le bourrelet. Ces spirales en orbes qui se surmontent réguliérement les unes les autres en forme de vis conique, sont revêtues extérieurement et à distance égale, d'anneaux ou de côtes très-minces, saillantes et très-blanches, sur un fond d'un blanc sale : elles

sont séparées par un petit jour les unes des autres, d'une maniere assez sensible, sur-tout celles d'en bas, dont les dernieres côtes se réunissent en un point vers le bord de sa bouche : ce sont des anneaux ou des cordelettes détachées, qui ont toujours une liaison avec le fond de la coquille. Ce qui fait la rareté de la *scalata*, c'est que les Indiens la conservent parmi leurs bijoux les plus précieux; on dit que leurs femmes la suspendent à leur cou : leur passion pour cette coquille et leur vanité nous la font payer cher. Il faut, dit M. *d'Argenville* qui possédoit cette coquille, que la *scalata* ait plus d'un pouce de haut pour être réputée belle, parce qu'il n'y a rien de si commun que les petites, qui se trouvent dans le golfe Adriatique. Celles-ci sont les fausses *scalata* : Voyez ESCALIER. On trouve aussi cette coquille dans les Cabinets du premier ordre à Paris, et sur-tout en Hollande, où nous en avons vu deux dans le seul Cabinet du *Stathouder*. Celle que l'on voit actuellement dans le Cabinet du Château de Chantilly, est peut-être la plus grande qui soit connue; ses spires sont de neuf orbes.

SCAMMONÉE, *Scammonium*. C'est un suc concret, résineux, gommeux et très-purgatif : on en trouve de deux sortes dans les boutiques; savoir, la *scammonée d'Alep* et celle de *Smyrne*.

1.° La *scammonée d'Alep* est légere et friable : quand on la brise, elle est d'un gris-brunâtre et brillant, presque entiérement opaque : lorsqu'on la manie ou qu'on la frotte, elle se change en une poudre blanchâtre ou grise; elle a un goût amer, avec une certaine acrimonie et une odeur vapide. On l'apporte d'Alep, ou de Saint-Jean-d'Acre, qui est l'endroit où on la recueille.

2.° La *scammonée de Smyrne* est noirâtre, plus compacte et plus pesante à volume égal, que celle d'Alep. On l'apporte à Smyrne d'une ville de Galatie, appelée présentement *Cuté*, et de la ville de Cogni, dans la province de Lycaonie ou de Cappadoce, près du mont Taurus, où l'on en fait une récolte abondante; mais on préfere la *scammonée d'Alep*, et on choisit celle qui est brillante, facile à casser, et

très-aisée à réduire en poudre, qui est presque insipide sur la langue, et qui arrosée d'un peu de salive, ou de quelque autre liqueur aqueuse, devient laiteuse, ou, pour parler le langage des Droguistes, fait l'*œil de perdrix*.

Il y a une autre espece de *scammonée* qu'on appelle *scammonée bâtarde* ou *inférieure*, et que quelques Colporteurs Juifs vendent quelquefois dans nos ports; ce n'est souvent qu'un composé de sucs de différentes plantes laiteuses, incorporés avec de la cendre, du jalap, etc. Heureusement qu'on ne trouve plus guere de cette mauvaise drogue, dont la composition lucrative est des plus criminelles.

La plante qui produit ce suc purgatif, s'appelle SCAMMONÉE DE SYRIE, *Convolvulus Syriacus*. Sa racine est épaisse, de la forme de celle de la bryone, charnue, blanchâtre en dedans, brune en dehors, fibreuse et empreinte d'un suc laiteux : elle pousse des tiges grêles, de trois coudées de longueur, sarmenteuses et qui grimpent autour des plantes voisines; les feuilles qui sont alternes et vertes, ressemblent à celles du petit liseron; elles sont triangulaires, lisses, ayant la base taillée en forme de fleche : de leurs aisselles naissent des fleurs en cloches, blanchâtres, tirant sur le purpurin; elles sont suivies par des capsules pointues, remplies de graines noirâtres et anguleuses.

Cette plante croît en Syrie, autour d'Alep, et elle se plaît dans un terrain gras. M. *Russel* en a donné une bonne figure dans les *Transactions Philosophiques*. L'illustre *Tournefort* a observé une espece de *convolvulus* hérissé de poils, dans les campagnes de Mysie, entre le Mont Olympe et le Sipyle, et même auprès de Smyrne, et dans les isles de Lesbos et de Samos, où l'on recueille encore aujourd'hui un suc concret qui est bien au-dessous de la *scammonée de Syrie* et *de Judée*. Ainsi M. *de Tournefort* nous porte en quelque sorte à croire que la *scammonée* des boutiques vient de plantes au moins de différentes especes, si elles ne sont pas différentes pour le genre; que celle de Syrie ou d'Alep vient de la plante appelée *Scammonia folio glabro*, *scammonée à feuilles*

lisses; et celle de Smyrne, de la plante appelée *Scammonia folio hirsuto.*

Nous remarquerons cependant que le Consul Anglois (M. *Sherard*), qui a demeuré à Smyrne pendant treize ans, prétend qu'on ne retire plus le suc de ce *convolvulus* hérissé, parce que celui qui a les feuilles lisses croît en si grande abondance, qu'il suffit seul pour préparer toute la *scammonée* dont on se sert : on choisit sur-tout, dit-il, celle qui croît sur le penchant de la montagne qui est au-dessous de la forteresse de Smyrne. On découvre la racine en écartant un peu la terre; on la coupe, et on met sous l'incision, des coquilles de moule pour recevoir le suc laiteux qui en découle, et que l'on fait sécher pour le conserver. Cette *scammonée* ainsi récoltée est réservée pour les habitans du pays, et l'on n'en donne aux étrangers qu'à titre de présent : elle est à demi-transparente, blanche, jaunâtre, et sans aucune mauvaise odeur.

Voici les différentes manieres de recueillir la *scammonée* du commerce, et ce qui lui donne différentes formes et couleurs. On coupe la tête de la racine; on se sert d'un couteau pour y faire un creux hémisphérique, afin que le suc s'y rende, et on le ramasse ensuite avec des coquilles. D'autres font des creux dans la terre; ils y mettent des feuilles de noyer sur lesquelles le suc tombe, et on le retire lorsqu'il est sec. D'autres coupent la partie de la racine qui s'éleve au-dessus de la terre, et elle donne tous les jours un suc que l'on ramasse pour le faire sécher : on arrache ensuite toute la racine, et après l'avoir coupée par tranches, l'on en exprime un suc laiteux, que l'on fait sécher à un feu doux ou au soleil : on en fait quelquefois des pastilles, sur lesquelles on imprime un cachet; leur couleur est grisâtre et souvent brunâtre. D'autres enfin tirent le suc des feuilles, des tiges et des racines pilées, puis font dessécher ce suc, et en font de petites masses d'un noir-verdâtre et d'une mauvaise odeur.

La *scammonée* est efficace et très-active : on s'en sert pour purger les humeurs bilieuses et séreuses. On doit se méfier de ce remede, qui est souvent si

altéré, que pris en grande dose il est sans effet; d'autres fois il est sans mélange, et prise à petite dose, il excite une superpurgation, des nausées, une inflammation qui excite une soif insatiable, la fievre et la dyssenterie. On doit toujours l'associer à quelqu'autre purgatif, et n'en prendre guere plus de douze grains, quand elle est bien résineuse comme celle d'Alep. Les Apothicaires appellent la *scammonée* qui est en poudre, *diagrede*. C'est la base de la *poudre de tribus* ou *cornachine*.

La *scammonée* entre dans quantité de compositions galéniques. C'est à l'industrie des Chimistes que l'on est redevable de la teinture et de l'extrait résineux de la *scammonée*, ce que l'on appelle improprement *magistere*.

SCAMMONÉE D'ALLEMAGNE. *Voyez* LISERON (grand).

SCAMMONÉE D'AMÉRIQUE. *Voyez à l'article* MÉCHOACAN.

SCAMMONÉE JAUNE. C'est la *gomme-gutte*, Voyez *ce mot*.

SCAMMONÉE DE MONTPELLIER, *Cynanchum Monspeliacum*, Linn.; *Periploca Monspeliaca, foliis rotundioribus*, Tourn. 93; *Scammonea Monspeliaca, etc.* Bauh. Pin. 294. Plante qui croît dans les lieux maritimes, près de Montpellier, de Narbonne et en Espagne. Ses racines fibrées et serpentantes en terre, poussent plusieurs tiges sarmenteuses, longues, dures, cependant flexibles, articulées et s'entortillant autour des arbres voisins; elles rendent un suc laiteux quand on les rompt: ses feuilles sont opposées, pétiolées, cordiformes, glabres, molles, et d'un vert-cendré; ses fleurs qui naissent aux aisselles des feuilles, sont en cloche, dont le limbe est ouvert en étoile, blanchâtres, quelquefois velues et purpurines en leur partie supérieure, d'un vert-jannâtre et sans poil en leur partie inférieure; elles sont disposées en corymbes ombelliformes, solitaires et pédunculés: le pistil de chaque fleur devient un fruit composé de deux follicules un peu courbées, lesquelles s'ouvrent d'elles-mêmes par la maturité; alors elles laissent paroître une matiere floconée, comme lanugineuse, dans

laquelle on trouve des semences à aigrettes. On prétend que cette plante est un poison pour les quadrupedes : on l'estime résolutive, appliquée extérieurement. Cette espece de *cynanque* fournit un suc, qui épaissi par la cuisson devient noirâtre, et ressemble beaucoup à la vraie *scammonée de Syrie*, tant par sa couleur que par sa vertu purgative, qui est néanmoins plus foible.

SCANDEBEC ou BRULEBEC. *Rondelet* donne ce nom à une espece d'*huître* dont la chair a le goût piquant, salé, quelquefois amer et désagréable, mais qui échauffe la bouche : elle a la coquille crêpée et contournée en dehors, jaunâtre en quelques endroits, rouge en d'autres, et d'un blanc poli en dedans. *Rondelet* croit que c'est la même coquille que l'*huître sauvage des Grecs*.

SCARABÉE, *Scarabæus*. Les *scarabées* forment une des plus nombreuses classes d'insectes : cette classe présente une diversité prodigieuse pour les grandeurs, les couleurs, les formes en général, et la structure de certaines parties propres à chacun des insectes qui la composent.

La collection de ces insectes forme un tableau de la Nature des plus curieux, des plus frappans et qui arrête les yeux : on la voit sur-tout dans une des salles du Cabinet du Jardin du Roi, et dans une de celui de Chantilly.

Parmi ces insectes le plus grand nombre ne sont que curieux, tel est l'*arlequin de Cayenne ;* mais il y en a aussi quelques-uns qui nous sont d'une grande utilité, soit dans la Médecine, soit dans les Arts.

On comprend communément sous le nom de *scarabée*, des insectes dont les ailes membraneuses sont renfermées sous des étuis écailleux et solides. Ils sont de la classe des *Coléopteres*.

Cette classe immense a été différemment divisée par les Auteurs : les Modernes qui ont donné une autre dénomination à cette classe, ont restreint le nom de *scarabée* à l'un des genres qu'elle renferme. Suivant l'*Histoire abrégée des Insectes des environs de Paris*, le caractere essentiel du genre des *scarabées*, c'est d'avoir les antennes en masse, c'est-à-dire

terminées par un bouton. Cette masse ou extrémité est composée de plusieurs lames ou feuillets, que l'insecte peut resserrer ou ouvrir à peu près comme les feuillets d'un éventail ; tel est le *hanneton*.

Un autre caractere est d'avoir entre leurs étuis à leur origine une petite partie triangulaire qu'on peut appeler l'*écusson*. Dans le même ouvrage on divise le genre des *scarabées* en deux familles, suivant le nombre des feuillets qui composent la masse des antennes. Dans la premiere famille sont les *scarabées* qui ont sept feuillets aux antennes ; cette famille est la moins nombreuse : la seconde renferme tous les autres qui ont seulement trois feuillets aux antennes.

Le caractere de la famille des *escarbots*, est d'avoir les antennes en masse, mais point divisées en feuillets comme dans les *scarabées*, ni perfoliées comme dans les *dermestes*, mais solides et composées d'une seule masse. Ces boutons paroissent composés de plusieurs anneaux fortement serrés les uns contre les autres, et qui ont à leur surface de petits points lisses et brillans : de plus, les antennes des *escarbots* sont coudées et forment un angle dans leur milieu. Un autre caractere, mais qui n'est qu'accessoire, c'est la maniere dont ils tiennent souvent leur tête renfoncée dans leur corselet, de façon qu'on les croiroit décapités, et qu'on n'apperçoit tout au plus que leurs mâchoires, qui sont grandes et saillantes. *Voyez* ESCARBOT. Les jambes des *scarabées* sont garnies de pointes écailleuses, en forme d'épines ou de dentelures.

Tous les *scarabées* ou tous les *coléopteres* (ces mots sont synonymes dans le reste de cet article), ont été originairement dans l'état de *larves* ou de vers, dont les uns habitent dans les bouses de vache et autres excrémens des animaux, les autres au fond des eaux claires ou bourbeuses, d'autres dans les feuilles des arbres, d'autres dans la terre, et ceux-ci font grand tort aux racines des plantes et des arbres dont ils se nourrissent. C'est dans ces divers endroits que ces especes de vers croissent, se nourrissent, subissent des métamorphoses qui leur sont communes avec plusieurs insectes, se changent en nymphes et

deviennent ensuite des *scarabées*. Comme ces insectes ont plusieurs parties semblables à celles des autres insectes, telles que les *stigmates*, les *yeux à réseau*, et qu'ils passent par l'état de *nymphe*, Voyez sur tous ces objets, l'*article* INSECTE *et celui de* NYMPHE.

Une des choses les plus remarquables dans les *scarabées*, c'est que leurs os, ou cette substance analogue à la corne qui leur en tient lieu, se trouvent, ainsi que dans les coquillages, au dehors, et couvrent leur chair; au lieu que dans les grands animaux qui ont du sang, les os sont toujours cachés sous la chair; mais les muscles de ces insectes ont la même structure que celle qu'a découvert *Stenon* dans les muscles des animaux qui ont du sang. Cette structure est sur-tout admirable dans les muscles des pieds des *sauterelles*, dont la force est telle que cet animal peut sauter en l'air à une distance deux cents fois plus grande que celle de son corps : *Voyez* SAUTERELLE.

On peut voir l'histoire de diverses especes de *scarabées* sous les noms les plus communs, par lesquels les différens genres sont connus. Plusieurs d'entre eux présentent des faits fort curieux. *Voyez les mots* CERF-VOLANT, HANNETON, ESCARBOT, RHINOCÉROS ou MOINE, FOUILLE-MERDE ou PILLULAIRE, ESCARBOT ONCTUEUX ou PROSCARABÉE, DERMESTES ou SCARABÉES DISSÉQUEURS, CHRYSOMELE, CHARENÇON, CAPRICORNE, CICINDELE, COURTILLIERE, BUPRESTE, CANTHARIDE, FOULON, MOUCHE CORNUE, etc. Il y a un *scarabée* remarquable par une singularité qui lui est particuliere; il a une queue en forme d'aiguillon.

SCARABÉE AQUATIQUE (grand). C'est le plus grand des *scarabées aquatiques*, il se trouve assez fréquemment dans les étangs : il est long d'un pouce et demi, de couleur olivâtre et foncée : il a trois pattes de chaque côté; les deux dernieres paires sont garnies de barbes qui font l'effet de rames, et donnent à l'insecte une grande facilité à nager : chacune des pattes est garnie de deux éperons : on distingue le mâle d'avec la femelle par deux plaques écailleuses qu'il a aux pattes de devant, et qui manquent

à la femelle. Peut-être ces pattes leur servent-elles pour mieux tenir leurs femelles dans le temps de l'accouplement. Ces especes de *scarabées* sont sur-tout remarquables par une espece d'arête qui est sous leur corselet, et qui se termine en pointe : leur tête est armée de deux dents aiguës. C'est un *dytique* : Voyez *ce mot* et *celui d'*HYDROPHILE.

L'histoire de cet insecte présente un phénomene assez curieux. La premiere forme de ce *scarabée* est d'abord celle d'un ver : on croit qu'il vient du ver que l'on nomme *ver assassin*, ainsi nommé de sa voracité, il ne se nourrit que d'animaux aquatiques, tels que *griottes*, *agrouelles*, *limas*, etc. Ce ver qui a six pattes velues, peut avoir deux pouces de longueur ; sa queue est hérissée de poils, qui lui servent comme de gouvernail pour diriger avec certitude ses mouvemens en nageant. Il respire l'air aussi par cette partie postérieure, ainsi que grand nombre d'insectes aquatiques.

Ce *ver assassin* est armé de deux dents creuses et si transparentes, que l'on voit à travers couler le sang du ver qu'il suce, et qui, à l'aide de ces tuyaux aspirans, est porté dans la bouche et de là à l'estomac : on voit quelquefois monter avec le sang de petites bulles d'air. Ce ver voit très-bien dans l'eau moyennant douze yeux noirs immobiles, placés sur sa tête ; dès qu'il apperçoit sa proie, il nage du côté où elle est et s'en saisit avec ses dents redoutables. On remarque à sa tête six soies ou barbes articulées, dont quatre sont placées entre les dents en dessous ; les autres qu'on peut regarder comme des antennes, sont des deux côtés de la partie supérieure de la tête. Cet insecte aquatique est dur comme un crustacée : il a de chaque côté du corps six stigmates. Après s'être nourri de sang et de carnage, et être parvenu à son dernier période d'accroissement, il sort de l'eau, entre en terre, s'y fait une loge sphérique, où il se change en nymphe ; de l'état de nymphe il passe à l'état de grand *scarabée*, et paroît tel que nous l'avons décrit : il retourne dans les eaux, son premier élément, et travaille à se reproduire. (L'industrie des animaux a pour principal

objet

objet la conservation et la multiplication de l'espece.) Il file alors sur les eaux une coque de soie, dont la forme approche de celle d'un sphéroïde aplati, dont on auroit emporté un segment. De l'extrémité supérieure de l'endroit où le segment paroît emporté, s'élève une espece de corne solide, composée, de même que la face aplatie de la coque, d'une soie brune, en sorte que cette coque a l'air d'un bonnet de hussard; c'est là le berceau flottant qui porte la nouvelle famille : aussi-tôt que les petits sont éclos, ils y font une ouverture et se jettent à l'eau. On peut voir la figure de ces diverses métamorphoses dans la planche du premier volume de la *Théologie des Insectes*, qui nous a fourni une partie de cette histoire.

SCARABÉE AQUATIQUE (petit). Ce très-petit *scarabée aquatique* est d'un beau noir; on le nomme vulgairement *puce d'eau* : lorsqu'il plonge dans l'eau, il fait introduire et renferme adroitement dans sa queue une petite bulle d'air, qui sert à le rendre plus léger, à lui donner la facilité de nager dans l'eau à diverses hauteurs, et de s'élever du fond à la superficie. *Voyez l'article* MONOCLE.

SCARABÉES de l'isle de Cayenne. Cette isle fournit plusieurs especes de *scarabées*, dont quelques-uns sont très-beaux. Un des plus remarquables est celui qu'on nomme le *ravet*. Cet insecte qui est une *blatte*, a une odeur insupportable; il se glisse entre les bois des armoires, où il vole et dépose des milliers de petits œufs semblables à des grains de moutarde. Ces animaux rongent le pain, s'abreuvent du vin qu'ils trouvent, se glissent dans les confitures et les infectent de leur puanteur. *Voyez* RAVET.

Il y a une véritable espece de *scarabée* ou de *bupreste*, que l'on nomme *grosse mouche luisante* ou *à feu*. Les Sauvages de la Guiane se parent ordinairement des ailes de cet insecte, sur-tout les Indiennes, qui en font des pendans d'oreilles qu'elles mettent les jours de fêtes.

On y voit aussi une autre espece d'insecte qu'ils nomment *poyou*, et qu'en François on appelle *mouche à feu* : ces insectes paroissent la nuit comme des

étincelles de feu ; ils ne luisent guere, dit-on, que dans les temps de pluie. *Voyez l'article* MOUCHE LUISANTE.

SCARABÉE DES LIS. Cet insecte vient d'un ver qui est mis, par M. *de Réaumur*, au rang des *teignes* : Voyez TEIGNE DE LIS *et* CRIOCERE.

SCARABÉE A UNE CORNE ou MONOCÉROS. *Swammerdam*, ce grand Observateur, a donné une anatomie exacte des parties de ce *scarabée* : il a développé avec tout l'art possible la structure et le mécanisme de toutes ses parties, qui pour la plupart sont communes aux autres *scarabées* ; il a fait une comparaison de la structure du ver, et de celle de l'insecte dans l'état de *scarabée*.

Le *scarabée-monocéros* mâle se distingue très-aisément de la femelle, même dans l'état de nymphe, par une corne proéminente au-dessus de la tête des mâles, et qui manque aux femelles : d'ailleurs le *scarabée* mâle a le corps plus petit que la femelle ; il a encore deux antennes plus longues, terminées par un bouton, qui, lorsque l'animal vole, s'épanouit en plusieurs feuillets. On donne aussi à cet insecte, à cause de sa corne, le nom de *rhinocéros* ; quelques Auteurs l'appellent le *moine* et *nasicorne*.

D'après l'examen que *Swammerdam* a fait avec sa sagacité ordinaire, des yeux de ces insectes comparés à ceux des abeilles, celles-ci doivent mieux voir de jour que de nuit ; au lieu que les *scarabées* doivent mieux distinguer les objets la nuit que le jour.

La corne du *scarabée-monocéros* est d'une substance écailleuse, et si forte qu'on peut s'en servir pour percer le bois le plus compacte : elle est recourbée en arriere, de sorte qu'elle regarde le corselet ; sa surface est très-polie. On observe sur la corne quelques petites cavités. Dans la nymphe cette corne est membraneuse et comme remplie d'une liqueur aqueuse, mais elle s'affermit. On peut la regarder comme une expansion du crâne, car elle sort en effet de cette partie du crâne sous laquelle se trouve le cerveau : elle est creuse à l'intérieur ; sa cavité ne contient autre chose que des vésicules pneumatiques et des trachées aériennes en grand nombre, lesquelles pénetrent

même dans la substance dure ; ce qui la rend d'autant plus légère et moins incommode à l'animal.

Swammerdam a dévoilé aussi la structure de la verge de cet insecte, de ses testicules et de ses vésicules séminales, ainsi que la vulve, la matrice et l'ovaire de la femelle. Quel travail pour l'Anatomiste ! quelle merveille dans ces organes !

Le Chevalier *Sloane* parle d'un *scarabée-monocéros* noir, *Scarabæus major, niger, tricornis.* Indépendamment de la corne sur la tête, lisse et recourbée en arriere, il en a encore deux autres terminées en pointe et situées aux deux côtés du corselet. *Nicolson* fait mention d'un *scarabée-monocéros* de Saint-Domingue. Il dit qu'on assure dans le pays, que ce *monocéros* est l'insecte qui provient par la métamorphose du *ver palmiste*, dont les habitans se régalent. Le *monocéros* de Saint-Domingue est parfaitement noir ; le dessus de son corps est lisse ; le ventre, garni de poils roux : sa longueur est de vingt lignes, et sa largeur l'est de neuf : sa tête est terminée carrément : les antennes sont composées de sept anneaux terminés par trois feuillets d'égale grandeur, ovales, fort minces, transparens ; la partie qui sert de base aux anneaux est couverte de poils : la corne est tronquée à son extrémité, adhérente au corselet, dont elle semble être le prolongement : les élytres sont lisses, avec un rebord saillant, séparés par un écusson triangulaire assez grand ; on compte six anneaux au ventre : le corps étant plus long que les élytres, fait que l'extrémité qui est arrondie reste toujours découverte ; chaque patte est à trois articles, dont le premier est lisse, velu sur les bords ; le second, dentelé en dehors, velu et terminé par quatre épines ; le troisieme est subdivisé en cinq petits articles velus, épineux et terminés par deux griffes arquées, d'égale grandeur.

SCARABÉES HÉMISPHÉRIQUES. *Voyez* SCARABÉES-TORTUES.

SCARABÉE ONCTUEUX ou PROSCARABÉE. *Voyez les mots* ESCARBOT *et* PROSCARABÉE.

SCARABÉE PILLULAIRE, nommé aussi *fouille-merde*. Voyez à l'*article* ESCARBOT.

SCARABÉE PULSATEUR. Le *scarabée pulsateur* fixe ses pieds de devant sur du vieux bois, sur une muraille ou un plancher, et baissant ensuite sa tête entre ses pattes, il produit une espece de battement assez semblable à celui d'une montre. *Voyez* VRILLETTE.

SCARABÉES A RESSORT. Ces insectes, soit qu'ils se trouvent posés sur le ventre ou renversés sur le dos, savent contracter leur tête et leur poitrine, comme par l'action d'un ressort, les presser contre terre, et s'élancer dans l'air avec grande force; c'est pourquoi quelques-uns les ont nommés *scarabées-sauterelles :* c'est le *taupin* de M. *Geoffroy*. On le nomme aussi *maréchal*. Voyez TAUPIN.

Parmi ces *scarabées à ressort*, les uns font du bruit par le frottement de leur tête contre leur poitrine, les autres par celui de leur queue ou de leur ventre contre les fourreaux de leurs ailes, etc.

SCARABÉES-TORTUES. Ce sont de petites especes de *scarabées* que les Naturalistes nomment aussi *scarabées hémisphériques*, parce que leur corps a la figure d'un segment de sphere. Ces insectes sont très-jolis et ressemblent à de très-petites *tortues*, couvertes d'une écaille qui a l'éclat et le brillant de celle qui a été mise en œuvre. Ces écailles sont les fourreaux des ailes de ces *scarabées :* le fond de la couleur des uns est brun, celui des autres est rouge et de différens rouges; quelques-uns sont à fond jaune ou de couleur de citron; il y en a même à fond violet. Sur ces fonds de différentes couleurs sont des taches ordinairement brunes, différemment arrangées, et elles le sont quelquefois d'une maniere fort agréable. En général, ces *scarabées* plaisent aux enfans : ils les prennent volontiers, et il y a apparence que ce sont eux qui leur ont donné les différens noms que ces insectes portent en divers pays; comme ceux entre autres de *vaches à Dieu*, de *bêtes à Dieu*, de *chevaux de Dieu* et de *bêtes de la Vierge*. Nous avons parlé de ces insectes à l'*article* CRIOCERE et aux *mots* CASSIDE, COCCINELLE.

Nicolson dit que les Negres appellent *tortue*, un insecte coléoptere (ou *scarabée-tortue*), qui n'est pas

commun dans l'isle de Saint-Domingue. On en voit un au Cabinet du Roi, que l'on dit venir de Cayenne, et qu'on a nommé *ditique*. Celui de Saint-Domingue est d'un ovale parfait, d'un noir foncé et luisant en dessous, d'un vert-doré en dessus, imitant la gorge de pigeon : sa longueur est d'un pouce et demi ; sa plus grande largeur est d'un pouce : sa tête est aplatie ; les yeux sont noirs, fort gros, arrondis : les deux antennes, composées de plusieurs anneaux contigus, arrondis : la bouche est environnée de quatre petits bras (ce sont probablement des antennules), composés chacun de trois articles ; ils servent à l'insecte pour porter sa proie à la bouche, l'y assujettir et l'empêcher de s'échapper : le corselet est oblong, terminé du côté de la tête par deux pointes qui aboutissent près des yeux et emboîtent la tête ; les six pattes sont composées chacune de trois articulations aplaties ; la deuxieme et la troisieme sont garnies de pointes et de poils longs, rougeâtres ; la troisieme articulation est subdivisée en cinq autres petites, dont la derniere est terminée par deux griffes arquées ; le ventre est composé de six anneaux, dont le dernier forme une espece de triangle ; l'angle qui termine l'insecte est obtus ; c'est dans cette partie qu'est placé l'anus : les élytres sont lisses, luisantes, et paroissent à la loupe marquées de petits points ; on découvre vers leur origine l'écusson qui est petit et triangulaire.

Il y a un petit *scarabée*, moins rond et plus aplati que le précédent, dont le fourreau des ailes est d'un brun qui tire sur l'olive, et qui vient d'un ver surnommé, à cause de sa figure, *barbet blanc* ou *hérisson blanc*. Voyez ce dernier *mot*.

Quelques especes de *scarabées* viennent de vers mis au rang des teignes. *Voyez* TEIGNES.

SCARABÉE A TROMPE. Plusieurs ont donné ce nom aux *charançons*, etc.

SCARABÉE DU VER DE L'ABEILLE MAÇONNE. *Voyez* à la suite de l'*article* ABEILLE.

SCARABÉE A VRILLE OU A TARIERE. C'est un très-joli *scarabée*, qui se trouve souvent dans les troncs d'arbres pourris et sous les écorces des vieux arbres.

il est plat, et lorsqu'on le prend il retire ses pattes sous son corps, et reste si parfaitement immobile qu'on le croiroit mort. Tout son corps est d'un fond noir, et couvert de petites écailles : les étuis de ses ailes sont courts et ne couvrent guere plus de la moitié du ventre; la tête de l'animal est petite et alongée; son corselet l'est aussi, et semble avoir cinq angles. On voit à l'extrémité du ventre de la femelle une tariere longue d'une ligne, et qui lui sert à loger et déposer ses œufs dans le bois pourri où on les trouve. *Voyez* VRILLETTE.

SCARE, *Labrus scarus*, Linn., etc. Poisson du genre du *Labre;* il se trouve dans les mers voisines de la Grece et de la Sicile; il paroît se nourrir d'herbes : les Modernes, d'après les Anciens, ont cru que ce poisson avoit la faculté de ruminer. *Ovide* s'exprime ainsi dans les deux vers suivans :

> At contra herbosâ pisces laxantur arenâ,
> Ut scărus, epastas solus qui ruminat escas.

Quelques-uns prétendent que ce poisson a les mâchoires crénelées en forme de dents. Selon *Willughby*, le *scare* a les dents obtuses, et il se sert des antérieures, qui ont beaucoup de ressemblance avec celles de l'homme, pour arracher les herbes qui tiennent aux rochers. Cet Auteur ajoute que la partie la plus recherchée dans le *scare* est l'estomac, à cause des herbes succulentes dont il est rempli; on l'assaisonne ainsi sans le vider, et l'on y ajoute le foie qui est d'un volume considérable : autrement le *scare* ne seroit qu'un mets insipide. C'étoit sans doute une semblable préparation qui avoit donné tant de valeur à ce poisson chez les Romains. *Horace* parlant de ces convives à face blême, et plutôt bouffis qu'engraissés à force d'excès, dit que ni le *scare*, ni les mets les plus délicats n'ont plus pour eux aucune saveur. Au reste, ce poisson a bien perdu aujourd'hui de son prix, et à peine est-il connu parmi nous. On dit cependant que l'on prend beaucoup de *scares* autour de l'isle de Candie, et que l'on emploie, pour les amorcer, des feuilles de fèves et de pois dont ces animaux sont très-avides.

Willughby observe que le *scare* est d'une couleur livide mélangée de rougeâtre ; il a rarement plus d'une palme de longueur : son corps est d'une forme large et raccourcie, et couvert d'écailles grandes, minces et transparentes ; la tête est comprimée latéralement ; la nageoire dorsale a sa surface hérissée de petits aiguillons, et il y en a quatre semblables à la partie inférieure du corps : il y a de chaque côté, auprès de la queue, une appendice saillante, située transversalement ; sa queue est fourchue : les yeux sont noirs, et l'endroit des sourcils est bleuâtre. On dit que l'amour aveugle le *scare* mâle, et que les pêcheurs, avec une femelle vivante dans une nasse, en peuvent prendre un grand nombre : ils s'y précipitent.

On distingue une seconde espece de *scare ;* c'est le *Scarus varius*, Rondel. On l'appelle *claviere*, Voyez *ce mot.*

SCARIOLE ou ESCAROLE. *Voyez* ENDIVE *à l'article* CHICORÉE.

SCARLATTE. C'est le *cardinal* de M. *Brisson ;* le *tangara* du Mexique appelé le *cardinal* des *pl. enl. 127, fig. 1.* Cet oiseau se trouve au Brésil et au Mexique ; il est plus gros et plus grand que notre pinson : le bec est noir, mais le demi-bec inférieur est blanc à sa base ; les pieds et les ongles sont noirâtres ; les cuisses, les couvertures et les pennes des ailes et de la queue, noires ; tout le reste du plumage étant couché est d'un rouge éclatant.

On distingue plusieurs variétés dans cette espece : 1.° Le *cardinal tacheté* de M. *Brisson ;* il est d'un rouge un peu plus foncé ; la poitrine et le haut du dos sont variés de quelques taches irrégulieres, d'un vert plus ou moins foncé. 2.° Le *cardinal à collier* de M. *Brisson :* les petites plumes des ailes sont bleues, ainsi que le bord de l'aile ; de chaque côté du cou sont deux taches de cette même couleur qui forment un demi-collier ; tout le reste du plumage est rouge. 3.° Le *cardinal du Mexique* de M. *Brisson :* sa tête est couleur d'améthyste, ainsi que les couvertures du dessus des ailes, les pennes des ailes et de la queue avec un trait verdâtre ; les plumes scapulaires sont jaunes : le dessus du cou est vert ; le reste du plu-

mage, d'un beau rouge : le bec et les pieds sont d'un cendré-violet. M. *Mauduyt* présume que ces deux derniers oiseaux constituent deux especes de *tangaras*, et non pas des variétés.

SCATOPSE, *Schatopse*. M. *Geoffroy*, *Histoire des Insectes des environs de Paris*, dit que le *scatopse* (comme qui diroit *mouche à ordure*, à cause des endroits où on le trouve le plus souvent) est peu connu : il ressemble à une petite mouche, excepté par ses antennes qui sont filiformes, à articles, et non à palettes. La larve du *scatopse* ressemble à un petit ver à anneaux et sans jambes : toutes les larves des *scatopses* ne se trouvent pas uniquement dans les latrines, dans les fumiers humides, dans les lieux fangeux ; il y en a qui se pratiquent leur habitation dans les feuilles de buis ; ces larves quittent leur peau pour se transformer en nymphes. Le *scatopse* des latrines est noir ; sa peau est lisse et brillante : dans l'accouplement les têtes des deux individus sont opposées et aux deux bouts ; on diroit d'un seul insecte long avec deux têtes aux deux extrémités. Le *scatopse* du buis est jaune ; ses ailes sont blanches.

SCAVISSON ou ESCAVISSON. Ecorce d'un jaune-roussâtre, que l'on nous envoie dans le commerce de la droguerie Orientale, comme une espece de *cannelle matte*. Celle que j'ai vue, sous le nom d'*escavisson*, étoit du *Cassia lignea*.

SCEAU DE NOTRE-DAME. *Voyez* RACINE VIERGE.

SCEAU DE SALOMON, *Polygonatum*. Genre de plantes dont *Tournefort* compte douze especes, et dont la principale est à larges feuilles, *Polygonatum latifolium vulgare*, C. B. Pin. 303 ; *Polygonatum vulgò Sigillum Salomonis*, J. B. 3, 529 ; *Convallaria polygonatum*, Linn. 451. Cette plante que quelques-uns appellent aussi *signet* et *genouillet*, croît presque par-tout aux environs de Paris, et dans toutes les provinces, aux lieux ombragés, le long des haies, dans les bois et les forêts, où elle se multiplie par ses racines longues qui tracent, et dont les nœuds coupés transversalement présentent une figure approchante de celle d'un sceau ou cachet qu'on y auroit imprimé.

Cette racine est située latéralement à fleur de terre, articulée d'espace en espace par de gros tubercules blancs, garnis de beaucoup de fibres, d'un goût douceâtre ; elle pousse des tiges à la hauteur d'un pied et demi, simples, arrondies, légérement anguleuses, dures, lisses, non rameuses, un peu courbées en leur extrémité, revêtues de plusieurs feuilles disposées alternativement, oblongues, larges, assez semblables à celles du muguet, nerveuses, de couleur verte-brune, luisantes en dessus et d'un vert de mer en dessous, d'un goût fade et d'une odeur désagréable, si on les froisse ou qu'on les coupe par morceaux.

Les fleurs qui naissent des aisselles des feuilles, une à une ou davantage, ont chacune un péduncule, forment une cloche alongée en tuyau et découpée en six crénelures, sans calice et de couleur blanche : à la fleur succede une baie arrondie, molle, verte, ou noirâtre, laquelle contient ordinairement trois semences, grosses comme celles de la vesce, ovales, dures et blanches. Cette plante fleurit en Mai et Juin, et son fruit mûrit en Août. Sa racine, qui est la partie la plus usitée en Médecine, est douceâtre et un peu gluante ; elle est estimée vulnéraire, astringente : on s'en sert souvent pour les descentes, après l'avoir fait infuser dans du vin blanc : on fait de la décoction de ces racines un cataplasme estimé contre l'inflammation de l'utérus, dit M. *de Haller* : son eau distillée est cosmétique, c'est-à-dire qu'elle décrasse le visage et embellit le teint. On attribue à ses baies la vertu de purger par haut et par bas. M. *Bourgeois* a éprouvé que les feuilles de cette plante, trempées pendant quelques jours dans du fort vinaigre, et appliquées sur les cors des pieds, les guérissent très-souvent.

Les Curieux recherchent l'espece de *sceau de Salomon* à fleur double, *Sigillum Salomonis, flore pleno ; Convallaria multiflora*, Linn. 452. Sa racine differe de la précédente, en ce qu'elle n'est point tuberculée ; cette espece produit un effet très-agréable dans les jardins : sa tige est plus haute et ses feuilles plus larges ; ses fleurs sont plusieurs sur un péduncule, d'un blanc verdâtre, pendantes et le plus souvent doubles.

SCECACHUL, *Echinophora montana, spinosa, ex Galathiâ ; Echinophora quæ Secacul Arabum*, Rawolf. Plante de l'Arabie et de la Tartarie Orientale, dont les fleurs qui ressemblent à celles de la grande violette sont les unes mâles et les autres femelles : il leur succede des grains noirs, qui, au jugement des habitans, sont ainsi que la racine très-prolifiques, ils nomment la graine de cette plante *culcul* ou *kilkil :* elle est d'une saveur douce. Cette plante qui croît aux lieux ombragés est très-rare ; sa tige est basse et noueuse, et ses branches sont épineuses.

SCÉLERI. *Voyez au mot* CÉLERI.

SCHACHAL. *Voyez* SIACHAL.

SCHAFAU. Il paroît que c'est le *daman - Israël ;* Voyez *ce mot.*

SCHARCHOESCHI. Les Tartares Mongoux donnent ce nom à une grosse *gazelle.* Voyez *ce mot.*

SCHEILAN, *Silurus clarias*, Linn. ; *Mystus cirris sex longissimis, pinnâ dorsi secundâ longissimâ, à priori ad caudam extensâ*, Gronov. ; *Silurus scheilan Niloticus*, Hasselq. Poisson du genre du *Silure ;* il se trouve dans le Nil, dans les fleuves du Brésil et de Surinam. Suivant *Gronovius*, sa tête égale le corps en largeur, elle est aplatie par les côtés vers les ouïes, et très-inclinée en avant depuis le dos : la gueule est étroite, obtuse ; la mâchoire inférieure dépasse un peu celle de dessus ; elles sont garnies de dents très-petites et très-serrées entre elles : les yeux sont convexes, saillans et revêtus de la peau commune de la tête : il y a sur le bord de la mâchoire d'en haut deux très-longs barbillons ; celle d'en bas en offre quatre beaucoup plus courts : le tronc qui est oblong, aplati par les côtés, dénué d'écailles et couvert d'une peau lâche, et d'une forme à peu près triangulaire ; les lignes latérales sont très-sensibles, droites, seulement surbaissées à l'endroit des nageoires du ventre : la premiere nageoire dorsale a sept rayons rameux et flexibles, excepté le premier qui est épineux ; la seconde dorsale est peu élevée et d'une substance charnue ; les pectorales ont chacune neuf rayons souples et rameux, excepté le premier qui est simple, très-épais, très-aigu et hérissé de petits aiguillons

sur ses côtés. *Linnæus* dit que les *scheilans* du Nil sont dangereux par ce rayon dentelé, dont la piqûre est venimeuse. Les nageoires abdominales ont chacune six rayons; celle de l'anus qui est petite, en a onze; celle de la queue qui est fourchue, en a dix-neuf: ce poisson est long de douze à quinze pouces, et large de trois à quatre pouces.

SCHEL-FISCH. *Voyez au mot* MORUE.

SCHÉNANTE ou JONC ODORANT, *Andropogon schœnanthus*, Linn. C'est une espece de plante du genre du *Barbon*. Le *schénante* nous est apporté d'Arabie, garni de feuilles et quelquefois de fleurs; il est sec et roide: sa tige est arrondie, luisante, articulée, de la longueur d'un pied, remplie d'une moëlle fongueuse, d'un jaune pâle vers sa racine, et d'un vert-pourpre vers son sommet quand il est récent; d'un goût âcre, amer et aromatique; son odeur tient le milieu entre celle des roses et celle du pouliot; son goût piquant est très-pénétrant et aussi très-aromatique: il s'élève plusieurs tiges d'une même racine. On a donné au *schénante* le nom de *jonc rond*, pour le distinguer du *jonc carré*, que les Grecs ont appelé *Cyperus*.

La plante d'où le *schénante* est tiré, est le *Juncus odoratus aromaticus*, Bauh. Pin. 11; *Ramacciamkodi-pullu*, Rheed. Malab.; *Boccalo*, Encyc. Anc. Ses racines sont blanchâtres, petites, flexibles, ligneuses et fibreuses: ses feuilles sont longues de quatre doigts, et ressemblantes à celles du blé, épaisses, roulées les unes sur les autres en forme d'écailles: elles sont terminées en pointe dure, menue et arrondie; elles embrassent étroitement les tuyaux par leurs gaînes, comme dans le roseau: les tiges partent du collet de la racine; elles sont articulées, un peu dures, grêles vers leurs sommets, et portent des épis de fleurs disposées deux à deux; les fleurs sont très-petites, composées d'étamines, et d'un pistil à aigrette, contenues dans de petits calices rougeâtres en dehors: à ces fleurs succèdent des graines d'une saveur âcre.

Toute la plante répand une odeur douce et aromatique; il en naît une si grande quantité dans quelques provinces d'Arabie, sur-tout en Nabathée et au pied

du Mont Liban, qu'elle est la nourriture la plus ordinaire des chameaux. Quelques-uns l'appellent *paille de la Mecque*, *Palea de Mecca; fourrage et litiere des chameaux*, *Fœnum aut stramen camelorum*. Autrefois on recherchoit toutes les parties du *schénante* pour l'usage de la Médecine, elles sont toutes efficaces; cependant aujourd'hui on n'emploie que les fleurs qui entrent dans la composition de la *thériaque*, encore faut-il qu'elles soient nouvelles, autrement elles n'ont plus d'odeur ni de saveur : le *schénante* est alexipharmaque, provoque les menstrues et les urines, arrête le hoquet et le vomissement; on le prend en substance ou en décoction pour fortifier la tête et l'estomac.

On apporte depuis quelques années de l'isle de Bourbon et de Madagascar, un *schénante*, qui a l'odeur et le goût plus forts que celui d'Arabie; il est aussi plus verdâtre, et ses panicules plus petits et moins chargés de fleurs; on s'en sert, dit *Lémery*, en infusion théiforme pour les rhumes opiniâtres : on en prépare dans l'Inde par la distillation une huile d'une odeur et d'une saveur très-agréables, dont on se sert pour fortifier l'estomac; on l'emploie aussi pour conserver le vin du *palmier-sagou*.

SCHET de Madagascar. Les habitans de Madagascar distinguent sous ce nom trois oiseaux : ils appellent, Le premier, *schet;* c'est le *gobe-mouche à longue queue* de Madagascar, des *pl. enl. 248*, *fig. 1 :* Le second, *schet-ali;* c'est le *gobe-mouche varié à longue queue* de Madagascar, de M. *Brisson*, ou le *gobe-mouche à longue queue et ventre blanc* de Madagascar, des *pl. enl. 248*, *fig. 2 :* Le troisieme, *schet-vouloulou;* c'est le *gobe-mouche à longue queue blanche* de Madagascar, de M. *Brisson*. M. *Mauduyt* dit que ces trois oiseaux sont le même animal dans un âge, dans une saison ou d'un sexe différent. Le *schet* est de la grosseur du rossignol vulgaire; il a six pouces de longueur du bout du bec à celui de la queue; et du même point à l'extrémité de deux longues et larges plumes qui dépassent la queue, il a près d'un pied; le noir ou le marron sont sa couleur dominante; en tout temps les plumes de la tête sont prolongées et forment une huppe d'un noir changeant en vert-canard; le reste du plumage

supérieur est communément noirâtre ou d'un marron un peu pourpré ; l'inférieur, les pennes moyennes des ailes et les deux longues plumes de la queue sont ordinairement de couleur blanche ; les grandes pennes des ailes et de la queue, noires : la longue queue des *schets* leur donne beaucoup de grace et releve leur beauté : on les trouve à Madagascar, à Ceylan, et dans d'autres contrées des Indes ou de l'Afrique.

SCHET-BÉ. L'oiseau envoyé de Madagascar sous ce nom, par M. *Poivre*, a paru à M. *de Buffon*, être le même que la *pie-grièche rousse* du même pays. Le *schet-bé*, nom donné par les Malgaches, est de la grosseur de notre *pie-grièche* cendrée : le bec, les pieds et les ongles sont de couleur plombée ; la tête, la gorge et le cou, d'un noir changeant en vert ; les pennes des ailes et de la queue, confusément mêlées de brun et de roux ; le reste du plumage supérieur est de couleur roussâtre ; celui de l'inférieur est d'un blanc-gris ; cette derniere teinte est celle du devant du cou de la femelle ; elle n'a point de brun sur les pennes des ailes, et le reste de son plumage a des couleurs moins vives que dans le mâle.

SCHILDE, *Silurus mystus*, Linn. ; *Silurus schilde Niloticus*, Hasselq. Poisson du genre du *Silure ;* il se trouve dans le Nil. Suivant *Linnæus*, cette espece a huit barbillons autour des mâchoires ; la membrane des ouïes est garnie de dix osselets ; la nageoire dorsale a six rayons, dont le premier est épineux ; les pectorales en ont chacune neuf, dont le premier est aussi épineux ; celle de l'anus en a cinquante-sept ; celle de la queue qui est fourchue, en a dix-neuf.

SCHINDEL, *Schilus*, Jonston. *Voyez* SANDAT.

SCHIRL ou CHIRL. D'habiles Mineurs donnent ce nom à une espece de mine peu riche en *étain*, mais chargée de *fer* et d'*arsenic*. Cette mine est en petits cristaux prismatiques et alongés, ou verts, ou d'un noir luisant, quelquefois tirant sur le bleu ; elle est un peu réfractaire, et se rencontre dans certains filons de mine de plomb, etc. Le *schirl* se trouve

dans les mines de Norberg, de Sahlberg, etc. dans le Nord ; ils s'en rencontre aussi en Saxe et en Basse Bretagne. Cette substance differe du *wolfram* proprement dit ; *Voyez ce mot.* Dans les Cabinets, le *schirl* n'est souvent que le *schorl ;* Voyez *ce mot.* Nous observons que le *schirl* des Mineurs est communément de nature métallique, tandis que le *schorl* est de nature pierreuse.

SCHISTE ou CHYTE, *Schistus.* C'est une pierre argileuse, assez pesante, plus ou moins dure, d'une couleur ou cendrée-grisâtre ou bleuâtre ou roussâtre, qui se casse en morceaux irréguliers. En général le *schist* ou *schiste* est une espece de *pierre d'ardoise*, et on lui donne ce dernier nom quand elle est feuilletée et fissile, c'est-à-dire qu'elle peut se fendre en lames minces : au contraire, elle porte le nom de *schist*, quoique ayant d'ailleurs les mêmes propriétés chimiques ; et peu ou point scissile, lorsqu'elle est ou graveleuse ou compacte, informe, en rognons, ou traversées de vaines quartzeuses, etc.

Les pierres *schisteuses* sont communément remplies d'empreintes végétales et animales : nous les regarderions volontiers comme le résultat des matieres limoneuses ou vaseuses, grasses, telles qu'on en trouve dans les lacs et dans la mer, et qui ont été produites en partie par la décomposition des corps semblables à ceux dont elles portent l'image. Les *schistes* forment les *salbandes* de la bonne ardoise, de la mine de cuivre, et souvent du charbon même. Il y a donc aussi le *schiste des mines* ou des montagnes ; il est dur, d'un grain serré et d'une couleur sombre ; il est en lames épaisses, irrégulieres, se brise en masse et rougit au feu. A prendre les choses dans leur principe, le *schiste* ne differe de la terre argileuse que par l'arrangement de ses parties, le mélange et l'état des différentes substances métalliques qui s'y trouvent souvent. Nous en avons rencontré à Caop en Allemagne, dans les Pyrenées, aux portes d'Angers et de Séez en Normandie, de gris, de rouges, de bruns et de noirs, qui avoient différentes consistances, diverses pesanteurs, mais qui n'étoient que peu ou point feuilletés. Les *schistes* un peu calcaires

portent communément des empreintes d'ossatures ou d'écailles de coquillages. Les *schistes* vulgaires sont, dit M. *Monnet*, le résultat de l'union de la terre argileuse avec la terre quartzeuse et le fer : ces pierres sont plus ou moins fusibles, elles forment dans le feu des matieres scorifiées, vitreuses et noires : les *schistes* réputés de bonne qualité, ne font point d'effervescence avec les acides ; cependant les acides les attaquent peu à peu, en dissolvent la terre propre au *sel d'Epson* et la base de l'*alun*.

Il n'est pas rare de trouver dans les blocs de grosse ardoise ou *schiste*, des cristaux de *sélénite* ou de *gypse* et des arborisations formées par la déliquescence des pyrites qui s'y trouvent toujours, et qui sont peut-être la base colorante des *pierres schisteuses*. C'est donc la variété de ces substances qui se trouvent dans les *schistes*, qui fait que ces pierres ont des caracteres peu constans, tant pour le coup-d'œil que pour les propriétés chimiques : c'est aussi à l'union et à l'arrangement de ces différens corps, que les *schistes* doivent leur dureté, qui les rend propres à bâtir ; il y en a même d'assez solides pour prendre, par le frottement, la trace d'un métal et servir de *pierre de touche ;* tel est le *schiste noir* du mont Huneberg en Westrogothie : d'autres, durs, compactes et d'un tissu uni, doux au toucher, peuvent servir de *pierre à rasoir ;* telle est la pierre grise de Trollhaelle près de la mine d'or de Smolande ; d'autres sont feuilletés, se divisent en tables plus ou moins épaisses, et donnent des lames d'*ardoise ;* les unes sont propres à couvrir les toits, d'autres à faire des carreaux ou des tables susceptibles du poli ; d'autres ont de la saveur, et se décomposent facilement à l'humidité, comme les *schistes alumineux* de l'isle d'Œland dans la mer Baltique et d'autres endroits de l'Europe : tel est encore le *schiste pyriteux*, appelé *pierre noire à crayon*. Voyez CRAYON NOIR DES CHARPENTIERS, et l'*article* ARDOISE.

SCHLOSSER, *Gobius barbatus*, Linn. ; *Gobius Schlosseri*, Pallas. Poisson du genre du *Gobie*. M. *Pallas*, qui a nommé ce poisson du nom de celui qui le lui avoit envoyé (M. le Docteur *Schlosser*), dit qu'il est

connu dans l'Inde sous les dénominations de *Cabot* et de *Chineesche-visch* (poisson Chinois), parce qu'il sert de nourriture aux peuples de la Chine, voisins des côtes qu'il fréquente. On pourroit en quelque sorte le regarder comme amphibie, car on le trouve souvent étendu sur la fange dans les endroits marécageux : ses nageoires, quoique molles, sont épaisses et capables d'une grande résistance ; de plus les pectorales tiennent à deux parties charnues semblables à deux especes de bras, ce qui facilite le poisson de s'avancer avec vîtesse dans les eaux fangeuses qu'il habite, et de s'élancer sur les petits crustacées, dont il est très-avide : ses opercules, en s'appliquant exactement sur les ouvertures des ouïes, ainsi que ses levres sur les bords de la gueule, empêchent la boue de pénétrer dans l'intérieur ; les orbites de ses yeux sont enfoncés par le bas dans une sinuosité de la peau, qui par un mouvement de dilatation dont elle est susceptible, defend ces organes délicats du contact des matieres qui pourroient leur nuire.

M. *Pallas* dit que ce poisson est long d'environ huit pouces : sa tête est alongée, bien plus épaisse que le corps et couverte d'écailles ; le front est très-incliné et forme plusieurs inégalités ; les levres sont lisses, épaisses et hérissées à l'intérieur d'aspérités comme grenues ; celle d'en haut est double, et la partie de dessus est échancrée par devant : les dents sont grandes, aiguës, recourbées en dedans, inégales entre elles et écartées les unes des autres ; le tronc est presque cylindrique, à peine aminci vers la queue ; il est couvert d'écailles assez grandes, rondes et d'une substance de cuir ramolli ; les lignes latérales sont à peine sensibles : la couleur de tout le corps et des nageoires est d'un brun sale et noirâtre, qui prend une teinte plus pâle sur le ventre : la premiere nageoire dorsale a huit rayons un peu épineux ; la seconde, treize, rameux ; les pectorales en ont chacune seize ; celles de l'abdomen, douze, elles sont réunies de maniere à former une espece de conque ; celle de l'anus a douze rayons, dont les trois derniers sont rameux ; celle de la queue, qui est ovale, terminée en pointe aiguë, en a dix-neuf.

SCHLOT.

SCHLOT. Dans les salines on donne ce nom à la *sélénite de sel marin*. Voyez *ce mot*.

SCHNOT. *Voyez* DOBULE.

SCHORL ou SCHOERL, ou CHŒRL. Des Minéralogistes Suédois et Allemands appellent ainsi une substance pierreuse ou grise, ou verdâtre, ou noire, ou rouge, dure, en cristaux, d'une longueur et grosseur plus ou moins considérables, que M. *Wallerius* appelle *Corneus cristallisatus* (pierre de corne). On prétend que c'est la même pierre que le *basalte* ou *pierre de touche* des Anciens, et que la *pierre de stolpen*, dont parle M. *Pott*, est de cette espece. Quelquefois le *schorl* est strié comme l'*asbeste*. Voyez ces différens *mots*.

On doit distinguer le *schorl* qui est pierreux, d'avec le *schîrl* qui est de nature métallique.

Il se trouve du *schorl* pierreux dans le *quartz*, dans le *cristal de roche*, dans le *granite*, et en masses cannelées dans la mine de *plomb* de Chatelaudrin en Basse Bretagne; il est encore très-commun en Sudermanie, à Salhberg en Dalécarlie et à Sainte-Marie-aux-Mines. Nous avions quelques échantillons de *schorl métallique* qui ont été trouvés dans les mines d'*étain*; il est, ainsi que le *schorl pierreux*, en masses striées ou aiguillées, ou en petits canons prismatiques, à côtés inégaux et irréguliers, d'un noir luisant, quelquefois verts ou verdâtres, plus ou moins durs, se brisant sous le marteau, d'autres cédant aisément au couteau : des Mineurs Anglois nous ont assuré que c'étoit une espece de *mine d'étain* pierreuse, peut-être même de *fer*.

M. l'Abbé *Rozier* a trouvé au Cap-Corse, dans un bloc de *schiste* verdâtre, parsemé de *marcassites* attirables à l'aimant, un *schoërl*, verdâtre, tendre, cristallisé en aiguilles fines, ou fibres minces assez brillantes, qui se divergent d'un centre commun à la circonférence, comme la *zéolite*. Il a fait faire l'analyse de ce *schoërl* des roches par M. *Monnet*. Ce *schoërl* des roches, qui est le *basalte vert* de *Cronsted*, est coloré par du fer, se fond au grand feu et donne une matiere scorifiée noire. *Consultez* le *Journ. de* M. l'Abbé Rozier, *Juin 1777*.

M. *Monnet* a consigné dans ce même *Journal de Physique*, *Supplément*, *Tome XIII*, *1778*, un examen du *chœrl pierreux*. Il convient que le nom de *chœrl* ou *chirl* a été donné à plusieurs substances de nature entiérement différente ; à la *roche de corne*, à la *pierre de touche noire* ou *basalte*, au *cos*, à une sorte de *grenat* d'un rouge sombre mêlé de parties comme micacées, à la matiere vitrifiée qui se trouve très-souvent dans les roches volcanisées ; ces synonymes et ces homonymes offrent une grande confusion. Cependant M. *Monnet* dit qu'il est certain que les *pierres basaltines* ont beaucoup de rapport avec celles que l'on nomme *chœrl ;* elles sont fusibles et composées de même substance : une des principales terres qui entrent dans la composition des *basaltes* et de quelques *chœrls*, est la terre *quartzeuse*, ensuite une portion de terre *argileuse*, le tout coloré par de la chaux *de fer*.

Considérant que le *schorl pierreux* est en petits canons cristallisés ou en aiguilles prismatiques, à côtés inégaux, isolés ou groupés, plus ou moins transparens, et d'un vert plus ou moins foncé, souvent enclavés dans des cristaux de pierres, soit scintillantes, soit calcaires, soit argileuses et intactes, soit dans des pierres altérées par le feu comme celles des volcans ; voyant, dis-je, qu'il se trouve infiniment plus répandu, plus commun qu'on ne le pensoit, car il s'en rencontre aussi dans des mines de fer et d'étain, nous convenons qu'il est aussi difficile d'admettre que de réfuter le système de ceux qui regardent le *schorl pierreux* comme ayant été formé par le feu d'un volcan. Les partisans de ce système pretendent que la matiere des *schorls* renfermée dans les *laves* et les *basaltes*, et en fusion comme eux, prenoit dans le refroidissement une figure cristalline qui lui est propre... D'un autre côté, comment concevoir qu'il ait été déposé au-dessous des volcans une provision aussi considérable de cristaux de *schorl*, qu'il y en a dans les laves du *Vésuve*, et notamment dans celles du Volcan de *Tanna*, situé dans les Nouvelles Hébrides, etc. ; que ces cristaux même en supposant leur préexistence, aient pu conserver leur figure cristalline au milieu de l'embrasement ? comment ne sont-ils pas

entrés en fusion et n'ont-ils pas été convertis eux-mêmes en lave par une chaleur aussi prodigieuse ? Quelques-uns prétendent que les cristaux de *schorl* et autres cristallisations pierreuses, comme *grenats blancs*, *fausses hyacinthes*, *chrysolites*, etc. désignées par M. *Desmarest* sous le nom de *Gabbro* et dont fourmillent les laves du Vicentin et de quantité d'autres volcans, sont le résultat d'un certain degré de dépuration qu'ont éprouvé les matieres fondues dans les foyers des volcans : cependant les *verres de volcans* et les *basaltes* d'un grain serré, qui sont la matiere la plus épurée, ne renferment pas toujours de ces cristaux; au contraire, on les rencontre plus souvent dans les laves spongieuses, dans les scories, dans les terres cuites et à moitié fondues, que dans les laves de la nature la plus parfaite. Enfin, il y en a qui prétendent (d'après l'immense quantité de petits cristaux de *schorls*, vomie avec une nuée de *cendres*, par le volcan de *Tanna*, en 1774), que le feu du volcan ayant rencontré une masse de cristaux de *schorls* engagée dans quelque gangue, a été assez fort pour calciner cette gangue, mais pas assez pour attaquer les cristaux; et qu'ensuite ces petits cristaux préexistans ont été vomis pêle-mêle avec les cendres.

On vient de découvrir près de la Balme d'Auris en Oysans, dans le Dauphiné, et près de Barège, dans les Pyrenées, des cristaux de *schorl* violets, transparens, durs, lenticulaires et très-coupans. Il y en a aussi qui paroissent être de la nature du *feld-spath*. *Voyez* maintenant SCHORL ou SCHIRL dans notre *Minéralogie*, *vol. I*, *pag. 300*, *sec. édit.*, et l'*article* PIERRE DE BASALTE dans ce Dictionnaire.

SCHRAITSER, *Perca schrætser*, Linn.; *Perca dorso monopterygio, lineis utrinquè longitudinalibus nigris*, Arted.; *Perca dorso monopterygio, capite cavernoso alepidoto, aculeato, caudâ sublunatâ, corpore lineato*, Gronov.; *Perca pinnis sex aculeis, duobus anterioribus brevissimis, tertio longissimo*, Klein.; *Perca pinnis dorsalibus coadunatis, radiis triginta uno, aculeis octodecim*, Kramer. Poisson du genre du *Persègue*. On le trouve dans le Danube et il est très-connu à Ratisbonne; il a beaucoup de ressemblance avec le *post*,

soit par la forme extérieure, soit par la disposition et les rayons de ses nageoires ; mais le *schraitser* a le museau ou la mâchoire supérieure plus alongée que celle d'en bas ; la cavité qu'il a sur la tête est aussi moins profonde que dans le *post* : les côtés du corps sont marqués de lignes noires longitudinales, sur un fond jaunâtre, et la partie antérieure de la nageoire dorsale est colorée aussi par deux lignes noires paralleles au dos, mais composées de petites taches : la distribution des couleurs n'est pas de même dans le *post*, Voyez *ce mot*.

SCHUTTUR. En Perse, c'est le *chameau à une bosse*, ou le *dromadaire*. Voyez *à l'article* CHAMEAU.

SCIE DE MER. Nom donné à une espece de très-grand *chien de mer*, de la section de ceux qui ayant des *trous aux tempes, n'ont point de nageoire derriere l'anus*. C'est le *squalus* (pristis), *pinnâ anali nullâ, rostro ensiformi osseo, plano, utrinquè dentato*, Linn., Arted. ; *Serra marina*, Belon. ; *Pristis*, Rond. ; *Prestis seu Serra pristis*, Clus., Willugh. ; *Squalus rostro cuspidato, osseo, plano, utrinquè dentato*, Gron. ; Zooph., n. 148 : en Suede, *Sag fisk* ; en Angleterre, *Sawfish*. Cette espece de *chien de mer* qui a six évents ou boutonnieres de chaque côté, est reconnoissable par son museau osseux, très-alongé, aplati et armé de chaque côté, comme un peigne double, d'un grand nombre de dents, mais qui ne paroissent point dans le fœtus et les nouveaux-nés, ainsi que *Klein* l'a démontré, *Miss. III, p. 12, n.° II, tab. III, fig. 1, 2*. C'est la forme de son museau, qui lui a valu les noms de *scie*, de *poisson à scie*, d'*épée de mer dentelée*, de *héron de mer*, d'*espadon dentelé*.

La *scie* vit dans les mers du Nord et dans celles de l'Amérique Méridionale : comme sa taille et sa grosseur sont quelquefois monstrueuses, plusieurs Auteurs ont cru devoir ranger ce poisson parmi les *cétacées* proprement dits ; mais c'est à tort, la *scie* est de la grande famille des *Chiens de mer* ; Voyez *ces mots*.

La *scie* ou *espadon* a jusqu'à douze et quatorze pieds de longueur totale ; la partie dentée qui forme le museau est longue d'une aune plus ou moins ;

cette partie est très-dure, très-forte, osseuse, plus épaisse dans le milieu de toute son étendue, longitudinale et recouverte d'une peau grisâtre et semblable à celle du corps ; l'intérieur de ce museau offre dans toute sa longueur deux canaux paralleles ; les narines sont à la base du museau ; les dents, en forme de piquans aplatis, sont très-fortes, longues d'un pouce et demi, d'une transparence de corne matte, et retenues des deux côtés du museau dans des alvéoles particulieres ; on voit ces museaux garnis de leurs dents, dans la plupart des Cabinets d'Histoire Naturelle.

On observe que le nombre des dents ou piquans, qui sortent du museau de la *scie*, n'est pas très-constant. *Ray* et plusieurs autres Auteurs ont pensé que le nombre de ces dents étoit proportionnel à l'âge de cet animal, et que plus l'animal avoit vécu, plus il avoit de ces dents ; mais cette assertion n'est pas juste, car il y a de ces museaux de la *scie* ou *espadon dentelé*, qui n'ont que seize pouces de longueur, et l'on n'y compte que douze dents de chaque côté ; tandis qu'un autre museau, de moitié moins long, a offert le double de dents, c'est-à-dire vingt-quatre et même vingt-huit de chaque côté : souvent le nombre de ces dents n'est pas égal de chaque côté dans le même individu. On présume bien que ces variétés admettent de la différence dans les espaces qui sont entre ces dents. Les dents sont placées vis-à-vis l'une de l'autre, quand le nombre en est égal ; ce qui ne peut pas être, quand il y a des dents surnuméraires d'un côté. La tête est aplatie et en forme de cœur ; les yeux sont situés vers le haut des côtés de la tête. *Willughby* conjecture que l'ouverture qui est derriere chaque œil et par lesquelles l'animal rejette l'eau qu'il a prise, sont des conduits auditifs : son corps est d'une forme un peu arrondie, et va en se rétrécissant vers la partie postérieure.

Nous avons dit que la *scie* ou *espadon dentelé* n'a point de nageoire derriere l'anus ; la premiere nageoire dorsale est placée à l'aplomb des abdominales, qui se trouvent au-delà du milieu du corps ; la seconde dorsale est également éloignée de l'extrémité

de la queue et de la premiere nageoire du dos ; les nageoires pectorales sont amples, plus larges que longues et situées sur les côtés ; la queue n'est point échancrée.

M. *Guettard* observe que, quoique le museau de cet animal paroisse armé d'un si grand nombre de pointes ou de dents, sa gueule qui est située transversalement dans la partie inférieure de la tête, est cependant privée entiérement de vraies dents ; elle est, dit-il, pavée d'écailles semblables à celles de la peau, seulement plus dures, plus épaisses et plus aiguës : il ajoute que l'animal avoit apparemment plus à se défendre de ses ennemis, qu'il n'avoit à craindre de perdre sa proie lorsqu'il la tient, ou qu'il n'avoit besoin de la déchirer ou de la moudre avant de l'avaler.

La *scie* et la *bonite* sont deux poissons pour lesquels les Negres ont tant de vénération, qu'ils évitent de les prendre. Si le hasard veut qu'ils attrapent un *espadon dentelé*, ils coupent son museau garni de ses dents, et l'honorent comme un *fétiche* : c'est un de leurs Dieux. L'*espadon dentelé* est le plus cruel ennemi de la *baleine*, il la poursuit par-tout où il la trouve ; c'est un spectacle curieux, mais horrible, de voir ce combat, qui se passe au sein de la mer. La *baleine* qui n'a que sa queue pour défense, tâche d'en frapper son ennemi : si elle l'attrape, elle l'écrase d'un seul coup ; mais l'*espadon dentelé*, plus agile, évite ordinairement le coup mortel ; à l'instant il bondit en l'air, retombe sur son adversaire, et tâche non de la percer, mais de la scier avec les dents dont son museau est armé. A l'endroit où cette scene se passe, la mer paroît teinte du sang qui sort à gros bouillons des blessures faites à la *baleine* ; celle-ci entre en une telle fureur, que les coups qu'elle frappe sur l'eau font un fracas épouvantable qui fait frémir les Navigateurs.

SCIE-MOUCHE. *Voyez l'article* MOUCHE A SCIE.

SCIENE, *Sciœna*, Linn. Nom d'un genre de poissons pectoraux. *Voyez à l'article* POISSON.

SCILLE ou SQUILLE, *Scilla*. Les *scilles* tiennent le milieu entre les *lis* et les *oignons* ; elles different

des *lis* en ce que, dit M. *Adanson*, leur calice est composé de feuilles simples, sans sillon, et qu'elles n'ont qu'un stigmate conique ; elles diffèrent des *oignons*, en ce que leurs étamines ne tiennent pas aux feuilles du calice : leurs racines sont traçantes, excepté dans la *scille* dont la bulbe est écailleuse.

On distingue trois sortes de *scilles* dans les boutiques ; savoir : deux grandes, qui sont la *rouge* et la *blanche*, rangées par *Tournefort* dans le genre de l'*Ornithogalum*, et une petite, mise par le même Botaniste au nombre des *narcisses*.

1.° La GRANDE SCILLE ROUGE, ou CHARPENTAIRE, ou SCIPOULE, ou OIGNON MARIN, *Scilla vulgaris radice rubrâ*, C. B. Pin. 73 ; *Ornithogalum maritimum, seu Scilla radice rubrâ*, Tourn. 381 ; *Scilla maritima*, Linn. 442. Sa racine est un oignon ou une bulbe grosse comme la tête d'un enfant, composée de tuniques épaisses, rougeâtres, succulentes, visqueuses, rangées les unes sur les autres comme celles de l'*oignon* vulgaire, ayant en dessous plusieurs grosses fibres ; elle pousse des feuilles longues d'un pied, larges, charnues, verdâtres, couchées sur la terre, également empreintes d'un suc visqueux et amer ; du milieu des tuniques s'élève, même avant l'apparition des feuilles, une tige (c'est une hampe) quelquefois haute de deux pieds, quelquefois plus, droite, portant en sa sommité un épi conique de fleurs à six feuilles blanches, ayant chacune une petite bractée linéaire, pointue et retroussée : aux fleurs succedent des fruits arrondis, relevés de trois coins, et renfermant dans trois loges plusieurs semences sphériques et noirâtres. Cette plante est vulgairement appelée la *scille femelle*.

2.° La GRANDE SCILLE BLANCHE OU MALE, *Scilla radice albâ*. Elle ne diffère de la précédente qu'en ce que ses feuilles sont moins grandes, sa racine moins grosse et de couleur blanche ; l'une et l'autre croissent aux lieux sablonneux proche de la mer, en Espagne, en Portugal et en Sicile, même en Normandie près de Quillebœuf ; elles fleurissent en Août et Septembre, et les graines mûrissent en Octobre et Novembre. Quand les graines sont mûres,

et la tige séchée, les feuilles paroissent en Novembre et Décembre : on fait la récolte de leurs racines (oignons) vers le mois de Juin.

On lit dans l'Histoire de l'*Académie des Sciences* une observation de M. *Delisle*, Apothicaire à Étampes, concernant des écailles d'un oignon de *scille*, qui ayant été mises dans une armoire enclavée dans un mur mitoyen avec le four d'un Boulanger, avoient poussé de petits oignons ; ils étoient sur-tout placés vers l'onglet des écailles, c'est-à-dire vers l'endroit où elles sont attachées les unes aux autres. Cette observation a été répétée plusieurs fois par diverses personnes. Les Droguistes tiennent de ces oignons dans leurs caves, et quoique isolés dans des caisses ou simplement couchés par terre, ils ne laissent pas de pousser aussi quelquefois de petits oignons, même des tiges avec des fleurs.

Ces deux sortes de *scilles* sont également incisives et apéritives ; elles résistent à la pourriture et provoquent les regles des femmes : on tient dans les boutiques des Apothicaires plusieurs préparations de *scille* qui conviennent dans les hydropisies de toutes especes : on donne la *scille* en poudre avec les cloportes et le nitre, à la dose de cinq à six grains, qu'on réitere deux ou trois fois le jour : on la fait aussi infuser dans le vin blanc, à la dose d'une once sur une chopine, dont on donne deux cuillerées à soupe. Indépendamment de ce *vin scillitique*, il y a le *miel scillitique* et l'*oxymel scillitique*. La vertu spécifique de ces remedes contre l'hydropisie (sur-tout contre celle qui commence, dit M. *de Haller*, quoique alors ils affectent un peu l'estomac) n'a guere été connue des Médecins que depuis quarante-cinq ans : selon M. *Bourgeois*, c'est à un Médecin Italien qu'on doit cette découverte. Il faut observer de faire précéder par les purgatifs hydragogues l'usage de la *scille* ; sans cette attention, on la donne le plus souvent sans succès. M. *Bourgeois* dit encore qu'on fait un grand usage de l'*oxymel scillitique* dans l'asthme pituiteux, dans les fievres putrides et bilieuses, dans la pleurésie et la péripneumonie bilieuse et inflammatoire.

On prétend que si on coupe les tuniques de cet oignon avec un couteau de fer ordinaire, ce couteau en sera empoisonné ; c'est pourquoi les Auteurs demandent qu'on sépare leurs lamines avec un couteau d'ivoire ou de bois. Ce fait nous paroît être au nombre de ceux qu'on peut révoquer en doute : cependant on lit dans les *Ephémérides d'Allemagne, Décur. 2, ann. 8, pag. 298, observat. 138*, qu'une poule d'Inde ayant mangé de la pâte qui avoit enveloppé les oignons de *scille* qu'on avoit fait cuire au four, se trouva attaquée au bout d'une heure de vertiges et de convulsions ; elle ne pouvoit se soutenir et paroissoit aveugle ; à ces symptômes succéderent des pustules dures qui s'éleverent sur ses pieds, et qui parurent terminer cet accident. Quelle que soit l'authenticité de ces faits, je puis dire ici avoir coupé plus d'une fois des feuilles de *scille* avec un couteau de fer, avoir mâché les feuilles récentes de la racine, et m'être servi depuis à table de ce même couteau, sans en avoir éprouvé aucune incommodité.

3.° La PETITE SCILLE BLANCHE ou NARCISSE DE MER, *Narcissus maritimus*. C'est une espece de *narcisse* qui croît fréquemment sur les bords de la mer, entre Cette et Peccais en Languedoc. Cette petite *scille* ne differe de la précédente que par sa racine qui est noirâtre en dehors, et ses tuniques un peu cannelées. Ses fleurs ont une odeur douce : si on change cette plante de terroir, elle ne fleurit que très-rarement. Quelques-uns l'appellent encore *narcisse de Matthiole, Pancratium Illyricum ; Narcissus Illyricus, liliaceus*, C. B. Pin. 55.

SCINQUE ou SCINC ou STINC MARIN, *Scincus officinalis*, Seba ; *Lacerta* (*scincus*) *caudâ tereti, mediocri, apice compressâ, digitis muticis, marginatis*, Linn. ; *Scincus pedibus pentadactylis inermibus, digitis lobatis*, Gronov. ; *Lacerta caudâ supremo cylindricâ, apice attenuatâ, compressâ, pedibus pentadactylis, digitis lobato-squammosis*, Hasselq. Le *scinque* proprement dit, est un *lézard* du troisieme genre : il se trouve dans les endroits montagneux de la Lybie, de l'Egypte et de l'Arabie Pétrée. Il a beaucoup de ressemblance

avec le *gecko*, celui qui ne se trouve que dans les Indes. Quelques-uns ont confondu le *scinque* avec le *lézard doré*. Voici les principaux caracteres qui peuvent servir à distinguer le *scinque* d'avec ces autres *lézards*.

Le *lézard doré* se trouve en Europe; il est du quatrieme genre : sa queue est entiérement conique, et sa longueur excede de beaucoup celle du corps, etc.

Le *scinque* est du même genre que le *gecko*, mais le *scinque* a le museau plus pointu : son dos est relevé par une arête longitudinale qui s'étend depuis la tête jusqu'aux pieds de derriere ; sa queue est beaucoup plus courte, rarement elle égale le corps en longueur; elle est un peu arrondie à son origine, et comprimée vers son extrémité : les parties supérieures sont garnies d'écailles d'une figure à peu près orbiculaire, larges, tuilées ; les inférieures offrent des plaques transversales, relevées en bosse (notamment sous la queue) comme celles qui couvrent l'abdomen des serpens ; les pieds sont garnis d'un rebord, ils ont chacun cinq doigts ; ceux de derriere sont un peu plus longs que les antérieurs : les doigts sont en forme de lobes, et dépourvus d'ongles, à moins, dit *Gronovius*, qu'on ne donne ce nom, comme a fait *Linnæus*, *Amœnit. Mus. prin. n.° 21*, à l'extrémité même des doigts, qui est élargie, comprimée, convexe en dessus et un peu concave par dessous.

Laurenti dit que la couleur du *scinque* est d'un brun foncé. Nous pouvons assurer que le sommet de la tête est d'un vert de mer nué de jaune ; le dos dans toute sa longueur est jaunâtre avec douze bandes transversales d'un brun foncé ; le museau, le dessus de la queue et des pattes sont jaunâtres ; les flancs, le dedans des pattes, le dessous du corps et la gorge, d'un gris de paille. Ce *lézard* est long de six à huit pouces ; le plus grand diametre de son corps est d'environ dix-huit lignes ; toutes ses écailles sont lisses et luisantes.

On prétend que le *scinque* se nourrit d'herbes aromatiques ; les Arabes depuis long-temps font usage de ce lézard devenu fameux par la vertu remarquable

qu'on lui a attribuée, celle d'exciter à l'amour ; on a dit que pris intérieurement, il peut ranimer les forces éteintes et rallumer les feux de l'amour malgré les glaces de l'âge et les suites funestes des excès. C'est, dit-on, un secret que les Egyptiens ne négligent pas, mais que les Européens méprisent. On fait un électuaire avec la poudre de cet animal desséché, et les Arabes, quand il vient d'être tué, en tirent une espece de jus ou de bouillon qu'ils avalent comme devant être prolifique. Voilà apparemment leur aphrodisiaque dont se servent, pour s'exciter à l'acte vénérien, les vieillards ou les gens froids des pays Orientaux.

Les paysans d'Egypte portent au Caire des *scinques*, d'où par Alexandrie on les transporte à Venise et à Marseille, pour l'usage des Pharmacies de l'Europe : ces lézards semblent avoir été écorchés, ils ont une ouverture longitudinale au ventre, par laquelle on en a retiré la chair, les visceres et les os ; ils ont ensuite été baignés dans une saumure, puis ils ont été desséchés ; enfin ils ont été enveloppés après avoir été remplis d'absinthe ou d'autres herbes aromatiques. C'est ainsi qu'ils nous parviennent quelquefois dans le commerce de la droguerie ; car la plupart des lézards que l'on vend aux Apothicaires sous le nom de *scinque*, sont d'une autre espece ; ceux-ci se trouvent dans le territoire de Vizena, proche Venise ; et si l'on en croit *Matthiole*, il ne faut pas s'en servir.

SCIPOULE. *Voyez* SCILLE ROUGE.

SCIRPE, *Scirpus*. Genre de plantes de la classe des *Graminées* : les *scirpes* approchent beaucoup des *souchets*. Les *scirpes* ont les fleurs en épis arrondis, et le calice est une écaille à dos convexe ; tandis que dans les *souchets* (*Cyperus*) les fleurs sont en épis aplatis, et le calice est une écaille à dos aigu.

On distingue parmi les *scirpes* à épi solitaire et terminal : Le *scirpe de marais* ou qui croît sur le bord des étangs, *Scirpus palustris*, Linn. 70. Le *scirpe en gazon*, *Scirpus cespitosus*, Linn. 71 ; on le trouve dans les bois. Le *scirpe en épingles* ou à feuilles menues comme des cheveux, *Scirpus acicularis*, Linn. 71 ; on le trouve dans les lieux humides. Le *scirpe*

flottant, *Scirpus fluitans*, Linn. 71 ; il croît dans les marais ; ses feuilles sont linéaires et par faisceaux ; les pédunculles des épis naissent du milieu de ces faisceaux.

Parmi les *scirpes* à plusieurs épillets, il y a : Le *scirpe des étangs*, *Scirpus lacustris*, Linn. 72 ; sa tige est cylindrique, ainsi que dans l'espece suivante ; mais il est garni à sa base de gaînes remarquables. Le *scirpe sétacé*, *Scirpus setaceus et supinus*, Linn. 73 ; il croît dans les bois humides ; ses tiges ou chaumes sont capillaires et ses feuilles sétacées.

Les *scirpes* à plusieurs épillets et à chaume ou tige triangulaire, sont : 1.° Le *scirpe cypéroïde*, *Scirpus cyperoïdes ; Scirpus maritimus*, Linn. 74 ; c'est une espece de *souchet rond* qui croît sur le bord des eaux ; ses épillets sont barbus à leur extrémité ; ses feuilles sont anguleuses sur le dos. 2.° Le *scirpe des bois*, *Scirpus sylvaticus*, Linn. 75 ; ses épillets sont très-petits et verdâtres : on le trouve dans les bois humides. Tous ces *scirpes* sont vivaces par la racine.

SCLARÉE ou TOUTE-BONNE. *Voyez* ORVALE.

SCOLITE, *Scolytus*. Insecte coléoptere, à antennes en masse solide, d'une seule piece. Sa tête n'a point de trompe ; la forme de son corps ressemble à celle des *scarabées ;* sa couleur est noirâtre. On trouve le *scolite* sous les écorces : il est assez rare.

SCOLOPACE, *Scolopax*. Nom donné aux oiseaux à bec long et effilé. L'on a nommé *imantopedes* ceux qui ont de longues jambes et les cuisses à moitié dégarnies de plumes, pour pouvoir marcher sur les bords des rivages et même dans l'eau. *Voyez* ce qui en est dit à la suite du *mot* OISEAU.

SCOLOPENDRE, *Scolopendra*. Nom donné à un genre d'animaux que divers Naturalistes appellent aussi *mille-pieds*, à cause du grand nombre de pattes qu'on leur remarque. Il ne faut pas confondre les véritables *scolopendres* avec les *jules* qui ont le corps arrondi, etc. *Voyez* JULE. On distingue plusieurs especes de *scolopendres*, différentes par leur forme, leur grandeur et leur couleur. Tous ces insectes ne vivent pas dans les mêmes lieux ; les uns vivent dans le bois pourri, d'autres rampent sur terre,

d'autres vivent dans la mer, et d'autres dans les eaux douces. Quelques-uns sont lumineux dans l'obscurité ; d'autres habitent les bois, les lieux incultes ; d'autres enfin sont fort incommodes, en ce qu'ils gîtent derriere les meubles, entre les livres et quelquefois dans les lits ou dans les trous des murailles humides. Il y a des *scolopendres* dans les deux Continens, et dans les pays froids comme dans les climats chauds. Les *scolopendres de terre* ont le corps long et aplati ; leurs antennes sont filiformes et composées d'un grand nombre d'anneaux courts. On ne voit aucune distinction entre le ventre et le corselet de ces animaux : tout leur corps est composé d'anneaux plus ou moins nombreux ; de dessous chaque anneau partent ordinairement quatre pattes, deux de chaque côté. Dans ce genre d'animaux, il y en a qui n'ont que vingt-quatre pattes ou jambes, telle est la *scolopendre à pinceau ;* Voyez *ce mot.* D'autres ont vingt-huit pattes, d'autres trente, d'autres cent huit, d'autres deux cents, d'autres cent quarante, d'autres deux cent quarante. Parmi les *scolopendres*, il y en a de mal-faisantes, c'est-à-dire dont la morsure ou plutôt la piqûre est venimeuse, et produit une enflure très-douloureuse qui a quelquefois des suites très-funestes ; tel est le *mille-pied* ou *scolopendre d'Amérique*, qu'on nomme à cause de son venin, la *mal-faisante.* Voyez *à l'article* MILLE-PIEDS D'AMÉRIQUE.

Il y a des *scolopendres* qui se nourrissent de *podures ;* Voyez *ce mot.* Ces animaux qui muent et se dépouillent de leur peau crustacée, courent fort vîte, et en marchant ils serpentent et forment communément des sinuosités avec leur corps, qui, pendant la nuit, est souvent phosphorique. Les *scolopendres* ont une propriété singuliere, en ce qu'étant jeunes elles ont moins d'anneaux et moins de pattes qu'elles n'en ont par la suite. Combien de tuyaux marins sont habités par des especes singulieres de *scolopendres !*

SCOLOPENDRE DE MER ou CHENILLE CORALLINE, *Voyez* son article à la suite de l'*article* CORALLINE.

SCOLOPENDRE DE MER OU MARINE, *Scolopendra marina.* C'est un animal dont *Rondelet* et *Gesner* distinguent deux especes. Ces Naturalistes nomment la

premiere *scolopendre cétacée* : elle a, comme la *scolopendre terrestre*, beaucoup de pieds qui lui servent à nager, comme autant de rames. *Rondelet* dit en avoir vu la figure, telle qu'*Elien* l'a décrite : c'est un animal des Indes que l'on ne sauroit, dit-on, regarder étendu mort sur le rivage, sans quelque frayeur. Les Mariniers disent que cet animal s'éleve quelquefois sur la mer, et qu'on lui voit les poils des narines qui sont fort grands. Il a la queue faite comme la langouste. *Rondelet* compare son corps à une galere à trois rangs de rames, parce que ses pieds sont disposés çà et là comme des rames rangées le long d'une galere. Ce zoophyte paroît différer de la *scolopendre de mer* de *Swammerdam*, qui s'enfle quand on la manie ; si on la jette dans la mer, elle nage comme une vessie pleine d'air : on assure qu'elle est venimeuse ; on la nomme aussi le *physalus de la mer Rouge*. On ne lui reconnoît ni bouche ni ouïes ; elle est sans yeux et sans tête apparente : elle est large par le milieu, menue et courbée par les deux bouts, ridée sur le corps, et fendue par un bout comme la partie naturelle de la femme ; enfin, elle a sur le dos des especes de verrues, où il y a du poil. On appelle cet animal, en Normandie, *taupe de mer*. Nous en avons trouvé sur les parages de la Hollande, dont les poils en forme de pinceaux jouent l'opale.

L'autre espece de *scolopendre* de *Rondelet* est un animal aquatique, semblable à la *scolopendre terrestre*, mais un peu plus petit. *Rondelet* donne la figure de deux de ces *scolopendres* : la premiere est toute rouge, longue de douze doigts ; de la tête à la queue elle est çà et là fournie de plusieurs pieds : elle se courbe en plusieurs replis. La seconde est beaucoup plus longue : elle croît jusqu'à une coudée de long ; elle est menue, d'une couleur qui tire sur le blanc ; comme la premiere, elle a beaucoup de pieds.

Linnæus qui nomme *nereis* cette espece de *scolopendre de mer*, dit qu'il y en a beaucoup dans la mer Boréale, proche de la Laponie. Ces *scolopendres* marines viennent dans les lieux pierreux, et sont plus rouges que celles de terre. Le nombre de leurs

pieds est aussi plus grand, mais ils sont plus minces: elles ne se tiennent pas dans les lieux profonds, non plus que les serpens d'eau.

M. *Fougeroux* étant à Venise en 1766, a observé sur les feuilles du *goëmon*, espece d'algue marine, une petite espece de *scolopendre* luisante, de la grosseur d'une tête d'épingle; cet insecte marin, sur lequel M. *Grisellini* publia une Dissertation en 1750, avoit été appelé en 1749, par le Docteur *Vianelli*, *Lucioletta del aqua marina*, et par M. *Linnæus*, *Noctiluca marina*: il brille ainsi que les animaux terrestres lumineux; sa lumiere est plus ou moins vive, selon qu'il lui plaît: son corps est quelquefois simplement transparent; souvent il en sort des jets de lumiere, qui forment une étoile et répandent de la clarté à quelque distance de lui; il brille par sa partie postérieure, et quand il donne toute sa lumiere, sa tête seule paroît opaque; mais dans l'eau douce, il y meurt au bout de six ou huit secondes; il y brille cependant jusqu'à sa mort, et répand alors beaucoup de liqueur lumineuse; écrasé sur du papier, il y dépose une longue traînée de matiere phosphorique, bleuâtre et transparente. Si on met à sec ces petits animaux, leur lumiere s'éclipse à mesure que l'humidité se dissipe; cette observation a été faite de même par M. *Godeheu de Réville*, sur les côtes de Malabar et des Isles Maldives: la matiere azurée et lumineuse paroît avoir les mêmes qualités que l'huile et la graisse, car elle ne se mêle pas intimément avec l'eau, et s'y forme en petites bulles. Ces insectes sont du nombre de ceux qui rendent pendant la nuit les eaux de la mer laiteuses et lumineuses. *Voyez* MER LUMINEUSE.

Pour compléter l'histoire des différentes especes de *scolopendres de mer*, Voyez ce qui est dit aux *articles* VERS RONGEURS DE DIGUES, MILLE-PIEDS, *et* SCOLOPENDRE DE MER, qui construit des coraux tubuleux, *à l'article* CORALLINE.

SCOLOPENDRE A PINCEAU. On la trouve communément sous les vieilles écorces des arbres: sa longueur est d'une ligne et demie, et sa largeur d'une demi-ligne; elle ressemble pour la forme à

un petit cloporte : ses antennes sont composées de sept articles ; sa tête est noire ; son corps brun et composé de dix anneaux, d'où sortent douze pattes de chaque côté : on distingue aussi de chaque côté de son corps une rangée de neuf petites aigrettes de poils frisés ; sa queue est composée d'un pinceau de poils semblables, mais plus longs, droits, d'un blanc lustré et en touffes.

SCOLOPENDRE TERRESTRE, *Scolopendra terrestris*. C'est un insecte qui mord, qui a plusieurs pieds, long de trois à quatre doigts, qui naît et vit dans les pieux fichés en terre, ou dans les troncs d'arbres. *Linnæus*, d'après les autres Naturalistes, en cite cinq especes.

La premiere, quoique petite, a cent pattes de chaque côté : son corps est de figure cylindrique, marqué tout le long du dos de deux lignes de couleur de fer, sur une peau noire ; ses antennes sont composées de cinq articles, dont le dernier est globuleux.

La seconde est rouge, menue comme un fil, tortueuse comme un serpent : elle a quelquefois cinquante-quatre pattes de chaque côté ; d'autrefois, soixante-dix : elle se trouve en terre comme la précédente.

La troisieme, qui habite sous les pierres dans la grande isle de Carlsoea, a la figure de la précédente : elle est de la longueur d'un travers de doigt, de la grosseur d'une plume de pigeon ; sa peau est unie et cendrée : elle a tout le long du dos deux lignes de couleur de fer pâle : chaque article du corps, par les côtés, est strié en long ; la couleur en est plus pâle ; son corps a environ soixante anneaux ; ses antennes sont composées de cinq articles. Pour peu qu'on la touche sur un sol uni, elle se ramasse, les pattes tournées contre terre. Ces pattes sont blanches : elle en a cent vingt de chaque côté.

La quatrieme est munie en tout de trente pattes ; sa couleur est rouge, et à peine a-t-elle un travers de doigt de longueur : les pieds de devant sont gros et forts ; les derniers sont très-longs ; sa queue est comme fourchue : les articles, d'un côté du corps,

sont

sont plus longs de moitié que les autres : c'est le *Twaestiert* des Suédois.

La cinquieme a douze pattes de chaque côté : sa queue est blanche ; on la trouve à Upsal, etc. dans les racines des arbres, parmi la mousse, et il y en a beaucoup au printemps : elle est longue d'un pouce.

A l'égard des *scolopendres terrestres* d'Amérique, *Voyez l'article* MILLE-PIEDS D'AMÉRIQUE.

M. *Veiss*, en parlant du mouvement progressif des insectes, etc. observe que la *scolopendre* à anneaux luisans et bruns, qui se trouve dans nos climats, sous les pierres, sous la mousse et au fond des chênes creux, exécute ses mouvemens au moyen d'un mécanisme pareil à celui des escargots. Il y a cette différence, qu'au lieu de muscles elle fait agir successivement un grand nombre de jambes. Pour rendre plus intelligible la transmission de son mouvement, il suffit de regarder de près l'allure de la *scolopendre*. On remarque sans peine que tandis qu'une quantité de jambes sont employées et agissent suivant le plan de position, toutes les autres sont relevées. Bientôt celles-ci suivent les autres jambes du côté de la tête et posent à terre, tandis que les dernieres de chaque division se relevent. Ainsi d'un moment à l'autre ce sont toujours d'autres jambes qui agissent depuis la queue jusqu'à la tête, ce qui forme des especes d'ondulations : au reste, le nombre des pelotons ou de pattes agissantes varie selon les difficultés que l'animal rencontre : s'il monte, s'il descend, il change l'arrangement et l'ordre de ses pieds ; il en augmente ou diminue le nombre suivant le besoin. Dans le mouvement progressif, ces especes d'ondulations s'effacent le long du corps beaucoup plus rapidement que l'animal ne marche ; néanmoins la vîtesse des pieds ne surpasse pas celle de tout le corps, car chaque pied appuyant sur le plan, transporte le corps à la même distance qu'il agit. Il en est ainsi des muscles de l'escargot. *Voyez à l'article* LIMAÇON.

Si la Nature paroît avoir été trop libérale en accordant un aussi grand nombre de pieds à la

scolopendre, il n'en est pas moins vrai que cette multitude de pieds lui est très-nécessaire : elle lui procure un mouvement uniforme et non interrompu, attendu qu'une partie des pieds agit pendant que les autres sont levés. Cet admirable mécanisme pourroit sans doute s'appliquer à des machines où un certain nombre de leviers doivent conspirer au même mouvement. Notre Auteur dit qu'une galere dont les rames agissent pour l'ordinaire dans le même instant, feroit peut-être plus de chemin, ou du moins seroit conduite avec plus de sureté, dans le cas de quelque choc imprévu, si l'on pouvoit sans nouvelle difficulté faire agir ses rames par un mouvement successif, qui, en supprimant les reprises et les secousses, tendroit à l'uniformité. C'est dans les animaux nageurs, et principalement dans les insectes aquatiques, qu'on pourroit trouver une source intarissable de principes utiles pour perfectionner la navigation. Quelle variété infinie de figures, de positions, de mouvemens et de directions, de forces et de vîtesse, etc. ! On peut lire à ce sujet les *articles* VER AQUATIQUE, CHENILLE ARPENTEUSE, VERS MINEURS, etc.

SCOLOPENDRE VULGAIRE. *Voyez* LANGUE-DE-CERF. La *scolopendre vraie* est le *céterach*, Voyez *ce mot*.

SCOLOPENDROÏDE. *Voyez à l'article* ÉTOILE DE MER.

SCOMBRE, *Scomber*, Linn. C'est le nom d'un genre de poissons pectoraux. *Voyez à l'article* POISSON.

SCOPS. Plusieurs Naturalistes donnent ce nom Latin à un oiseau de rapine, qui est le plus petit des oiseaux nocturnes ; c'est le *petit duc*. Voyez son *article* à la fin du *mot* DUC.

SCORDIUM. Nom donné vulgairement à la *germandrée d'eau* ; Voyez *cet article*.

SCORPENE, *Scorpœna*, Linn. Nom d'un genre de *poissons pectoraux*, qui ont des barbillons et des aiguillons sur une grosse tête. Il y a : La *rascasse*, la *truie de mer* et le *crapaud de mer*.

M. *Pallas* fait mention d'une autre espece de *scorpene*, *scorpœna didactyla*, (ou le *deux-doigts*). Ce poisson qui se trouve dans la mer de l'Inde, et qui a au moins un pied de longueur, est l'un

des plus extraordinaires que l'on puisse voir, surtout pour la difformité de sa tête ; il se rapproche du genre des *Trigles*, par les digitations de ses nageoires pectorales. La tête du *deux-doigts* est mince, aplatie en dessus, ridée latéralement : il y a deux cavités sensibles entre les yeux ; la mâchoire de dessous est un peu plus longue que celle de dessus ; les mâchoires, le palais et le gosier sont hérissés de petites dents ; les yeux sont peu distans l'un de l'autre et placés sur le sommet de la tête ; ils ont pour base deux prolongemens osseux, coniques et relevés chacun par deux crêtes longitudinales ; il sort en outre de plusieurs endroits de la tête et du museau, même des parties latérales de plusieurs nageoires, des appendices charnues, semblables à des rameaux garnis de leur feuillage : la membrane des ouïes a sept rayons ; la nageoire dorsale est fort étendue et a vingt-quatre rayons, dont les seize premiers sont droits, osseux, et piquans ; les pectorales qui ont chacune dix rayons, ont près de leur naissance comme deux doigts recourbés, liés vers leur base par une membrane garnie d'appendices rameuses ; les abdominales ont leur origine entre celles de la poitrine, et s'étendent sur le ventre ; elles ont chacune six rayons : celle de l'anus, qui se prolonge jusqu'à la queue, en a douze ; celle de la queue, qui est arrondie, en a autant. La peau qui couvre le corps est ridée, dénuée d'écailles : les lignes latérales sont formées par une suite de petites excroissances ramifiées ; la couleur de ce poisson est d'un brun assez livide, tacheté de jaune sur le dos et sur le ventre ; une petite bande verdâtre au bout des nageoires de la poitrine ; deux bandes noirâtres sur la queue.

SCORPENO. *Voyez* RASCASSE.

SCORPION. Les Conchyliologistes donnent ce nom à un coquillage univalve, de la famille des *Murex*. Sa robe est de couleur jaunâtre ; il est tout ridé et chargé de tubercules : il sort de sa levre cinq grosses pattes, et deux autres plus recourbées dont l'une part de son sommet et l'autre de sa base ou

culasse : ses lèvres sont rayées de blanc et de violet. *Conchyliologie* de *d'Argenville*.

SCORPION AQUATIQUE. C'est un insecte ailé, mis par *Linnæus* dans l'ordre des *Hémipteres ;* il y en a de deux especes : il nomme la premiere *Nepa* (*Hepa*) *abdominis margine integro :* c'est le *scorpion de Marais* de *Mouffet*, de *Petiver*, de *Ray*, de *Swammerdam ;* ou l'*araignée aquatique* de *Bauhin* et d'*Hoffnagel ;* ou le *scorpion d'eau* de *Jonston* et de *Bradeley ;* ou la deuxieme espece de *hepa* de M. *Geoffroy*, qui a *un seul article aux tarses, des antennes en forme de pinces de crabe, et quatre pattes.* Cette espece se trouve dans les fleuves, dans les étangs, dans les marais et dans les lieux bourbeux, sur-tout, dit le Naturaliste Suédois, dans une riviere du côté d'Upsal, nommée *Sahla.* L'autre espece est le grand *scorpion aquatique*, *Hepa corpore lineari*, de M. *Geoffroy*, et qui est décrite plus bas d'après *Swammerdam.* Quelques-uns regardent encore comme une espece de *scorpion aquatique* cet autre insecte, *Hepa margine serrato*, la *naucore* (*Naucoris*) de M. *Geoffroy*, lequel désigne ainsi le caractere de cet insecte, différent des précédens, car il est d'un autre genre : *Deux articles aux tarses, des antennes très-courtes situées au-dessous des yeux, une trompe courbée en dessous, quatre ailes croisées, six pattes, les premieres en forme de pinces de scorpion, et un écusson.* Voyez l'*article* NAUCORE.

Il y a de ces insectes aquatiques à Surinam. Les Voyageurs rapportent que dans l'isle de Madagascar les marais et les eaux croupies sont infestés d'une espece de *scorpions*, que les bestiaux avalent quelquefois en buvant et qui leur causent quelquefois la mort.

Swammerdam dit que la grande espece de *scorpion aquatique* a été décrite par *Aldrovande* sous le nom de *tipule aquatique ;* et la plus petite, par *Mouffet*, qui lui a conservé le nom de *scorpion aquatique.* Cet insecte, dit *Swammerdam*, est divisé en trois parties, qui sont la tête, le corselet et l'abdomen. Sur la tête on voit des yeux, et au-dessous une bouche qui est comme un bec recourbé : la tête est fort dure et d'un noir-rougeâtre ; l'aiguillon, qui est

renfermé dans ce bec recourbé, est creux et brunâtre. Sur le corselet se trouvent quatre ailes, et sous le même corselet sont quatre pieds ; les deux bras sont situés plus en avant, près de la tête ; les ailes supérieures sont plus dures, et servent d'étui aux inférieures, de sorte que celles-ci, qui sont d'un tissu membraneux, ne sont jamais mouillées, tant elles sont couvertes avec précision : ces ailes inférieures sont d'un gris pâle ; il s'y distribue des vaisseaux ramifiés, tachetés de jaune et de rouge. La partie supérieure de l'abdomen que cachent ces ailes est d'un rouge foncé et transparent, couvert d'un poil touffu : les quatre pieds sont divisés en plusieurs phalanges et armés de deux ongles ; la derniere phalange du bras peut faire l'office de pince, en se recourbant sur elle-même pour embrasser la proie qu'elle a rencontrée. La partie inférieure de l'abdomen est d'un gris pâle, et se termine par une queue fourchue : au reste, le corselet et le ventre de cet insecte sont si aplatis, qu'ils semblent ne contenir presque point de visceres. L'on trouve souvent sur ces sortes de *scorpions* des lendes ou especes d'animalcules dans l'état d'œuf, d'un rouge-pourpre, qui en grandissant prennent à peu près la forme d'une araignée ovale.

Swammerdam, après avoir parlé des parties extérieures des *scorpions aquatiques ailés*, passe aux intérieures, entre lesquelles il a examiné très-attentivement les organes de la génération, qui sont très-curieux : ils sont fort semblables à ceux du scarabée monocéros ; ils ont même, dit-il, beaucoup de rapports avec ceux de l'homme, quant à la structure des vaisseaux déférens, des vaisseaux des testicules et des vésicules séminales ; rapports qu'il est important de remarquer, pour tirer de l'anatomie comparée quelques résultats généraux sur l'économie animale.

Les différentes métamorphoses de cet insecte approchent beaucoup de celles des punaises. Les *scorpions aquatiques* passent le jour dans l'eau, mais la nuit et même le soir ils prennent leur essor et voltigent en divers endroits ; ils vont même chercher leur vie

dans d'autres amas d'eau que ceux qu'ils habitent ordinairement, sur-tout quand leurs fossés commencent à se sécher. Ce petit animal est vorace ; sa proie consiste en insectes aquatiques, qu'il perce avec sa trompe, dont l'extrémité est très-aiguë. La larve et la nymphe ambulantes du *scorpion aquatique* demeurent toujours dans les mêmes endroits, jusqu'au développement général des ailes ; alors cet insecte vole et va chercher son semblable, mais de sexe différent, pour perpétuer l'espece.

L'on voit que la grande espece de *scorpion aquatique* differe de l'espece dont il est mention ci-dessus. Son corps est plus étroit, plus long et plus aigu ; son ventre, terminé par deux appendices fort longues : sa tête, fort petite ; on y distingue seulement deux gros yeux et une trompe recourbée ; cette trompe n'est pas longue, mais elle est pointue et fort aiguë : les autres membres sont très-distincts ; sa couleur est plus pâle, un peu plus grise et tirant sur le roux. Ce qu'il y a de remarquable dans ses bras qui semblent partir de la tête, c'est que les trois articulations auxquelles tiennent les ongles, forment chacune une petite éminence aiguë à l'endroit où la pointe de l'ongle s'y rejoint en se repliant : les quatre pieds, beaucoup plus longs que dans l'autre *scorpion*, sont comme des soies roides terminées par de petites griffes ; il y a une différence considérable dans les extrémités membraneuses des ailes supérieures : ses œufs sont terminés par des fils ou poils, et se trouvent dans la tige des plantes aquatiques.

On trouve dans le *Journal de Physique*, *Juin 1777*, la description d'un insecte qui paroît approcher de l'*hepa* ou *scorpion aquatique*, mais qui en differe en ce qu'il n'a point d'ailes, ni de ces rudimens qu'on voit aux larves et qui indiquent qu'il auroit poussé des ailes. D'ailleurs l'insecte nouveau est terrestre ; on le trouve sous les pierres à terre dans les lieux humides, et l'*hepa* vit dans l'eau. Il a été envoyé de la Martinique, où on lui donne le nom de *vinaigrier*, à cause qu'il répand une odeur acide. La femelle a une tariere à l'extrémité du corps, destinée vraisemblablement à faire pénétrer les œufs dans les substances propres à les recevoir.

SCORPION-ARAIGNÉE, *Scorpio-araneus ; Acarus cancroïdes*, Linn. Il est facile à distinguer des *scorpions* proprement dits. C'est une espece de *pince ;* Voyez *ce mot.* Sa longueur est d'une ligne, et sa largeur de demi-ligne : ses pattes sont au nombre de huit ; ses deux antennes, plus longues que le corps et plus grosses que les pattes, sont composées de quatre articles arrondis, excepté le dernier, qui ressemble précisément à une pince de crabe : au-devant de sa tête il a encore vers la bouche deux petites pinces qu'il remue en marchant. Sa maniere de marcher est en rétrogradant. Il se nourrit ordinairement des poux qui naissent dans les vieux bois : il se trouve dans les cabanes qui ont été long-temps fermées et où l'air n'a point pénétré : au reste, il se cache peu, il va et vient, et il est par cette raison facile à découvrir ; il paroît en activité une grande partie de l'année.

SCORPION DE MER, *Cottus scorpius*, Linn. ; *Cottus alepidotus, capite polyacantho, maxillâ superiore paulò longiore*, Arted., Gronov. ; *Frisk-sympen*, Gunner. ; *Scorpœnæ Bellonii similis*, Willughb. ; *Scorpio marinus vel Scorpius nostras*, Schonev. : en Danemarck, *Ulka ;* en Suede, *Rot-simpa, Skrabba, Skjalvyta ;* en Angleterre, *Father-lasher ;* en Flandres, *Posthoest.* Poisson du genre du *Cotte ;* il vit long-temps hors de l'eau. On le trouve communément dans la mer qui baigne la Hollande. *Willughby* l'a aussi observé auprès de la côte de Cornouailles.

Cet Auteur dit que la forme de ce poisson a des rapports avec celle du *chabot ;* il est long de six à neuf pouces, et rarement d'un pied : sa tête et la partie antérieure de son corps sont d'un gros volume ; sa tête est hérissée d'aspérités et d'épines : il y a un sillon depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput ; ce sillon offre dans sa longueur trois paires d'épines plus ou moins aiguës et diversement inclinées : deux membranes transparentes couvrent les yeux ; les prunelles sont petites et bordées d'un cercle rougeâtre ; les narines, peu ouvertes : la gueule est très-fendue, les mâchoires sont garnies de plusieurs rangées de petites dents, le palais offre quatre tuber-

cules dentelés ; la langue est large et lisse : les opercules des ouïes sont chargés de quantité d'épines, dont deux sont alongées, aiguës, transparentes, implantées verticalement et renfermées dans des especes de gaînes ; il y en a deux autres situées de chaque côté à l'angle des opercules et dirigées la pointe en bas : les opercules sont membraneux, et à l'aide des osselets qui les traversent, le poisson peut à son gré les étendre et les enfler comme une vessie, ce qui arrive sur-tout lorsqu'on l'a retiré de l'eau.

La premiere nageoire dorsale a huit ou neuf rayons un peu roides ; la seconde en a environ douze, longs et flexibles ; les pectorales en ont chacune quinze ou seize, elles sont larges ; les abdominales, chacune trois ; celle de l'anus en a neuf, dont les extrémités, de même que dans les dorsales, dépassent la membrane commune.

Le dessus de la tête est noirâtre ; les parties latérales sont divisées par deux lignes longitudinales un peu rudes au toucher ; au-dessus de ces lignes le dos est comme rubané par trois ou quatre bandes transversales et noirâtres, qui tranchent sur la couleur plus pâle des espaces intermédiaires ; au-dessous des mêmes lignes les côtés sont un peu jaunâtres : la couleur du ventre est blanchâtre ; la mâchoire inférieure et les opercules des ouïes sont mouchetés de points blancs, rouges et jaunâtres : les nageoires dorsales, les pectorales et celle de la queue sont marquées de plusieurs lignes transversales, dont les teintes sont alternativement pâles et foncées.

SCORPION DE MER. Quelques-uns ont aussi donné ce nom au *scorpeno*, qui est la *rascasse ;* Voyez *ce mot.* On a encore appelé *grand scorpion de mer* ou *scorpion marin*, la *truie de mer ;* Voyez *ce mot.*

SCORPION-MOUCHE. *Voyez* PANORPE.

SCORPION TERRESTRE, *Scorpio aut Scorpius terrestris.* C'est un insecte vivipare, si commun en Italie, que, selon *Matthiole*, il n'y a ni maison, ni chambre, ni cave, où l'on n'en trouve.

Le *scorpion* est un insecte terrestre, de moyenne grandeur, qui ressemble un peu à une petite écre-

vissé. On en distingue de neuf sortes par la diversité des couleurs : il y en a de blanchâtres, de jaunes, de noirâtres, de roux, de cendrés, de couleur de rouille, de verts, de vineux et de couleur de suie.

On y remarque principalement quatre parties ; savoir, la tête, la poitrine, le ventre et la queue. La tête est un peu large et saillante, elle paroît jointe et continue avec le corselet et la poitrine. On trouve d'abord deux yeux situés sur les côtés vers la partie antérieure de la tête, puis deux à quatre autres (selon des Observateurs il y en a de quatre à six) vers le milieu de la tête ; ces yeux sont si petits, qu'à peine peut-on les appercevoir : la bouche est garnie de petits poils et munie de deux mâchoires, dont l'inférieure est fendue en deux, accompagnées de deux especes de petites serres dentelées, qui semblent lui tenir lieu de dents pour broyer sa nourriture, et que l'animal peut tellement retirer en dedans qu'elles deviennent entiérement imperceptibles.

Aux deux côtés de la tête ou de l'avant de la poitrine on voit sortir deux bras composés chacun de quatre à cinq articulations, dont la derniere est assez grosse, contenant de forts muscles, et faite en forme de tenailles, comme l'extrémité des bras des écrevisses de riviere. Au-dessous de la poitrine il y a huit pattes, quatre de chaque côté, divisées chacune en six phalanges, dont les dernieres sont fourchues et pourvues de petits ongles crochus ou de petites serres, le tout parsemé de poils très-fins, ainsi que l'espece d'écaille qui lui sert de peau. On remarque à la partie postérieure de la poitrine deux pieces, une de chaque côté, et qui ont intérieurement une rangée de quantité de dents cartilagineuses, disposées à peu près comme celles d'un peigne. Comme le nombre de ces dents varie suivant les especes de *scorpions*, plusieurs Naturalistes, tels que *Linnæus*, *Fabricius*, ont tiré de ces parties le caractere distinctif de ces insectes. Au reste la fonction de ces deux pieces pectinées n'est pas bien connue.

Le ventre offre cinq à sept segmens transversaux, du dernier desquels part la queue, qui est longue et noueuse : le dernier anneau est un peu velu. La

queue est composée de six petits boutons ou nœuds, plus ou moins arrondis et velus, attachés bout à bout en forme de grains de chapelet, et mobiles à l'endroit de leur articulation ; le dernier nœud est en larme batavique et armé d'un poignard qui est autant une arme offensive que défensive ; c'est un aiguillon long, recourbé en en-bas, fort pointu, dur, creux, percé vers sa pointe d'un petit trou, par lequel, quand l'animal pique, il rend ou exprime, dit *Redi*, une gouttelette de liqueur blanchâtre, virulente, venimeuse, âcre, mordicante, dont le réservoir est dans une vésicule ou capsule membraneuse placée au bout de la queue, c'est-à-dire dans le dernier bouton. *Swammerdam* soupçonne que l'aiguillon extérieur du *scorpion* n'est qu'une gaîne qui renferme le véritable dard.

Les *scorpions femelles* sont plus grands, plus gros, plus ronds et plus noirs que les mâles : ceux-ci sont longuets, grêles et rougeâtres. *Redi* nous apprend qu'entre plusieurs femelles de *scorpion*, mises séparément dans des vaisseaux de verre, une y fit trente-huit petits bien conformés et d'un blanc de lait, qui devinrent de jour en jour plus tannés ; et une autre, vingt-sept, qui comme les premiers semblaient attachés au dos et au ventre de leur mere. Il ajoute qu'ayant eu la curiosité d'ouvrir quelques femelles avant qu'elles eussent fait leurs petits, pour voir comment ces insectes étoient disposés dans le ventre de la mere, il les y trouva en divers nombres, mais jamais moins de vingt-six, ni plus de quarante. M. *de Maupertuis*, qui a étudié l'histoire de ces animaux avec un œil curieux et philosophique, dit qu'il en a cependant observé depuis vingt-sept jusqu'à soixante-cinq, tous pendans à un long fil et revêtus d'une membrane très-mince, dans laquelle les petits étoient séparés les uns des autres par une cloison mitoyenne des plus déliées. Comme les yeux sont plus apparens dans le fœtus que dans l'adulte, on peut sans le secours du microscope les reconnoître sous la forme de deux points noirâtres, ainsi que la queue repliée sous le ventre, et les bras abaissés au-dessous de la tête et collés au corps.

Expériences faites par M. de Maupertuis *sur la piqûre des* SCORPIONS.

Cet Académicien dit, dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1731, page 223*, avoir vu deux especes de *scorpions* : l'un se trouve assez communément dans les maisons ; l'autre habite la campagne. Les premiers sont beaucoup plus petits que les derniers ; leur couleur est celle du café brûlé. Je n'ai fait, dit-il, aucune expérience sur les *scorpions* de cette espece.

Les *scorpions* qui habitent la campagne ont deux pouces de longueur ou environ, et sont d'un blanc-jaunâtre. Ils se trouvent en si grande quantité vers un village appelé *Souvignargues*, à cinq lieues de Montpellier, que les paysans en font une espece de petit commerce. Ils les cherchent sous les pierres et les vont vendre aux Apothicaires des villes voisines, qui les croient utiles pour quelques compositions contre la piqûre du *scorpion*. C'est cette espece que M. *de Maupertuis* a examinée.

La premiere de ses expériences fut de faire piquer un chien, qui reçut trois ou quatre coups d'aiguillon d'un *scorpion* irrité, à la partie du ventre qui est sans poils. Une heure après il devint très-enflé et chancelant ; il rendit tout ce qu'il avoit dans l'estomac et dans les intestins, et continua pendant trois heures à vomir de temps en temps une espece de bave visqueuse : son ventre qui étoit fort tendu diminuoit après chaque vomissement ; cependant il recommençoit bientôt à s'enfler, et quand il l'étoit à un certain point, l'animal revomissoit encore. Ces alternatives d'enflure et de vomissement durerent environ trois heures ; ensuite les convulsions le prirent, il mordit la terre, se traîna sur les pattes de devant, et enfin mourut cinq heures après avoir été piqué. Il n'avoit aucune enflure à la partie piquée, comme en ont les animaux piqués par les abeilles et par les guêpes : l'enflure étoit générale, et l'on voyoit seulement à l'endroit de chaque piqûre un petit point rouge, qui n'étoit que le trou qu'avoit fait l'aiguillon, rempli de sang extravasé. Notre Auteur

a observé la même chose sur tous les animaux qu'il a fait piquer, et il n'a jamais vu que cette piqûre fît élever la peau.

Quelques jours après, M. *de Maupertuis* fit piquer un autre chien cinq ou six fois au même endroit, sans qu'il parût malade. Il fit réitérer les piqûres et en plus grand nombre ; et dans la crainte que les premiers *scorpions* n'eussent épuisé leur venin, il en fit faire d'autres par de nouveaux, tant mâles que femelles. On fit piquer sept chiens du voisinage, qui, parce qu'ils étoient mieux nourris chez lui que chez leurs maîtres, venoient volontiers s'offrir à de nouvelles expériences ; mais ils ne se ressentirent en aucune maniere du venin ni des piqûres ; ils mangerent à leur ordinaire : enfin on répéta l'expérience sur trois poulets, qu'on fit piquer sous l'aile et sous la poitrine ; mais aucun de ces animaux ne donna le moindre signe de maladie.

De toutes ces expériences on doit conclure que, quoique la piqûre du *scorpion* soit quelquefois mortelle, elle ne l'est cependant que rarement : elle a apparemment besoin pour cela du concours de certaines circonstances, qu'il seroit difficile de déterminer. La qualité des vaisseaux que rencontre le poignard ou aiguillon, les alimens que peut avoir mangés le *scorpion*, une trop grande diete qu'il aura soufferte, peuvent contribuer ou s'opposer aux effets de la piqûre : peut-être la liqueur empoisonnée ne coule-t-elle pas toutes les fois que le *scorpion* pique ; mais il suffit d'avoir des exemples funestes pour s'en méfier. Au reste, ce peut être le peu de malignité des *scorpions*, qui aura mis en crédit certains contre-poisons dont on se sert en Languedoc.

L'huile dans laquelle on a noyé des *scorpions* passe pour un spécifique contre la piqûre de ces mêmes animaux ; il ne s'agit, dit-on, que d'en frotter la partie piquée : un *scorpion* écrasé passe pour avoir la même vertu, ou prévient, dit-on, les mauvais effets de la piqûre : on ne sent pas même de maux de cœur ni de défaillance, et peut-être que la confiance guérit le mal qu'avoit fait la crainte ; mais on ne croit pas moins devoir sa conservation au prétendu remede,

M. *de Maupertuis* a voulu s'assurer de la véritable conformation intérieure du dard du *scorpion*, quoique *Rai*, *Redi*, *Leuwenhoeck* et *Swammerdam* l'eussent donnée. Ses descriptions different un peu : cet Académicien avance que le dernier nœud de la queue du *scorpion* est une petite fiole d'une espece de corne, qui se termine par un col noir, fort dur et fort pointu, et ce col est l'aiguillon. Il a reconnu avec le microscope deux petits trous beaucoup plus longs que larges, qui sont placés des deux côtés à quelque distance de la poitrine. Quelquefois la situation de ces trous varie un peu, l'un approchant plus de l'extrémité que l'autre. Si on presse fortement la fiole, on voit la liqueur qu'elle contient s'échapper à droite et à gauche par ces deux trous.

Nous passons ici sous silence plusieurs histoires extravagantes du *scorpion*, dont *Pline*, *Elien*, et sur-tout *Albert le Grand*, font mention. M. *de Maupertuis* a eu la complaisance de faire des épreuves qui n'ont servi qu'à faire voir combien elles sont fabuleuses. Il a seulement reconnu que les mœurs de ces animaux sont féroces, ils sont aussi cruels à l'égard de leurs petits que les *araignées* : une mere qu'il avoit renfermée dans une bouteille, les dévoroit à mesure qu'ils naissoient. Ces insectes n'écoutent pas mieux les lois de la société entre eux que les sentimens de la Nature pour leurs petits. Cent *scorpions* que notre Académicien mit ensemble, se mangerent presque tous : c'étoit un massacre continuel, sans aucun égard ni pour l'âge ni pour le sexe : en peu de jours il n'en resta de ce grand nombre que quatorze, qui avoient dévoré tous les autres. On pourroit croire qu'ils ne se mangeoient ainsi les uns les autres que faute d'autre nourriture ; mais après avoir connu les alimens qui étoient de leur goût, leur ayant présenté des mouches, ils en mangerent, sans cependant oublier tout-à-fait leur férocité, car de temps en temps ils recommençoient à se dévorer. Ils mangerent aussi des cloportes, et sur-tout une grosse araignée, qui fut pour eux un mets exquis : trois ou quatre *scorpions* l'attaquerent à la fois, et chacun y demeura long-temps attaché.

Les *scorpions* font voir beaucoup de force et de courage contre les *araignées ;* souvent un très-petit *scorpion* attaque et tue une *araignée* beaucoup plus grosse que lui : il commence d'abord par la saisir avec l'une ou l'autre de ses grandes serres, quelquefois avec les deux en même temps : si l'*araignée* est trop forte pour lui, il la blesse de son aiguillon, qu'il retrousse par-dessus sa tête, et la tue ; après quoi les deux grandes serres la transmettent à deux beaucoup plus petites qu'il a au-devant de la tête et qui sont ses dents, avec lesquelles il la mâche, il ne la quitte plus ensuite qu'il ne l'ait toute mangée. Quelquefois, dit *Wolckamer* le jeune, l'*araignée* vigoureuse fait tous ses efforts pour embarrasser et envelopper le *scorpion* de ses fils ; mais celui-ci, indépendamment du coup mortel qu'il lui porte avec son dard, lui coupe toutes les pattes avec ses pinces, et ramenant avec sa bouche le tronc mutilé, il en suce toutes les parties molles et n'en laisse que la carcasse.

On prétend que si l'on entoure un *scorpion* de charbons ardens, on le voit tourner son dard contre lui-même, se percer et se tuer : il est facile de s'assurer par l'expérience de la vérité ou de la fausseté de ce fait.

Lieux où l'on voit les SCORPIONS.

Ces insectes se trouvent dans les pays chauds ; comme en Italie, en Espagne, en Provence, en Languedoc, en Asie, en Afrique et en Amérique : à peine les connoît-on dans les climats froids. Ils habitent ordinairement les lieux humides et frais : on en voit dans les murailles, sous les pierres et dans la terre, où ils se nourrissent de vers, de mouches, de moucherons et d'herbes : il y en a de plusieurs espèces, comme nous l'avons dit ci-dessus. Les *scorpions* de Tunis sont jaunes, plus grands et plus dangereux que ceux d'Italie. Plus le climat est tempéré, moins ils sont venimeux : il y a même des pays où ils n'ont point de venin. Au cap de Bonne-Espérance les *scorpions* sont très-communs ; leur couleur est d'un vert-brun, tiqueté de noir : on les

y trouve sous les pierres ; aussi les Européens prennent-ils bien garde quand ils mettent leurs mains parmi les pierres, crainte d'y en rencontrer quelques-uns. Leur piqûre est très-dangereuse et met souvent la vie en danger. En général les *scorpions* des Indes sont beaucoup plus grands que les nôtres : il y en a aussi de petits ; mais la différence de la taille n'en met point dans le venin de leur piqûre, qui est toujours dangereuse ; car tous les voyageurs s'accordent à dire que le venin de ces sortes d'insectes est toujours funeste, si le remede n'est apporté sur le champ.

Il y a dans le Royaume de Siam une espece de *scorpion* de la grandeur d'une grosse écrevisse de riviere, et d'un poil gris tirant sur une couleur noirâtre, qui se hérisse lorsqu'on en approche. Au rapport d'*Helbigius*, les Indiens n'emploient point d'autre contre-poison pour guérir les suites de la plaie faite par le *scorpion*, que de frapper sur l'endroit avec du fer ou avec une pierre, jusqu'à ce que la chair soit devenue presque insensible, et que la douleur ainsi que la tumeur soient dissipées. Le même Auteur dit que les *scorpions* se dépouillent de leur peau de la même maniere que les serpens.

Swammerdam rapporte qu'il se trouve en Hollande une espece de *scorpion* aussi petit que la punaise, à laquelle il ressemble encore par la partie postérieure de son corps, qui se divise en onze anneaux étroits. Il n'a point de queue ; il a six jambes composées chacune de quatre articulations : au devant de la tête est un bec aigu, couvert de poils, et beaucoup d'yeux dispersés sur les deux côtés de la tête : au-devant des yeux sont les bras qui sortent de la tête, comme les antennes dans les papillons ; ils ont quatre phalanges, en comptant la pince ; toutes ces parties sont velues : les bras sont très-longs relativement au corps, et l'animal exécute, par leur moyen, des mouvemens singuliers lorsqu'il marche, et se meut grossiérement comme le cancre terrestre. Cet insecte se trouve dans la poussiere des coffres, des cassettes et des boîtes qui n'ont pas été nettoyées depuis long-temps, etc. Cet insecte paroît être le *scorpion-araignée*, Voyez *ce mot*.

Seba parle de plusieurs especes de *scorpions* qui se trouvent, 1.° au Brésil ; celui-ci a entre le premier et le dernier nœud deux trous percés à jour : 2.° un autre du Brésil qui a la queue fourchue et très-velue : 3.° ceux de Surinam, de Ceyland et d'Afrique. On dit qu'en 1129 il parut, à Bagdad en Arabie, des *scorpions* ailés avec une double queue, qui remplirent tous les habitans de terreur et firent beaucoup de dommage. N'étoit-ce pas la grande espece de *scorpion aquatique ?*

Propriétés du SCORPION *en Médecine, et ce qui arrive aux personnes piquées mortellement par cet insecte.*

Dans les climats brûlans, la piqûre d'un *scorpion* est quelquefois suivie d'une douleur très-violente dans la partie, avec froid, tension, engourdissement, sueur froide autour de la plaie et par tout le corps. Ceux qui en sont piqués aux parties inférieures, sont affectés d'enflures aux aines : si la plaie a été faite aux parties supérieures, et qu'elle soit légere, il se forme une tumeur sous les aisselles ; mais si la piqûre est considérable, la partie est affectée d'une chaleur pareille à celle que causent les brûlures ; il paroît des meurtrissures accompagnées de démangeaisons autour des levres de la plaie, aussi bien que sur tout le corps ; de sorte qu'il semble, dit-on, que le malade ait été frappé de la grêle. Il a le visage contrefait : il s'amasse des matieres gluantes autour des yeux : les larmes sont visqueuses : les jointures perdent leur mouvement, et cet accident est accompagné de la chute du fondement et d'un désir continuel d'aller à la selle. Le malade écume de la bouche, vomit beaucoup, est attaqué du hoquet, et il tombe dans des convulsions qui tiennent de l'*épisthotonos*. Le meilleur remede en pareils accidens est non-seulement le *scorpion* écrasé sur la plaie même, et l'usage de son huile en liniment, mais il faut encore recourir promptement à l'usage de l'orviétan, des sels volatils de vipere et de corne de cerf dans quelque eau cordiale : peut-être que l'*eau de luce* seule, prise intérieurement, vaut mieux que tout le reste : on doit aussi en étuver la plaie.

Le

Le *scorpion*, disent les Auteurs de la *Matiere Médicale*, est diurétique, propre à chasser le sable des reins et de la vessie, procure la sueur et résiste à la malignité des humeurs. On le fait sécher au soleil, après en avoir ôté le bout de la queue, et on le réduit ensuite en une poudre, qui se donne depuis six grains jusqu'à un scrupule, dans les embarras des reins pour en détacher les glaires et les graviers. Cette poudre, quoique bonne, est cependant moins d'usage que l'huile de *scorpion*, tant simple que composée, qu'on vend dans les boutiques. La premiere se fait en mettant infuser dans un pot de terre vernissé vingt *scorpions* avec une livre d'huile d'amandes ameres. On se sert de cette huile en liniment : on en avale aussi quand elle est bien dépurée, jusqu'au poids de deux gros dans une cuiller, ou mêlée avec une potion huileuse, dans les suppressions d'urine et dans la colique néphrétique. L'huile de *scorpion* insinuée dans les oreilles est, selon M. *Bourgeois*, très-efficace pour appaiser les douleurs produites par une fluxion d'humeurs âcres sur les parties internes des oreilles. A l'égard de l'huile composée, appelée l'*huile de scorpion de Matthiole*, il y entre un grand nombre d'ingrédiens, dont on trouve la description dans plusieurs Dispensaires. On l'estime encore plus efficace que la précédente ; mais la dose n'en est que de trois à six gouttes, quand on la donne intérieurement. On s'en sert contre les poisons et les venins, sur-tout pour les bubons pestilentiels, pour faire sortir la petite vérole, dans les fievres malignes, dans la paralysie, dans l'épilepsie et les autres maladies du cerveau, où il faut fortifier les nerfs. On ne peut bien préparer ces deux sortes d'huiles que dans les pays chauds, où les *scorpions* se trouvent naturellement.

SCORPION-TORTUE, *Testudo* (*scorpioïdes*), *pedibus subdigitatis*, *fronte callosâ trilobâ*, *caudâ unguiculatâ*, Linn. Cette *tortue* se trouve à Surinam. Suivant *Linnæus*, l'écaille supérieure (la carapace) est d'une figure oblongue et d'une couleur noire ; elle est relevée à l'endroit du dos par trois especes d'arêtes peu marquées ; les lames de véritable écaille qui la

recouvrent sont bombées en forme de bouclier : la tête est couverte antérieurement d'une peau calleuse qui se divise en trois lobes à l'endroit du front : les pieds ont chacun cinq doigts, garnis d'ongles aigus, excepté le doigt extérieur de chacun des pieds de derriere qui est sans ongle : l'extrémité de la queue est armée d'une espece de corne recourbée, qui a quelque ressemblance avec l'aiguillon dangereux du *scorpion*.

La *tortue des Indes* décrite par M. *Perrault*, avoit aussi la queue terminée par un cal que cet Auteur compare à la corne d'un bœuf ; mais les autres caracteres de cette *tortue* ne paroissent pas s'accorder avec ceux de la *tortue* qui est l'objet de cet article.

SCORSONERE ou SERSIFI NOIR, ou SALSIFIX D'Espagne, *Scorzonera latifolia*, *sinuata*, C. B. Pin. 275 ; *aut Tragopogon Hispanicum*, J. B. 2, 1060 ; *Scorzonera Hispanica*, Linn. 1112. Plante potagere des plus saines, et plus estimée que le *salsifix commun*. Voyez l'*article* SERSIFI BLANC.

Le mérite de cette plante, qui croît naturellement en Espagne, aux lieux humides et dans les bois montagneux, consiste dans la racine qui est très-bonne à manger : cette racine est vivace, noire à l'extérieur, blanche en dedans, et de la grosseur du petit doigt ; elle pousse une tige haute d'un à deux pieds, ronde, déliée, branchue, légérement cannelée, moëlleuse, chargée de quelques feuilles par intervalle, d'un vert de pré, garnies sur leurs bords, ondulées de petites pointes en forme de scie : ses fleurs sont de couleur jaune, à demi-fleurons et de l'ordre des chicoracées, dit M. *Deleuze* ; le calice est écailleux et cylindrique : à ces fleurs succedent des semences terminées chacune par une aigrette, et qui, en mûrissant, s'écartent en forme de houppe.

On en seme la graine en Avril et en Mai dans les terres fortes : il faut auparavant que la terre soit bien ameublie, et qu'elle ne soit point nouvelle, parce qu'elle donne lieu aux racines de fourcher. Lorsque le plant est levé, on l'éclaircit : nos Maraîchers en sement des champs entiers sans grande précaution, parce que leur terre est très-bonne et

très-douce. Cette plante fleurit en Juillet : on a beaucoup de peine à la garantir des oiseaux, qui en sont fort friands ; c'est pourquoi il faut couper les boutons lorsqu'ils sont prêts à s'épanouir, et les faire mûrir dans un lieu de sureté.

Lorsqu'on veut manger ces racines en hiver, on les ôte de terre à la fin de Novembre. On les laisse deux ans en terre ; mais dans des terres extrêmement fortes elles sont bonnes à la fin de l'année. Le *sersifi commun* n'a besoin que de rester une année en terre.

La racine du *sersifi d'Espagne* est cordiale et sudorifique : on prétend qu'elle est bonne contre la morsure des serpens et autres bêtes venimeuses ; mais cette vertu nous paroît fort douteuse. Ses feuilles entrent dans plusieurs eaux distillées qu'on prend pour les maux de poitrine. *Nicolas Monard*, Médecin Espagnol, a fait un Traité entier sur la *scorsonere*, dont il dit des choses merveilleuses, que l'expérience seule peut confirmer ou détruire.

SCOURJON, *Voyez* ESCOURGEON. C'est une espece d'*orge* carrée.

SCROPHULAIRE, *Scrophularia*. Plante dont on distingue plusieurs especes ; il n'y a guere que les deux suivantes qui soient d'usage en Médecine :

1.° La grande SCROPHULAIRE COMMUNE OU DES BOIS, *Scrophularia vulgaris et major ; Scrophularia nodosa*, Linn. 863 ; *et fœtida*, C. B. Pin. 235. Elle a une odeur de sureau fort désagréable et un goût amer ; elle croît fréquemment aux lieux ombragés, dans les haies, dans les broussailles et les bois taillis un peu humides : sa racine est grosse, longue, serpentante, blanche, noueuse, inégale et vivace ; elle pousse des tiges à la hauteur de deux pieds ou environ, droites, fermes, carrées, de couleur purpurine-noirâtre, creuses en dedans, et divisées en rameaux ailés : ses feuilles sont pétiolées, souvent ternées, larges, pointues, crénelées en leurs bords, semblables à celles de la grande ortie, ou un peu cordiformes, opposées l'une à l'autre à chaque nœud des tiges, et d'un vert-brunâtre : ses fleurs naissent en été aux sommités, elles sont formées

en petits godets de couleur purpurine obscure ; elles sont suivies par des fruits arrondis, pointus, et contenant, dans deux loges, plusieurs petites semences brunes.

M. *Deleuze* observe que les fleurs de ce genre sont en masque, *Personatæ*, et renferment deux paires inégales d'étamines : leur tube, court, ventru et fort ouvert, se termine par deux levres, dont la supérieure est partagée en deux segmens arrondis, et l'inférieure en trois, dont celui du milieu se rabat sur le tube, et les latéraux sont droits : au-dessous de la levre supérieure est attachée une espece d'écaille qui se fourche à son extrémité.

Les feuilles de la grande *scrophulaire* sont d'un goût amer ; leur vertu est émolliente, résolutive et adoucissante. Sa racine réduite en poudre et prise le matin à la dose d'un gros dans du vin, convient aux personnes attaquées d'hémorroïdes internes et douloureuses : sa semence est vermifuge : ses feuilles récentes et appliquées sur les tumeurs scrofuleuses, sont recommandées pour ce mal ; elles mondifient aussi les ulceres les plus sales et même ceux qui sont carcinomateux. On en fait un onguent avec le beurre frais qui convient pour toutes sortes de gratelles, celles même qui approchent de la lepre. L'on donne le nom de *petite scrophulaire* à la *chélidoine petite* : Voyez *ce mot*.

2.° La SCROPHULAIRE AQUATIQUE ou BÉTOINE D'EAU, ou HERBE DU SIÉGE, *Scrophularia aquatica major*, C. B. Pin. 235 ; *Betonica aquatica*, Gerard. 579 ; *Scrophularia aquatica*, Linn. 864. Cette plante est bisannuelle ; elle croît aux lieux aquatiques, près des rivieres, des ruisseaux et des fossés pleins d'eau : sa racine est grosse, vivace et fibreuse ; elle pousse plusieurs tiges hautes de deux ou trois pieds, grosses comme le petit doigt, carrées, rougeâtres en certaines places, et vertes en d'autres, creuses en dedans, assez tendres, succulentes, sans poil, et rameuses : ses feuilles sont semblables à celles de la *scrophulaire commune*, un peu approchantes de celles de la bétoine, mais plus grandes du triple, charnues, crénelées en leurs bords, nerveuses, opposées l'une

à l'autre : ses fleurs, qui paroissent en Juillet et Août, sont semblables à celles de la précédente, un peu plus grandes, d'une couleur de rouille rougeâtre ; elles forment un épi interrompu : à ces fleurs succedent des fruits ronds, pointus, divisés en deux loges qui renferment des semences très-menues, de couleur brune.

On a nommé cette espece de *scrophulaire*, *herbe du siége*, soit parce qu'elle remédie aux maladies du siége, soit parce que, comme dit M. *Chomel*, on prétend qu'au siége de la Rochelle, qui dura longtemps, on n'employoit à la fin, pour toutes sortes de blessures, que cette plante accommodée de toutes façons : en effet, cette *scrophulaire* a la vertu vulnéraire et consolidante à un haut degré ; elle est aussi bonne que la précédente pour les écrouelles et pour les hémorroïdes : on s'en sert intérieurement et extérieurement, même pour les cors des pieds ; il suffit de l'écraser et de l'appliquer dessus.

M. *Marchand*, célebre Botaniste, assure dans un Mémoire inséré dans ceux de l'*Académie Royale des Sciences*, *année 1701*, *page 209*, que ses feuilles seules corrigent le mauvais goût du séné, si l'on en mêle dans l'infusion en parties égales.

On distingue la *scrophulaire* précoce, *Scrophularia vernalis*, Linn. 866 : sa racine est vivace ; sa corolle, jaune et globulaire. Elle est commune dans le Languedoc. On la cultive dans les jardins, ainsi que la *scrophulaire* brillante d'Orient, *Scrophularia lucida*, Linn. 866 ; ses feuilles inférieures sont bipennées, très-glabres, d'un vert glauque et brillant.

Lémery dit qu'on peut admettre entre les caracteres des especes de *scrophulaires*, qu'avant d'être en fleur elles ont une certaine mauvaise odeur qui approche de celle du sureau.

SCUNK. Nom qu'à la Nouvelle Yorck l'on donne au *conépate*, Voyez *ce mot* à l'*art.* MOUFFETTES.

SCYTALE. Serpent qui tire son nom du Grec Σκυτάλη, qui signifie *bâton* ; son corps est cylindrique. *Voyez l'article* ROULEAU (Serpent), *et* MANGEUR DE CHEVRES.

SEBESTES, *Sebesten.* C'est une espece de petite *prune* noirâtre, pointue à son sommet, ridée, à demi-desséchée, membraneuse et appuyée sur un calice qui est concave : ce fruit est composé d'une pulpe brune, roussâtre, visqueuse, douce au goût, fort adhérente ; il a un petit noyau quelquefois triangulaire, d'autres fois aplati, contenant souvent deux amandes oblongues, triangulaires, blanches, et d'un goût agréable quand elles sont récentes. Ce fruit est sujet à se moisir ou à être rongé des mites.

L'arbre qui porte ce fruit, s'appelle *Sebestena domestica ;* il croît en Syrie et en Égypte, même dans les Isles Moluques, où il est appelé *Caudallan, sacandal ;* et en langue Malaie *Daun caudal :* il a un gros tronc médiocrement haut ; son écorce est raboteuse et blanchâtre ; ses branches sont touffues et recourbées vers la terre ; ses feuilles naissent alternativement sur les petits rameaux, elles sont arrondies, fermes, larges de trois pouces, inégalement dentelées à leurs bords supérieurs, et quelquefois échancrées, vertes, unies et luisantes en dessus, nerveuses en dessous : les fleurs, dit *Augustin Lippi,* sont nombreuses, ramassées comme en grappes, placées à l'extrémité des rameaux, blanches, d'une douce odeur, monopétales, partagées en cinq quartiers et disposées en entonnoir : il leur succede des fruits de la grosseur d'une olive moyenne, d'abord verdâtres, ensuite noirâtres, *Sebesten officinarum.*

Il y a une autre espece de *sebestier* qui s'appelle *Sebestena sylvestris ;* ses feuilles sont plus petites, ainsi que ses fruits, qui sont moins agréables au goût.

On fait une excellente glu avec la pulpe des *sebestes*, en les pilant lorsqu'elles sont mûres, et en les lavant dans de l'eau : cette eau devient fort gluante. Les Egyptiens se servent du mucilage qu'ils tirent des *sebestes*, en forme d'emplâtre pour toutes les tumeurs squirreuses ; il est propre à résoudre toutes sortes de duretés. Quelques-uns font aussi usage pendant plusieurs jours de bols préparés avec ce mucilage, le sucre candi et la poudre de réglisse, pour se guérir de la toux. On nous apporte rarement de ce mucilage, qu'on appelle *glu d'Alexandrie.*

Les *sebestes* sont plus visqueuses que les *jujubes :* on fait un très-grand usage de ces fruits dans la toux, dans la faculté de respirer, dans la pleurésie, la péripneumonie, l'enrouement et l'ardeur d'urine ; ils amollissent et lâchent aussi le ventre : on les fait entrer dans les tisanes pectorales, humectantes et adoucissantes.

SÉCHE ou SEICHE, ou SEPPIE, ou BOUFFRON, *Sepia.* C'est le nom qu'on donne à un animal de mer, et mis par *Linnæus*, *Fauna Suecica*, n.° 1281, dans le rang des insectes marins, qu'il nomme *Vermes zoophyta.* M. *le Cat* l'appelle *insecte poisson.*

La *séche* (*an Sepia octopodia*, Linn. ; *Polypus octopus*, Rond. 5 ?) est un animal long d'un à deux pieds, couvert d'une peau mince, mais ferme, laid et difforme, ressemblant beaucoup à la poulpe ou polype de mer, et au calmar, cependant un peu plus large, ayant un corps charnu et garni au dos d'une sorte d'écaille assez solide, ou d'un os grand comme la main, ovalaire, épais d'environ un pouce au milieu, aminci sur les côtés, blanc, opaque, léger, uni et peu dur, tendre et fongueux, un peu rude et friable en dessous, rayé ou veiné symétriquement ; il est ponctué en dessus : cet os qui est d'un goût un peu salé et âcre, sans odeur, est connu vulgairement sous le nom d'*os de séche.* Cet os calcaire est unique dans la *séche :* lorsqu'il vient d'être tiré du corps de l'animal, il est dans un état moyen entre la sécheresse et l'humidité ; cependant il surnage dès-lors, si on le jette dans l'eau, c'est ce qui lui a fait donner par quelques-uns le nom d'*écume de mer* ou *biscuit de mer.* Quand on tranche en différens sens ces os, on y découvre une contexture merveilleuse ; c'est un nombre de filamens ou de colonnes verticales qui vont de la lame supérieure à l'inférieure. *Consultez* le *Traité de la* Séche, *par* Swammerdam.

La *séche* porte attachés à sa tête huit pieds ou bras, semblables à des lanieres, placés à égale distance les uns des autres, ronds, plus gros au commencement, puis allant en diminuant peu à peu de grosseur jusqu'à leur extrémité qui est comme pointue, tous un peu convexes du côté qui regarde

la bouche, et garnis de plusieurs rangées de petits suçoirs mobiles qui lui servent à saisir fortement et à retenir sa proie ; ces lanieres lui servent à nager, et à porter les alimens à sa bouche, près de laquelle ils sont situés : elle a de plus deux especes de trompes ou deux autres bras plus longs que les précédens, plus menus, ronds, lisses par-tout, excepté à leur extrémité, où ils sont pareillement garnis de suçoirs, dont la plupart sont plus grands que ceux des autres bras ; ils servent aux mêmes usages en atteignant de plus loin : elle les emploie aussi pour s'attacher aux pierres et aux rochers qu'elle peut saisir ; ce sont pour elle autant de cordages et d'ancres dont elle se sert pour résister aux mouvemens des flots agités par la tempête. Toutes ces forces réunies sont des plus puissantes : on ne peut l'arracher du lieu où elle s'est fixée qu'avec beaucoup d'efforts.

Ces différens bras sont composés d'une matiere qui ressemble assez à celle qui forme les tendons dans les animaux terrestres ; ils sont organisés de maniere que quand on les coupe transversalement, les extrémités de la partie coupée s'arrondissent d'abord d'elles-mêmes, et deviennent convexes sans qu'il en puisse découler aucune humeur. Lorsque les suçoirs sont étendus, ils ressemblent assez au calice d'un gland. Leur mécanisme et leur action dépendent en partie de leur figure, et en partie d'un anneau cartilagineux, armé de petits crochets, et affermis dans une fine membrane un peu transparente, qui l'environne jusqu'à la moitié de sa hauteur.

Chaque suçoir est adhérent au bras de l'animal par un pédicule tendineux, qui, conjointement avec cette membrane, s'éleve et remplit la cavité du suçoir, lorsqu'il se contracte pour agir : tout ce qu'il touche alors est arrêté par les petits crochets de l'anneau ; et ensuite pour retenir plus fortement sa proie, il retire son pédicule avec la partie inférieure de la membrane dont nous venons de parler : par-là il produit une espece de succion, assez semblable à ce qui arrive quand on applique une ventouse ou un cuir mouillé sur une petite pierre ; en retirant le cuir on enleve la pierre. On comprend

aisément que l'application de plus de mille suçoirs semblables, que l'animal fait agir en même temps en approchant et en entrelaçant ses bras les uns dans les autres pour mieux entourer ce qu'il veut saisir ; on comprend, dis-je, qu'une telle application doit l'emporter sur les efforts que fait sa proie pour lui échapper. On a quelquefois compté plus de cent suçoirs à un de ses petits bras, et plus de cent vingt à l'extrémité de ses longs bras ; mais il est impossible d'en déterminer exactement le nombre, sur-tout dans les huit petits bras, où de la grandeur d'un vingtieme de pouce ils vont en diminuant jusqu'à une petitesse incroyable en s'approchant de l'extrémité du bras, et là il n'y a plus moyen de les compter.

Le bec de la *séche* ressemble pour la couleur et la figure à celui d'un perroquet ; il est composé d'une substance qui approche de celle de la corne, c'est-à-dire de deux cartilages durs et crochus, qui s'emboîtent l'un dans l'autre, moyennant une membrane épaisse et charnue qui, comme un anneau ridé, les entoure, les serre, les empêche de se disloquer, et n'en laisse paroître qu'une très-petite portion. Ses yeux sont placés aux deux côtés de la tête, et au-dessus des longs bras de l'animal ; ils sont un peu grands, et dans l'intervalle qui les sépare est un cartilage qui contient peu de cervelle.

Au dedans de la cavité du bec est une chair fongueuse, ou une membrane garnie de plusieurs rangées de dents, les unes mousses, d'autres coniques, courbes et plus longues ; elles servent à la *séche* pour hacher les alimens dont elle se nourrit : cette membrane en s'élargissant par en-haut et en se contournant par en-bas, forme une langue et un gosier.

M. *Needham*, suivant la remarque des Traducteurs de *Swammerdam*, dit que dans le *calmar* le mouvement des deux pieces du *bec* se fait de droite à gauche : si la même chose a lieu dans la *séche*, il n'y aura point de mâchoire supérieure ni de mâchoire inférieure, mais seulement deux mâchoires latérales, comme dans les insectes. Au reste, c'est une observation qu'on peut faire sur le bec d'une *séche* vivante. M. *Needham* prétend que cet animal n'a que quarante-

quatre dents dans chaque rang, au lieu qu'il en a compté cinquante-six dans le *calmar*, dont la langue a neuf de ces rangs de dents. Une observation singuliere, mais plus facile à faire dans le *calmar* que dans la *séche*, dit encore M. *Needham*, c'est que toutes les dents sont dirigées vers le centre de l'ouverture du gosier.

Swammerdam a donné une description anatomique très-détaillée de la *séche mâle*. Cet Auteur dit que le sang de la *séche* est blanc; que le cœur (quelques-uns en donnent deux) de cet animal n'a qu'un ventricule et deux oreillettes; que dans le ventre, près du cœcum, est une vessie qui renferme une humeur très-noire et insipide, à laquelle *Ciceron* a donné le nom d'*encre*, et M. *le Cat*, celui d'*éthiops-animal*: on peut comparer cette vessie à la vésicule du fiel, et la liqueur qu'elle contient à la bile. Or l'extrémité du canal intestinal, et celle du canal de la bile, vont se terminer ensemble à l'anus, et n'y forment qu'une issue pour l'humeur noire, pour les excrémens, pour la semence ou le frai, et pour les œufs de la *séche*. Le célebre M. *le Cat*, curieux d'examiner par lui-même la source et la nature de cette liqueur noire, a reconnu qu'elle tiroit son origine d'une glande située à la partie postérieure d'un sac gros comme le pouce, qui contient cette espece d'éthiops liquide. Il n'y a là rien qui puisse la faire soupçonner d'être une vésicule du fiel, comme l'a dit *Swammerdam*. Cette glande, poursuit M. *le Cat*, qu'un seau d'eau épuise à peine parfaitement de toute l'encre dont elle est imbue, est visiblement formée par des nerfs qui s'implantent dans le sac, le percent et se transforment en une espece de buisson pulpeux, lanugineux, dans lequel viennent se rendre les extrémités des vaisseaux liquoreux. Cette encre dans l'état de liquidité ressemble à celle de la choroïde de l'homme; étant desséchée on la prendroit pour un charbon, elle est alors grénelée comme le produit de la liqueur noire d'un *negre*, quand cette derniere liqueur a été desséchée et précipitée par l'esprit de vin. Ces encres séchées donnent une poussiere impalpable plus fine encore que celle du carmin. On

prétend que les *séches* épuisées de leur encre meurent bientôt. Mais il n'en est pas moins vrai, selon M. *le Cat*, que cet éthiops-animal est, ainsi que dans les Ethiopiens, plus abondant après la mort que pendant la vie même.

On découvre encore dans le corps de la *séche*, de chaque côté, un assemblage de vaisseaux entremêlés et dispersés dans une substance douce et huileuse, lesquels paroissent remplis d'une matiere noire et opaque, et que *Swammerdam* dit être les *ouïes* de la *séche*.

Accouplement, ponte et durée de la SÉCHE.

Le sexe se distingue aisément dans la *séche;* le mâle est plus bigarré que la femelle; il a le dos plus noir, tout le corps plus rude et la queue plus pointue; en outre la femelle a deux especes de mamelles que le mâle n'a pas. On prétend que les *séches* s'accouplent, ainsi que les *calmars*, en s'embrassant mutuellement, et font leurs œufs au printemps sur le rivage, parmi les algues et les plantes que la mer jette sur ses bords, ou dans les faisceaux de sarment que des pêcheurs y jettent exprès. On assure aussi que la femelle les pond à diverses reprises durant quinze jours, comme ayant besoin de repos dans ce travail: enfin, on dit qu'alors le mâle suit la femelle à la piste, et exprime sa laite et répand sa semence sur les œufs nouvellement pondus. Si ces faits sont exacts, on peut demander de quelle utilité est chez ces animaux l'accouplement? Les œufs sont ovalaires ou en larmes de Job, gros comme de petits grains de raisins: d'abord ils sont blancs, mais si-tôt que le mâle a versé de son encre dessus, ils deviennent noirs et plus gros: ils sont ramassés ensemble en forme de grosses grappes de raisin, c'est pourquoi l'on appelle les œufs des *séches* en Languedoc *un raisin de séche*, et ces groupes d'œufs sont bien moins gros, et le nombre des œufs fort petit en comparaison de ceux des grands *polypes de mer*. Chaque œuf ne contient qu'une *séche;* il est revêtu d'une membrane épaisse, élastique, et soutenu par un petit ligament; si l'on ouvre ces œufs avant qu'ils

soient secs, on apperçoit aisément au dedans la petite *séche* en son entier ; on y distingue ses yeux, son corps, l'os qui le couvre et qui est déjà assez dur, le sac où la liqueur noire est contenue. La petite *séche* se forme du blanc qui est dans l'œuf, et elle en rompt la peau pour sortir. Ces œufs n'ont ni odeur ni saveur apparente ; en séchant ils deviennent vésiculeux, flasques et fort légers.

On présume que la *séche* peut vivre plus de vingt ans : on en a vu dans la mer d'Espagne qui étoient d'une grandeur énorme.

Redi dit avoir trouvé dans les mâles des *séches* des especes de vers blancs et transparens, longs de quatre ou six travers de doigts, qui étant tirés hors de l'eau, ont un mouvement presque imperceptible : ces prétendus vers sont apparemment les vaisseaux séminaux contournés en spirale, et plus ou moins gros, selon leur âge, dont parle fort au long M. *Needham* dans son histoire du *calmar*. Les pêcheurs regardent mal à propos ces prétendus vermisseaux, qui ne sont peut-être que les molécules organiques de ces animaux, comme l'origine des *anguilles*.

Ruse et pêche de la SÉCHE.

Quant à la cause qui fait que la *séche* et le *calmar* jettent leur liqueur noire dans le besoin, presque tous les anciens disent que c'est une ruse de l'animal, qui le porte à répandre son encre à la dose d'environ un gros dans la mer pour y causer une obscurité locale quand il se voit poursuivi ; à la faveur de ce nuage épais il se dérobe à la vue des pêcheurs qui veulent l'attraper. Quelques Physiciens modernes s'imaginent que ces animaux étant naturellement fort peureux, c'est peut-être la crainte qui, en relâchant le sphincter de la vessie où est contenue la liqueur noire, en occasionne souvent l'écoulement, comme il arrive à quelques personnes timides, dans lesquelles la crainte relâche tellement les sphincters de l'anus et de la vessie, que l'urine et les excrémens sortent involontairement ; d'autres enfin croient que les *séches* s'en servent pour troubler l'eau dans la vue d'empêcher leur proie de leur échapper : ce qu'il y

a de certain, c'est que les restes d'alimens qu'on leur trouve dans l'estomac prouvent qu'ils se nourrissent d'animaux, et qu'entre autres ils vont à la chasse des pélamides, des langoustes et des petits poissons qui vont dans les bas-fonds pour éviter les calmars et les *séches* qui les y poursuivent en foule, tandis que ces derniers sont poursuivis à leur tour par les loups marins et par des poissons voraces qui aiment beaucoup leur chair.

On pêche la *séche* sur les bords de l'Océan et de la Méditerranée : ces animaux qui sont fort communs sur nos côtes en été, vont deux à deux ; le mâle est un mari constant et fort attaché à sa femelle, et cet attachement lui inspire du courage ; quand elle est blessée, il vient à son secours, au lieu que naturellement timide elle s'enfuit quand elle voit le mâle blessé. *Oppien*, dans son *Halieuticon* ou *Poëme de la pêche*, dit que pour prendre la *séche* on n'a besoin ni de nasse ni de filet, mais qu'il n'y a qu'à traîner avec une corde une femelle dans l'eau ; car du plus loin que le mâle peut l'appercevoir il court à elle, ce qui donne au pêcheur toute la facilité de le prendre. Au reste les *séches* ne fréquentent que les rivages ; elles font des trous dans le sable où elles font leur séjour, et lorsqu'on les retire de l'eau, elles poussent, dit-on, un cri qui imite le grognement du cochon ; mais ce bruit paroît dû à l'éruption d'une partie de l'air renfermé dans leur corps.

Usage de la SÉCHE *en aliment, en Médecine et dans les Arts.*

Comme la faim et la gourmandise font trouver tout bon, disent les *Continuateurs de la Matiere Médicale*, la *séche* entre dans les alimens, malgré son horrible laideur : mais quoiqu'elle se nourrisse de petits poissons, même excellens, tels que les sardines, elle n'en est pas meilleure pour cela ; car sa chair est fort dure, coriace, d'assez mauvais goût, et fort difficile à digérer : elle l'est même plus que celle du *calmar*. La *séche* est estimée meilleure rôtie que bouillie, sur-tout si elle est pleine, comme en Janvier, Février et Mars ; on sale les plus grandes,

et des côtes de la Mer Adriatique on les porte à Venise, comme de Gênes à Milan. On n'en mange point à Paris, mais c'est un mets qui autrefois étoit très-commun à Lyon, à Bordeaux, à Nantes et en plusieurs autres villes du Royaume, où il se servoit sur les tables.

Pour l'apprêter on le fait bouillir dans l'eau, puis on le coupe par morceaux pour le fricasser avec du beurre, de l'oignon, des ciboules, du persil, un peu de poivre, y ajoutant sur la fin quelques goutes de vinaigre; mais il faut avant tout qu'il ait été attendri dans de l'eau salée, mêlée de chaux vive et de cendres, moyennant quoi les bons estomacs peuvent s'en accommoder. A Lyon on le prepare avec la cendre gravelée. Il nourrit beaucoup quand on le peut digérer; mais il resserre le ventre, produit un sang épais et grossier, qui appesantit la tête et qui charge les yeux : le bouillon de cet animal est néanmoins laxatif.

Les parties de la *séche*, usitées anciennement dans les boutiques, sont sa *liqueur noire*, ses *œufs* et son *os* : la liqueur noire lâche le ventre, prise intérieurement; les œufs détergent les reins et les uréteres, et provoquent les urines et les regles. L'écaille ou l'os de la *séche* est pareillement d'usage, on choisit celui qui est épais, blanc, léger et friable; on l'estime détersif, dessicatif et propre, étant réduit en poudre, à exciter l'urine, à chasser les sables et les graviers : la dose en est depuis vingt jusqu'à trente-six grains pris en bol ou dans une liqueur appropriée. Des Auteurs le recommandent aussi pour procurer les regles supprimées ou paresseuses, et pour arrêter l'écoulement des fleurs blanches et des gonorrhées; ainsi ce remede offre ici deux effets contraires. On en fait un bol astringent avec le baume de Copahu, qui manque rarement son effet. M. *Bourgeois* observe judicieusement que l'*os de la séche* étant astringent, il ne peut provoquer ni rétablir les regles supprimées : il est dangereux, dit-il, dans les fleurs blanches, et propres à procurer des squirres, des ulceres et des cancers de la matrice. Enfin, on doit en faire usage avec beaucoup de prudence dans les

gonorrhées virulentes ; car en supprimant trop tôt l'écoulement, il donnera la vérole.

L'os de la *séche* entre aussi dans tous les remedes dentifrices, dans les collyres secs qu'on souffle dans les yeux, pour emporter et consumer les taies qui se forment sur la cornée et dans la composition de la laque de Venise. Dans les Arts, des Orfevres l'ont employé pour faire leurs moules de cuillers, de fourchettes, et d'autres petits ouvrages. On suspend aussi ces os entiers dans les cages de serins et autres petits oiseaux qui s'amusent à les becqueter, etc. Les Oiseleurs appellent aussi ces os *biscuis de mer :* on en voit beaucoup flotter le long des côtes, et arriver sur le rivage en plus ou moindre quantité, suivant qu'il meurt plus ou moins de *séches ;* alors les pêcheurs les recueillent.

Le suc noir de la *séche* peut servir aussi dans les Arts, par exemple, d'encre à écrire ou à imprimer. On lit dans les *Satires* de *Perse*, que les Romains s'en servoient de son temps pour écrire. *Hermann* prétend que les Chinois mêlent ce suc avec du bouillon de *riz* ou d'autre légume, pour l'épaissir et en former une composition qu'ils envoient dans tout l'univers sous le nom d'*encre de la Chine*. *Swammerdam* rapporte que quand ce suc noir et pur est encore fluide, il produit sur les étoffes des taches ineffaçables. Ce sont des becs de *séches* qu'on observe quelquefois dans des masses d'*ambre-gris*. Voyez ce qui en dit à cet *article*.

La PETITE SÉCHE, *Sepiola*, n'est, suivant *Rondelet*, ni de l'espece des *séches*, ni des *poulpes*, ni des *calmars :* elle est semblable à une *séche* qui vient de naître, et n'excede jamais la longueur d'un pouce ; elle a aussi huit pieds ou bras et deux autres jambes plus longues ; elle n'a point au dos un os comme la *séche*, ni de couteau comme le *calmar :* de chaque côté elle a une espece de petite aile membraneuse et étroite, qui environne tout le corps comme dans les *séches ;* elle n'est point ronde et finit en angle aigu comme dans les *calmars*. Le dessus du corps de la *petite séche* est tout tiqueté de points noirs ; elle ressemble à la *séche* par les yeux, la bouche, le conduit et

les parties intérieures : sa chair est plus molle et plus délicate que celle de la *séche* et du *poulpe*. On en pêche beaucoup au printemps avec les poissons ; on n'en fait pas de cas, peut-être parce qu'elle est trop petite.

SECRÉTAIRE. *Voyez* SAGITTAIRE.

SECURIDACA. C'est l'*émerus* des Jardiniers. *Voyez à l'article* SÉNÉ SAUVAGE ou SÉNÉ BATARD. M. *Deleuze* observe que le nom de *securidaca* a été donné à plusieurs plantes de différens genres, en particulier à la *Coronilla varia* ou *coronille* à fleurs bigarrées, que M. *Pluche*, *Spectacle de la Nature*, *tom. 3*, *p. 23*, a prise pour le *sainfoin* commun.

SEIBA. *Voyez* CEIBA.

SEICHE. *Voyez* SÉCHE.

SEIGAK. *Voyez* SAIGA.

SEIGLE, *Secale*. Le *seigle* est une plante graminée, qui tient le premier rang entre les *blés* après le *froment* et même après l'*épeautre*, dit M. *de Haller ;* il est cultivé presque par-tout : les Montagnards et les peuples des pays Septentrionaux s'en servent ordinairement pour faire du pain ; on le cultive aussi beaucoup dans les terres sablonneuses et qui sont trop légeres pour le blé.

La racine du *seigle* est annuelle, garnie de fibres déliées ; elle pousse plusieurs tuyaux articulés, plus grêles que ceux du froment, à la hauteur d'un homme : ses feuilles sont étroites ; ses fleurs sont les mêmes que celles du froment ; ses épis terminent la tige, et sont plus longs, plus aplatis que ceux du froment et barbus : il leur succede des grains oblongs, grêles et presque cylindriques.

On distingue deux especes ou plutôt deux variétés de *seigle*, l'une qui se seme au printemps, et l'autre qui se seme en automne, comme l'orge, dans les terres médiocres : on seme un mélange de *froment* et de *seigle*, que l'on nomme *méteil ;* on y emploie d'autant moins de *seigle*, que la terre est plus propre à produire du *froment ;* et on fait le contraire, si la terre est seche et légere. Le *seigle* monte en épis un mois plutôt que le *froment*, aussi dit-on communément que le mois d'Avril ne se passe jamais sans épi de *seigle*,

et

et le mois de Mai sans épi de *froment*. Le *seigle* d'hiver, *Secale hybernum vel majus*, C. B. Pin. 23 ; *Secale cereale*, Linn. 124, se cultive comme le *froment d'hiver* ; et le *seigle du printemps*, de la même maniere que le *blé de Mars* ; il faut seulement le semer un peu plus tard.

On seme quelquefois du *seigle* pour le couper en vert, et on en forme aussi une espece de prairie artificielle. On peut la faucher en Avril, lorsque les épis commencent à monter ; et lorsque l'année est humide, on peut la faucher jusqu'à trois fois : cette pâture est très-bonne pour les bœufs et pour les vaches.

On donne le nom de *blé trémois*, au *seigle d'été*, *Secale æstivum*.

Le pain de *seigle* ne convient qu'aux estomacs robustes et vigoureux, parce qu'il se digere difficilement. On mêle quelquefois cette farine avec celle du froment, pour donner au pain un certain goût qui plaît à plusieurs personnes, et pour le tenir plus long-temps frais (*a*). La farine de *seigle* est une de celles qu'on substitue aux quatre farines résolutives. Il y a des personnes qui font rôtir le *seigle* comme on fait le café, et qui s'en servent de la même maniere, après l'avoir réduit en poudre ; cette boisson les échauffe moins, mais elle n'a ni les qualités ni les agrémens du *café*.

(*a*) En parlant du *blé*, nous avons omis un fait curieux et important ; c'est la quantité immense de farine de froment que l'on consomme dans la seule ville de Paris : en 1787, on y a consommé par jour seize cent cinquante sacs de farine ; chaque sac du poids de trois cent vingt livres, et produisant quatre cent dix livres de pain. Il a donc fallu pour la subsistance de l'année entiere, que la Halle aux farines ait reçu l'approvisionnement de six cent deux mille deux cent cinquante sacs ; ce qui aura produit cent quatre-vingt-douze millions sept cent vingt mille livres de farine, ou deux cent quarante-six millions neuf cent vingt-deux mille cinq cents livres de pain ; et il faut ajouter à ce calcul une quantité considérable de pain que les Boulangers de la banlieue, etc. viennent vendre deux fois par semaine aux marchés publics, situés dans les divers quartiers de cette Capitale.

Maladie du SEIGLE, *nommée Ergot* ou *Clou.*

Le *seigle* est rarement sujet aux maladies de la *nielle* et du *charbon* comme le *froment*, c'est pourquoi on ne le passe pas à la chaux ; mais il est très-sujet à devenir *ergoté ;* au lieu que le *froment* le devient rarement.

Dans certaines années pluvieuses et humides, il naît dans les épis du *seigle* des grains plus longs que les autres, qui sont tantôt droits, tantôt courbés ; ce sont ces grains-là que l'on nomme *ergot* en Sologne, *ébrun* en Bourgogne, et *blé cornu* en Gâtinois. Ces grains qui sortent considérablement de leur enveloppe et qui tiennent moins à l'axe dentelé de l'épi que les bons grains, faute de germe, sont bruns ou noirs à l'extérieur ; leur surface est raboteuse ; souvent on y apperçoit trois sillons qui se prolongent d'un bout à l'autre : il n'est pas rare d'appercevoir à leur surface des cavités qui paroissent comme creusées par des insectes. Dans l'intérieur du grain *ergoté*, on voit une farine assez blanche, recouverte d'une autre farine rousse ou brune, qui quoiqu'elle ait une certaine consistance peut s'écraser entre les doigts. Ces grains mis dans l'eau surnagent et tombent ensuite au fond ; si on les mâche, ils laissent sur la langue l'impression de quelque chose de piquant, et quelquefois on éprouve peu après une inflammation brûlante dans la gorge, comme quand on a mâché l'écorce du *garou.*

La cause de cette maladie n'est pas bien connue ; les uns l'attribuent à un défaut de fécondation, prétendant n'avoir jamais trouvé de germes dans les grains *ergotés ;* d'autres l'attribuent aux pluies, aux rosées, aux brouillards, à l'humidité du terrain qui lui sont nuisibles. MM. *Tillet* et *Duhamel* soupçonnent que l'*ergot* est occasionné par la piqûre d'une chenille, qui des grains de *seigle* fait une espece de galle. M. l'Abbé *Teissier*, *Traité des maladies des grains*, présume avoir trouvé l'origine de l'*ergot* dans une substance blanchâtre et mielleuse, plus alongée qu'un grain de *seigle*, et sans organisation distincte : on la remarque dans quelques balles ; et effectivement,

par-tout où il a observé cette substance, il a vu quelques jours après un *ergot* bien formé et coloré en violet. Quelle qu'en soit la cause, qu'il seroit très-essentiel de connoître, l'*ergot* ne doit point être confondu avec le *charbon*, ce sont deux maladies différentes. Ce qui paroît encore mieux établir cette différence, c'est que les expériences de M. *Tillet* prouvent que la poussiere de l'*ergot* n'est pas contagieuse comme celle du *charbon*. MM. *Beguillet* et *Maret* de Dijon, ont donné une excellente Dissertation sur le *blé cornu*. Dom *Maurice Roffredi*, Abbé régulier de l'Abbaye de Casanova, Ordre de Cîteaux, en Piémont, a fait insérer dans le *Journal de Physique et d'Histoire Naturelle de M. l'Abbé* Rosier, *Janvier et Mars 1775*, un Mémoire intéressant sur le *animalcules du blé rachitique*. M. *Félix Fontana* a donné aussi dans le même *Journal*, *Janvier 1776*, une Lettre sur l'*ergot*, à laquelle Dom *Maurice Roffredi* a répondu dans ledit *Journal* pour le mois de *Mai* suivant.

Un fait néanmoins très-certain, c'est que les grains de *seigle ergotés* ont paru occasionner dans certaines années à ceux qui se nourrissent de pain fait de la farine où il est entré beaucoup de grains *ergotés*, des effets des plus funestes, des maladies approchantes de celles qu'on nommoit autrefois *mal de Saint-Antoine*. Il est toujours aisé de séparer la plus grande partie des grains *ergotés*, par le secours du crible, parce que la plupart de ces grains malades sont plus gros que les grains sains. Les paysans de Sologne font cette séparation dans les années où le grain n'est pas cher; mais dans les années de disette, ils se gardent bien de perdre les grains *ergotés*, et c'est alors qu'ils sont quelquefois attaqués d'une gangrene seche, qui leur fait tomber les extrémités du corps, sur-tout les pieds; ils se détachent des jointures comme si on quittoit une jambe de bois, et tombent l'un après l'autre, sans presque sentir de douleur, et sans hémorragie. On a vu quelques-uns de ces misérables à l'Hôtel-Dieu d'Orléans, à qui il ne restoit plus que le tronc, et qui ont cependant vécu en cet état pendant plusieurs jours; les membres se

corrompent par degré, ils deviennent livides, noirs, d'une odeur insupportable. Les remedes tant internes qu'externes ne peuvent guere arrêter le cours de ce mal horrible. On lit dans un des *Mémoires présentés à l'Académie des Sciences*, qu'une Demoiselle charitable avoit une recette admirable, au moyen de laquelle elle guérissoit cette maladie cruelle, en la prenant dans sa naissance : sa méthode curative consistoit à faire saigner une ou deux fois la personne attaquée de cette maladie, à envelopper la partie menacée de gangrene avec un linge trempé dans de l'eau-de-vie et du beurre frais, jusqu'à ce que la chaleur y revînt, ce qui arrivoit ordinairement au bout de deux ou trois jours ; on la frottoit ensuite avec du baume rouge, composé avec trois livres d'huile, trois demi-setiers de vin, une livre de térébenthine, deux onces de santal rouge, et une demi-livre de cire jaune. Lorsque la gangrene étoit naissante, on l'arrêtoit en trois ou quatre jours avec une eau composée de quatre onces d'alun, de trois onces de vitriol romain, et de trois onces de *sel* qu'on avoit fait fondre dans deux pintes d'eau réduites à une.

Il faut en convenir, l'*ergot* ne produit pas tous les ans ces fâcheux accidens ; car lorsqu'il y a naturellement peu d'*ergot* avec le bon grain, il ne fait pas de mal. On prétend encore que l'*ergot* perd sa mauvaise qualité, quand on l'a gardé un certain temps : mais dans les années de disette, les paysans n'ont point le temps de garder leur grain, ils sont obligés de le consommer aussi-tôt après la moisson, et par conséquent de s'exposer à la fâcheuse maladie dont on vient de parler, sur-tout quand le bon grain contient beaucoup d'*ergot*. M. l'Abbé *Teissier* prétend même que l'*ergot* frais ou ancien est également nuisible : nous avons observé que la volaille a une répugnance naturelle pour les grains *ergotés*.

Il convient maintenant de citer quelques observations propres à tranquilliser nos Lecteurs sur le compte de l'*ergot*.

M. *Model*, célebre Apothicaire de Russie, a voulu s'assurer si le *seigle ergoté* pouvoit produire d'aussi

fâcheux effets que ceux qu'on lui attribue ; pour cela il fit d'abord des expériences sur une poule, un pigeon et un chien, en mêlant de la poudre de *seigle ergoté* dans leurs alimens, et en agmentant la dose chaque jour. « Ces préliminaires, dit-il, m'enhardirent, et je crus ne pouvoir me dispenser de devenir un quatrieme objet d'épreuve. Je me déterminai donc, pour connoître la saveur de l'*ergot* et l'effet qu'il produiroit sur moi, d'en prendre demi-gros tous les matins à jeun pendant huit jours. Je crus d'abord, en le mâchant, appercevoir un peu d'âcreté, mais cette âcreté disparut aussi-tôt, ne laissant plus qu'une saveur de noisette et un certain goût amer ; je n'éprouvai ensuite aucune irritation à la gorge, ni les autres accidens que l'on accuse l'*ergot* de produire. Mon sommeil fut tranquille pendant tout ce régime, et je n'eus pas le plus petit mal de tête. Quoique nous jouissions de la meilleure santé, mon pigeon, ma poule, mon chien et moi, il s'en falloit cependant encore que je fusse entiérement rassuré sur le compte de l'*ergot ;* car sous quelle forme et en quel état, me disois-je, fait-on usage de ce grain ? Ce n'est qu'après qu'il a été converti en farine et réduit en pain : il est possible, continuai-je, que dans la fermentation toutes ces qualités nuisibles se développent, tandis que l'*ergot* seul et en grain pourroit fort bien n'opérer aucun mauvais effet, ainsi que l'expérience soutenue pendant huit jours m'en a convaincu. En conséquence j'ai réduit de l'*ergot* en poudre, j'en ai obtenu une farine d'un brun-violet ; j'ai mêlé une once de cette farine avec huit onces de pâte composée de levain et de farine de *seigle ;* j'en ai formé un pain que j'ai laissé refroidir pour éviter les inconvéniens du pain chaud. Il étoit d'une assez vilaine couleur, mais ayant une bonne odeur et un goût tant soit peu amer. Ce pain fut distribué avec beaucoup d'économie à tous mes pensionnaires, suivant leur espece, et aucun d'eux ne fut indisposé. Le surlendemain je préparai un même pain, mais dans lequel je doublai la proportion de l'*ergot :* il fut distribué également et mangé avec le même plaisir, sans qu'il en soit résulté le plus léger accident ».

« J'avois encore à ma disposition quatre onces de farine d'*ergot ;* je me résolus à mettre toute cette quantité avec le double de son poids de pâte de *seigle*, pour voir si les individus que j'avois accoutumés à l'usage de l'*ergot*, montreroient dans cette nouvelle circonstance ou de la répugnance ou quelque altération qu'on pût comparer à l'effet attribué continuellement à l'*ergot*. Leur disposition me parut constamment la même ; je mangeai aussi de ce pain, sans rien ressentir de particulier, et pour que rien ne fût perdu, j'en jetai les miettes à de francs-moineaux qui n'en ont point été malades ».

« Je remis après cela mes animaux à leur nourriture habituelle, et les visitai très-exactement, sans rien appercevoir qui fût étrange à leur maniere d'être ; ils étoient gras et fort gais. La satisfaction de les voir jouir de la meilleure santé fut bientôt troublée par l'idée de leur destruction. Je l'avouerai ; ce ne fut pas sans un combat intérieur que je m'exposai au remords d'être cruel et ingrat envers eux ; mais les antagonistes de l'*ergot* demandoient un sacrifice, il fallut prononcer : je fis donc tuer mon pigeon et ma poule. L'ouverture du corps de ces victimes ne laissa appercevoir aucun point gangreneux, ni de vestiges d'érosion dans l'estomac ou les entrailles. Je me déterminai, non sans peine, à en manger la chair, toute *ergotée* qu'elle étoit ; mon chien en rongea les os : je proteste que nous n'avons été ni l'un ni l'autre incommodés : j'ajoute même que mes membres tiennent solidement au buste, et qu'enfin ils sont sains, entiers et très-valides. Je suis bien éloigné de prétendre que l'*ergot* puisse équivaloir au bon grain ; mais je crois pouvoir avancer qu'il n'est pas mal-faisant, comme on l'a dit avec tant de confiance. Quelque abondant qu'on le suppose dans nos récoltes, il ne l'est jamais en aussi grande quantité que je l'ai employé pour mes expériences ; et quoique le nombre de ce grain *ergoté* soit indéterminé dans les épis où on le rencontre, il va rarement à plus de quatre à cinq ».

Il paroît que ces faits bien constatés doivent faire soupçonner quelque exagération dans les récits que nous avons exposés en commençant l'histoire de la

maladie du *seigle*, et de ses effets dans le corps humain. Notre zele pour tout ce qui peut concourir au profit et à la sécurité de nos semblables, nous invite à exposer encore ici deux faits que nos Editeurs de Lyon (MM. *Bruyset*) nous ont communiqués en 1774 : « 1.° A Lyon le peuple se sert dans les pleurésies, du *seigle ergoté* en guise de remede : 2.° Un Médecin de la même ville, bon Observateur, a essayé d'en prendre lui-même, d'abord en petite quantité, et successivement en augmentant la dose, sans en ressentir aucun mauvais effet. Ces deux observations sont le résultat du travail des Commissaires de la *Société d'Agriculture de Lyon*, qui a voulu savoir à quoi s'en tenir sur les prétendus dangers attribués au *seigle ergoté* ». Nous concluons donc aujourd'hui que l'usage d'un tel *seigle* ne peut être dangereux, ainsi que quantité d'autres especes d'alimens, que relativement et non absolument. La qualité locale de l'atmosphere, la nature du sol, des maladies épidémiques, en un mot une disposition de nature peuvent rendre funeste un aliment qui en toute autre circonstance sera assez salutaire, ou au moins peu malfaisant. On lit dans le *Journal de Physique*, *Août 1774*, que Madame *Dupille*, près Chaumont en Vexin, et dont la principale occupation semble être le soulagement des malheureux qui manquent de secours et qui en ont besoin, a fait prendre d'après les expériences de Madame sa mere, à des femmes qui avoient de la peine à accoucher, plein un dé à coudre d'*ergot* pulvérisé et délayé soit dans du vin ou de l'eau, ou du bouillon : le travail de l'accouchement, lorsque l'enfant se présente bien, se terminoit dans le quart-d'heure, et ces femmes n'ont point été incommodées de l'usage d'un tel remede. Maintenant nous conseillons à nos Lecteurs de consulter le second volume des *Récréations Physiques*, *Economiques et Chimiques* de M. *Model*, Ouvrage traduit de l'Allemand, et commenté par M. *Parmentier*, à Paris. Enfin M. l'Abbé *Tessier* prétend que le chaulage préserve le *seigle* de l'*ergot*.

Il croît dans le Milanès une plante nommée *covette*, qui ressemble au *seigle* par sa tige et ses racines : on

peut faire du pain avec la graine de ce végétal ; mais ce pain déplaît à l'œil ; il est pesant, désagréable au goût et de mauvaise qualité. Cette plante est la *cynosure* à épi glomérulé, hérissé de barbes longues, un peu roides et d'un pourpre-violet, *Cynosurus echinatus*, Linn. : *Voyez à l'article* CYNOSURE. Une maladie survenue depuis quelques années dans la maison de force de Milan, et qui paroissoit être particuliere à cette maison, a déterminé le Gouvernement à faire examiner aux Médecins si elle n'étoit pas dûe à cette graine, dont la farine entre dans le pain avec lequel on nourrit les personnes renfermées dans cette maison. Voici le sentiment des Commissaires de la Faculté de Médecine de ce pays : La farine de *covette* contient peu de parties nutritives ; le pain qu'on en fait diminue les forces, rend inquiet, excite des tremblemens dans les nerfs, rend la tête pesante, enivre et fait dormir d'un sommeil long et profond ; il est excessivement contraire aux hypocondriaques, il cause même des diarrhées, langueurs, douleurs de tête, éblouissemens, pesanteurs, syncopes. Voilà donc encore un ennemi végétal qui mérite d'être étudié et combattu.

SEIGLE BATARD. *Voyez au mot* FÉTUQUE.

SEL, *Sal*. Les *sels naturels* sont des substances fossiles, qui ont la propriété de se dissoudre dans une plus ou moins grande quantité d'eau, de se cristalliser, après que le fluide nécessaire pour la dissolution a été diminué par l'évaporation, et de se liquéfier dans le feu ; encore les uns y deviennent-ils fixes, et les autres s'y volatilisent sous la forme d'une vapeur non enflammée. Ces corps, que nous connoissons sous les noms spécifiques d'*alun*, de *vitriol*, de *natron*, de *nitre*, de *sel gemme*, de *sel ammoniac*, de *borax*, etc. ; ces corps, dis-je, portés sur la langue, font éprouver aux papilles nerveuses (siége du goût) et à l'odorat, une alternative de sensations et de saveurs fort différentes ; il y en a de froides, d'âcres et d'aigres, d'autres sont chaudes, fades ou salées : leurs couleurs ne sont pas plus constantes, ni la configuration de leurs parties dans l'état de cristallisation.

En général les Chimistes distinguent et divisent les *sels* en *acides*, en *alkalis* et en *neutres*. Les premiers sont ceux d'une saveur aigre, et qui, sous une forme fluide, font un mouvement de gonflement ou d'effervescence avec les substances alkalines, avec les terres et pierres calcaires, par conséquent avec les productions reconnues propres à faire de la chaux; telles que les *coquilles*, les coques d'*œufs*, les *perles*, les *coraux*, les pierres appelées *yeux d'écrevisses*, etc. Les *sels acides* ont encore la propriété de rougir les liqueurs ou teintures bleues végétales, et l'on présume, avec beaucoup de vraisemblance, que les *acides* sont la base de tous les autres *sels*. Il y a des *acides* qui appartiennent au *regne minéral*, d'autres au *regne végétal* et d'autres au *regne animal*. (Des Auteurs font mention d'un *acide aérien*, *Acidum primigenium*; mais on n'a pu être d'accord dans les jugemens qu'on a portés sur la nature de cet *acide universel* répandu et dominant dans notre atmosphere. Enfin des Auteurs modernes parlent d'un *acide gras*, *Acidum pingue*, qui doit se trouver dans le feu, etc. et selon quelques-uns, l'*air fixe* est le véritable *acide aérien*.)

Les *sels alkalis* produisent à leur tour les mêmes phénomenes sur les substances *acides*; ils ont, au contraire des *sels acides*, la propriété de colorer en vert les couleurs bleues tirées des végétaux, au lieu que les *acides* les changent en rouge. Les *sels alkalis* se distinguent aussi entre eux par deux propriétés différentes : les uns sont *fixes*, et entrent en fusion par un feu modéré sans se dissiper; ils sont solubles dans l'eau : ceux qui appartiennent au *regne minéral* ne tombent que peu ou point en déliquescence, et n'ont point la grande causticité des *alkalis végétaux*; les autres sont *alkalis volatils*, ils se subliment et même disparoissent à l'action d'un feu assez doux. Cette derniere espece est assez rare dans le *regne minéral*, excepté dans la glaise. *Consultez* les *Mémoires de l'Académie de Suede*, *Tome IX*, *année 1746*; mais elle est assez commune dans le *végétal*, et plus abondante dans l'*animal*.

Enfin ce que l'on nomme *sel neutre* n'a ni les effets

particuliers d'un *sel acide*, ni ceux d'un *sel alkali* proprement dit ; il est plus doux et moins caustique que chacun d'eux séparément. Le *sel neutre* est celui qui résulte de la combinaison juste et exacte de ces deux différens *sels* saturés l'un par l'autre. Par la modification de cette combinaison des *acides* et des *alkalis*, l'Art comme la Nature parviennent à produire un grand nombre de différens *sels neutres* : tout dépend de la Nature et des bases qui s'unissent à l'*acide*, du degré de saturation, etc. On trouvera sur l'Ethiologie de ces différens *sels*, des détails très-circonstanciés et pleins de vues physiques et chimiques, dans le *Dictionnaire de Chimie* de M. *Macquer*, dans la *Chimie expérimentale* de M. *Baumé* et dans l'*Encyclopédie Méthodique*. On peut aussi consulter le premier volume de notre *Minéralogie*, *édition de 1774*.

Les *sels naturels*, ainsi que les *bitumes* et les *métaux*, sont rarement purs dans la terre ; ils sont presque toujours remplis de matieres hétérogenes qui alterent leurs propriétés.

Comme nous avons parlé de l'*alun*, du *borax*, du *sel ammoniac*, du *nitre*, du *natron*, du *vitriol*, etc. suivant l'ordre alphabétique, nous ne parlerons ici que des *sels naturels*, dont le nom commence par le mot *sel*.

SEL ACIDE MINÉRAL. *Voyez* ses propriétés à l'*article* SEL. On distingue trois *acides simples minéraux* ; savoir, l'*acide vitriolique*, l'*acide nitreux*, l'*acide marin* : il y a aussi l'*acide végétal*. Voyez VITRIOL, NITRE, SEL MARIN et l'*article* VIN au *mot* VIGNE. On ne rencontre guere dans la terre les *sels acides minéraux* purs ; ils sont toujours sous une forme fluide : s'ils sont concrets, ils sont ordinairement combinés et ordinairement neutralisés.

SEL ALEMBROT ou ALKITRAN ou SEL TABERI. C'est, selon *Lémery*, un *sel* rougeâtre, qui a la forme et la couleur du sang desséché. On le trouve au Mont Olympe en Chypre : celui que nous avons vu sous ce nom est un *sel gemme*. *Lémery* donne la maniere de faire un *sel alembrot* artificiel, dans son *Traité des Drogues simples*, *page 764*, *édition de 1733*.

SEL ALKALI NATUREL, *Sal alkali naturale*. Il est en partie fixe et en partie volatil : il se cristallise difficilement, mais il forme une masse comme spongieuse, qui souvent tombe d'elle-même en poudre : elle fait effervescence avec tous les *acides*. Ce *sel* est d'une saveur brûlante, d'une odeur un peu fétide, et se dissout dans trois fois son poids d'eau. Il répand dans le feu une odeur et une vapeur âcre : la partie qui ne se dissipe pas au feu, se desseche et y entre en fusion. Le *natron* et l'*halinatron* sont des especes d'*alkalis minéraux* naturels, ainsi que le *sel mural* appelé *aphronatron*. Celui-ci se forme contre les murs plâtreux des maisons, en petites masses compactes, mais friables : il est impur et d'une figure indéterminée ; il se gonfle un peu dans le feu, sans décrépiter ni détoner : saturé par l'*acide*, il ne s'en précipite rien : la cristallisation lui donne la figure quadrangulaire et aiguë. A l'égard de l'*halinatron* ou du *natron*, appelés *sel alkali terreux*, Voyez *ces mots*.

On prétend qu'il y a des plantes qui contiennent naturellement un *sel alkali*, et que cette espece de *sel* se trouve dans l'état d'*alkali minéral* dans les végétaux maritimes, et devient *alkali végétal* dans les mêmes plantes qui croissent au milieu des terres éloignées de la mer.

Les *sels alkalis* sont distingués en deux classes, à raison de leur origine et de quelques propriétés différentes ; l'un est *alkali marin* ou minéral, contenu dans le *sel de mer*, dans le *sel gemme*, dans le *sel* des fontaines salées, et dans plusieurs plantes maritimes ; tels que les *salicots*, les *soudes*, les *varecs*, les *goëmons* et autres qui les fournissent par une espece de combustion et calcination ; l'autre est l'*alkali végétal* que l'on tire des bois, de la fougere, des lies de vin, des marcs de raisin, et autres matieres végétales, après les avoir réduites en cendre. Les verreries, les faïenceries, les blanchisseries, les savonneries, les teintureries, peuvent employer indifféremment dans leurs travaux les deux sortes d'*alkalis ;* ils se combinent l'un et l'autre avec le sable pour former le *verre*, les *frites*, les *émaux ;* avec les huiles et les graisses,

pour faire les *savons ;* ils servent également à fouler les draps, à blanchir les toiles. L'Espagne fournit la *soude* aux Savonniers de Marseille ; la Suede fournit la *potasse* à ceux de Lille ; à Paris on emploie la *soude* pour les lessives ; les blanchisseries de Flandres se servent des *védasses* ou *parasses* tirées de Suede, de Pologne et de Russie ; le Nord de l'Amérique en fournit aussi.

M. *Rouelle* a consigné dans le premier volume du *Journal de Physique*, etc. par M. l'Abbé *Rosier*, une Lettre sur la présence de l'*alkali minéral* tout formé dans les végétaux, et sur le moyen de l'en retirer immédiatement sans le secours de la combustion et de l'incinération. On lit dans le recueil des Œuvres de M. *Margraff*, *dissert. 25*, *vol. 11*, *pag. 413*, une observation de cet Auteur qui l'a conduit naturellement à la découverte de l'*alkali végétal* tout formé dans les plantes : ce Savant a aussi indiqué les moyens pour retirer ce *sel* des végétaux et pour l'obtenir séparément, indépendamment de ceux que procure la combustion. M. *Rouelle* a lu à l'*Académie des Sciences en 1769*, un *Mémoire* sur le même sujet, et il étoit déjà parvenu à ce même but par la combinaison des *acides* avec la *crême de tartre* : il conclut d'après ses expériences lues en 1770, que l'*alkali fixe végétal* n'étoit pas, comme on le croyoit communément, l'ouvrage du feu, c'est-à-dire de l'incinération, et que cet *alkali* se décompose aussi lui-même par la combustion. Suivant M. *Rouelle*, l'*alkali fixe* ordinaire n'est pas le seul *sel* qui se trouve ainsi tout formé dans le *regne végétal*. Cet habile Démonstrateur croit que l'*alkali fixe minéral*, le *sel de soude*, la base du *sel marin*, est l'ouvrage de la végétation, et se trouve tout formé dans les plantes qui le fournissent : la premiere et la plus simple de ses expériences consiste à faire macérer et digérer à un degré inférieur une certaine quantité de ces plantes avec l'eau aiguisée d'une très-petite quantité d'*acide minéral* quelconque. Filtrez, évaporez, et faites cristalliser, vous obtiendrez un *sel neutre*, tel qu'il résulteroit de la combinaison du *sel de soude* avec celui des *acides minéraux* que vous aurez

employé. M. *Rouelle* ajoute que les *sels neutres* et les trois *acides minéraux* sont, ainsi que tous les autres principes des végétaux, l'ouvrage de la végétation; en sorte que la terre ou le sol n'en fournit immédiatement aux plantes de tout formé, que très-peu ou plutôt point du tout.

SEL AMMONIAC NATUREL. *Voyez* AMMONIAC (SEL).

SEL D'ANGLETERRE ou d'EPSOM. C'est du *sel* de *Glauber* mêlé de quelques autres *sels*, et sur-tout d'un *sel neutre calcaire* : Voyez *au mot* SEL NEUTRE CALCAIRE.

SEL DE CHAUX. *Voyez* SEL NEUTRE CALCAIRE.

SEL COMMUN ou SEL MARIN, *Sal commune aut marinum.* C'est une combinaison de l'*alkali minéral* et de l'*acide marin.* Sa saveur est âcre, pénétrante, salée et plus agréable que celle d'aucun autre *sel* : sa forme est cubique comme un dé à jouer (les petits grains, figurés en trémie, sont de petits cubes groupés les uns contre les autres) : il décrépite et pétille fortement sur les charbons rouges, et y reste long-temps (sur un feu même violent) avant que de s'y fondre; il exige environ quatre fois son poids d'eau pour sa solution. On en distingue deux especes principales; savoir :

1.° Le SEL GEMME ou SEL MARIN FOSSILE, *Sal gemmæ aut Gemmeum montanum.* C'est le plus dur et communément le plus pur des *sels fossiles;* souvent il est transparent, brillant, en beaux cristaux à huit angles solides et à six faces; il y en a de différentes couleurs, tantôt grisâtre ou blanchâtre; tel est celui qu'on trouve dans le Nord, dans les Indes, en Tartarie près d'Astracan, notamment en Égypte, et dans quelques autres parties de l'Afrique; tantôt bleuâtre, rougeâtre, jaunâtre, ou non coloré, comme on le remarque en divers lieux de l'Asie. On en trouve beaucoup en Europe, en Transilvanie, à Saltzbourg, à Sowaer en Hongrie, à Hall dans le Tirol, en Saxe, à Wieliczka en Pologne, à Cardonne en Catalogne, etc.

On trouve beaucoup de *sel gemme* coloré dans des endroits dont le terrain est par couches, ou composé de lits argileux et calcaires; mais la plus grande quan-

tité de ce *sel* se trouve dans des cavités de montagnes, en masses si énormes, tellement dures, notamment dans la Russie, dans tout le Nord, dans la Caramanie déserte, qu'au rapport de *Lémery*, plusieurs habitans s'en bâtissent des maisons. *Pline* parle de ces constructions en masses de *sel*, que l'on cimente, ajoute-t-il, en les mouillant. A Wieliczka en Pologne, les mines de *sel* sont très-profondes; on les exploite depuis l'an 1252 : le Royaume de Pologne en a tiré un de ses plus grands revenus ; (ces mines appartiennent aujourd'hui à l'Empereur.) Il faut convenir que la plupart des Historiens Naturalistes, consultant plus leur imagination que leurs yeux, plus épris du merveilleux que du vrai, ont débité des fables sur ces mines de *sel fossile :* ici le Lecteur a pu s'amuser en s'abusant, et n'a jamais pu s'instruire. Après avoir obtenu du Conseiller des mines la permission de visiter les salines, on remet l'ordre par écrit au Garde de la mine ; celui-ci vous fait écrire sur un registre votre nom, vos qualités, votre pays. Ces formalités étant remplies, on fait donner et endosser à chaque Voyageur un habit de Mineur. C'est une grande chemise de toile pour garantir les habits d'une poussiere saline qu'on fait voltiger en marchant dans les galeries ; un Mineur reçoit l'ordre de vous conduire. C'est au moyen d'un câble attaché à une roue qu'un cheval fait tourner à l'ouverture de la mine, qu'on descend dans le premier *étage* par une bure ou espece de puits de huit pieds en carré, et dont la profondeur perpendiculaire est de huit cents pieds de France : (on entend ici par *étages*, les espaces creusés dans le *sel* de haut en bas. Il y a un second, un troisieme étages, etc. plus bas que le premier). Les quatre côtés sont revêtus de bois de charpente, très-gros, afin d'empêcher l'éboulement des terres qui arriveroit immanquablement, parce que la plus grande partie n'est que du sable, c'est même un sable fin, arrondi, ou blanc, ou d'un jaune-rougeâtre : sous ce sable, dont une grande partie du terrain de la Pologne est formé, est une terre argileuse, très-friable, et ordinairement de couleur de rouille de fer, entrecoupée de distance en distance par des lits de trois ou

quatre pouces d'épaisseur d'une pierre qui est un vrai spath calcaire, mince et feuilletée comme les ardoises.

On a fait un tableau alarmant de la maniere dont on descend dans les mines de Wieliczka : mais elle est ingénieuse et à l'abri de toute espece de danger. On pratique à la grosse corde ou câble cité ci-dessus, de distance en distance, des nœuds qui retiennent des especes de bretelles sur lesquelles on est assis au moyen d'une sangle qui passe par-dessous les jarrets, il y en a une autre derriere le dos, et en se tenant à la corde avec les mains, on est soutenu de toutes parts. Cette maniere ne peut être mieux comparée qu'à celle que les Couvreurs des édifices, notamment les Plombiers, emploient pour se tenir suspendus. On passe ordinairement trois bretelles à chaque nœud, et suivant le nombre des personnes, on en fait successivement plusieurs pelotons qu'on descend à la fois : un ou deux Mineurs accompagnent toujours les étrangers, et ces conducteurs tiennent un bâton dans leur main pour contre-balancer le mouvement de la descente et empêcher de se heurter contre les parois du puits. Cette allure ne doit être effrayante, dangereuse, qu'autant que le câble ne seroit pas sain et d'une force convenable; car il n'est pas rare de voir jusqu'à vingt et trente personnes, tant d'étrangers que de Mineurs, attachées et suspendues à cette même grosse corde : on présume bien que la descente étant fort lente et obscure, plusieurs s'ennuient ; il semble au Voyageur timide, non accoutumé à cette marche ni, à ce genre de route, qu'il entre dans le fond des abymes ?

Du premier étage jusque dans les suivans, on descend par des escaliers de bois, de neuf à dix pieds de largeur. On trouve dans le premier étage (à deux cents pieds de profondeur, depuis le sommet de la mine jusque dans cet endroit) un morceau d'architecture exécuté dans la masse du *sel*, formant une chapelle qui fixe l'attention des Curieux. Cette chapelle est dédiée à *Saint Antoine ;* elle a environ trente pieds de longueur sur vingt-quatre de largeur et dix-huit de hauteur ; non-seulement les degrés du marche-pied

de l'Autel, mais l'Autel et les colonnes torses qui l'ornent et soutiennent la voûte, sont de *sel;* tout ce qui sert d'ornement est également de la même matiere, comme le *Crucifix* et les statues de la *Vierge* et de *Saint Antoine;* à gauche, en entrant dans cette chapelle, est la statue de grandeur naturelle, représentant *Sigismond;* elle est d'un *sel* très-transparent. A peu de distance de cette chapelle, il y en a une petite dédiée à *Notre-Dame*, et à soixante pas de celle-ci une autre sous l'invocation de *Saint Jean-Népomucene.* On dit la Messe dans ces chapelles certains jours de l'année, en mémoire de quelques phénomenes arrivés anciennement dans ces salines.

Descendu dans l'endroit le plus profond (environ neuf cents pieds), le Mineur vous présente une petite lampe allumée, vous fait parcourir le manoir ténébreux, et vous conduit au lieu des travailleurs : on ne vous laisse point aller seul, on courroit risque de s'égarer pour quelques momens en traversant la multitude de chemins souterrains, c'est-à-dire de galeries ou de rues qui se croisent et qui forment une espece de labyrinthe très-obscur, et qu'en outre depuis que la Maison d'Autriche possede ce riche trésor, les Officiers des mines ont reçu des ordres très-rigoureux de ne communiquer à l'avenir ni de laisser lever aucun plan des salines. Quoi qu'il en soit, il y a tout lieu de croire que ces mines si considérables communiquent à celles de Bochnia (ville à cinq milles au Levant de Wieliczka) où l'on exploite le même *sel.*

Les mines de Wieliczka sont travaillées ordinairement par douze cents hommes, et quelquefois par deux mille : lors du travail, on diroit que c'est une République souterraine, qui a ses lois, sa police, ses chefs : et en certaines occasions on y a vu de petites voitures, on y a compté jusqu'à quatre-vingts chevaux pour le service de la mine. Ces animaux y sont nourris, entretenus et n'en sortent que lorsqu'ils sont hors d'état de travailler; leur écuries et les remises sont remarquables par la nature des matériaux dont elles sont construites : on assure que les chevaux qui travaillent dans ces mines perdent la vue après

un

un assez court séjour.... Chaque Mineur a une hutte, c'est une chambre carrée, pratiquée de chaque côté des galeries dans le *sel*, fermée avec une porte de bois ordinaire : il y serre ses ustensiles le soir avant de sortir de la mine.

On assure que dans les premiers temps de l'exploitation de cette mine de *sel*, et à l'instar du service de quelques autres dans la domination des anciens Romains, ceux qui étoient condamnés à ce travail étoient détenus dans ces souterrains, leurs femmes les y suivoient; on dit même que des enfans y naissoient et y étoient élevés, c'étoient autant de petits citoyens destinés à l'école de la mine : aujourd'hui, et même depuis long-temps, les travailleurs ont la liberté de sortir de la mine le même jour qu'ils y sont entrés; ils y descendent et en remontent au moyen d'échelles ordinaires un peu inclinées et qui communiquent depuis le dehors de la mine jusque dans la plus basse galerie : s'ils étoient obligés de remonter ou de descendre par la grosse corde, deux heures ne suffiroient pas pour un aussi grand nombre d'ouvriers.

Les voûtes de ces salines sont soutenues par des colonnes ou piliers taillés dans le *sel* même; elles sont cintrées et même doublées, ainsi que les parois des galeries, avec des madriers d'un pied d'équarrissage, tenant les uns aux autres par de très-fortes chevilles. La quantité de bois employé à l'entretien des galeries, est étonnante. La lueur des flambeaux qui éclairent ces rues souterraines, se réfléchit singulièrement dans les endroits récemment exploités (car il y a des endroits chargés d'ombres produites par la fumée des flambeaux ou des lampes) : une eau de source qui se filtre à travers une couche d'argile sablonneuse d'environ trois pieds et demi d'épaisseur, forme un petit ruisseau d'eau douce et fraîche qui coule dans l'une des galeries de ce souterrain; elle sert à abreuver les travailleurs et les chevaux : mais l'eau qui s'infiltre immédiatement à travers la mine, produit en pénétrant le cintre des galeries, de superbes stalactites de *sel* qui y restent suspendues; et au moyen de canaux de bois qu'on a pratiqués

dans toute la mine, cette eau salée se rassemble dans un réservoir commun que l'on vide avec de grands seaux de peau de bœuf par une ouverture destinée uniquement à cet usage : montée hors de la mine, cette eau coule par un ruisseau dans la Vistule. Depuis 1724, la grande disette de bois a fait cesser l'évaporation de cette eau salée qui avoit été pratiquée jusqu'alors.

Le *sel* se trouve dans ces souterrains en masse continue, d'une grosseur prodigieuse et dans une quantité presque inépuisable ; sa couleur est d'un blanc-gris et d'un tissu grenu ; il y en a aussi d'autres teintes : celui qui est transparent, d'une figure régulière, sans couleur, est en cubes isolés ; ils se trouvent dans les couches de glaise. Tout ce qui orne la Chancellerie de cette saline, comme tables, armoires, etc. est de *sel*. Le Maître Mineur marque d'abord la longueur, la largeur des blocs à détacher de la masse : aussi-tôt les ouvriers armés de coins, de ciseaux, de massues, etc. se mettent en besogne et détachent des blocs qui forment des prismes carrés de sept à huit pieds de longueur, sur quatre de largeur et deux d'épaisseur. On nomme ces parallélipipedes *batawanes*. On est quelquefois parvenu à en détacher des blocs qui avoient jusqu'à quarante-huit pieds de longueur ; quelquefois les travailleurs roulent ces blocs sur des cylindres de bois jusqu'au magasin général, près du puits, au premier étage : on y parvient par des pentes insensibles pratiquées en différens sens dans la mine, pour le service des trois étages inférieurs. Des traîneaux chargés de tonneaux remplis de *sel* en petits morceaux, sont tirés et conduits sur ces pentes jusqu'au magasin par des chevaux. Une machine à moulette très-forte, et que fait agir un ou plusieurs chevaux, au haut d'une ouverture ou puits, fait monter au jour les tonneaux et les masses de *sel*. On compte que tous les ans on retire des mines de Wieliczka à peu près six cent mille quintaux de *sel gemme* fossile ; on le moud en grosse farine, dont on se sert dans toute la République. Cette description qui est en grande partie d'après les observations faites sur les lieux, en 1775, par M. *Bernard*, n'offre rien

de fabuleux : néanmoins elle peut piquer la curiosité du Lecteur. Nous l'avons dit ; un Poëte à l'aide des prestiges de son imagination, y exposeroient des merveilles, des choses surnaturelles. *Consultez* maintenant le *Mémoire sur ces mines de* sel *que M.* Guettard *a lu à l'Académie des Sciences en 1762.*

La mine de Cardonna en Catalogne offre aussi des massifs de *sel gemme* très-considérables : c'est un rocher de *sel* qui s'éleve de terre d'environ quatre à cinq cents pieds, sans crevasses et sans couches ; ce bloc peut avoir une lieue de circuit : on ignore sa profondeur et sur quoi il pose. Cette prodigieuse montagne de *sel* est peut-être l'unique de son espece en Europe : le *sel* y est ou d'un blanc de neige, ou d'un bleu clair ou roux, et en blocs si durs qu'on ne le peut détacher qu'à l'aide de massues de fer. La riviere qui baigne les bords de cette montagne est salée et le devient encore davantage lorsqu'il pleut. Les poissons d'eau douce y meurent, mais cet inconvénient ne s'étend pas au-delà de trois lieues. En faisant moudre le *sel* qui est coloré, la couleur disparoît, il reste blanc, et on s'en sert sans qu'il ait ni odeur de terre, ni la moindre vapeur, ni aucun goût différent de celui qui est propre au *sel gemme* blanc et pur.

La mine de *sel* de la Haute-Hongrie près d'Éperies, quoique moins considérable que celle de Pologne, a plus de cent quatre-vingts pieds de profondeur : elle produit aussi un très-gros revenu à la Maison d'Autriche. Il s'y trouve des morceaux de *sel* blanc, presque aussi beaux que le cristal de roche ; d'autres sont colorés en jaune orangé et en bleu, d'une maniere uniforme ou par zones ; sa dureté est suffisante pour que des ouvriers intelligens en puissent faire de petites statues, de petits meubles curieux, boîtes, vases, chandeliers, des ornemens qui imitent ceux qu'on fait avec les pierres plus ou moins précieuses, des croix, des chapelets et différens fruits, etc.

Le *sel gemme* d'Éthiopie est d'un blanc opaque. *Lémery* dit qu'on le taille dans ce pays en tablettes longues d'un pied, larges et épaisses de trois pouces, et qu'on s'en sert sous le nom d'*amouly*, comme

d'une monnoie dont la valeur équivaut à six sous, monnoie de France ; on rompt ces tablettes, suivant le payement qu'on a à faire. Le *Pere Lobo*, *Biblioth. raisonn. tom. 1*, *pag. 56 et 58*, dit qu'en Abyssinie chacun porte un petit morceau de *sel* dans sa poche, lorsque deux amis se rencontrent, ils tirent leur petit morceau de *sel* et se le donnent à lécher l'un à l'autre. Ce *sel* est si commun dans tout le territoire de l'Égypte, que tous les puits ne rendent qu'une eau salée. On regarde même comme une espece de miracle un puits d'eau douce qui est à Matarée, l'Héliopolis des Anciens. Si le Nil ne réparoit pas ce dommage, l'Égypte seroit inhabitable, comme une grande partie de l'Arabie l'est par la même cause. On se sert du *sel gemme* dans les lieux où il naît, aux mêmes usages que nous employons ici le *sel marin*, il engraisse les bestiaux et sur-tout les brebis ; il fertilise singuliérement les terrains arides et argileux. L'on fait à Paris et dans tout le Royaume un assez grand trafic d'un *sel gemme* que les Piémontois ont l'art de retirer par l'évaporation des eaux de puits salés. Il est en pains demi-transparens : les Teinturiers en font usage, c'est celui dont on se sert aussi en Médecine.

Les Naturalistes conviennent assez que c'est au moyen de ce *sel*, si abondant dans certaines contrées et dissous par des eaux douces, que se forment les étangs, les fontaines et puits dont l'eau est salée : tels qu'on en remarque en Franche-Comté, en Lorraine, en Italie et dans le Palatinat ; mais on ne convient pas généralement que l'eau de la mer tire sa salure continuelle des mines de *sel gemme* qui tapissent les abymes de l'Océan ou la surface de la terre. Une des grandes difficultés que quelques Physiciens opposent à ce sentiment, c'est la dissolution totale des montagnes de *sel* qui doit s'opérer par le laps du temps ; c'est la chute immense des eaux douces, qui se rendant à la mer y doivent donner une saveur tantôt plus, tantôt moins salée. Mais on répondra que si le Créateur forma la mer dans son degré de saumure actuelle (qualité nécessaire aux animaux qui y vivent) et que si l'évaporation des eaux, par le moyen de laquelle elle se sale toujours, est propor-

tionnée à celle qui tombe en pluie, alors la salure de la mer se trouvera toujours la même qu'à la création ; car ce que les rivieres y charient de *sel*, est au plus en quantité proportionnée à ce que l'on en consomme, à ce qui s'en trouve de cristallisé sur les bords de l'Océan. Pour ce qui regarde la dissolution des montagnes de *sel*, il y a une maxime ou axiome qui dit que là où est une matrice de terre saline, soit *nitreuse*, soit de *sel marin*, soit *vitriolique*, il y a dans la Nature des moyens qui y perpétuent toujours les mêmes produits, et l'expérience le confirme assez. *Voyez au mot* MER, les différens endroits où cette espece d'eau a divers degrés de salure.

Un phénomene très-remarquable pour le Naturaliste, c'est que les masses salines des puits ou mines de Wieliczka renferment souvent des galets ou cailloux arrondis, des coquilles bivalves, ou d'autres corps marins, tels que des madrépores ; souvent le milieu des couches de *sel gemme* contient de grosses masses d'une roche composée de diverses especes de pierres ou terre sablonneuse et calcaire. On y trouve aussi des morceaux branchus de bois noirci, minéralisé et d'une odeur très-désagréable. Les mines de *sel* de Halle, de la Haute-Saxe et du Comté du Tirol offrent quelquefois du bitume, du charbon minéral, du soufre ; des especes de mouffettes ou vapeurs empoisonnées se font aussi quelquefois ressentir dans ces souterrains salins mêlés de bitume, et on en a vu prendre feu avec un fracas épouvantable. La terre qui recouvre le *sel* forme des lits dont les uns sont de glaise, d'autres de sable, de grès, de coquilles. Ces bancs semblent avoir été dérangés de leur place. Quelle explication peut-on donner sur ces transpositions de corps, sur l'origine et sur la reproduction du *sel gemme* ? N'est-on pas en droit de dire que le *sel marin* fossile que l'on trouve dans plusieurs pays qui sont maintenant très-éloignés de la mer, doit sa formation au séjour des eaux de la mer sur certaines portions de notre Continent ? Des eaux salées sont restées dans des cavités d'où elles ne pouvoient sortir ; là, par l'évaporation, ces eaux ont déposé leur *sel*, qui après avoir pris une consistance solide et cris-

talline, a été recouvert de terre par couches, telles que nous venons de le dire ci-dessus. Le *sel marin* en grappes est une stalagmite de *sel*.

Il est bon d'observer que dans tous les lieux où ces eaux salées passent, elles déposent du *sel gemme* sous une forme de gelée blanche; les terres et les pierres qui avoisinent le trajet de ces eaux souterraines, ont aussi une saveur salée et une pesanteur considérable. Lorsque des pierres mêlées de *sel gemme* et détachées de la mine ont été quelque temps exposées à l'humidité de l'air, elles augmentent tellement de pesanteur spécifique, qu'un morceau de ces pierres, qu'un ouvrier pouvoit aisément porter dans le fond de la mine, ne peut plus être remué de sa place par un seul homme.

2.° Le SEL MARIN ou SEL DE CUISINE, ou SEL COMMUN, *Sal marinum cibarium, aut culinare.* C'est l'espece de *sel* dont nous usons journellement dans tous nos alimens, et quelquefois dans les Arts et Métiers, ou pour conserver du poisson et de la viande, etc. Il s'humecte facilement, et differe peu du *sel gemme;* tantôt on le trouve formé sur les bords ou au fond de la mer; tantôt il est naturellement cristallisé à l'embouchure des sources et fontaines salées, ou au fond des lacs salés; mais il est rare de rencontrer ainsi le *sel marin* tout cristallisé. Celui que nous employons dans la cuisine est toujours retiré des eaux salées par l'art, et de cinq manieres différentes :

1.° Par la chaleur du soleil, et cette maniere s'exécute au moyen des marais salans, tels qu'on en voit en diverses contrées de la France, en Normandie, en Bretagne, dans le Bas-Poitou, le long des côtes d'Aunis : ces marais, dont le terrain est toujours plus bas que l'élévation des grandes marées, forment un carré long, nivelé, creusé de trois pieds, qu'on a soin d'enduire de glaise pour retenir l'eau salée qu'on y fait entrer au moyen des écluses faites exprès, pendant l'été, par un beau temps, sec et chaud, jusqu'à la hauteur de demi-pied ou environ. L'exposition la plus favorable pour un marais salant et la saunaison, doit être dans la direction d'un vent de

Nord-Ouest. Cette eau s'évapore bientôt et laisse une liqueur dans laquelle se trouve un assemblage de cristaux de *sel marin* qu'on désunit avec des perches, puis on les retire avec des pelles trouées, et on en forme des piles ou tas qu'on laisse égoutter sur la terre seche : alors on le transporte dans les Gabelles. *Consultez* le *Mémoire* sur *les marais salans des Provinces d'Aunis et de Saintonge*, par M. *Beaupied Dumenils*, imprimé à la Rochelle. Ce *sel* qu'on débite au Public dans les greniers à *sel*, doit par les réglemens avoir été *facturé* deux ou trois ans auparavant; il est gris et toujours bien moins blanc que celui que les Languedociens font au Peccais dans les Isles de Maguelone, près d'Aigues-Mortes, où la cristallisation du *sel* est des plus régulieres et la fabrication très-abondante. On prétend que les seules salines de Peccais fournissent annuellement huit millions de rente. Il est dit dans la *Gazette d'Agriculture, Septembre 1775*, qu'en cette même année, il y avoit plus de quinze cents hommes employés à recueillir et entasser le *sel* dans les marais de Peccais; qu'indépendamment de ces salines et de celles de Saint-Jean et de Roquemaure, où le *sel* s'obtient par industrie, il s'en forme tout naturellement des quantités mille fois plus considérables dans les marais qui s'étendent jusques auprès de Martigues en Provence, mais il n'est pas permis de prendre ce *sel* naturel; une Brigade nommée dans le pays du nom sinistre de *Brigade noire*, veille depuis la fin de Mai jusqu'à ce que les pluies d'automne aient fondu et dissipé tout ce *sel naturel*. . . . Les Ouvriers des salines de Peccais jettent dans les étangs salés des branches de bois, arrangées de maniere à représenter une étoile, une couronne, une crosse, etc. Alors le *sel* se cristallise autour de ces matieres de la manière la plus agréable. *Consultez* le *Mémoire* sur *les salines de Peccais, par* M. Montet, *de la Société Royale de Montpellier*, inséré dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences de Paris, année 1763*.

2.° La seconde maniere consiste à faire évaporer sur le feu dans de grandes chaudieres de plomb, jusqu'à siccité, l'eau des lacs, des puits et des fontaines salées, dont quelques-unes contiennent jusqu'à douze,

seize et vingt livres de *sel* par cent pintes d'eau : telle est celle de Montmorot en Franche-Comté, et celle de Dieuse en Lorraine, où est l'une des plus belles et des meilleures salines que l'on connoisse. Cette opération se pratique aussi près de Lunebourg et de Hartbourg en Allemagne, en Angleterre, et près de Hall en Saxe. L'on obtient alors un *sel* blanchâtre et assez pur ; il se dissout facilement dans l'eau : on l'appelle *sel de cuisson*, *sel de corbeille*.

3.° Dans les pays où le froid est excessif, comme dans le Nord, on prend de l'eau sur les bords de la mer ; elle se gele facilement et presque entiérement, excepté la portion de l'eau qui contient le plus de *sel marin* : on acheve d'évaporer cette eau en l'exposant à l'air dans des vases : le *sel* prend alors la forme d'un groupe de cristaux de *sel marin*.

4.° La quatrieme maniere, qui est fort curieuse, consiste à concentrer d'abord l'eau salée par le moyen de l'air seul, ainsi qu'il se pratique aux fameuses salines établies à Moutterstat, entre Manheim et Durken, à Naubeim, près de Friedberg, et généralement en Allemagne, même en France, en Lorraine et à Montmorot en Franche-Comté, dans les bâtimens nommés *évaporatoires* ou *hangars d'évaporation*, ou *bâtimens de graduation*. Pour l'intelligence de cette opération, il faut donner ici l'extrait du Mémoire lu par M. le *Marquis de Montalembert* à l'*Académie des Sciences* en 1748, concernant ses observations faites en 1745. L'intention de l'inventeur des hangars étant de présenter à l'air le plus de surfaces possibles d'eau chargée de *sel*, il a construit un bâtiment ouvert de toutes parts, et garni dans son intérieur de onze rangées de fagots d'épines à double rang, et il a divisé ces onze rangées en sept parties dans leur longueur, correspondantes à autant de réservoirs qui font le sol de tout l'édifice : à chaque réservoir est un corps de pompe qui reporte l'eau qui est tombée dans un réservoir supérieur, d'où elle découle sur une autre rangée de fagots (en y déposant son *schlot*, Voyez *ce mot*), et va se rendre dans un des réservoirs d'en-bas, et ainsi successivement jusqu'à la septieme évaporation. Il est aisé de concevoir comment l'eau

coulant ainsi le long d'une infinité de branches placées à l'air libre, présente à cet air des surfaces multipliées, par lesquelles elle s'évapore, en laissant la portion qui s'écoule plus chargée de *sel*, parce que l'air n'enleve que l'eau proprement dite : l'eau restante après les sept opérations est reçue dans un réservoir commun à tous les hangars, et portée à cristalliser dans des chaudieres de plomb ou de fer, comme dans la méthode suivante. M. *de Haller* observe ici que cette opération n'est bonne que pour des eaux très-foibles qui ne tiennent qu'un centieme ou deux centiemes de *sel ;* dès qu'il y en a un dixieme il faut éviter cette opération qui est accompagnée d'une grande perte d'eau salée.

5.° La derniere méthode, et qui se pratique dans les contrées Septentrionales de la France, consiste à ramasser le sable humecté de l'eau de la mer, à l'exposer au soleil pour le faire sécher : par ce moyen, l'eau évaporée a abandonné le *sel* sur toutes les surfaces du sable : alors on lave le sable dans une certaine quantité d'eau qui en dissout tout le *sel*, après quoi on fait évaporer cette eau sur le feu dans des chaudieres de plomb, et l'on a soin de ramasser le *sel* dans ces chaudieres à mesure qu'il se cristallise. Ce *sel* est encore une espece de *sel de cuisson*. L'eau qui sur la fin de l'évaporation ne peut se cristalliser, est fort pesante ; on lui donne le nom d'*eau grasse* ou *d'eau-mere*. Consultez le *Dictionnaire des Arts et Métiers*, au *mot* SAUNIER.

On prétend qu'on peut encore retirer du *sel marin* de certaines pierres qui ont la propriété phosphorique : on a observé que les pierres qui en contiennent beaucoup, suintent à l'extérieur et tombent facilement en déliquescence. Le *sel marin* se trouve aussi dans quelques végétaux, comme dans la plante appelée *kali* ou *soude*, etc. ; on le rencontre encore dans l'urine et dans le sang des animaux : en un mot, la quantité de ce *sel* étonne et est à peine croyable, sur-tout dans le regne minéral.

Ce *sel* résout promptement la glace, sans diminuer sa fraîcheur. Les Cuisiniers en jettent sur les charbons allumés, ou même presque éteints, pour les ranimer,

en renouveler l'embrasement, et en augmenter la chaleur et la flamme ; en décrépitant il fait l'office de soufflet. Mais si ce *sel* étoit dissous dans l'eau, une quantité convenable de ce fluide salé éteindroit le feu. M. *Baumé*, de l'Académie des Sciences, a donné deux Mémoires à ce sujet. On connoît assez la qualité antiseptique du *sel marin*, et l'usage qu'on en fait en conséquence pour assaisonner les viandes et préserver les parties animales de la putréfaction. Il est bon d'observer qu'une petite dose de *sel* en accéléreroit la corruption, et qu'il en faut appliquer une grande dose aux matieres putrescibles, si l'on veut les garder. C'est par cette raison qu'un bouillon non salé se conserve mieux et plus long-temps que celui auquel on a ajouté la dose ordinaire de *sel*, et que le petit lard qui baigne dans une forte saumure ne se corrompt point. Enfin l'acide du *sel marin* uni à celui du *nitre*, est le dissolvant de l'*or* et de l'*étain*. Le *sel marin* a aussi ses usages en Médecine et en Chirurgie, dit M. *Bourgeois ;* on en fait des sachets qu'on applique sous la gorge pour dissiper le goître commençant, l'enrouement et la perte de la voix causée par un engorgement de la lymphe dans les glandes du larynx ; pour résoudre les parotides et toutes les especes de tumeurs lymphatiques, les ankiloses des articulations, les *trombus* ou extravasation du sang, occasionnés par la saignée ou par de violentes contusions. M. *Bourgeois* dit encore qu'on se se sert aussi en fait d'économie du *sel marin ;* on en met dans les cuves de vin rouge, pour accélérer et aider l'extraction de la partie colorante de la pellicule du raisin, et donner au vin une couleur plus foncée. On en doit donner fréquemment aux bestiaux, notamment aux brebis et aux vaches, pour réveiller leur appétit, et de là, dit-on, pour augmenter leur lait et lui donner de la qualité.

M. *de Buffon*, *Histoire Naturelle des Minéraux*, dit « que la recherche des mines de *sel* est prohibée et » même que l'usage de l'eau qui en découle, nous » est interdit par une loi fiscale, qui s'oppose au droit » si légitime d'user de ce que la Nature nous offre » avec profusion ; *loi de proscription* contre l'aisance

» de l'homme et la santé des animaux, qui comme » nous doivent participer aux bienfaits de la mere » commune, et qui, faute de *sel*, ne vivent et ne se » multiplient qu'à demi; *loi de malheur* pour les gé- » nérations à venir, qui n'est fondée que sur le mé- » compte et sur l'ignorance, puisque le libre usage » de cette denrée, si nécessaire à l'homme et à tous » les êtres vivans, feroit plus de bien et deviendroit » plus utile à l'Etat que le produit de la prohibi- » tion; car il soutiendroit et augmenteroit la vigueur, » la santé, la propagation, la multiplication des » hommes et de tous les animaux utiles : la Gabelle, » en insultant à la libéralité de la Nature, fait plus » de mal à l'Agriculture que la grêle et la gêlée; » les bœufs, les chevaux, les moutons, tous nos » premiers aides dans cet art de premiere nécessité et » de réelle utilité, ont encore plus besoin que nous » de ce *sel* qui leur est offert comme l'assaisonnement » de leur insipide herbage, et comme préservatif » contre l'humidité putride dont nous les voyons » périr. Tristes réflexions, que j'abrege en disant que » l'anéantissement d'un bienfait de la Nature est un » crime dont l'homme ne se fût jamais rendu cou- » pable, s'il eût entendu ses véritables intérêts.... Il » y a en Asie autant de *sel* qu'en Europe, et le des- » potisme Oriental qui nous paroît si pesant pour » l'humanité, s'est cependant abstenu de peser sur la » Nature; le *sel* est commun en Perse et ne paye » aucun droit ». On devroit au moins dans les cantons où il y a des sources et fontaines salées et où la Ferme générale entretient des gardes pour empêcher le peuple de puiser de l'eau dans ces sources; on devroit, dis-je, permettre aux animaux de s'abreuver de cette eau, en établissant des bassins dans lesquels ces mêmes gardes ne laisseroient entrer que les bœufs et les moutons. A l'instant où nous écrivons ceci, l'Assemblée Nationale a décrété que le prix du *sel* qui étoit à quatorze sous la livre, seroit réduit à six sous, et le Roi s'est empressé de sanctionner ce Décret, qui à la vérité diminue le revenu de l'Etat de trente millions, mais qui lui assure le tribut de la plus vive reconnoissance des François citoyens.

SEL D'EPSOM (*Ebshom*) et D'ÉGRA. *Voyez à l'article* SEL NEUTRE NATUREL.

SEL FOSSILE. *Voyez* SEL GEMME *à l'article* SEL COMMUN.

SEL GEMME. *Voyez à l'art.* SEL COMMUN ou MARIN.

SEL D'INDE ou PYRAMIDAL, *Sal Indum aut pyramidale.* C'est une espece de *sel* sucré, qu'on trouve sur certaines especes de *fucus*.

SEL MARIN. Nous avons parlé de ce *sel neutre* naturel et si abondant dans la Nature. *Voyez* à la suite du *mot* SEL COMMUN.

SEL DE MONTAGNE. Nom donné au *sel gemme*. Voyez à l'*article* SEL COMMUN.

SEL MURAL ou APHRONATRON ou APHRONITRE. Ce mot grec semble exprimer l'écume ou l'efflorescence du *nitre*, on pourroit même dire le *salpêtre de houssage*. *Martial* en parle, *Lib. XIV, 58 :*

> Rusticus es, nescis quid græco nomine dicar :
> Spuma vocor nitri, dicor et Aphronitrum.

Pline dit qu'on apportoit ce *sel* de l'Asie, où il se formoit dans les cavernes ; une partie en étoit détachée par les ouvriers, l'autre étoit ramassée sur la terre : on sait aujourd'hui que le *nitre* des Anciens est le même sel que le *natron* des Modernes, qui est un sel lixiviel ; du temps de *Galien*, les baigneurs s'en servoient seuls pour frotter le corps des personnes qui prenoient le bain. *Voyez* SEL ALKALI *et* NATRON.

SEL NEUTRE NATUREL, *Sal neutrum naturale*. On doit comprendre sous ce nom générique tous les *sels* naturels dans lesquels il y a un acide quelconque combiné jusqu'au point de saturation avec une base quelconque ; tels sont, à l'exception des acides et des alkalis considérés séparément, tous les *sels* dont nous avons parlé jusqu'à présent, auxquels on peut ajouter les suivans.

On trouve un *sel neutre pur* en pyramides creuses dans la Bothnie Orientale et près de Baden en Suisse. Le *sel de chaux* qui se forme quelquefois contre les parois des souterrains et dans le fond de quelques mines, a des propriétés toutes différentes de celles du *sel mural ;* il est ou blanc ou jaunâtre, d'une saveur

amere; il tombe en efflorescence à l'air : il n'entre point en effervescence avec les acides, mais l'huile de tartre par défaillance en précipite une terre calcaire ou spathique.

Il y a aussi le *sel neutre calcaire*, qui, dissous dans de l'eau et arrosé de la même huile de tartre, laisse précipiter une terre blanchâtre et calcaire qui fait effervescence avec les acides. Le *sel d'Epsom*, appelé *sel d'Angleterre*, ce *sel*, qu'on nomme aussi *sel anonyme*, est allié avec un *sel neutre calcaire*, et a une figure prismatique et quadrangulaire : il se dissout facilement dans l'eau. On trouve ce *sel* à l'embouchure de la fontaine d'Epsom, lieu distant de quinze milles de Londres : il a un goût frais et amer. On s'est assuré que le *sel d'Epsom* naturel est un *sel neutre* formé de l'*alkali minéral*, ou selon quelques-uns d'une terre particuliere, uni avec l'*acide vitriolique ;* par conséquent un *sel de Glauber :* mais il est mêlé, comme on l'a dit, avec un *sel neutre* calcaire. *Consultez* notre *Minéralogie, Tome I, pag. 476 et suiv.*

Le *sel de Sedlitz*, *de Seidchutz* ou *de Bohême*, le *sel d'Egra*, *de Carlsbad*, *d'Ester* et *de Wisbad*, sont encore des *sels neutres* naturels qui paroissent composés des mêmes principes que le *sel d'Epsom ;* cependant ils produisent des effets différens ; ils entrent en fusion au feu, et y deviennent transparens et fluides ; ils sont d'un goût amer et verdissent les teintures bleues végétales.

On distribue dans le commerce un *sel* à bon marché, qui est artificiel et qui porte le nom de tous ces différens *sels neutres*. On nous l'envoie quelquefois d'Angleterre, et communément de Lorraine sous le nom de *sel d'Epsom :* pour cela on se sert de l'eau-mere épaisse du *sel marin*, qui forme avec l'acide vitriolique que contient le colcothar, un *sel de Glauber* et un *sel neutre* calcaire. On procede aux dissolutions, aux filtrations, aux évaporations, et par la voie de la cristallisation en la maniere usitée ; puis on choisit les plus beaux cristaux de la premiere cristallisation, et on les distribue sous le nom de *sel de Glauber ;* et ceux de la seconde cristallisation se vendent aux Droguistes et aux Apothicaires, sous le nom de *sel*

d'Epsom, de *sel de Lorraine* ou *d'Egra*, etc. Ceux qui voudroient se procurer de l'eau d'Epsom sans en faire venir exprès, peuvent dissoudre une once deux gros de *sel d'Epsom* véritable dans une pinte d'eau ; elle purge légérement la pituite.

SEL DE NITRE. *Voyez* NITRE.

SEL DE PIERRE ou SALPÊTRE. *Voyez* NITRE.

SEL DE SEDLITZ. *Voyez* à la suite du *mot* SEL NEUTRE.

SEL DE VERRE. *Voyez à l'article* SOUDE.

SÉLÉNITE, *Selenites*. Espece de pierre gypseuse qui élude constamment l'énergie des acides. C'est une combinaison de l'acide vitriolique avec une terre absorbante. La *sélénite* est ordinairement cristallisée. *Voyez à l'article* GYPSE.

SELLE POLONOISE, *Ephyppium placentiforme*. Espece d'huître très-remarquable par sa figure et sa grandeur : elle est presque ronde et peu épaisse ; les valves se collent presque l'une sur l'autre. Quelques-uns regardent ce coquillage comme une très-grande *pelure d'oignon*, à valves entieres ou sans trou ; *Voyez* PELURE D'OIGNON. Les deux valves sont cambrées et se joignent très-symétriquement au moyen d'une charniere composée de deux élévations étroites qui forment un angle aigu dans le haut de la valve supérieure, et se logent dans deux cavités semblables à celles de l'inférieure : ces valves sont violettes ou rousses en dehors et d'un beau lilas en dedans, nué de blanc ; le dessus est quelquefois nacré comme le dedans. Cette espece de coquille est très-recherchée des Curieux, et se pêche, dit-on, dans la mer Baltique. On en voit même qui sont papyracées.

SELVAGO (le sauvage). Nom que les Portugais qui fréquentent les côtes d'Afrique donnent au *pongo* ou grand *orang-outang*. Voyez ce dernier *mot*.

SEMENCE ou GRAINE. *Voyez* ce dernier *mot*.

En Médecine on distingue les *quatre grandes semences chaudes*, lesquelles sont l'*anis*, le *fenouil*, le *cumin* et le *carvi* : les *quatre petites semences chaudes* sont l'*ammi*, l'*amome*, le *daucus vulgaire* et l'*ache* ; quelquefois on substitue à ces trois dernieres la *berle aromatique*, le *persil* et la *carotte*. Les Apothicaires

appellent ces semences *carminatives*, c'est-à-dire qui dissipent les vents. On distingue aussi les *quatre grandes semences froides*, lesquelles sont la *citrouille*, le *melon*, le *concombre* et la *courge* : les *quatre petites semences froides* sont la *chicorée*, l'*endive*, la *laitue* et le *pourpier*.

Semence ou Humeur séminale, *Sperma*. C'est une liqueur spiritueuse et albumineuse, préparée et séparée du sang dans les testicules, et dont l'usage est, à l'exclusion de tout autre fluide, de féconder lors du coït les germes, les œufs des femelles des animaux (entre mâle et femelle de la même espece).

Les Spermatologistes et les Anthropographes sont peu d'accord sur la nature et la description de la *semence*. On est encore incertain si la liqueur que la volupté fait répandre aux femmes sans les énerver, est une véritable *semence*, également prolifique et semblable à celle de l'homme : il paroîtroit plus probable que cette liqueur que rend la femme n'est ni un fluide nourricier, ni un stimulant aussi puissant; qu'elle n'est destinée qu'à lubrifier l'intérieur des parties génitales, et que son apparition ou émission ou plutôt sa sortie, est la cause de ces mouvemens spasmodiques et de l'orgasme de plaisir que quelques femmes éprouvent dans le coït. (Nous disons quelques femmes, car dans ces scenes de volupté il y en a beaucoup chez qui le physique de l'amour paroît muet, sourd, et cependant qui n'en conçoivent pas moins.)

Mais comment, dit l'Auteur du *Dictionnaire d'Anatomie et de Physiologie*, l'œuf de la femme reçoit-il dans l'acte vénérien le mouvement qui le féconde ? Contient-il l'animal en abrégé, ou ne renferme-t-il qu'une liqueur qui porte quelque légere trace de parties inorganiques ? Croire qu'un seul œuf renferme non-seulement son semblable, mais qu'il en contient encore une infinité de semblables, c'est admettre qu'*Eve* contenoit dans ses œufs tous les hommes qui ont paru et qui paroîtront, et tous ceux qui on pu et qui pourront paroître. Il nous semble trouver la même difficulté en examinant le système de ceux qui prétendent que la *semence d'Adam* renfermoit les

nombres infinis et préexistans de germes ou d'animaux spermatiques, qui eux-mêmes contenoient leurs semblables. Cette idée philosophique proposée par M. *Bonnet*, invite à admettre que rien n'est proprement engendré; que tout a été originairement préformé; que les germes qui ne seront appelés à venir au jour que dans mille ans, ont actuellement dans ce raccourci inexprimable toutes les parties qui caractérisent l'espece. Comment se représenter le cerveau, le cœur, l'estomac, etc. de ces corpuscules organiques si enfoncées dans les abymes de l'infiniment petit? Dans l'hypothese de l'*emboîtement*, les germes croissent les uns dans les autres et les uns par les autres, les contenus par les contenans; à l'aide de la nutrition opérée par une partie du fluide nerveux qui se transmet dans les ovaires, les germes perdent leur petitesse originelle; développés, arrivés à terme, ils deviennent propres à la fécondation.... Nous avons répété à ce sujet toutes les expériences des Animalistes; et quoique pourvus alors de très-bons yeux et d'excellens microscopes, nous n'avons rien pu reconnoître....

Des Observateurs Microscopiques, *Leuwenhoeck*, etc. prétendent que l'animal vivant, contenu dans la *semence* dardée lors du coït sur l'œuf de la femme, se loge dans cet œuf, qu'il détache et conduit dans la matrice par la trompe.... Voilà, dans cette hypothese, les rudimens du genre humain: mais le principe primitif de cette matiere organique et productive étant contesté, on doit encore suspendre son jugement; il faut même renoncer à cette opinion qui n'a plus en sa faveur, que des noms célebres. Embrassera-t-on cet autre systême fameux, qui veut que dans la Nature il y ait une matiere organique qui sert à la nutrition et au développement de tout ce qui vit ou végete? Dans cette fonction la matiere toujours active et prête à se mouler ne manque pas de s'assimiler et de produire des êtres semblables à ceux qui la reçoivent. Suivant ce systême on doit remarquer avec le microscope dans la *semence* des animaux des filets noués, des nœuds desquels on voit sortir des globules organisés et en mouvement

qui

qui nagent dans la *semence*; voilà les *molécules organiques*. L'on prétend que la Nature a déjà imprimé à ces ombres ou ébauches d'animalcules l'image de toutes les parties du corps du pere : c'est de là que naît la ressemblance des enfans avec leurs parens.... Tel est le sentiment d'un Naturaliste très-célebre.

M. l'Abbé *Spallanzani*, Auteur des Expériences sur la *fécondation artificielle* dont nous avons exposé le précis à l'*article* GÉNÉRATION, dit avoir trouvé presque toujours des animalcules spermatiques dans la *semence des crapauds*, à l'exception de deux fois seulement, où cette liqueur lui en parut totalement privée. Cependant cette *semence* dépourvue de vers s'est trouvée tout aussi propre à la fécondation que celle qui en contenoit le plus : ces vers n'y jouent donc aucun rôle. Notre savant Observateur a accumulé les argumens contre l'opinion de *Leuwenhoeck* sur les vers spermatiques considérés comme auteurs de la génération ; et, il faut en convenir, ce systême n'a plus ou n'a que très-peu de partisans. Quand on mêle de l'urine d'un humain au sperme des grenouilles, il conserve sa vertu fécondatrice, quoique les vers spermatiques aient péri aussi-tôt. Ces faits sont décisifs. Avant que M. *Spallanzani* les eût découverts, M. *de Haller* avoit montré que le *poulet* préexiste dans l'œuf à la fécondation ; et cette grande vérité avoit porté le dernier coup à l'opinion de *Leuwenhoeck*. La préexistence des fœtus à la fécondation dans l'espece des amphibies (les *grenouilles*, les *crapauds*, les *salamandres aquatiques*) dont M. *Spallanzani* nous a instruit, est un argument du même genre également victorieux. Mais ce qui mérite beaucoup d'attention dans l'ouvrage de M. *Spallanzani*, ce sont les objections terribles que ces mêmes découvertes élevent contre l'*épigenese* de M. *de Buffon*. On prétend que ce Philosophe si célebre a pris les vers spermatiques pour des *molécules organiques*, qui sont suivant lui l'instrument essentiel de la génération. Si, comme on l'a prouvé dans l'ouvrage cité ci-dessus, les *molécules organiques* manquent dans le sperme de quelques animaux, ou si en les séparant du sperme on ne prive pas cette liqueur de sa puissance fécondatrice, il en

résulte que les *molécules organiques* ne sont rien dans l'œuvre de la génération, et que le système établi sur leur prétendue existence n'a aucune solidité.

Les fœtus ou germes appartiennent donc uniquement aux femelles ; ils préexistent à la fécondation. La *semence* du mâle ne crée rien, elle ne fait que développer : (ce seul rôle que le mâle puisse jouer dans le grand acte de la génération, tout restreint qu'il paroît, quelque infériorité qu'il donne au pere vis-à-vis de la mere, à l'égard de l'être reproduit, est toujours infiniment noble : car rien n'est petit en ce genre). Il ne s'ensuit pas que les *germes* ne croissent que par son influence ; il est évident au contraire que du moment où on commence à les appercevoir dans l'utérus, jusqu'au temps où ils sont prêts à être fécondés, ils prennent un accroissement considérable ; et comme tout accroissement suppose la nutrition, et que la nutrition suppose la circulation des humeurs, on est obligé d'admettre qu'avant l'action de la *semence* il y avoit un principe de mouvement, mais extrêmement foible et lent : ce principe ne suffiroit point à produire un développement rapide, l'*animation* sensible, que nous appelons *vie*, s'il n'étoit pas aidé par l'action du *sperme*, qui donne plus de mouvement au cœur, plus d'agitation aux fluides, en un mot une irritation générale dans toutes les parties du fœtus. C'est sous ce point de vue que MM. *de Haller* et *Bonnet* envisagent la *fécondation*. — Mais pour que le sperme pénetre jusqu'au fœtus (car il ne peut agir sur lui qu'immédiatement), la Nature a ménagé quelques voies particulieres qui facilitent son accès. L'œil seul ne peut les découvrir ; mais à l'aide du microscope on reconnoît que lorsque la peau des œufs est entiérement dépouillée de leur glaire et qu'ils sont nus, la peau ou l'écorce de l'œuf paroît généralement criblée de petits trous ou de pores qui sont autant de bouches ou de canaux par lesquels le sperme peut s'insinuer dans leur intérieur. Cette importante découverte a été faite par M. *Spallanzani*, que M. *Bonnet* avoit souvent exhorté à cette recherche.

Nous avons rapporté que M. *Bonnet* regarde le *sperme* non-seulement comme une liqueur stimulante,

mais encore comme un fluide nourricier. Il fonde son opinion sur l'accroissement de la barbe au temps de la puberté, sur les modifications que la liqueur prolifique apporte à la constitution du mulet, sur l'organe de sa voix, sur ses longues oreilles, etc. Si le sperme étoit uniquement stimulant, l'âne accouplé avec la jument ne produiroit qu'un cheval ; mais il produit un être qui tient aussi de la nature de l'âne. La *semence* de l'âne pénetre donc le germe du petit cheval dessiné en miniature dans l'ovaire de la jument ; elle le modifie, et si elle le modifie, elle le nourrit. — M. *de Haller* n'étoit pas de cet avis ; il attribuoit le développement de l'organe de la voix du mulet à la force irritante du sperme de l'âne, qui est plus puissant dans cette espece que dans celle du cheval pour agir sur ces parties. M. *Spallanzani* ne décide point entre ces deux opinions, mais il expose modestement ses doutes sur la théorie de M. *Bonnet*. Frappé du résultat de son expérience sur la petite quantité de *sperme* nécessaire au développement du fœtus des *grenouilles* (ainsi qu'il est rapporté à l'*article* GÉNÉRATION), il dit que si la liqueur prolifique nourrissoit le germe, l'accroissement qu'il en recevroit seroit proportionnel à la très-petite dose de *semence* dont il auroit été arrosé, et cependant ses progrès sont très-rapides. Il n'y a donc aucune proportion entre la cause et l'effet, ce qui laisse déjà des doutes sur la réalité de la cause assignée. D'ailleurs si le développement des *têtards* dans les premiers temps dépendoit de la nourriture que leur fournit le *sperme*, ceux qui en auroient reçu une plus grande quantité devroient se développer plus vîte que les autres, et cependant il n'en est point ainsi : le mélange de trois grains de sperme et d'une livre d'eau anime aussi promptement le fœtus que la semence pure. Le *sperme*, continue M. *Spallanzani*, est un vrai stimulant, c'est un liquide d'autant plus irritant que ses parties acquierent d'autant plus d'activité, et la chaleur est un moyen d'augmenter cette activité ; elle donne au sperme, même étendu dans de l'eau, une grande énergie ; le froid en ralentit l'effet, mais ne lui fait pas perdre sa qualité fécondatrice.

M. *Spallanzani* traite aussi cette question fort débattue entre les Physiologistes : La partie épaisse et visible de la *semence* est-elle nécessaire à la fécondation, ou n'est-il besoin pour cette fonction naturelle que de la partie subtile et invisible qu'on appelle communément *Aura spermatica ?* Les Physiciens qui soutiennent que l'*aura spermatica* suffit à la fécondation, s'appuient sur la petitesse des *trompes de Fallope*, dont le diamètre est tel qu'à peine l'air peut-il s'y introduire, et qui conséquemment ne peut pas admettre la partie épaisse du *sperme*. D'autres prétendent que le diamètre de ces trompes s'agrandit dans l'acte vénérien, ou du moins dans le temps des amours ; qu'on les a quelquefois trouvées remplies de *sperme* mâle ; qu'on en a même vu jusqu'aux ovaires ; et de là ils concluent qu'il ne faut point recourir à une partie subtile qu'on ne connoît pas, tandis qu'on a sous les yeux une substance visible et matérielle capable de produire les effets dont on cherche la cause. — Ces argumens ne sont point décisifs. Dans le dessein de terminer ces discussions, M. *Spallanzani* a fait l'expérience suivante : Il plaça dans un verre de montre onze grains de *sperme* tirés de plusieurs *crapauds*, et dans un autre cristal semblable, mais plus petit, il mit vingt-sept *fœtus de crapauds*, qui au moyen du mucilage se collèrent contre le verre ; puis il ajusta ces deux capsules de cristal de maniere que leurs bords se joignoient exactement : cet appareil fut exposé à une chaleur de dix-huit degrés (et de vingt-cinq dans une autre expérience) ; bientôt les œufs parurent couverts d'un voile humide qui n'étoit que de la vapeur spermatique : le résidu du sperme se trouva réduit à neuf grains et demi. Cependant tous ces œufs périrent. Il est digne de remarque que le résidu de la *semence*, après avoir perdu sa partie volatile, étoit très-propre à opérer la fécondation. Il en est de même de la *semence de grenouilles*. Ce petit nombre de tentatives ne suffit pas pour étendre cette conclusion aux autres animaux ; mais l'analogie la rend favorable, au moins pour les animaux congéneres à l'ordre de ceux dont il vient d'être fait mention. Comme cet article est nécessairement lié

avec ce que nous avons dit de l'*homme*, des *animalcules*, *animaux* et *molécules organiques*, Voyez *ces mots*, même *ceux de* GÉNÉRATION, SPERME, CERF, PLANTE, ŒUF, OISEAU; même les *articles* GRENOUILLE, CRAPAUD *et* SALAMANDRE.

SEMENCE DE PERLES. *Voyez* NACRE DE PERLES.

SEMENCINE ou SEMEN CONTRA. *Voyez* POUDRE A VERS.

SEMEUR. *Voyez* LAVANDIERE.

SEMOULE. Nom que les Italiens donnent à une sorte de *vermicelli* (vermichel) faite en petits grains, comme de la moutarde, mais de la même pâte que le *vermicelli* qui est en forme de petits vermisseaux.

SENAGRUEL ou SNAGROEL. *Voyez* SERPENTAIRE DE VIRGINIE.

SENAPOU ou SINAPOU, *Astragalus incanus*, *fruticans*, *venenatus*, *floribus purpureis*, Barr. Ess. p. 19. Plante de la Guiane, dont la racine écrasée s'emploie pour enivrer le poisson : on en fait autant avec le *bois Indien*, qui est une espece de grosse *liane*. *Maison Rustique de Cayenne.*

SÉNÉ ou SENNÉ, *Senna* : en Arabe, *Abalzemer*. Tout le monde connoît sous ce nom de petites feuilles seches en forme de lance, d'un vert tirant sur le jaune, d'une odeur de drogue, mais qui n'est pas désagréable, d'un goût un peu âcre, amer, qui excite des nausées, et qu'on emploie ordinairement pour purger.

Ces feuilles, qui nous viennent du Levant en *couffe*, c'est-à-dire en balles, se recueillent sur un arbrisseau que l'on nomme *séné d'Alexandrie*, *Senna Alexandrina*, Moris.; *seu foliis acutis*, Bauh., Tourn. 618; *Senna Orientalis*, Tab. Icon. 517. Il croît à la hauteur de deux coudées; ses tiges sont ligneuses et se partagent en deux rameaux plians, d'où sortent alternativement des queues grêles, d'une palme et plus de longueur, sur lesquelles naissent, assez près les unes des autres, quatre, cinq ou six paires de petites feuilles ou folioles, nulle feuille impaire ne terminant ces conjugaisons : ces feuilles sont d'un vert clair.

Les fleurs du *séné* viennent en grappes au haut

des rameaux ; elles sont polypétalées, de l'ordre des *Légumineuses*, d'un jaune pâle, parsemées de veines purpurines : aux fleurs succedent des gousses comprimées, le plus souvent recourbées, composées de deux membranes oblongues, lisses, aplaties, d'un vert-brun ou jaunâtre, au milieu desquelles sont mêlées sur une même ligne plusieurs graines semblables à des grains de raisin, pâles ou noirâtres ; ce sont ces gousses que l'on nomme *follicules de séné*. On cultive cette plante dans la Perse, la Syrie, l'Arabie, d'où on l'apporte en Egypte et à Alexandrie.

On apporte dans le commerce plusieurs sortes de *séné ;* savoir, celui d'Alexandrie, ou de Sayd, ou de la Palte (ainsi appelé, à cause de l'impôt que le *Grand-Seigneur* a mis sur cette feuille) ; et celui de Tripoli, dont les feuilles sont moins pointues et dont les vertus sont inférieures à celles du premier. Le *séné de Moka*, dont les feuilles sont grandes, larges, arrondies à leur extrémité, est encore moins estimé. Le *séné* est quelquefois mélangé avec l'*ourdon ;* Voyez *ce mot*.

Le *séné* a une vertu merveilleuse pour purger par bas, et il n'y a aucun purgatif employé plus fréquemment et plus utilement : à peine trouve-t-on aucun remede qui tire et qui évacue aussi bien les humeurs corrompues, épaisses ou endurcies, et qui leve aussi efficacement les vieilles obstructions. On reproche aux feuilles de *séné* d'occasionner des tranchées, c'est pourquoi on ajoute toujours avec lui quelques sels, tels que le *sel végétal*, le *sel de Glauber*, qui divisent et atténuent ses particules résineuses ; on lui associe quelquefois les adoucissans et mucilagineux, tels que les *jujubes*, la *violette* et la *guimauve*. Quelques feuilles de *scrophulaire aquatique* infusées avec le *séné*, en corrigent le mauvais goût d'une maniere singuliere. *Consultez* les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, 1701. M. *Bourgeois* observe que le *séné* infusé dans l'eau froide donne beaucoup moins de tranchées que lorsqu'on le fait bouillir ou infuser dans l'eau bouillante ; il est d'ailleurs beaucoup moins désagréable au goût, et il purge également bien à la même dose.

Les follicules donnent moins de tranchées, mais elles purgent plus foiblement. Ce purgatif est contraire dans les dispositions inflammatoires.

Séné d'Italie, *Cassia senna*, Linn.; *Senna Italica, sive foliis obtusis*, Bauh. Pin. 397; Tourn. 618. Cette espece paroît originaire du Levant ou de l'Afrique Septentrionale, et se cultive en Italie dans les champs; on commence à la cultiver aussi en Espagne. Ses feuilles, qui sont bien moins purgatives que celles de l'espece ci-dessus, sont plus larges, ovales, obtuses, vertes en dessus, un peu glauques en dessous.

Séné sauvage ou batard. C'est le *securidaca* des Jardiniers. C'est, dit-on, une espece de *colutea*, différent de celui dont nous avons parlé sous le nom de *baguenaudier;* mais, suivant M. *Deleuze*, il est d'un genre entiérement différent du *colutea:* c'est une espece de *coronilla*, la *coronille* des Jardiniers, *Coronilla emerus*, Linn.; Tourn. 650; *Colutea siliquosa, seu Scorpioïdes major*, Bauh. Pin. 397. Cette espece de *coronille* ou *séné bâtard* est un arbrisseau qui croît naturellement dans la plupart des contrées Méridionales de l'Europe, aux lieux montagneux et sombres, dans les bois, etc. et que l'on cultive dans nos jardins pour l'ornement: il sort de sa racine plusieurs tiges diffuses et rameuses, dont l'écorce est grise sur le vieux bois et vertes sur les jeunes rameaux: ses feuilles sont alternes, rangées sur une côte, cinq à cinq folioles, quelquefois sept à sept et plus souvent neuf à neuf, un peu cordiformes et glabres; elles sont moins grandes que celles du baguenaudier, fort ameres, mais bien moins laxatives que celles du vrai *séné:* sa fleur est légumineuse, ressemblant à celle du genêt, jaune et rougeâtre ou tachée de sang, et peu odorante; on en voit jusqu'à trois ensemble sur un pédicule, le long des nouvelles branches; leur calice est beaucoup plus court que les onglets des pétales, et l'étendard est un peu renversé en arriere; elles commencent à paroître à la fin d'Avril: en un mot l'arbrisseau est presque toujours chargé de fleurs, depuis le mois de Mai jusqu'au commencement d'Octobre: à la fleur succedent les graines.

renfermées dans des siliques ou gousses longues, grêles, déliées, presque cylindriques, courbes et articulées, de couleur obscure, douces au toucher et d'un mauvais goût.

Le *séné bâtard* croît promptement, se multiplie aisément et résiste à la grande rigueur de nos hivers, il conserve ses feuilles jusqu'aux gelées; il n'exige aucune culture particuliere, et réussit dans presque tous les terrains: on peut le multiplier de rejetons dont il se garnit au pied, de boutures, de provins, ou de graines qu'il faudra semer en Mars. On ne connoît guere que deux sortes de *séné sauvage*: 1.° Le *séné bâtard ordinaire*; il est un peu commun, parce qu'il a peu d'agrément et qu'on ne s'applique pas tant à le multiplier: il s'éleve jusqu'à dix pieds; on en garnit les bosquets, quelquefois des plates-bandes, ou dès que la fleur est passée on lui forme une tête et on le taille en boule. 2.° Le *petit séné bâtard*, *Emerus minor*, Tourn. C'est un des plus jolis arbrisseaux que l'on puisse employer pour l'ornement d'un jardin; il ne s'éleve qu'à trois, quatre ou cinq pieds: son feuillage est garni, mais petit: ses fleurs sont rassemblées au nombre de dix à douze en une couronne, agréablement variées en couleur, notamment d'une teinte de rouge en dehors; elles paroissent deux fois chaque année, au printemps et en automne. On en forme de petites palissades à hauteur d'appui; son vert-brun et stable tranche avec toute autre verdure, et la durée des fleurs le rend très-agréable pendant toute la belle saison.

Il y a encore une espece de *securidaca* étranger ou de *luzerne sauvage*, c'est le *Pelecinus vulgaris*, Tourn. 417; *Securidaca peregrina*, Clus. Hist. 238; *aut siliquis planis, utrinquè dentatis*, C. B. Pin. 349; *Lunaria radiata Robini*, J. B. 2, 348.

SÉNÉ DES PROVENÇAUX OU TURBITH BLANC. *Voyez à l'article* GLOBULAIRE.

SENEÇON, *Senecio*. Les Botanistes distinguent plusieurs plantes sous ce nom.

Le *seneçon commun* est le *petit seneçon*, *Senecio minor vulgaris*, C. B. Pin. 320; Linn. 1216; *Senecio sive Erigeron*, Lob. Icon. 225. Plante annuelle qui n'a

point d'odeur remarquable, et qui croît par-tout dans les champs, le long des chemins, dans les vignes, dans les jardins, aux endroits sablonneux et exposés au soleil : sa racine est petite, fibrée et blanchâtre; elle pousse une ou plusieurs tiges, hautes de huit pouces ou environ, rondes, cannelées, creuses, rameuses, un peu velues, revêtues de feuilles oblongues, dentelées, alternes et d'un vert obscur : aux sommités naissent des fleurs en bouquet, à fleurons jaunes, disposés en étoiles : à ces fleurs, qui durent peu de temps, succedent plusieurs graines ovales, couronnées de longues aigrettes, qui forment toutes ensemble une tête blanche. Cette plante se reproduit continuellement et reste verte toute l'année; elle fleurit dans toutes les saisons, même en hiver, et est déjà vieille au printemps : elle a un goût d'herbe légérement acide; on l'estime émolliente, adoucissante et résolutive. En Angleterre les Maréchaux donnent ce remede aux chevaux attaqués de vers; il convient aussi dans le vomissement et le crachement de sang : son usage ordinaire est d'entrer en décoction dans les lavemens émolliens, dans les cataplasmes; on s'en sert pour amener les tumeurs à suppuration, contre la goutte et les hémorroïdes, et pour dissiper le lait grumelé dans les mamelles.

Le *seneçon des jardins*, *Senecio elegans*, Linn. 1218. On le dit originaire d'Éthiopie : sa tige est haute d'un pied et demi, herbacée, branchue, garnie de beaucoup de feuilles très-découpées et sinuées : ses fleurs sont d'un beau rouge-pourpre.

SÉNÉGALI. Nom donné à de petits oiseaux du genre du *Moineau*, et communs en quelques contrées d'Afrique, sur-tout au Sénégal. Ils sont d'une forme charmante, d'une taille élégante et un peu moins gros que le tarin; les uns, tels que le *sénégali* des *planches enluminées 157*, *fig. 1*, ont le dessus de la tête et presque tout le plumage inférieur, ainsi que le dessus du croupion, d'un rouge-vineux; tout le reste du plumage, même le bas-ventre et les cuisses, sont d'un brun-verdâtre, quelquefois nué de violet; la queue est noire; les pieds et les ongles sont gris-blanc; le bec est rougeâtre, teint de brun sur les

bords des mandibules. Il paroît qu'il existe dans la Guiane une espece de *sénégali* qui a beaucoup de rapport avec la précédente, et qui est désignée par M. *Brisson* sous le nom de *sénégali rouge*.

On distingue encore le *sénégali rayé*, pl. enl. 157, fig. 2. Tout son plumage est rayé transversalement de gris et de brun clair; mais le dessous du corps a une teinte rose, avec un trait longitudinal d'un très-beau rouge au milieu du ventre; sur chaque côté de la tête est un trait de la même couleur; les pieds et les ongles sont bruns; le bec est rougeâtre. Le *sénégali rayé* se trouve au cap de Bonne-Espérance, ainsi qu'au Sénégal; on nous l'apporte souvent vivant: c'est un oiseau très-joli, remarquable par sa vivacité et la propreté de son plumage; il est continuellement en mouvement: son chant est un peu glapissant, mais les tons en sont vifs et gais; il se fait entendre sur-tout le matin. On en a vu s'accoupler et pondre en Europe; on les nourrit de millet et de mouron. *Edwards* donne au *sénégali rayé* le nom de *bec de cire*.

SÉNEGRÉ. *Voyez* FENU-GREC.

SÉNÉKA ou POLIGALE DE VIRGINIE, ou RACINE DE SERPENT A SONNETTES, *Polygala Virginiana*. On nous envoie sous ce nom une racine ligneuse et odorante, longue de quatre doigts, de la grosseur d'une plume à écrire, tortueuse, rameuse et fibreuse, jaunâtre en dehors, blanchâtre en dedans, d'un goût âcre, un peu amer et légérement aromatique. Cette racine vivace pousse étant en terre beaucoup de tiges, les unes droites, les autres courbées sur terre, menues, jaunâtres, simples, sans branches, cylindriques, lisses, foibles et longues d'un pied. Ces tiges sont chargées de feuilles alternes, longues d'un pouce, lisses et sans queue: elles sont terminées par un petit épi de fleurs clair-semées, entiérement semblables à celles du *poligala* ordinaire, mais plus petites, alternes et sans pédicule.

On distingue la racine du *sénéka* par une côte membraneuse, saillante, qui regne d'un seul côté dans toute sa longueur: on l'estime diaphorétique, diurétique et alexipharmaque; elle résout le sang visqueux, tenace et inflammatoire; elle purge quel-

quefois et provoque le vomissement. Les Indiens la regardent comme spécifique contre le venin du *serpent à sonnettes*. En effet, si on emploie ce remede assez tôt, il chasse le venin qui est dans les veines, résout le sang coagulé, dissipe la tumeur et rétablit le pouls foible et languissant. M. *Teinnint*, Médecin Écossois, qui a pendant plusieurs années habité la Virginie, voyant que ceux qui avoient été mordus par le *boicciningua*, espece de *serpent à sonnettes*, étoient tourmentés de symptômes semblables à ceux de la pleurésie et de la péripneumonie; savoir, de la difficulté de respirer, de la toux, de crachemens d'un sang coagulé; qu'ils avoient le pouls fort et fréquent, etc. et que l'on en guérissoit par l'usage du *sénéka*, a conclu que ce même remede pouvoit être utile dans les pleurésies et les fluxions de poitrine, maladies dans lesquelles on remarque des accidens semblables à ceux dont on vient de parler; et il a réussi heureusement à tirer des portes de la mort plusieurs personnes attaquées de ces maladies. *Consultez* sa *Lettre écrite en 1738, à l'Acad. Royale des Sciences*, et son *Essay on Pleuresy*. Il convient cependant de dire que M. *Orry*, Contrôleur-Général des Finances, ayant fait venir en France une quantité considérable de *sénéka*, le fit distribuer à plusieurs Médecins de Paris, qui le célébrerent d'abord comme un remede spécifique du Nouveau Monde: néanmoins l'un de ses grands partisans a avoué qu'il n'a pu guérir radicalement les hydropiques auxquels il a donné le *sénéka*, et que cette racine n'a pas été plus efficace dans les maladies inflammatoires de la poitrine. Cette contrariété d'avis ou d'effets provient-elle de la nature de notre tempérament ou de notre climat? Il ne faut pas le croire, dit M. *Bourgeois*. L'*ipecacuanha*, le *simarouba* sont aussi spécifiques dans la dyssenterie chez nous qu'en Amérique. Quelles contradictions n'ont pas essuyées le *quinquina*, le *mercure*, l'*antimoine* dans les commencemens? Continuons donc à faire des expériences avec le *sénéka*, puisque les Médecins n'ont trouvé rien de dangereux dans son usage, et que le plus grand nombre s'en est servi avec beaucoup de succès. Au reste le *sénéka* auroit le sort des meilleurs spécifiques, qu'il ne seroit

pas infaillible. M. *Bouvart*, célebre Médecin de Paris, dans son Mémoire sur le *sénéka*, lui donne les plus grands éloges.

SENEMBI. *Voyez* IGUANE.

SENEVÉ ORDINAIRE. *Voyez* MOUTARDE.

SENEVÉ SAUVAGE. *Voyez à l'article* THLASPI.

SENICLE de *Belon*. Voyez SERIN VERT de Provence.

SENS, *Sensus*. Nom donné aux cinq principaux organes des sensations que notre ame éprouve à l'occasion de certaines impressions faites extérieurement sur le corps. On distingue ordinairement cinq *sens* : 1.° le *tact*, 2.° le *goût*, 3.° l'*odorat*, 4.° la *vue*, 5.° l'*ouïe* : Voyez ce que nous en avons dit à l'*article* SENS, inséré dans la suite du *mot* HOMME.

La *faim*, la *soif*, le *plaisir*, la *douleur*, la *mémoire*, l'*attention*, l'*imagination*, et toutes les impressions qui affectent intérieurement notre ame, notamment celles qui se transmettent au cerveau par le moyen des nerfs, sont pour le moins des modifications des cinq grandes sensations, ou, si l'on veut, des *sens* secondaires.

SENSITIVE ou HERBE MIMEUSE, *Mimosa*. On connoît plusieurs plantes qui ont la propriété singuliere de se contracter et dans lesquelles certaines de leurs parties se replient sur elles-mêmes lorsqu'on les touche ; ces plantes ont été nommées *sensitives*. Voyez à l'*article* ACACIA. On distingue plusieurs especes de *sensitives*, dit M. *Tournefort*, dans ses *Institut. Rei Herbariæ*, *pag. 605*.

La SENSITIVE COMMUNE, appelée par quelques-uns, *acacie pudique*, *Mimosa pudica*, Linn. ; *Mimosa humilis frutescens et spinosa*, *siliquis conglobatis*, Plum. Sa racine est petite ; elle pousse plusieurs tiges hautes d'un pied et demi, la plupart rampantes et inclinées vers la terre, verdâtres ou purpurines, velues, chargées de feuilles longuettes, lisses, étroites, rangées de côté et d'autre symétriquement ou par paires sur un côté, se rapprochant l'une de l'autre quand on les touche, comme si elles avoient du sentiment, (ce qui fait appeler cette plante *herbe vive*). Des aisselles des feuilles sortent des pédicules qui

soutiennent chacun un bouquet de fleurs faites en godet, ou disposées par petites têtes ovales, blanchâtres ou un peu couleur de chair; elles ont chacune quatre étamines : à ces fleurs succedent des gousses disposées douze à quinze ensemble par paquets, aplaties, longues de quatre à cinq lignes, larges d'une ligne et demie, bordées de petites épines, distinguées par trois articulations, arrondies et peu profondes, et renfermant trois petites semences.

On prétend que les feuilles de la *sensitive* étant mâchées excitent le crachement, moderent la toux, et qu'appliquées en cataplasme, elles adoucissent les douleurs des reins et guérissent les tumeurs scrofuleuses.

Quand on touche les feuilles de la *sensitive*, surtout dans les temps chauds, elles se contractent avec promptitude, elles se flétrissent aussi-tôt, et quelques momens après on les voit reprendre leur premiere vigueur. Mais ce n'est pas seulement le contact du doigt des jeunes filles qui réveille cette sensibilité, ainsi que quelques-uns le racontent; cet effet résulte également de la compression, de l'attouchement des corps animés de tout sexe, et même des corps inanimés. Il y a plus, lorsque le soleil se couche, la plante se flétrit à tel point qu'elle semble desséchée comme si elle étoit morte; mais au retour du soleil, elle reprend son état naturel, et plus le soleil ou le jour est beau, et plus elle semble reverdir : l'approche de la nuit ou l'arrivée subite d'un gros nuage, un temps orageux et l'obscurité, la font tomber dans un état de recueillement, que quelques Botanistes ont regardé comme une espece de sommeil ou de repos.

En vain, dit *Hill* dans sa lettre écrite à *Linnæus* sur la cause mécanique du mouvement de la *sensitive*, avoit-on cherché la cause de ce phénomene dans la présence ou la privation de la chaleur, dans l'humidité ou la sécheresse; l'air est sujet à trop de vicissitudes pour produire un mouvement aussi régulier, de sorte que parmi les agens naturels, il ne reste plus qu'à examiner la lumiere. C'est aussi à cette cause que *Hill* attribue l'agglomération et l'affaissement de quelques

plantes; phénomene qui a fait croire sans preuves et trop légérement sans doute à plusieurs Physiciens que les plantes étoient de véritables animaux. MM. de *Mairan* et *Duhamel* ont aussi fait des observations particulieres sur les effets de la *sensitive* exposée dans une cave au sortir du grand jour; mais les résultats de leurs recherches leur ont paru trop inconstans et très-incertains. *Consultez* la *Physique des Arbres, seconde Partie, page 161.*

Il faut cependant convenir qu'une obscurité parfaite a beaucoup plus d'effet sur la *sensitive* et sur toutes les plantes prétendues sommeillantes, que l'attouchement le plus rude, qui ne produit, pour ainsi dire, que le premier degré du pelotonnement et de l'affaissement dont la plante est susceptible. Nous disons que la lumiere produit les principaux phénomenes que ces plantes nous offrent : on observe tous les jours que des parties de plantes ou des branches que l'on conserve dans des serres ou dans des caves, se dirigent toujours vers les fenêtres de ces serres ou vers les soupiraux de ces caves; en un mot, elles semblent chercher constamment la lumiere. Les plantes sommeillantes et détenues dans les serres chaudes, où la température est toujours la même, sont soumises comme celles en plein air à cette espece de repos : enfin l'action de la lumiere dans l'économie végétale, est un phénomene qui doit inviter tous les Physiciens Botanistes à faire des expériences relatives à cet objet. Le célebre M. *Bonnet* de Geneve, à qui la physique est redevable d'un très-grand nombre de découvertes, paroît être le premier qui s'en soit occupé. *Consultez* ses *Recherches sur l'usage des feuilles.* Consultez aussi les *Expériences sur l'influence de la lumiere sur les Plantes*, par M. *Méesse*, *Journal de Physique et d'Histoire Naturelle*, *Décembre 1775.*

Ces observations et celles qui vont suivre, peuvent être importantes dans la Botanique, et nous donner vraisemblablement les raisons de la diversité que l'on remarque dans le port des feuilles pinnées, en différens climats; car outre le mouvement de *plication* des folioles pinnées, la *sensitive*, dit M. *Adanson*, a un mouvement *de charniere* ou de *genou* aux jeunes

branches, au pédicule commun de ses feuilles pinnées, et à la nervure sur laquelle sont attachées les pinnules ou folioles. Tous ces mouvemens sont indépendans les uns des autres, et occasionnés, de même que celui de *plication* et de *direction*, par l'action des vapeurs nutritives chaudes et par l'attouchement. (Il n'y a point ici cette combinaison prompte de sensations qu'on observe dans les animaux.)

Avec quelque corps qu'on irrite la *sensitive*, on observe, dit le même Auteur, que la sensibilité réside particuliérement dans l'articulation, soit des branches, soit des différens pédicules, sur-tout à la partie blanche de cette articulation. Le temps nécessaire à une branche touchée pour se rétablir, varie selon la vigueur de la plante, l'heure du jour, la saison, la chaleur et d'autres circonstances de l'atmosphere. L'ordre dans lequel les parties se rétablissent varie pareillement. Il est possible, avec un peu d'adresse, de couper un rameau sans que les feuilles se plient. Nous supprimons ici le détail des expériences qu'on a multipliées sur la *sensitive*, dont voici quelques résultats : 1.° Les mouvemens de la *sensitive* sont plus grands et plus sensibles quand la plante est dans sa plus grande force végétative. 2.° Une incision ou section entiere produit moins d'effet qu'une irritation ou une secousse, et l'action s'étend plus ou moins loin et sur certaines parties, selon la force de l'irritation et sa direction. 3.° Une secousse, une égratignure, le grand chaud, le grand froid, la vapeur de l'eau bouillante, celle du soufre et des esprits volatils, en un mot, tout ce qui peut produire quelque effet sur les organes nerveux des animaux, agit sur la *sensitive*. 4.° La submersion dans l'eau ainsi que dans le vide, ne font qu'altérer la vigueur de cette plante. 5.° Son mouvement de charniere n'est dû qu'à une contraction fort sensible ; car alors elle se roidit à un tel point, qu'on la romproit si l'on vouloit la rétablir dans son premier état. M. le Chevalier *de Jaucourt* a inséré dans l'*Ancienne Encyclopédie*, la base de cet exposé.

M. *Garcin*, au retour de son voyage des Indes Orientales, donna à l'Académie de Paris en 1730,

la description du *todda-waddi*, plante ainsi nommée par les Malabares, et qui est, dit-on, une héliotrope et une *sensitive* ou *mimosa*, suivant l'expression des Botanistes, c'est-à-dire imitatrice des mouvemens animaux. Toutes ses feuilles, disposées ordinairement sur un même plan qui forme une ombelle, se tournent du côté du soleil levant ou couchant, et se penchent vers lui, et à midi le plan tout entier est parallele à l'horizon. *Voyez* BRESILLET A FEUILLES D'ACACIE *à l'article* BOIS D'INDE. Cette plante, de même que la *tremella* et l'*attrape-mouche* (Voyez *ces mots*) est aussi sensible au toucher que les *sensitives* ou *mimoses* les plus caractérisées; mais au lieu que toutes les autres ferment leurs feuilles en dessus, c'est-à-dire élevent les deux moitiés de chaque feuille pour les appliquer l'une contre l'autre, celle-ci les ferme en dessous; si, lorsqu'elles sont dans leur position ordinaire, on les éleve un peu avec les doigts pour les regarder de ce côté-là, elles se ferment aussi-tôt malgré qu'on en ait, et comme si elles étoient honteuses, elles cachent ce qu'on cherchoit à voir. Elles en font autant au coucher du soleil, et il semble qu'elles se préparent à dormir : aussi cette plante est-elle appelée tantôt *chaste* et tantôt *dormeuse*. *Démocrite* l'a désignée sous le nom *Æschinoméné*, c'est-à-dire *honteuse*. Consultez *le Clerc, Hist. de la Médec. page. 97, Edition de 1729.*

A ces noms qui lui conviennent assez, on a joint l'attribution de vertus imaginaires; et il n'étoit guere possible, dit l'Historien de l'Académie, que des peuples ignorans s'en dispensassent. Cet éloge ne dédommage pas le Philosophe de Malabar, qui est devenu fou en s'appliquant à examiner les singularités de cette merveille végétale, et à en rechercher la cause. Le Physicien d'Europe n'a jamais éprouvé cet accident, il est trop accoutumé aux phénomenes difficiles à expliquer.

M. *Adanson* a vu en Afrique un arbuste sensitif, dont les feuilles s'abaissent lorsqu'on passe dessous. On dit aussi qu'il se trouve à Panama un arbuste à feuilles épineuses, dont les branches s'abaissent lorsqu'on passe auprès, et tendent à s'attacher à l'habit

du

du Voyageur ; c'est pourquoi, lorsqu'on l'apperçoit, on s'en écarte. Les Naturels du pays lui donnent le nom de *bon jour*, à cause de la propriété qu'il a de s'incliner lorsqu'on passe auprès de lui.

La *sensitive commune* est une plante originaire du Brésil et des parties Méridionales de l'Amérique ; elle aime les lieux chauds et humides, sur-tout les bois peu touffus, où se trouve une alternative assez égale de soleil et d'ombre ; on la cultive en France dans les jardins des Curieux, à cause de l'étonnante faculté dont elle est munie : en effet, elle est extrêmement irritable ; en hiver, nous l'élevons dans des serres chaudes. Les Auteurs ont reconnu plusieurs especes de *sensitives*. Nous l'avons dit ; ils ont traité tous ce sujet en Botanistes excellens ; mais nous n'avons rapporté ici que ce qu'il y a de plus remarquable pour les personnes qui ne sont point Botanistes de profession.

On trouve à Saint-Domingue une *sensitive* épineuse que les Caraïbes appellent *Ouiltaraoua*, *balanabone* ; elle croît par-tout, dit *Nicolson*, dans les endroits secs et arides. On regarde sa racine comme un excellent alexitere.

La *sensitive* que les Espagnols appellent *Dormidera*, est une espece d'*oxis* ou de *trefle acide* ; car les *trefles*, les *haricots*, les *acacias* et quantité d'autres plantes, sont susceptibles d'affaisser un peu leurs feuilles aux approches de la nuit, et d'avoir aussi un mouvement de charniere à leurs folioles. On sait qu'une légere irritation à la base des étamines de l'*épine-vinette*, de l'*opuntia* et de la *fleur au soleil*, leur cause un mouvement convulsif ou de trépidation très-singulier, par lequel elles se contractent et se rapprochent du pistil, sans se rétablir dans leur premier état. On a donné le nom de *paresseuse* à une sorte de *sensitive*, dont le mouvement est très-lent, *Mimosa pigra*, Linn. ; elle croît en Amérique. *Consultez* l'*article* ACACIA, et *Voyez* la théorie sur les mouvemens demi-spontanées dans divers végétaux, à la suite du *mot* PLANTE.

SEPPIE. *Voyez* SECHE.

SEPS, *Lacerta* (*Seps*), *caudâ verticillatâ longiore, suturâ laterali reflexâ, squamis quadratis*, Linn. Ce

lézard qui se trouve dans les pays Méridionaux de l'Europe, même dans la France, est du deuxieme genre ; il ne faut pas le confondre avec le *seps* de *Ray* et d'*Aldrovande*, et qui est le *lézard* dit le *chalcide*. Ce dernier est du quatrieme genre : *Voyez* LÉZARD dit le CHALCIDE.

Suivant M. *Linnæus*, le *seps* dont il est question dans cet article, a la tête très-petite, le corps oblong, et couvert d'écailles quadrangulaires d'une petitesse extrême, qui par leur disposition forment des stries transversales, ce que *Linnæus* dit être particulier à cette espece ; l'abdomen a un rebord aigu et recourbé, attaché de part et d'autre au tronc, ce qui est encore un caractere propre à ce *lézard* ; la suture qui forme ce rebord s'étend depuis la tête jusqu'à l'anus : la queue est de la longueur du corps, elle est entourée de cinquante-sept rangs annulaires d'écailles, plus sensiblement relevées en arête que celles du corps, ce qui la fait paroître cannelée ; elle est de plus extrêmement aiguë : les pieds sont très-courts et ont chacun cinq doigts très-petits et garnis d'ongles ; le pouce des pieds de devant est à peine sensible : les cuisses paroissent dentées depuis leur angle inférieur, ce qui provient de dix tubercules dont elles sont chargées. La couleur du *seps* est d'un gris livide, qui prend une teinte plus sombre vers le milieu du tronc : le dos est marqué d'une bande jaune et transversale, placée auprès de l'anus, et à laquelle répond une autre bande de couleur blanchâtre.

SEPTICOLOR. C'est le *tangara* du Brésil, *pl. enl. 127, fig. 2* ; c'est le *pavert* des collections à Paris. Le nom de *septicolor* indique que le plumage de cet oiseau est composé de sept nuances ; elles sont distinctes, réparties par masses et tranchent agréablement ; le front et les côtés de la tête sont d'un vert un peu olivâtre ; presque tout le reste du plumage supérieur est d'un noir de velours, même la queue et les moyennes pennes des ailes ; le bas du dos et le croupion sont d'un rouge éclatant (ces dernieres parties ne sont qu'orangées dans les femelles et dans les jeunes) ; la gorge et le devant du cou, d'un bleu changeant en violet ; le reste du plumage inférieur

est couleur d'aigue-marine ; ses cuisses sont d'un vert obscur ; les couvertures des ailes offrent 1.° du vert-doré, 2.° un bleu éclatant, 3.° un bleu-violet ; les grandes pennes des ailes sont de cette derniere couleur à l'extérieur ; les pieds et les ongles sont noirs : cet oiseau est de la grosseur d'un *serin*, il est long de près de six pouces ; son envergure l'est de neuf.

Ce brillant oiseau se trouve au Brésil et à la Guiane, il vole en troupes très-nombreuses ; il n'a point de ramage : on dit qu'il est de passage.

SEPT-ŒIL. Nom qu'on donne en Normandie, et particuliérement à Rouen, à une espece de petit *lamprillon*, dont on mange beaucoup au printemps : ce sont sans doute les trous que ce poisson a de chaque côté du corps qui lui ont fait donner le nom de *sept-œil* ; on prononce par corruption *céteuil*. Voy. LAMPROIE.

SEPT-EN-TOISE. C'est le nom du *pastisson giraumoné*. Voyez à la suite de l'*article* COURGE à limbe droit.

SERANCOLIN ou SARANCOLIN. Les Marbriers donnent ce nom à un *marbre* isabelle, tacheté de rouge, etc. On le tire d'une vallée des Pyrenées, voisine d'un lieu qui se nomme *Serancolin*. Voyez à l'*article* MARBRE.

SERAPHAH. En Perse c'est la *giraffe*, Voyez *ce mot*.

SEREIN, *Vespertina aura*. Nom donné à l'humidité dont l'air est chargé principalement en été, et après les plus beaux jours, quelques heures après le coucher du soleil. Le *serein* est proprement le commencement de la *rosée* du soir. On la reconnoît par un sentiment de froid qu'elle procure dans ceux qui s'exposent à l'air le soir. *Voyez les articles* EAU, PLUIE, ROSÉE et AIR.

SERENE. *Voyez* GUÊPIER (oiseau).

SEREQUE, *Genista sagittalis*, Linn. 998. Plante qui se nomme *orisel* aux Isles Canaries, d'où elle nous parvient : sa tige est haute de huit pieds ou environ, relevée par trois angles courans ; les feuilles sont sessiles ; les fleurs, jaunes et terminales : elle sert pour la teinture, et quoique ses feuilles soient vertes, on l'appelle aussi *herbe à jaunir* des Canaries,

ou *petit genêt herbacé* des Canaries. *Voyez* GENESTROLE. Le *sereque* paroît avoir beaucoup de rapports avec la *genistelle*, Voyez *ce mot*.

SEREVAN. C'est le *moineau* du Sénégal, *pl. enl. 230, fig. 3*. Cet oiseau se trouve en Afrique, et paroît n'être qu'une variété du *bengalis*, Voyez *ce mot*.

SERI ou SRY. Nom qu'on donne en vieux françois à la *musaraigne*.

SERIN, *Passer Canarius, aut Avicula saccharina*. Petit oiseau du genre du *Moineau*, et auquel on apprend à parler et à siffler des airs entiers : il y a le *serin de Canarie*, le *serin d'Italie*, le *serin de Provence*, etc.

SERIN, *pl. enl. 202, fig. 1; Serin des Canaries*, de M. *Brisson*, en latin *Serinus Canarius*. Il est à peu près de la grosseur du friquet; sa longueur totale est de plus de cinq pouces; son envergure en a près de huit; son plumage est blanc à son origine, mais étant couché il est entiérement d'une belle couleur de citron, (la femelle est d'un ton de couleur plus foible que le mâle); la queue est un peu fourchue; le bec finit en pointe très-aiguë et est blanc; les jambes, les pieds et les ongles sont d'un blanc nué de rougeâtre.

Tel est dans l'état de domesticité et dans nos climats Septentrionaux, dit M. *Mauduyt*, le *serin des Canaries* ou Isles fortunées, situées dans la mer Atlantique; on le regarde comme la souche primitive de cette espece d'oiseau, la plus aimable que nous ayons adoptée, et que nous nourrissons communément en cage pour notre amusement; mais dans son pays natal, le *serin* ressemble beaucoup à la linotte. M. *Adanson, Voyage au Sénégal*, a observé que le *serin des Canaries* qui devient tout blanc en France, est à Ténériffe d'un gris presque aussi foncé que la linotte; on peut présumer que la domesticité, la différence des climats, celle de la nourriture et le croisement de la race du *serin des Canaries* avec deux autres races qui se trouvent au Midi de l'Europe, ont produit les nombreuses variétés qu'on observe dans l'espece du *serin*; le produit de ces trois races en captivité est fécond, et il prouve l'identité de

l'espece. Suivant que ces variétés approchent plus ou moins d'une des trois races primitives, il est facile d'en déduire de quelle souche elles descendent plus directement. M. *Mauduyt* a observé que le *serin gris* descend plus directement de celui des Canaries, et qu'il a été moins altéré. Le *serin isabelle* n'est qu'un *serin gris* dont le plumage est éclairci; le *serin isabelle sardoré*, est un mélange de gris et de jonquille; le *serin blanc* et le *serin jonquille* paroissent émanés du *serin gris*, et des deux autres races qui leur ont communiqué leur teinte jaune; le *serin vert* paroît descendre du *serin de Provence*; enfin les *serins* diversement panachés, tiennent plus ou moins des différentes races dont les croisemens ont été multipliés. Quant au *serin huppé*, connu depuis quelques années, dont le plumage est communément tout blanc ou tout jonquille, rarement et peu panaché, sa huppe qui est composée de plumes courtes, contournées et hérissées, annonce, dit M. *Mauduyt*, un désordre, un vice d'organisation dans cette partie, et non un ornement.

Nous avons dit que le *serin*, sur-tout celui des *Canaries*, est un petit oiseau devenu domestique dans nos climats; il s'y plaît et y multiplie très-bien. Forme élégante, taille légere et souple, gentil plumage, chant agréable, gaieté, propreté, docilité, habitudes douces et sociales, tout enchante dans ce joli petit musicien devenu notre hôte. Comme il est caressant, il a le talent de plaire au beau sexe; les Dames et sur-tout les Demoiselles font leur amusement de son éducation: petits soins, complaisances, attentions, baisers, caresses, rien n'est épargné; tantôt elles prennent soin de lui apprendre quelques petits mots de tendresse, tantôt à l'aide d'une serinette, elles exercent son gosier docile. On écoute avec plaisir un *serin*, même lorsqu'il n'a eu d'autre maître que la Nature. Ceux dont les accens et le ramage ont été modifiés par la bonne éducation, sifflent plusieurs airs de flûte soutenus avec goût, précision et sans les confondre. Ces petits animaux retiennent toute leur vie les airs qu'ils ont une fois appris. Ils ne sont point ingrats: sensibles aux bontés de leur gouver-

nante, ils lui témoignent toute leur reconnoissance ; familiers avec elle, ils semblent le matin lui demander la picorée en sautillant, voltigeant, offrant de petits baisers, chantant à perdre haleine et battant des ailes. On ne peut voir sans étonnement ce que la patience et des soins assidus sont capables de produire sur quelques-uns de ces petits animaux, pour les inviter à agir d'après un signal plus ou moins apparent. Le public a vu en l'année 1760, à la foire Saint-Germain à Paris, un *serin* qui distinguoit parfaitement toutes les couleurs, et savoit assortir les nuances de toutes les étoffes qu'on lui montroit : il formoit ensuite, avec des caracteres détachés, les mots que les Spectateurs demandoient ; il marquoit très-exactement avec des chiffres détachés qu'il alloit choisir, l'heure et les minutes d'une montre qu'on lui présentoit, il faisoit les quatre regles de l'arithmétique avec fractions....

Le *serin*, quoique élevé en cage, y fait son nid, communément au mois de Mars. (On donne pour matériaux du nid, de la mousse, qui sert à en construire l'extérieur, de l'herbe fine et seche, qu'on appelle *petit foin*, et du poil ou bourre, que les *serins* disposent au centre ; le nid est placé dans un petit panier rond d'osier, ou dans un morceau de bois creusé, appelé *sabot*). Le mâle partage le plus souvent ce soin avec sa femelle : amant plein de chaleur, il fait durer le plus long-temps qu'il peut la construction du lit nuptial ; à peine est-il fait, ou prêt d'être achevé, qu'il le détruit. Il faut en revenir aux caresses de toute espece ; c'est ainsi qu'il prolonge voluptueusement ses plaisirs. La femelle fécondée dépose dans le nid trois à quatre œufs : l'incubation est de quatorze jours à peu près. Quels soins de la part du mâle lorsque sa femelle couve ! que de prévoyance de la part de la mere et même du pere pour donner la becquée à leurs enfans, jusqu'au temps où ils pourront se pourvoir eux-mêmes ! Dès que ces enfans sont un peu grands, ils apprennent à se baigner ; les petits mâles ont déjà des égards pour les petites femelles leurs sœurs, qui deviendront leurs femmes. Ils leur chantent, plusieurs ensemble, de petits airs qui font

une mélodie très-agréable. Si on laisse aux *serins* le soin d'élever les jeunes, ils ne font guere que deux pontes au plus ; mais si on se charge de nourrir les petits, les pere et mere font jusqu'à trois et quatre pontes. Les petits qu'on veut élever à la brochette, ne doivent rester que huit à neuf jours dans le nid ; on doit laisser reposer cinq à six jours les pere et mere, avant la nouvelle ponte.

Albin enseigne la maniere de les élever, et d'en avoir soin. Cet oiseau, quoique d'un tempérament très-chaud, vit pour l'ordinaire quinze à vingt ans, pourvu qu'on en ait soin. On le nourrit de millet et de navette mêlés également. Les plantes appelées *seneçon* et *mouron* le réjouissent beaucoup et le maintiennent en santé. On suspend aussi dans sa cage une sorte de pâtisserie, qu'on appelle *colifichet*.

MM. *Vichede* et *Hervieux*, qui ont fait un *Traité des serins des Canaries*, *Paris*, *1713*, contenant l'origine de ces oiseaux, la maniere de les élever en cage, les précautions nécessaires à prendre lorsqu'on veut les apparier pour avoir de belles races, pour apprendre aux mâles à siffler ou à parler, ont donné aussi des observations sur les signes et les causes des maladies de ces aimables oiseaux, et les moyens usités pour les guérir : nous y renvoyons le Lecteur.

Ce n'est pas seulement avec le *serin d'Italie*, avec le *serin de Provence* et le *serin des Canaries*, qu'on peut accoupler nos *serins domestiques ;* ils produisent encore avec des oiseaux dont les especes paroissent bien plus éloignées de la leur, dont plusieurs même sont d'un genre différent ; tels sont le *chardonneret* et le *tarin*, les *linottes*, les *pinsons*, les *verdiers*, et même, à ce que quelques personnes prétendent, le *moineau-franc :* ce que nous pouvons assurer, c'est que les *tarins*, et plus particuliérement encore les *chardonnerets*, s'accouplent avec les *serins des Canaries ;* mais on dit que les petits qui en proviennent ne multiplient point : cependant M. *Sprengel*, qui a suivi soigneusement la multiplication des bâtards nés de l'accouplement des *serins* avec les *chardonnerets*, assure que les *mulets* provenus de ces oiseaux, ont multiplié entre eux, et avec leurs races paternelles

et maternelles ; et ses observations sont accompagnées de remarques qui semblent ne laisser aucun doute sur leur certitude. Ainsi la succession des individus, quoique produite par le croisement d'especes différentes, seroit plus constante et moins interrompue qu'on ne le pense communément. Ne peut-on pas en dire autant du mulet sorti d'un âne et d'une cavale, qui ne produit pas communément, mais qui peut engendrer quelquefois ? Au reste, les produits de ces mélanges bizarres du hasard ne sont point les enfans de la Nature. *Voyez à l'article* MULET.

Les individus issus de races croisées, mais du même genre, doivent offrir à l'extérieur plus de rapports, parce qu'alors l'organisation sera la même ; tandis que les individus issus de races d'un genre différent, offriront à l'extérieur des rapports infiniment foibles et éloignés.

Ainsi on appelle *serins-mulets*, *Serinus hybridus*, les oiseaux qui proviennent de l'accouplement d'un *serin* avec un autre oiseau. Il se trouve des *serins bâtards* qui sont issus des naturels des Canaries ; ils viennent de l'isle d'Elbe : ceux-là sont plus gros, ils ont les pattes noires et sont sujets à un tournoiement de tête, qui les feroit prendre pour fous. L'isle d'Elbe n'en a été peuplée qu'à l'occasion d'un vaisseau parti des Canaries pour l'Europe, et qui, surpris par une tempête, fut brisé contre les écueils de cette Isle : il étoit chargé de quantité de ces oiseaux, qui se sauvant des débris du Navire, se jeterent dans l'Isle, où la race échappée du naufrage s'est toujours conservée.

SERIN de la Jamaïque, *Serino affinis avis*, Sloan. Il est long de huit pouces ; le demi-bec supérieur est d'un bleu rembruni ; l'inférieur, d'une teinte plus claire ; les jambes et les pieds sont bleuâtres ; les ongles, bruns ; le plumage de la tête est gris ; les ailes et la queue sont d'un brun obscur, rayé de traits blancs ; les couvertures du dessous de la queue, blanches ; tout le reste du plumage est jaune.

SERIN de Mozambique, *pl. enl.* 364, n.° 1, le mâle ; 2, la femelle. Ce *serin* est un peu plus petit que celui des Canaries : le dos est brun ; tout le

reste du plumage est jaune ; les pennes des ailes et de la queue sont bordées de blanc ; le jaune et le brun se trouvent sur la tête par bandes alternatives.

Serin du cap de Bonne-Espérance. Le mâle approche beaucoup de la femelle du *serin vert de Provence ;* il est un peu plus grand : son bec est un peu plus gros ; ses ailes sont mieux panachées ; les pennes de la queue sont bordées d'un jaune décidé ; point de jaune sur le croupion : les couleurs de la femelle sont bien moins vives que chez le mâle, et plus foibles encore dans les jeunes que dans les femelles : tous ces *serins* sont panachés.

Kolbe dit qu'on trouve dans les campagnes du cap de Bonne-Espérance cette espece de *serin ;* c'est le *Serinus* de *Heustin :* son ramage, quoique fort agréable, ne plaît pas aux Européens du Cap ; les habitans du pays les tuent, et on les mange comme les autres oiseaux.

Serin d'Italie, de M. *Brisson.* C'est le *tirin* de *Belon ;* on le nomme *venturon*, en Provence, *pl. enl. 658, fig. 2.* Il est moins grand que le *serin des Canaries ;* le bec est brun ; les pieds sont d'une couleur de chair pâle ; les ongles, noirâtres ; le plumage est d'un vert-jaunâtre, mais varié de brun sur les parties supérieures ; le bas-ventre, le dessous de la queue et les cuisses tirent sur le blanchâtre ; les ailes offrent du noir et du vert. Le chant de ce *serin* approche de celui des Canaries. On le trouve en Italie, en Grece, en Turquie, en Catalogne et dans nos provinces Méridionales.

Serin vert de Provence (*Cini*), *pl. enl. 658, fig. 1.* Il est plus grand que le *serin d'Italie ;* on le trouve aussi dans le Lyonnois, en Dauphiné, dans le Bugey et jusqu'en Bourgogne ; il habite encore en Suisse, aux environs de Geneve, en Italie, en Espagne et en Allemagne ; il a le dessus de la tête d'un jaune-vert, varié de traits bruns ; l'occiput est d'un jaune plus foncé ; les plumes du dessus du cou et du dos sont brunes en leur milieu et bordées de vert-jaunâtre ; le reste du plumage supérieur et presque tout l'inférieur, d'un jaune nué de verdâtre ; les côtés sont d'un jaune pâle, avec des traits bruns ;

le bas-ventre et les cuisses, d'un blanc nué de jaunâtre ; la queue et les ailes, brunes ; leurs pennes sont bordées extérieurement de gris-verdâtre et terminées de blanc : il y a une bande transversale d'un vert-jaunâtre sur chaque aile ; la queue est un peu fourchue ; la mandibule supérieure est d'un gris-brun ; l'inférieure, blanchâtre ; les ongles sont noirs ; les jambes et les pieds, bruns.

SERINGAT, *Syringa alba sive Philadelphus Athænei*, C. B. Pin. 396 ; *Philadelphus coronarius*, Linn. 671. Le *seringat* est un arbrisseau dont il y a plusieurs especes : on distingue celui *à fleurs blanches simples*, et celui *à fleurs doubles*, dont l'odeur approche celle de la fleur d'orange. Une autre espece se fait remarquer par ses feuilles panachées de jaune, et celui de la Caroline, par ses grandes fleurs blanches.

Le *seringat des Jardiniers* que l'on dit originaire d'Espagne, est un arbrisseau droit, rameux.

La fleur de *seringat* paroît en Mai et Juin, elle est d'une seule piece et divisée en quatre parties ; elle naît disposée en bouquets aux sommets des branches : aux fleurs succede une capsule ronde, divisée en quatre loges, qui contiennent des semences menues et longuettes : les fruits sont d'abord verdâtres, puis noirâtres dans leur maturité : les feuilles du *seringat* sont simples, ovales, assez grandes, veinées, dentelées par les bords et opposées sur les branches ; étant écrasées, elles ont une odeur de concombre.

Ces arbrisseaux ne sont point délicats, ils s'accommodent presque de toutes sortes de terrains ; leurs fleurs font un bel effet, et répandent une odeur agréable dans les bosquets, dès le mois de Mai. On retire de leurs fleurs une eau odorante très-agréable.

On donne aussi le nom de *syringa* au *lilas*, et en quelques pays celui de *citronnelle* au *syringa* ; Voyez *ces mots*.

Le mot *syringa* signifie *canonnière* ou *sarbacane*, parce que les rameaux des tuyaux de ces plantes étant vidés de la moëlle qu'ils contiennent, on peut en faire des tuyaux ou de petites *seringues*. Le surnom

de *Philadelphus*, qui signifie *bon frere*, convient, dit *Jonston*, à cet arbrisseau, parce que ses branches s'entrelacent.

Nicolson dit que le *lilac*, *Syringa*, est à Saint-Domingue un grand arbre, et qu'il y croît en peu de temps par-tout, soit dans les plaines, soit dans les mornes. On prétend, dit-il, que les fruits de cet arbre pris intérieurement, sont un poison lent, employé quelquefois par les esclaves qui ont envie de se défaire de leurs maîtres. Voici la description que cet Auteur donne de cette espece de *syringa* : « Son tronc est droit, branchu ; son écorce, grisâtre, crevassée ; son bois, tendre, blanc et poreux ; ses feuilles sont d'un vert foncé en dessus, clair en dessous, alternes, ailées, profondément découpées, assez semblables à celles du persil, d'une saveur amere ; ses fleurs, rassemblées en *panicule terminal* ; le calice est monophylle, terminé par quatre dents ; la corolle forme un tuyau évasé, divisé en quatre parties, d'une odeur suave, de couleur violet pâle : les fruits sont ovales, de la grosseur d'une cerise des bois, couverts d'une pulpe jaunâtre qui renferme un noyau ligneux, dur, orné de cinq à six cannelures divisées intérieurement en autant de loges séparées par des cloisons ; chaque loge contient une graine oblongue, de la grosseur d'un grain de blé, couverte d'une pellicule brune, très-mince, lisse, qui contient une amande très-blanche, divisée en deux lobes, d'un goût amer et désagréable. »

Le *seringat*, appelé à Saint-Domingue, *lilac de nuit*, *Syringa nocturna* ; *Chiococca nocturna*, Jacquin., est un arbrisseau qui ne s'éleve guere ; on le trouve dans les bois : ses feuilles sont oblongues, pointues, luisantes, sans dentelure ; ses fleurs, monopétales, en tuyau évasé ; elles répandent dans la nuit une odeur très-suave ; ses fruits sont arrondis, à une seule loge qui renferme, dit *Nicolson*, une petite graine ovale.

SERINGAT ou ARBRE DE SERINGUE. *Voyez à l'article* RÉSINE ÉLASTIQUE.

SÉRIQUES ou CÉRIQUES DE RIVIERE ET DE MER. Especes de *crustacées*. Voyez CÉRIQUE.

SERMONTAINE ou SESELI DE MONTAGNE. *Voyez* LIVÊCHE.

SEROKA. C'est la même racine que le *sénéka*, Voyez *ce mot.*

SEROTINE. Nom donné à une espece particuliere de *chauve-souris*, Voyez *ce mot.*

SERPENT, *Serpens.* On donne le nom de *serpens* à un ordre d'animaux *reptiles*, dont le corps couvert d'écailles est alongé, presque cylindrique et très-flexible; ils manquent de pieds, et n'ont point de nageoires : à les voir en repos, on pourroit croire qu'ils n'ont pas la faculté de se transporter d'un lieu à un autre; mais la Nature, pour parvenir à ses fins, a inventé des moyens particuliers, et qui sont comme propres aux animaux de cet ordre : on verra dans la suite de cet article, que le mouvement de progression s'exécute dans les *serpens* d'une maniere ondulatoire et en rampant.

Cet ordre d'animaux contient un assez grand nombre d'especes; on en voit dans presque toutes les contrées. *Seba* a donné une ample et riche collection de *serpens* connus, mais sans ordre et sans méthode, etc. *Linnæus* a établi six genres de *serpens*, et M. *Daubenton* paroît en avoir adopté de préférence la distribution synoptique. En voici les noms génériques avec les caracteres spécifiques; ils sont précis, et par conséquent faciles à saisir. Nous exposerons ensuite les especes de chacun de ces genres, suivant l'ordre alphabétique.

PREMIER GENRE. (*Crotalus.*) SERPENS A SONNETTES.

M. *Daubenton* observe que la dénomination de *crotalus* paroît venir de *crocalia*, mot qui, suivant *Pline*, signifie des pendans d'oreilles composés de plusieurs perles, qui faisoient un certain bruit en se choquant les unes les autres, lorsqu'on remuoit la tête. Ainsi, comme le remarque M. *Daubenton*, la dénomination de *crotalus* a été donnée par *Linnæus* à ce genre de *serpens*, parce qu'ils ont au bout de la queue des anneaux secs et mobiles; lorsque l'animal

leur donne du mouvement, ils font, en se heurtant les uns contre les autres, un bruit qui approche de celui d'un parchemin sec que l'on froisse : ce bruit peut bien être à peu près le même que celui qui vient du choc des perles dans les pendans d'oreilles dont *Pline* a fait mention. On donne le nom de *sonnettes* à ces *anneaux mobiles et sonores* que les *serpens* de ce genre ont *au bout de la queue*, et qui forment le caractere principal du genre du *crotalus*. Ces *serpens* ont le *ventre couvert de grandes plaques*.

Les especes de ce *genre* sont au nombre de quatre. Cependant on distingue une espece appelée particuliérement *serpent à sonnettes ;* Voyez *ce mot.*

1.° Le BOIQUIRA. [Une chaîne de taches noirâtres, bordées de blanc.] *Voyez* BOICININGUA (BOIQUIRA).

2.° Le MILLET. [Trois rangs longitudinaux de taches noires.] *Voyez* SERPENT dit le MILLET.

3.° Le MUET. [Une chaîne de grandes taches noires rhomboïdales sur le dos.] *Voyez* SERPENT dit le MUET.

4.° Le TEUTHLACO. [Nué de jaune et de brun.] *Voyez* TEUTHLACO.

DEUXIEME GENRE. (*Boa.*)

Pline dit que le nom de *boa* étoit donné à des *serpens* qui se trouvoient en Italie et qui se nourrissoient de lait de vache : ils étoient si grands qu'ils pouvoient avaler un enfant tout entier. *Voyez l'article* BOA. Il paroît que le nom de *boa* vient de *bos*. Les *serpens* de ce genre ont de *grandes plaques sous le corps et sous la queue, sans avoir de sonnettes.* (*)

(*) Les écailles des *serpens* different les unes des autres sur différentes parties du corps. Pour distinguer ces écailles, *Linnæus* leur donne les noms de *Squama*, *Scuta*, *Scutella*. Les premieres anticipent les unes sur les autres ; les secondes sont placées les unes contre les autres, sans recouvrement. Les plus grandes se trouvent sous le corps de la plupart des *serpens ;* M. *Daubenton* appelle *grandes plaques*, les *Scuta* de *Linnæus*, et il désigne sous le nom de *petites plaques*, celles que *Linnæus* nomme *Scutella ;* celles-ci sont sous la queue, rangées deux à deux. *Linnæus*

On distingue dix especes dans ce *genre* :

1.° Le Bojobi. [Vert ou orangé.] *Voyez* Bojobi.

2.° Le Cenchris. [Jaunâtre.] *Voyez* Cenchris.

3.° Le Devin. [Une croix en partie courbe sur la tête.] *Voyez* Devin.

4.° L'Enydre. [Nué de gris avec de longues dents de dessous.] *Voyez* Enydre.

5.° L'Hipnale. [Nué de gris et de jaunâtre.] *Voyez* Hipnale.

6.° Le Mangeur de Chevres. [Bleuâtre, avec des taches rondes et blanches, et bordées de noir sur les côtés du corps.] *Voyez* Mangeur de Chevres.

7.° Le Mangeur de Rats. [Bleu, avec des taches rondes.] *Voyez* Mangeur de Rats.

8.° L'Ophrie. [Tortu et brun.] *Voyez* Ophrie.

9.° Le Parterre. [La tête marquée de traits jaunes, disposés en différens sens réguliers.] *Voyez* Tlehua.

10.° Le Tortu. [Un gros dos.] Sous le nom de *tortu*, M. *Daubenton* ne donne point de description particuliere de ce *serpent*, mais on la reconnoît dans celle qu'il fait du *groin*, lequel est du genre du *Boa*, et qui sous le nom de *groin* n'est point employé dans le tableau des six genres des *serpens*. *Voyez* Groin.

TROISIEME GENRE. (*Coluber.*) Couleuvre.

Comme il y a une espece de *serpent* très-commune qui porte ce mot latin, cette dénomination générique est défectueuse. Au reste, les *serpens* de ce

---

regarde ces *plaques* à bords libres et tranchans, comme faisant l'office de pieds, parce que le *serpent* s'appuie sur elles pour exécuter ses mouvemens de progression : il les a prises pour un des caracteres distinctifs des genres dans sa Méthode, et a fondé la distinction des especes sur leurs couleurs, les teintes de chaque couleur, sa disposition par taches, par raies, par bandes, etc. ; la forme de l'animal et de ses écailles, les proportions des différentes parties de son corps, le nombre des grandes *plaques* du corps et des petites de la queue.

genre ont de *grandes plaques sous le corps et de petites plaques sous la queue.*

Ce *genre* est le plus nombreux, il offre quatre-vingt-seize especes :

1.° La BANDE NOIRE. [Une bande noire entre les yeux.] *Voyez* SERPENT D'ESCULAPE.

2.° La CHAINE. [Noir-bleuâtre, avec des lignes jaunes.] *Voyez* SERPENT dit la CHAINE.

3.° La DIPSADE. [Noirâtre.] *Voyez* DIPSADE *à l'article* DIPSE.

4.° L'AGILE. [Des bandes brunes et blanches.] *Voyez* SERPENT AGILE.

5.° L'ALIDRE. [Blanc.] *Voyez* ALIDRE.

6.° La LOSANGE. [Des bandes blanches en forme de losanges.] *Voyez* SERPENT dit la LOSANGE.

7.° L'AMMODYTE. [Une verrue sur le nez.] *Voyez* AMMODYTE.

8.° L'ANGULEUX. [Brun clair, avec des bandes noires.] *Voyez* SERPENT ANGULEUX.

9.° L'ANNELÉ. [Des bandes noires et transversales sur le dos.] *Voyez* SERPENT ANNELÉ.

10.° L'APRE. [Une tache noire et fourchue sur la tête.] *Voyez* SERPENT APRE.

11.° L'ARGUS. [Des taches formées par des cercles blancs et rouges, et disposées sur le corps en lignes transversales.] *Voyez* IBIBOBOCA.

12.° L'ASPIC. [Le cou étroit.] *Voyez* ASPIC.

13.° La TÊTE NOIRE. [La tête noire, le corps brun et lisse.] *Voyez* TÊTE NOIRE.

14.° L'ATROCE. [Blanc, avec des écailles relevées en arêtes.] *Voyez* SERPENT ATROCE.

15.° L'ATROPOS. [Blanc, avec des cercles bruns.] *Voyez* ATROPOS.

16.° L'AURORE. [Le dos jaune, le reste du corps livide.] *Voyez* SERPENT AURORE.

17.° La VIPERE. [Une bande noirâtre en zigzag le long du dos.] *Voyez* VIPERE.

18.° La VIPERE D'ÉGYPTE. [Le corps court et pâle, avec des taches brunes.] *Voyez* VIPERE D'ÉGYPTE.

19.° Le BAI-ROUGE. [Bai-rouge, avec des taches blanches.] *Voyez* SERPENT dit le BAI-ROUGE.

20.° Le BALI. [Sous le corps quatre lignes de points bruns.] *Voyez* BALI.

21.° Le BLANC. [Blanc, sans taches.] *Voyez* SERPENT dit le BLANC.

22.° Le BLANCHATRE. [Blanchâtre, avec des taches brunes.] *Voyez* SERPENT dit le BLANCHATRE.

23.° Le BLEUATRE. [De couleur bleuâtre.] *Voyez* SERPENT dit le BLEUATRE.

24.° Le BLUET. [Des écailles mi-parties de bleu et de blanc.] *Voyez* SERPENT dit le BLUET.

25.° Le BOIGA. [Vert-doré, avec les écailles noires par le bout.] *Voyez* BOIGA.

26.° Le CALEMAR. [Livide, avec des lignes et des points bruns.] *Voyez* CALEMAR.

27.° Le CAMUS. [Une croix blanche sur la tête, avec un point noir au milieu.] *Voyez* SERPENT dit le CAMUS.

28.° Le CARÉNÉ. [Le dos d'âne.] *Voyez* SERPENT dit le CARÉNE.

29.° Le CENDRÉ. [Cendré en dessus, blanc en dessous.] *Voyez* SERPENT dit le CENDRÉ.

30.° Le CENCO. [Brun avec des taches pâles et des bandes blanches.] *Voyez* CENCO.

31.° Le CERASTE. [Une dent saillante au-dessus de chacun des yeux.] *Voyez* CERASTE.

32.° Le CHAYQUE. [Deux bandes blanches sur un fond gris.] *Voyez* CHAYQUE.

33.° Le COBEL. [De couleur cendrée et parsemée de lignes blanches et obliques.] *Voyez* COBEL.

34.° Le COLLIER. [Trois points blancs sur le cou.] *Voyez* SERPENT dit le COLLIER.

35.° Le CORALLIN. [Seize bandes rouges le long du corps.] *Voyez* CORALLIN.

36.° Le DARD. [Le corps cendré, avec des bandes noires le long du dos et des côtés.] *Voyez* DARD.

37.° Le DÉCOLORÉ. [Cendré-bleuâtre.] *Voyez* SERPENT dit le DÉCOLORÉ.

38.° Le DIPSE. [Bleu, avec des écailles bordées de blanc.] *Voyez* DIPSE.

39.° Le DOMESTIQUE. [Deux taches noires entre les yeux.] *Voyez* SERPENT DOMESTIQUE de Barbarie.

40.° Le FER A CHEVAL. [Une bande brune et courbe entre les yeux.] *Voyez* FER A CHEVAL.

41.° Le FIL. [Le corps très-menu et la tête grosse, noir en dessus, blanc en dessous.] *Voyez* FIL (le).

42.° Le GIBON. [De couleur de rouille, parsemée de blanc.] *Voyez* SIBON.

43.° Le GRISON. [Blanc, avec des bandes brunes.] *Voyez* SERPENT GRISON.

44.° Le GUIMPE. [Deux cent trois grandes plaques et soixante-treize petites.] *Voyez* GUIMPE.

45.° Le LACTÉ. [Blanc, avec des taches noires.] *Voyez* SERPENT LACTÉ.

46.° Le LARGE-QUEUE. [La queue obtuse et aplatie.] *Voyez* SERPENT *à large queue* ou *à queue aplatie.*

47.° Le LEBERIS. [Des lignes noires.] *Voy.* LEBERIS.

48.° Le LEBETIN. [De couleur sombre, avec des points bruns sous le corps.] *Voyez* LEBETIN.

49.° Le LEMNISQUE. [Des anneaux blancs et noirs.] *Voyez* LEMNISQUE.

50.° Le LIEN. [La gorge blanche.] *Voyez* SERPENT dit le LIEN.

51.° Le LUTRIX. [Le dos et le ventre jaunes, les côtés bleuâtres.] *Voyez* LUTRIX.

52.° Le MALPOLE. [Blanc en dessous, bleuâtre en dessus, avec des bandes noires.] *Voyez* MALPOLE.

53.° Le MAURE. [Des bandes transversales noires sur les côtés du corps.] *Voyez* SERPENT dit le MAURE.

54.° Le MEXICAIN. [Cent trente-quatre grandes plaques et soixante-dix-sept petites.] *Voyez* SERPENT dit le MEXICAIN.

55.° Le MILIAIRE. [Une tache blanche sur les écailles.] *Voyez* SERPENT dit le MILIAIRE.

56.° Le MINIME. [Les tempes blanches, avec des taches noirâtres.] *Voyez* SERPENT dit le MINIME.

57.° Le MOLURE. [Deux cent quarante-huit grandes plaques et cinquante-neuf petites.] *Voyez* MOLURE.

58.° Le MOQUEUR. [Une bande blanche dentelée sous la queue.] *Voyez* MOQUEUR.

59.° Le MOUCHETÉ. [Des taches rouges et noires sur le dos, et carrées sous le ventre.] *Voyez* SERPENT dit le CHAPELET.

60.° Le MUQUEUX. [Deux cents grandes plaques et cent quarante paires de petites.] *Voyez* SERPENT dit le MUQUEUX.

61.° Le NÉBULEUX. [Nué de brun et de cendré.] *Voyez* SERPENT dit le NÉBULEUX.

62.° Le NEZ RETROUSSÉ. [Une raie pâle sur les côtés du corps.] *Voyez* SERPENT dit le NEZ RETROUSSÉ.

63.° Le NOIR et FAUVE. [Quarante-quatre anneaux alternativement noirs et fauves.] *Voyez* SERPENT dit le NOIR et FAUVE.

64.° Le PADERE. [Blanc, avec plusieurs paires de taches brunes sur le dos.] *Voyez* PADERE.

65.° Le PALE. [Pâle, avec des taches grises et des points bruns.] *Voyez* SERPENT dit le PALE.

66.° Le PELIE. [Le ventre vert, avec une ligne jaune de chaque côté.] *Voyez* PELIE.

67.° Le PÉTALAIRE. [Pâle en dessous, brun en dessus avec des bandes blanches.] *Voyez* PÉTALAIRE.

68.° Le PETHOLE. [Couleur de soufre, avec des taches et des raies noires.] *Voyez* PETHOLE.

69.° Le PONCTUÉ. [Jaune par-dessous, avec neuf points noirs.] *Voyez* SERPENT dit le PONCTUÉ.

70.° Le RAYÉ. [Bleuâtre, avec quatre lignes brunes.] *Voyez* SERPENT dit le RAYÉ.

71.° Le REGINE. [Blanc et noir sur le ventre, brun sur le reste du corps.] *Voyez* REGINE.

72.° Le RHOMBOÏDAL. [Des taches bleues et rhomboïdales.] *Voyez* SERPENT dit le RHOMBOÏDAL.

73.° Le ROUGE-GORGE. [La gorge de couleur rouge.] *Voyez* SERPENT dit le ROUGE-GORGE.

74.° Le SANS-TACHE. [Tout blanc.] *Voyez* SERPENT SANS-TACHE.

75.° Le SATURNIN. [Cendré pâle.] *Voyez* SATURNIN.

76.° Le SAURITE. [Verdâtre par-dessous, brun par-dessus, avec trois bandes verdâtres.] *Voyez* SAURITE.

77.° Le SERPENT A COLLIER. [Noir, avec une tache blanche de chaque côté du cou.] *Voyez* CHARBONNIER.

78.° Le SERPENT A LUNETTES. [Une figure de lunettes sur le cou.] *Voyez* SERPENT A LUNETTES.

79.° Le SERPENT DES DAMES. [Blanc, avec des bandes noirâtres.] *Voyez* SERPENT DES DAMES.

80.° Le SERPENT DE MINERVE. [Bleu, avec trois bandes brunes sur la tête et une sur le dos.] *Voyez* SERPENT DE MINERVE.

81.° Le SIPEDE. [De couleur fauve.] *Voyez* SIPEDE.

82.° Le SITULE. [Gris, avec une bande bordée de noir.] *Voyez* SITULE.

83.° Le SOMBRE. [Une tache brune derriere chaque œil.] *Voyez* SERPENT dit le SOMBRE.

84.° Le STRIÉ. [Le dos strié.] *Voyez* SERPENT dit le STRIÉ.

85.° Le SYRTALE. [Trois bandes d'un vert-bleuâtre sur un fond cendré.] *Voyez* SYRTALE.

86.° Le TRIANGLE. [Un triangle brun au-dessus des narines.] *Voyez* SERPENT dit le TRIANGLE.

87.° Le TRISCALE. [Bleu, avec trois lignes brunes sur le dos, qui se réunissent près de la tête.] *Voyez* TRISCALE.

88.° Le TYPHIE. [Bleuâtre.] *Voyez* TYPHIE.

89.° Le TYRIE. [Blanchâtre, avec trois rangs longitudinaux de taches brunes rhomboïdales.] *Voyez* TYRIE.

90.° Le VAMPUM. [Une bande teinte de brun sur chacune des grandes plaques du ventre.] *Voyez* VAMPUM.

91.° Le VERDATRE. [Bleu par-dessus, verdâtre par-dessous.] *Voyez* SERPENT dit le VERDATRE.

92.° Le Vert. [De couleur très-verte.] *Voyez* SERPENT dit le VERT.

93.° Le VERT et BLEU. [Bleu d'azur par-dessus, d'un vert pâle par-dessous.] *Voyez* SERPENT dit le VERT ET BLEU.

94.° L'HÉBRAÏQUE. [Des apparences de caracteres hébraïques blancs sur le corps.] *Voyez* SERPENT dit L'HÉBRAÏQUE.

95.° L'HAIE. [Des écailles à moitié blanches.] *Voyez* HAIE.

96.° L'IBIBE. [Une file de points noirs de chaque côté du corps.] *Voyez* IBIBE.

QUATRIEME GENRE. (*Anguis.*)

Il paroît, dit M. *Daubenton*, que cette dénomination a été donnée par les Latins à tous les *serpens*, parce qu'en rampant ils suivent des lignes pour ainsi dire anguleuses; mais comme tous les *serpens* font plusieurs détours sinueux en rampant, et que les *anguis* de *Linnæus* n'en font pas plus que les autres, cette dénomination n'offre donc point de caractere générique qui soit précis et particulier. Au reste,

les *serpens* de ce genre ont le *dessous du corps et de la queue garni d'écailles semblables à celles du dos.*

Ce *genre* offre treize especes :

1.° La PINTADE. [Bleu-verdâtre, avec des taches noires disposées sur des lignes longitudinales.] *Voyez* PINTADE (serpent).

2.° La QUEUE-LANCÉOLÉE. [La queue pointue.] *Voyez* SERPENT dit la QUEUE-LANCÉOLÉE.

3.° La QUEUE-PLATE. [La queue obtuse.] *Voyez l'article* SERPENT dit le LARGE-QUEUE.

4.° Le COLUBRIN. [Panaché de blanchâtre et de roux.] *Voyez* SERPENT dit le COLUBRIN.

5.° Le LOMBRIC. [Blanchâtre et en forme de ver lombric.] *Voyez* SERPENT-LOMBRIC.

6.° Le MIGUEL. [Jaune, avec des raies et des anneaux roux.] *Voyez* MIGUEL.

7.° Le RÉSEAU. [Un réseau noir et inégal sur un fond blanchâtre.] *Voyez* SERPENT dit le RÉSEAU.

8.° L'ERIX. [De couleur cendrée, avec trois raies noires et longitudinales.] *Voyez* ERYX.

9.° Le ROULEAU. [Les écailles blanches au centre et rousses sur les bords.] *Voyez* ROULEAU (serpent).

10.° Le SERPENT CORNU. [Deux dents saillantes en forme de défenses.] *Voyez* SERPENT CORNU.

11.° Le SERPENT DE VERRE. [La queue trois fois aussi longue que le corps.] *Voyez* SERPENT DE VERRE.

12.° Le TRAIT. [Les plaques du ventre fort larges.] *Voyez* TRAIT.

13.° L'ORVET. [Le dos de couleur de rouille, le ventre gris.] *Voyez* ORVET.

CINQUIEME GENRE. (*Amphisbæna.*)

Cette dénomination, qui signifie *double-marcheur*, est encore fausse ; elle vient, dit M. *Daubenton*, de ce que l'on avoit imaginé que les *serpens* dont le

bout de la queue est aussi gros que la tête, avoient réellement deux têtes, et que par conséquent ils portoient à leur gré l'une ou l'autre en avant ou en arriere. Ce fait n'ayant aucun fondement, la dénomination d'*Amphisbæna* (*double-marcheur*) ne peut donner qu'une idée fausse, puisqu'elle n'est venue que d'une erreur. Les *serpens* du cinquieme genre ont le *corps et la queue entourés d'anneaux écailleux.*

Ce *genre* n'offre que deux especes :

1.° Le BLANCHET. [Entiérement blanc, mais nué de rose.] *Voyez* SERPENT dit le BLANCHET.

2.° L'ENFUMÉ. [Nué de gris et de noirâtre.] *Voyez* SERPENT dit l'ENFUMÉ.

SIXIEME GENRE. (*Cæcilia.*)

M. *Daubenton* observe que cette dénomination, qui signifie *aveugle*, est fausse, ainsi que les trois précédentes ; il n'y a point de *serpent* aveugle. Les *serpens* du sixieme genre ont la *peau nue*, et les côtés présentent une *rangée longitudinale de plis.*

Ce *genre* contient deux especes :

1.° Le VISQUEUX. [Des rides sur la queue.] *Voyez* SERPENT dit le VISQUEUX.

2.° L'IBIARE. [Point de rides sur la queue.] *Voyez* IBIARE.

M. *de la Cépede* ajoute deux autres *genres* de *serpens*, savoir ; celui du *Langaha* : le dessous du corps présente vers la tête de *grandes plaques*, et offre vers l'anus des *anneaux écailleux* ; le bout de la queue est garni en dessous de très-petites *écailles.*

Le *genre* de l'*Acrochordus* ou *serpent tuberculeux* : le corps et la queue sont garnis de petits *tubercules.*

Observations sur les SERPENS.

Nous avons dit que le corps des *serpens* est plus ou moins alongé, presque cylindrique et très-flexible ; il peut se plier en différens sens. Les *serpens* n'ont ni

pieds ni nageoires ; leur robe est couverte d'écailles : à proprement parler, ces animaux n'ont point de cou, parce qu'ils n'ont point de jambes, et que par conséquent les épaules leur manquent ; aussi dans la plupart des *serpens*, la tête est peu distincte du corps : la queue de ces animaux varie pour la longueur et pour la grosseur de son extrémité. Parmi les *serpens*, il y en a dont la tête est petite en proportion du volume de leur corps ; d'autres l'ont grosse ou large, ou étroite ; les uns l'ont blanche ou noire ; dans d'autres elle est marbrée et tiquetée de jaune : il y en a qui font mouvoir si promptement la tête de côté et d'autre, qu'ils paroissent, quand on les regarde, en avoir deux. Quelques Historiens prétendent même avoir vu des *serpens* à deux têtes : on doit placer de tels individus parmi les monstruosités. Au reste, *Voyez* SERPENT A DEUX TÊTES.

Les oreilles des *serpens* ne paroissent point à l'extérieur ; ce sont des trous, dit *Pline*, par où ils entendent, et ces trous auditifs sont recouverts, tandis que chez les lézards, les oreilles, quoique très-petites, sont absolument dénuées de toutes capsules libres, elles sont ouvertes. Les narines sont tournées en arriere dans la plupart. Ils ont les yeux très-durs, et ne remuent pas la paupiere supérieure ; ils ne clignent qu'avec l'inférieure ; encore prétend-on que les yeux de ces animaux restent toujours ouverts, même pendant le sommeil. Les *serpens* n'ont pas tous les yeux de la même grandeur : on prétend que ceux de Lybie les ont ordinairement grands, et d'autres les ont aussi petits que ceux des sauterelles ; au reste la vue s'affoiblit chez les vieux *serpens*, au point qu'ils sont aveugles quand ils meurent de vieillesse ou même de faim. Plusieurs *serpens* ont la gueule très-grande, d'autres l'ont petite. Il y a des *serpens* qui ont des dents grandes, canines et mobiles ; telles sont plusieurs *viperes* : d'autres ont toutes leurs dents enracinées dans les mâchoires. D'autres *serpens* ont des dents de poissons, dont les deux rangées semblent s'engrener l'une dans l'autre, comme les dents de deux scies. Enfin, M. *Klein* dit qu'il y a des *serpens* auxquels on ne voit point de dents. Quelques-uns

ont des especes de crêtes ou de chaperons sur la tête. La queue est différente, selon les especes de *serpens*. Leur langue est petite, longue, souvent de couleur noire, fourchue à l'extrémité : quelques-uns disent qu'elle est couverte d'un poil très-fin. Comme ces animaux lancent leur langue avec une extrême célérité, cela a fait croire à quelques-uns que leur langue est à trois pointes ou qu'ils tirent trois langues à la fois ; persuasion fondée sur l'opinion vulgaire, mais fausse, que les reptiles se servent de leur langue pour blesser. Les *serpens* venimeux ont une petite bourse qui, comme une petite vessie, couvre les dents mobiles, et qui renferme le venin dont les fâcheux effets se font sentir aussi-tôt que la morsure se fait.

Le cœur des *serpens* est long et petit, il tient à la grande artere. Ces animaux ont des poumons simples, fibreux, très-longs, fongueux et placés proche du cœur : ils ont un seul ventricule dans le cœur, étroit et alongé ; des entrailles très-petites, mais fort longues ; le fiel abondant et noir. Les *serpens* n'ont que peu ou point de testicules, mais des conduits par où s'écoule la matiere séminale. N'ayant point de mamelles, ils n'ont point de lait ; tout est contenu dans les œufs qu'ils rendent ou qui éclosent dans leur intérieur, suivant les especes : on compte trente côtes aux *serpens :* (la vipere et plusieurs autres en ont un bien plus grand nombre.)

Les *serpens*, à proprement parler, ne marchent pas, ils rampent ; ils ont aussi la faculté de nager, quoiqu'ils n'aient ni jambes ni nageoires. Lorsque le *serpent* veut changer de place, il commence par appuyer la partie antérieure de son corps sur la terre ; ensuite il souleve la partie moyenne en avançant la partie postérieure du corps ; enfin il appuie cette partie postérieure sur la terre, et il porte en avant la partie antérieure, en abaissant la partie intermédiaire. (On présume bien que pour exécuter ces différens mouvemens, les muscles qui correspondent à plusieurs paires de vertebres sont contractés, tandis que les autres sont relâchés ; ou les uns gonflés, tandis que les autres sont affaissés : il résulte de leur

combinaison avec les vertebres une chaîne successive d'arcs qui se tendent et se distendent. Ajoutons que les écailles du dessous de la queue étant soulevées à la volonté de l'animal, deviennent autant de points d'appui.) A l'aide de tous ces moyens, l'animal marche et avance sans jambes ; c'est par ce mouvement progressif qu'il parvient à ramper : aussi est-ce des mots *Repere*, *Serpere*, que dérivent les dénominations de *reptile* et de *serpent*. Cet animal peut aisément se dresser sur la partie postérieure de son corps et se tenir pour ainsi dire debout ; il peut s'élancer à quelque distance. On peut remarquer, dit *Derham*, une justesse presque géométrique dans les mouvemens sinueux que les *serpens* font en rampant : les écailles annulaires qui les aident dans cette action, sont d'une structure très-singuliere ; sur le ventre, elles sont situées en travers, et dans un ordre contraire à celles du dos et du reste du corps ; et non-seulement depuis la tête jusqu'à la queue, chaque écaille supérieure déborde sur l'inférieure, les bords sortent encore en dehors, tellement que chaque écaille étant tirée en arriere ou dressée en quelque maniere par son muscle, le bord extérieur s'éloigne un peu du corps, et sert comme de pied pour l'appuyer sur la terre et pour le faire avancer, et faciliter ainsi son mouvement. Il est aisé de découvrir cette structure dans la dépouille ou sur le ventre d'un *serpent*, quel qu'il soit. Mais par l'effet d'une autre mécanique admirable, chaque écaille a son muscle constricteur particulier, dont une extrémité est attachée au milieu de l'écaille, et l'autre au bord supérieur de l'écaille suivante. Le Docteur *Tyson* a fait le premier cette observation sur le *serpent à collier*. Voyez *l'article* CHARBONNIER.

Les *serpens* sont du nombre des animaux qui ont le sang presque froid ; ils respirent et inspirent lentement ; leur digestion est aussi fort lente : ils peuvent vivre long-temps sans prendre d'alimens, ainsi qu'on l'observe dans les *viperes* et les *couleuvres*, détenues sans vivres pendant six et huit mois dans des barils aérés, où l'on peut cependant présumer que ces reptiles avalent les fourmis, les cloportes, les arai-

gnées et autres insectes qui vont et viennent dans l'endroit de leur captivité. Dans l'état de nature, c'est-à-dire de liberté, les *serpens* se nourrissent d'insectes, de grenouilles, de lézards, de souris, de taupes, et d'autres animaux bien plus grands à proportion de la grandeur dont ils sont eux-mêmes. On dit que les *serpens* aiment les jaunes d'œufs et beaucoup le lait, et qu'il y en a qui tettent des vaches; telles sont les *couleuvres* et le *serpent à collier*. Ils avalent leur proie sans la mâcher : ils font passer dans leur gueule des morceaux assez gros pour que l'on n'eût pas cru qu'ils pussent y entrer; on voit au dehors de l'animal le gonflement que ces morceaux causent dans leur estomac, dans leur œsophage, avant qu'ils ne soient digérés; on prétend que leur proie est quelquefois si alongée, que l'un des bouts est déjà en partie digéré dans l'estomac, tandis que l'autre bout n'est pas encore entré dans la gueule. Nous reviendrons sur cet objet.

On a plusieurs preuves de la lenteur de la digestion des *serpens* : combien de fois n'a-t-on pas vu des grenouilles, des souris, peu endommagées dans l'estomac de ces animaux, quoique avalées quelques jours auparavant ? M. *de Chanvalon*, Auteur du *Voyage à la Martinique*, rapporte qu'ayant ouvert un *serpent*, nommé *cros-de-chien*, trois mois après qu'il avoit avalé un poulet, et sans qu'il eût voulu prendre d'autre nourriture pendant cet intervalle, il trouva que cet oiseau n'étoit pas à beaucoup près digéré : il n'avoit pas perdu sa forme, et les plumes tenoient encore à sa chair. Tout ceci explique pourquoi les *serpens* en général peuvent supporter la faim si long-temps.

La même observation paroît aussi expliquer comment les Negres découvrent, à l'aide de l'odorat, un *serpent* qu'ils ne voient point. Ces animaux se décelent par une odeur douceâtre, qui affadit le cœur et souleve l'estomac, quand on passe près de l'endroit où ils sont cachés. Cette odeur seroit-elle occasionnée par cette lente digestion ? et la digestion dans ces animaux se feroit-elle par une décomposition lente et par corruption ? Il y a des *serpens*

dont les excrémens sont puans. D'autres, dans les Indes, entre Calicut et Cranganor, en rendent dont l'odeur est suave et comme musquée.

Quant à la génération des *serpens*, il est constant que ces animaux s'accouplent : les parties génitales du mâle et de la femelle sont placées près de l'anus ; pour que ces parties se rencontrent, ils s'entortillent mutuellement jusque près de la tête ; dans cet état les deux *serpens* semblent n'offrir qu'un *serpent* à deux têtes : l'accroissement de l'embryon et du fœtus des *serpens* se fait dans des œufs ; mais tous les *serpens* ne pondent pas leurs œufs avant que le fœtus en soit sorti. Il y a plusieurs especes de ces animaux dont les petits éclosent dans le ventre de la mere, et naissent sans être renfermés dans un œuf. On croiroit, dit M. *Daubenton*, que ces *serpens* seroient vivipares, si l'on ne savoit que le fœtus étoit dans un œuf avant sa naissance : au reste, il paroît que les *serpens* venimeux naissent tout formés et vivans à la maniere des vivipares, et que ceux qui ne le sont pas naissent à la maniere des ovipares. Toutes les autres prétendues générations des *serpens*, rapportées par les Auteurs, sont fabuleuses.

Les *serpens ovipares* ne couvent pas leurs œufs, ils les déposent dans des trous exposés au Midi, ou voisins d'un four, ou dans des couches de fumier, etc. Ces œufs éclosent lorsqu'ils ont été échauffés par l'un de ces moyens ; ils n'ont point de coque, mais seulement une membrane flexible, ainsi qu'on l'observe dans ceux de la *couleuvre*, du *serpent à collier*, etc. Suivant le Docteur *George Segerus*, *Collect. Académiq. tom. III, pag.* 2, les *serpens* mettent un certain intervalle entre la ponte d'un œuf et celle d'un autre. Ce Médecin ayant conservé chez lui, pendant quelque temps, un *serpent* femelle de l'espece de ceux qu'on nomme *serpens d'Esculape*, s'apperçut un jour que ce reptile se rouloit sur les carreaux, ce qui ne lui étoit pas ordinaire : enfin il pondit un œuf. *Segerus* prit aussi-tôt le *serpent*, le mit sur une table, et en le maniant doucement, il lui facilita la ponte de treize œufs. Cette ponte dura environ une heure et demie ; car après la ponte de chaque

œuf, la femelle se reposoit pendant un demi-quart d'heure, et lorsqu'on la laissoit sans secours, il lui falloit un espace de temps plus considérable pour se procurer la sortie d'un nouvel œuf ; ce qui fit présumer à *Segerus* que ses soins ne lui étoient pas inutiles : il remarqua de plus que pendant cette opération l'animal ne cessa de lui frotter doucement les mains avec sa tête, comme pour les caresser. M. *Duverney* rapporte, dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences, ann. 1717, pag. 35*, que si l'on casse un œuf de *couleuvre* dans le temps où le *serpenteau* est prêt à en sortir, on le voit d'abord roulé en spirale, roide et sans mouvement ; mais dès qu'il a ouvert la gueule deux ou trois fois et respiré l'air, il prend tout-à-coup des mouvemens très-vifs, comme si l'action de l'air montoit les ressorts destinés à mettre la machine en jeu. Parlons maintenant de la mue des *serpens*.

La mue de ces reptiles consiste en ce qu'ils se dépouillent de leur épiderme, et que cette pellicule se renouvelle. Les Latins appeloient cette dépouille, *Senectutis exuviæ, vel Senecta serpentum ;* mais ces dénominations, dit M. *Daubenton*, ne sont pas exactes, car les *serpens* n'attendent pas la vieillesse pour muer : suivant l'opinion de la plupart des Auteurs, les *serpens* muent deux fois l'année, parce que, dit *Fabrice d'Aquapendente*, leur peau, c'est-à-dire leur épiderme, se desseche en hiver par le froid, et en été par la chaleur ; c'est pourquoi ils s'en dépouillent au printemps et en automne. En effet, lorsque leur peau a perdu sa souplesse et qu'elle est devenue épaisse et dure par le dessèchement, au lieu de se prêter aux différentes courbures que prend successivement le corps de l'animal, elle s'en détache ; le *serpent* la quitte, et en peu de temps une nouvelle peau se retrouve bien formée à la place de l'ancienne. *Aristote* avance que ce rajeunissement s'opere à peu près dans l'espace d'une nuit et d'un jour. Si cette opération eût été plus longue, les *serpens* eussent été exposés à plusieurs accidens. Ils commencent à se dépouiller par la tête et les yeux, non-seulement parce que la peau est plus adhérente sur ces parties, mais

encore parce que leur forme en rend la séparation plus difficile. On a vu un *serpent* commencer par séparer la peau de sa tête en la frottant contre une branche ; ensuite il entra dans la terre, et lorsqu'il en sortit il étoit entiérement dépouillé. *Lucrece* dit que les *serpens* laissent leur peau sur les buissons : nous avons trouvé de ces dépouilles tantôt entre les pierres, tantôt dans des trous en terre, quelquefois sous des racines d'arbres. C'est toujours en faisant des efforts et à l'aide du frottement qu'éprouvent ces reptiles en se glissant entre les interstices des corps solides, que le dépouillement de la peau se fait : nous avons exposé que la peau de la tête tombe la premiere, toutes les autres parties du corps se dépouillent successivement jusqu'à la queue : ils se dépouillent aussi de la peau qui recouvre la cornée, car cette partie n'étant point couverte par des paupieres, se durcit comme le reste du corps et se desseche. On voit très-bien cette pellicule qui recouvre la cornée dans les dépouilles des *serpens*, ce qui me fait croire, dit *Fabrice d'Aquapendente*, que ce n'est pas sans raison que les Anciens ont dit que la vue de ces animaux étoit considérablement affoiblie après leur changement de peau. Tout ce travail fini, les *serpens* regagnent lentement leur retraite ordinaire, où ils restent pendant quelques jours, jusqu'à ce que la nouvelle peau écailleuse ait acquis une consistance convenable ; alors ils se mettent en quête : mais les belles couleurs des *serpens*, comme celles des *lézards* et des *poissons*, s'obscurcissent ou se ternissent avec les années ; quelle différence ne peuvent pas produire la mue de la peau, la variété du temps, la saison où on prend ces animaux, la distinction du sexe, l'état de santé ou de maladie, en un mot, les différentes époques de la vie !

La voix des *serpens* est un sifflement. Les mâles sont plus forts que les femelles. Ces animaux sont en général ennemis de l'homme, des quadrupedes, des oiseaux, même des animaux qui n'ont point de sang ; ils redoutent presque toutes les plantes fortes : les paons les épouvantent, dit-on, par leurs cris ;

les cigognes en Thessalie, les ibis en Egypte, les mangent ; les oiseaux de proie, les vautours, etc. les dévorent.

Parmi les *serpens*, les uns sont terrestres, les autres aquatiques ; peut-être ces reptiles sont-ils tous des especes d'amphibies. Il y en a dont la taille est médiocre, d'autres sont d'une grosseur et d'une longueur énormes. Les *serpens* ont la vie très-dure. *Redi* en a placé sous le récipient de la machine pneumatique : tandis qu'on pompoit l'air, ces animaux enfloient, bâilloient, se désenfloient, se débattoient ; ils rendoient de l'écume par la gueule, et ne mouroient qu'au bout de quatre à cinq heures, ayant la gueule béante.

Ces animaux, dont la seule vue inspire de l'horreur, aiment beaucoup à être ensemble. On les trouve dans les cavernes par pelotons : ils sont assez communs dans les pays chauds, notamment dans l'Amérique Méridionale, et toujours en exécration aux hommes et aux animaux. La Nature, dit M. *de Sonnini*, semble les avoir relégués dans l'obscurité des déserts ; leur nombre est en raison inverse de celui des hommes. L'Europe en connoît peu ; les Colonies bien peuplées, et par conséquent défrichées, n'en voient que quelques individus d'especes rares : c'est par cette raison que dans la Guiane Françoise ces animaux fourmillent. C'est dans cette vaste partie du Continent de l'Amérique, dans cette étendue de forêts, de près de quatre cents lieues de profondeur, où quelques Colons épars, sans secours, sans encouragemens, s'occupent de cultures aussi foibles que leurs moyens ; c'est, dit M. *de Sonnini*, dans ce climat chaud et sur ce sol humide, que se plaisent et croissent à un point prodigieux une foule innombrable de reptiles, qui font l'effroi des Voyageurs. La grande quantité de *serpens* que l'on trouva à la Martinique, fut un des plus grands obstacles que l'on eut à vaincre pour l'établissement de cette Colonie. Le nombre de *serpens* venimeux y est beaucoup diminué, parce qu'on les détruit à mesure que l'on défriche les bois ; dans la Guiane on détruit beaucoup de ces reptiles, en mettant le feu aux savannes

dans lesquelles ils repairent ou qu'ils habitent ; mais leur reproduction est trop considérable pour espérer de les y détruire entièrement. M. *de Chanvalon* dit en avoir trouvé plus de trente dans le corps d'une femelle vivipare, qui en avoit déjà mis plusieurs au jour. Ces animaux se cachent pendant les quatre mois les plus froids ou les moins chauds de l'année, et ils ne mangent rien pendant ce temps-là. Dans les chaleurs de la canicule ils ne sont jamais en repos.

Nous avons déjà annoncé que parmi les diverses especes de *serpens*, il y a beaucoup de différence pour la figure, le nombre et la position des écailles qui les couvrent. Il y a encore plus de variété dans les couleurs, par leurs teintes, leurs nuances, et dans les figures qu'elles présentent par leur disposition : elles varient encore suivant les différens âges de l'animal, et chaque année dans les temps qui sont plus ou moins éloignés de la mue. On peut dire qu'il y a de très-beaux *serpens*, c'est-à-dire qui sont admirables par l'éclat, les nuances et l'élégante disposition de leurs couleurs.

Nous le répétons : en général les *serpens* sont en horreur, et ce n'est pas sans raison. Il y en a beaucoup d'especes qui sont venimeuses, et dont le venin qui cause des accidens très-graves, seroit mortel si l'on n'y apportoit pas un prompt remede. Un des dangers les plus à craindre dans la Guiane, est, dit M. *de Sonnini*, la morsure des *viperes ;* elles y sont grandes et nombreuses, et leurs especes assez variées ; plusieurs causent la mort : le malade, frappé d'un froid qui va toujours en augmentant, est saisi de convulsions que la mort termine au bout de quatre ou cinq heures : d'autres fois le malade tombe en défaillance, devient jaune ; la plaie qui est douloureuse, change de couleur, elle devient rouge, livide, noire : du nombre de ces especes meurtrieres et si fatales aux Indiens, mais notamment aux Negres, que notre avarice expose nus à ce péril, est le *serpent à sonnettes*, et l'espece qu'on appelle dans le pays, *serpent à grage*. D'autres especes, quoique dangereuses, ont un venin moins subtil, moins actif : on survit

plusieurs jours à leurs morsures, et souvent on en guérit par des remedes appliqués à propos.

A l'égard des gros *serpens* des contrées chaudes de l'Amérique, dont on apporte en Europe les dépouilles qui effraient par leur volume, ces reptiles énormes mordent à la vérité, mais n'ayant pas de venin, ils ne peuvent infecter la masse du sang; ils servent à purger le pays de rats, de crapauds, de mulots dont ils font leur nourriture; et leur chair, qui est assez saine, ne répugne pas aux Negres ni aux Américains.

Les *serpens* ne sont donc pas tous venimeux: de cent trente-une especes que *Linnæus* a rapportées dans son *Systême de la Nature, édit. 13, tom. I, pag. 372-393*, il n'y en a que vingt-trois qu'il ait marquées d'un signe qui indique le venin; c'est déjà beaucoup: mais il est à croire, dit M. *Daubenton*, que l'on ne connoît pas tous ceux qui sont venimeux. Lorsque l'on rencontre les *serpens* qui sont le mieux connus, il est souvent difficile de les reconnoître; il faudroit les retourner et qu'ils se tinssent en place: il faut donc se défier de tous, jusqu'à ce que l'on se soit bien assuré qu'il n'y a rien à en craindre. M. le Chevalier *de Villars* nous a mandé de la Louisiane, qu'une des indications générales et positives, qui servent à distinguer au premier coup d'œil les *serpens* vraiment dangereux d'avec ceux qui le sont peu ou point, c'est que, selon lui, les benins ont la tête sensiblement bombée en dessus, et seulement élargie à la hauteur des yeux: elle a la forme d'un ovale à peu près régulier; la queue est prolongée dans une proportion réguliere: dans les especes dangereuses, la queue est courte, souvent renflée et finit brusquement ou à peu près: la tête est absolument aplatie en dessus, se détache de l'espece de cou par les côtés, et représente assez bien la figure d'un pic, dont la pointe seroit émoussée et arrondie. Des cinq especes de *serpens* qui se trouvent aux environs de Paris, il n'y a que la *vipere* qui soit venimeuse. On a fait des expériences qui prouvent que la *couleuvre commune*, le *serpent à collier*, l'*aspic* et l'*orvet* n'ont point de venin; mais des personnes non instruites

peuvent

peuvent prendre l'un de ces *serpens* pour l'autre, et c'est ce que fit au mois de Juillet 1747, sur les buttes de Montmorenci, un Étudiant de Botanique qui herborisoit avec M. *Bernard de Jussieu*, et qui prétendoit savoir distinguer la *vipere* des autres *serpens*; il ramassa une *vipere*, croyant que c'étoit une *couleuvre*; il fut mordu, et il eut bientôt les symptômes du venin. *Voyez à l'article* VIPERE, le détail de cette anecdote, la nature de ce venin et les organes qui le produisent.

Les *serpens* venimeux sont dangereux dans les climats chauds, tant l'hiver que l'été; mais ils sont bien plus à craindre dans cette derniere saison, quand ils ont quitté leur peau, et qu'ils sont irrités ou affamés : leur venin est plus ou moins redoutable. Il y en a dont l'haleine est, dit-on, si puante qu'elle étourdit et tue même les animaux qu'elle atteint; et cette odeur, qu'exhalent souvent dans quelques circonstances certains *serpens*, est, avec la frayeur qu'ils inspirent, peut-être tout l'enchantement que ces reptiles mettent en usage envers les animaux que la Nature a destinés à devenir leur proie. Mais le plus grand nombre des *serpens* venimeux ne font du mal qu'en mordant, encore faut-il que le croc qui fait la piqûre soit de l'ordre de ces dents mobiles et creuses, qui distillent la liqueur vénéneuse dans la plaie qu'elles ont faite; puis le venin mêlé avec le sang, agit, suivant sa nature, plus ou moins promptement (*a*). Mais ce qui est singulier, c'est que si

(*a*) L'on vante beaucoup de remedes tirés du regne végétal, contre la morsure des *serpens* : savoir, la *liane à serpent*, la *tayove* et l'*ouangue*. Les Canadiens, quand ils voyagent dans leurs forêts, sont munis d'un sac plein de *sel*; ils en appliquent sur la plaie faite par le *serpent*, ils en avalent aussi une forte dose. Mais ces contre-poisons valent-ils l'*eau de Luce* qui, dit-on, réussit dans les cas les plus critiques et les plus désespérés : l'*eau de Luce* est l'*alkali volatil* uni à l'*huile de succin*; et la dose de ce remede efficace pour guérir les suites terribles de la morsure active des *serpens* venimeux, doit être plus forte dans les climats chauds. Cependant M. l'Abbé *Fontana* prétend que ce remede n'est pas un spécifique pour l'homme contre le poison de la *vipere*.

la personne mordue par un *serpent* venimeux vient à être mouillée par la pluie ou en traversant quelque riviere, avant le traitement du mal, la plaie devient alors, dit-on, presque incurable, ou il reste des douleurs pour toute la vie, qui se renouvellent dans les temps humides. Ce fait, s'il est vrai, mérite quelque attention.

Dans la Numidie et en plusieurs autres contrées, il meurt tous les ans beaucoup de personnes, et probablement d'animaux, de la morsure des *serpens* dangereux. En Afrique, dans les Indes, dans les parties chaudes de l'Amérique, il est prudent de ne pas marcher les pieds et jambes nus, afin de se préserver de la morsure de ces reptiles : il est des contrées où les campagnes et les forêts en sont remplies. Nous avons dit que ces reptiles fourmillent sur le sol humide de la Guiane Françoise. Dans la Lombardie on en voit qui se plaisent beaucoup dans les chaumieres, les étables des brebis, les cavernes, les prés, les bois taillis et sous les racines à découvert des arbres. *Ruysch*, sur la foi de *Kircher*, dit dans son *Histoire naturelle des Serpens*, qu'il y a une caverne située entre Brazza, isle de la mer Adriatique, et Rome, toute remplie de *serpens*, et que les ladres, les lépreux, les paralytiques, les goutteux qui entrent dans cette caverne, reçoivent leur guérison de la transpiration qu'ils y éprouvent. *Kircher* qui assure ce fait, dit avoir lui-même visité cette caverne.

M. *de Marcenay de Guy*, qui a voyagé en Amérique, tâche de nous rassurer sur le danger des *serpens*, même les plus venimeux ; au moindre bruit, dit-il, les *serpens* fuient ou se cachent : il ajoute que les *serpens à grage* et *à sonnettes*, ne mordent que lorsqu'ils sont provoqués, blessés ou foulés aux pieds ; c'est le cas de la défense naturelle.

Nous avons déjà avancé qu'il y a des *serpens* dont la morsure est à craindre, quoiqu'elle n'ait point de venin ; mais toute horreur, toute crainte devient ridicule, dit M. *Daubenton*, lorsqu'il s'agit d'un *serpent* que l'on reconnoît bien certainement pour n'être ni venimeux, ni redoutable par sa morsure, ni par la

force de son corps. Il y a des *serpens* sans venin qui s'apprivoisent aisément ; on voit tous les jours des gens qui prennent entre leurs mains la *couleuvre commune*, qui la manient sans crainte comme sans danger, et qui s'en font une ceinture autour de leur corps ; néanmoins, dans nos climats, la plupart des hommes poursuivent toute espece de *serpent*, le terrassent et l'écrasent.

Belon dit qu'il y a une sorte de *serpent* en Thessalie que les habitans ont en grande vénération. Quelques Sauvages respectent aussi le *serpent*, ils l'adorent comme un Dieu. C'est pour quelques Nations une espece de *Sérapis*, un Dieu de la terre et des enfers, un Dieu du ciel, en un mot un extrait de tous les *Dieux*. Ces Nations ont grande confiance au Dieu *serpent* : on accourt à son temple, on invoque dévotement ce fétiche, sur-tout quand on veut vaincre la résistance d'une amante trop cruelle. Le *serpent* a été regardé aussi comme le *symbole de la santé* ; c'est sous cet emblême que les Épidauriens adoroient *Esculape* (*Serpens hieroglyphicus*). Étoit-on guéri de quelques maladies, on offroit à ce Dieu un petit *serpent d'airain*..... Revenons aux *serpens* que l'on réussit à apprivoiser.

Il vient souvent à Paris des Bateleurs qui ont des *serpens* apprivoisés (ce sont des *couleuvres*) ; ils les appliquent à nu sur leur corps et les y laissent en toute liberté : nous avons observé la même familiarité dans une *couleuvre*, qui étoit tellement attachée à sa maîtresse, qu'elle montoit le long de ses cuisses, passoit sous ses vêtemens ; elle s'y tenoit cachée, ou elle se tenoit roulée sur son sein. Habituée à la voix de sa maîtresse, le reptile obéissoit à ses ordres et arrivoit près d'elle ; il la reconnoissoit au milieu de plusieurs femmes ; il distinguoit les sons ou le bruit qu'elle faisoit, soit en riant avec éclat, soit en toussant ou éternuant, soit en se mouchant. Nous avons vu encore cette même *couleuvre* suivre dans l'eau le bateau dans lequel étoit sa maîtresse ; c'étoit sur la Seine, près de Rouen ; on l'avoit jetée à l'eau exprès : elle pouvoit voir sa maîtresse, qui l'appeloit d'une voix caressante, par le nom

qu'elle lui avoit donné ; mais la marée venant à monter, le reptile vaincu et battu par les lames d'eau, disparut et on le perdit, au grand regret de sa mere-nourrice. Cette *couleuvre* en hiver s'approchoit du feu.

On voit des Bateleurs mettre la tête d'un *serpent* apprivoisé dans leur bouche, etc. On a fait plus, l'industrie de ces hommes excitée par l'appât du gain, a su apprivoiser et dresser des *serpens* très-venimeux, les plus redoutés, pour en faire un objet de curiosité et d'amusement. On cite parmi les spectacles les plus singuliers en ce genre, dit M. *Daubenton*, la danse du *serpent à lunettes*, *Coluber naja*, qui se trouve dans les Indes Orientales, et dont la morsure produit des effets très-funestes. *Voyez* ce qui en est dit à l'*article* SERPENT A LUNETTES.

La plupart des Auteurs font mention de certains *serpens* d'une grandeur démesurée. Il est peu de faits aussi susceptibles d'exagération que ceux dont il s'agit ici, et où l'imagination vivement ébranlée à l'aspect d'un objet effrayant, soit plus disposée à enchérir sur la réalité. *Cleyerus* dit qu'étant aux Indes, il acheta des chasseurs du pays, plusieurs *serpens* longs de vingt-cinq pieds, et qu'il se trouva dans le corps de l'un un *cerf* de moyen âge, encore tout entier; dans un autre, on trouva un *bouc* sauvage avec ses grandes cornes, en un mot tout entier ; dans un troisieme, on trouva un *porc-épic* armé de tous ses aiguillons.

Parmi les gros et grands *serpens*, ceux qui n'ont point de venin (n'ayant pas les dents canines mobiles comme la *vipere*) n'en sont guere moins à redouter; lorsque pressés par la faim, ils ont saisi un homme ou un gros animal, ils se replient étroitement autour de leur corps, et souvent ils sont assez forts pour leur briser les os ou pour les étouffer : on prétend même que si la proie est trop forte, trop robuste, si elle résiste, alors le gros *serpent* qui est en embuscade au pied d'un arbre, s'entortille par sa queue autour du tronc de l'arbre, et acquérant par-là une plus grande force, un plus grand point d'appui, saisit rapidement l'animal par les narines, et l'assu-

jettissant ainsi par sa morsure, il lui intercepte la respiration ; les plaies profondes qu'il lui a déjà faites ont d'ailleurs occasionné souvent une grande effusion de sang : il tue de cette maniere les plus gros animaux.

On objectera peut-être que les *serpens* ayant le gosier étroit par rapport aux autres dimensions de leur corps, on ne conçoit pas qu'ils puissent avaler de si gros animaux tout entiers et sans les déchirer par pieces, comme font les chiens ; mais voici, dit *Cleyerus*, de quelle maniere ils y réussissent : Lorsque ces *serpens*, dont le gosier est susceptible d'une grande dilatation, ont tué quelque animal et qu'ils lui ont brisé les os de la maniere qui a été rapportée ci-dessus, au point qu'il ne paroît plus qu'une masse informe, ils commencent par l'étendre en long avec la langue et à le polir en quelque façon dans le sens de ses poils, à force de le lécher ; ils répandent ensuite sur toute sa peau une mucosité gluante, de sorte que l'animal, vu de loin, paroît aussi luisant que si on lui eût appliqué un vernis : après cette préparation, le *serpent* le saisit par la tête, et parvient à l'avaler tout entier par de fortes succions réitérées ; mais il lui faut quelquefois deux jours et même davantage, selon la grosseur de l'animal, pour en venir à bout ; alors le *serpent* a le ventre si distendu par la quantité de nourriture dont il est surchargé, qu'il est hors d'état d'attaquer ou de se défendre, même de changer de place. Les villageois et les chasseurs profitant de cette circonstance, s'approchent de l'animal, lui mettent en toute sureté une corde au cou et l'étranglent, ou même l'assomment à coups de bâton. Ils le coupent ensuite par morceaux après en avoir séparé la tête, et vont vendre sa chair dans les villes voisines, où elle passe pour un mets délicat.

Mentzelius rapporte que le Prince *Jean-Maurice de Nassau*, autrefois Gouverneur du Brésil, a vu dans cette contrée une femme qui étoit enceinte, engloutie toute entiere par un de ces monstrueux *serpens*, qui se tiennent en embuscade entortillés autour d'un tronc d'arbre. L'Histoire ancienne, dit M. *Dau-*

Fenton, fait mention d'un *serpent* monstrueux, que *Regulus* ne put vaincre qu'à l'aide de ses troupes, près du fleuve Begrada, entre Utique et Carthage; ce *serpent* s'élançoit sur les soldats qui approchoient de la riviere pour y puiser de l'eau, les écrasoit du poids de son corps, ou les étouffoit dans les replis de sa queue, ou enfin les faisoit périr par son souffle empoisonné. Les dures écailles de sa peau le rendoient impénétrable à tous les traits qu'on lui lançoit: il fallut dresser contre lui des machines de guerre et l'attaquer en forme. Enfin, après des coups bien inutiles, une pierre d'une grosseur énorme, lancée avec une extrême roideur, lui brisa l'épine du dos et l'étendit par terre. On eut bien de la peine à l'achever, tant les soldats craignoient d'aborder un ennemi encore formidable, même aux approches de la mort. *Regulus* envoya à Rome sa peau qui étoit longue, dit-on, de cent vingt pieds. *Valer. Max. L. I, c. 8.* Elle fut suspendue dans un temple où, selon *Pline* le Naturaliste, on la voyoit encore du temps de la guerre de Numance.

On lit dans l'*Histoire de l'Orénoque*, etc. par le Pere *Gumilla*, que le *serpent* le plus commun dans ces pays, est appelé *buio*; que les Indiens le nomment *aviosa* et *mere de l'eau*, parce qu'il y reste ordinairement. Il ressemble à un vieux tronc de *pin* abattu. *Gumilla* dit qu'il a sur son corps une espece de mousse, et que c'est un effet de la poussiere ou de la boue qui s'y attache: ce *serpent* rampe si lentement, que l'on a peine à croire qu'il pût faire une demi-lieue en un jour; son corps laisse sur la terre où il passe une trace profonde comme seroit celle d'un mât ou d'un gros arbre; il a neuf aunes de longueur, et sa grosseur est proportionnée. Lorsqu'il entend du bruit, il leve la tête, s'alonge d'une ou deux aunes et se tourne vers le tigre, le lion (ces deux animaux d'Amérique, sont le *puma* et le *jaguar* ou le *couguar*), vers le veau, le gibier ou l'homme qu'il veut saisir. *Gumilla* ajoute que ce *serpent* n'a point de dents, ce qui est cause qu'il lui faut beaucoup de temps et même des jours entiers pour avaler sa proie: il paroît que ce *serpent* est le même que le *coral*, Voyez *ce mot.*

On assure (*Hist. génér. des Voyages, Tome VII, page 461 et 462*) qu'il y a dans le Royaume de Kagor, sur la côte Occidentale de l'Afrique, de très-gros *serpens*, qui ont jusqu'à vingt-cinq pieds de longueur sur un pied et demi de diametre : ces *serpens*, dit-on, n'ont pas d'ennemis plus redoutables que les aigles, dont le nombre est considérable dans ce pays. Ils font la guerre aux *serpens*, les saisissent entre leurs serres, les mettent en pieces sans en recevoir le moindre mal, et en emportent les morceaux à leurs aiglons pour leur servir de nourriture.

Tous ces faits si étonnans, qu'on lit dans divers Voyageurs sur la grandeur extraordinaire de certains *serpens*, se trouvent en quelque sorte garantis, ou du moins deviennent vraisemblables par l'exposé que fait M. *Adanson*, dans son *Voyage du Sénégal*, de ses propres observations sur une espece de *serpent*, qui porte dans le pays le nom de *serpent géant*. Cet Académicien estime que la taille des plus grands *serpens* de cette espece peut être de quarante à cinquante pieds de longueur, et d'un pied à un pied et demi de diametre.

Quoique les *serpens* soient généralement en horreur et même réputés venimeux, au point que bien des personnes tremblent d'effroi à l'aspect de la *couleuvre* vulgaire ou ne peuvent manger de l'anguille à cause de l'analogie de sa figure avec celle des *serpens*, cependant il y a des pays où l'on mange volontiers de ces reptiles dont la chair n'est pas réputée malfaisante.

Tout sert dans un *serpent* pour la Médecine ; mais dans la plupart on rejette la tête, la queue et les entrailles après les avoir écorchés. L'espece dont on tire le plus de secours, est la *vipere* : on s'en sert pour faire suer, pour l'épilepsie, la lepre, les dartres, les maladies vénériennes, la paralysie, la goutte, la morsure des *serpens*, et beaucoup d'autres maladies, sur-tout lorsqu'il s'agit de purifier le sang d'un levain étranger, d'exciter une douce transpiration, de réparer les forces affoiblies et de remédier à la stérilité : on en fait des bouillons au bain-marie dans un vaisseau bien clos. M. *Bourgeois* observe que les *serpens*,

ni même les *viperes*, ne conviennent aucunement soit dans la peste, soit dans la phthisie, comme quelques Auteurs l'ont avancé, et qu'ils seroient presque toujours mortels dans l'une et l'autre maladie.

Les vertebres sont estimées absorbantes et diurétiques. Quant à l'usage extérieur du *serpent*, on emploie en Médecine sa graisse et sa dépouille. Sa graisse en liniment ramollit les tumeurs scrofuleuses, guérit la rougeur des yeux, dissipe les taches de la peau, répare la vue et appaise les douleurs de la goutte : c'est un bon spécifique pour guérir les rhumatismes, les contractions et foulures de nerfs et la sciatique, pour les douleurs d'oreilles, la chute des cheveux ; pour les hémorroïdes et la fistule. Cette graisse se trouve dans le corps du *serpent* attachée au-dessous et des deux côtés des vertebres ; elle est divisée en deux lobes : on la fait fondre ou au soleil, ou sur le feu, et on la verse dans un vase qu'on a soin de boucher : elle est jaune quand on la tire du corps de la bête ; elle devient plus blanche lorsqu'elle est fondue et figée : elle n'a aucun mauvais goût ni odeur : on s'en sert en friction. On trouvera à l'*article* DÉPOUILLE DE SERPENT, ce qui concerne les vertus de la peau de ces reptiles en Médecine.

Dans l'Afrique et dans l'Amérique, dès qu'on a tué un gros et grand *serpent*, on l'écorche et on fait dessécher sa peau, ou pour en faire des ornemens d'usage dans le pays, ou pour la vendre aux Curieux : communément on laisse la tête attachée à la peau, on la remplit de chaux vive, et pour maintenir la peau en bon état, on l'attache toute fraîche sur des planches ou contre un mur avec de petits clous de quatre pouces en quatre pouces de distance le long des bords, de façon que ces peaux soient également tendues en tout sens : lorsqu'elles sont bien seches, on les roule autour de la tête et on les envoie en Europe, ou on les embauche souvent avec du coton. On trouvera à la fin de l'*article* POISSON, la maniere de préparer et de conserver les *serpens* ou simplement leur peau. A l'égard des *pierres de serpens*, ou de *cobra*, ou de *mélinde*, que les Matelots et Soldats Portugais rapportent à leur retour de Mozambique, *Voyez au mot* PIERRE DE SERPENS.

Maintenant décrivons par ordre alphabétique les *serpens* qui n'ont pas de nom particulier. On trouvera la description des autres à leurs noms propres.

SERPENT A DEUX TÊTES ou AMPHISBENE. *Voyez l'article* SERPENT *et* DOUBLE-MARCHEUR.

Nous avons dit à l'*article* HYDRE, que l'*hydre de Lerne* et ses sept têtes, sont une fiction des Poëtes; mais il paroît certain, dit M. *Daubenton*, qu'il se trouve quelquefois des *serpens à deux têtes*, et on doit les placer parmi les monstruosités. *Voyez l'article* MONSTRE. *Elien* dit que de son temps on voyoit assez souvent des *serpens à deux têtes*, dans le pays arrosé par le fleuve Arcas; qu'ils étoient ordinairement longs de quatre coudées, et qu'ils avoient tout le corps noir, à l'exception des deux têtes qui tiroient sur le blanc. L'histoire fait mention d'un *serpent à deux têtes*, que l'on conservoit tout embaumé dans le Cabinet d'*Aldrovande*, à Bologne. *Redi* rapporte qu'étant à Pise il y observa un petit *serpent à deux têtes*, qui avoit été pris au mois de Janvier, tandis qu'il étoit étendu au soleil sur les bords de l'Arno. Il étoit mâle, de la grosseur du petit doigt et long de deux palmes; sa couleur tiroit sur celle de la rouille claire; le dos, le ventre étoient tout parsemés de taches noires, mais plus foncées sur le dos; chaque gueule n'étoit point armée de dents venimeuses comme dans la *vipere;* chacun des deux cous offroit près de la tête une bande en forme de collier, d'un blanc de lait; une autre bande ou zone du même blanc entouroit l'extrémité de la queue, et cette queue étoit parsemée de petites taches blanches, étoilées: les deux têtes étoient parfaitement semblables; chaque gueule contenoit une langue fourchue; chaque tête avoit deux yeux dans la situation ordinaire. Divers animaux furent soumis aux morsures de ce *serpent*, et il n'en résulta aucun effet fâcheux. Ce *serpent* mourut au commencement de Février. *Redi* observa que la tête droite mourut sept heures avant la gauche. *Collect. Acad. Tom. IV, pag. 464 et suiv.* Nous attestons qu'il existe actuellement dans le Cabinet de Chantilly, un petit *serpent à deux têtes* bien conformées.

SERPENT AGILE, *Coluber agilis ; Anguis scutis abdominalibus 184, caudalibus 50*, Linn. M. *Daubenton* dit que ce *serpent* a la tête ovale, un peu aplatie, à peine relevée en arête par les bords et d'une couleur blanche, avec une bande transversale brune, qui va d'un œil à l'autre : les narines sont grandes et tournées en arriere ; le front est couvert d'écailles ovales, un peu obtuses et lisses. Selon *Linnæus*, cette espece de *serpent* se rapproche beaucoup du *lemnisque*, *Coluber lemniscatus*, par les dimensions de son corps et par sa couleur ; mais le *lemnisque* a deux cent cinquante grandes plaques à l'abdomen ; trente-cinq paires de petites plaques à la queue, et les yeux très-petits. Le *serpent agile* n'a que cent quatre-vingt-quatre grandes plaques à l'abdomen, mais il en a cinquante paires de petites sous la queue ; la longueur de son corps est d'un pied et de la grosseur du petit doigt ; la queue est très-courte et arrondie ; la couleur est diversifiée de blanc et de brun, qui s'étendent tout autour du corps par bandes annulaires, disposées alternativement, et dont les brunes ont une fois plus de largeur que les blanches. Ce *serpent* est très-bien représenté dans *Seba, Thes. I, pag. 20, t. 11, f. 3.* Le *serpent agile* est du troisieme genre. Quelques-uns nomment ce reptile, *serpent de Madere.*

SERPENT AILÉ, *Serpens alatus.* On en trouve dans la Floride qui sont si bien munis d'ailes, qu'ils peuvent s'élever de terre et voler. *Vespucius*, Voyageur Américain, assure qu'il a aussi trouvé des pêcheurs Indiens qui mangeoient de ces *serpens ailés* cuits sur le gril, et il dit qu'il en a vu dans des cabanes liés par les pieds et par le cou pour qu'ils ne fissent de mal à personne. Ce récit nous fait regarder cette sorte de *serpent ailé* comme une espece de *lézard ailé. Artus* rapporte, d'après ce que lui ont dit les Negres, qu'on voit à la Côte d'Or des *serpens ailés* qui ont la queue fort longue et les dents assez tranchantes pour dévorer les bestiaux : leur couleur est mélangée de bleu et de vert : ils passent dans l'esprit des Negres pour autant de fétiches. *Voyez* LÉZARD VOLANT.

SERPENT ANGULEUX, *Coluber* (*angulatus*), *scutis abdominalibus* 124, *caudalibus* 60, Linn. Ce *serpent* est du troisieme genre, et se trouve en Asie; sa longueur varie entre six pouces et un pied : il a la tête garnie de plusieurs écailles d'inégale grandeur, dont deux sont percées chacune d'une petite ouverture pour les narines; sur la ligne intermédiaire est une autre écaille de figure triangulaire, puis deux autres d'une forme arrondie; ensuite trois plus grandes, situées entre les yeux; enfin deux autres qui ressemblent à des triangles arrondis par les angles. Le tronc est garni en dessus de dix-neuf rangées d'écailles, disposées en longueur, échancrées, ovales et relevées en arêtes, excepté la derniere rangée de chaque côté où l'on n'observe aucune saillie : l'abdomen est revêtu de cent vingt-quatre grandes plaques, et marqué de taches quadrangulaires d'une couleur de fer et disposées alternativement d'un côté et de l'autre; la queue est très-aiguë et garnie de soixante paires de petites plaques; la tête est d'une couleur cendrée et livide; la couleur du corps est blanchâtre, avec de larges bandes brunes, noirâtres en leurs bords, anguleuses et qui vont en s'élargissant vers le dos.

SERPENT ANNELÉ, *Coluber doliatus*, Linn. Ce reptile se trouve dans la Caroline : son corps est mince et d'une couleur blanchâtre, marquée de bandelettes noires transversales qui laissent alternativement des intervalles plus grands et plus petits, de maniere qu'elles se rapprochent deux à deux. Ces bandelettes, dit M. *Daubenton*, ne forment pas des cercles entiers autour du *serpent*, mais chacune d'elles se réunit sur les côtés du corps avec celle dont elle est le plus éloignée, en sorte qu'il résulte de cette disposition, des anneaux placés en sens contraire de ceux qui suivroient la premiere direction des bandelettes. L'abdomen est garni de cent soixante-quatre grandes plaques, et le dessous de la queue de quarante-trois paires de petites plaques. Ce *serpent* est du troisieme genre.

SERPENT APRE, *Coluber scaber*, Linn. Ce reptile qui est du troisieme genre se trouve dans les Indes : sa

robe est distinguée par des taches nébuleuses de brun et de roux ; ses écailles sont relevées en arêtes ; on distingue sur le sommet de sa tête une tache noire, échancrée par sa partie postérieure : l'abdomen est recouvert par deux cent vingt-huit grandes plaques ; le dessous de la queue est garni de cent quarante-quatre paires de petites plaques.

SERPENT ATROCE, *Coluber* (*atrox*), *scutis abdominalibus 196*, *squamis caudalibus 67*, Linn. Ce reptile venimeux se trouve en Asie, il est du troisieme genre : sa couleur est variée de différentes taches blanchâtres : la tête de ce *serpent* est blanchâtre, plane au-dessus des yeux, formant, dit M. *Daubenton*, une dépression sensible de part et d'autre derriere ces mêmes organes, et très-comprimée par les parties latérales ; la tête est toute couverte de très-petites écailles, sans aucune suture : au-dessus de chaque œil on distingue une écaille particuliere, d'une forme échancrée ; les narines sont très-ouvertes et fort rapprochées des yeux : la mâchoire supérieure est armée de deux grandes dents cachées dans une vessie : le tronc est très-étroit, sur-tout à l'endroit qu'on pourroit nommer le cou ; les écailles dont il est garni sont très-petites, ovales, terminées en fer de lance et relevées par des arêtes qui sillonnent la surface du dos : l'abdomen est couvert de cent quatre-vingt-seize grandes plaques ; la queue est très-étroite, sa surface inférieure, garnie de soixante-sept paires de petites plaques. *Linnæus* dit avoir observé un *serpent* de cette espece, il étoit long d'un pied, sa queue n'avoit que deux travers de doigts de longueur. Cette petitesse dans les proportions de sa queue, jointe au défaut de sutures sur la tête, peut servir, selon le même Naturaliste, à faire distinguer ce *serpent* des autres.

SERPENT AURORE, *Coluber aurora*, Linn. ; *Serpens acontias*, *ex Novæ Hispaniæ insulis adventum*, Seba. Le nom d'*acontias* donné à ce *serpent* qui se trouve en Asie, est tiré d'un mot grec, qui signifie *trait* ou *dard*, et exprime, selon *Seba*, la rapidité avec laquelle il s'élance sur sa proie. Il ne faut pourtant pas confondre ce *serpent* avec le *dard* proprement

dit, et qui se trouve à Surinam. Le *serpent aurore* est du troisieme genre ; il est couvert d'écailles rhomboïdales, d'un jaune mêlé de roux : le dos, dit M. *Daubenton*, est marqué d'une bande jaune longitudinale, qui s'étend depuis la tête jusqu'à l'extrémité de la queue ; les jointures des écailles ont sur cette bande une couleur orangée, ce qui produit un coup d'œil agréable ; la tête est couverte de grandes écailles jaunes et mouchetées de rouge ; l'abdomen est couvert de cent soixante-dix-neuf grandes plaques, d'un jaune tirant sur le roux ; le dessous de la queue est garni de trente-sept paires de petites plaques. On peut voir un de ces *serpens aurores* dans le Cabinet de Chantilly.

SERPENT AVEUGLE. Nom donné improprement aux *serpens* du sixieme genre. *Voyez l'article* SERPENT.

SERPENT BAI-ROUGE, *Coluber annulatus*, Linn. On ne dit pas de quel pays vient ce *serpent*. Il a sur le devant de la tête deux écailles assez grandes, et derriere celles-ci un grand nombre d'autres qui sont très-petites ; la tête est blanchâtre, avec une tache brune derriere chaque œil : les écailles qui garnissent la partie supérieure du tronc sont lisses, sans stries, nullement relevées en arêtes, ovalaires et disposées sur neuf rangées longitudinales ; le dos est aussi d'une couleur blanche, mais marquée de taches brunes, arrondies, situées alternativement sur le milieu du dos, et quelquefois réunis deux ou trois ensemble, de maniere à ne former qu'une seule tache d'une figure courbe ; on observe que la tache la plus voisine de la tête est échancrée par sa partie antérieure : l'abdomen est d'une couleur blanche. *Linnæus* avoit déterminé, d'après un individu mutilé, à soixante-quatre le nombre des paires de petites plaques (*scutis caudalibus*), qui garnissent dans cette espece le dessous de la queue ; et à cent quatre-vingt-six, le nombre des grandes plaques (*scutis abdominalibus*), qui recouvrent l'abdomen ; mais ce Naturaliste a eu occasion d'observer un autre individu qui lui a paru être de la même espece, et qui avoit la queue non-obtuse, comme dans l'autre, mais beaucoup plus alongée, plus aiguë et garnie de

quatre-vingt-dix-huit paires de petites plaques ; l'abdomen, dans ce second individu, étoit recouvert de cent quatre-vingt-dix grandes plaques : ce *serpent* est du troisieme genre.

SERPENT BLANC, *Coluber albus*, Linn. On le trouve dans les Indes : il est du troisieme genre. Le nom spécifique donné à ce *serpent*, par *Linnæus*, indique son caractere qui consiste dans sa couleur blanche, sans aucune tache et sans mélange d'aucune autre couleur ; l'abdomen est recouvert dans cette espece par cent soixante-dix grandes plaques, et le dessous de la queue est garni de vingt paires de petites plaques.

SERPENT BLANCHATRE, *Coluber candidus*, Linn. Il est du troisieme genre. Ce *serpent*, qui se trouve dans les Indes, est d'une couleur blanchâtre, marquée de bandes brunes ; l'abdomen est recouvert par deux cent vingt grandes plaques ; on compte cinquante paires de petites plaques sous la queue.

SERPENT BLANCHET, *Amphisbæna alba*, Linn. ; *Serpens biceps Americana, rubra*, Seb. Mus. 2, p. 8, t. 6, f. 4 ; *Serpens Cœcilia Americana*, id. p. 25, t. 24, f. 1. Le caractere de cette espece, qui se trouve en Amérique et qui est du cinquieme genre, consiste, selon *Linnæus*, dans sa couleur qui est toute blanche ; mais suivant *Seba*, ce blanc est mêlé d'incarnat, et approche de la couleur des fleurs de pommier. Les deux descriptions de cet Auteur que *Linnæus* a réunies, comme appartenant à la même espece, different, dit M. *Daubenton*, en plusieurs points. D'après la premiere, le *serpent* dont il s'agit paroît être sans yeux et sans narines. Une petite ouverture, dans laquelle on n'observe ni dents ni langue, lui tient lieu de gueule ; sa queue est obtuse et aussi grosse que sa tête ; ce qui l'a fait mettre par le même Auteur au nombre des *amphisbenes*. Voyez *l'article* DOUBLE-MARCHEUR. La seconde description, continue M. *Daubenton*, représente le *serpent* qui en est l'objet, comme ayant la tête grosse et courte, la gueule garnie de petites dents, les yeux très-petits et recouverts d'une membrane, les narines grandes et larges, et l'odorat très-subtil ; le dessus

de son corps est couvert de petites écailles, depuis la tête jusqu'à l'extrémité de la queue : ces écailles sont divisées en parallélogrammes, par des raies fines longitudinales, qui croisent d'autres lignes annulaires, et qui sont éloignées l'une de l'autre d'une *distance égale à la grosseur d'un tuyau de blé*. Suivant *Linnæus*, le tronc est composé de deux cent vingt-trois anneaux, et la queue de seize : ce *serpent* se nourrit de cloportes et d'autres animaux semblables.

SERPENT BLEUATRE, *Coluber cærulescens*, Linn. Cette espece qui est du troisieme genre, se trouve dans les Indes. Son corps est d'une couleur bleuâtre dans toute son étendue ; l'abdomen est recouvert par deux cent quinze grandes plaques ; le dessous de la queue est garni de cent soixante et dix paires de petites plaques.

SERPENT BLUET, *Coluber cæruleus*, Linn. Il est du troisieme genre. Ce *serpent* qui se trouve en Amérique est, selon *Linnæus*, au rang de ceux qui sont remarquables par leur grandeur. Celui dont il s'agit, a la tête d'une forme ovale alongée, les ouvertures des narines à peine sensibles, le tronc long, étroit, couvert d'écailles ovales, dont un côté est marqué d'une tache blanche, oblongue et plus particuliérement sur le dos ; l'abdomen est recouvert par cent soixante-cinq grandes plaques ; le dessous de la queue est garni de vingt-quatre paires de petites plaques ; la surface supérieure de la tête et du tronc est d'une couleur bleuâtre ; l'inférieure est blanche ; la queue est d'une couleur bleue, plus foncée que celle du corps et sans aucune tache ; elle est mince et très-déliée vers son extrémité.

SERPENT CAMUS, *Coluber simus*, Linn. Il est du troisieme genre ; on le trouve dans la Caroline. Ce *serpent* a la tête un peu arrondie, relevée en bosse et le museau court ; ce qui lui a fait donner par *Linnæus* l'épithete *simus*, qui signifie *camus*. L'intervalle entre les yeux est marqué d'une bandelette noire et courbée ; on distingue sur la tête une croix blanchâtre au milieu de laquelle est un point noir ; le dessus du corps est panaché de noir et de blanc, avec des especes de bandes de cette derniere couleur ; le dessous du

corps est noir : l'abdomen est recouvert par cent vingt-quatre grandes plaques, et le dessous de la queue est garni de quarante-six paires de petites plaques.

SERPENT CARÉNÉ, *Coluber carinatus*, Linn. Cette espece est du troisieme genre, et se trouve dans les Indes : le dos est relevé en arête, et couvert d'écailles d'une couleur livide, dont les bords ont une teinte plus pâle ; le dessous du corps est blanc ; l'abdomen, recouvert par deux cent cinquante-sept grandes plaques, et la queue, garnie de cent quinze paires de petites plaques.

SERPENT CASSANT. *Voyez* ORVET.

SERPENT CENDRÉ, *Coluber cinereus*, Linn. Il est du troisieme genre ; on le trouve dans les Indes : son corps est d'une couleur cendrée ; l'abdomen est blanc, d'une forme anguleuse, et recouvert par deux cents grandes plaques ; le dessous de la queue est garni de cent trente-sept paires de petites plaques, dont les bords sont d'une couleur ferrugineuse.

SERPENT A CENT YEUX. *Voyez* TAMACUILLA-HUILLA.

SERPENT dit la CHAÎNE, *Coluber getulus*, Linn. ; *Anguis annulatus*, Catesb. Ce *serpent* est du troisieme genre ; il se trouve à la Caroline : il a environ deux pieds et demi de longueur. *Catesby* l'a nommé *serpent à chaîne*, à cause des marques jaunes qui de distance en distance entourent son corps, et qui en plusieurs endroits ont quelque ressemblance avec une chaîne : ces marques ne s'étendent continuement que jusqu'à la moitié de la grosseur du serpent ; elles sont interrompues sur le ventre où elles forment des taches semblables à des carrés oblongs : le fond de la couleur est d'un bleu foncé : les grandes plaques qui recouvrent l'abdomen sont au nombre de deux cent quinze, et le dessous de la queue est garni de quarante-quatre paires de petites plaques.

SERPENT dit le CHAPELET ou le MOUCHETÉ, *Coluber guttatus*, Linn. ; *an Anguis niger, maculis rubris et luteis eleganter varius ?* Catesb. Car. 2, p. 6, t. 60. Ce *serpent*, qui se trouve dans la Caroline, est du troisieme genre. *Catesby* dit qu'il n'est point

dangereux ;

dangereux : il est presque toujours enfoncé dans la terre ; on le trouve en bêchant, dit cet Auteur, pour recouvrir les racines appelées *patates*, qui servent de nourriture à une partie des Américains. Ce *serpent* est d'une couleur livide, et a le dos marqué de taches d'un beau rouge, entre lesquelles sont d'autres taches noires ; on distingue aussi sur les côtés des traces de cette derniere couleur, qui reparoît encore sur l'abdomen où elle forme des taches carrées, disposées alternativement sur les deux cent vingt-sept grandes plaques dont il est recouvert : le dessous de la queue est garni de soixante paires de petites plaques.

SERPENT dit le COLLIER, *Coluber monilis*, Linn. Cette espece est du troisieme genre ; elle se trouve en Amérique, et ne doit pas être confondue avec celle de l'Europe, connue aussi sous le nom de *serpent à collier :* Voyez à l'*article* CHARBONNIER (serpent). Le *serpent* dit le *collier* a le corps entouré de bandes disposées en forme d'anneau ; on distingue sur le dos, à l'endroit du cou, trois petites taches blanches qui semblent former un collier : les grandes plaques qui recouvrent l'abdomen sont au nombre de cent soixante-quatre ; le dessous de la queue est garni de quatre-vingt-deux paires de petites plaques.

SERPENT COLUBRIN, *Anguis colubrina*, Linn. Ce *serpent* est du quatrieme genre. Cette espece se trouve en Egypte. Son corps est moucheté de taches dont les unes sont pâles et les autres brunes, mais qui par leur assortiment produisent un effet assez agréable : l'abdomen est recouvert par cent quatre-vingts rangées d'écailles, et le dessous de la queue est garni de dix-huit paires d'autres petites écailles.

SERPENT CORNU. *Voyez les articles* AMMODYTE *et* CÉRASTE.

SERPENT COULE-SANG. *Voyez* SERPENT DE LA MARTINIQUE.

SERPENT COURONNÉ. Nom donné par quelques-uns au *serpent à lunettes*. Voyez *ce mot*.

SERPENT A CRESSERELLE. C'est le *serpent à sonnettes*.

SERPENT-CROIX, de *Seba*. Voyez à l'*article* SERPENT ENFUMÉ.

SERPENT CROS-DE-CHIEN. Il paroît que c'est le *serpent à tête de chien ;* Voyez *ce mot.*

SERPENT D'ACIER. M. *Thura*, Intendant des Bâtimens du Roi de Danemarck, dit qu'à Bornholm, isle de la mer Baltique, l'on donne ce nom à un insecte très-dangereux et qui y est très-commun : son corps a l'éclat de l'acier poli. Si l'on coupe, dit-il, cet animal en plusieurs morceaux, chaque tronçon se meut encore long-temps et avec force, en allant çà et là.

SERPENT DANSEUR. *Voyez à l'article* SERPENT A LUNETTES.

SERPENT D'EAU de l'Europe ou COULEUVRE SERPENTINE. C'est le *serpent à Collier.* Voyez à l'*article* CHARBONNIER (serpent). Il y a le *serpent d'eau de l'Inde ;* il vit sur la terre et dans l'eau. La morsure de ce reptile est venimeuse ; on en meurt au bout de trois jours, après les plus vives douleurs. Le meilleur remede est de couper sur le champ l'endroit de la morsure, pour empêcher la communication du poison. La thériaque, et mieux encore les alkalis volatils, en sont le véritable antidote.

SERPENT DÉCOLORÉ, *Coluber exoletus*, Linn. ; *Natrix exoleta*, Laur. Ce *serpent* se trouve dans les Indes ; il est du troisieme genre. *Linnæus* dit que cette espece a beaucoup de ressemblance par son port avec le *Coluber ahætulla*, et qui est le *boiga ;* Voyez *ce mot.* Le *serpent décoloré* a le corps souple et d'une forme alongée ; sa couleur est d'un bleu-cendré : les écailles qui couvrent le tronc sont obtuses, grandes et disposées à l'aise ; les levres sont d'une couleur blanche ; l'abdomen est recouvert par cent quarante-sept grandes plaques, et le dessous de la queue est garni de cent trente-deux paires de petites plaques.

SERPENT D'ESCULAPE. Quelques-uns l'appellent *serpent jouflu.* M. *Daubenton* le désigne sous le nom de *bande noire.* C'est le *Coluber Æsculapii* de *Linnæus.* Ce *serpent* est du troisieme genre ; il se trouve dans les Indes : sa longueur totale est d'environ un pied et demi, et son épaisseur d'un doigt : la tête est aplatie, arrondie et plus courte que celles des autres de ce genre : on distingue une bande noire entre

les yeux ; les narines sont très-petites ; la gueule est garnie intérieurement de dents trop petites pour faire des blessures mortelles, et couverte extérieurement de cinq paires d'écailles : le corps est revêtu d'écailles ovales et lisses ; la couleur du dos est pâle, et traversée par plus de vingt bandes larges et noires, dont plusieurs font le tour du corps ; les écailles qui garnissent cette partie sont disposées sur quinze rangées : les grandes plaques de l'abdomen sont au nombre de cent quatre-vingt-dix ; la queue est recouverte par dessous de quarante-deux paires de petites plaques très-distinguées entre elles : sa longueur est un sixieme de celle du corps.

Seba donne aussi le nom de *serpent d'Esculape*, à un *serpent* de l'isthme de Panama. *Voyez à l'article* SERPENT dit le SOMBRE.

SERPENT DES DAMES, *Coluber Domicella*, Linn. ; *Anguis bicolor, elegantissimus, Malabaricus*, Seba. Il est du troisieme genre : sa tête est garnie d'écailles de différentes grandeurs, panachées de blanc et de noir : les écailles dont le corps est revêtu, sont arrondies et d'une couleur blanche ; ce fond est relevé depuis la tête jusqu'à l'extrémité de la queue par des bandes annulaires, d'un beau noir de jais, larges sur la partie supérieure, rétrécies vers le ventre, et dont plusieurs se terminent avant d'y arriver ; celles qui font le tour du corps se confondent par leurs extrémités avec une suture ou ligne noire, qui passe longitudinalement sur les dix-huit grandes plaques blanches dont l'abdomen est recouvert : le dessous de la queue est garni de soixante paires de petites plaques. Le mélange et le contraste de ces couleurs donne un aspect si agréable à ce *serpent*, qui d'ailleurs est petit, qu'on prétend que les Dames de la côte de Malabar où il est commun, prennent plaisir à le considérer, et le mettent même dans leur sein, pour se rafraîchir pendant les grandes chaleurs. On ajoute que les Indiens de cette contrée élevent et nourrissent ce reptile dans des tonneaux faits exprès, et qu'à la voix de leur maître ils en sortent, rampent autour du bras qu'on leur présente et s'entortillent autour du cou, etc. sans faire aucun mal. C'est le

serpent familier de quelques Auteurs, *Serpens mansuefactus*. Nous avons observé la même familiarité dans une *couleuvre* de France. *Voyez* COULEUVRE *et l'article* SERPENT.

SERPENT DOMESTIQUE, *Coluber domesticus*, Linn. Il est du troisieme genre; il se trouve en Barbarie, où il entre familiérement dans les maisons, ce qui lui a fait donner par *Linnæus* le nom de *serpent domestique*. Ce *serpent* a beaucoup de rapport avec le *Coluber hippocrepis*, qui est le *fer à cheval*; Voyez *ce mot*. Le nombre des paires de petites plaques qui garnissent le dessous de la queue est dans l'une et l'autre espece de quatre-vingt-quatorze; mais celui des grandes plaques qui recouvrent l'abdomen est de deux cent quarante-cinq dans l'espece dont il s'agit, au lieu que dans le *fer à cheval* il n'est que de deux cent trente-deux; ces deux *serpens* ont aussi une bande entre les yeux, mais elle est sans aucune division dans le *fer à cheval*, tandis que dans le *serpent domestique* cette même bande est divisée en son milieu par deux taches noires.

SERPENT DOUBLE-MARCHEUR, appelé improprement *serpent à deux têtes*. Voyez DOUBLE-MARCHEUR *et l'article* SERPENT.

SERPENT ENFUMÉ, *Amphisbæna fuliginosa*, Linn. Ce *serpent* est du cinquieme genre; on le trouve dans la Lybie, dans l'isle de Lemnos, au Brésil, etc. On prétend qu'il se nourrit de fourmis et principalement de vers de terre: quelques-uns assurent que sa morsure est venimeuse, mais *Linnæus* dit qu'il n'a point de dents canines mobiles comme on en trouve dans les autres *serpens* qui s'en servent pour blesser leur proie. Lorsqu'on veut prendre cette espece d'*amphisbene*, sa queue se replie vers sa tête; et comme l'une et l'autre partie sont de la même épaisseur, également obtuses, et que d'ailleurs ce reptile a la faculté d'avancer ou de reculer à volonté, on a dit qu'il avoit deux têtes. *Voyez* le ridicule de ce conte à l'*article* DOUBLE-MARCHEUR.

M. *Daubenton* dit que la tête du *serpent enfumé* est très-petite, lisse et obtuse; elle est marquée au dessus d'un sillon en longueur et de plusieurs rides

latérales : les ouvertures des narines sont très-petites ; les yeux, à peine sensibles ; on observe à leur place des points noirâtres : les dents sont petites et nombreuses : le corps est de forme cylindrique et de la longueur d'un pied ; il est composé d'environ deux cents segmens annulaires et convexes, semblables à ceux qui forment le corps du ver de terre appelé *lombric ;* il est sillonné par une quarantaïne de stries longitudinales ; celle qui distingue de part et d'autre l'abdomen du dos et qui est la douzième en partant de celle du milieu, représente des croix en sautoir ; le dernier segment de l'abdomen est marqué de huit mamelons disposés sur une ligne transversale : la queue est courte et composée de trente segmens annulaires ; elle ne va point en diminuant comme celle des autres *serpens*, mais elle est très-obtuse et aussi épaisse que la tête : la couleur de tout le corps est marbrée de blanc et de noir, de maniere cependant que la couleur noire est plus apparente sur le dos, et que la couleur blanche domine davantage sur les parties de dessous. Ce reptile paroît être le *serpent-croix* de *Seba*.

SERPENT ÉTOUFFEUR. *Voyez l'article* DEVIN.

SERPENT FAMILIER. *Voyez* SERPENT DES DAMES.

SERPENT FÉTICHE. On voit ce serpent dans le Cabinet de Chantilly, sous les noms de *jaucourou* et de *dabouë ;* il se trouve dans le Royaume de Juidah ou Juda sur la côte de Guinée, à six degrés Nord de la Ligne : il est gros à proportion de sa longueur, qui est d'environ deux pieds et demi : sa queue n'est pas fort pointue ; la peau est couverte d'écailles de la grandeur de celles de la vipere, ornée de taches noires sur un fond d'un blanc sale, qui est pointillé de noir ; les espaces blancs font sur les côtés autant de triangles aigus.

Un Auteur moderne, dont l'ouvrage est resté incomplet, rapporte que les Negres de cette contrée ont eu une vénération singuliere pour cette espece de *serpent*. C'étoit leur Divinité secondaire, le Dieu tutélaire de la Nation. Il avoit un temple magnifique, des Prêtres, des Prêtresses. Dans les calamités publiques on l'invoquoit, on lui faisoit des offrandes ;

étoffes de soie, bijoux, les mets les plus délicieux du pays, bestiaux vivans, tous ces présens tournoient au profit des Prêtres imposteurs qu'on nommoit *Féticheres*. Aussi ceux-ci avoient-ils des revenus considérables, des terres immenses, une multitude d'esclaves à leur service. (La superstition, dit un Observateur moderne, est un tyran despotique qui fait tout céder à ses chimeres). Les Negres avoient l'imbécillité de croire que les jeunes filles avoient eu communication avec le *serpent fétiche*, tandis que ces tendres et innocentes victimes avoient été sacrifiées à la brutalité des *Féticheres*. De vieilles Prêtresses qu'on avoit honorées du nom de *Bétas* et qui exerçoient un empire absolu sur leurs maris et sur leurs biens (ces maris ne leur parloient qu'à genoux, tandis que les autres femmes du même pays rendoient à leurs maris des hommages serviles); ces vieilles furies, dis-je, dans le temps que le maïs commençoit à verdir, s'en alloient la nuit par toute la Ville et les Bourgades voisines, armées d'une grosse massue ou bâton de commandement, forçoient les filles les plus jolies, de l'âge de huit ans jusqu'à douze, à les suivre et à entrer dans le Temple. Secondées des Prêtres elles assommoient impitoyablement quiconque osoit faire résistance. On instruisoit les jeunes filles à chanter des hymnes et à danser en l'honneur de la Divinité.

La derniere partie du noviciat étoit très-sanglante; elle consistoit à leur imprimer dans toutes les parties du corps sur la peau, avec des poinçons de fer, des figures de fleurs, d'animaux et sur-tout de *serpens*. Cette opération douloureuse occasionnoit une grande effusion de sang, suivie fort souvent de fievres dangereuses. Dans cette cérémonie barbare les cris des patientes ne touchoient et n'arrêtoient point les impitoyables Prêtresses. La peau étant guérie ressembloit à un satin noir à fleurs; mais sa principale beauté aux yeux des Negres étoit de marquer une consécration perpétuelle au service du *serpent*. Enfin le temps de les épouser par commission arrivoit; la scene se passoit dans un caveau où elles trouvoient des *serpens* à figure humaine: on égayoit cette entrevue secrete par des chants et des danses au son des instrumens,

que les Novices et les Prêtresses exécutoient, mais à une distance suffisante pour qu'on ne pût entendre ce qui se passoit dans le caveau mystérieux. C'est ainsi que les Prêtres jouissoient des charmes de ces Novices, et les fascinoient au point de leur faire accroire qu'elles avoient été honorées de l'approche, de la marque et des embrassemens de l'immortel *Fétiche*. Si quelqu'une, au sortir de ce Temple, ou plutôt de ce sérail, osoit révéler leurs horribles mysteres, elle étoit saisie, mise à mort, et l'on croyoit que c'étoit le *serpent* qui les emportoit et devoit les brûler vives. (Quelques-uns croient que toutes ces scenes étoient opérées par la *Magie Noire*. Un Anonyme, Voyez *Alector* ou le *Coq*, *Lib. 2, des Adeptes*, voudroit persuader au public qu'il est un des premiers confidens de *Satan ;* il prête aux Démons un esprit de galanterie qui justifie leur prédilection pour le sexe et les faveurs dont ils l'honorent).

Les parens de ces jeunes personnes, quoique avertis du lieu où étoient leurs filles, loin de s'en affliger, se croyoient fort honorés de voir tomber le choix sur leur sang. Il y en avoit même qui offroient une fille ou deux au service du *serpent*, parce qu'elles étoient décorées par la suite du titre de *femme du serpent*. L'on ne faisoit point de difficulté de les recevoir ; il leur suffisoit d'avoir des agrémens naturels. De la main des Prêtres elles passoient dans d'autres, et cette seconde alliance étoit un contrat social de longue durée. Qui croiroit que les *Fétichères* trouvoient encore l'art séducteur de se faire payer chérement leurs plaisirs ! Cette portion de leur revenu entroit pour moitié, dit-on, dans les coffres du Souverain : le reste se partageoit entre eux et leurs vieilles pourvoyeuses. Les cochons étoient mal reçus dans ce pays ; l'espece en avoit même été proscrite, parce qu'ils étoient friands de *serpens* et qu'ils mangeoient les Divinités favorites de la Nation.

SERPENT-GÉANT, *Serpens gigas*. M. *Adanson* rapporte, dans son *Voyage au Sénégal*, *page 152 et suiv.* qu'au mois de Mai 1752, on lui fit présent d'un jeune *serpent* vivant, de l'espece dont il s'agit. (Il paroît qu'il est du deuxieme genre, et le même désigné sous

le nom de *devin ;* Voyez *ce mot.*) Ce *serpent* n'avoit encore qu'un peu plus de trois pieds de longueur : le fond de sa couleur étoit un jaune livide, coupé par une large bande noirâtre, qui régnoit tout le long du dos et sur laquelle étoient semées quelques taches jaunâtres, assez irrégulieres ; tout son corps étoit luisant, comme s'il eût été vernissé ; il avoit la tête arrondie et un peu alongée.

M. *Adanson* ajoute que ce *serpent* n'étoit qu'une foible image des gros, dont il ne se seroit jamais formé une juste idée, si peu de temps après on ne lui en eût apporté deux médiocres, dont le plus grand avoit vingt-deux pieds et quelques pouces de long sur huit pouces de large : la couleur de sa peau étoit d'un gris-cendré, tirant sur le noir et lavé de quelques lignes jaunes, peu apparentes ; cette peau étant étendue avoit vingt-cinq à vingt-six pouces de largeur : on la donna toute entiere à M. *Adanson*, avec un tronçon de la chair, dont le reste devoit faire le repas du chasseur et de tout son village pendant plusieurs jours : la tête égaloit en grandeur celle d'un crocodile de cinq à six pieds ; les dents étoient longues de plus de six lignes, fortes et aiguës ; l'ouverture de la gueule auroit été plus que suffisante pour avaler en entier un lievre et même un chien assez gros. La vue de ces deux *serpens*, qui de l'aveu des Negres et de ceux qui avoient vu beaucoup de ces animaux, n'étoient que d'une grandeur médiocre, ne permit plus à M. *Adanson* de douter de ce qu'il avoit entendu dire souvent dans le pays de la grandeur extraordinaire des *serpens* de cette espece. Les Negres, dont il tenoit ceux dont il s'agit ici, l'assurerent qu'il n'étoit pas rare d'en trouver à quelques lieues vers l'Est de l'isle du Sénégal, dont la grandeur égaloit celle d'un mât ordinaire de bateau. Des habitans du Bissoa disoient qu'ils en avoient vu dans leur pays qui auroient surpassé de beaucoup ces pieces de bois.

De tous ces témoignages, comparés avec l'observation des *serpens* que M. *Adanson* avoit alors sous les yeux, ce Naturaliste conclut que la taille des plus grands *serpens* de cette espece devoit être de

quarante à cinquante pieds pour la longueur, et d'un pied à un pied et demi pour la largeur : sa tête est alors deux fois plus forte que celle du grand crocodile ; sa gueule est d'une ouverture prodigieuse. Selon le même Auteur, la maniere dont ce *serpent* fait sa chasse, n'est pas moins singuliere que son énorme grosseur : il se tient dans les lieux humides et voisins des eaux : sa queue est repliée sur elle-même en deux ou trois tours de cercle, ou en spirale, dont la plus grande circonférence a environ six pieds de diametre ; sa tête se leve en se dressant avec une partie de son corps : dans cette attitude et comme immobile, il porte ses regards autour de lui, et quand il apperçoit un animal à sa portée, il s'élance sur lui à l'aide des circonvolutions de sa queue, qui font l'effet d'un puissant ressort. Si l'animal qu'il a saisi entre ses dents est trop gros pour être avalé en son entier, comme seroit un bœuf, une gazelle, ou le grand bélier d'Afrique, après lui avoir donné quelques coups de dents, il l'écrase et lui brise les os, soit en le serrant de quelques nœuds, c'est-à-dire dans les replis de son corps, soit en le pressant seulement de son poids et en se glissant dessus avec effort ; il le retourne ensuite dans sa gueule pour le couvrir d'une bave écumeuse qui lui facilite le moyen de l'avaler sans le mâcher.

Au reste, M. *Adanson* observe que cet énorme *serpent* ne fait pas tant de ravages qu'on pourroit l'imaginer. Son corps roulé sur lui-même paroît de loin comme la margelle d'un puits, et c'est un indice suffisant qui le décele aux yeux des Voyageurs et des bestiaux même, et qui les avertit de se détourner de leur route. On n'entend dire que rarement que ce monstre si terrible par sa grandeur et par sa force, ait attaqué des hommes. D'ailleurs la chasse aux grands animaux, tels que le cheval, le bœuf, le cerf et autres quadrupedes semblables, qui trouvent leur salut dans la fuite, paroît n'avoir pas beaucoup d'attrait pour lui, soit parce qu'elle est trop pénible et peu assurée, soit parce que la chair de ces animaux est moins de son goût. Il mange volontiers d'autres *serpens* bien moins grands que lui, des lézards,

et sur-tout des crapauds et des sauterelles, especes d'animaux qui se répandent comme par nuages dans tout ce pays. De cette maniere, il purge les terres où il se trouve, d'une multitude innombrable de reptiles incommodes et d'insectes qui forceroient les habitans à abandonner le sol, malgré sa fertilité; en sorte que ceux-ci, loin de regarder les *serpens* dont il s'agit comme des ennemis dangereux et funestes, se croient intéressés à les laisser vivre en paix.

SERPENT A GRAGE. C'est le *serpent-hérisson*, *Serpens echinatus*. Ce nom lui vient de ses écailles, qui sur le dos sont hérissées, longues et aiguës, comme les dents d'une espece de râpe dont on se sert pour réduire le manioc en farine, et que l'on nomme en Amérique *grage*. Ce *serpent* n'est pas rare dans la Guiane.

SERPENT A GRELOTS. C'est le *serpent à sonnettes*; Voyez *ce mot*.

SERPENT-GRISON, *Coluber canus*, Linn. Il est du troisieme genre, et se trouve dans les Indes: son corps est d'une couleur blanche, marquée de bandelettes qui tirent sur le brun; on distingue sur chacun des côtés deux petites taches d'un blanc de lait; l'abdomen est recouvert par cent quatre-vingt-huit grandes plaques, et le dessous de la queue est garni de soixante-dix paires de petites plaques.

SERPENT dit l'HÉBRAÏQUE, *Coluber severus*, Linn.; *Vipera Japonica, litteris inscripta*, Seb. Mus. 2, t. 54, f. 4. Ce *serpent* se trouve en Asie; il est du troisieme genre. Selon *Linnæus*, sa morsure est venimeuse. Ce même Auteur dit que les caracteres distinctifs de cette espece sont d'être marqués de raies blanches sur un fond cendré, et d'avoir une raie cendrée entre les yeux et derriere les narines. *Seba* ne parle point de ces différentes raies, mais il dit que le *serpent* dont il s'agit est marqué de taches qui ressemblent à des caracteres hébraïques; ces taches sont d'un jaune clair, avec une bordure d'un rouge-brun, et regnent depuis le derriere du cou jusqu'à l'extrémité de la queue. *Seba* ajoute que les écailles qui couvrent le corps sont d'une couleur roussâtre; celles de la tête sont un peu panachées: l'abdomen est recouvert

par cent soixante-dix grandes plaques d'une couleur cendrée claire, tirant sur le jaune, bordée sur les côtés de taches noirâtres et un peu alongées; le dessous de la queue est garni de quarante-deux paires de petites plaques.

SERPENT-HÉRISSON. *Voyez* SERPENT A GRAGE.

SERPENT A JAVELOT. *Voyez* DARD.

SERPENT INFLAMMATEUR. *Voyez à l'article* DIPSE.

SERPENT JOUFLU. *Voyez* SERPENT D'ESCULAPE.

SERPENT LACTÉ, *Coluber lacteus*, Linn. Il est du troisieme genre; on le trouve dans les Indes. *Linnæus* le met au rang de ceux dont la morsure est venimeuse: le fond de la couleur de ce reptile est d'un blanc de lait, relevé par des taches d'un noir foncé, et disposées deux à deux; le sommet de la tête est pareillement d'un noir obscur, traversé par une ligne blanche longitudinale; l'abdomen est recouvert par deux cents trois grandes plaques, et le dessous de la queue est garni de trente-deux paires de petites plaques.

SERPENT dit le LARGE-QUEUE, *Coluber laticaudatus*, Linn. Ce *serpent* est du troisieme genre; il se trouve dans les Indes. M. *Daubenton* dit qu'il a le corps d'une couleur cendrée, marquée de raies brunes; sa queue est obtuse et comprimée, en sorte qu'elle imite à peu près la forme d'une lame à deux tranchans; elle est garnie en dessous de quarante-deux paires de petites plaques, et l'abdomen est recouvert par deux cent vingt grandes plaques.

M. *Daubenton* décrit une autre espece de *serpent* sous le nom de *queue-plate*; c'est l'*Anguis platura, aut caudâ compressâ obtusâ*, de *Linnæus*. Ce *serpent* est du quatrieme genre. On ne sait pas dans quel pays se trouve le reptile qui a été observé par *Linnæus* dans le Cabinet de M. *Ziervogel*, Apothicaire de Stockolm. Ce *serpent* a la tête oblongue et un peu lisse; la gueule est dépourvue de dents; le corps, long d'un demi-pied, noir en dessus et blanc en dessous; le dos, un peu relevé en carène; la queue, très-comprimée, ayant une longueur égale à celle de la neuvieme partie du corps, et moucheté de blanc et de noir; tout le corps est couvert de petites écailles un peu orbiculaires et non tuilées.

M. *Vosmaër*, Naturaliste Hollandois, a donné il y a quelques années la description, avec figures, de deux *serpens à queue aplatie*, sans écailles abdominales, et encore très-peu connus : l'un a le dos brun et est originaire du Mexique ; l'autre est à anneaux et habite les mers de l'Inde. La premiere espece a été décrite par *Seba* sous le nom de *Nixboa quamquecholla*, ou *serpent du Mexique à queue large.*

Le *serpent à queue aplatie et dos brun*, paroît avoir quinze pouces de longueur et huit lignes de diametre : sur la tête et tout le long du dos regne une large bande d'un brun obscur ; le reste est d'un jaune clair ou pâle : des deux côtés, proche l'origine de la queue et sur la queue même, se voient quelques taches brunes irrégulieres : les narines sont rondes ; la tête est couverte de petits écussons : les yeux sont orbiculaires et bleuâtres, avec un petit point blanc au milieu ; il n'a point de paupieres, et l'on n'y découvre point d'oreilles : les écailles sont en général petites, plates et serrées ; le corps est arrondi, mais s'aplatissant un peu près du bout de la queue : la queue qui a environ un pouce de longueur est absolument mince et aplatie des deux côtés : on ne voit ni sous le ventre, ni au bout de la queue aucune marque de ces écailles abdominales et étroites qui se remarquent chez les autres *serpens.*

Le *serpent à queue aplatie et à anneaux.* M. *Banks* dit qu'il se trouve en grande quantité dans la mer Pacifique, le long de la côte Orientale de la Nouvelle Hollande, depuis vingt jusqu'à dix degrés de latitude australe, ainsi que dans la mer située entre la Nouvelle Guinée et la partie Septentrionale de la Nouvelle Hollande, jusques et au-delà de la partie Méridionale de l'isle Timor. M. *Banks* dit encore avoir vu ces mêmes especes de *serpens* dans les mers et sur les côtes de la Chine, et que lorsqu'il faisoit beau temps et que la mer étoit calme, on les voyoit nager sur la superficie et souvent aussi se replonger vers le fond. Ils sont moins gros, mais plus longs que l'espece précédente : tout le corps est cerclé de bandes ou boucles d'un noir-fauve, fort près les unes des autres ; sur le sommet de la tête et à l'extrémité de la

mâchoire supérieure se voit une tache de la même couleur que les bandes ; la queue est aplatie et noire, fauve aussi par le bout ; les narines sont rondes ; la tête est couverte d'écussons ; les yeux sont orbiculaires, bleuâtres, avec un petit point blanc au milieu : il est dépourvu de paupieres, et l'on n'y découvre point d'oreilles : le pourtour du corps est revêtu de petites écailles plates et serrées ; le reste de la figure est comme dans l'espece précédente.

SERPENT-LÉZARD ou LÉZARD-SERPENT A QUEUE LONGUE et ÉCAILLES RUDES. Animal de l'ordre des êtres ambigus, dont M. *Wosmaër*, Naturaliste Hollandois, a donné il y a quelques années la description avec une figure exacte, et qu'il croit être naturel a l'Afrique, (on prétend qu'il se trouve aussi au Mexique). Il paroît que *Seba*, *Tome II*, *tab. 68*, *fig. 7 et 8*, avoit connu cette sorte de *serpent-lézard* ; il dit qu'il s'en trouve en quantité au cap de Bonne-Espérance, dans la riviere située près de la baie de la Table, entre les rochers. *Linnæus*, *Systema Nat. Edit. XII reform. Tome I*, *page 371*, place le *serpent-lézard* sous le nom d'*Anguina*, entre les *lézards* et les *serpens*.

Le *serpent-lézard* décrit par M. *Wosmaër* est long de vingt pouces, couleur de gris-cendré, mais d'une teinte plus foncée vers la queue, tandis que l'abdomen ou le ventre est blanchâtre : les écailles sont plus longues que larges, placées en rangées assez droites, à peu près comme les ardoises sur les toits des maisons ; celles du ventre sont les plus droites : la tête est pareille au corps. Notre Observateur croit avoir reconnu deux petites narines, placées sur le devant, une de chaque côté de la mâchoire supérieure ; la bouche lui a paru capable d'une large ouverture ; les oreilles sont placées immédiatement derriere la bouche obliquement, elles sont un peu ovales. M. *Wosmaër* dit que cet animal a des paupieres qu'il peut fermer comme les autres animaux : les quatre pieds dont il est pourvu, dit-il, sont presque arrondis et recouverts comme le corps de petites écailles tout autour, jusqu'au bout, et sans le moindre indice d'onglets. Étant en Hollande, M. *Wosmaër* nous montra cet

animal : sa grosseur la plus considérable nous parut être au ventre et d'environ neuf lignes de diametre ; la queue va en s'amincissant, est filiforme, et recouverte de petites écailles semblables à celles du corps ; l'anus se montre tout près des pieds postérieurs ; les pieds antérieurs sont tout près de la tête, et les postérieurs à six pouces ou environ de distance. Il nous a paru que ces pieds n'étant point digités ni palmés, on les pouvoit plutôt nommer des *appendices écailleuses*, dont l'usage paroît encore inconnu. Serviroient-elles de nageoires ? Au reste, ce *lézard* à forme de *serpent* semble faire dans ces deux ordres d'animaux la transition d'un genre à l'autre. Nous avons vu à Londres, en 1766, chez M. d'*Acosta*, un *lézard - serpent* qui avoit seulement deux petites pattes digitées et placées à un pouce de la tête ; je proposai de le nommer *Anguis bipes*. M. *Pallas* a fait connoître à l'Académie de Saint-Pétersbourg, un reptile du même ordre, long de plus de trois pieds, et appelé *sheltopusik* par les habitans des déserts sablonneux de Naryn, dans les vallées du Kuman ; mais les deux petites pattes sont dans cette espece derriere l'anus.

SERPENT dit le LIÉN, *Coluber constrictor*, Linn. Ce *serpent* est du troisieme genre, il se trouve à la Caroline : le dessus de son corps est toujours d'un noir brillant ; le dessous, d'un bleu pâle ; la gorge, blanche : le corps de ce reptile est très-mince à proportion de sa longueur, et sa surface est très-lisse ; l'abdomen est recouvert par cent quatre-vingt-six grands plaques, et le dessous de la queue est garnie de quatre-vingt-douze paires de petites plaques.

Catesby dit que ces *serpens* sont extrêmement agiles et en même temps utiles, en ce qu'ils donnent la chasse aux rats, et les poursuivent avec une vîtesse incroyable jusque sur les toits des maisons et des granges ; aussi les habitans de la Caroline évitent-ils de les détruire. Lorsqu'on les attaque, ils s'élancent avec fureur sur leur ennemi, mais il n'en arrive aucun accident fâcheux, parce que leur morsure n'est pas dangereuse. On croit communément à la Caroline qu'ils font la guerre aux *serpens à sonnettes*, et les engloutissent.

SERPENT dit le LOMBRIC, *Anguis lombricalis*, Linn. Ce reptile est du quatrieme genre; il a quelque ressemblance avec le *serpent-poisson*; Voyez *ce mot*. Il se trouve en Amérique; il ressemble à peu près par la forme de son corps au *lombric* ou ver de terre: il a la tête un peu arrondie par devant, abaissée en pente vers le museau, demi-cylindrique par-dessous, couverte dans sa partie supérieure de neuf grandes écailles hexagones, disposées sur trois rangs, et garnie en ses bords d'autres écailles oblongues et étroites: le museau est très-saillant, et la mâchoire inférieure beaucoup plus courte que celle de dessus; les narines offrent chacune un très-petit trou, elles sont situées au bas de la partie antérieure de la tête; la langue est blanchâtre et comme fendue en deux; les yeux sont placés sur les côtés de la tête et recouverts d'écailles épaisses qui permettent à peine de les distinguer; le tronc va en grossissant insensiblement depuis la tête jusqu'à l'anus, où il est plus renflé que par-tout ailleurs; il est recouvert d'écailles très-lisses, assez grandes, excepté vers la tête où elles le sont moins, d'une forme arrondie, un peu convexe, très-serrées entre elles et comme tuilées; on en compte deux cents trente rangées depuis la tête jusqu'à l'anus: la queue est très-courte, une fois plus épaisse que la tête, terminée en pointe obtuse et garnie de sept rangs d'écailles de la même forme que celles qui recouvrent le tronc: la couleur de l'animal est entiérement d'un jaune-blanchâtre et brillant.

SERPENT dit la LOSANGE, *Coluber aulicus*, Linn.; *Serpens Brasiliensis, Laphiati dicta, elegantissimè picta*, Seb. Mus. 1, tab. 91, fig. 5. Ce *serpent* est du troisieme genre, et se trouve en Amérique. *Seba* dit qu'il se nourrit de grenouilles. Le corps de ce reptile est couvert d'écailles très-minces et d'une couleur roussâtre; sa partie supérieure est ornée de bandes cendrées-jaunâtres, qui se croisent et forment une espece de compartiment en losanges; sa tête paroît peinte avec un artifice singulier, et a son sommet de couleur blanche, selon *Linnæus*: l'abdomen est recouvert par cent quatre-vingt-quatre plaques d'une couleur jaune pâle, et le dessous de la queue est garni de soixante paires de petites plaques.

Serpent a Lunettes, *Coluber naja*, Linn. (Amph. Serp. colub. 253); Seb. Mus. 1, t. 44, f. 1; *Idem*, Mus. 2, t. 85, f. 1; t. 89, f. 1, 2, 3, 4; t. 90, f. 1, 2; t. 94, f. 1; t. 97, f. 1, 2, 3, 4; Kæmpf. Amœn. 565, t. 567. Ce *serpent*, dont la morsure est très-dangereuse, est du troisieme genre; il se trouve dans les Indes Orientales: il est remarquable par le renflement que forment les parties latérales de son cou et par une tache d'une figure particuliere qui répond à ce renflement, sur la partie supérieure du corps; cette tache imite à peu près un arc de cercle terminé par deux anneaux, ce qui l'a fait comparer aux *lunettes* que l'on porte sur le nez et dont on se sert pour aider la vue; de là le nom de *serpent à lunettes* que l'on a donné à cet animal; quelques-uns l'ont nommé aussi *serpent couronné*. La tache, dit M. *Daubenton*, varie dans les diverses figures données par *Seba* et citées à la tête de cet article. Par exemple, dans la *fig. 1* de la *pl. 44* du *tom. I*, l'arc dont on a parlé est rétréci et terminé par deux crochets: on voit une tache ronde sous cet arc et dans chacun des crochets, en sorte que l'on a cru appercevoir dans cet assemblage les principaux traits de la figure humaine. La couleur de ce *serpent* tire sur le roux, avec un mélange de blanc et de cendré.

La variété désignée par la *fig. 3* de la *pl. 89* du *sec. Vol.* de *Seba*, a le corps entouré de bandes pourprées, disposées de maniere qu'il y en ait toujours trois étroites entre deux larges; l'abdomen est recouvert par cent quatre-vingt-treize grandes plaques, et le dessous de la queue est garni de soixante paires de petites plaques.

Frankenau a décrit comme une couronne d'un *serpent* d'Amérique, une espece d'*oscabrion*; Voyez *ce mot.*

Ce *serpent*, lorsqu'il est agacé, se renfle beaucoup aux côtés de son cou; en même temps il se dresse, s'élance, la gueule ouverte, avec une extrême rapidité sur son ennemi, et si celui-ci n'a l'adresse de se dérober promptement à son attaque, bientôt le *serpent* lui fait des morsures qui sont suivies d'une

d'une mort inévitable, si l'on n'a promptement recours aux antidotes usités dans le pays. Cependant on voit dans l'Inde des bateleurs exposer aux regards d'un public curieux, ces *serpens* qu'ils ont dressés à différentes manœuvres. Les Voyageurs qui ont été dans ces contrées parlent de la danse du *serpent à lunettes*.

Voici, au rapport de *Kæmpfer*, *Amœnit. Exot. pag. 565 et suiv.*, en quoi consiste la danse de ce *serpent* : Le bateleur qui a dressé ce reptile, après avoir attiré du monde autour de lui par l'annonce d'un spectacle d'un genre tout nouveau, prend un morceau d'une espece de racine, dont il a toujours une provision sur lui ; il assure en même temps les spectateurs que par la vertu de cette racine il peut attaquer impunément les *serpens* et se garantir de leur morsure empoisonnée : alors il fait sortir un *serpent à lunettes* du vase où il le tenoit enfermé, et l'agace en lui donnant un petit coup de baguette, ou en lui présentant le poing de la main droite, dans laquelle il tient la racine dont on a parlé : à l'instant le *serpent* se tourne vers l'agresseur, dresse son corps, en se soutenant sur sa queue, se renfle, pousse un sifflement en dardant sa langue, et la gueule béante, l'œil enflammé, fixe attentivement le poing du charlatan ; alors celui-ci commence sa chanson et en même temps agite son poing en cadence, et quelquefois aussi de haut en bas et de bas en haut : le *serpent*, toujours attentif aux mouvemens du poing qu'on lui présente, les imite par ceux de son corps, en sorte que sa queue restant toujours immobile par son extrémité, la tête varie continuellement ses positions, ce qui fait une espece de danse assez plaisante, qui dure environ un demi-quart d'heure. Après cela le bateleur, qui prévoit le moment où le *serpent* fatigué retomberoit subitement, interrompt sa chanson et les mouvemens de sa main, et par-là même fait cesser la danse du *serpent*, qui s'abaisse sur la terre, après quoi le charlatan le fait rentrer dans le vase qui lui sert de retraite.

On présume bien que la racine employée par le bateleur dans cet exercice singulier, n'a point, comme

il le prétend, la vertu de le préserver des morsures du *serpent*. Notre empyrique n'est pas plus croyable, lorsqu'il assure que c'est la musique qui excite le *serpent* à se mettre en danse. En quoi doit donc consister son art, et comment parvient-il à rendre le *serpent* docile en quelque sorte aux différens gestes qu'il lui fait ? C'est ce que nous apprend *Kæmpfer*, qui avoit observé la maniere dont un Brachmane s'y prenoit pour dresser des *serpens* qu'il vendoit ensuite tout apprivoisés à des charlatans. Il en conservoit vingt-deux dans autant de vases de poterie de terre, fermés par un couvercle, et d'une capacité suffisante pour que les *serpens* eussent la liberté de s'y retourner : il choisissoit pour les exercer le temps de la journée où la chaleur du soleil étoit modérée : alors il faisoit sortir les *serpens* l'un après l'autre de leurs vases, et les exerçoit plus ou moins long-temps, selon le degré d'habitude où ils étoient parvenus et les progrès qu'ils avoient faits. Dès que le *serpent*, après être sorti du vase, commençoit à fuir, le maître, à l'aide d'une petite baguette, lui retournoit la tête de son côté, et à l'instant où le *serpent* étoit prêt à s'élancer sur lui, il lui présentoit le vase, dont il se servoit comme d'un bouclier pour parer ses coups, en sorte que l'animal voyant tous ses efforts inutiles étoit forcé de reculer. Cette espece de lutte étoit continuée l'espace d'un quart d'heure ou d'une demi-heure, et pendant ce temps le *serpent* tenant toujours sa peau renflée et montrant les dents, suivoit tous les mouvemens du bouclier qu'on lui opposoit. Par cet exercice on accoutumoit peu à peu le *serpent* à se dresser de lui-même, dès qu'on lui présentoit le vase, que l'on supprimoit dans la suite, pour y substituer la main fermée et tenir l'animal en respect, par la crainte de se choquer contre l'obstacle qu'il avoit sans cesse devant les yeux. Le bateleur qui avoit fait l'acquisition du *serpent*, accompagnoit sa danse d'une chanson pour compléter l'illusion du spectacle.

Mais quelque adresse et quelques précautions qu'il employât pour éviter les attaques du *serpent* danseur, il n'étoit guere possible qu'il n'en fût quelquefois

mordu, et il auroit pu lui en coûter la vie, s'il n'avoit eu auparavant l'attention de priver l'animal de son venin. Pour y réussir, il lui présentoit un morceau d'étoffe à plusieurs reprises, et l'excitoit en l'irritant à se jeter dessus : le *serpent*, en imprimant sa morsure dans l'étoffe, y faisoit couler son venin, qui s'épuisoit ainsi dans cette opération réitérée : le bateleur recommençoit le lendemain, ou de deux jours l'un, et prenoit bien garde que le *serpent* ne mangeât de l'herbe fraîche, ce qui auroit été capable de reproduire son venin dans l'espace de quelques heures. Par cet artifice, l'empyrique mettoit sa vie en sureté, et s'il arrivoit qu'il fût mordu par le *serpent*, soit lorsqu'il l'exerçoit en particulier, soit lorsqu'il l'exposoit aux regards du public, il en étoit quitte pour une blessure assez légere, qui se guérissoit promptement.

SERPENT DE LYBIE. *Voyez* SERPENT dit le SANS-TACHE.

SERPENT DE MADAGASCAR. *Voyez* LANGAHA.

SERPENT DE MADERE. *Voyez* SERPENT AGILE.

SERPENT MARIN. Nom donné à deux especes de poissons à nageoires molles, qu'*Artedi* met dans le genre des *Murenes*.

1.° Le SERPENT SANS TACHE, *Muræna serpens*, Linn. ; *Muræna exactè teres, caudâ acutâ apterigiâ*, Arted. ; *Serpens marinus*, Bellon., Willughb., etc. Ce poisson qui se trouve dans la mer de Toscane, a, dit *Willughby*, environ cinq pieds de longueur ; son corps est étroit, alongé et rond, d'une épaisseur à peu près égale par-tout, excepté vers la queue où il va en s'amincissant insensiblement : le dos est d'un jaune sale ; la partie inférieure est bleuâtre et d'un ton de couleur plus clair que le dessus ; le museau est long, mince et aigu ; la gueule, très-fendue ; les mâchoires sont garnies chacune vers leur extrémité de quatre ou de cinq dents, grandes, aiguës, recourbées en dedans et disposées sur un même rang ; d'autres dents très-petites sont placées sur chaque côté des mâchoires ; le milieu du palais offre aussi des dents, et ce sont les plus grandes de toutes : les yeux sont petits, tachetés de brun, et

leurs iris dorés ; les prunelles, ovales et disposées obliquement ; le globe de l'œil est recouvert d'une membrane transparente ; les ouvertures des ouïes sont à une assez grande distance de la tête, comme dans les anguilles ; le pourtour des mâchoires est garni d'especes de points, dont trois sur-tout se font remarquer de chaque côté, près des angles de la gueule. Une file de semblables points, distans entre eux de quatre lignes, régne de chaque côté du corps près du dos, en partant de l'occiput pour se terminer à deux pouces de la queue : la nageoire dorsale est fort longue, plus élevée en son milieu, noire vers son sommet et d'un jaune sale à sa base ; les pectorales sont aussi de la même teinte, petites et garnies d'environ seize rayons cartilagineux, dont celui du milieu est le plus élevé : la queue est d'une forme arrondie ; elle n'est point comprimée comme celle de l'anguille, ni frangée comme celle du congre, par les prolongemens de la nageoire de l'anus ; mais son extrémité est nue : la couleur de cette même nageoire est bleuâtre, comme le ventre, vers la base, et noire sur la partie supérieure ; la partie du milieu est aussi la plus élevée.

2.° Le SERPENT TACHETÉ, *Muræna ophis*, Linn. ; *Muræna teres, gracilis, maculosa, caudâ tereti cuspidatâ apterygiâ*, Arted. ; *Serpens marinus maculosus*, Lister, Append., Willughb. Cette espece se trouve dans l'Océan. L'individu desséché, décrit par *Lister*, avoit trois pieds et demi de long, sur une épaisseur moindre de quatre travers de doigts ; mais la tête avoit cette dimension : tout le corps étoit d'une forme arrondie, même la queue, qui alloit en diminuant insensiblement d'épaisseur et se terminoit en pointe ; le museau, oblong, mince et pointu ; l'ouverture de la gueule, ample ; toutes les dents étoient recourbées vers l'intérieur ; il y en avoit trois rangées à la mâchoire supérieure, et une autre rangée sur le milieu du palais ; la mâchoire inférieure étoit garnie aussi d'une rangée de dents, dont celles qui répondoient à la partie antérieure de celle du museau étoient doubles par intervalles ; la tête étoit marquée de diverses lignes d'un jaune-noirâtre ; on distinguoit

aussi le long des côtés une double rangée de grandes taches rondes de la même couleur ; celles de la rangée inférieure répondoient aux interstices de celles qui formoient la rangée de dessus, comme dans les dessins en quinconce ; la couleur du ventre étoit d'un blanc-grisâtre ; les nageoires pectorales étoient petites ; la dorsale commençoit à trois pouces de la tête et ne se terminoit qu'à une petite distance de la queue ; celle de l'anus se terminoit à trois pouces en-deçà de la précédente ; elle étoit un peu plus large.

Willughby fait mention d'un autre *serpent marin*, à queue comprimée. *Voyez* MYRE.

SERPENT DE LA MARTINIQUE. On prétend qu'il y a eu dans cette contrée un *serpent* appelé *coule-sang*, parce que le sang couloit, dit-on, par tous les conduits du corps de celui qui en avoit été mordu : c'est un petit *serpent* grand comme une *vipere*, ayant les yeux fort ardens et la peau très-luisante, tiquetée de noir et de blanc ; son corps est étroit et sa queue menue.

Les Sauvages rapportent que les Acrouages, qui sont des peuples de la Terre-ferme, se voyant continuellement tourmentés par les incursions des habitans de cette Isle, pour se venger d'eux, ramasserent un grand nombre de différens *serpens*, plus ou moins venimeux, qu'ils renfermerent dans des paniers et des calebasses ; et que les ayant apportés dans l'isle de la Martinique, ils leur donnerent la liberté, pour leur nuire par le moyen de ces animaux.

M. *de Préfontaine* assure que la plante appelée *ouangue* à Cayenne, ou *gingiri* à la Martinique, *Digitalis Sesamum dicta, rubello flore*, Plum., est un remede spécifique pour la morsure de quelque *serpent* que ce soit. M. *de Chanvalon* dit que l'*envers blanc*, qui est le *marantha* du P. *Plumier*, est aussi un bon remede. Ce même Auteur a envoyé à la Martinique pour ce même traitement, de l'alkali volatil, afin d'essayer si le succès en sera égal à celui qu'a éprouvé M. *Bernard de Jussieu* en Europe.

SERPENT dit le MAURE, *Coluber Maurus*, Linn. Il est du troisieme genre, et se trouve dans le

royaume d'Alger : le dessus de son corps est d'une couleur brune ; le dos est marqué de deux lignes, desquelles partent de chaque côté plusieurs bandes noires, qui s'étendent jusqu'à l'abdomen ; le dessous du corps est d'un noir foncé ; l'abdomen est recouvert par cent cinquante-deux grandes plaques ; le dessous de la queue est garni de soixante-six paires de petites plaques.

Serpent de Mer, *Cepola rubescens*, Linn. ; *Tænia Serpens rubescens dicta*, Arted., Willughb. C'est un poisson du genre du *Cépole ;* il se trouve dans la Méditerranée. Suivant *Willughby*, ce poisson a du rapport, par sa forme, avec les *serpens* de terre. Il est d'une couleur rouge, marquée de lignes obliques en forme de chevrons, dont les sommets anguleux sont sur les lignes latérales ; la gueule est médiocrement fendue ; les dents sont aiguës et disposées comme celles d'une lame de scie ; les ouïes, garnies d'opercules osseux, comme celles des poissons à écailles ; les nageoires du dos et de l'anus sont formées, dit *Linnæus*, par deux rangées de poils déliés, distingués les uns des autres, au nombre de soixante-huit dans la rangée supérieure, et de quarante-huit dans celle de dessous ; les pectorales ont chacune dix-sept rayons ; celles de l'abdomen, six ; celle de la queue, douze.

Serpent dit le Mexicain, *Coluber Mexicanus*, Linn. Ce *serpent* du Nouveau Monde est du troisieme genre, et se trouve en Amérique. *Linnæus* dit que l'abdomen de ce reptile est recouvert par cent trente-quatre grandes plaques, et que le dessous de sa queue est garni de soixante-dix-sept paires de petites plaques.

Serpent dit le Miliaire, *Coluber miliaris*, Linn. Ce reptile est du troisieme genre, et se trouve dans les Indes : il a le dessus du corps et les côtés d'une teinte brune ; ses écailles sont marquées chacune d'une tache blanche ; le dessous du corps est d'une couleur blanche ; l'abdomen est recouvert par cent soixante-deux grandes plaques, et le dessous de la queue est garni de cinquante-neuf paires de petites plaques.

Serpent dit le Millet, *Crotalus miliarius*, Linn. Ce reptile qui se trouve dans la Caroline, est du premier genre, c'est-à-dire de celui des *Serpens à sonnettes*. Suivant *Catesby*, le fond de sa couleur est brun; et suivant *Linnæus*, il est cendré: il est nué de rouge sur le dos, avec de grandes taches noires, bordées d'une raie blanche, et qui s'étendent sur trois rangées longitudinales; l'abdomen est recouvert par cent trente-deux grandes plaques, et le dessous de la queue par trente-une. *Catesby* a nommé ce *serpent*, *Vipera caudisona*, *Americana*, *minor*. Sa morsure est très-venimeuse; mais comme il est petit, on prétend que son poison n'est pas ordinairement en assez grande abondance pour donner la mort.

Serpent de Minerve, *Coluber Minervæ*, Linn. Il est du troisieme genre; il se trouve dans les Indes: sa couleur est d'un vert-de-mer, marqué d'une bande brune qui s'étend sur la longueur du dos; on distingue sur la tête trois autres bandes de la même couleur: l'abdomen est recouvert par deux cent trente-huit grandes plaques, et le dessous de la queue est garni de quatre-vingt-dix paires de petites plaques.

Serpent dit le Minime, *Coluber pullatus*, Linn. Ce *serpent* se trouve en Asie; il est du troisieme genre: il a la tête grande, ovale, anguleuse, noire en dessus, tachetée de blanc sur les côtés et en dessous; les ouvertures des narines sont tournées vers les côtés du museau; la mâchoire supérieure offre de chaque côté deux rangées de dents; la langue est noire et terminée par un double filet: le tronc a de deux à trois pieds de longueur; il est comprimé, sur-tout à l'endroit du dos qui est presque relevé en arête, ce qu'on peut regarder, selon *Linnæus*, comme le caractere distinctif de ce *serpent*; le dos est recouvert d'écailles ovales, lisses, un peu obtuses, ayant un côté brun et l'autre blanc; l'abdomen est un peu aplati et recouvert par deux cent dix-sept grandes plaques, d'une couleur blanche, excepté qu'étant prises de trois en trois ou même alternativement à quelques endroits, elles sont brunes en leur bord; la queue est plus arrondie que le

corps, et d'une couleur plus sombre ; elle est garnie en dessous de cent huit paires de petites plaques. (Selon *Gronovius*, il n'y a que deux cent quinze grandes plaques sur l'abdomen, et cent quatre paires de petites plaques sur la surface inférieure de la queue.)

SERPENT dit le MUET, *Crotalus mutus*, Linn. Ce *serpent* se trouve à Surinam ; il est du premier genre : au lieu de ces osselets qui terminent la queue des autres *serpens* de ce genre, on remarque seulement sur la partie inférieure quatre rangées de petites écailles terminées en pointe et disposées à la suite de celles qui sont par paires : ainsi ce *serpent* n'a pas de sonnette proprement dite, et c'est apparemment pour cette raison que *Linnæus* l'appelle *muet*, *Crotalus mutus*. Ce reptile est d'un volume considérable ; il a le dos moucheté de taches noires, semblables à des rhombes et adhérentes les unes aux autres. On distingue derriere chaque œil une trace noire : les mâchoires sont garnies de dents très-longues ; l'abdomen est recouvert par deux cent dix-sept grandes plaques, et le dessous de la queue est garni de trente-quatre autres.

SERPENT dit le MUQUEUX, *Coluber mucosus*, Linn. ; *Natrix mucosa*, Laur. Ce *serpent* est du troisieme genre, et se trouve dans les Indes : les caracteres distinctifs de cette espece, selon M. *Laurenti*, consistent en ce qu'il a la tête anguleuse, d'une couleur bleuâtre ; les yeux très-ouverts, les levres marquées de petites raies noires, le corps peint d'une couleur nébuleuse qui s'étend obliquement en forme de bandes. *Linnæus* a compté deux cents grandes plaques sur l'abdomen, et cent quarante paires de petites plaques sous la queue.

SERPENT NAGEUR. *Voyez à l'article* CHARBONNIER (serpent).

SERPENT dit le NÉBULEUX, *Coluber nebulatus*, Linn. Ce reptile est du troisieme genre ; il se trouve en Amérique : la partie supérieure de ce *serpent* est nuée de brun et de cendré ; l'inférieure est mélangée de blanc et de brun ; l'abdomen est recouvert par cent quatre-vingt-cinq grandes plaques, et le dessous

de la queue est garni de quatre-vingt-une paires de petites plaques.

SERPENT dit le NEZ RETROUSSÉ, *Coluber mycterizans*, Linn. Ce *serpent* qui se trouve dans l'isle de Ceylan et dans les Indes Occidentales, est du troisième genre : *Gronovius* dit qu'il se nourrit de rats et d'insectes, mais qu'il n'attaque point les hommes.

Ce reptile a la tête oblongue, étroite, plane en dessus, couverte vers sa partie antérieure d'écailles polygones, derrière lesquelles sont d'autres écailles, d'une figure ovale, plus petites et tuilées ; les bords supérieurs de la tête sont relevés en arête très-aiguë, depuis les yeux jusqu'à l'extrémité du museau, et planes dans tout le reste de leur étendue ; le museau est terminé en une pointe très-aiguë, un peu saillante au-delà des mâchoires, d'une substance élastique et cartilagineuse ; les yeux sont sphériques, situés sur les côtés de la tête ; la mâchoire inférieure est arrondie, plus large et plus courte que celle de dessus ; l'une et l'autre sont garnies de fortes dents, mais qui ne sont point venimeuses, suivant *Gronovius*. *Linnæus*, au contraire, met ce *serpent* au rang de ceux dont la morsure est dangereuse. Selon *Catesby*, le museau est retroussé ou tourné en haut, ce qui donne en quelque sorte à ce *serpent* un air moqueur ; et telle est apparemment l'origine du nom *Mycterizans*, qui signifie en Grec *moqueur*. Il y a une autre espece de *serpent* qui porte particuliérement le nom de *moqueur*, Voyez *ce mot*.

Le *serpent* dit le *nez retroussé* a le tronc aplati vers les côtés et très-mince vers la tête ; le dos est garni d'écailles petites, oblongues, rétrécies et disposées sur des lignes obliques qui se croisent ; la queue est très-effilée et d'une longueur égale à la moitié du tronc ; l'abdomen est recouvert, selon *Gronovius*, par cent quatre-vingts grandes plaques, et le dessous de la queue est garni de cent trente-quatre paires de petites plaques : le dos, les côtés, le dessous de la tête et l'abdomen sont d'une couleur verdâtre ; la partie inférieure des côtés est marquée d'une ligne blanche, qui disparoît vers le milieu de la queue. On distingue sur le milieu de l'abdomen

deux lignes étroites, paralleles, longitudinales, d'une teinte blanchâtre, qui disparoissent graduellement vers le milieu de la distance, entre la tête et l'anus.

SERPENT NOIR ET FAUVE, *Coluber fulvus*, Linn. Ce reptile, qui se trouve à la Caroline, est du troisieme genre : son corps est orné de vingt-deux anneaux noirs, entre lesquels sont disposés alternativement autant d'anneaux de couleur fauve, tachetés de brun, avec une bordure blanche de chaque côté ; l'abdomen est recouvert par deux cent dix-huit grandes plaques, et la queue dont la longueur n'est que la douzieme partie de celle du corps, est garnie par dessous de trente-une paires de petites plaques.

SERPENT dit le PALE, *Coluber pallidus*, Linn. Ce reptile est du troisieme genre ; il se trouve dans les Indes. Suivant *Linnæus*, les caracteres de cette espece sont d'avoir la tête plus épaisse que la plupart des autres, le dos relevé de part et d'autre en arête, et la queue terminée en pointe très-effilée.

Ce *serpent* a la tête couverte de plusieurs lames ; savoir, deux grandes qui garnissent l'occiput, trois autres situées entre les yeux, deux encore derriere celles-ci, et deux autres enfin plus petites que les précédentes : les yeux sont d'une couleur pâle, les narines, à peine sensibles ; les joues, tachetées de quelques points noirâtres ; les dents, très-petites : derriere les yeux s'étend une double ligne de couleur noire ; le tronc est long d'un pied, mais il n'est pas plus gros qu'une plume de cygne à écrire ; la queue a une palme de longueur, elle est arrondie et étroite ; l'abdomen est recouvert par cent cinquante-cinq grandes plaques, et le dessous de la queue est, selon *Linnæus*, garni de quatre-vingt-seize paires de petites plaques, très-difficiles à distinguer.

La peau de ce reptile est d'un gris pâle, moucheté de taches d'un gris plus foncé et dispersées sans ordre. On distingue sur le dos des rangées de points et de lignes interrompues et noirâtres, qui séparent l'abdomen du reste du corps, et qui se prolongent sensiblement sur la queue : tout le corps est d'ailleurs parsemé d'une multitude innombrable de petits points,

à peine sensibles à la vue simple : les écailles dont il est garni sont ovales, aiguës et lisses.

SERPENT-POISSON, *Syngnatus ophidion*, Linn. ; *Syngnatus teres, pinnis pectoralibus caudæque carens*, Arted., Gronov. ; *Acui Aristotelis congener pisciculus, pueris cornubiensibus ; Sea-adder*, id est *Vipera marina dictus ; Acus lumbriciformis aut Serpentinus*, Willughb. ; *Ikan boaja bezar, groote kaiman*, Valent. : en Suede, *Hav-nal*. C'est un poisson du genre du *Cheval marin ;* il est assez commun dans certaines parties de la mer Baltique.

M. *Daubenton* observe que ce poisson nous offre un exemple remarquable des saillies que les différentes classes des êtres naturels forment quelquefois dans d'autres classes, par les ressemblances extérieures qui se trouvent des deux parts entre certaines especes. Le poisson dont il s'agit a des rapports très-sensibles, soit avec les *serpens*, soit avec les *vers de terre ;* ce qui lui en a fait donner les noms par plusieurs Naturalistes. La forme de son corps, suivant *Artedi*, est alongée et presque cylindrique : il n'a point d'écailles, et semble être composé d'anneaux comme le *lombric* ou *ver de terre ;* sa queue est dépourvue de nageoire et se termine en pointe ; sa couleur est uniforme et d'un gris sale tirant sur le vert ; sa longueur est rarement au-delà de huit pouces, et souvent il est plus petit ; sa tête est très-longue, étroite, aplatie par les côtés et d'une substance osseuse ; l'ouverture de la gueule, très-petite ; la mâchoire inférieure s'alonge un peu plus que celle d'en haut, sur laquelle elle s'applique, en se relevant, comme un opercule ; les yeux, à peine visibles, sont revêtus par les côtés d'une membrane transparente ; leurs iris, de couleur jaunâtre ; les narines sont presque contiguës aux yeux. Ce poisson n'a qu'une seule nageoire, qui est la dorsale ; elle est garnie de trente rayons, maintenus par une membrane légere et blanchâtre. (*Encyclop. Méthod.*)

SERPENT dit le PONCTUÉ, *Coluber punctatus*, Linn. *Serpent* du troisieme genre ; on trouve cette espece dans la Caroline : le dessus de son corps est d'une couleur cendrée ; le dessous est jaune et marqué de

trois bandes de points noirs, disposés trois à trois sur chaque bande du ventre : l'abdomen est recouvert par cent trente-six grandes plaques, et le dessous de la queue est garni de quarante-trois paires de petites plaques.

SERPENT dit la QUEUE LANCÉOLÉE, *Anguis laticauda*, Linn. Cette espece de reptile est du quatrieme genre, et se trouve à Surinam : son caractere distinctif paroît se tirer de l'aplatissement de sa queue, qui est élargie et se termine en pointe aiguë : il ne faut pas confondre ce *serpent* avec l'espece *à queue-plate* proprement dite. *Voyez* ce qui en est dit à la suite de l'*article* SERPENT dit le LARGE QUEUE. L'espece dont il s'agit ici (*serpent à queue lancéolée*) est d'une couleur pâle, marquée de raies brunes ; l'abdomen est recouvert par deux cents rangées d'écailles, et le dessous de la queue est garni de cinquante-quatre autres rangées d'écailles semblables.

SERPENT dit la QUEUE PLATE. *Voyez à l'article* SERPENT dit le LARGE QUEUE.

SERPENT RAYÉ, *Coluber lineatus*, Linn. ; *Serpens Ceilonica, lineis subfuscis*, Seb. Mus. 2, page 14, tome XII, fig. 3. Ce *serpent*, qui est petit, se trouve en Asie ; il est du troisieme genre : son corps est marqué de quatre raies brunes sur un fond bleuâtre ; ces lignes s'étendent depuis la tête jusqu'à l'extrémité de la queue ; l'abdomen est d'une couleur blanchâtre et recouvert par cent soixante-neuf grandes plaques. On distingue une bandelette unie sur chacun des côtés. *Seba* observe que tout cet assortiment jette beaucoup d'ornement sur l'animal ; le dessous de la queue est garni de quatre-vingt-quatre paires de petites plaques.

SERPENT dit le RÉSEAU, *Anguis reticulata*, Linn. Ce *serpent*, dont *Gronovius* et *Scheuchzer* ont aussi fait mention, est du quatrieme genre ; il se trouve à Surinam : sa tete est très-petite, un peu arrondie, terminée par devant en pointe obtuse, couverte en dessus de grandes écailles polygones ; la langue est large et légérement fendue à son extrémité ; le tronc est de la même grosseur que la tête, un peu aminci vers la queue, garni de très-petites écailles qui sont

tuilées ; l'abdomen est recouvert par cent soixante-dix-sept rangées d'écailles ; la queue, dont le dessous est garni de trente-sept rangées de petites écailles, est un peu arrondie et un peu moins grosse que le corps ; la couleur du dos est d'un gris-noirâtre ; les écailles sont blanchâtres vers leur centre, ce qui forme l'aspect d'un réseau etendu sur le dos de ce reptile ; l'abdomen est d'un jaune mêlé de blanc.

SERPENT dit le RHOMBOÏDAL, *Coluber rhombeatus*, Linn. Cette espece est du troisieme genre, et se trouve dans les Indes : la couleur de ce reptile offre, sur un fond bleuâtre, des taches noires, évidées en leur milieu qui laisse sortir la couleur du fond, et semblables par leur figure à des losanges ; l'abdomen est recouvert par cent cinquante-sept grandes plaques, et le dessous de la queue est garni de soixante-dix paires de petites plaques.

SERPENT ROUGE de Mer, *Serpens marinus rubescens*, Gesner. C'est l'espece de *cépole*, appelée *serpent de mer*. Voyez *ce mot*.

SERPENT dit le ROUGE GORGE, *Coluber jugularis*, Linn. Cette espece est du troisieme genre, et se trouve en Egypte, où elle a été observée par *Hasselquist*. Le principal caractere distinctif de ce *serpent* consiste dans la couleur de sa gorge qui est d'un rouge de sang ; le reste du corps est d'une couleur noire ; l'abdomen est recouvert par cent quatre-vingt-quinze grandes plaques, et le dessous de la queue est garni de cent deux paires de petites plaques.

SERPENT dit le SANS TACHE, *Coluber niveus*, Linn. ; *Serpens ex Lybia*, Seba. Ce reptile est du troisieme genre ; il se trouve en Afrique, et en particulier dans la Lybie ; sa longueur est de deux aunes et demie. On prétend qu'il se nourrit d'oiseaux et d'animaux de différentes especes. Selon *Linnæus*, sa morsure est venimeuse. Ce même Auteur dit qu'il est d'un blanc sans tache, *Albus immaculatus ;* cependant, selon *Seba*, il a quelques taches noires sur le corps, et la queue est noirâtre ; son dos est couvert de grandes écailles disposées sur plusieurs rangs comme des chaînons ; l'abdomen est recouvert par deux

cent neuf grandes plaques, et le dessous de la queue est garni de soixante-deux paires de petites plaques.

SERPENT SANS TACHE. Espece de *murene*. Voyez à l'*article* SERPENT MARIN.

SERPENT SERINGUE. Espece d'*acontias ;* c'est le *serpent aurore*.

SERPENT dit le SOMBRE, *Coluber fuscus*, Linn. Ce *serpent* est du troisieme genre. Selon *Linnæus*, on le trouve en Asie ; l'abdomen dans cette espece est recouvert par cent quarante-neuf grandes plaques, et le dessous de la queue est garni de cent dix-sept paires de petites plaques ; le fond de sa couleur est d'un gris-brun : on observe deux taches brunes, oblongues, derriere les yeux.

On est embarrassé, dit M. *Daubenton*, pour retrouver ces caracteres dans les descriptions de cinq *serpens* par *Seba*, que *Linnæus* a réunies, comme appartenantes à cette même espece, et dont nous allons exposer les principaux traits.

1.° *Anguis Æsculapii Americanus, ex Panama*, Seb. Mus. 2, t. 54, fig. 2. Ce *serpent* qui se trouve dans l'isthme de Panama, a, suivant *Seba*, le dessus et le dessous de la tête garnis d'écailles alongées et toutes de la même figure ; sa gueule est armée de dents très-aiguës et recourbées en arriere ; le dessus du corps est d'un bleu qui tire sur l'indigo, et dont la teinte s'affoiblit vers le ventre ; les lames qui recouvrent le ventre sont grandes et toutes blanches ; les écailles du dos sont pareillement grandes et étroitement unies jusqu'à une certaine distance de la tête, où elles se séparent et laissent entre elles de petits intervalles. Ces mêmes écailles ont sur leur disque et sur leurs bords des linéamens qui les font paroître effilées. Ce *serpent* se nourrit de loirs, de rats et d'oiseaux.

2.° *Serpens Brasiliensis major, Ibiboboca dicta*, ibid. t. 71, fig. 1. Ce reptile se trouve au Brésil : suivant *Seba*, les habitans le recherchent comme un mets délicat, et sa chair a la blancheur de celle du poulet. Les écailles du dos sont d'un brun-rougeâtre qui s'éclaircit sur les côtés ; la tête et le cou sont d'une

forme amincie ; la gueule est armée de petites dents, et le front couvert d'écailles également petites et d'un rouge pâle.

3.° *Serpens conchias, seu Acontias Amboïnensis*, ibid. t. 72, fig. 1. On trouve ce *serpent* dans l'isle d'Amboine ; les écailles du dos sont d'un brun-rougeâtre ; celles des côtés tirent sur le vert clair ; le corps est presque rond ; la peau, lisse ; la tête, d'une médiocre grosseur ; les yeux sont grands, brillans et à fleur de tête ; la gueule est munie de petites dents ; la queue, longue et pointue.

4.° *Serpens boitiapo, seu Cobra de cipo Brasiliensis, spinosa*, ibid. t. 87, fig. 1. Ce *serpent* se trouve dans le Brésil ; le fond de sa couleur est d'un roux mêlé de vert ; les écailles sont olivâtres ; l'épine du dos est toute hérissée, depuis la tête jusqu'à la pointe de la queue, d'aiguillons assez saillans ; les lames qui garnissent l'abdomen sont grandes et tout-à-fait blanches ; le dessus du corps est couvert d'écailles rhomboïdales qui représentent un réseau ; celles de la tête sont grandes et fortes ; les yeux, bien ouverts et pleins de feu ; les dents, petites et nombreuses.

5.° *Serpens Ceilonica, maxima, Pimberah dicta*, ibid. t. 91, fig. 1. Ce *serpent* se trouve à Ceylan. *Seba* dit qu'il parvient à une grosseur si considérable, que, suivant le rapport des Voyageurs, il peut dévorer des chevreuils et des cerfs entiers ; ses yeux, qui sont très-ouverts et à fleur de tête, lui donnent un aspect effrayant, auquel ajoutent encore les dents dont les deux mâchoires sont armées, et qui sont étroitement serrées entre elles, de maniere à représenter les entailles d'une lame de scie ; sa gueule est entourée d'un large rebord tourné en forme de coquille ; le front est garni de fortes écailles d'un gris-cendré, avec des taches assez grandes, marquées en travers de trois raies qui s'entrecroisent ; les écailles dorsales sont roussâtres, marquées de grandes taches ou oblongues, ou arrondies, d'un brun obscur et disposées avec symétrie depuis la tête jusqu'au bout de la queue. Entre ces taches et le long des côtés, on en distingue d'autres d'une figure triangulaire ; au-dessous de celles-ci et vers le bas-

ventre est une nouvelle rangée de taches plus petites, disposées aussi dans un ordre régulier et agréablement colorées ; les plaques qui recouvrent l'abdomen sont d'une couleur cendrée claire.

Le Lecteur observera que dans ces cinq descriptions, il n'est point mention des deux taches situées derriere les yeux, et indiquées par *Linnæus* comme un des caracteres distinctifs de cette espece de *serpent* ; on voit seulement par la cinquieme description que *Seba* avoit observé de grandes taches sur le front du *pimberah*, mais il n'en détermine ni le nombre, ni la situation précise. *Seba* varie aussi sur un autre caractere adopté par *Linnæus*, et qui se tire de la couleur de l'animal. Peut-être, dit M. *Daubenton*, cette diversité vient-elle de ce que cette couleur étant mixte, n'a été désignée que par des indications vagues, comme le sont en pareil cas celles qu'emploient la plupart des Auteurs, par la difficulté d'indiquer d'une maniere exacte la proportion des couleurs simples qui se trouvent mélangées et fondues ensemble dans une couleur composée.

Serpent a sonnette proprement dit, *Crotalus dryinas*, Linn. Ce reptile, qui est du premier genre dans l'ordre des *serpens*, se trouve dans le Brésil, la Virginie, etc. Ce *serpent* a la tête obtuse ; son front est couvert de deux grandes lames et de plusieurs écailles d'une largeur médiocre ; sa gueule, qui présente une très-large ouverture, est garnie de part et d'autre en ses bords de quatorze écailles ; les dents sont disposées solitairement dans la mâchoire supérieure, elles ressemblent aux dents canines, et sont mobiles, très-grandes, très-aiguës, recourbées au dedans et entourées d'une espece de sac ou de vessie.

Le tronc est revêtu d'écailles ovales ; celles du dos sont relevées en arête et plus aiguës que les autres ; celles qui avoisinent la tête sont plus petites, et toutes forment une espece de compartiment qui imite un quinconce ; l'abdomen est recouvert par cent soixante-cinq grandes plaques, qui se succedent sans interruption depuis la gueule jusqu'à l'anus ; la queue est garnie par dessous de trente petites plaques, qui

ne sont point divisées par le milieu comme dans les autres genres de *serpens* : elle est terminée par plusieurs petits corps cartilagineux, renflés, transparens, engagés l'un dans l'autre, cordiformes et composés d'une substance aride, fragile et sonore. Nous avons dit à l'*article* BOICININGUA, que dans les individus de ce genre de *serpens*, il survient à chaque année une nouvelle articulation à cet assemblage : il y a des Auteurs qui font monter le nombre de ces articulations depuis cinq jusqu'à vingt, et même jusqu'à quarante. Nous avons dit aussi que le *boiciningua* étoit ovipare; mais M. le Chevalier *de Villars* nous a mandé de la Louisiane avoir reconnu qu'il est vivipare, et que la portée de chaque femelle est de trois petits.

Lorsque le *serpent à sonnette* veut s'élancer sur sa proie, il contracte subitement son corps en alongeant la tête, et au même instant toutes les pieces dont l'extrémité de sa queue à laquelle on a donné le nom de *sonnette*, est composée, se rapprochent, s'entrechoquent, et font retentir l'air d'un bruit éclatant, qui est l'avant-coureur d'une morsure prochaine. Les Voyageurs sont avertis par ce bruit de fuir promptement et de se dérober aux attaques d'un ennemi si redoutable. On dit que son approche s'annonce encore par une odeur fétide particuliere, qu'il exhale à une certaine distance. Selon *Linnæus*, ceux qui ont été mordus par ce *serpent*, l'un des plus venimeux qu'il y ait, meurent dans l'intervalle du même jour, ou au plus tard, du second. Le même Auteur rapporte, d'après le témoignage unanime des Voyageurs qui avoient été en Pensylvanie, que quand le *serpent à sonnette* apperçoit un écureuil sur un arbre, il se couche au pied, et considere sa proie avec des yeux étincelans et la gueule béante; que l'écureuil épouvanté court de tous côtés sur l'arbre en cherchant à échapper par la fuite, mais qu'enfin, épuisé de fatigue, il tombe dans la gueule de son ennemi. L'espece appelée *boiciningua* en fait autant.

Le corps d'un jeune *serpent*, de l'espece dont il est ici question, observé par *Linnæus*, avoit à peine deux pieds de longueur, et étoit d'une couleur

cendrée, avec quelques taches jaunâtres sur le dos ; mais ce *serpent* s'accroît quelquefois jusqu'à la longueur de cinq pieds.

On distingue plusieurs autres especes de *serpens à sonnette*. Voyez les *articles* BOICININGUA, SERPENT dit le MILLET, SERPENT dit le MUET *et* TEUTHLACO.

M. *le Beau*, Médecin au service de France à la Louisiane, a rapporté un *serpent à sonnette* d'une espece qui paroît n'être pas encore connue. M. le Docteur *Mauduyt* en a consigné la description dans le *Journal de Physique et d'Histoire Naturelle*, de M. l'Abbé *Rozier*. Ce *serpent* a, comme la *vipere*, la tête d'une forme triangulaire et aplatie ; sa mâchoire supérieure est armée de deux crochets entourés d'une vésicule à leur base ; la longueur de ce *serpent* est de dix-sept pouces ; le milieu du corps a dix-neuf lignes de circonférence : de ce point, en s'éloignant vers les deux extrémités, il diminue considérablement de volume ; mais le côté de la queue se rétrécit subitement au-dessous de l'anus, et finit en un fouet de la grosseur d'une forte ficelle : le dessus du dos, depuis la base du crâne jusqu'à la queue, est relevé par une espece d'arête ou de crête, et les côtés étant déprimés, le dos entier paroît triangulaire ; le ventre est arrondi et légèrement déprimé, comme il l'est ordinairement dans les *serpens* : les écailles du dos sont grises sur les côtés, mêlées de distance en distance, de deux écailles noires à côté l'une de l'autre, qui forment une rangée de taches le long des flancs : les écailles qui recouvrent la saillie du dos sont brunes, et mêlées par intervalles de trois écailles noires à côté l'une de l'autre, qui forment également une rangée de taches le long du corps ; les écailles qui recouvrent le ventre sont d'un blanc-gris, traversées par des bandes ou taches noires, inégales et sans ordre, ce qui fait paroître tout le ventre comme marbré : la queue, qui est la partie la plus remarquable de ce *serpent*, est terminée par un appendice de substance cornée, composé de neuf anneaux, le tout de même que dans le *boiciningua*. Dans la proportion du corps et de la taille des deux especes de *serpens à sonnette*, M. le Docteur *Mauduyt*

dit que dans celui dont il est mention ici, les anneaux ou sonnettes sont infiniment plus petits. Cet Observateur prétend absolument que cette *vipere à sonnette* n'est point un jeune de l'espece commune : il y a des différences dans la robe et dans le nombre des taches noires.

Ce nouveau *serpent à sonnette* se trouve en Amérique, sur-tout dans le Mexique ; on le trouve encore en quantité dans les prairies de Barataria, dans le pays des Apeloussas et des Acatapas, peuples qui occupent l'espace situé entre la Louisiane et le Mexique ; mais il ne s'étend pas au-delà : la Louisiane n'en nourrit point, et il n'est point connu dans la Guiane, où le *serpent à sonnette* ordinaire est commun.

M. *le Beau* qui a voyagé chez les Acatapas, assure que la morsure de ce petit *serpent à sonnette* a des effets plus rapides encore et plus meurtriers que n'en a la morsure du *serpent à sonnette* ordinaire, toute dangereuse et mortelle qu'elle est, si on n'y apporte un remede très-prompt. L'alkali volatil donné dans un véhicule convenable, est, à ce qu'on assure, l'antidote de la morsure de l'une et de l'autre espece ; plutôt le remede est administré, mieux il prévient l'infection du sang. On s'en est servi avec succès pour rappeler à la vie des personnes mordues, il y avoit six heures, par un *serpent à sonnette* commun (ce *serpent* avoit sans doute peu de force) ; il ne faudroit pas attendre la moitié de ce temps pour la petite espece que nous venons de décrire.

Ce petit *serpent à sonnette* est donc beaucoup plus dangereux, plus à craindre ; étant plus petit, on l'apperçoit de moins loin, il se glisse plus aisément entre les herbes : le cliquetis de ses grelots étant à peine sensible, n'est pas capable d'avertir à une certaine distance. Peut-être y a-t-il de ces petits *serpens à sonnette* dans qui le nombre des grelots devient plus considérable avec l'âge.

Jean Bartram a consigné, dans les *Trans. Philosoph. vol. 41, n.° 456*, la description de plusieurs petites dents groupées, qu'on trouve à la racine des grandes dents venimeuses du *serpent à sonnette* ordinaire.

SERPENT dit le STRIÉ, *Coluber striatus*, Linn. Ce reptile est du troisieme genre, il se trouve dans la Caroline : il est petit, et a la tête lisse, le dos strié, d'une couleur brune, et le dessous du corps d'une teinte pâle ; l'abdomen, selon *Linnæus*, est recouvert par cent vingt-six grandes plaques, et le dessous de la queue est garni de quarante-cinq paires de petites plaques. Le même Auteur paroît avoir observé un autre individu de cette espece dans qui les plaques de l'abdomen n'étoient qu'au nombre de cent trente, et celle du dessous de la queue de vingt-cinq : mais le rang que *Linnæus* assigne au *serpent* dont il s'agit ici, est déterminé d'après le total des deux premiers nombres, cent vingt-six et quarante-cinq.

SERPENT TACHÉ. Espece de *murene*. Voyez à l'*article* SERPENT MARIN.

SERPENT A TÊTE DE CHIEN. Il paroît que c'est le même reptile connu à la Martinique et à l'isle de Sainte-Lucie, sous le nom de *cros-de-chien*. Il se trouve aussi à la Dominique : il est long de neuf pieds et gros comme le bras ; sa tête est courte, grosse ; sa gueule et ses dents ressemblent à ces mêmes parties du chien, et il mord de même ; cependant il n'a point de crocs proprement dits, et ses dents n'étant point mobiles dans l'alvéole, ce *serpent* est sans venin : la peau des flancs est argentée ; celle du dos est tachetée de noir, et celle du ventre comme nacrée ; la graisse de ce *serpent* est spécifique contre les rhumatismes. Ce *serpent* est un ennemi redoutable pour les oiseaux du pays : replié autour des branches où se trouvent des nids, il se met à l'affut, les saisit et les dévore. On dit que les oiseaux qui l'apperçoivent jettent continuellement des cris, voltigent autour de lui, viennent au-devant des Voyageurs, semblent implorer du secours contre ce dangereux animal. L'a-t-on tué, ils fondent sur le *serpent* terrassé, le frappent à coups de bec, planent au-dessus de leur protecteur et semblent marquer leur reconnoissance par de grands cris de joie. On dit aussi que ce *serpent* fait une guerre continuelle aux rats et aux poulets. On ajoute que sa graisse est

infiniment meilleure que celle des *vipères* pour les douleurs froides, les foulures de nerfs, pour la paralysie et la goutte : on y mêle quelquefois un peu d'esprit de vin, pour que la friction soit plus pénétrante. Voilà tout ce qu'on raconte concernant le *serpent à tête de chien.*

SERPENT dit le TRIANGLE, *Coluber buccatus*, Linn. Ce *serpent* est du troisieme genre; il se trouve dans les Indes : il a la tête blanche, avec deux points bruns sur son sommet, et une espece de triangle situé au-dessus des narines; le corps est brun, marqué de bandes blanches; l'abdomen est recouvert par cent sept grandes plaques, et le dessous de la queue est garni de soixante-douze paires de petites plaques.

SERPENT TUBERCULEUX, *Acrochordus Javanicus, verrucæ trunci caudæque.* M. le Docteur *Hornstedt* a découvert en 1784, le *serpent* qu'il caractérise ainsi, dans une vaste forêt de poivriers, près de Sangasan, dans l'isle de Java; sa longueur étoit de neuf pieds Suédois; nulles écailles sous l'estomac ni sous la queue; sans anneaux et sans plis; la peau étoit toute couverte de tubercules raboteux, blanchâtre en dessous, de la même teinte sur les côtés, avec des taches noires; le dessus du corps, noirâtre; c'étoit une femelle : cinq petits longs de chacun neuf pouces, étoient la cause de la grosseur de son ventre; il n'y avoit point de dents fatales. (*Journal de Physique, Avril 1788.*)

SERPENT dit le VERDATRE, *Coluber æstivus*, Linn.; *Anguis viridis*, Catesb. Ce reptile est du troisieme genre; il se trouve à la Caroline. *Linnæus* dit qu'il est d'une couleur azurée, avec une teinte de vert pâle sur sa partie inférieure; toute la surface de son corps est lisse; l'abdomen est recouvert par cent cinquante-cinq grandes plaques, et le dessous de la queue est garni de cent quarante-quatre paires de petites plaques.

Catesby rapporte que ce *serpent* est petit et sans venin, qu'il se tient sur les branches des arbres et des buissons, où il attrape des mouches et autres insectes dont il se nourrit. On l'apprivoise aisément,

et il devient doux et familier, au point qu'il y a des personnes qui portent en été de ces animaux sur leur sein à nu, dans la seule vue de se rafraîchir.

Serpent de Verre, *Anguis ventralis*, Linn.; *Cæcilia maculata*, Catesb. Ce reptile est du quatrieme genre; il se trouve en grand nombre dans les bois sablonneux de la Virginie et de la Caroline; il paroît au printemps plutôt que les autres *serpens*. On ne le regarde pas comme dangereux : sa longueur va rarement jusqu'à deux pieds; sa tête est fort petite; le dessus du corps est d'une couleur mêlée de brun et de vert, avec des taches jaunes disposées symétriquement; le ventre est jaune et d'une teinte plus claire au milieu que sur les côtés; la peau est fort lisse et luisante, garnie d'écailles très-petites et très-serrées entre elles. Suivant *Linnæus*, le ventre est court, et l'on y observe une suture creuse; la queue est composée d'anneaux, et trois fois aussi longue que le reste du corps; elle est garnie en dessous de deux cent vingt-deux rangées d'écailles; celles qui recouvrent l'abdomen sont au nombre de cent vingt-sept.

Serpent dit le Vert, *Coluber viridissimus*, Linn. Cette espece, qui se trouve à Surinam, est du troisieme genre : sa couleur est d'un vert très-décidé; l'abdomen est recouvert par deux cent dix-sept grandes plaques, élargies par le milieu; le dessous de la queue est garni de cent vingt-deux paires de petites plaques.

Serpent dit le Vert et Bleu, *Coluber cyaneus*, Linn. Ce reptile se trouve dans l'Amérique Méridionale; il est du troisieme genre : sa longueur totale est de deux pieds; sa surface supérieure est d'un bleu foncé, sans aucune tache, et l'inférieure est d'un vert pâle : le tronc est long d'un pied et demi; il est un peu comprimé en dessus, et tout-à-fait plan sous le ventre; en sorte que les côtés sont relevés en arête : la tête est petite, ovale, garnie en dessus d'écailles un peu larges et obtuses; les narines sont un peu ouvertes; les yeux, roux; les dents, très-petites : on distingue une bande étroite qui s'étend depuis les yeux jusque vers le museau,

et qui forme des rides sous les narines : le dos est couvert d'écailles ovales, planes, lisses, arrondies par les côtés et d'une couleur verdâtre ; la queue, longue d'un demi-pied, est très-déliée et garnie d'écailles obtuses, d'une figure à peu près hexagone ; l'abdomen est recouvert par cent dix-neuf grandes plaques, et le dessous de la queue est garni de cent dix paires de petites plaques.

SERPENT dit le VISQUEUX, *Cœcilia glutinosa*, Linn. Cette espece est du sixieme genre, et se trouve dans les Indes : sa couleur est brune, marquée sur chaque côté d'une ligne blanchâtre ; les stries qui sillonnent le tronc sont au nombre de trois cent quarante, et on en compte dix autour de la queue. Ce reptile seroit-il le *jeck* ou *jerepomonga*, dont *Ruysch* a parlé ? *Voyez* JECK.

SERPENT VOLANT d'Amboine. *Seba* en cite deux especes, qui sont le *serpent à javelot* ou *dard*, et l'*acontias* ; Voyez *ces mots*. Il ne faut pas confondre ces *serpens* avec l'espece d'animal appelé improprement *serpent ailé*, Voyez *ce mot*.

SERPENTAIRE, *Dracunculus major vulgaris*, J. B. 2, 789 ; *Dracuntium*, Dod. Pempt. 329 ; *Dracunculus polyphyllus*, C. B. Pin. 195 ; *Arum dracunculus*, Linn. 1367. Plante qui vient communément aux lieux ombragés dans les pays chauds ; on la cultive ici dans les jardins : sa racine est vivace, grosse, comme bulbeuse, charnue, de couleur jaunâtre en dehors, blanchâtre en dedans, d'un goût âcre et brûlant ; elle est plongée profondément en terre : il naît ordinairement à ses côtés plusieurs petites bulbes, par lesquelles elle se multiplie : elle pousse une seule tige haute de deux à trois pieds, plus grosse que le pouce, droite, ronde, lisse, et couverte d'une peau tiquetée comme la peau des serpens : ses feuilles sont portées sur des queues fongueuses et longues de neuf pouces, elles sont découpées profondément en six ou sept segmens en forme de main ; ces segmens sont autant de folioles qui sont entieres et lisses : du milieu de ces feuilles s'éleve la tige déjà citée, et dont le sommet est occupé par une gaîne (c'est comme un grand spathe)

qui, étant ouverte, forme une fleur d'une seule piece, irréguliere, de la figure d'une oreille d'âne ou de lievre, d'un pourpre foncé en dedans, ainsi que la massue : à cette fleur succede une baie arrondie, succulente, disposée en grappe, verte d'abord, ensuite rouge, d'un goût brûlant, et remplie d'une ou de deux graines arrondies, un peu dures. M. *Deleuze* observe que la fructification est la même que celle du *pied de veau*, dont la *serpentaire* est une espece. *Voyez à l'article* PIED DE VEAU.

Les racines et les feuilles de cette plante ont les mêmes vertus que celles du *pied de veau*, de sorte qu'on peut les substituer l'une à l'autre. La *serpentaire* convient singuliérement pour déterger les cancers ulcérés ; on l'emploie aussi pour résister au venin.

SERPENTAIRE ou VIPÉRINE DE VIRGINIE, *Serpentaria Virginiana*. C'est une racine que l'on nomme aussi *senagruel* ou *contra-yerva de Virginie* : elle est composée d'un grand nombre de fibres assez menues, longues de trois à quatre pouces, et disposées en faisceau bien garni ; cette racine est légere, brune, grisâtre en dehors, jaunâtre en dedans, d'une odeur agréable, aromatique, tirant un peu sur celle de la *zédoaire ;* d'un goût un peu âcre, amer et camphré : on nous l'apporte de Virginie, province de l'Amérique Septentrionale.

Quelques-uns confondent cette racine avec celle du *cabaret de Virginie ;* mais le coup d'œil les distingue facilement, puisque les racines de ce cabaret sont noires.

Thomas Johnson, qui a corrigé l'histoire de *Gérard*, assure que la racine de *serpentaire de Virginie* appartient à une plante qui s'appelle *Pistolochia sempervirens :* mais *Jean Ray* pense différemment, et il dit que l'on nous apporte de Virginie les racines de trois plantes, sous le nom *de serpentaires de Virginie*. La premiere s'appelle *Aristolochia polyrrhizos, auriculatis foliis*, J. B. 3, 561 : sa racine est un paquet de fibres et de chevelus attachés à une tête. La seconde se nomme *Aristolochia violæ fruticosæ foliis :* sa racine est composée de fibres très-menues et blanches. La troisieme s'appelle *Aristolochia caule nodoso :* sa racine

n'est qu'un composé de petites fibres jaunâtres, d'un goût et d'une odeur aromatiques.

La racine de *serpentaire de Virginie* (ou d'*aristoloche serpentaire*) passe pour diurétique, diaphorétique, carminative, et propre à résister au venin et à la pourriture des humeurs. On la recommande comme un spécifique très-certain contre la morsure empoisonnée du *serpent* appelé *boiciningua* : on mâche cette plante, on en avale le suc d'abord après la morsure, et on applique les feuilles pilées sur la plaie. *Lémery* dit que pour faire mourir ce dangereux *serpent*, il suffit aux Indiens de lui donner à sentir un morceau de cette racine, qu'ils ont attachée au bout d'un bâton, et qu'ils portent exprès toujours avec eux quand ils vont en campagne. Il paroît que la plupart des *aristoloches* du Nouveau Monde partagent cette grande propriété. *Voyez* APINEL. On dit aussi qu'elle guérit de la morsure des chiens enragés, et qu'elle empêche l'hydrophobie dans ceux qui ont été mordus : elle fait mourir les vers et détruit la pourriture vermineuse : on l'estime aussi fébrifuge et antihystérique. M. *Cartheuser*, qui a analysé cette racine, avertit de l'employer avec beaucoup de circonspection, car elle échauffe et irrite beaucoup.

SERPENTIN. Nom donné à un *marbre* d'un vert obscur, avec des filets de couleur jaune qui serpentent en veines : on ne le trouve point en blocs d'une grosseur considérable. Les plus belles carrieres de ce *marbre* sont en Egypte et en Grece. *Voyez* MARBRE. Il ne faut pas confondre le *marbre serpentin* avec le *porphyre vert serpentin*.

SERPENTINE, *Testudo* (*Serpentina*), *pedibus digitatis, testâ subcarinatâ, posticè obtusâ, acutè quinque-dentatâ*, Linn. Cette *tortue* se trouve dans les eaux douces de la Chine : sa tête a quelque ressemblance avec celle d'un *serpent* ; l'écaille supérieure ou la carapace est un peu relevée en arête, obtuse à son extrémité postérieure et découpée en cinq dents aiguës ; la longueur de la queue égale celle de la carapace ; les doigts des pieds sont peu distingués entre eux.

SERPENTINE, *Lapis serpentinus.* C'est une espece de *pierre* ollaire ou de *smectite*, solide, plus ou moins opaque, verdâtre, mouchetée de points bruns ou noirs comme quelques laves et marbres. Cette pierre doit son nom à ses mouchetures. La *serpentine* est encore remarquable par son vert foncé, quelquefois nué de jaune ou de gris : celle qui est la plus opaque est la plus dure ; celle qui a des endroits comme demi-transparens est la plus tendre : on la trouve à Sahlberg en Suede et dans la Généralité de Limoges en France. On en fait des mortiers et autres vases à broyer, dont on se sert communément malgré leur peu de dureté et à cause de leur bas prix, dans les laboratoires en Allemagne. Cette pierre, dont le poids est beaucoup inférieur à celui du marbre, acquiert une assez grande dureté au feu. La *serpentine* se blanchit dans un feu ouvert ; mais calcinée par un feu violent dans un vase fermé, elle y devient jaune. La *serpentine* a les couleurs et prend le poli de certains marbres ; mais arrosée d'acide, elle ne fait point effervescence : elle est de l'ordre des *Pierres argileuses.* On fait encore avec la *serpentine* de Saxe, sur-tout avec celle que l'on appelle improprement *marbre de Zœblitz*, des tasses, des caferieres, des pots, des tabatieres, des écritoires, des boîtes, des cassolettes et plusieurs autres ouvrages tournés ou polis, qui sont dans les mains de tout le monde. *Juste Raben* fut le premier qui découvrit en 1546 la *serpentine*, mais ce fut *Christophe Illgens*, qui vivoit en 1580, qui conçut l'idée de travailler cette pierre, que l'un de ses garçons, nommé *Brandel*, avoit déjà l'art de racler et de tailler. Bientôt *Brandel* surpassa son Maître ; il se perfectionna, et enseigna son art en 1600 à ses quatre fils, qui gagnerent alors leur vie à ce métier. Ceux-ci furent suivis par ceux de *George Schiffle*, qui en firent d'abord à force de bras des ustensiles assez grossiers, jusqu'au temps que *Michel Bosler*, qui mourut en 1634, âgé de soixante-dix ans, inventa l'art de travailler cette pierre au tour. Depuis ce temps on a continué de faire de la même maniere et très-facilement des vases de *serpentine* de formes très-agréables.

En général cette pierre n'est pas plus dure que l'albâtre, et par conséquent elle est plutôt tendre que dure.

M. *Desmarest* a trouvé en Limousin une espece de *serpentine* remplie de grains durs et vitreux, qu'il regarde comme une matiere volcanisée. Quelques-uns ont donné le nom de *gabre* ou *trapp des Pyrenées*, à une espece de *serpentine* dure, d'un gris sombre, tachetée de gris et de noir, qui prend un beau poli.

SERPILIERE. Les jardiniers donnent ce nom à un insecte qui ronge la racine des plantes, sur-tout celles des fleurs chéries et des légumes. C'est la *courtilliere*. Voyez INSECTE *et* TAUPE-GRILLON.

SERPOLET, *Serpyllum*. Comme toutes les especes de *serpolet* ont à peu près les mêmes propriétés et que par cette raison elles pourroient être substituées les unes aux autres, nous ne parlerons que des deux suivantes, qui sont les plus communément employées en Médecine. Ce ne sont même que de simples variétés, dit M. *Deleuze*. Le *serpolet* est une espece de *thym*, dont un des principaux caracteres spécifiques se tire de ses feuilles, qui sont ovales et bordées de quelques cils à leurs parties postérieures.

1.° Le SERPOLET ou PILLOLET CITRONNÉ, *Serpyllum citratum*, Tabern. Icon. 360; *Serpyllum foliis citri odore*, C. B. Pin. 220; J. B. 3, part. 2, 270. Il croît dans les endroits montagneux, quelquefois mêlé avec le *serpolet commun*, et il fleurit comme lui en été : sa racine est déliée et fibreuse, elle pousse plusieurs tiges carrées, longues comme la main, dures, ligneuses et couchées sur la terre : ses feuilles sont petites, un peu épaisses, d'un vert-noirâtre, d'une odeur de citron ou de mélisse des jardins : aux sommités des tiges naissent de petites fleurs purpurines, en forme de tête; il leur succede quatre petites semences arrondies.

2.° Le PETIT SERPOLET OU THYM SAUVAGE ORDINAIRE, *Serpyllum vulgare minus*, C. B. Pin. 220. Cette plante qui a une odeur fort agréable, naît aux lieux incultes, montagneux, secs, sablonneux, même dans les champs, les pâturages, en un mot

presque par-tout : sa racine est menue, ligneuse, vivace et fibrée : ses tiges sont nombreuses, diffuses, carrées, dures, rougeâtres, basses et un peu velues ; les unes s'élevant droites à la hauteur de la main, les autres rampant çà et là : ses feuilles sont petites, vertes, un peu plus larges que celles du thym, ovalaires, nerveuses, ciliées à leur base, d'un goût âcre et aromatique : ses fleurs qui paroissent pendant tout l'été, naissent au sommet des tiges ; elles sont petites, verticillées, disposées en forme de tête, de couleur purpurine ou blanche ; le calice est ordinairement coloré, pourpre ou violet : il leur succede des semences arrondies, enfermées dans une capsule qui a servi de calice à la fleur.

Le *serpolet panaché* de *Parkinson* ne differe de ce dernier que par la couleur de ses feuilles. Il y a aussi le *grand serpolet*, *Thymus Serpyllum*, Linn. 825 ; *Serpyllum vulgare majus, flore purpureo*, C. B. Pin. 220. Non-seulement le *petit serpolet* change d'odeur, selon la diversité des lieux et des climats, mais même ses sommités dégénerent assez souvent en petites têtes blanchâtres et veloutées, qui tiennent la place des fleurs et logent des vermisseaux, la piqûre de certains insectes donnant lieu à ces sortes d'excroissances ou de galles.

Le *serpolet* est âcre au goût, un peu amer, styptique, odorant ; il rougit un peu le papier bleu : c'est une plante stomachique, céphalique ; il enchaîne ou détruit la matiere irritante qui cause des mouvemens convulsifs ; il fournit au sang des parties spiritueuses : on l'emploie intérieurement et à l'extérieur : on le prend en infusion pour les pâles couleurs. En Danemarck on en prescrit l'usage en boisson dans l'érysipele : il dépure le sang, provoque les urines et fait suer, ce qui le rend propre pour la toux invétérée : la poudre de *serpolet* prise par le nez produit le même effet que le tabac. La chair du gibier nourri de *serpolet*, est très-agréable.

SERRAN, *Perca cabrilla*, Linn. Poisson du genre du *Persègue ;* il se trouve dans la Méditerranée. Selon *Linnæus*, quatre bandes de couleur de sang s'étendent longitudinalement sur son corps (on en connoît

une variété panachée de raies jaunes et violettes) : les deux nageoires dorsales sont réunies de maniere à n'en former qu'une seule, qui a vingt-quatre rayons, dont dix sont épineux ; les pectorales en ont chacune seize ; celles de l'abdomen en ont six ; celle de l'anus en a dix, dont les trois premiers épineux ; celle de la queue, dix-sept ; elle est fourchue.

SERRE, *Falcatus unguis*. Nom donné aux ongles dont les doigts des oiseaux de proie sont armés : c'est pour ces animaux tout à la fois une main et une arme ; c'est un instrument offensif et de la plus grande utilité. *Voyez* GRIFFE, *et l'article* OISEAU DE PROIE.

SERRE-MONTAGNARDE. *Voyez* LITORNE.

SERRURIER. *Voyez à l'article* MÉSANGE.

SERSIFI ou SALSIFI, *Tragopogon*. Plante dont on distingue plusieurs especes. Nous parlerons ici de deux principales. A l'égard du *sersifix noir* ou d'Espagne, *Voyez au mot* SCORSONERE.

1.° LE SERSIFI BLANC, OU SALSIFI CULTIVÉ, OU SARSIFI BLANC DES JARDINS, *Tragopogon hortense et porrifolium*, Linn. 1110 ; *Tragopogon purpureo-cœruleum, porri folio, quod Artifi vulgò*, C. B. Pin. 274 ; *Barbula hirci purpureo-cærulea*, Tabern. Icon. 599. Sa racine est bisannuelle, grosse comme le petit doigt, droite, tendre, laiteuse, douce au goût, blanche en dedans et en dehors ; elle pousse une tige haute d'environ deux pieds, cylindrique, lisse, creuse en dedans, rameuse, garnie de plusieurs feuilles qui ressemblent à celles du porreau ; elles sont amplexicaules, longues, étroites, pointues et creusées en gouttiere : ses fleurs naissent en été aux sommités, chacune d'elles est en bouquet à demi-fleurons de couleur purpurine : leur calice n'est pas imbriqué, mais formé de quelques feuilles égales, longues et étroites : il leur succede des semences oblongues, rondes, cannelées, brunâtres et couronnées d'une aigrette plumeuse. Toute la plante rend abondamment un suc laiteux, visqueux et doux, qui d'abord coule blanc, puis devient jaune : on la cultive dans les jardins, comme la scorsonere, à cause de sa racine qui sert dans les alimens. On la croit originaire d'Espagne.

2.° Le SERSIFI SAUVAGE ou DES PRÉS, la BARBE DE VIEILLARD ou DE BOUC ORDINAIRE, *Tragopogon pratense*, Linn. 1109; *et luteum, majus*, C. B. Pin. 274. Cette plante croît presque par-tout, dans les prés et les pâturages un peu gras et humides : sa racine est vivace, semblable à celle de la scorsonere; sa tige est haute d'un pied et demi, lisse et cylindrique : ses feuilles ressemblent à celles du safran; ses fleurs, qui paroissent en Mai et Juin, sont jaunâtres, de même structure que celles de l'espece précédente : le calice est plus grand que la corolle : ses semences sont d'une couleur cendrée, et s'envolent en l'air au moyen de leur aigrette, après quoi la plante repousse et fleurit tout de nouveau en Juillet et Août. *Jean Bauhin* observe que toutes les fleurs de cette plante se tournent du côté du Levant.

Les racines de ces plantes sont apéritives et pectorales; elles fournissent une nourriture douce et de bon suc : les feuilles sont vulnéraires et consolidantes.

SERTULAIRE ou SECTULAIRE, *Sertularia aut Sectularia. Linnæus* donne ce nom à des *corallines* articulées, etc. *Voyez ce mot* et *celui de* ZOOPHYTE.

SERVAL ou SERVAT. C'est le même animal que celui qui a été décrit par MM. de l'Académie, sous le nom de *chat-pard*; dans le pays de Malabar il est nommé *maraputé*, et on l'a vu à la Ménagerie du Roi, sous le nom de *chat-tigre*. Cet animal se trouve dans les montagnes aux Indes, au Sénégal, au cap de Bonne-Espérance : il ressemble au chat par la figure; et au tigre, ou plutôt à la panthere et au léopard, par les taches noires et blanches de son poil. Ses yeux sont très-brillans; ses moustaches, fournies de poils longs et roides; il a la queue courte, les pieds grands et armés d'ongles longs et crochus. Le *serval* est quatre fois plus gros que le chat sauvage, et un peu plus petit que la civette dont il differe en ce que sa tête est plus ronde et plus grosse relativement au volume de son corps, et que son front paroît creusé dans le milieu.

Cet animal est carnassier; on le voit rarement à terre, il se tient presque toujours sur les arbres, où il fait son nid ou bauge et où il se nourrit de singes,

d'oiseaux qu'il attrape avec la plus grande adresse ; car il saute sur les arbres avec autant d'agilité pour le moins que le singe ; en un instant il parcourt un grand espace, et ne fait pour ainsi dire que paroître et disparoître : il s'élance, mord et déchire à peu près comme la panthere : il est d'une nature sauvage et si féroce, que ni les bons ni les mauvais traitemens ne le peuvent adoucir. Les fourrures que l'on tire de la peau de cet animal sont très-belles. *Voyez* maintenant l'*article* CHAT-PARD.

SERY ou SRI. Nom de la *musaraigne*, en vieux François. *Voyez* MUSARAIGNE.

SESAME ou SEMPSEN ou GIRGELIN, *Voyez* JUGOLINE. Le *sesame* d'Allemagne ou bâtard, est une *cumé-line* ; Voyez *ce mot*.

SESAMOÏDE, *Sesamoïdes fructu stellato, aut Resedæ linariæ foliis.* C'est une plante qui croît aux pays chauds, sablonneux et montagneux, et sur-tout dans les Pyrenées : elle a une ressemblance grossiere avec le *sesame*. Selon *Linnæus*, c'est une espece de *réséda* : ses feuilles sont étroites comme celles de la linaire : sa tige porte aux sommités de ses rameaux une sorte d'épi, auquel sont attachées de petites fleurs mousseuses, frangées, jannâtres ; à ces fleurs succedent des fruits formés en rosettes, coupés en étoiles, et remplis de semences menues et pâles. *Lémery* dit que cette plante est détersive et résolutive.

SESBAN ou GALÉGA d'ÉGYPTE, *Galega Egyptiaca, siliquis articulatis.* Arbrisseau qui croît en Egypte dans les haies : il est grand comme un myrte : ses rameaux sont droits, creux, moëlleux : ses feuilles sont petites, oblongues, étroites, onctueuses, de couleur verte pâle, ayant une petite nervure au milieu : ses fleurs sont disposées en grappe et presque semblables à celles du genêt : elles sont suivies par des gousses plus longues que le doigt, très-étroites et pointues, contenant des semences oblongues, assez semblables à celles du fénu-grec, d'un goût âcre et piquant. On se sert de sa semence pour fortifier l'estomac, faciliter la digestion, arrêter le cours de ventre et pour modérer le flux menstruel.

SESEF. Nom donné dans les terres voisines de l'Arabie au *babouin ;* Voyez *ce mot.*

SESELI DE MARSEILLE ou FENOUIL TORTU, *Seseli Massiliense, folio fœniculi crassiore*, Lob. Icon. 785 ; C. B. Pin. 161 ; *aut fœniculum tortuosum*, J. B. 3, part. 2, 16 ; Tourn. Plante annuelle qui croît abondamment aux pays chauds, sur-tout près de Montpellier, sur le bord des vignes, le long des chemins et dans les blés, même dans les prés secs : on la cultive dans les jardins : sa racine est peu grosse, simple, blanche et aromatique ; elle pousse une tige à la hauteur d'environ un pied et demi, cannelée, velue, se divisant en plusieurs rameaux fermes, tortus, noués, assez gros et épars : ses feuilles sont d'un vert foncé et ressemblent à celles du *fenouil*, mais elles sont plus grosses, plus courtes et plus dures : les fleurs naissent en Juin et Juillet, aux extrémités sur des ombelles, composées chacune de cinq pétales blancs, disposés en fleurs de lis, avec autant d'étamines capillaires : à ces fleurs succedent des semences jointes deux à deux, arrondies, aplaties, relevées d'une bordure taillée en grains de chapelet, odorantes et d'un goût fort âcre.

La racine et la semence de cette plante conviennent pour l'asthme humide et pour exciter l'expectoration : la semence est sur-tout diurétique, provoque les menstrues des femmes et dissipe la colique venteuse : c'est un des ingrédiens de la grande thériaque. Les Anciens estimoient fort le *seseli* de Candie, d'Ethiopie et du Péloponese. *Tournefort* désigne un *seseli d'Ethopie* ou *buplevre d'Ethiopie*, sous le nom de *Buplevrum arborescens, salicis folio*, 310 ; *Seseli Ethiopicum, salicis folio*, C. B. Pin. 161. Ce *seseli* differe de celui de Marseille ; c'est un bon carminatif. Le *seseli de Crete* est le *Tordylium Narbonense minus*, Tourn. 320 ; *Seseli Creticum*, Dod. Pempt. 314 ; *et minus*, C. B.

SESELI DE MONTPELLIER. C'est la *saxifrage* des Anglois ou des prés. *Voyez* à la suite du *mot* SAXIFRAGE.

SESELI COMMUN et DE MONTAGNE. *Voyez à l'article* LIVÊCHE.

SETIM,

SETIM. *Voyez à l'article* BOULET DE CANON.

SE-TSE. *Voyez à l'article* CHIT-SE.

SEVARANTOU. Espece de *bignone* de l'Inde.

SÉVE, *Vernus succus*. Voyez à la suite de l'*article* PLANTE.

SEXANGULAIRE, *Syngnatus*, (*barbatus*), *pinnis caudæ anique nullis, corpore sexangulato*, Linn. Poisson du genre du *Cheval marin*; il se trouve dans l'Océan. Cette espece emprunte son nom de la forme de son corps; il est relevé par six arêtes longitudinales, ce qui lui donne la forme d'un poisson hexaëdre, tandis que les autres especes de ce genre ont le corps arrondi, comme le *serpent-poisson*, ou à sept côtes, comme l'*aiguille*, le *tuyau de plume*, etc. L'espece dont il s'agit est encore distinguée en ce qu'elle n'a point de nageoire derriere l'anus ni à l'extrémité de la queue : ces deux nageoires manquent aussi au *serpent-poisson*, mais le *sexangulaire* est pourvu de deux nageoires pectorales, garnies chacune de vingt-deux rayons; la dorsale en a quarante-trois.

SEXE, *Sexus*. Voyez *ce mot* dans l'alphabet secondaire du *mot* PLANTE. *Voyez* aussi les *mots* APHRODITE *et* HERMAPHRODITE.

SEY, *Gadus tripterygius imberbis, dorso virescente, caudâ bifurcâ*, Linn., Gronov. Poisson du genre du *Gade*; il se trouve dans l'Océan et particuliérement sur les côtes de Norwege : il a beaucoup de ressemblance avec le *lieu*; mais le *sey* a les mâchoires également longues; les lignes latérales sont droites, et sa queue est profondément échancrée; de plus son dos est d'une couleur verdâtre : la premiere nageoire dorsale a treize rayons; la seconde, vingt; la troisieme, dix-neuf; les pectorales en ont chacune dix-sept; celles de l'abdomen, six; la premiere de l'anus en a vingt-quatre, et la seconde, vingt; on en compte quarante à celle de la queue.

SHELTOPUSIK. *Voyez* à la fin de l'*article* SERPENT-LÉZARD.

SIACHAL, ou SCHACAL des Turcs, ou SCHIECHAAL, ou SIACALI, ou SIACALLE, ou SICAL. C'est le *chacal*; Voyez *ce mot*.

SIAMOIS. *Voyez à l'article* CASSE.

SIBADILE. *Voyez* CÉVADILLE.

SIBON. C'est le nom, dit *Seba*, que les Hottentots donnent à un serpent d'Afrique, qui est du troisième genre. C'est le *Coluber scutis abdominalibus 180, squamis caudalibus 135*, Linn. Il a la tête d'une forme un peu arrondie et très-sensiblement aplatie; les yeux sont grands; le tronc est couvert d'écailles rhomboïdales et garni par-dessous de cent quatre-vingts grandes plaques; la queue est courte et étroite, et recouverte en sa surface inférieure par cent trente-cinq paires de petites plaques : ce reptile est de couleur de rouille, mélangée de blanc; mais ces deux couleurs, qui paroissent fondues ensemble sur le reste du corps, sont distinctes sur l'abdomen, où le brun est dispersé par taches sur un fond blanc.

SIDÉRITE. Pierre dont les Lithographes ont beaucoup parlé : suivant quelques-uns c'est l'*aimant brut*; Voyez *ce mot*. Quelques Modernes ont donné le nom de *sidérite* à cette pierre blanche que M. *Bergman* a observé constamment se précipiter des dissolutions de *fer* cassant à froid, dans l'acide vitriolique.

SIDOL. Espece de *saumure* usitée chez les Indiens, et que les Européens appellent *garum*; Voyez *ce mot*.

SIEUREL ou SICUREL. *Voyez* GASCON.

SIFAC. Dans quelques relations on donne ce nom à une espece de *singe* de l'isle de Madagascar; il est d'une grandeur médiocre; son poil est blanc : il a seulement deux petites taches sur les côtés. Cette espece est farouche et ne s'apprivoise pas : on en voit des troupes de quarante et de cinquante. *Voyez* DOUC.

SIFFLEUR. C'est le *baltimore vert* de M. *Brisson*; il est du genre des *Troupiales*. Cet oiseau est ainsi nommé à Saint-Domingue, à cause des sons aigus et perçans de sa voix, qui forment une sorte de sifflement. Il est de la grosseur d'un pinson : sa queue est étagée; le bec, de couleur de corne; les jambes, les pieds et les ongles sont gris. L'oiseau en général est brun par dessus, excepté les environs du croupion et les petites couvertures des ailes, qui sont d'un jaune-verdâtre, comme tout le dessous du corps; mais cette derniere couleur est un peu plus rembrunie

sous la gorge, et elle est variée de roux sur le cou et la poitrine : les grandes couvertures et les pennes des ailes, ainsi que les douze pennes de la queue, sont bordées de jaune.

Dans quelques cantons de la France on donne aussi le nom de *siffleur* au *bouvreuil*. Voyez *ce mot*.

SIFFLEUR ou MARMOTTE DE CANADA. C'est le *monax*. Voyez ce dernier *mot*.

SIFFLEUR. Nom donné au *singe voltigeur* d'Amérique. *Voyez* BELZÉBUT.

SIFILET ou MANUCODE A SIX FILETS, *pl. enl. 633*. C'est l'*oiseau de paradis à gorge d'or*, du *Voyage à la Nouvelle Guinée*, p. 158, pl. 97. Le *sifilet* rapporté de la Nouvelle Guinée par M. *Sonnerat*, est un des plus beaux et des plus rares oiseaux du genre des *Manucodes* ou *Oiseaux de paradis ;* il ne paroît pas être plus gros qu'un merle ; mais le luxe de ses plumes, dit M. *Mauduyt*, lui donne une grosseur apparente d'un tiers plus considérable : son bec est noir ; le devant du front offre des plumes fines, roides, droites et noires ; ces plumes en avançant au-dessus des yeux, deviennent un peu plus longues, et sont mi-parties de noir et blanc, d'où il résulte un gris-perlé très-brillant ; ces plumes forment une huppe peu élevée, terminée en pointe ; le reste de la tête et tout le plumage supérieur sont d'un noir de velours, excepté au-dessous de l'occiput où brille un demi-collier, composé d'un double rang de plumes larges, lisses, disposées en écailles, comme celles qui couvrent la gorge des colibris : ces plumes, continue M. *Mauduyt*, sont couleur d'acier poli, et ce collier, suivant l'effet de la lumiere, change en violet, à reflets rouges, en vert d'émeraude et en couleur de cuivre de rosette : la gorge, tout le devant du cou, le haut de la poitrine sont couverts de plumes courtes, arrangées comme des écailles ; elles forment une plaque qui vue en face est d'un or pur ; de côté, d'un vert d'émeraude : trois longs brins saillans, dégarnis de barbes, noirs, terminés par un petit épanouissement de barbes noires, naissent derriere les yeux, de l'avant du méat auditif, passant dessus cet organe et s'étendent aux trois quarts de

la longueur du corps : de dessous les ailes sortent des plumes fort longues, à demi-décomposées et noires ; elles forment de chaque côté une touffe, dont une partie couvre le ventre, et l'autre le bas du dos, le croupion et le commencement de la queue : la femelle est un peu plus petite que le mâle ; elle n'a pas de filets aux deux côtés de la tête. Quelques-uns disent que les habitans de la Nouvelle Guinée respectent ces oiseaux, comme ayant la propriété de garantir de la foudre.

SIFLASSON, par quelques-uns. C'est le *bécasseau ;* Voyez *ce mot.*

SIGA-GUSCH. Nom que porte en Perse le *lynx* encore jeune. *Voyez* LYNX.

SIGARAS. Espece de mouche qu'on voit en Afrique : sa tête est large et sans bec. Cet insecte s'arrête ordinairement sur les arbres, et rend le jour et la nuit un son fort aigu. *Barbot, Histoire Générale des Voyages, Livre IX.*

SIGILLAIRE. Terre bolaire formée en petits gâteaux, sur lesquels sont imprimés des cachets. *Voyez* BOL *et* TERRE SIGILLÉE.

SIGNET. *Voyez l'article* SCEAU DE SALOMON.

SIGNOC ou SIGUENOC. Espece d'écrevisse de mer qui se trouve dans les Indes Orientales. Ce crustacée se plaît le long des rivages, et on le prend plus communément à l'embouchure des fleuves.

SILENE, *Silenus.* Animal quadrupede qui a les oreilles courtes et rondes comme celles des singes. C'est le *paresseux* de Ceylan, selon *Seba* qui en a parlé le premier. *Voyez à l'article* PARESSEUX.

SILENE. Ce nom a été donné aussi à un papillon diurne d'une belle grandeur : ses ailes sont d'un brun tirant sur le noir, avec une large bande blanche ; les ailes supérieures sont changeantes en couleur verdâtre : les mâles ont une tache noire vers l'angle supérieur de la bande blanche ; les femelles l'ont aussi, et en ont une seconde vers la base de cette bande : vers la naissance de ces mêmes ailes est une autre bande blanche, mais très-étroite. Ce papillon ne paroît qu'à la fin de Juillet : il habite les forêts et particuliérement celles situées sur les montagnes ;

l'espece en est peu nombreuse : son vol est assez rapide ; il plane plus qu'il n'agite ses ailes. Ce papillon provient d'une chenille à tête large, le milieu du corps renflé, et la partie postérieure terminée en pointe : il y a deux raies d'un gris-blanc sur le dos ; une d'un fauve terne sur chaque côté ; une jaune le long du ventre ; chacune de ces raies est séparée par une autre raie noire : les stigmates sont noirs.

SILEX. Nous avons parlé de cette pierre, qu'on trouve abondamment répandue par toute la terre, au *mot* CAILLOU : mais comme on désigne par le nom de *silex* qui est latin, une très-grande quantité de pierres assez différentes pour la forme et le tissu, nous croyons devoir dire ici que l'on entend par *silex* la *pierre à fusil* ou à briquet ordinaire, qui a une fausse transparence, qui est extérieurement d'une forme irréguliere, et peut-être analogue à la cavité où le suc pierreux qui l'a produite s'est moulé et endurci. Il y en a de couleurs différentes. Ceux de ces cailloux qui sont plus purs et comme transparens, forment les *agates*, lesquelles, selon leurs couleurs et leurs mélanges, prennent le nom de *cornaline*, de *jade*, de *calcédoine*, de *sardoine*, d'*onyx*, etc. *Voyez* ces différens *mots* et *celui de* CAILLOU.

Les *silex* ou *pierres fusilieres* sont ou de couleur grise, ou jaunâtre, ou rougeâtre, ou noirâtre.

Pour peu qu'on descende dans une carriere de craie, on y trouve communément des *pierres à fusil* dispersées par masses informes, inégales, et formant néanmoins dans l'ensemble de leur étendue des especes de lits horizontaux entre les couches de cette terre marine. On rencontre sur les bords de la mer, en quantité d'endroits, des bancs de *pierre calcaire* assez dure, qui se succedent alternativement avec des bandes continues de *pierre à fusil*. Ces *silex* des crayeres sont noirs en dedans, blancs en dehors, c'est-à-dire qu'ils ont une espece d'écorce ; ils servent à paver les terrasses, les bassins des fontaines : on s'en sert aussi en Normandie et ailleurs pour la construction des bâtimens. Le surnom de *pierre à briquet ordinaire* indique leur usage vulgaire. On a même observé que le fragment le plus noir de cette pierre, très-

long-temps exposé à l'air, se réduit en une substance blanchâtre et qui s'amollit ou s'égrise sans faire effervescence avec les acides. Les *silex* des sablieres sont ou fauves, ou roussâtres, ou bruns.

M. *Swab*, *Mémoires de l'Académie de Stockholm*, *Tome XX*, *année 1758*, a fait quelques expériences qui peuvent jeter un grand jour sur la connoissance des pierres en général, et notamment sur les *cailloux-silex*. Ce Savant présume que le *silex* pourroit bien être produit par la combinaison d'un *acide minéral*, avec une *terre calcaire* modifiée et élaborée par la Nature d'une façon particuliere, à laquelle il s'est joint quelque mélange étranger. M. *de Réaumur* a fait voir dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, *année 1721*, que les *pierres calcaires*, les *marnes*, les *craies*, les *argiles*, les *bols*, etc. peuvent se transformer en *cailloux*. *Henckel*, *De l'origine des Pierres*, *page 410*, avoit également observé que la *marne* pure servoit de base au *quartz*. *Zimmermann* dit dans ses *Remarques sur Henckel*, que la *pierre fusiliere* paroît produite dans la mer et de sa substance; les circonstances, dit-il, semblent le prouver : en effet, on la trouve plus abondamment dans le voisinage de la mer que par-tout ailleurs : on la trouve aussi dans la craie qui est une terre marine, comme nous l'avons dit, d'où il conclut que la *pierre à fusil* doit son origine à la mer.

On ne peut disconvenir que le *silex* dans son origine a dû être mou et avoir un degré de fluidité : les mamelons qui se trouvent fréquemment, soit à la surface, soit à son intérieur, nous conduisent aussi à croire que la matiere qui constitue cette pierre a été dans un état de viscosité ou d'une espece de gelée. C'est ainsi qu'ont été formées les *agates pommelées*, etc. Nous indiquerons encore une preuve qui constate que le *caillou-silex* a été fluide dans son origine. Chaque année, lors de nos litholisations, nous conduisions nos Auditeurs dans la carriere de *pierre calcaire*, située à Issy, derriere la maison de feue Son Altesse Madame la Princesse *de Conti* : là nous faisions observer un banc de *silex* non-interrompu, d'un pouce et demi d'épaisseur ou environ,

posé horizontalement entre les couches de la pierre calcaire à bâtir. Ce banc de *silex* n'est composé que de petites *cames* et de *vis marines*, ou de noyaux de ces coquilles remplies ou converties en *agate* : à l'inspection on reconnoît sans peine que la matiere du *silex* encore fluide s'est épanchée sur ces coquilles ; une partie de ce fluide pierreux s'est moulée dans leurs cavités, en a pris parfaitement les empreintes et en a conservé la figure en passant à l'état de dureté. Faut-il s'étonner si avec une pierre aussi dure, ignescente et susceptible d'un beau poli, l'on ait fait tant de bijoux de différentes especes ? (Cette carriere est fermée actuellement.) Les Pays-Bas Autrichiens fournissent aussi beaucoup de *silex* qui contiennent des coquilles marines et des madrépores. La théorie du *silex* fluide doit encore nous indiquer la maniere dont ont dû se former tous les autres corps organisés et pétrifiés ensuite, tels que les bois, certains os. *Voyez l'article* PÉTRIFICATION.

M. l'Abbé *Bacheley* a consigné dans le *Journal de Physique, Supplément, 1782, Tome XXI*, un Mémoire intitulé : *Nouvelles Observations lithologiques sur la formation du* silex, *par lesquelles il est démontré que la plupart des cailloux proviennent de la mer, et qu'ils ont été formés par des madrépores et autres matieres, qui originairement étoient calcaires.* Les *cailloux* en grandes masses et qui sont disposés en couches orizontales, ne sont autre chose que des bancs entiers de *pierre calcaire*, qui, après avoir été pénétrés d'un certain suc visqueux, se sont convertis en *silex ;* les *cailloux* ordinaires ou en petites masses qui se trouvent répandus dans les champs, ont été formés tantôt par des *madrépores* entiers, ou bien par certaines portions de *marne* qui ont été dispersées çà et là ; ce qui fait que l'on voit souvent dans ces sortes de cailloux des coquilles et autres corps marins en aussi grand nombre et aussi communément que dans les pierres calcaires. Le tritus, la décomposition des *madrépores*, des *coquilles* et d'autres productions marines, ont produit dans la mer une espece de vase blanche, qui après la retraite des eaux s'est desséchée et convertie en une pierre, dans laquelle il n'est pas

rare de trouver encore des *coquilles* plus ou moins entieres, et des *madrépores* dont on sait que les formes varient à l'infini. Ce sont ces corps polypiers (les *madrépores*) qui ont présidé à la figure qu'offrent les *pierres fusilieres*, il y en a de très-singulieres et de très-bizarres. La *marne* les englobe, les encroûte ordinairement, quelquefois elle s'y confond et s'y identifie, mais elle est toujours opaque et grenue. C'est dans les *madrépores* ou corps marins qu'il faut chercher l'origine de ces taches brunes et transparentes qui s'observent dans certains *cailloux*. Des sucs lapidifiques, fluides et de nature vitreuse sont entrés facilement dans la substance très-poreuse et cellulaire de ces corps marins. M. l'Abbé *Bacheley* présume encore que les *géodes en silex*, qui offrent à leur centre une matiere farineuse blanchâtre, doivent leur origine à un petit *madrépore* à peu près rond, qui s'est décomposé par le laps du temps, après avoir été recouvert du suc lapidifique, suc qui dans les autres cailloux figurés a pénétré dans les cavités des *madrépores* et s'y est moulé. Cet exposé semble démontrer la cause de la configuration de la plupart des *pierres fusilieres*; il eût été très-intéressant pour satisfaire entiérement au titre de ce Mémoire, que son Auteur nous eût fait connoître comment la Nature procede dans son laboratoire à la composition du suc lapidifique dont il est question.

Le *silex*, appelé plus particuliérement *pierre à fusil*, à cause de son usage pour cette arme à feu, est plus abondant dans les paroisses de Meunes et de Coussy dans le Berry, à deux lieues de Saint-Agnan et à demi-lieue du Cher, qu'en tout autre endroit de la France. Au moins on regarde le *silex* de ce lieu comme le plus propre à être taillé en *pierre à fusil*: sa couleur est blonde-jaunâtre et sa matiere est à demi-transparente. On en tire de ce canton, qui a peu d'étendue, pour l'usage de presque toute l'Europe; dès qu'une carriere est vide on la ferme, et l'on prétend que plusieurs années après on y trouve des *pierres à fusil* comme auparavant.

SILIQUE, *Siliqua*. Espece de péricarpe bivalve. C'est un fruit composé de deux panneaux, réunis

par des sutures de chaque côté, qui s'ouvrent de la base vers la pointe, et qui sont séparés par une cloison membraneuse et longitudinale, d'où pendent les petites semences attachées chacune par un filet qui fait l'office de cordon ombilical. Ces panneaux tombent par la maturité, en se séparant ou de haut en bas ou de bas en haut. Ce qui distingue la *silique* de la *capsule* et de la *gousse*, c'est sa cloison mitoyenne. (Comme cette cloison, dit M. *Deleuze*, ne paroît pas toujours dans les *siliques*, on peut ajouter à ce caractere, que dans la *silique* les semences sont attachées alternativement aux deux sutures, au lieu que dans la *gousse* légumineuse elles ont leurs attaches toutes du même côté.) Toute la classe des fleurs en croix en fournit l'exemple. *Voyez au mot* PLANTE *et à l'article* FLEURS. On a conservé le nom de *silique* aux fruits dont la longueur surpasse deux fois au moins sa largeur, et celui de *silicule* à ceux dont la longueur n'excede guere la largeur.

SILLONNÉ. Nom donné par M. *Daubenton* à un poisson qui se trouve autour de l'isle de l'Ascension; il est du genre du *Baliste*. C'est le *Balistes ringens*, Linn.; *Balistes rostro obtuso, radio dorsali anteriùs scabro, ventrali humili retuso, caudâ truncatâ*, Gronov. L'individu observé par *Gronovius* avoit environ trois pouces de longueur : il dit que la tête de ce poisson est aussi large que le corps, aplatie latéralement et recouverte d'écailles rudes et tuilées; les côtés sont marqués chacun de trois ou quatre lignes noirâtres, très-déliées; la gueule est étroite et garnie de plusieurs larges dents, très-aiguës et serrées entre elles par leur base; les narines sont placées près des yeux qui sont au haut des côtés de la tête et arrondis : le corps est long, un peu épais, comprimé latéralement et très-élevé dans le sens vertical; il est couvert d'écailles dures, rudes au toucher, très-adhérentes entre elles et tuilées; celles qui garnissent l'espace noir compris entre la gueule et les ouïes, forment des lignes longitudinales : la premiere nageoire dorsale a deux rayons dont le premier est très-long, très-fort et âpre sur le devant; il tient par la partie opposée à une forte membrane triangulaire implantée dans un sillon destiné

à recevoir ce premier rayon ; l'autre rayon occupe le milieu de la même membrane : la seconde dorsale a vingt-sept rayons ; les pectorales, qui se déploient de bas en haut, ont chacune treize rayons rameux ; les abdominales manquent à ce poisson ; il y a à leur place de chaque côté un osselet saillant, rude au toucher et fixe sur le corps ; celle de l'anus a vingt-six rayons simples ; celle de la queue en a huit ou neuf, un peu rameux ; elle est d'une teinte orangée : le dessus de la tête et du dos, ainsi que les nageoires dorsales et celle de l'anus, sont d'une couleur brunâtre ; les côtés de la tête et du dos sont d'un roux clair et luisant ; les écailles des côtés du tronc ont une petite tache noire sur leur centre.

SILPHIUM. Racine fort estimée dans l'Afrique Orientale par ses propriétés médicinales et par l'usage qu'on en fait dans les ragoûts. Quelques-uns croient que c'est la même dont les Anciens tiroient un suc dont ils faisoient tant de cas, qu'ils déposoient dans le trésor public tout ce qu'ils en pouvoient acquérir : ils l'appeloient *gomme de cyrène* ou *suc cyrénaïque*, et l'on sait que *Jules-César* ne manqua pas de s'emparer de ce trésor dans le temps de sa Dictature. Bien des personnes prétendent que ce n'étoit autre chose que l'*assa fœtida*. On sait que la mauvaise odeur et la saveur désagréable que nous y trouvons passent pour être exquises en Perse et dans tout l'Orient : les Romains aimoient aussi les ragoûts où il en entroit. Toutes ces conjectures font croire que le *silphium* des Romains est le *laser* des Anciens et l'*assa fœtida* des Modernes ; cependant comme il avoit la vertu d'enivrer et de rendre joyeux, ne seroit-on point induit à croire que c'est ce fameux *nepenthes* si vanté dans *Homere*, ou l'*opium* des Turcs ? *Voyez* LASER.

SILVAIN. Nom donné à plusieurs sortes de beaux papillons de jour qui ne marchent que sur quatre pieds, qui proviennent de chenilles épineuses qui se métamorphosent en chrysalides angulaires, nues et suspendues par la queue. On distingue le *silvain* simplement dit ; le *grand silvain ;* le *silvain cénobite ;* le *petit silvain ;* le *silvain azuré ;* le *silvain à deux bandes blanches : Papillons d'Europe.*

On a donné le nom de *silvain* à ces papillons, parce que leur résidence ordinaire est dans les grandes forêts ; on les trouve en plusieurs cantons de l'Europe. Le *silvain* simplement dit est d'un naturel sauvage et se laisse difficilement prendre ; il se pose ordinairement à terre sur les grands chemins, dans quelques endroits humides ou sur des excrémens. Dans son vol rapide, il bat continuellement des ailes. Avant de se poser à terre, il fait plusieurs tours aux environs et à peu de distance de la place. Ses ailes supérieures sont ornées de plusieurs taches, soit blanches, soit sablées de brun ou de jaune, sur un fond noirâtre, avec des nervures très-apparentes : les ailes inférieures de la femelle sont traversées d'une marge de brun clair : la couleur du dessous des ailes est d'un jaune-roux, tacheté de blanc, de noir et de vert d'eau.

Le papillon du *grand silvain* est plus rare que le précédent : on ne le trouve qu'à la fin de Juillet ou au mois d'Août, dans quelques cantons des montagnes de la Lorraine, d'Alsace, ainsi qu'aux environs de Francfort et de Nuremberg. Sur le fond fauve du dessous de l'aile inférieure est une double rangée de taches noirâtres-brunes ; il n'y en a qu'une dans le *silvain ordinaire* : les taches blanches du dessous des ailes tant inférieures que supérieures, ont quelquefois une petite teinte bleuâtre. La chenille de ce beau papillon ne paroît qu'une fois l'année, au mois de Juin : elle vit solitaire sur le tremble, elle est ornée de différentes nuances très-agréables à la vue : sa tête échancrée par le haut, est terminée par deux pointes aiguës en forme de petites cornes ; des éminences de diverses formes, plus ou moins grandes et assez dures, sont placées sur le dos de ses anneaux ; les plus grandes sont sur le second anneau ; le troisieme anneau et les suivans en portent chacun deux : sur la partie postérieure, quatre de ces éminences sont recourbées vers la queue, et les deux dernieres sur le douzieme anneau se terminent en pointe : le corps en entier est recouvert de petits poils fins. Sa démarche ordinaire est chancelante, on diroit qu'elle annonce la peur ou la méfiance ; aussi a-t-elle tou-

jours la précaution d'être attachée avec un fil de sa soie qui sort de sa filiere, pour prévenir les accidens en cas de chute. Les couleurs de sa chrysalide sont très-variées ; elle porte sur le dos une éminence fort remarquable. On connoît une belle variété de la femelle du *grand silvain* : un vert brillant couvre le fond de ses ailes.

Le *silvain cénobite* est très-rare ; on le trouve aux environs de Steuermarck. Il est moins grand que les précédens, mais il l'est autant que les suivans.

Le *petit silvain*. Sa chenille ne paroît qu'au commencement de Juillet ; elle se nourrit particuliérement de chevre-feuille. L'anneau du cou est sans épines ; le surplus du dos des anneaux en porte en tout vingt-deux : son corps est couvert de très-petits poils blanchâtres : ses jambes sont blanches, très-petites ; aussi sa marche est-elle lente et chancelante : sa chrysalide a une éminence très-sensible à chaque anneau ; ces éminences minces et aplaties par le bout sont ornées ordinairement de taches d'or ou d'argent : la robe du papillon est noirâtre ou d'un brun de bistre en dessus, ornée de marges et de taches blanches ; deux taches jaunes forment une espece de 8 de chiffre au bout des ailes inférieures : le dessous des ailes est fauve, tacheté de blanc. Sa belle marge blanche l'a fait nommer par quelques-uns l'*amiral blanc*. Le R. P. *Engramelle* dit que M. *Geoffroy*, *Tome II*, *page 73*, décrit un papillon sous le nom de *deuil*, qui paroît avoir beaucoup de rapport avec le *petit silvain* et le *silvain azuré*.

Le *silvain azuré* ; c'est le *Sibilla* de *Cramer*, pl. 114, fig. c. d. ; *Esper*, *Tome I*, *tab. 38*, *fig. 2*, l'appelle *Lucilla*. Le luisant du dessus de ses ailes, vu à un certain jour, chatoie le bleu et le vert ; mais un bleu foncé y domine : les bords des quatre ailes sont ornés d'un rang de taches d'un beau bleu-céleste, la marge de taches blanches sur les ailes est fortement exprimée, ainsi que celle près du corps et les deux au bout des ailes supérieures : le dessous des ailes est d'un fauve-rougeâtre. Ce papillon se trouve au mois d'Août dans les montagnes du Rhin, dans celles de l'Alsace, de la Suisse, de la Basse-Autriche, même en Provence et à Smyrne.

Le *silvain à deux bandes blanches*, se distingue par deux rangées de taches blanches qui traversent ses quatre ailes : le dessus est d'un brun-noirâtre ; le dessous, d'un rouge de brique : le mâle se distingue par sa petitesse. Cette espece se trouve en Transilvanie.

SILVANDRE. Nom donné à un papillon qui a beaucoup de rapport avec l'espece appelée *silene*, Voyez *ce mot*. Les bandes blanches du *silvandre* sont nuées de jaune : les reflets de lumiere font encore plus d'effet sur ce papillon que sur le *silene* : sa couleur est aussi plus chatoyante en vert-bleuâtre sous les ailes, mais le vol est le même. L'un et l'autre papillons se trouvent dans les montagnes d'Alsace et du Rhin. Ils ne marchent que sur quatre pieds.

On distingue le *grand* et le *petit silvandre*. Le grand, *Hermione*, Linn., ne se trouve que dans les plaines. Le petit, *Hermione minor* d'*Esper*, n'habite que les hauteurs. Ce dernier est l'*alcyone* du *Catalogue des Papillons des environs de Vienne*, *p. 169*.

SILURE, *Silurus*, Linn. Nom d'un genre de *poissons abdominaux et à nageoires épineuses*, et qui comprend vingt-une especes. *Voy. à l'article* POISSON. Nous ne parlerons ici que de celui qui n'a pas de nom propre ; savoir :

Le CARÉNÉ, *Silurus carinatus*, Linn. Cette espece se trouve dans la mer près de Surinam. Ce poisson est généralement aplati : il a six barbillons frangés, dont deux situés auprès des angles de la gueule ; les quatre autres pendent de la levre inférieure : les lignes latérales sont légérement découpées comme une lame de scie : la premiere nageoire dorsale a six rayons, dont l'antérieur est dentelé vers son extrémité ; l'autre nageoire est cartilagineuse ; les pectorales ont chacune huit rayons, dont le premier est dentelé sur les deux côtés ; les abdominales en ont aussi huit ; celle de l'anus en a douze ; celle de la queue, qui est fourchue, en a vingt-quatre.

SIMAROUBA, *Evonimus fructu nigro, tetragono, vulgò Simarouba*, Barr. Ess. page 50 ; *Chipiou* des Caraïbes. C'est l'écorce d'un arbre que les habitans

de la Guiane, chez qui il croît, ont appelée ainsi : ils se servent communément de cette écorce pour les flux dyssentériques, et ils en ont envoyé pour la premiere fois dans nos ports en 1713. En faisant bouillir cette écorce avec celles de *monbin* et de *goyave*, on obtenoit une teinture, à laquelle on ajoutoit du sucre commun, jusqu'à consistance de sirop, et qui fut employé avec succès à Cayenne dans la maladie épidémique de 1756.

Cette écorce est d'un blanc-jaunâtre, sans odeur, d'un goût un peu amer, composée de fibres pliantes, attachée au bois blanc, léger et insipide des racines, des souches et des troncs, desquels on la sépare aisément. (M. *de Haller* dit qu'on a découvert que le *simarouba* est d'une classe très-différente de l'*évonimus* et qui est plus voisine du *pistachier*.)

Le *simarouba* contient beaucoup de gomme-résine, il donne à l'eau une teinture laiteuse : il fortifie l'estomac, il appaise les coliques et les tranchées, il arrête les hémorragies et le flux de ventre. On lit dans la *Maison Rustique de Cayenne*, que l'arbre du *simarouba* est grand, fort droit, ayant la feuille semblable à celle du pommier ou à celle de l'abricotier : on ne se sert que de l'écorce de sa racine, qui est jaune et compacte : il faut ordinairement deux Negres pour faire un paquet marchand de soixante-dix livres de cette écorce ; l'un la coupe et l'autre la dépouille ; ce qui ne se fait qu'en battant la racine, le coup qu'on donne enleve l'écorce. Les Negres pour cette opération sont obligés de mettre une culotte et une chemise ; sans cette précaution le suc âcre qui sort de la racine leur donneroit la gale et occasionneroit des élevures sur la peau, qui empêchent de marcher pendant quelques jours. On nous envoie quelquefois pour du vrai *simarouba* l'écorce brune, jaune et filandreuse d'un arbre appelé à la Guiane *coupaya ;* Voyez *ce mot*. Le bois du *simarouba* est fort léger, il est connu sous le nom de *bois de Cayan*. Quelques-uns l'appellent aussi *bois amer ;* mais il ne faut pas le confondre avec le *bois de quassie*, qu'on appelle par excellence *bois amer*. A l'égard du *simarouba faux*, c'est le *Malpighia latifolia*, etc. *Voyez* Bois Quinquina.

En 1718, M. *Antoine de Jussieu* se servit fort heureusement du *simarouba*. Pendant l'été il y avoit eu à Paris des chaleurs excessives, qui furent suivies de quantité de dévoiemens dyssentériques, lesquels résistoient non-seulement aux purgatifs, aux astringens et à l'*ipecacuanha* même, mais qui devenoient encore plus considérables par l'usage même de ces remedes. Ce célebre et habile Médecin réussit parfaitement, et guérit ces dyssenteries par l'usage du *simarouba*. On fit d'abord bouillir cette écorce à la dose de demi-once et d'une once dans une petite quantité d'eau, comme l'on fait dans la Guiane; mais cette décoction causa souvent des vomissemens et presque toujours des sueurs incommodes; quelquefois elle augmentoit le flux de sang et de sérosité: on corrigea la dose, et on en vint au point de la fixer pour les tempéramens de notre climat, qui exige des remedes en beaucoup plus petite dose que ceux des pays chauds.

On donne le *simarouba* en décoction jusqu'à deux gros dans une pinte d'eau, qu'on fait bouillir jusqu'à la diminution d'un tiers, et que l'on avale en quatre doses de trois en trois heures: on prend cette écorce en substance, râpée et non pilée, à la dose d'un demi-gros, qu'on réduit en bol avec du sirop de capillaire: on en répete la dose jusqu'à ce qu'on soit guéri.

On parvient heureusement à la guérison, sans aucun dégoût pour la boisson, sans aucun vomissement et sans aucune évacuation par les selles: cependant les douleurs vives sont appaisées dans l'espace d'un jour, le sommeil revient aussi-tôt, les urines deviennent plus copieuses et plus limpides, les évacuations sont plus rares, l'odeur fétide des excrémens cesse, leur couleur change, de liquides ils deviennent épais, le malade reprend de l'appétit et il est bientôt rétabli. Cette écorce prise en décoction, fournit aux intestins un baume que les resserre, elle fortifie l'estomac, qui s'affoiblit dans les flux de ventre immodérés et invétérés; elle provoque l'appétit, aide la digestion par ses parties ameres et incisives, et elle rend à la membrane des intestins,

qui est comme raclée, le *mucus* que les excrémens trop âcres en ont enlevé. Elle surpasse les autres remedes antidyssentériques par sa vertu singuliere, antispasmodique, stomachique et adoucissante ; elle vaut bien mieux que les astringens que l'on ne peut donner impunément, lorsque les hémorroïdes ou les regles coulent : mais lorsqu'on a bu la décoction de *simarouba*, le flux cesse, et on fait évacuer librement et surement ce qui doit être évacué et ce qui doit couler ; il est même prouvé par plusieurs expériences que cette écorce est assez souvent antihystérique.

Elle convient sur-tout dans les flux de ventre séreux, bilieux, sanguinolens et muqueux, invétérés, à cause du mouvement convulsif continuel des intestins, quand il n'y a pas de fievre ni de dérangement d'estomac, et dans les ténesmes. Au reste, la dose de ce remede varie selon le malade et les maladies ; car si l'estomac et les premieres voies ont déjà été vidés, et lorsque le mal s'est ralenti, il suffit d'en donner un demi-gros en poudre une ou deux fois, et le mal cede. Mais s'il y a de la cacochymie avec les autres fâcheux symptômes, il faut plusieurs doses de cette décoction.

Ces détails intéressans sur les vertus et les effets du *simarouba*, sont tirés des *Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, années 1729 et 1731*, et d'une *These de Médecine* à laquelle M. *Antoine de Jussieu* a présidé à Paris, le 16 Février 1730.

Comme le *simarouba* porte dans quelques lieux de l'Inde le nom de *macre*, on a lieu de croire que cette écorce est le *macer* ou le *macir* des Anciens. *Voyez ces mots.*

SIMBOR, *Simbor Mangianum, seu Cornu alcis ;* Bontius in Pis. C'est une plante vivace des Indes, qui a la figure d'une corne d'élan ; elle croît proche de la mer à Java, et principalement au Royaume de Bantam. Il ne paroît point, dit *Lémery*, qu'elle ait d'autre racine qu'une matiere fongueuse, mollasse, d'où elle sort. Il n'est point besoin de la mettre en terre pour la faire croître, il suffit de la placer sur une pierre ou dans le creux d'un arbre, où elle

reçoive

reçoive l'humidité. Ses feuilles sont semblables à celles de nos lis blancs, de substance visqueuse et d'un goût amer. Cette plante est émolliente, résolutive, laxative, vermifuge, étant écrasée et appliquée sur le nombril : on l'applique aussi sur les tumeurs appelées vulgairement humeurs froides.

SIMBOS. *Voyez* ZIMBIS.

SIMPLES, *Herbæ medicæ*. On donne vulgairement ce nom aux plantes ou herbes dont on se sert en Médecine. *Voyez les articles* PLANTE *et* HERBE.

SIN. C'est un arbre du Japon, dont le bois est fort recherché dans le pays, pour en faire des coffres et d'autres meubles, parce qu'il est blanc, léger, à l'épreuve des vers et de la pourriture. Comme ce bois rend une mauvaise odeur lorsqu'il est plongé dans l'eau chaude, les Japonois l'ont nommé *ksa-maki*, c'est-à-dire *maki fétide*. Le *sin* paroît différent du *sin-koo ;* Voyez *ce mot*.

SIN ou SOASAÏ. C'est le *nin-zin*. Voyez à l'*article* GENS-ENG.

SINCIALO ou PERRUCHE des *pl. enl. 550*. C'est le *perroquet vert à longue queue*, de *Belon*. Le *sincialo*, nommé ainsi à Saint-Domingue et que nous appelons *perruche*, est de la famille ou section des *Perroquets* du Nouveau Monde, que M. *de Buffon* appelle *perriches à longue queue et inégalement étagée*.

Le *sincialo*, dit M. *Mauduyt*, est un peu moins gros qu'un merle : sa longueur totale est au moins d'un pied ; son envergure est de seize pouces et demi : tout son plumage est d'un vert nué de jaune ; les deux plumes du milieu de la queue et qui sont les plus longues, sont à leur extrémité d'un vert-bleu : la peau nue qui entoure les yeux est de couleur de chair ; l'iris, d'un bel orangé : la mandibule supérieure est rouge à son origine, et sa courbure ainsi que tout le demi-bec inférieur, sont noirs ; les pieds et les ongles sont de couleur de chair pâle.

Ces *perriches* se trouvent aux Antilles et dans différentes autres contrées chaudes de l'Amérique ; elles volent en bandes nombreuses, se perchent sur les arbres les plus élevés et les plus touffus, et comme ce sont des oiseaux très-criards, elles y font grand

bruit : elles sont sur-tout attirées par la maturité des graines du bois d'Inde, dont elles sont très-friandes : cet aliment les engraisse beaucoup, et communique à leur chair un bon goût. Ces oiseaux, dit M. *Mauduyt*, sont alors très-bons à manger.

Les *sincialos* s'apprivoisent aisément, ils apprennent bien à parler ; ils contrefont facilement la voix ou le cri des animaux qu'ils sont à portée d'entendre ; mais ils ont autant qu'aucune autre espece de *perroquet*, le défaut d'être destructeurs et criards.

M. *Mauduyt* observe que la *perruche* ou *perrique* de la Guadeloupe, indiquée par *Labat*, *Tom. II*, *p. 218*, *Voyage aux Isles de l'Amérique*, est une variété du *sincialo*, qui ne differe que par quelques petites plumes rouges répandues sur la tête, et parce que le bec est blanc ; cependant M. *Brisson* la décrivant sous le nom de *perruche de la Guadeloupe*, la compare pour la grosseur à un poulet de moyenne taille ; mais il n'a point vu cette *perruche*, et il l'a confondue avec l'*aiuru-catinga* de *Marcgrave*, qui est un *crick*. M. *Mauduyt* dit que cette remarque est de M. *de Buffon*. (*Encycl. Méth.*)

SINDOC. Espece d'arbre qui croît assez bien dans les Isles de la Sonde, et qui a beaucoup de ressemblance avec le *coulilawam ;* Voyez *ce mot*. Son écorce est cependant un peu plus amere, plus dure, dense et brune.

SINGE. Nom donné à une grande peuplade, divisée en plusieurs familles d'animaux *antropomorphes* et *quadrumanes*, c'est-à-dire, approchant plus ou moins de la figure humaine, et dont les quatre pattes, qui sont des especes de mains, en font l'office.

Les marques caractéristiques de ces animaux sont, dit M. *Brisson*, quatre dents incisives à chaque mâchoire, cinq doigts onguiculés aux pieds, tous séparés les uns des autres, et le pouce bien distinct.

La plupart des *singes* ont des cils aux deux paupieres ; les bras et les jambes sont assez semblables à ces mêmes membres dans l'homme ; les bras sont attachés au corps par la clavicule et par l'omoplate ; le talon n'est point semblable à celui de l'homme, mais le pouce et le doigt qui correspondent à notre

pouce et au gros orteil, sont placés et disposés comme dans l'homme; les doigts du milieu sont aussi les plus longs : dans l'organe de l'oreille manquent trois petits os, qui se trouvent chez nous; savoir, l'*étrier*, l'*enclume* et le *marteau*. Ces animaux ont peu de cerveau; les parties sexuelles sont très-apparentes et disposées, ainsi que les mamelles, comme dans les humains. On trouve dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences, Tome III, part. II*, la description anatomique de quatre sortes de *singes*.

Si l'on ne devoit juger des animaux que par la forme, dit M. *de Buffon*, d'après lequel nous parlerons dans une partie de cet article, l'espece du *singe* pourroit être prise pour une variété de la nôtre. (Le Sauvage Hottentot et le premier des *singes* ont une chevelure hérissée, la face voilée par une longue barbe, le front raccourci, les yeux enfoncés et arrondis, le regard stupide et farouche; le reste de la peau tout velu; la peau dure; l'un et l'autre se tiennent assis sur leurs talons. *Voyez à l'art.* HOMME, ce qui est dit du Sauvage Hottentot : *Voyez* aussi l'*article* ORANG-OUTANG). Si, dis-je, on ajoute à tout cela les rapports d'organisation, les convenances de tempérament, l'appétit véhément des *singes* mâles pour les femmes, la même conformation dans les parties génitales des deux sexes, l'écoulement périodique dans les femelles et les mélanges forcés ou volontaires des Négresses aux *singes*, dont le produit est, dit-on, rentré dans l'une ou l'autre espece, et en supposant que ces générations métisses ne soient ni de l'une ni de l'autre espece, l'intervalle qui les sépare paroîtra sans doute difficile à saisir.

Mais si le Créateur n'a pas voulu faire pour le corps de l'*homme* un modele absolument différent de celui de l'animal; s'il a compris sa forme, comme celle de tous les animaux, dans un plan général, en même temps qu'il lui a départi cette forme matérielle semblable à celle du *singe*, il a pénétré ce corps animal de son souffle divin; s'il eût fait la même faveur, je ne dis pas au *singe*, mais à l'espece la plus vile, à l'animal qui nous paroît le plus mal organisé, cette espece seroit bientôt devenue la rivale

de l'homme ; vivifiée par l'esprit, elle eût primé sur toutes les autres, elle eût pensé, elle eût parlé : quelque ressemblance qu'il y ait donc entre le Hottentot sauvage et le *singe*, l'intervalle qui les sépare est immense, puisqu'à l'intérieur il est rempli par la pensée, et au dehors par la parole. Ainsi il y a plus loin encore du *singe* au Hottentot sauvage, que de ce Hottentot à nous.

Le *singe* est donc animal, et malgré sa ressemblance à l'homme, il n'est point le second de notre espece. Il n'approche de nous que par sa forme matérielle, et c'est sur ce rapport de ressemblance corporelle qu'est appuyée la grande opinion qu'on s'est formée des facultés du *singe*. C'est par cela seul qu'il pourroit, dit-on, former le second rang dans l'échelle ou la chaîne des êtres animés. Mais le *singe* n'est pas le premier dans l'ordre des animaux, puisqu'il n'est pas le plus intelligent ; il ne fait pas de lui-même tout ce que nous faisons ; il imite seulement quelques-unes de nos actions, et ses actions n'ont ni le même principe ni la même fin : il ne reçoit, comme les autres animaux, qu'une éducation purement individuelle, et à l'égard de l'imitation qui paroît être le caractere le plus marqué, l'attribut le plus frappant de l'espece du *singe*, et que le vulgaire lui attribue comme un talent unique, il faut, avant de décider, examiner si cette imitation est libre ou forcée. Le *singe* nous imite-t-il parce qu'il le veut, ou bien parce que sans le vouloir il le peut ? Quiconque a observé cet animal sans prévention, ne pourra s'empêcher de dire qu'il n'y a rien de libre, rien de volontaire dans cette imitation ; le *singe* ayant des bras et des mains, s'en sert comme nous, mais sans songer à nous ; la similitude des membres et des organes produit nécessairement des mouvemens et quelquefois même des suites de mouvemens qui ressemblent aux nôtres ; étant conformé, construit et en apparence organisé comme l'homme, le *singe*, par nécessité de nature, ne peut que se mouvoir comme lui ; mais se mouvoir de même n'est pas agir pour imiter. L'imitation suppose le dessein d'imiter : le *singe* est incapable de former ce dessein qui demande

une suite de pensées, et par cette raison, l'homme peut, s'il le veut, imiter le *singe*, et le *singe* ne peut pas même imiter l'homme.

Et cette parité qui n'est que le physique de l'imitation, n'est pas aussi complete ici que la similitude, dont cependant elle émane comme effet immédiat : le *singe* ressemble plus à l'homme par le corps et les membres, que par l'usage qu'il en fait ; en l'observant avec quelque attention, on s'appercevra aisément que tous ses mouvemens sont brusques, intermittens, précipités, et que pour les comparer à ceux de l'homme, il faudroit leur supposer une autre échelle, ou plutôt un module différent : toutes les actions du *singe* tiennent de son éducation qui est purement animale ; elles nous paroissent ridicules, inconséquentes, extravagantes, parce que nous nous trompons d'échelle en les rapportant à nous, et que l'unité qui doit leur servir de mesure est très-différente de la nôtre. Comme la nature du *singe* est vive, son tempérament chaud, son naturel pétulant, qu'aucune de ses affections n'a été mitigée par l'éducation, toutes ses habitudes sont excessives et ressemblent beaucoup plus au mouvement d'un maniaque qu'aux actions d'un homme ou même d'un animal tranquille ; c'est par la même raison que nous le trouvons indocile, et qu'il reçoit difficilement les habitudes qu'on voudroit lui transmettre : il est insensible aux caresses et n'obéit qu'au châtiment ; on peut le tenir en captivité, mais non pas en domesticité : toujours triste ou revêche, toujours répugnant, grimaçant, on le dompte plutôt qu'on ne l'apprivoise ; aussi l'espece n'a jamais été domestique nulle part, et par ce rapport il est plus éloigné de l'homme que la plupart des animaux. Enfin le passif du *singe* a moins de rapport avec l'actif de l'homme, que le passif du chien ou de l'éléphant, qu'il suffit de bien traiter pour leur communiquer les sentimens doux et même délicats de l'attachement fidelle, de l'obéissance volontaire, du service gratuit et du dévouement sans réserve. *Voyez* les *articles* CHIEN et ÉLÉPHANT.

Nous disons donc que le *singe* est plus loin de l'homme que la plupart des autres animaux par les

qualités relatives ; il en diffère aussi beaucoup par le tempérament : l'homme peut habiter tous les climats ; il vit, il multiplie dans ceux du Nord et du Midi : le *singe* a de la peine à vivre dans les contrées tempérées, et ne peut multiplier que dans les pays les plus chauds. Cette différence dans le tempérament en suppose d'autres dans l'organisation, qui, quoique cachées n'en sont pas moins réelles ; elle doit aussi influer beaucoup sur le naturel : l'excès de chaleur qui est nécessaire à la pleine vie de cet animal, rend excessives toutes ses affections, toutes ses qualités, et il ne faut pas chercher une autre cause à sa pétulance, à sa lubricité et à toutes ses autres passions, qui toutes nous paroissent aussi violentes que désordonnées.

Ainsi, ce *singe*, que les Philosophes avec le vulgaire ont regardé comme un être difficile à définir, dont la nature étoit au moins équivoque et moyenne entre celle de l'homme et celle des animaux, n'est dans la vérité qu'un pur animal portant à l'extérieur le masque de la figure humaine, mais dénué à l'intérieur de la pensée et de tout ce qui fait l'homme ; un animal au-dessous de plusieurs autres par les facultés relatives, et encore essentiellement différent de l'homme par le naturel, par le tempérament et aussi par la mesure du temps nécessaire à l'éducation, à la gestation, à l'accroissement du corps, à la durée de la vie, c'est-à-dire par toutes les habitudes réelles qui constituent ce qu'on appelle *nature* dans un être particulier.

Les *singes* diffèrent aussi beaucoup entre eux, non-seulement par la conformation, mais encore par le naturel. L'*orang-outang* qui ressemble le plus à l'homme, est le plus intelligent, le plus grave, le plus docile de tous. Le *magot* qui commence à s'éloigner de la forme humaine, et qui approche de celle des animaux, est brusque, désobéissant et maussade. Les *babouins* qui ne ressemblent plus à l'homme que par les mains, et qui ont une queue, des ongles aigus, de gros museaux, ont l'air de bêtes féroces et le sont en effet ; les *guenons* sont extravagantes, etc. et ces différens noms conduisent à distinguer d'abord le

véritable *singe* ou *singe* proprement dit, de tous les autres.

M. *de Buffon*, dont le pinceau philosophique a su exprimer d'une maniere forte et précise la différence ou les rapports d'identité des animaux, veut, dans son *premier volume de l'Histoire des Singes*, que le nom de *singe* ne soit donné qu'à un animal sans queue, dont la face est aplatie, dont les dents, les mains, les doigts, les ongles ressemblent à ceux de l'homme, et qui, comme lui, marche debout sur ses deux pieds.

Cette définition tirée de la nature même de l'animal et de ses rapports avec celle de l'homme, exclut, comme l'on voit, tous les animaux qui ont des queues, tous ceux qui ont la face relevée ou le museau long, tous ceux qui ont les ongles courbés, tous ceux qui marchent plus volontiers sur quatre que sur deux pieds. D'après cette notion fixe et précise, voyons combien il existe d'especes d'animaux auxquels on doit donner le nom de *singe*.

Les Anciens n'en connoissoient qu'une seule, le *pithecos* des Grecs (le *pitheque*) : le *simia* des Latins est un *singe*, un vrai *singe*, et c'est celui sur lequel *Aristote*, *Pline* et *Galien* ont institué toutes les comparaisons physiques et fondé toutes les relations du *singe* à l'homme. Mais ce *pitheque*, ce *singe* des Anciens, si ressemblant à l'homme par sa conformation extérieure, et plus semblable encore par l'organisation intérieure, en differe néanmoins par un attribut qui, quoique relatif en lui-même, n'en est cependant ici pas moins essentiel, c'est la grandeur ; la taille de l'homme en général est au-dessus de cinq pieds, celle du *pitheque* n'atteint pas tout-à-fait le tiers de cette hauteur ; aussi ce *singe* eût-il été encore plus ressemblant à l'homme qu'il ne l'est, les Anciens auroient eu raison de ne le regarder que comme un *homuncule*, un *nain* manqué, un *pygmée*, capable tout au plus de combattre avec les grues, tandis que l'homme sait vaincre le lion et dompter l'éléphant.

Mais depuis les Anciens, depuis la découverte des parties Méridionales de l'Afrique et des Indes, on a trouvé un autre *singe* avec cet attribut de grandeur,

un *singe* aussi haut, aussi fort que l'homme, aussi ardent pour les femmes que pour ses femelles ; un *singe* qui sait porter des armes, qui se sert de pierres pour attaquer et de bâtons pour se défendre, et qui d'ailleurs ressemble encore plus à l'homme que le *pitheque* : car indépendamment de ce qu'il n'a point de queue, de ce que sa face est aplatie, que ses bras, ses mains, ses doigts, ses ongles sont pareils aux nôtres, et qu'il marche toujours debout, il a une espece de visage, des traits approchans de ceux de l'homme, des oreilles de la même forme, des cheveux sur la tête, de la barbe au menton et du poil ni plus ni moins que l'homme en a dans l'état de nature. Aussi les habitans de son pays, les Indiens policés, n'ont pas hésité de l'associer à l'espece humaine par le nom d'*orang-outang*, c'est-à-dire *homme sauvage* ; tandis que la plupart des Negres, presque aussi sauvages, aussi laids que ces *singes*, et qui n'imaginent pas que pour être plus ou moins policé, l'on soit plus ou moins homme, leur ont donné un nom propre (*pongo*), un nom de bête et non pas d'homme ; et cet *orang-outang* n'est en effet qu'un animal, mais un animal très-singulier, que l'homme ne peut voir sans rentrer en lui-même, sans se reconnoître, sans se convaincre que son corps n'est pas la partie la plus essentielle de sa nature.

Voilà donc deux animaux, le *pitheque* et l'*orang-outang*, auxquels on doit appliquer le nom de *singe*. Il y en a un troisieme auquel on ne peut guere le refuser, quoiqu'il soit difforme et par rapport à l'homme et par rapport au *singe* : cet animal jusqu'à présent inconnu, et qui a été apporté des Indes Orientales sous le nom de *gibbon*, marche debout comme les deux autres et a la face aplatie ; il est aussi sans queue ; mais ses bras au lieu d'être proportionnés à la hauteur du corps comme ceux de l'homme, ou du moins comme ceux de l'*orang-outang* ou du *pitheque*, sont d'une longueur si démesurée, que l'animal étant debout sur ses deux pieds, il touche encore la terre avec ses mains sans courber le corps et sans plier les jambes ; cet animal est le troisieme et le dernier auquel on doive donner et

conserver le nom de *singe;* c'est dans ce genre une espece monstrueuse, hétéroclite, comme l'est dans l'espece humaine la race des hommes à grosses jambes, dites de *Saint-Thomas.*

Après les *singes* proprement dits, se présente une autre famille d'animaux, que M. *de Buffon* indique sous le nom générique de *babouin;* et pour les distinguer nettement de tous les autres, nous dirons que le *babouin* est un animal à queue courte, à face alongée, à museau large et relevé, avec des dents canines plus grosses à proportion que celles de l'homme, et des callosités sur les fesses. D'après cette définition, nous excluons de cette famille tous les *singes* qui n'ont point de queue, tels que l'*orang-outang*, le *pitheque*, le *gibbon;* toutes les *guenons*, tous les *sapajous* et *sagouins* qui n'ont pas la queue courte, mais qui tous l'ont aussi longue ou plus longue que le corps; et tous les *makis*, *loris* et autres quadrumanes qui ont le museau mince et pointu.

Il paroît que les Anciens n'ont jamais eu de nom propre pour ces animaux; *Aristote* est le seul qui semble avoir désigné l'un de ces *babouins* par le nom de *Simia porcaria*, encore n'en donne-t-il qu'une indication fort indirecte: les Italiens sont les premiers qui l'aient nommé *babouino;* les Allemands l'ont appelé *bavion;* les Anglois, *bavoon;* les François, *babouin;* et tous les Auteurs qui, dans ces derniers siecles ont écrit en latin, l'ont désigné par le nom *Papio.* Nous l'appellerons nous-mêmes *papion*, pour le distinguer des autres *babouins* qu'on a trouvés depuis dans les provinces Méridionales des Indes et de l'Afrique.

Nous avons dit à l'*article* BABOUIN, que nous connoissons trois especes de ces animaux: 1.° Le *papion* ou *babouin* proprement dit, dont nous venons de parler, qui se trouve en Lybie, en Arabie, etc. et qui vraisemblablement est le *Simia porcaria* d'*Aristote:* 2.° Le *mandrill* qui est un *babouin* encore plus grand que le *papion*, avec la face violette, le nez et les joues sillonnées de rides profondes et obliques, qui se trouve en Guinée et dans les parties les plus

chaudes de l'Afrique : 3.° L'*ouanderou* qui n'est pas si gros que le *papion*, ni si grand que le *mandrill*, dont le corps est moins épais et qui a la tête et toute la face environnées d'une espece de criniere très-longue et très-épaisse ; on le trouve à Ceylan, au Malabar et dans les autres provinces Méridionales de l'Inde. Ainsi voilà trois *singes* (l'*orang-outang*, le *pitheque*, le *gibbon*), et trois *babouins* (le *papion*, le *mandrill*, l'*ouanderou*), bien définis, bien séparés, et tous six distinctement différens les uns des autres.

Mais comme la marche de la Nature va toujours par degrés, et que son plan est nuancé par-tout et s'étend en tout sens, il doit se trouver entre le genre du *singe* proprement dit et celui du *babouin*, quelque espece intermédiaire qui ne soit précisément ni l'un ni l'autre, et qui cependant participe des deux. Cette espece intermédiaire existe en effet, et c'est l'animal que nous appelons *magot* : il se trouve placé entre nos deux définitions ; il fait la nuance entre les *singes* et les *babouins* : il differe des premiers en ce qu'il a le museau alongé et de grosses dents canines ; il differe des seconds, parce qu'il n'a réellement point de queue, quoiqu'il ait un petit appendice de peau qui a l'apparence de la naissance d'une queue. Il n'est par conséquent ni *singe* ni *babouin*, et il tient en même temps de la nature des deux. Cet animal, qui est fort commun dans la haute Egypte, ainsi qu'en Barbarie, étoit connu des Anciens : les Grecs et les Latins l'ont nommé *cynocéphale*, parce que son museau ressemble assez à celui d'un dogue.

Après les *singes*, le *magot* et les *babouins*, se trouvent les *guenons* ; c'est ainsi que nous appelons, d'après notre idiome ancien, les animaux qui ressemblent aux *singes* ou aux *babouins*, mais qui ont de longues queues, aussi longues ou plus longues que le corps. Le mot *guenon* a eu, dans ces derniers siecles, deux acceptions différentes de celles que nous lui donnons ici : l'on a employé le mot de *guenon* généralement pour désigner les *singes* de petite taille, et en même temps on l'a employé particuliérement pour nommer la femelle du *singe* ; mais plus anciennement on appeloit *singes* ou *magots* les *singes* sans

queue, et *guenons* ou *mones* ceux qui avoient une longue queue : on pourroit le prouver par quelques passages de nos Voyageurs des seizieme et dix-septieme siecles. Le mot même de *guenon* ne s'éloigne pas, et peut-être a été dérivé du nom *kébos* ou *képos*, que les Grecs donnoient aux *singes à longue queue.*

Ces *kébos* ou *guenons* sont plus petites et moins fortes que les *singes* et les *babouins ;* elles sont aisées à distinguer des uns et des autres par cette différence et sur-tout par leur longue queue. On peut aussi aisément les séparer des *makis*, parce qu'elles n'ont pas le museau pointu, et qu'au lieu de six dents incisives qu'ont les *makis*, elles n'en ont que quatre comme les *singes.* On en connoît neuf especes, que nous indiquerons chacune par un nom différent ; afin d'éviter toute confusion. Ces neuf especes de *guenons*, sont, 1.° les *macaques*, qui sont natifs de Congo ; 2.° les *patas*, du Sénégal ; 3.° les *malbroucks*, de Bengale ; 4.° les *mangabeys*, de Madagascar ; 5.° la *mone ;* 6.° le *callitriche ;* 7.° le *moustac*, de Guinée ; 8.° le *talapoin*, de Siam ; 9.° le *douc*, de la Cochinchine.

Les anciens Grecs et les Latins ne connoissoient que deux de ces *guenons*, la *mone* et le *callitriche*, qui sont originaires de l'Arabie et des parties Septentrionales de l'Afrique ; ils n'avoient aucune notion des autres *guenons*, parce qu'elles ne se trouvent que dans les provinces Méridionales de l'Afrique et des Indes Orientales, pays entiérement inconnus du temps d'*Aristote ;* et nous avons eu grand soin de conserver aux *guenons* qu'on y a trouvées, les noms propres de leur pays. Le Philosophe *Aristote* et les Grecs en général, étoient si attentifs à ne pas confondre les êtres par des noms communs, et dès-lors équivoques, qu'ayant appelé *pithecos* le *singe sans queue*, ils ont nommé *kébos* la *guenon* ou *singe à longue queue :* comme ils avoient reconnu que ces animaux étoient d'especes différentes et même assez éloignées, ils leur avoient donné à chacun un nom propre, et ce nom étoit tiré du caractere le plus apparent. Tous les *singes* et *babouins* qu'ils connoissoient, c'est-à-dire le *pitheque* ou *singe* proprement dit, le *cynocé-*

phale ou *magot*, et le *Simia porcaria* ou *papion* ont le poil d'une couleur à peu près uniforme : au contraire, la *guenon* que nous appelons ici *mone*, et que les Grecs appeloient *kébos*, a le poil varié de couleurs différentes ; on l'appelle même vulgairement le *singe varié ;* c'étoit l'espece de *guenon* la plus commune et la mieux connue du temps d'*Aristote*, et c'est de ce caractere qu'est dérivé le nom de *kébos*, qui désigne en grec la variété des couleurs.

Ainsi tous les animaux de la classe des *singes*, *babouins* et *guenons*, indiqués par *Aristote*, se réduisent à quatre, le *pithecos*, le *cynocéphalos*, le *Simia porcaria* et le *kébos*, que l'on est fondé à représenter aujourd'hui par le *pitheque* ou *singe* proprement dit, le *magot*, le *papion* premier *babouin*, et la *mone* ou *guenon*, ou *singe varié ;* parce que non-seulement les caracteres particuliers que leur donne *Aristote* leur conviennent en effet, mais encore parce que les autres especes que nous avons indiquées, et celles que nous indiquerons encore, devoient nécessairement lui être inconnues, puisqu'elles sont natives et exclusivement habitantes de terres où les Voyageurs Grecs n'avoient point encore pénétré de son temps.

Deux ou trois siecles après celui d'*Aristote*, on trouva dans les Auteurs Grecs deux nouveaux noms, *callitrix* et *cercopithecos*, tous deux relatifs aux *guenons* ou *singes à longue queue :* à mesure qu'on découvroit la terre et qu'on s'avançoit vers le Midi, soit en Afrique, soit en Asie, on trouvoit de nouveaux animaux et d'autres especes de *guenons ;* et comme la plupart de ces *guenons* n'avoient pas, comme le *kébos*, les couleurs variées, les Grecs imaginerent de faire un nom générique, *cercopithecos*, c'est-à-dire *singe à queue*, pour désigner toutes les especes de *guenons* ou *singes à longue queue ;* et ayant remarqué parmi ces especes nouvelles une espece de *guenon* d'un poil verdâtre et de couleur vive, ils appellerent cette espece *callitrix*, qui signifie *beau poil*. Ce *callitrix* ou *callitriche* se trouve en effet dans la partie Méridionale de la Mauritanie et dans les terres voisines du Cap-Vert ; c'est la *guenon* que l'on connoît

vulgairement sous le nom de *singe vert* : Voyez son *article*.

Et comme la Nature est constante dans sa marche, comme elle ne va jamais par sauts, et que dans l'échelle de ses productions tout est toujours gradué, nuancé, on trouve entre les *babouins* et les *guenons*, une espece intermédiaire, comme celle du *magot* l'est entre les *singes* et les *babouins* : l'animal qui remplit cet intervalle et qui forme cette espece intermédiaire, ressemble beaucoup aux *guenons*, sur-tout aux *macaques*, et en même temps il a le museau fort large et la queue courte comme les *babouins* : ne lui connoissant point de nouveau nom, on l'a appelé *maimon*, pour le distinguer des autres : il se trouve à Sumatra ; c'est le seul de tous ces animaux, tant *babouins* que *guenons*, dont la queue soit dégarnie de poil ; et c'est par cette raison que les Auteurs qui en ont parlé, l'ont désigné par la dénomination de *singe à queue de rat* ou de *singe à queue de cochon*. (M. *Daubenton* a nommé *nasique*, une *guenon* nouvellement connue et dont le nez est très-long, bien prononcé.)

Voilà les animaux de l'Ancien Continent auxquels on a donné le nom commun de *singes*, quoiqu'ils soient non-seulement d'especes éloignées, mais même de genres assez différens ; et ce qui a mis le comble à l'erreur et à la confusion, c'est qu'on a donné ces mêmes noms de *singe*, de *cynocéphale*, de *kébos* et de *cercopitheque*, noms donnés il y a quinze cents ans par les Grecs, à des animaux du Nouveau Monde, qu'on a découvert il n'y a pas encore tout-à-fait trois siecles. On ne se doutoit pas qu'il n'existoit dans les parties Méridionales de ce Nouveau Continent aucun des animaux de l'Afrique et des Indes Orientales. On a trouvé en Amérique des bêtes avec des mains et des doigts ; ce rapport seul a suffi pour qu'on les ait appelées *singes*, sans faire attention que pour transférer un nom, il faut au moins que le genre soit le même, et que pour l'appliquer juste, il faut encore que l'espece soit identique ; or ces animaux d'Amérique, dont on fait deux classes, sous les noms de *sapajous* et de *sagouins*, sont très-différens

de tous les *singes* de l'Asie et de l'Afrique ; et de la même maniere qu'il ne se trouve dans le Nouveau Continent ni *singes*, ni *babouins*, ni *guenons*, il n'existe aussi ni *sapajous*, ni *sagouins* dans l'Ancien.

Quoique nous ayons déjà exposé ces faits en général à l'*article* QUADRUPEDE, nous pouvons les prouver ici d'une maniere plus particuliere, et démontrer que de dix-sept especes ou environ, auxquelles on peut réduire tous les animaux appelés *singes* dans l'Ancien Continent, et de douze ou environ, auxquelles on a imposé ce nom dans le Nouveau, aucune n'est la même ni ne se trouve également dans les deux. Car sur ces dix-sept especes ou environ de l'Ancien Continent, il faut d'abord retrancher les trois ou quatre *singes* qui ne se trouvent certainement point en Amérique, et auxquels les *sapajous* et les *sagouins* ne ressemblent point du tout. 2.° Il faut en retrancher les trois ou quatre *babouins* (y compris le *magot*), qui sont beaucoup plus gros que les *sagouins* et les *sapajous*, et qui sont aussi d'une figure très-différente : il ne reste donc que les neuf ou dix *guenons* auxquelles on puisse les comparer. Or toutes les *guenons* ont aussi bien que les *singes* et les *babouins*, des caracteres généraux et particuliers qui les séparent en entier des *sagouins* et des *sapajous*.

Le premier de ces caracteres est d'avoir les fesses pelées, et des callosités naturelles et inhérentes à ces parties : le second, c'est d'avoir des *abajoues*, c'est-à-dire des poches ou salles au bas des joues, où elles peuvent garder leurs alimens (ces poches répondent au jabot des oiseaux, et probablement au premier estomac des ruminans); et le troisieme, d'avoir la cloison des narines étroite, et ces mêmes narines ouvertes au-dessous du nez comme celles de l'homme. Les *sapajous* et les *sagouins*, qui sont originaires du Nouveau Continent, n'ont aucun de ces caracteres propres aux *singes* d'Asie et d'Afrique; ils ont tous la cloison des narines fort épaisse, et ces mêmes narines ouvertes sur les côtés du nez et non pas au-dessous; ils ont du poil sur les fesses et point de callosités; ils n'ont point d'abajoues; ils different

donc des *guenons*, non-seulement par l'espece, mais même par le genre, puisqu'ils n'ont aucun des caracteres généraux qui leur sont communs à toutes; cette différence dans ce genre en suppose nécessairement de bien plus grandes dans les especes, et démontre qu'elles sont très-éloignées.

C'est donc mal à propos que l'on a donné le nom de *singe* et de *guenon* aux *sapajous* et aux *sagouins*; il falloit leur conserver leurs noms, et au lieu de les associer aux *singes*, commencer par les comparer entre eux. Ces deux familles propres au Nouveau Monde, different l'une de l'autre par un caractere remarquable : tous les *sapajous* se servent de leur queue comme d'un doigt, pour s'accrocher et même pour saisir ce qu'ils ne peuvent prendre avec la main : les *sagouins* au contraire ne peuvent se servir de leur queue pour cet usage; leur face, leurs oreilles, leur poil sont aussi différens : on peut donc aisément en faire deux genres distincts et séparés.

Nous ne nous servirons point des dénominations qui ne peuvent s'appliquer qu'aux *singes*, aux *babouins* et aux *guenons*; nous n'emploîrons aucun des noms qui leur appartiennent; nous indiquerons tous les *sapajous* et tous les *sagouins* par les noms propres qu'ils ont dans leur pays natal. Nous connoissons six ou sept especes de *sapajous*, et six especes de *sagouins*, dont la plupart ont des variétés : ces douze ou treize especes de *sapajous* et de *sagouins*, sont l'*ouarine*, l'*alouate*, le *coaita*, l'*exquima*, le *sajou*, le *saï*, le *saïmiri*, le *tamarin*, l'*ouistiti*, le *marikina*, le *saki*, le *pinche*, le *mico*.

On lira leurs articles, ainsi que ceux des *singes* de l'Ancien Continent, suivant l'ordre raisonné qu'offre la discussion précédente; et, pour présenter ces animaux, voici l'ordre dans lequel on doit les ranger : nous y rappellerons leurs caracteres. Cet ordre n'est ni arbitraire ni fictif, il est tracé d'après l'échelle de la Nature.

1.° ORANG-OUTANG (grand), ou PONGO. C'est le *grand homme des bois* des Indiens, le *barris*, ou le *satyre*.

2.° ORANG-OUTANG (petit), ou JOCKO, ou PITHEQUE de Guinée. C'est le même que le *pitheque* d'*Aristote*, ou *homuncule*, ou *pygmée*, qui se trouvoit du temps de ce Philosophe dans l'Arabie et dans les terres Septentrionales de l'Afrique.

3.° GIBBON.

Ces trois *singes* sont à face humaine, n'ont point de queue, ont quatre dents incisives comme celles de l'homme: les *orangs-outangs* n'ont point d'abajoues; la grande espece sur-tout a les fesses bien charnues, sans callosités, et des mollets ou gras de jambes, et constamment treize côtes: le *gibbon* seul est difforme; ses épaules sont peu larges; ses bras, d'une longueur démesurée, et il a de légeres callosités sur les fesses. Tous marchent comme nous, et ont les fesses nues.

4.° MAGOT ou CYNOCÉPHALE.

Son museau est alongé comme celui du chien; il a quatre dents canines grosses et longues; un appendice de peau qui a l'apparence d'une naissance de queue; des abajoues; de grosses callosités sur les fesses. Il se tient souvent assis, et marche plus volontiers à quatre pieds qu'à deux, ainsi que les *babouins*.

5.° PAPION. Premier *babouin*.

6.° MANDRILL. Second *babouin*.

7.° OUANDEROU. Troisieme *babouin*.

Ces *babouins* ont la queue courte, la face nue et alongée, le museau large et relevé, les dents canines très-grosses, et des callosités sur les fesses. Le *lowando* est une variété dans l'espece de l'*ouanderou*.

8.° MAIMON ou SINGE *à queue de cochon*.

Son museau est fort large; sa queue est courte, dégarnie de poil et recoquillée.

9.° MACAQUE.

10.° PATAS.

11.° MALBROUCK.

12.° MANGABEY.

13.° MONE ou SINGE VARIÉ.

14.° CALLITRICHE.

15.° MOUSTAC.

16.° TALAPOIN.

17.° DOUC.

18.° Le NASIQUE.

Ces dix especes sont des *cercopitheques* ou des *guenons*; elles ont la queue de la longueur du corps et quelquefois davantage : toutes ont, excepté le *douc*, les fesses pelées et des callosités naturelles et inhérentes à ces parties; des abajoues; les narines ouvertes au-dessous du nez comme celles de l'homme : le nez est long et assez bien prononcé dans l'espece appelée *nasique*; Voyez *ce mot*. Le *douc* est le seul qui ait du poil sur les fesses, et la queue moins longue que le corps et la tête pris ensemble. Le *singe* appelé *aigrette*, paroît être une variété dans l'espece du *macaque*, de même que celui appelé *bonnet chinois* en est une dans l'espece du *malbrouck*. Les *guenons* sont plus petites et moins fortes que les *singes* et les *babouins*. Telle est la liste et l'ordre des *singes* ou quadrumanes propres à l'Ancien Continent. Ajoutons que les femelles de ces quadrumanes de l'Ancien Continent sont seules sujettes à l'écoulement périodique.

Passons maintenant à la liste synoptique des quadrumanes du Nouveau Monde.

19.° OUARINE.

20.° ALOUATE.

21.° COAÏTA.

22.° EXQUIMA.

23.° SAJOU.

24.° Saï.

25.° Saïmiri.

Ces sept especes sont des *sapajous*. Ces animaux n'ont point d'abajoues ; les narines sont ouvertes sur les côtés du nez ; les fesses, velues et sans callosités ; leur queue est prenante, ce qui les fait appeler *caudimanes*.

26.° Tamarin.

27.° Ouistiti.

28.° Saki.

29.° Marikina.

30.° Pinche.

31.° Mico.

Ces six especes sont des *sagouins*. Ces animaux sont comme les *sapajous*, sans abajoues, sans callosités aux fesses ; les narines et les fesses sont comme celles des *sapajous*, mais leur queue, beaucoup plus longue et fort velue, est en général deux fois plus longue que le corps de l'animal, et n'est point prenante comme celle des *sapajous* ; leurs ongles sont longs, peu larges et crochus : la taille des *sagouins* est aussi plus petite que celle des *sapajous* : en un mot, les *sagouins* sont les plus petits des quadrumanes. Il faut ajouter que les *sapajous* et les *sagouins* femelles n'ont point de menstrues.

On peut ranger à la suite de ces quadrumanes les *makis*, tels que le *mococo*, le *mongous* et le *vari*. Ces trois especes ont les pieds conformés comme les *singes*, une longue queue comme les *sagouins*, mais elle est toujours en mouvement et n'est nullement prenante comme celle des *sapajous*. D'ailleurs ils sont originaires de l'Ancien Continent : leur museau est mince et pointu, et ils ont six dents incisives à la mâchoire inférieure ; au lieu que tous les *singes* n'en ont que quatre comme l'homme. Le *loris* est une espece qui approche des *makis* par quelques caracteres, mais il n'a point de queue, et il a des attributs qui lui sont propres et uniques. *Voyez* Makis *et* Loris.

Mœurs, ruses, habitation, nourriture et durée des quadrumanes, vulgairement appelés SINGES.

Indépendamment de la conformation, de l'organisation intérieure et extérieure qui présentent aux Naturalistes et au vulgaire, des rapports frappans entre les *singes* et l'homme, il est certain que ces animaux frappent encore plus notre vue par leurs mœurs, leurs gestes, leur maniere de vivre en particulier ou en république. On dit que le *singe* sent, compare, juge, réfléchit, choisit et paroît guidé dans ses mouvemens et ses actions, par un instinct supérieur et d'une maniere moins monotone que dans les autres animaux brutes. Nous avons déjà répondu, d'après M. *de Buffon*, que le *singe* est dénué de tout ce qui fait l'homme; la privation de la pensée et de la parole met un intervalle immense entre ce quadrumane et l'homme; le *singe* n'est qu'un pur animal, une bête, et il porte à l'extérieur quelques-uns des traits de la figure humaine; voilà son plus grand avantage : la maniere dont ses membres se meuvent, tient à leur conformation; et en cela seul, ces animaux semblent opérer comme nous. Mais que de différence pour les habitudes, etc. etc.!

On ne peut disconvenir que les *singes* en général ne soient fort laids : ils ont les membres très-forts et sont très-enclins à voler, à déchirer, à casser; ils sont très-adroits dans toutes leurs fonctions; sensibles au bien-être et à la détresse, ils témoignent en tout temps leurs passions par leurs trépignemens et d'une maniere très-expressive. Si on les bat, quelques-uns de ceux soumis à l'éducation de l'homme, sur-tout les *mandrills*, les *ouanderous*, les *saïs*, ont l'art de soupirer, de gémir, de pleurer comme des enfans, et de pousser, suivant les cas, des cris d'épouvante, de douleur, de colere ou de dérision; ils font des grimaces et ont des attitudes si ridicules, que l'homme le plus mélancolique ne pourroit s'empêcher de rire.

Il y a des races de ces animaux qui observent, dit-on, entre eux une certaine discipline, et exécutent

tout avec une adresse admirable. Quoique habiles au pillage, sur-tout les *papions* parmi les *babouins*, et les *macaques* parmi les *guenons*, ils ne font guere d'expéditions importantes qu'en troupe. S'agit-il de dévaster une melonniere considérable : une grande partie d'entre eux entre dans le jardin, se range en haie, à une distance médiocre les uns des autres; ils se jettent de main en main les melons, que chacun reçoit adroitement et avec une rapidité extrême. La ligne qu'ils forment finit ordinairement sur quelque montagne : tout s'exécute dans un profond silence. *Wafer* dit qu'étant à l'isle Gorgonia, il observa différens *singes* (des *coaïtas*) qui venoient cueillir des huîtres, lorsque la marée étoit basse; ils mettoient l'huître sur une pierre, et avec une autre pierre la frappoient jusqu'à ce qu'ils eussent rompu l'écaille en morceaux. L'espece de *guenon* appelée *malbrouck*, au Bengale, prend et mange des huîtres de la même maniere.

Plusieurs de ces animaux (parmi les *sapajous*, on compte l'*ouarine* ou *singe hurleur*, et le *coaïta*,) ont un instinct particulier pour connoître ceux qui leur font la guerre, et pour chercher les moyens, quand ils sont attaqués, de se secourir et de se défendre. Leurs armes sont des branches d'arbres qu'ils cassent, des cailloux qu'ils amassent et leurs excrémens qu'ils reçoivent dans leurs mains; ils jettent tout à la tête de leurs ennemis. Point de déserteurs ni de traîneurs; ils ne s'abandonnent point : ils courent en plaine, sautent d'arbre en arbre très-rapidement; si quelqu'un d'entre eux est blessé, ils crient tous d'une maniere épouvantable et redoublent d'ardeur. S'agit-il de franchir une petite riviere : ces *sapajous* s'assemblent en certain nombre, grimpent à un arbre, se prennent tous par une partie du corps au moyen de leur queue : ils donnent beaucoup de mouvement et de branle à cette chaîne, puis, à un signal, ils s'élancent et se jettent en avant : le dernier de la chaîne s'attache fortement à un tronc d'arbre de l'autre côté de la riviere, et attire les autres; ils s'entr'aident ainsi, et s'attachent avec leurs pattes et leur queue aux branches en tombant.

En général les *singes* aiment à manger des fruits, sur-tout du raisin et des pommes, des vers, des araignées, des poux et d'autres vermines. Leur goût est plus ou moins délicat : ils s'accommodent très-bien de la nourriture des hommes, et communément ils pillent, dans les champs de millet et de riz, les récoltes et les légumes des habitans. C'est ainsi que les *papions* et les *macaques* s'emparent gratuitement des moissons. Il faut se méfier dans les maisons, des *babouins*, sur-tout du *mandrill* et des *guenons*, notamment du *macaque ;* ils sont insolemment lubriques.

Il semble que le génie de ces animaux ne soit pas toujours flétri par la captivité, car on voit dans quelques maisons l'*ouanderou* également rusé, audacieux, voluptueux, fripon et moqueur. Il s'assied sur son derriere pour manger, et tient sa nourriture de son espece de main. On lui apprend facilement à faire une toilette, à faire la roue à la maniere des petits garçons, à attiser le feu, à laver la vaisselle, à pousser la brouette, à jouer du tambour, à embrasser, à rincer des verres, même à donner à boire : nous en avons vu un tourner la broche d'une main et de l'autre recevoir le suc du rôti sur un morceau de pain, qu'il mangeoit ensuite. Nous en avons vu un en 1762 à Bordeaux, qui étonna singuliérement les spectateurs, lorsque monté sur la corde et assis entre les bâtons croisés, il offrit et tendit de son propre mouvement la plante de ses pieds pour les faire frotter de craie ; ensuite prenant le balancier dans ses mains, on le vit marcher gravement sur la corde, faire la belle jambe, puis courir en avant, en arriere, faire des entrechats et exécuter d'autres tours d'adresse aussi bien qu'un habile danseur de corde. Mais c'est dans les mains des Bouffons Moresques et Indiens, qu'il faut voir les gentillesses de ces animaux. Au reste, il faut en tout ceci distinguer les qualités acquises par l'éducation, des fonctions réelles et naturelles de l'animal, en un mot du degré d'intelligence qui lui est propre.

Soit que les *pitheques*, et particuliérement les *patas*, dorment, travaillent ou maraudent, il y en a toujours en sentinelle sur la cime de quelque lieu élevé, ou

sur un arbre, et dont l'oreille, la vue et le cri servent à la sureté commune : ils font un cri particulier qui sert de signal ; alors toute la troupe s'enfuit avec une vîtesse étonnante : les jeunes, qui ne sont pas bien accoutumés à ce manége, montent sur le dos des plus vieux, où ils se tiennent d'une maniere fort plaisante ; on s'est plu à citer des exemples qu'ils punissent de mort les sentinelles qui n'ont pas fait leur devoir.

Les Européens du Cap prennent quelquefois de jeunes *singes*, en tuant auparavant les meres : ils les élevent et les nourrissent avec du lait de chevre ou de brebis. Lorsque ces *singes* apprivoisés sont devenus grands, ils font quelquefois une assez bonne garde dans la maison, pendant la nuit ; mais leur malice naturelle se développe avec l'âge : leurs mouvemens sont toujours brusques. Si le mâle est avec sa femelle et ses petits, en un mot quand ils sont, les uns admis à la société de l'homme, les autres dans l'état sauvage, alors on peut appercevoir dans les actions et l'éducation comparées de ces animaux, un mélange ou assemblage bizarre de talens ou naturels ou acquis ; talens qui supposent aux yeux de bien des personnes un instinct infiniment supérieur à celui des autres brutes.

Leur face mobile, comme celle de l'homme, se prête à mille grimaces, et admet mille contorsions, qui jointes à leurs gestes ridicules et extravagans, donnent le spectacle le plus risible et le plus divertissant ; et comme il y en a qui sont susceptibles d'une sorte d'éducation, on en voit aussi qui sont d'excellens pantomimes, et portés à l'imitation de tout ce qui se présente devant leurs yeux ; par leurs gestes ils répondent quelquefois avec intelligence, ils demandent ou grondent, affectent un geste et une contenance qui ressemblent beaucoup aux attitudes humaines : il y en a qui apprennent parfaitement à faire ce qu'on leur enseigne, même ce qu'on ne prétend pas qu'ils sachent. Dans le séjour de MM. *de la Condamine* et *Bouguer* au Pérou, des *singes* privés (probablement des *coaïtas*) examinerent si bien comment ces Académiciens faisoient leurs observa-

tions sur les montagnes, qu'on fut bien étonné, dans une comédie pantomime, exécutée par des *singes* et où nos Astronomes furent invités, de voir ces animaux planter des signaux, courir à une pendule, puis prendre la plume pour écrire, enfin regarder les astres avec des lunettes, etc.

L'aventure qui arriva aux troupes d'*Alexandre*, à l'occasion des *singes*, est trop singuliere pour la passer ici sous silence. Ces troupes marchoient toujours en bon ordre, elles se trouverent dans des montagnes où il y avoit beaucoup de *singes*; et l'on y campa la nuit : le lendemain, quand l'armée se mit en marche, elle apperçut à quelque distance une quantité prodigieuse de *singes* (probablement des *mones*), qui s'étoient assemblés et rangés par pelotons. Les Macédoniens qui ne pouvoient rien soupçonner de pareil, crurent reconnoître l'ennemi; on se forme en bataille, chacun prend les armes et se dispose au combat : mais *Taxile*, Prince du pays, qui s'étoit déjà rendu à *Alexandre*, lui apprit ce que c'étoit que cette armée prétendue, qu'il ne suffisoit que de l'approcher pour la mettre en fuite.

Ces animaux ont une grande antipathie pour le *crocodile*, il suffit de leur en montrer la peau pour les faire tomber en défaillance.

La queue sert souvent aux *sapajous* de cinquieme jambe ou de main, pour descendre des arbres. Si quelque individu parmi ceux que l'on appelle *ouarines*, est blessé, ils sondent, dit-on, la plaie avec la patte antérieure, et y font entrer adroitement, au lieu de charpie, des feuilles qu'ils ont mâchées.

Ces animaux naturels aux pays très-chauds, transportés dans nos climats, renfermés ou privés de la liberté pour laquelle ils ont le goût le plus décidé, gémissent dans l'esclavage, et ne peuvent goûter les plaisirs de l'amour. C'est donc dans les pays brûlans, où les désirs de la jouissance sont portés à l'excès, que leur reproduction doit avoir lieu. Cependant on a vu, il y a peu de temps, à Mantoue la femelle d'un *magot*, entretenue à l'Hôtel du Marquis *Baldassare Castiglioni*, mettre bas un petit, vigoureux et très-bien constitué. L'espece de petit *sagouin*, appelé

ouistity, a fourni aussi à Paris l'exemple d'une pareille fécondation. *Voyez à l'article* OUISTITY.

Les femelles des *singes* portent leurs petits de la même maniere que les Négresses portent leurs enfans. Ces petits se tiennent sur le dos de leur mere avec les pattes de derriere, ils leur embrassent le cou avec les pattes de devant. Quand les femelles veulent donner à teter à leurs petits, elles les prennent dans leurs pattes antérieures ou bras, et leur présentent la mamelle comme les femmes. Les *singes*, sur-tout les rouges, le long de la Gambra, grande riviere de Nigritie en Afrique, sont toujours en troupe de trois ou quatre mille ensemble; ce sont des *guenons* appelées *patas*. Ces *singes* forment, dit-on, des républiques, où la subordination, pour ce qui les concerne, est assez bien observée: ils voyagent en très-bon ordre, sous certains chefs qui sont de la plus grosse espece; l'arriere-garde est toujours composée d'un nombre des plus gros *singes*, entre lesquels, quand ils articulent leur langage, il y en a, comme le *malbrouck*, dont la voix forte prend au besoin le dessus et réduit les autres au silence. Leur retraite est toujours un spectacle fort réjouissant pour un Européen; car certains Negres les regardent comme une espece d'hommes vagabonds, qui ne veulent pas prendre la peine de se bâtir des cases. Les *patas* sont aussi habiles au pillage que les *macaques*, et on les vend à fort bas prix dans le pays à cause du tort qu'ils font aux récoltes. Au reste, les familles de ces différens genres d'animaux ne se mêlent guere, chaque espece habite un quartier différent. Les Negres qui n'ont pas l'usage des armes à feu, ont soin de ne leur décocher des fleches que dans le visage; les blessures qu'ils reçoivent en cet endroit les font tomber infailliblement, parce qu'ils y portent d'abord leurs pattes.

Il arrive quelquefois que tirés par le chasseur et tombant de l'arbre, les *sapajous* ou *singes à queue prenante*, accrochent une branche et y entortillent cette cinquieme main, laquelle s'y roidit de maniere qu'ils y demeurent suspendus après qu'ils sont morts, qu'ils y pourrissent ou qu'ils y sechent. Dès qu'un

des *singes* est ainsi blessé à mort ou tué, d'autres *singes* vigoureux poursuivent souvent les chasseurs jusque dans leurs cases ; et si on leur ferme la porte au nez, ils ont la malice de découvrir la maison, de briser les calebasses et d'emporter tout ce qui leur tombe sous la patte. En lisant l'article de chacun des *singes*, on trouvera d'autres détails sur les gestes et les façons d'agir de ces quadrumanes.

On avoit toujours cru jusqu'à présent qu'il n'y avoit que l'homme parmi les animaux, qui fût réellement susceptible de la petite vérole et de la rougeole ; mais depuis que les hommes ont élevé dans leurs maisons des *singes*, l'expérience nous a prouvé le contraire (*a*).

(*a*) Tous les habitans de Saint-Germain-en-Laie, près Paris, furent témoins qu'en 1767 un *singe* prit la petite vérole en jouant avec des enfans : cet animal en a porté même long-temps les marques. Un événement à peu près pareil a été observé à Paris. M. *Paulet*, alors Bachelier de la Faculté de Paris, convaincu par l'expérience que la rougeole est aussi contagieuse, ayant été appelé au mois de Mars 1770 dans une maison où une jeune fille étoit tombée malade à son retour d'une pension où régnoit cette maladie, il eut grand soin de prévenir les personnes de la maison du danger de la communication, et il les invita à prendre quelques précautions, tant sur le *singe* que sur la cohabitation des autres enfans avec la malade ; mais il n'étoit plus temps, une de ses sœurs qui lui avoit tenu compagnie, ainsi qu'un *singe* qui couchoit régulièrement tous les soirs sur les pieds du lit de la malade, furent l'une et l'autre attaqués de la rougeole, avec les mêmes symptômes qu'avoit eus la malade. Ce *singe* fut traité avec les mêmes remedes que les enfans. M. *Paulet* ayant observé l'état du pouls du *singe* malade, les mouvemens de pulsation étoient, dit-il, si précipités, qu'il étoit presque impossible de les compter. L'artere axillaire dans le *singe* est celle dont les pulsations sont les plus sensibles, et il prétend qu'on pouvoit alors les évaluer à environ cinq cents par minute. Il faut remarquer que ce *singe* étoit de la petite taille, et que la vîtesse du pouls dans les animaux est toujours en raison inverse de leur grandeur.

Ces faits bien constatés démontrent que la petite vérole et la rougeole ne sont pas des maladies exclusivement attachées à l'espece humaine, puisque le *singe* en est susceptible. Indépendamment de l'égalité de conformation intérieure et extérieure entre l'homme et cet animal, y auroit-il aussi une analogie d'humeurs qui les rendroit capables l'un et l'autre de développer le levain des maladies citées ci-dessus ? Mais l'*homme* et le *singe* ne sont

Avant de parler de la chasse de ces animaux, citons ceux qui la plupart n'ont point de noms particuliers.

SINGES DU CAP-VERT. On ne les trouve guere que dans la seule isle de San-Jago ; on les nomme *jackanapes*, ils sont très-bien proportionnés : ils multiplient dans les montagnes, où il y en a un fort grand nombre. Ces *singes* sont les *guenons* appelées *callitriches*. Voyez l'*article* SINGE VERT.

SINGE CAPUCIN. *Voyez l'article* SAJOU.

SINGE CERCOPITHEQUE. *Voyez* CERCOPITHEQUE *et l'article* SINGE.

SINGES DE LA COCHINCHINE. *Voyez* DOUC.

SINGE CORNU OU A AIGRETTE. Nom donné à une variété de *singe* dans l'espece du *macaque*. Voyez *ce mot*, et l'*article* AIGRETTE (singe).

SINGES DE LA CÔTE D'OR. Leur abondance est incroyable, et *Smith* assure qu'on en compte plus de cinquante sortes. Ils causent une infinité de désordres : une espece sur-tout est si féroce qu'on ne peut l'apprivoiser ; elle multiplie étrangement : les Negres sont souvent obligés de faire la garde pour se défendre de leurs attaques, et souvent ces *singes* ont la malice, quand ils sont supérieurs en force, de crever les yeux aux Negres : ils sont puants et farouches. Les Hollandois leur donnent le nom de *singes barbus*. Il y en a qui ont la barbe blanche et le corps moucheté, le poil du ventre blanc, avec une raie brune sur le dos, et les pieds blancs, ainsi

---

pas les seuls individus qui soient susceptibles de gagner le virus variolique. Nombre d'exemples nous ont fait voir que cette maladie se communique dans d'autres especes, d'un sujet à un autre et par le seul contact. Des Bergers infectés de la petite vérole l'ont communiquée à une brebis, à un troupeau, et celui-ci à un autre : c'est ce qu'on appelle le *claveau*. Un Auteur (*Roder. à Castro, lib. 4 de Meteor. microc. cap. 6*) rapporte avoir vu un cheval couvert de pustules de petite vérole ; et il n'est pas rare que les chevres en soient attaquées, et qu'un grand nombre en périsse. On prétend que c'est la même contagion qui s'est étendue jusqu'en Laponie (*Jo. Lindestolpe, lib. de venen., Lipsiæ, 1739, pag. 311*), et qui a infecté les rhennes. C'est même la seule peste que les Lapons craignent pour ces animaux.

que la queue. Les Negres emploient leur peau à faire des *fitis*, espece de bonnets dont ils se couvrent la tête, et qui se vendent jusqu'à une guinée dans le pays. Quand ils sont dans une piece de millet, leur friandise cause plus de dommage que leurs larcins; car en prenant les tiges ils examinent soigneusement l'épi, et s'ils n'en sont pas satisfaits, ils le jettent pour en choisir un autre. L'on y trouve encore le *singe boggo*, que les Blancs nomment *mandrill*. On accuse les Negres de se livrer aux plus honteux désordres avec les femelles de ces *singes*; tandis que les mâles d'entre ceux-ci fournissent des exemples de leur passion pour les Négresses qu'ils trouvent à l'écart, et qu'ils caressent jusqu'à l'excès, en les saisissant de force. Ce *singe boggo* qu'on prendroit, dit *Smith*, pour un petit homme, a la tête grosse, le nez petit, les levres minces, la bouche grande, la peau du visage blanche, mais très-ridée et d'une laideur effroyable, les dents larges et jaunes. Ces *singes* ne marchent que sur deux pieds : ils ont naturellement le nez morveux, et semblent prendre beaucoup de plaisir à se le lécher avec la langue. Ils ont beaucoup de rapport avec ceux du Sénégal. *Voyez* MANDRILL.

SINGE CYNOCÉPHALE. *Voyez* CYNOCÉPHALE *et l'article* SINGE.

SINGES HURLEURS. On a donné ce nom à des especes de *sapajous*, tels que l'*ouarine* et l'*alouate*. Voyez *ces mots*.

SINGES DE L'ISLE DE CEYLAN. Il y en a beaucoup, et il s'en trouve quelques especes particulieres à cette isle, qui sont aussi grands que nos épagneuls : ils ont le poil gris et le visage noir, avec une grande barbe blanche qui va d'une oreille à l'autre; on les prendroit pour des vieillards. On en voit d'autres de la même grosseur, mais d'une couleur différente; on les nomme *ouanderous*; Voyez *ce mot*.

SINGE-LION. *Voyez* MARIKINA.

SINGES DE MADAGASCAR. Il y en a de différentes especes; ce sont des *singes à longue queue* : on leur a donné le nom de *mangabey*; et comme ils ressemblent beaucoup au *vari* par la longueur du museau, par

la longueur de la queue, par la maniere de la porter et par les variétés de la couleur, ces animaux, selon M. *de Buffon*, paroissent faire la nuance entre les *makis* et les *guenons*.

On distingue sur-tout le *mangabey* (*singe* qui est de la famille des *Guenons*), qui a la queue aussi longue que la tête et le corps pris ensemble : ses paupieres sont nues et d'une blancheur frappante ; ses sourcils, d'un poil roide et hérissé ; les oreilles, noires et presque nues : le museau est gros, large et alongé, avec un bourrelet saillant autour des yeux. Ces *singes* varient pour les couleurs ; leur poil est long et touffu : les uns ont le poil de la tête noir, brun-fauve sur les parties supérieures du corps, et gris-blanchâtre sur les parties inférieures. Il y a des *mangabeys* qui ont le poil plus clair sur la tête et sur le corps, et ils different sur-tout des premiers par un cercle de poils blancs en forme de long collier autour du cou, et en forme de barbe autour des joues ; ils marchent à quatre pieds, et ont à peu près un pied et demi de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue : ils ont des abajoues qui forment comme deux poches dans leurs joues, où ils peuvent conserver des provisions de bouche pour un jour ou deux : ils portent la queue relevée ; ils ont aussi des callosités sur les fesses : leurs ongles sont plats, et le bout des doigts fort gros.

SINGE DE MER (poisson). C'est le *roi des harengs du Nord*. Voyez *cet article*.

SINGE MUSQUÉ. *Voyez à l'article* SAÏ.

SINGE NEGRE ou SINGE MUSQUÉ. C'est le *cay* des Topinamboux : le *sapajou* appelé *saï* ; Voyez *ce mot*.

SINGE DE NUIT. Ce singe de la Guiane est rare ; il pese environ trois livres : son poil est comme du velours : il mange pendant la nuit des graines de bois rouge, d'aouara ; le jour il se couche sur des arbres ou se tient dans des trous de bois : il fait un à deux petits qu'il porte sur son dos. On découvre ce *singe* par son odeur forte : il grimpe très-bien, mais il ne saute pas, il est lourd ; il pousse un petit sifflement comme le *sapajou*. Sa queue n'est pas prenante : il appartient donc aux *sagouins*.

Singes du pays de Bengale. Ce sont la plupart des *guenons*, parmi lesquelles on distingue le *malbrouck* et le *bonnet chinois*. Ces deux especes ou variétés sont ardentes et habiles au butin; ils sont très-adroits à dérober les fruits et sur-tout les cannes de sucre; l'un d'eux fait sentinelle sur un arbre : dès qu'il apperçoit quelqu'un, il crie *houp*, *houp*, *houp*, d'une voix haute et distincte; alors tous jettent les cannes qu'ils tenoient dans la main gauche, et s'enfuient en courant sur trois pieds; et s'ils sont vivement poursuivis, ils jettent encore ce qu'ils tenoient dans la main droite, et se sauvent en grimpant sur les arbres où ils sautent de branche en branche; les femelles même chargées de leurs petits qui les tiennent étroitement embrassées, sautent aussi comme les autres, mais tombent quelquefois. Ces animaux ne s'apprivoisent qu'à demi, il faut toujours les tenir à la chaîne. Ils ne produisent pas dans l'état de servitude ou d'esclavage; il faut qu'ils soient en liberté dans les bois. Il n'est pas rare de les voir descendre sur les bords des fleuves et de la mer pour attraper des poissons et des crabes; ils mettent, dit-on, leur queue entre les pinces du crabe, et dès qu'elles serrent, ils l'enlevent brusquement et l'emportent pour le manger à leur aise. Ils cueillent les noix de cocos, et tirent avec adresse la liqueur qu'elles contiennent et le noyau qu'elles renferment : ils boivent aussi du *tari* qui découle par des bambous qu'on met exprès à la tige des arbres pour en retirer la liqueur. On les prend à l'aide de noix de cocos, où l'on fait une petite ouverture; ils y fourrent la patte avec peine, et les gens qui sont à l'affût les prennent avant qu'ils aient pu se dégager.

Dans les provinces de l'Inde, habitées par les Bramans, ces *singes* sont en nombre infini : ils viennent en troupe dans les villes; ils entrent à toute heure, en toute liberté, dans les maisons où l'on vend des fruits et des légumes : les habitans respectent trop tous les animaux pour oser rien leur faire. Croiroit-on que dans Amadabad, capitale de Guzarate, il y a trois Hôpitaux d'animaux, où l'on nourrit les *singes* estropiés, invalides, et même ceux

qui, sans être malades, viennent y demeurer? Deux fois par semaine les *singes* du voisinage de cette ville se rendent d'eux-mêmes tous ensemble dans les rues, ensuite ils montent sur les maisons qui ont chacune une petite terrasse, où l'on va coucher pendant les grandes chaleurs : on met ces deux jours-là sur ces petites terrasses du riz, du millet, des cannes de sucre, suivant la saison, etc.; car s'ils ne trouvoient pas leurs provisions, ils romproient les tuiles dont le reste de la maison est couvert et y causeroient un grand désordre. Ils ne mangent rien sans l'avoir flairé plusieurs fois, et lorsqu'ils sont repus ils remplissent pour le lendemain les poches de leurs joues. Ces *singes* détruisent les nids des oiseaux et jettent les œufs par terre. Ils échappent aisément au lion et à d'autres bêtes féroces par leur légéreté et leur résidence sur les arbres. Les serpens sont les plus grands ennemis de ces *singes*. Voyez MALBROUCK.

SINGES DU PAYS DE HONDURAS. On prétend que cette sorte de quadrupede est l'*ignavus* des Naturalistes, que quelques-uns ont nommé *aï* ou *paresseux*. Voyez *ce mot*.

SINGE DU PARA, de M. *Brisson*. C'est le *mico*; Voyez *ce mot*.

SINGES DU PÉROU. Les Indiens les nomment *carochupa*. On dit qu'ils ont la queue pelée, les dents continues, deux peaux qui leur couvrent le ventre comme une veste et dans lesquelles ils mettent leurs petits. *Frezier* dit que ces animaux sont aussi très-communs à la Louisiane; ce ne sont probablement que des especes de *didelphes*. Voyez à l'*article* SARIGUE.

SINGES PLEUREURS. *Voyez* SAÏ.

SINGE A QUEUE. Les *singes sans queue* sont les especes de l'*orang-outang*. Le *singe à queue annelée* est du genre des *Makis*; c'est le *mococo*, Voyez *ce mot*. Les *singes à queue courte* sont les *babouins*. Le *singe à queue en maniere d'appendice*, est le *magot*. Le *singe sans queue*, mais à bras démesurément longs, est le *gibbon*. Les *singes à queue prenante* sont des *sapajous*. Le *singe à queue de renard* est le *saki*. Le *singe à queue de cochon* ou *à queue de rat*, des *Glanures d'Edwards*, est le *maimon*. Voyez *ces mots* et l'*article* SINGE.

SINGES ROUGES de la Gambra. Les Negres les appellent *patas* : ces *singes* sont des *guenons* propres à l'Ancien Continent. Les *singes rouges* d'Amérique sont des *sapajous* appelés *alouates*. Voyez *ces mots*.

SINGES DE SAINT-JACQUES. *Voyez* SINGE VERT.

SINGES DU SÉNÉGAL. Il y en a de plusieurs especes. Il y a les *singes ginous*, dont la queue est courte, et quelques *magots* : ceux-ci n'ont point de queue. L'on donne le nom de *mandrills* et grands *pleureurs* à ceux de la premiere espece, à cause de leur cri enfantin et gémissant. *Froger* assure que plusieurs de ces *singes* enlevent souvent de jeunes filles Négresses de huit ou neuf ans, et qu'il est fort difficile de les délivrer d'entre leurs mains. Les Negres mangent la chair de ces *singes*, comme un mets délicieux : les uns la préparent avec du riz ; d'autres la font sécher et fumer comme nos jambons. On trouve aussi dans le pays du Sénégal le *quojavoran* ; Voyez *ce mot*.

SINGE SIFFLEUR. Espece de *sapajou* voltigeur. *Voy.* à la suite de l'*article* BELZÉBUT.

SINGE dit la TÊTE DE MORT. *Voyez* TÊTE DE MORT.

SINGE VARIÉ ou SINGE VIEILLARD. C'est la *guenon* appelée *mone*. C'est le *Kebos* d'*Aristote*, le *Kypos* d'*Avicenne*, le *Cebus* ou *cœphus* des Anciens. La *mone* a la queue longue de deux pieds ; sa tête est petite et ronde ; son museau, gros et court ; sa face, couleur de chair basanée : elle a un bandeau de poils gris sur le front, une bande de poils noirs qui s'étend des yeux aux oreilles, et des oreilles jusqu'aux épaules et aux bras ; elle a une espece de barbe grise, formée par les poils de la gorge et du dessous du cou, qui sont plus longs que les autres, ce qui lui a fait donner le nom de *vieillard* : on l'a nommée aussi *singe varié*, à cause de la diversité de ses couleurs ; son poil est d'un noir-roussâtre sur le corps et blanchâtre sous le ventre ; l'extérieur des jambes et les pieds sont noirs ; la queue est longue, d'un gris-brun, avec deux taches blanches de chaque côté à son origine. Elle marche à quatre pieds, et a environ un pied et demi de longueur. La *mone* se trouve en Perse, en Barbarie, en Arabie et dans les pays

les moins chauds de l'Afrique et des Indes. C'est de toutes les *guenons* celle qui s'accommode le mieux à la température de notre climat. Elle est vive, alerte, d'un naturel assez doux et s'apprivoise aisément ; elle est susceptible d'éducation et même d'un certain attachement pour ceux qui la soignent ; timide par nature, on la rend obéissante en la menaçant. Elle se nourrit de fruits, de viande cuite, de légumes et d'insectes ; elle est même si friande de ce dernier mets, qu'elle va quelquefois soulever et renverser des pierres pour découvrir et attraper les fourmis et les autres insectes qui sont dessous, et qu'elle dévore aussi-tôt. Ses joues ou abajoues sont comme deux poches qui lui servent de magasin, pour conserver des provisions d'alimens pour un ou deux jours.

Le nom de *mone* est formé de *mona*, *monina*, *mounina*, expressions qui dans les Langues Espagnole et Moresque, désignent les *guenons* ou *singes à longue queue*.

Singe vert ou Callitriche, *Callitrix*. Singe de la famille des *Guenons*. Son pelage est d'un vert vif mêlé d'un peu de jaune sur le corps, ce qui lui a fait donner le nom de *singe vert ;* la poitrine et le ventre sont d'un blanc-jaunâtre. Le *callitriche* a la queue beaucoup plus longue que la tête et le corps pris ensemble : sa tête est petite ; le museau, alongé ; la face, noire aussi bien que les oreilles ; au bas du front et en place de sourcil il a une bande étroite de longs poils noirs : il marche à quatre pieds, et sa longueur est d'environ quinze pouces. On le trouve dans la partie Méridionale de la Mauritanie, au Sénégal et dans les Isles voisines du Cap-Vert : nos gens de Mer l'appellent *singe de Saint-Jacques*. Les bois de Podor, le long du fleuve Niger, sont remplis de *singes verts*.

Les *callitriches* vivent en société, sont légers dans leurs gambades, grimpent très-lestement jusqu au faîte des arbres, s'élancent de branche en branche, de cime en cime, dans le plus grand silence. Ce n'est que lorsque ces animaux s'avisent de casser les branches au haut des arbres et de les laisser tomber à terre, que le voyageur les apperçoit. Au reste la

chasse

chasse de ces animaux est facile et nullement dangereuse. Les premiers coups de fusil ne les effraient point ; les blessures même ne leur arrachent aucun cri ; ils voient tomber et périr leurs camarades sans effroi : il n'y a que le feu le plus vif du chasseur qui puisse leur inspirer de la terreur ; alors les uns se cachent derriere les grosses branches, d'autres descendent à terre ; d'autres enfin, et c'est le plus grand nombre, s'élancent de la pointe d'un arbre sur la cime d'un autre ; alors rassemblés par compagnie ils sourcillent, grincent des dents, frémissent de colere, et toute leur fureur se réduit à des menaces : il n'en est pas de même de toutes les especes de *singes*.

SINGE VIEILLARD. *Voyez* SINGE VARIÉ.

SINGES VOLANS. Divers Écrivains, et sur-tout *Helbigius*, prétendent qu'il y a aux Indes des *singes volans ;* mais nous croyons que l'Auteur, emporté par une imagination trop vive, a ainsi nommé un animal qui n'est que le *taguan* ou *grand écureuil volant*, autrement appelé *chat volant ;* Voyez *ce mot*. On voit dans le Cabinet du Château de Chantilly un gros *écureuil volant*, qui est du volume du plus gros *chat*.

SINGE VOLTIGEUR. Espece de *coaïta noir*. Voyez *à l'article* BELZÉBUT.

Chasse des SINGES, *et propriétés de leur chair en Médecine.*

Dans la description historique que nous venons de faire de ces animaux, nous avons dit que les Negres les tuent ou leur lancent des fleches dans le visage ; nous avons dit encore que leur instinct d'imitation en fait peut-être tout le mérite et l'utilité. On rapporte que dans les endroits où croissent le *poivre* et le *coco*, les Indiens tirent parti de l'adresse des *singes*, pour en recueillir ce qu'ils ne pourroient avoir sans leur secours : ils montent sur les premieres branches, ils en cassent les extrémités où est le fruit, l'arrangent par terre comme par jeu et se retirent : les *singes* qui les ont examinés, viennent aussi-tôt après

sur les mêmes arbres, les dépouillent jusqu'à la cime et disposent ces branches comme ils l'ont vu faire aux Indiens; ceux-ci reviennent pendant la nuit et enlevent la récolte. Il y a des hommes qui mettent à profit l'instinct imitateur qu'ont les *singes*, pour les prendre: les uns portent des coupes pleines d'eau ou de miel, s'en frottent le visage devant eux, et y substituent adroitement de la glu, puis ils se retirent: les *singes* qui les ont vus de dessus un arbre ou un rocher, s'approchent de ces coupes pour en faire de même; mais ils s'aveuglent et se mettent dans l'impossibilité de fuir. D'autres portent des bottes qu'ils ôtent et mettent plusieurs fois, et ils en laissent de petites enduites de glu; quand ils sont retirés les *singes* viennent pour les essayer, et ne peuvent plus les ôter ni éviter le chasseur. Quelquefois on porte encore des miroirs où l'on se regarde à différentes reprises, et l'on en laisse d'autres où il y a des ressorts, qui se relâchant serrent dès qu'on y touche; le *singe* vient prendre ces miroirs pour s'examiner, et aussi-tôt il se trouve les deux pattes de devant engagées et hors d'état de faire un pas. Les habitans de Saint-Vincent-le-Blanc les prennent à la chasse avec de fausses trappes et autres machines; ils mettent les petits en cage pour pouvoir attraper ensuite le pere et la mere; ils les traitent un peu rudement et les font crier, alors les *singes* accourent. Veut-on prendre les *singes pitheques*: on laisse près de leur domicile des boissons fortes et enivrantes, et dont on feint de boire devant eux; dès qu'on s'est retiré, ils viennent goûter de ce breuvage en criant *chin-chin*, et ils s'enivrent si bien qu'ils s'endorment; alors les chasseurs les prennent aisément. On reconnoît les pays qui n'ont pas été habités, par la familiarité de ces animaux.

Quelques Indiens font différemment la chasse aux *singes*; ils se rendent sur le sommet des montagnes, dans les endroits où ces animaux élevent leurs petits. Les chasseurs pour les prendre y construisent des bûchers, et répandent tout autour du maïs: dans cet amas de bois, ils jettent une matiere qui étant échauffée par le feu fait un bruit semblable à celui du

tonnerre, ce qui donne aux *singes*, dans le moment qu'ils sont occupés à manger le maïs, une frayeur si grande qu'ils s'enfuient et abandonnent leurs petits à la discrétion des chasseurs ; quelquefois ils ont la force de les porter sur le dos, et ils vont se percher sur les arbres comme les oiseaux. Ils sautent d'arbre en arbre avec une agilité extrême, et ils y courent plus facilement que sur terre : s'ils voient qu'on les couche en joue, ils marchent contre le vent et poussent des cris horribles en grinçant les dents. Leur dextérité est si grande, qu'ils savent éviter les fleches qu'on lance sur eux, et quelquefois les prendre avec leurs mains comme si on les décochoit pour jouer. Quand l'un d'eux est blessé, qu'il tombe et que le chasseur s'en saisit, ils remplissent l'air de leurs gémissemens ; si le *singe* percé de fleches ne tombe pas, souvent les autres s'empressent de le secourir. Mais malheur au premier chasseur qui paroîtra dans le reste du même jour, car il lui faudra essuyer un déluge, une grêle de pierres : ces animaux en montant sur les arbres, après une telle alerte, portent chacun une pierre dans une main et une dans la gueule pour s'en servir contre les passans qu'ils voient armés. On assure avoir vu des chasseurs succomber et périr sous les coups de pierres lancées par ces *singes*.

La chair du *singe* est astringente ; quoique filandreuse, bien des personnes en mangent, sur-tout à Cayenne. M. *de la Condamine* nous apprend que les *singes* sont le gibier le plus ordinaire et le plus du goût des Indiens et des habitans voisins de la riviere des Amazones, *Mémoires de l'Académie*, *1745*. Leur graisse est nervale et résolutive ; on la recommande dans la rigidité des articulations. Dans l'Inde Portugaise, les os du *singe* broyés sont estimés sudorifiques et antivénériens. On trouve quelquefois dans la vésicule du fiel d'une ou de deux especes de *singes* des Indes (c'est le *douc* et l'*ouanderou*), une pierre grosse comme une noisette, que les Indiens vendent plus de cent écus, dit *Tavernier* : les Indiens n'en permettent pas l'exportation, ils en font des présens aux Ambassadeurs. Ces pierres ont les mêmes

propriétés que le *bézoard* le plus précieux. *Voyez* BÉZOARD.

SIN-KOO. Arbre odoriférant du Japon, que *Kæmpfer* prend pour le *bois d'aigle*, et dont la partie la plus résineuse et la plus aromatique porte le nom de *calambac*. Cet arbre ne se trouve que dans les endroits les plus reculés des bois et des montagnes du Japon. Son tronc, dit *Kæmpfer*, est haut d'une coudée, droit, mince, d'un beau vert, fort garni de feuilles et divisé en deux tiges principales : ses feuilles qui naissent alternes, ressemblent à celles du pêcher ; elles sont vertes, sans découpures. L'odeur du *sin-koo* si vantée et qui rend son bois si précieux, ne se fait bien sentir que lorsqu'il est desséché et très-vieux. *Voyez* BOIS D'AIGLE *à l'article* BOIS D'ALOÈS.

SINOPLE ou ZINOPEL. Quelques-uns donnent ce nom à une mine de *fer* calciforme, mêlée à de la terre siliceuse. Elle est assez rare : on la trouve en Bohême. D'autres prétendent que le *zinopel* ou *sinople* de Hongrie, provient de la décomposition de l'*or* faite par la Nature, sous la forme d'une terre ou d'une chaux couleur de pourpre.

SINSIGNOTTE, *Voyez* ALOUETTE-PIPI. La *sinsignotte grande*, est la *rousseline ;* Voyez *ces mots.*

SINSIN, à la Chine, est le *pitheque ;* Voyez *ce mot.*

SINTER. Nom que les Mineurs Allemands donnent au *guhr* durci, mameloné ou en végétation et blanc ; c'est une sorte de *flos ferri*. On en trouve beaucoup à Freyberg en Saxe, et en Thuringe. *Voyez* FLEUR DE FER.

SIOUT des Kamtschadales. C'est le *lion marin ;* Voyez *ce mot.*

SIPANAOU. Arbre de la Guiane. Il y en a de deux especes, de blancs et de rouges : on les emploie pour construire des canots : ce bois est assez dur à travailler, mais très-facile à se fendre : on préfere le rouge ; il a la propriété de causer de la démangeaison à celui qui se coucheroit nu dessus, quand il est nouvellement employé. *Maison Rustique de Cayenne.*

SIPEDE, *Coluber sipedon*, Linn. Ce reptile est du troisieme genre, et se trouve dans l'Amérique Septentrionale : sa couleur est fauve ; l'abdomen est recouvert par cent quarante-quatre grandes plaques, et le dessous de la queue est garni de soixante-treize paires de petites plaques.

SIRAMANGHITS. Arbre aromatique de l'isle de Madagascar, dont les feuilles ont l'odeur du bois de santal et l'écorce celle du clou de girofle : il produit aussi une résine jaune, odoriférante. C'est une espece de *bois d'Inde* ou de *malabathrum*.

SIRAPHAH, en Arabe. C'est la *giraffe ;* Voyez *ce mot*.

SIRENES, *Sirenæ, Nereïdes, etc.* Ce sont des monstres marins fabuleux auxquels on a donné la tête et le corps d'une femme jusqu'à la ceinture, et la forme de poisson de la ceinture en bas. *Voyez* HOMME MARIN. Quelques Voyageurs ont donné le nom de *sirene* ou *poisson-femme*, au *lamantin ;* Voyez *ce mot*.

SIRINGA. *Voyez* SERINGAT.

SIRLI du cap de Bonne-Espérance, *pl. enl. 712.* C'est une *alouette :* son bec est noir, un peu courbé à l'extrémité ; les pieds sont bruns : tout le plumage supérieur est varié de brun, de roux et de blanc ; l'inférieur est blanchâtre, tacheté de noir.

SISELLE, *Voyez* GRIVE. La *siserre* de *Belon*, est la *draine*.

SISON des boutiques. C'est la *berle aromatique*. Voyez à l'*article* BERLE.

SITTELLE ou TORCHEPOT de *Belon*, pl. enl. 623, fig. 1 ; en Latin, *Sitta : Maçon, Pie-maçon*, en Lorraine ; *Perce-pot*, en Normandie ; *Grimpard*, en Picardie ; *Planot*, en Dauphiné. M. *de Montbeillard* a proposé le premier la dénomination de *sittelle*, dérivée de celle que ces oiseaux ont en Grec et en Latin, et il l'invite à bannir l'expression en quelque sorte barbare, de *torchepot*.

Les *sittelles* composent un genre et même un ordre à part, dans la Méthode de M. *Brisson :* leurs caracteres sont d'avoir les cuisses couvertes de plumes jusqu'au genou, quatre doigts dénués de membranes,

trois devant, un derriere, les deux doigts internes séparés environ jusqu'à leur origine, et le doigt extérieur uni avec celui du milieu depuis son origine jusqu'à la premiere articulation; le bec est en forme de coin, comme dans les *pics*.

Ces oiseaux ont, ainsi que les *pics* et les *grimpereaux*, l'habitude de gravir le long des arbres, d'en frapper le tronc et les branches à coups de bec, pour y chercher des insectes et des vers qui leur servent de nourriture; ils ressemblent aussi aux *mésanges*, en ce qu'ils percent les noix, les noisettes, etc. pour en tirer l'amande. La *sittelle* se trouve répandue dans les deux Continens.

Notre *sittelle*, dit M. *Mauduyt*, est à peu près de la grosseur de l'alouette; sa longueur est d'environ six pouces, et son envergure de neuf: le bec est cendré; les pieds et les ongles sont gris: le plumage supérieur est cendré; l'inférieur, d'un roux clair; mais les couvertures du dessous de la queue sont marron, terminées de blanchâtre: cette derniere couleur est celle de la gorge et des joues; cependant une bande noire passe sur les joues, dans la ligne où l'œil est placé, et va joindre de petites plumes noires aussi et roides qui couvrent les narines: il y a sur les grandes couvertures, ainsi que sur quelques pennes des ailes, du brun avec du gris-blanc; des douze plumes de la queue, les cinq latérales de chaque côté sont noires à leur origine, ensuite mi-parties de blanc et de cendré; les deux du milieu sont cendrées.

La *sittelle* vit en solitaire dans les bois; elle ne se mêle point avec d'autres oiseaux, ni même avec ceux de son espece; elle aime étant en voliere à se retirer dans des trous, et à leur défaut elle se tapit dans l'auge des graines pour y passer la nuit; d'où l'on peut inférer que dans l'état de nature elle ne dort pas sur les arbres, mais qu'elle se retire la nuit dans des trous: en voliere, lorsqu'elle est obligée de se percher, elle se suspend souvent par les pieds, ou elle se pose de côté, et jamais à la maniere des autres oiseaux. M. *Mauduyt*, qui rapporte les habitudes de la *sittelle*, dit que le mâle n'a point de chant,

mais un cri de rappel pour inviter sa femelle ; elle est lente à s'y rendre : une fois réunis, ils établissent un nid dans un trou d'arbre tout fait ; si ce trou est trop grand, ils le rétrécissent avec de la terre détrempée ; c'est ce qui a fait nommer cet oiseau *torchepot*. A défaut de trou naturel, ils en creusent un eux-mêmes : le fond du nid est garni de bois vermoulu et de mousse : la ponte est de cinq à sept œufs, d'un blanc sale, pointillés de roussâtre : on prétend que la femelle reste constamment sur ses œufs, et que le mâle lui apporte pendant ce temps sa nourriture ; dès que les petits peuvent se suffire, chaque membre de la famille se sépare pour vivre isolé.

M. *Mauduyt* a reconnu que plusieurs *sittelles* regardées par les Auteurs comme autant d'especes distinctes, ne sont que des variétés de l'espece décrite ci-dessus ; telles sont la *petite sittelle* ou le *petit torchepot* de M. *Brisson*.

La *sittelle* ou *torchepot* de Canada, *pl. enl. 623, fig. 2*. Elle ne diffère encore de notre *sittelle* qu'en ce qu'elle est beaucoup plus petite, et que la bande qui passe sur les joues est blanche : elle se trouve aussi à la Louisiane.

La *sittelle à huppe noire* ou *torchepot* de la Jamaïque, de M. *Brisson*. Elle est de la grandeur de la nôtre : le sommet de la tête est noir ; elle n'a point de bande transversale sur les joues, mais il y en a de blanches vers le bout des plumes de la queue ; le dessous du corps est blanchâtre. Les Anglois de la Jamaïque nomment cette *sittelle* l'*oiseau fou*, parce qu'elle est si peu méfiante qu'elle se laisse approcher jusqu'à pouvoir la tuer à coups de bâton. On distingue dans cette contrée une petite espece de *sittelle à huppe noire*.

La *sittelle à tête noire* ou *torchepot* de la Caroline, de M. *Brisson*. C'est une légere variété de la *sittelle* du Canada : le dessus de la tête et du cou sont noirs ; le dessous du corps est blanchâtre, et le dessus cendré ; les plumes latérales de la queue sont variées de noir et de blanc.

La *sittelle à tête brune*. C'est le *petit torchepot* de la

Caroline, de M. *Brisson*. Elle n'a que quatre pouces de long : le dessus de la tête, du cou et des ailes est brun ; l'occiput marqué d'une tache blanche ; les pennes de la queue sont noires, mais les deux du milieu sont cendrées.

Tout fait présumer, suivant M. *Mauduyt*, que l'espece de la *sittelle* est la même sous tous les climats, et qu'on peut la distinguer en grande et petite race. Cependant on trouve à la Jamaïque une *sittelle* dont la taille surpasse celle de toutes les autres ; elle a environ sept pouces de long ; son bec est plus crochu à l'extrémité ; un trait orangé borde les pennes des ailes et de la queue. On trouve dans la Guiane Hollandoise une *sittelle grivelée*, qui pourroit encore constituer une espece à part ; sa longueur est d'environ six pouces. M. *de Montbeillard* dit que le plumage est d'un cendré obscur, mais plus foncé sur le dessus qu'au dessous du corps ; la gorge est blanche ; les couvertures supérieures des ailes, la poitrine et le reste du plumage inférieur et des côtés offrent des traits blancs, ce qui forme une espece de grivelure.

SITULE, *Coluber situla*, Linn. C'est un *serpent* du troisieme genre ; il se trouve en Egypte : il est d'une couleur grise, avec une bande longitudinale bordée de part et d'autre d'une ligne noire ; l'abdomen est recouvert par deux cent trente-six grandes plaques, et le dessous de la queue est garni de quarante-cinq paires de petites plaques.

SIWTCHA des Russes. C'est le *lion marin ;* Voyez *ce mot*.

SIYAH-GUSH, en langue Persane. C'est le *caracal ;* Voyez *ce mot*.

SIZERIN. C'est la *petite linotte des vignes*, de M. *Brisson* et des *pl. enl. 151*, *fig. 2*. Le *sizerin*, dit M. *Mauduyt*, est un oiseau du même genre que le *moineau*, mais qui par une conformation particuliere du bec et de l'ensemble de tout le corps, ressemble plus à la *linotte*, au *tarin* et au *chardonneret*, qu'aux autres petits oiseaux. Le *sizerin* est un peu plus petit que la linotte : le bec est jaunâtre, brun à sa pointe ; les pieds sont bruns et les ongles noirâtres ; le dessus

de la tête est d'un beau rouge, ainsi que la poitrine et le haut du ventre, chez le mâle uniquement : tout le reste du plumage supérieur et les côtés sont variés de gris-roussâtre et de brun ; tout le reste de l'inférieur est d'un blanc-roussâtre : les couvertures du dessus des ailes sont brunes, bordées de roux clair ; les pennes des ailes et de la queue, brunes, bordées de gris-blanc : de chaque côté de la tête, entre l'œil et le bec, est une tache brune ; on en observe une autre plus grande et de même couleur sous la gorge.

Le *sizerin* est un oiseau de passage, mais ses émigrations ne sont pas régulieres. On ne le voit en France que tous les cinq, six, quelquefois sept ans. *Linnæus* dit qu'il se plaît dans les lieux humides plantés d'aunes. Il s'avance beaucoup vers le Nord ; il arrive dans nos provinces en grandes troupes, se répand dans les bois, se tient souvent sur les chênes, y grimpe comme les mésanges, et comme elles il se balance à l'extrémité des petites branches. M. *Frisch* assure que cet oiseau passe en Allemagne en Octobre et Novembre, et qu'il repasse en Février : cette marche réguliere suppose que les *sizerins* n'arrivent en France que quand un froid extraordinaire, une disette inattendue, un vent constamment contraire les forcent dans leur passage à quitter la route des lieux qu'ils ont coutume de fréquenter, pour relâcher dans nos contrées.

SLAMI-MOKESKI. *Voyez à l'article* PELLETERIES.

SLANTZA. Arbuste fort commun dans le pays des Kamtschadales : on diroit un petit cédre rampant ; ses cônes ou fruits sont moitié plus petits que ceux du cédre : les habitans du pays les mangent, souvent ils les font bouillir dans de l'eau qu'ils boivent ensuite pour arrêter le cours du ventre. Les matelots Russes regardent cette boisson comme un spécifique contre le scorbut.

SLOANE, *Sloana*. On a donné le nom d'un savant Anglois à un genre de plantes dont la fleur est ou monopétale, en forme de cloche et profondément découpée, ou sans pétales et composée de plusieurs étamines, au milieu desquelles s'éleve un

pistil qui se change en un fruit arrondi, membraneux et hérissé de pointes : la robe de ce fruit s'ouvre en quatre parties, et laisse sortir des semences oblongues, enveloppées dans une seule capsule charnue. *Plumier.*

SLOTH ou PARESSEUX, de *Dampier.* C'est l'*aï.* Voyez à l'*article* PARESSEUX.

SMARAGDO-PRASE. Nom donné à une pierre verdâtre et qui a très-peu de dureté. Ce n'est souvent qu'un *spath fusible* vert. *Voyez à l'article* PRASE.

SMECTIS ou SMECTITE ou SMECTIN. Terre grasse, plus ou moins compacte, ou espece de *pierre savonneuse* qui devient luisante quand on la frotte, d'une couleur tantôt jaunâtre, tantôt noire, etc. ; on s'en sert comme du savon. Les Cardeurs de laine et ceux qui la dégraissent en font usage sous le nom de *soletard.* On en trouve en France qui ressemble à une terre à foulon savonneuse et feuilletée. *Voyez les articles* TERRE SAVONNEUSE, PIERRE SAVONNEUSE, STÉATITE, *et* TERRE A FOULON.

SMIRRING ou SCHMIRRING. *Voyez* POULE SULTANE ROUSSE.

SMITTEN des Hollandois. Grand *orang-outang* ou *pongo.* Voyez *ces mots.*

SNAK. Quadrupede des campagnes de Neiska en Tartarie. Selon *Gesner*, son poil est gris. Le *snak* est grand comme une brebis : il est armé de deux petites cornes ; il court avec beaucoup de vîtesse : on le voit paître en troupes sur les frontieres de la Podolie. Quand le Kan des Tartares veut se donner le plaisir de la chasse du *snak*, il fait environner les pâturages, où il y en a quelquefois des troupeaux de cinq cents et même de plus de deux mille ; et au bruit des cors de chasse ces animaux courent çà et là, cherchent à fuir, et voulant forcer les passages, tombent de lassitude et meurent sous les coups des Tartares. Cet animal est l'*akoim* des Turcs, le *solhac* des Polonois, l'*akkim-albo* des Tartares, le *seigak* des Russes ou Moscovites, le *sulac* des Sibériens, et le *colon* ou *colus* des Anciens. Les Turcs font de sa corne de fort beaux manches de couteaux et de sabres. La femelle du *snak* fait deux petits à la fois, et leur

couleur est rousse. Dans la description que les Historiens ont faite du *snak*, on reconnoit que c'est une caricature du *saïga*. Voyez *ce mot*.

SOAJER et SOA-AGER. Especes de *lézards* des Isles Antilles et d'Amboine. *Voyez les articles* IGUANE *et* LÉZARD PORTE-CRÊTE.

SOBLE ou SOBOL des Polonois. C'est la *zibeline*, Voyez *ce mot*.

SOCO. C'est le *héron huppé de Cayenne*, de M. *Brisson; soco* est le nom générique des *hérons* au Brésil. M. *Mauduyt* observe que M. *de Buffon* l'applique en particulier à cette espece, qui est une des plus grandes : en effet, le *soco* est plus gros que notre *héron*, il a trois pieds de longueur; son envergure en a cinq; le bec est d'un jaune-verdâtre; les ongles sont bruns; les jambes et les pieds, cendrés, ainsi que la peau nue qui est entre le bec et l'œil; les joues, la gorge, le cou et les plumes longues et flexibles, et celles qui pendent du bas du cou sur le haut de la poitrine sont blanches; les côtés de la tête sont noirs; la huppe qui part de l'occiput est composée de plumes longues et étroites, de couleur cendrée; cette couleur est celle de tout le reste du plumage; il y a cependant sur le bas et le devant du cou, de chaque côté, des mouchetures noirâtres.

SOGUR ou SUROK. Nom que l'on donne à la *marmotte* en Tartarie et en Sibérie. *Voyez* MARMOTTE.

SOHIATAN. Nom que les Sauvages de l'Amérique donnent à une espece de *rat* dont ils se nourrissent. On dit que sa chair est aussi bonne et aussi délicate que celle des levrauts. *Voyez* RAT D'AMÉRIQUE.

SOIE, *Serica*. C'est le nom que l'on donne à cette substance soyeuse que filent la chenille du pin, l'araignée et le ver à soie. *Voyez* à chacun de ces *mots*, l'histoire de ces sortes de *soies*. On dit aussi *soie de cochon;* c'est une sorte de crin. *Voyez au mot* POIL. La *soie* des perles est l'*ardassine*. Voyez ABLAQUE.

SOIE DE MER ou POIL AQUATIQUE. C'est le *gordius*, Voyez *ce mot*.

SOIE MINÉRALE. C'est l'*amiante*.

SOIE VÉGÉTALE. Il y en a qui donnent ce nom à l'*apocin-ouatte*, même aux fibres des tiges de *chanvre* et de *lin*.

SOL, *Solum*. Se dit, en Histoire Naturelle, d'un terrain, d'un fonds, d'une étendue de terre. On dit : un *sol* sablonneux, etc.

SOLANOÏDE ou DOUCE-AMERE BATARDE, *Solanoïdes Americana, circeæ foliis canescentibus*; (c'est le *rivina* de *Linnæus*). Plante dont la fleur est en rose à cinq pétales ; son pistil se change en un fruit rond et pulpeux, qui renferme une semence dure : ce fruit broyé donne une teinture rougeâtre. *Miller* assure que les *solanoïdes* sont originaires des contrées les plus chaudes de l'Amérique, d'où l'on a apporté en Europe leurs semences. Ce genre de plantes n'est pas rare aujourd'hui dans les jardins des Curieux. *Voyez* DOUCE-AMERE.

SOLANOS. *Voyez à l'article* VENT.

SOLANUM. Genre de plantes dont *Tournefort* compte trente-quatre especes, entre lesquelles il y en a une principalement d'usage en Médecine, *Voyez* MORELLE : une autre sert en aliment ; *Voyez* POMME DE TERRE *et* TOPINAMBOUR *à l'article* BATATTE. A l'égard du *solanum* furieux, *Solanum lethale somniferum*, Voyez à l'*article* BELLE-DAME. Le *solanum* de Buenos-Aires est un arbrisseau des plus agréables, qui mérite d'être plus connu des Amateurs.

SOLDANELLE ou CHOU DE MER, ou LISERON MARITIME, *Soldanella marina ; Convolvulus maritimus nostras, rotundifolius*, Moris. Hist. Oxon. part. 2, 11 ; *Brassica marina sive Soldanella*, J. B. 2, 166 ; *Convolvulus soldanella*, Linn. 226. Il ne faut pas confondre cette plante avec celle appelée *chou marin sauvage d'Angleterre*, qui est de l'ordre des *Cruciferes*. La *soldanelle* est de l'ordre des *Convolvulus*. Plante qui croît fréquemment sur les rivages sablonneux de la mer : sa racine est vivace, menue et fibreuse ; elle pousse plusieurs tiges grêles, pliantes, sarmenteuses, rougeâtres et rampantes sur terre ; ses feuilles sont presque rondes ou réniformes, lisses, luisantes, semblables à celles de la petite chélidoine, mais plus épaisses, remplies d'un suc laiteux, attachées à des

queues longues : ses fleurs sont des cloches à bords renversés, comme dans les autres especes de *liseron*, assez grandes, de couleur purpurine, grandes et solitaires ; elles paroissent en été : leurs étamines sont cinq filets plats : aux fleurs succedent des fruits arrondis, membraneux, qui renferment des semences anguleuses et noires pour l'ordinaire.

On nous envoie cette plante séchée toute entiere avec sa racine ; elle a un goût âcre, amer et un peu salé ; on la regarde comme un bon purgatif hydragogue, et l'on s'en sert avec succès dans l'hydropisie, dans la paralysie et les rhumatismes. On donne la poudre de cette plante seche, depuis un demi-gros jusqu'à un gros ; quelques-uns en donnent jusqu'à deux gros dans un bouillon.

M. *de Haller* fait mention d'une *soldanelle*, plante des Alpes, à feuilles rondes, à tige nue et à fleurs monopétales bleues, découpées comme certains œillets : c'est, dit-il, une des premieres fleurs qui prennent la place des neiges fondues : il n'en connoît point l'usage, et il lui donne une place ici, parce qu'on la confond quelquefois avec la précédente ; il faut donc la désigner ainsi, *Soldanella montana aut Alpina*.

SOLDAT MARIN. *Voyez* BERNARD L'HERMITE.

SOLDIGO. *Voyez* TAMOATA.

SOLE, *Pleuronectes solea*, Linn. ; *Pleuronectes maxillâ superiore longiore, oculis à sinistrâ, corpore oblongo, squamis utrinquè asperis*, Arted. ; *Buglossus seu Solea*, Willughb., etc. ; *Lingulaca*, Varro : en Angleterre, *Sole* et *Soul* ; en Danemarck, *Tungpleder* ; en Suede, *Tunga* ; la *sole franche*, de M. *Duhamel*. Poisson du genre du *Pleuronecte* ; il se trouve dans la Méditerranée et dans l'Océan : il se conserve assez longtemps sans perdre de sa qualité, de sorte qu'on peut le transporter fort loin, même en été, sur-tout si l'on a eu la précaution de lui ôter les intestins.

La *sole*, dit M. *Duhamel*, est plus longue et plus étroite qu'aucun autre poisson de la même famille, sa largeur n'étant que le tiers de sa longueur totale. On a comparé la forme de son corps à celle d'une langue ou de la plante du pied, ce qui lui a fait

donner les noms de *Lingulaca*, *Linguata*, *Solea*. Suivant *Willughby*, le dessus du corps est cendré-noirâtre ou brun, et le dessous est blanc. (Les pêcheurs appellent *soles contournées*, les individus qui ont le dessus du corps blanc et le dessous brun ; ils nomment *soles doubles*, celles dont la couleur est brune, tant en dessus qu'en dessous.) La peau est couverte de petites écailles configurées de maniere à rendre le corps rude au toucher, lorsqu'on y passe la main en allant de la queue vers la tête ; les lignes latérales sont droites et au milieu des côtés ; le dessous de la tête est garni d'especes de petits barbillons, vers l'ouverture de la gueule ; les deux yeux sont situés tous les deux au-dessus de la partie gauche de la tête ; leurs prunelles, petites et d'un vert brillant ; la nageoire dorsale commence au-delà des yeux et se termine à celle de la queue ; on y compte quatre-vingt-onze rayons : les pectorales en ont chacune neuf ; celles de l'abdomen, six ; celle de l'anus commence près de cette ouverture et s'étend jusqu'à celle de la queue ; elle a soixante et quatorze rayons, qui, de même que ceux de la dorsale, sont larges, garnis de petites écailles rudes, et tous inclinés vers la queue ; différemment en cela du *fleton*, qui a les rayons de chacune des mêmes nageoires, les uns inclinés vers la tête, et les autres vers la queue : les membranes des nageoires de la *sole* sont mouchetées dans les intervalles des rayons ; la nageoire de sa queue est d'une forme demi-circulaire à son extrémité.

Willughby dit encore que les *soles* s'enfoncent volontiers dans le sable, sur-tout pendant l'hiver, ce qui a fait soupçonner qu'elles redoutent le froid. Quand le sable est découvert ou dans les grandes marées, ou par des coups de vent, on en apperçoit de belles, mais on a de la peine à les prendre avec la main, parce qu'étant fortes et ayant la peau glissante, du moins en allant de la tête vers la queue, elles s'échappent aisément. On se sert alors du harpon pour s'en rendre maître. On en pêche avec les haims, sur-tout depuis le mois de Février jusqu'au commencement de Juillet, et on les préfere à celles que l'on prend avec des

filets qui traînent sur le fond, où il s'amasse très-souvent de la vase ; car en général, les *soles* que l'on prend dans des endroits vaseux ont un goût désagréable. Les Anglois écorchent très-souvent les *soles*, avant de les préparer, pour les servir sur les tables, à cause de l'âpreté de leurs écailles : nos Apicius François paroissent moins délicats sur ce point, ils ne séparent la peau de la chair qu'après sa cuisson, et souvent au moment que le poisson est sur la table ou dans l'assiette du convive : la chair de la *sole* est d'un très-bon goût, saine et nourrissante ; aussi ce poisson a-t-il été nommé par quelques-uns, *perdrix de mer*.

Sole. Nom donné à une coquille du genre des *Peignes ;* on l'appelle aussi l'*éventail :* elle est peu bombée, presque plate ; ses valves sont égales, minces ; l'inférieure est blanche ; la supérieure, d'un rouge-brun ou ventre-de-biche ; toutes deux lisses en dehors, et à stries longitudinales dans l'intérieur des deux valves, qui est nacré. On distingue à travers la couleur de la robe de la valve supérieure des raies longitudinales obscures, et des apparences de cercles alternatifs et nuancés. L'espece qui nous vient des mers de la Chine est la plus belle. *Voyez à l'article* Peigne.

SOLEIL, *Sol.* En Astronomie c'est le grand astre lumineux qui éclaire le monde, et qui par sa présence sur l'horizon constitue le jour. Le *soleil* est dans la Nature la source de la lumiere, le centre du système des *planetes* et des *cometes ;* Voyez *ces mots*.

Soleil. Nom d'un poisson ou monstre marin, qui, au rapport de *Ruysch*, fut pris en 1707 près Begewale, aux environs d'Amboine, dans les Isles Orientales. Ce poisson singulier, qu'on conserve dans l'Isle où il a été pris, a trois pieds et demi de long, une peau dure, des aiguillons à l'extrémité du corps et sur sa queue : il est d'un bleu clair ; mais ce qu'il a de singulier, c'est la figure d'un *soleil* bien marquée, brillante et d'un blond-doré, placée sur le haut du dos, proche de la tête : il a encore deux taches de la même couleur proche de la queue, et trois taches noires sur la queue ; il est armé d'aiguillons, tant sur le

haut de la tête qu'au-dessous des nageoires ; il en a deux autres sous le ventre, dont les pointes sont tournées du côté de la queue.

Ce poisson paroît bien différent du *sun-fisch* ou *poisson-soleil* des Anglois. *Voyez à l'article* LUNE DE MER.

SOLEIL ou COURONNE DU SOLEIL. *Voyez* HERBE AU SOLEIL. La grande espece est une des plus hautes plantes herbacées.

SOLEIL MARIN. On donne ce nom à une espece d'*étoile marine* qui a au moins douze branches, et qui souvent en a bien davantage. *Voyez l'article* ÉTOILE MARINE.

SOLEN. Genre de coquillage bivalve dont nous avons parlé sous le nom de *coutelier* : on l'appelle aussi *manche de couteau*. M. *Adanson* en donne trois especes.

SOLENITES. Ce sont les coquilles du genre des *Couteliers*, devenues fossiles : on en trouve à Courtagnon, dans une matrice sablonneuse.

SOLENOSTOME, *Fistularia paradoxa*, Pallas. Poisson singulier, du genre de la *Trompette ;* il se trouve dans la mer de l'isle d'Amboine : il est long d'environ deux pouces ; la tête est petite ; le museau, très-long et d'une substance cornée ; sa forme est triangulaire ; le dessous est garni de trois paires de barbillons noirs : il y a de chaque côté de ce museau, à sa base, et de part et d'autre, deux petites épines : les mâchoires se relevent en pointe, et ne sont mobiles que par leur extrémité, en sorte que l'ouverture de la gueule est étroite : les yeux sont grands, et situés à la base du museau ; l'endroit de la nuque offre trois aiguillons : le tronc est aplati latéralement, et sa surface est divisée en compartimens par des lignes saillantes, les unes transversales et les autres longitudinales, à peu près comme sur l'*hippocampe ;* au-delà des nageoires du ventre, le corps se rétrécit et prend une forme haxaëdre régulière, avec des compartimens très-symétriques : aux endroits des nageoires du dos et du ventre, on voit de part et d'autre un prolongement charnu, aplati, demi-ovale, relevé par cinq arêtes, et qui sert comme

de

de support à la nageoire correspondante ; la queue est mince, et a la forme d'un heptaëdre comprimé : la premiere nageoire dorsale est marquée de petites bandes noires, et est garnie de cinq rayons ; la seconde, qui est plus petite, en a dix-huit ; les pectorales, qui sont larges, en ont environ vingt-cinq chacune ; les abdominales sont fort étendues et garnies chacune de sept rayons profondément divisés en plusieurs rameaux ; elles sont placées et disposées de maniere qu'elles forment une espece de poche à membrane lâche : cette poche renferme le ventre, qui est maigre et d'une consistance molle. M. *Pallas* présume que cette poche est destinée à servir aux œufs du poisson qui y restent renfermés, jusqu'à ce qu'ils soient parvenus à leur maturité. Ce même Auteur soupçonne que ces poissons sont hermaphrodites : la nageoire de l'anus a environ douze rayons ; celle de la queue en a quatorze, dont les six du milieu sont les plus longs ; elle est marquée de petites bandes noires : la couleur du poisson est d'un gris-cendré, avec de petites lignes irrégulieres d'une teinte de brun sale.

SOLETARD. *Voyez à l'article* SMECTIS.

SOLHAC, en Pologne ; c'est le *snak*, Voyez *ce mot* et l'*article* SAÏGA.

SOLIPE ou SOLIPEDE. Animal dont le sabot est d'une seule piece. *Voyez à l'article* QUADRUPEDE.

SOLITAIRE. Les Naturalistes ont donné ce nom à différens animaux, tantôt à une espece de *dinde sauvage* de l'isle de Madagascar, tantôt à une espece de *merle*, Voyez MERLE SOLITAIRE ; tantôt et plus communément au *tænia*. Voyez *au mot* VER SOLITAIRE. *Goedard* donne encore le nom de *solitaire* à une mouche qui provient d'une fausse chenille qui se nourrit des feuilles de l'absinthe pendant qu'elles sont vertes. Quand elle se dispose à sa transformation, elle ronge la tige de l'absinthe jusqu'au milieu, pour la rendre plus facile à fléchir, et pour se construire par ce moyen une demeure qu'elle se file elle-même. Le papillon appelé *solitaire*, *Collect. des Papillons d'Europe*, est l'*europome*, Voyez *ce mot*.

Le SOLITAIRE dont parle *le Guat*, est un oiseau qui paroît avoir beaucoup de rapport avec le *dronte*, mais il en differe en plusieurs points. Il se voit dans l'isle de Rodrigue, petite isle de cinq à six lieues de tour, à cent lieues de notre isle de France : il est très-gros, car on voit des mâles qui pesent jusqu'à quarante-cinq livres; le plumage de ceux-ci est ordinairement mêlé de gris et de brun, mais dans les femelles c'est tantôt le brun et tantôt le jaune-blanc qui domine. M. *Carré* dit que le plumage de ces oiseaux est d'une couleur changeante tirant sur le jaune, ce qui convient à celui de la femelle, et il ajoute qu'il lui a paru d'une beauté admirable. Les femelles ont au-dessus du bec comme un bandeau de veuve; les plumes se renflent des deux côtés de la poitrine en deux touffes blanches, qui représentent imparfaitement le sein d'une femme : les plumes des cuisses s'arrondissent par le bout en forme de coquille, ce qui fait un effet agréable; et comme si ces femelles sentoient leurs avantages, elles ont grand soin d'arranger leur plumage, de le polir avec le bec et de l'ajuster presque continuellement, en sorte qu'une plume ne passe pas l'autre : elles ont, selon *le Guat*, l'air noble et gracieux tout ensemble, et ce Voyageur assure que souvent leur bonne mine leur a sauvé la vie. Le *solitaire* et l'*oiseau de nazare* sont peut-être deux variétés du même ordre.

Cet oiseau a quelque rapport avec le *dindon;* il en auroit les pieds et le bec, si ses pieds n'étoient pas plus élevés et son bec plus crochu; il a aussi le cou proportionnellement plus long, l'œil noir et vif; la tête sans crête ni huppe, et presque point de queue; son derriere qui est arrondi à peu près comme la croupe d'un cheval, est revêtu de ces plumes qu'on appelle *couvertures*. Le *solitaire* ne peut se servir de ses ailes pour voler, mais elles ne lui sont pas inutiles à d'autres égards : l'os de l'aileron se renfle à son extrémité en une espece de bouton sphérique qui se cache dans les plumes, et qui lui sert à deux usages; premiérement pour se défendre, comme il fait avec son bec; en second lieu, pour produire dans l'air un sifflement en pirouettant vingt

ou trente fois du même côté dans l'espace de quatre à cinq minutes : c'est ainsi, dit-on, que le mâle rappelle sa compagne, avec un bruit approchant de celui d'une crécelle, et qui s'entend de deux cents pas. On voit rarement ces oiseaux en troupes, quoique l'espece soit assez nombreuse : quelques-uns disent même qu'on n'en voit guere deux ensemble ; ils cherchent les lieux écartés pour faire leur ponte ; ils construisent leur nid de feuilles de palmier amoncelées à la hauteur d'un pied et demi : la femelle pond dans ce nid un œuf beaucoup plus gros qu'un œuf d'oie, et le mâle partage avec elle les soins de l'incubation.

Pendant tout le temps de l'incubation et même celui de l'éducation de leurs petits, ils ne souffrent aucun oiseau de leur espece à plus de deux cents pas à la ronde : l'œuf, car on prétend que ces oiseaux n'en pondent qu'un à la fois, l'œuf n'éclôt qu'au bout de sept semaines, et le petit n'est en état de pourvoir à ses besoins que plusieurs mois après : pendant tout ce temps le pere et la mere en ont soin, et cette seule circonstance, dit M. *de Buffon*, doit lui procurer un instinct plus perfectionné que celui de l'*autruche*, laquelle peut en naissant subsister par elle-même, et qui n'ayant jamais besoin du secours de ses pere et mere, vit isolée, sans aucune habitude intime avec eux, et se prive ainsi des avantages de leur société, qui est la premiere éducation des animaux et celle qui développe le plus leurs qualités naturelles ; aussi l'*autruche* passe-t-elle pour le plus stupide de tous les oiseaux.

Lorsque l'éducation du jeune *solitaire* est finie, le pere et la mere demeurent toujours unis et fidelles l'un à l'autre, quoiqu'ils aillent quelquefois se mêler parmi d'autres oiseaux de leur espece ; les soins qu'ils ont donnés en commun au fruit de leur union, semblent en avoir resserré les liens, et lorsque la saison les invite, ils recommencent une nouvelle ponte.

Le seul nom de *solitaire* indique un naturel sauvage ; et comment ne le seroit-il pas ? comment un oiseau qui compose lui seul toute la couvée et qui

par conséquent passe les premiers temps de sa vie sans aucune société avec d'autres oiseaux de son âge, et n'ayant qu'un commerce de nécessité avec ses pere et mere sauvages eux-mêmes, ne seroit-il pas maintenu par l'exemple et l'habitude ? On sait combien les habitudes premieres ont d'influence sur les premieres inclinations qui forment le naturel ; et il est à présumer, continue M. *de Buffon*, que toute espece, dont la femelle ne couvera qu'un œuf à la fois, sera sauvage comme notre *solitaire*. Cependant il paroît plus timide encore que sauvage, car il se laisse approcher et s'approche même assez familiérement, sur-tout lorsqu'on ne court pas après lui et qu'il n'a pas encore beaucoup d'expérience ; mais il est impossible de l'apprivoiser. On l'attrape difficilement dans les bois, où il peut échapper aux chasseurs par sa ruse et par son adresse à se cacher ; mais comme il ne court pas fort vîte, on le prend aisément dans les plaines et dans les lieux ouverts ; quand on l'a arrêté, il ne jette aucun cri, mais on dit qu'il laisse tomber des larmes et qu'il refuse opiniâtrément toute nourriture. Le temps de leur donner la chasse est depuis le mois de Mars jusqu'au mois de Septembre, qui est l'hiver des contrées qu'ils habitent, et qui est aussi le temps où ils sont le plus gras. La chair, des jeunes sur-tout, est d'un goût excellent.

M. *Morel*, Écrivain principal des Hôpitaux au Port-Louis de l'isle de France, prétend que le *solitaire* ou *dinde sauvage* de Madagascar, et autres oiseaux monstrueux, nommés *dronte*, *dodo*, *cygne capuchonné*, n'ont jamais été vus aux isles de France, de Bourbon, Rodrigue, ni même aux isles Sechelles nouvellement découvertes, depuis plus de soixante ans que ces parages sont habités et visités par des colonies Françoises ; et que les Portugais et Hollandois qui ont parcouru ces isles les premiers, y auront trouvé quelques oiseaux très-gros, comme des *émeus* ou *casoars*, ou même des *touyous*, et les auront décrits chacun selon leur façon de voir, qui est aussi variée que les individus : leurs relations auront été copiées et augmentées par plusieurs Voyageurs, et mal traduites en François, etc. Ainsi le *solitaire* de l'isle Rodrigue

dont on a fait mention, ne seroit qu'un *casoar* ou un *touyou* mal vu, mal décrit, qui s'est trouvé dans cette isle quand elle étoit déserte : aujourd'hui qu'elle est peuplée, on n'y trouve aucun gros oiseau qui ne pourroit voler et seroit bon à manger, les animaux pesans et sans défense étant bientôt détruits dans un endroit habité. D'après ces détails donnés par les Voyageurs, tout porte à conclure que le *solitaire* est un oiseau fort peu connu, et qu'il y a quelques raisons de douter de son existence. *Voyez* maintenant les *articles* DRONTE et OISEAU DE NAZARE.

SOLSTICE, *Solsticium*. On en distingue deux : on nomme *solstice d'été*, le jour qui est pour nous le plus long de l'année : et on appelle *solstice d'hiver*, le jour qui est pour nous le plus court de l'année. *Voyez à l'article* SPHERE DU MONDE.

SOMMÉES. Terme de Fauconnerie par lequel on désigne que les plumes d'un oiseau, sur-tout ses *pennes*, ont pris leur accroissement.

SOMMITÉ, *Summitas*. En Médecine, on se sert de ce mot en parlant des plantes dont les fleurs sont trop petites pour être conservées séparément, et dont on prend seulement le haut des tiges garnies de fleurs ; ces bouts en forment les *sommités* fleuries. On dit *sommités d'absinthe*, de *lavande*, d'*armoise*, d'*hysope*, de *centaurée*, de *millepertuis*, de *fumeterre*, etc.

SON, *Furfur*. C'est l'écorce, la peau des graines fromentacées, qui est enlevée par la trituration et qui reste sur le bluteau, le sas ou le tamis. Quoique le *son* soit la partie la plus maigre du froment, cependant on s'en sert pour nourrir les animaux. Dans les années où la récolte n'a pas été abondante, on ne sépare pas quelquefois le *son* de la farine, et les pauvres gens se contentent du pain fait avec cette farine, qui est beaucoup plus lourd et moins nourrissant.

En Médecine on fait usage du *son* nouveau pour les maladies de la poitrine et pour les rhumes invétérés. On fait une eau de *son*, qu'on boit tiede : elle convient aussi en lavement et en cataplasme, avec l'urine et la biere, pour appaiser les douleurs de la

goutte. Les Maréchaux font boire aux chevaux de la décoction de *son* pour les rafraîchir; c'est ce qu'ils appellent *eau blanche*. Les Anciens donnoient au *son* le nom de *bran*. Les Teinturiers s'en servent quelquefois pour donner de la consistance à leur teinture.

SONDAREINTA, en langue Huronne; c'est l'*élan d'Amérique*. Voyez ORIGNAC.

SONGO de l'Inde; c'est le *chou Caraïbe*.

SONNEUR ou CORACIAS HUPPÉ, *Corvus sylvaticus*. On donne ce nom à cet oiseau, du rapport qu'on trouve entre son cri et le son de clochettes qu'on suspend au cou du bétail, dit M. *de Montbelliard*: le *sonneur* est de la grosseur d'une poule, avec des reflets d'un beau vert et variés; il a le bec et les pieds rouges; le bec est long, menu, propre à s'insinuer dans les fentes des rochers, dans les crevasses de la terre, pour y chercher les vers, les insectes, les courtilieres, les larves de hanneton; cet oiseau se rend fort utile par la destruction qu'il en fait.

Les plumes qu'il a sur le sommet de la tête sont plus longues que les autres, et lui forment une espece de huppe pendante en arriere; mais cette huppe qui ne commence à paroître que dans les oiseaux adultes, disparoît dans les vieux; ce qui les a fait appeler par quelques-uns *corbeaux chauves*: ils ont alors la tête jaune, marquée de taches rouges.

Cette huppe, qui a valu au *sonneur* le nom de *huppe de montagne*, n'est pas la seule différence qui le distingue du *coracias*; il a encore le cou plus grêle et plus alongé, la tête plus petite, la queue plus courte; de plus, il n'est connu que comme oiseau de passage, au lieu que le *crave* ou *coracias* n'est oiseau de passage qu'en certains pays et dans certaines circonstances.

Les *sonneurs* ont le vol très-élevé, et vont presque toujours par troupes; ils cherchent souvent leur nourriture dans les prés et dans les lieux marécageux, et ils nichent toujours au haut des vieilles tours abandonnées ou dans des fentes de rochers escarpés et inaccessibles, comme s'ils sentoient que leurs petits sont un mets délicat et recherché, et qu'ils voulussent les mettre hors de la portée des hommes;

mais il se trouve toujours des hommes qui ont assez de hardiesse ou assez de mépris de la vie pour l'exposer, par l'appât du plus vil intérêt; et l'on en voit beaucoup dans la saison, qui, pour dénicher ces petits oiseaux, se hasardent à se couler le long d'une corde, fixée au haut des rochers où sont les nids, et qui, suspendus ainsi au-dessus des précipices, font la plus vaine et la plus périlleuse de toutes les récoltes.

Les femelles pondent doux ou trois œufs par couvée, et ceux qui cherchent leurs petits, laissent ordinairement un oiseau dans chaque nid, afin de s'assurer de leur retour pour l'année suivante. Lorsqu'on enleve la couvée, les pere et mere jettent un cri, *ka-ka-ka-ka*, le reste du temps ils se font rarement entendre : les jeunes se privent assez facilement, et d'autant plus facilement qu'on les a pris plus jeunes, et avant qu'ils fussent en état de voler.

Ils arrivent dans les environs de Zurich vers le commencement d'Avril, en même temps que les cicognes : on recherche leurs nids aux environs de la Pentecôte, et ils s'en vont au mois de Juin, avant tous les autres oiseaux.

Le *sonneur* se trouve sur les Alpes et sur les hautes montagnes d'Italie, de Stirie, de Suisse, de Baviere et sur les hauts rochers qui bordent le Danube aux environs de Passau et de Kelheim. Ces oiseaux choisissent pour leur retraite certaines gorges bien exposées entre ces rochers, d'où leur est venu le nom de *klauss-rappen*, (corbeau des gorges.)

SON-TO ou SON-LO. C'est une espece de *thé* qui est fort estimée, sur-tout des Hollandois, qui en transportent beaucoup de Canton à Batavia. *Voyez l'article* THÉ.

SOPI. *Voyez* SAUPE.

SORA. Nom que l'on donne à Madagascar à une sorte de *hérisson*. Voyez *ce mot*.

SORAT ou MALTA. C'est l'espece de *chien de mer* que l'on connoît sous le nom de *milandre*; Voyez *ce mot*.

SORBIER ; *Voyez* CORMIER. Le *sorbier* des Alpes est l'*alouche* de Bourgogne. *Voyez à l'article* ALIZIER.

SORCIERE. Les Bretons donnent ce nom à une espece de *sabot*, petit coquillage univalve. M. d'*Argenville* dit que c'est un *limaçon de mer*, à bouche aplatie, ombiliqué, d'une couleur cendrée, tiquetée de brun.

SORGO ou GRAND MILLET NOIR, ou BLÉ BARBU D'AFRIQUE. *Voyez à l'article* MILLET.

SORMET. Espece de *gondole*, coquillage univalve, dont M. *Adanson* fait un genre. Cet Auteur est le premier qui ait parlé de cette espece de *gondole* : il l'a trouvée au Sénégal, sur les bords du Niger, près de son embouchure. Le *sormet* vit de l'eau de la mer, enfoncé d'un à deux pouces dans les sables. Rien, dit M. *Adanson*, ne ressemble davantage à un ongle que la coquille du *sormet*. Voyez *Planche premiere*, *n.°* 1, de l'*Histoire des coquillages du Sénégal*.

SOROTCHÉ. *Voyez* à la suite de l'*article* PYRITE.

SORS. Nom donné par quelques-uns au jeune *autour*, même aux autres jeunes oiseaux de Fauconnerie, qui n'ont pas encore mué et qui portent leur premier *pennage* ou *plumage*. M. *Mauduyt* observe que le nom de *sors* ne s'emploie qu'à l'égard des oiseaux de proie que l'on prend à leur passage ; qu'on ne s'en sert pas pour les *niais* ou ceux qu'on prend dans le nid, ni pour les *branchiers* ou ceux qu'on a pris quand ils commençoient à quitter le nid et à voler de branche en branche. *Encycl. Méth.*

SORY. *Terra vitriolica cinerea.* C'est une espece de terre ou pierre vitriolique, d'un gris clair, quelquefois un peu foncé. Cette matiere est poreuse, peu dure, d'une odeur de suie, d'un goût styptique, vitriolique : elle tombe facilement en efflorescence. Cette substance est à peine connue des Naturalistes de l'Europe. Les Égyptiens prétendent qu'elle est la matrice du *calchitis* ou colcothar naturel. *Voyez ce mot.*

Les Droguistes du Caire, chez qui l'on trouve le *sory*, disent que cette matiere se rencontre dans les mines de Chypre, d'Égypte et de la Lybie, même en Espagne : c'est un dessicatif et un astringent.

SOSORÉ. C'est la *petite perruche* de Cayenne, des *pl. enlum. 56, fig. 2. Sororé* est le nom *galibi* d'une espece de *perruche* commune à la Guiane, notamment vers l'Oyapoc et vers l'Amazone. Elle est de la section des *Touis* ou *Perriches à queue courte :* elle apprend facilement à parler, et sa voix, dit M. *Mauduyt*, a quelque chose de semblable à celle d'un *polichinel :* elle ne cesse de causer quand une fois elle est instruite. Le *sosoré* est à peu près de la grandeur de notre *gros-bec :* tout son plumage est d'un beau vert; les couvertures du dessus de la queue sont d'un jaune foncé, ainsi que la tache qui est sur le bord et vers le bas de l'aile; l'œil est entouré d'une peau nue; les pieds et les ongles sont blancs; le bec est couleur de chair.

SOT. Quelques Auteurs ont donné ce nom à la *raie au long bec.*

SOUBUSE, *pl. enl. 443*, le mâle; *480*, la femelle. Cet oiseau a l'iris jaune, le bec et les ongles noirs, les jambes longues, menues et d'un jaune-foncé : il est improprement nommé par quelques-uns *faucon à collier :* le mâle, ainsi que dans les autres oiseaux de proie, est plus petit de beaucoup que la femelle, et il n'a point comme elle de collier, c'est-à-dire de petites plumes hérissées autour du cou. La longueur de la femelle est d'un pied sept pouces; son envergure, de trois pieds et demi : le plumage supérieur est d'un brun obscur; on voit une tache blanchâtre sous chaque œil; les plumes du collier sont brunes dans leur milieu, d'un roux-blanchâtre sur les bords; elles sont contournées comme celles qui entourent les yeux des oiseaux de nuit; la gorge est brunâtre; le reste du plumage inférieur est d'un blanc-roussâtre, varié de longs traits bruns, dans le sens du tuyau des plumes : des douze pennes de la queue, les cinq latérales de chaque côté offrent alternativement des bandes transversales, les unes rousses, les autres noires; le plumage inférieur du mâle est beaucoup plus clair que dans la femelle, et les traits longs sont d'un roux plus décidé. Quelques-uns avoient cru, mais à tort, que l'*oiseau Saint-Martin* est le mâle de la *soubuse*. Voyez JEAN-LE-BLANC.

La femelle de cette espece pond trois ou quatre œufs rougeâtres, dans des nids qu'elle construit sur des buissons épais : cet oiseau est réputé *ignoble*, il vole bas, pour saisir des mulots et de petits oiseaux ; il entre dans les basse-cours, fréquente les colombiers, pour prendre les jeunes pigeons, les poulets ; il n'est ni hardi, ni courageux, et il n'attaque que les oiseaux foibles. L'espece de la *soubuse* paroît se retrouver dans le Nouveau Monde, à Cayenne et à la Louisiane.

SOUCHE, *Stipes*. Nom de cette partie de l'arbre qui tient au tronc et aux racines ; elle est communément à fleur de terre : on l'appelle quelquefois *cépée*, sur-tout quand il sort de son tronc diverses tiges.

SOUCHET, *Cyperus*. Plante dont on distingue plusieurs especes. Nous ne ferons mention ici que de celles qui sont d'usage, après avoir dit que les *souchets* se distinguent facilement des plantes graminées, en ce que la gaîne de leurs feuilles est entiere sans aucune fente, que leurs tiges sont ordinairement triangulaires, sans nœuds ou articulations et sans corolles. M. *de Haller* dit que les *souchets* ont des fleurs en épi (épis aplatis), dont chacune a dans son sein une graine surmontée d'une trompe à trois cornes et trois étamines. Ils se distinguent du *carex* (*caraiche* ou *lêche*), par la situation de leurs fleurs, qui sont à deux rangs opposés sur le même plan.

1.° Le SOUCHET LONG ODORANT, *Cyperus odoratus, radice longâ, sive Cyperus officinarum*, C. B. Pin. 14 ; Tourn. ; *Cyperus longus*, Linn. 67. C'est une racine longue, menue, genouillée, tortueuse, garnie de plusieurs nœuds en forme d'olives et de fibres capillaires, difficile à rompre, noirâtre en dehors, blanchâtre en dedans, d'un goût suave, un peu âcre, aromatique, d'une odeur de nard. Ce *souchet* croît en Provence et en Languedoc, et c'est de là qu'on nous l'apporte sec.

La plante qui produit cette racine, naît aussi abondamment dans les marais et les prairies d'Etampes et du petit Gentilly, près Paris. De ces racines vivaces sortent des feuilles semblables à celles du porreau,

mais plus longues et plus étroites. La tige de cette plante croît à la hauteur de deux pieds ou environ, remplie de moëlle blanche, portant en sa sommité une collerette de plusieurs folioles, disposées en étoiles et placées au-dessous des épis de fleurs qu'elles surpassent en longueur. Ces bouquets sont roussâtres, amples, épars et comme flottans sur le sommet de la tige : ils sont composés d'épis ou de têtes écailleuses, garnies de fleurs à étamines, sans pétales. Des aisselles des écailles naissent les pistils, qui se changent ensuite en graines triangulaires, dures et revêtues d'une écorce noire.

2.° Le SOUCHET ROND DU LEVANT, *Cyperus rotundus Orientalis aut vulgaris*, C. B. Pin. 13 ; *Cyperus fuscus*, Linn. 69. C'est une racine de la grosseur d'une grosse aveline, raboteuse, striée, grisâtre en dehors, blanchâtre en dedans ; plusieurs racines sont attachées à la même tête et y pendent comme par des filets : elle a presque le même goût et la même odeur que le *souchet long*. La plante a les feuilles, les fleurs et les graines semblables à la précédente ; la couleur des épis est d'un brun foncé : elle vient en abondance le long du Nil et dans les marais d'Égypte : on la trouve aussi en France. Il y a un autre *souchet à racine ronde*, c'est le *Scirpus maritimus*, Linn. 74. *Voyez* SCIRPE.

3.° Le SOUCHET D'AMÉRIQUE ou RACINE DE SAINTE-HÉLENE, *Cyperus Americanus* (*Radix Sanctæ Helenæ*) est une racine assez longue, grosse comme le pouce, pleine de nœuds, noire en dehors, blanche en dedans, d'un goût aromatique, mais d'une odeur foible : on l'apporte seche du port Sainte-Hélene, qui est dans la Floride en Amérique, où elle naît. Dans les lieux humides elle pousse, quand elle est dans la terre, des rameaux qui s'étendent sur terre et qui portent des feuilles larges et vertes.

Les Espagnols coupent les nœuds de cette racine et les ayant arrondis et percés ils en font des chapelets. Ces nœuds étant desséchés, deviennent ridés et durs comme de la corne. Cette racine est apéritive et propre pour les douleurs de l'estomac.

Les racines des *souchets longs* et *ronds* atténuent et divisent les humeurs, détruisent les obstructions,

excitent les urines et les regles, fortifient merveilleusement l'estomac affoibli par le relâchement des fibres, et remédient à l'hydropisie qui commence. *C. Hoffmann* les recommande dans les maladies de la poitrine accompagnées de toux. Mises en poudre avec la fleur de la *lavande*, ces racines, à la dose d'un gros, font sortir le fœtus et l'arriere-faix.

Elles ne sont odorantes que quand elles sont seches; les meilleures viennent d'Égypte : les Parfumeurs les font macérer dans le vinaigre et sécher ensuite pour les réduire en une poudre, dont ils font des parfums : on en fait entrer dans la composition de l'*eau de miel* de Londres.

La graine de *souchet long* enivre comme l'*yeble*, lorsqu'on en mange avec le riz, dans lequel elle se trouve souvent mêlée en Italie.

4.° Le SOUCHET SULTAN ou SUCRÉ, ou SOUCHET ROND DE PROVENCE, *Cyperus rotundus, esculentus, angustifolius*, C. B. Pin. 14; *Cyperus flavescens*, Linn.; *Trasi Italorum; Trasi*, J. B. 2, 504; *Dulcichinum*, Dod. Pempt. 340. Ses racines sont des fibres menues, auxquelles sont attachés des tubercules charnus, gros comme les plus petites noisettes, ronds, relevés d'une espece de petite couronne comme les nefles, couverts d'une écorce ridée, assez rude, jaunâtre ou rousse, ayant la chair blanche, ferme, d'un goût doux. Les feuilles de cette plante sont arundinacées, semblables à celles des autres *souchets :* ses tiges sont hautes d'un pied et demi, triangulaires; ses fleurs, ramassées en tête jaunâtre, entre des feuilles à écailles, disposées en maniere d'étoiles; les graines sont triangulaires. Cette espece de *souchet* croît aux lieux humides, dans le Véronois, dans la Sicile, dans la Provence et autres pays chauds : on estime sa racine pectorale, adoucissante, résolutive, propre pour la dyssenterie, pour les ardeurs d'urine. *Lémery* dit qu'elle est bonne pour exciter la semence, étant mangée ou prise en décoction. On prétend que le suc des tubercules de ces racines sucé, est un excellent remede pour les maux de poitrine.

A l'égard du *souchet des Indes*, appelé *curcuma* ou *safran des Indes*, sa fleur est très-différente de celle

du *cyperus ;* Voyez TERRE-MÉRITE. Quant au *faux souchet*, Voyez *à l'article* CAREICHE.

SOUCHET ou le ROUGE, *pl. enl. 971*, le mâle ; *972*, la femelle. C'est le *canard d'Amérique au grand bec*, de *Catesby ;* en latin, *Anas clypeata.* Cet oiseau, du genre du *Canard*, est moins gros que le *canard domestique :* sa longueur est d'un pied sept pouces ; son envergure, de deux pieds six pouces : son bec est noir, et M. *Mauduyt* dit que son élargissement vers l'extrémité est un caractere qui suffit pour distinguer le *souchet :* les bords de l'une et l'autre mandibule sont garnis de longues épines ou dents semblables à celles d'un peigne ; les jambes, les pieds, les doigts et leurs membranes sont d'un bel orangé ; les ongles, gris ; la tête et la plus grande partie du cou sont d'un vert-doré ; le bas du cou et le haut de la poitrine est tantôt d'un blanc pur, tantôt tacheté de noirâtre ; le reste du plumage supérieur est d'un noir changeant en vert ; le reste de l'inférieur est le plus souvent d'une couleur de marron foncé, quelquefois blanc, varié de taches marron ; les plumes scapulaires sont variées de blanc, de noirâtre, de cendré-bleu et de vert-doré ; les couvertures du dessus des ailes, d'un cendré-bleu, terminées par une bande transversale blanche sur l'aile : les dix premieres pennes de l'aile sont brunes ; les onze suivantes sont à l'extérieur d'un vert-doré brillant, et les trois dernieres, d'un vert-doré terne et barrées de blanchâtre ; les pennes de la queue sont brunes, bordées de blanchâtre et terminées en pointe. Le plumage supérieur de la femelle est brun, bordé de roussâtre ; l'inférieur est d'un fauve tacheté ; le reste, comme dans le mâle, mais avec des teintes bien moins foncées. Au reste, le plumage de ces oiseaux varie suivant l'âge et la saison.

Le *souchet* se nourrit de vers, d'insectes et de petits coquillages qu'il trouve dans la vase, les dentelures du bec laissent écouler l'eau et arrêtent les corps solides. Cet oiseau s'accommode difficilement à la domesticité et ne se fait à aucune nourriture différente de celle à laquelle il s'est habitué. M. *Baillon* a observé que les *souchets* n'arrivent en Picardie qu'au

mois de Février, que quelques-uns nichent dans cette Province, que d'autres passent plus avant au Midi, et qu'il est très-rare d'en voir en hiver. M. *Mauduyt* dit qu'il n'en est pas de même dans toutes nos provinces : le *souchet*, qui comme gibier est le *canard* dont on fait le plus de cas, ne se voit à Paris que depuis Novembre jusqu'en Avril, et il nous est apporté particuliérement des côtes de Normandie. Suivant M. *Baillon*, le *souchet* place son nid au milieu des grosses touffes de joncs : la ponte est de dix à douze œufs, d'un roux un peu pâle ; l'incubation est de vingt-quatre à vingt-cinq jours ; la premiere robe des jeunes est grise ; ils prennent leurs belles couleurs à la mue, mais elles n'ont tout leur éclat qu'à la seconde année.

SOUCI, *Calendula*. Sous ce nom on distingue plusieurs especes de plantes, qui ne sont pas toutes du même ordre, ainsi qu'on le verra ci-après.

Le Souci de Jardin, *Caltha vulgaris*, C. B. Pin. 275 ; Linn. 1304 ; *Calendula sativa*, Raij Hist. 1, 337, *aut officinalis*, Linn. 1304. Sa racine est bisannuelle, branchue, longue et fibreuse ; ses tiges sont menues, hautes d'un pied, un peu anguleuses, velues, rameuses, fongueuses, laissant quelque viscosité aux doigts quand on les touche ; ses feuilles sont sans queue, entieres, oblongues, ovales, étroites vers la base, grosses, velues, verdâtres, d'une saveur et d'une odeur fortes ; ses fleurs sont belles, grandes, rondes, radiées, de couleur dorée, d'une odeur un peu forte et assez agréable : leur disque est composé de plusieurs fleurons, et la couronne, de demi-fleurons, portés sur des embryons qui se changent en des capsules courbes, bordées d'un feuillet et remplies d'une graine oblongue. On cultive cette plante dans les Jardins pour l'agrément de ses fleurs, qui sont d'usage en Médecine, ainsi que les feuilles. Les Jardiniers en distinguent plusieurs variétés.

Le *souci d'Afrique* se voit dans les jardins de quelques Curieux.

Le Souci de Vigne ou le Souci sauvage, ou le Souci des Champs, *Caltha arvensis*, C. B. Pin. 276 ; Linn. 1303 ; *Caltha minima*, J. B. 3, 103,

Calendula arvensis, Tab. Icon. 335. Il est annuel ; d'ailleurs il ne differe du précédent que parce qu'il est plus petit : ses feuilles sont un peu dentées : il croît naturellement dans les terrains de vignobles.

Quelques-uns ont donné aussi le nom de *souci des champs* et *des blés*, à la *marguerite jaune*. Voyez à l'*article* MARGUERITE.

Le SOUCI D'EAU ou DE MARAIS, ou POPULAGE, *Populago flore majore*, Tabern. Icon. 750 ; Tourn. 273 ; *Caltha palustris*, Linn. 1384 ; J. B. 3, 470 ; *et flore simplici*, C. B. Pin. 276. Cette plante ne doit pas être regardée ni rangée avec les *soucis* ; elle en differe par son caractere : elle est voisine de la *renoncule* et de l'*hellébore*, dit M. *de Haller*. Le *souci d'eau* croît dans les marais, au bord des ruisseaux et autres lieux aquatiques ; sa racine est vivace, fibreuse et blanchâtre ; ses feuilles ressemblent à celles de la petite chélidoine, mais elles sont quatre fois plus grandes et de plus longue durée, lisses, vertes et peu crenelées : il s'éleve d'entre elles des tiges hautes d'un pied, rondes, lisses, rameuses, portant des fleurs plus ou moins grandes, ordinairement à cinq pétales disposés en rose et d'un beau jaune : il leur succede des fruits, composés chacun de plusieurs gaînes recourbées en bas, entassées en tête et disposées en étoile ; chaque gaîne contient plusieurs semences, qui sont ordinairement un peu longues.

Les feuilles de *souci sauvage*, comme l'observe *Tournefort*, sont ameres, fétides et rougissent légérement le papier bleu. Si on les brûle lorsqu'elles sont seches, elles fusent un peu comme le nitre. Ces plantes sont apéritives et résolutives ; elles guérissent la jaunisse, provoquent les regles et facilitent l'accouchement : on les met au nombre des alexipharmaques. La décoction des fleurs de *souci* dans du lait ou de la biere, est, selon *J. Ray*, très-en usage en Angleterre, pour chasser la petite vérole. On fait avec les pétales de *souci*, une teinture et une encre jaune. Les gens de la campagne en mettent quelquefois dans le beurre qui est trop blanc ; c'est un moyen de lui donner une agréable couleur jaune. Cette plante est bonne contre la peste, ainsi que le vinaigre de fleurs de *souci*.

SOUCI ou POUL (oiseau). *Voyez* ROITELET HUPPÉ.

SOUCI. Les Naturalistes ont désigné sous ce nom un *papillon* de jour, qui marche sur ses six pattes et qui voltige en grande quantité dans les prairies, à la fin de l'été et en automne. Son nom indique sa couleur qui est d'un beau souci : une bordure brune-noirâtre, coupée par des nervures d'un jaune-verdâtre, termine les ailes : il y a une tache noire vers le milieu de chaque aile supérieure, et souci foncé sur les ailes inférieures. La bordure, dans la femelle, est chargée de taches couleur de soufre ; le dessous des ailes est d'une teinte claire, c'est-à-dire bien moins foncée qu'en dessus ; une suite de taches placées entre chaque nervure sur les quatre ailes, forme une ligne presque parallele au bord ou contour ; un trait rouge, assez tendre, entoure les quatre ailes : les pattes sont de la même couleur, ainsi que les antennes, qui sont courtes et grosses, à masses alongées et dont le bout est fauve : le corps du papillon est velu, noir en dessus, jaune en dessous. Ce papillon est l'*hyale* de *Linnæus*.

On regarde comme une variété du *papillon souci*, l'espece appelée le *soufre ;* c'est le *Palæno* de *Linnæus*. Le dessus des ailes est de couleur de soufre : la bordure noire est moins large aux ailes inférieures que dans le *souci ;* elle est, dans les deux sexes du *soufre*, chargée de taches couleur de soufre ; une tache sur chacune des ailes, noire sur les supérieures et souci sur les inférieures : le fond de couleur du mâle est d'un blanc-verdâtre ; le reste est comme dans le *souci*. Les papillons appelés le *safrané* et l'*orangé*, et qu'*Esper* a désignés par les noms de *Myrmidon* et *Chrysoteme*, ressemblent beaucoup au *souci* : mais le *safrané* est d'un jaune changeant en rouge, et l'*orangé* a la teinte moins foncée que celle du *souci*.

SOUCI-FIGUE. *Voyez à l'article* FICOÏDE.

SOUCROURETTE et SOUCROUROU. Surnom de deux especes de *sarcelles* du Nouveau Continent. *Voyez* SARCELLE SOUCROURETTE et SARCELLE SOUCROUROU.

SOUDE,

SOUDE, *Soda*. Plante dont on distingue nombre d'especes. Nous décrirons ici celles qui sont le plus en usage dans les Arts et dans la Pharmacie.

1.° La SOUDE ordinaire, appelée SALICOR. C'est une plante annuelle qui croît dans les pays chauds, sur les bords de la Méditerranée : on la seme aussi exprès aux environs de Montpellier ; elle s'est, pour ainsi dire, naturalisée dans cette derniere contrée et près de Marseille, sur-tout dans les terres imprégnées de sel, et qui ont été autrefois couvertes par la mer et attéries ensuite au moyen du limon et des sables, etc. Ces terres, après les grandes pluies ou les inondations, doivent, étant séchées, paroître blanchâtres à la surface et parsemées de petites gerçures ; par un temps de brouillard, leur couleur devient brune : elles font un peu d'effervescence avec les acides. La culture de ces terres est à peu près la même que celle des autres. Pendant l'année de jachere on les laboure trois et quatre fois ; plus on multiplie les labours et plus on les rend fertiles : on ne laboure cependant que superficiellement, et l'on trace les sillons à une grande distance.

La plante appelée *salicor*, dit M. *Marcorelle*, est utile par le revenu qu'elle rapporte, précieuse par ses usages, curieuse par ses diverses métamorphoses, et agréable à la vue par la variété de ses couleurs et sa forme réguliere : elle figureroit dans un parterre et y réussiroit très-bien, mise dans une terre appropriée. Cette plante est désignée par les Botanistes, sous le nom de *Kali majus*, *cochleato semine*, C. B. Pin. 289, Tourn. Inst. p. 247 ; *Salsola* (*kali*), Linn. 322 : en Arabe, *Kali* ; en François, *Soude* ; et en Languedoc et dans le Roussillon, *Salicor*. C'est le *boucar* des Poitevins et des Saintongeois.

La graine est roulée en spirale comme la coquille d'un limaçon, *Cochleatum semen* : déroulée, elle paroît terminée par deux queues qui sont le germe : étant encore verte, on y distingue trois enveloppes ; la premiere est transparente et extrêmement fine, la seconde est membraneuse et savoureuse, la troisieme est divisée en cinq feuilles taillées en forme de côte et d'un jaune-verdâtre. Dans la végétation la graine

se développe ; les deux queues percent les enveloppes, se fichent dans la terre, tandis que la tête pousse ses enveloppes au dehors et en est couverte comme d'un bonnet : quelques jours après elle les rejette et laisse voir deux branches en forme de fourche : du milieu de ces deux branches il en sort deux autres égales, et la tige semble partagée en quatre ; plusieurs autres paroissent successivement : ainsi, au bout de quelques jours, la plante ressemble à une petite aigrette ; elle s'élève pendant quelques mois à la hauteur de plus de deux pieds. Sa racine est unie, un peu oblique, fibreuse, brunâtre en dehors, longue d'environ six pouces.

Il part le long de la tige, à la distance d'environ deux pouces, deux branches paralleles qui sortent de deux nœuds égaux et qui deviennent rougeâtres ; ces branches se subdivisent dans leur longueur en plusieurs petits rameaux alternes, articulés par des nœuds ; chaque tige pousse jusqu'à dix et douze de ces branches, et vingt ou trente tiges sortent quelquefois de la même racine : le tissu peu solide et leur propre poids font qu'elles sont inclinées vers la terre. Des nœuds des tiges et des branches sortent les feuilles disposées par paquets ; ces feuilles sont à trois faces, comme pyramidales, rangées trois à trois le long des tiges ; celle du milieu est la plus grande : elles sont bordées jusqu'aux deux tiers de leur longueur par une membrane très-déliée ; leur couleur est verdâtre : elles sont charnues, spongieuses et remplies d'un suc salé ; elles renferment un petit nerf blanc, aussi fin qu'un cheveu et cassant : étant encore vertes, on peut facilement les écraser dans les doigts, mais elles acquierent de la consistance à mesure qu'elles approchent de la maturité. Ces feuilles ne sont pas désagréables au goût : les gens de la campagne en mangent avec du pain.

C'est vers la fin d'Avril ou dans les premiers jours de Mai, qu'on voit sortir des aisselles des feuilles une, deux, trois et plusieurs fleurs qui sont petites et fort peu apparentes : chacune d'elles est sans pétales, seulement composée d'un calice à cinq feuilles ovales, d'abord vertes, et ensuite jaunes ou rouges,

qui ne tombent point ; elles renferment cinq étamines dont l'anthere est chargée d'une poussiere jaune : le germe est arrondi, placé au milieu et surmonté de deux styles très-déliés, terminés par un stigmate un peu recourbé : la capsule qui est plus grosse et enveloppée par le calice, n'a qu'une loge où se trouve une seule graine extérieurement noire et contournée en spirale. Cette graine est très-utile aux bestiaux pendant l'hiver ; les bœufs et les brebis en sont avides à cause de la salure qui leur donne de l'appétit.

M. *Marcorelle* observe que *Tournefort* a fait un genre de cette plante, qu'il a mis dans la sixieme classe de ses *Élémens de Botanique*, qui comprend les *plantes rosacées ;* mais comme celle du *salicor* a une fleur à étamine dénuée de pétales, son genre, dit-il, doit être mis dans la quinzieme classe des mêmes *Élémens*, qui comprend toutes les fleurs à étamines. Le même Physicien a remarqué que dans cette plante, à chaque nœud, l'écorce, la moëlle et le bois se divisent exactement en croix.

2.° La SOUDE SALICOR appelée SALSOVIE ou MARIE ÉPINEUSE, *Kali spinosum ; Salsola Tragus*, Linn. 322. Elle naît aussi dans les pays chauds, sur les rivages sablonneux de la mer, le long des lacs salés, quelquefois même dans les champs éloignés de la mer. Semée dans les jardins, elle dégénere un peu et devient moins épineuse ; elle differe de la suivante par ses tiges d'un à deux pieds, droites, cannelées, grosses, fort succulentes, d'un vert-brun, velues vers le sommet, garnies de feuilles longues, étroites, épaisses, vertes, glabres, empreintes d'un suc salé, terminées par un aiguillon roide et piquant : ses fleurs, qui paroissent vers l'arriere-saison, naissent dans les aisselles des feuilles ; elles sont petites, solitaires et de couleur verte, garnies de bractées épineuses : il leur succede des fruits épineux, dont la graine est mûre en automne.

3.° La SOUDE appelée la MARIE VULGAIRE ou la GRANDE SOUDE. C'est le *Kali geniculatum majus*, C. B. ; *Salicornia articulis apice crassioribus*, Linn. Il y en a de deux especes : l'une est le *Salicornia*

annua ; l'autre est le *Salicornia sempervirens.* Cette *soude* jette de longues branches droites et paralleles, composées de plusieurs tuyaux, qui semblent sortir les uns des autres : les tiges sont toutes articulées et deviennent par la suite comme ligneuses : leur couleur est d'un vert clair, et leur goût peu agréable et moins salé que le *salicor :* ses feuilles sont arrondies ; elles ne sont pas ramassées en aigrettes, elles tiennent à la tige par un nerf solide et blanc : le calice de la fleur forme quatre angles ; il est tronqué, un peu renflé et ne renferme qu'une seule étamine : la graine n'est point tournée en spirale et n'a point de capsule propre, c'est le calice qui la renferme, dit M. *Marcorelle.*

La plante de la *soude* a un goût salé, et elle contient beaucoup de sel marin : elle est apéritive, diurétique, propre pour la gravelle, pour les vers et les obstructions ; il faut cependant éviter d'en donner aux femmes grosses, et à ceux qui ont des ardeurs d'urine ou une disposition inflammatoire dans la vessie. Cette plante convient extérieurement pour les maladies de la peau.

On seme et on cultive le *salicor* pour en faire la *soude* en pierre, appelée *salicote* ou *alun catin.* On en fait les semailles après celles du blé, et même dans les mois de Février et de Mars ; on le peut encore en Avril et Mai, si dans ce temps-là les pluies sont légeres et fréquentes. On jette la graine sur la terre à la volée, et on la recouvre par le hersage : on unit ensuite le terrain, et on brise les mottes pour que le germe n'étouffe pas dessous. On doit avoir soin de sarcler les herbes parasites. Quand le *salicor* est en sa parfaite grandeur ou maturité (ce qui arrive à la fin de Juillet ou au commencement d'Août), alors il est tout-à-fait jaune ou rouge, et il commence à sécher. En cet état on l'arrache et on le laisse faner comme le foin, puis on le transporte au lieu destiné à le brûler : là on en détache la graine avec des fléaux, et l'on met l'herbe en gerbier, auquel on donne la forme d'un parallélipipede. On pratique ensuite près du gerbier, dans un terrain ferme, un creux circulaire dont le diametre

et la profondeur doivent être proportionnés à la quantité du *salicor* qu'on veut y brûler : par exemple, pour cent quintaux de *pierre de salicor*, pour lesquels il faut deux mille cinq cents quintaux d'herbe, on fait un fourneau de quatre-vingt-un pouces de diametre, sur trente-six pouces de profondeur. On commence par échauffer la fournaise avec des fagots de menu bois, puis avec une fourche on y jette l'herbe du *salicor* ; elle s'enflamme à l'instant : on continue ainsi, à mesure qu'elle se consume, à en jeter des couches pendant trois heures ou environ, puis on unit avec un rateau les cendres embrasées. Alors des gens armés de grands pilons de bois vert pétrissent le *salicor* qui s'est mis en fusion, le remuent autour de l'intérieur du fourneau jusqu'à ce qu'il prenne consistance : ils en retirent les pilons tout enflammés : on remet de l'herbe comme auparavant, et on continue le même procédé jusqu'à ce que le fourneau soit à peu près rempli. Au moyen de ces opérations, la terre et le sel alkali contenus dans les cendres, s'unissent et s'accrochent tellement l'un à l'autre, qu'il s'en fait, à mesure que le total refroidit, une espece de pierre saline et fort dure.

Quand la cuite du *salicor* se fait de jour, on n'apperçoit de loin qu'une espece de fumée qui s'éleve dans l'atmosphere, et de près cette herbe brûlée paroît une pâte noire : si la cuite se fait de nuit, les fournaises semblent de loin autant de points lumineux dispersés dans la campagne, et de près on voit avec surprise dans la fournaise une matiere embrasée, liquide comme du métal fondu. Les Ouvriers employés à ce travail respirent une odeur peu agréable : ils ont le visage d'une couleur soufrée ; mais cette fumée n'est point dangereuse, comme on l'avoit cru : elle ne cause aucun dommage sur les plantes voisines, ainsi que l'ont observé MM. *Tillet* et *Fougeroux*.

La cuite du *salicor* ou la *pierre de soude* étant achevée, on fait avec la pointe d'une perche un trou vers le milieu de la pâte, et on la laisse refroidir ainsi pendant deux jours, prenant garde qu'il ne pleuve, auquel cas il faudroit couvrir le fourneau.

Pendant le refroidissement la pâte devient d'un bleu-noirâtre. On met ensuite dans le trou dont il est parlé ci-dessus, un coin de fer qu'on enfonce avec une masse : par ce moyen on divise en parties la pierre saline qui ne faisoit auparavant qu'un tout. On dépose les morceaux nouvellement tirés du fourneau dans un lieu sec. Bientôt il se forme à la surface de cette substance une croûte qui se réduit en poussiere ou efflorescence.

La *soude en pierre* qui résulte de la *marie vulgaire*, est d'un gris-bleu-cendré, percée par une infinité de trous et facile à briser ; elle a plus de croûte et se conserve moins que celle du *salicor* ordinaire. Cette matiere, qui est un mélange de beaucoup de sel lixiviel et de terre, est cette masse saline dont on se sert pour dégraisser les étoffes, et qui entre dans la composition des savons et du verre : elle est aussi d'un très-grand usage pour la lessive dans les pays où on ne brûle que du bois flotté dont les cendres ne contiennent que très-peu d'alkali fixe. On tire un sel fixe de la *pierre de soude*, qui est caustique, et qui sert aussi à faire des pierres à cautere et plusieurs autres préparations chimiques. On en retire du sel de verre utile aux Faïenciers, aux Émailleurs, aux Vernisseurs de terre, à ceux qui font de fausses pierres précieuses, aux Teinturiers, etc. Le sel de *soude* est la base du fameux sel de *seignette* de la Rochelle, qui est fort d'usage en Médecine. La propriété qu'a ce sel de s'unir avec la graisse et l'huile pour en former un savon, rend raison de son effet, lorsque les Dégraisseurs et les Blanchisseuses l'emploient pour nettoyer le linge sale et les taches des étoffes.

La meilleure pierre de *soude* est celle qui vient des pays maritimes, d'Alicante, de Valence, de Murcie, de Grenade et de Carthagene : elle se tire d'une espece de *soude herbacée* (*soude d'Alicante*), plante annuelle, couchée sur terre, à feuilles courtes, et appelée dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, *Kali Hispanicum*, *supinum*, *annuum*, *sedi minoris folio*. On pourroit cultiver la plupart des terrains stériles qui se trouvent sur les côtes maritimes de la Nor-

mandie, au moyen des differentes especes de *soudes*. Tout terrain maigre, sablonneux et empreint de sel marin, convient à ces sortes de plantes.

La pierre de *soude* (ou *soude* brûlée, calcinée) nous vient en balles, du poids de six à huit quintaux : son emballage, en Espagne, est fait de *sparte*, dont les débris servent à Paris à faire des balais à l'usage des Cochers, etc. On doit choisir la *soude* seche, sonnante, d'un goût salé, d'un gris-bleuâtre, poreuse, sans croûte verdâtre et sans odeur puante, comme dans celle qu'on appelle *soude de Bourde*. Plus elle sera pure, plus il s'en dissoudra dans l'eau. La *soude de barille* ou d'Alicante est estimée la meilleure. Plus cette sorte de *soude* incinérée a subi une forte action du feu, plus elle imprime à la langue une saveur caustique, et plus elle s'imbibe de l'humidité de l'air. Nous avons observé en 1754, qu'ayant fait battre dans la rue, et par un temps couvert, une balle de *soude* en masse qui pesoit huit cent cinquante livres étant en poudre grossiere, elle donna après l'opération huit cent soixante-trois livres; une autre fois la même quantité avoit augmenté de dix-neuf livres : on ne doit donc jamais être la dupe du poids de la poussiere qui s'exhale quand on pulvérise en plein air et en hiver la pierre de *soude;* et il faut que l'on ait connu cet avantage, si c'en est un, car tous les Débitans de *soude* la font piler à l'air libre. Il faut aussi avouer que l'Ouvrier ne pourroit travailler long-temps, s'il faisoit cette opération dans un lieu clos.

Soude blanche. On donne quelquefois ce nom à la cendre de *roquette* calcinée et au *natron*. Voyez *ces mots*.

Soude de Cherbourg. Elle se tire du *varec* qui est très-abondant sur les côtes maritimes de ce pays, ainsi qu'aux isles Silieres en Angleterre. Cette *soude* donne une couleur verdâtre au verre. La *soude d'Alicante* ne produit pas le même effet; c'est celle dont on se sert pour le verre blanc. *Voyez* Varec.

SOUFFLET (le). *Voyez à l'article* Bécasse (poisson).

SOUFFLET (le), *Chœtodon longirostris*, Broussonnet, *Ichthyol. decas prima*. Poisson du genre du *Chétodon*; il se trouve dans la mer Pacifique, autour des isles de la Société et des isles Sandwich. M. *Daubenton* lui a donné le nom de *soufflet*, parce que la disposition de son museau tubulé, par rapport à son corps large et comprimé, représente en quelque sorte l'instrument dont on sert pour animer le feu.

Suivant M. *Broussonnet*, ce poisson a la tête grosse et garnie d'écailles disposées sans ordre; il n'y en a point entre les yeux : l'ouverture est étroite et oblongue; les deux os qui composent le museau sont à peine mobiles; les dents sont effilées, peu nombreuses et situées à l'extrémité des mâchoires; les narines sont percées chacune d'une double ouverture; les yeux ont leurs iris étroits, d'une couleur argentée, mêlée de verdâtre, et leurs prunelles d'une teinte roussâtre : le corps est d'une figure rhomboïdale alongée; le dos forme une courbure plus sensible que celle du ventre; le corps est garni d'écailles tuilées, à peu près carrées, d'inégale grandeur et disposées sur des lignes obliques : les lignes latérales suivent la courbure du dos : la nageoire dorsale est longue et garnie de rayons en partie flexibles et en partie épineux; ces derniers s'inclinent alternativement à droite et à gauche : les nageoires pectorales sont en fer de lance, ainsi que celles de l'abdomen; celle de l'anus a des rayons épineux disposés à peu près comme dans celle du dos; celle de la queue est légérement échancrée à sa base; le corps est d'un jaune-citrin, nué de roux à l'endroit des épaules, et d'un bleu-verdâtre sur le devant du ventre; les nageoires sont aussi citrines, mais la dorsale et celle de l'anus sont bordées d'une ligne noire et d'une autre blanchâtre; de plus, le premier rayon de la dorsale est d'un vert-bleuâtre : cette couleur se retrouve aussi dans les nageoires pectorales et sur celle de la queue : la tête et le museau sont roussâtres en dessus, et ont le dessous d'une couleur argentée, nuée d'une teinte de chair.

SOUFFLEURS. Nom donné à de gros animaux de mer pisciformes, de l'ordre des *Cétacées*, et qui

ont un ou deux évents sur la partie supérieure de la tête. On sait que les *cétacées* ont en outre le corps lisse et dépourvu d'écailles, la nageoire de la queue disposée horizontalement, et les parties de la génération aussi apparentes que celles des quadrupedes. Les *chiens de mer* qu'il ne faut pas placer parmi les *souffleurs*, ont au contraire de ceux-ci la peau chagrinée et des évents sur les parties latérales du cou : la nageoire de la queue est verticale, et les parties de la génération ne sont pas visibles à l'extérieur. Parmi les *souffleurs*, les véritables *baleines* ou les *baleines proprement dites* ont la bouche à l'extrémité antérieure du museau ; au lieu de dents, des *fanons ;* ce sont des lames de corne terminées par de longues soies qui pendent autour des mâchoires : le *narhwal* (*Monodon*), a une ou deux dents longues de quelques pieds, contournées en spirale et insérées horizontalement sur le devant de la mâchoire supérieure : le *cachalot* a la tête émoussée antérieurement, la bouche située sur la partie inférieure de la tête ; il a des dents pointues ou émoussées à la mâchoire inférieure, et quelques dents plates, presque invisibles à celle d'en haut : le *dauphin* et le *marsouin* ont le contour des deux mâchoires garni de dents pointues et qui s'engrenent réciproquement, etc.

A l'*article* CÉTACÉE ainsi qu'au *mot* BALEINE (ce dernier offre de suite les détails qui concernent le *cachalot*, le *narhwal*, l'*ourque*, l'*épée de mer du Groënland*, le *marsouin* et le *dauphin*) nous avons consigné le peu de connoissances que les Navigateurs ont communiqué sur les *souffleurs*. En effet, l'histoire de ces animaux marins est la moins susceptible d'avancement : à tous les obstacles qu'oppose un élément impénétrable à l'homme, se joignent encore, dit M. l'Abbé *Bonnaterre*, une foule de difficultés particulieres : c'est dans les mers du Nord, c'est sous des montagnes de glace que la plupart des *cétacées* ont établi leur séjour : et quel est le Naturaliste assez ardent, assez courageux pour aller dans ces mers éloignées, aux risques de sa vie, passer des années entieres à étudier des animaux d'autant plus difficiles à observer, qu'ils ne se sont relégués dans

cette retraite inaccessible que pour se soustraire aux persécutions de l'homme, et par la crainte de devenir ses victimes. Nous n'avons que peu pénétré dans ces régions glacées et pendant bien peu de temps, c'étoit en Avril 1754, mais nous ne pouvons oublier le froid excessif qui y régnoit encore, la rencontre des amas énormes de glace, et les dangers qui nous menaçoient de toutes parts.

Parmi les diverses colonies qui peuplent le vaste empire des mers, les *souffleurs* se font remarquer aisément, et notamment les diverses especes de *baleines* qui semblent n'avoir été créées que pour commander aux autres animaux : en effet, ce colosse paroît au milieu des différentes tribus d'animaux de la mer, comme un souverain environné de ses sujets. Si l'on considere sa taille monstrueuse, elle surpasse celle de l'éléphant, autant que l'étendue de la mer surpasse celle de la terre. L'agilité et la force, dit M. l'Abbé *Bonnaterre*, correspondent à sa grandeur : d'un seul coup de sa queue elle endommage des vaisseaux, les fait chavirer et les submerge : son souffle, semblable à un vent impétueux, éleve en l'air deux fortes colonnes d'eau, et les divise comme en brouillard. Son approche s'annonce au loin par des ondulations rapides, et produit à plus d'un mille le même effet que celui d'un orage : bientôt on voit ce roi des *souffleurs* fendre les ondes, peut-être avec plus de vîtesse que l'aigle n'en a en parcourant les airs, et laisser sur ses traces des tourbillons dont le mouvement circulaire se communique à tous les objets circonvoisins. Cette force déjà si prodigieuse reçoit encore une nouvelle activité, lorsqu'étant aux prises avec ses ennemis et se sentant blessé, cet énorme et prodigieux animal, la plus grande masse animée qui existe sur notre globe, déploie toute l'étendue des ressources que la Nature lui a données. On entend alors un bruit qui s'étend aussi loin que celui du canon. La mer est agitée jusqu'au fond de ses abymes ; sa surface est couverte d'écume, et les flots lancés par le moyen de sa queue redoutable, semblent jaillir jusqu'aux nues... Les autres especes de *souffleurs* offrent proportionnellement à leur masse les mêmes effets.

Les *évents*, *Fistulæ*, sont des ouvertures qui servent en même temps de passage à l'air que les *souffleurs* respirent, et communément d'organes à l'odorat. En effet, dans les *baleines*, les *licornes* et les *cachalots*, il n'y a point de narines extérieures, et les nerfs olfactifs se trouvent en quantité dans la cavité des *évents*. (Les *dauphins* et *marsouins* sont les seuls animaux connus dans cette classe, qui aient deux petites ouvertures à l'extrémité du museau, pour recevoir les sensations de l'odorat.) Les *évents* sont des canaux qui, partant de l'entrée du gosier, parcourent plus ou moins obliquement l'intérieur de la terre, et viennent aboutir sur le sommet, tantôt séparés en deux orifices, tantôt réunis en un seul. Dans les *baleines*, ces deux tubes hydrauliques, après avoir traversé obliquement les os du crâne, sortent l'un à côté de l'autre sur le milieu de la partie supérieure du museau, où ils forment deux gros tubercules : dans les *licornes*, les *cachalots* et les *dauphins*, les *évents*, quoique séparés en deux canaux dans l'intérieur de la tête, se réunissent dans la partie membraneuse qui recouvre le sommet, et ne forment qu'un seul orifice, dont la position varie selon la diversité des genres ou familles ; l'*évent* des *licornes* aboutit derriere le sommet de la tête ; celui des *dauphins* et *marsouins* s'ouvre sur le sommet de la tête au-dessus des yeux ; celui des *cachalots* se prolonge jusqu'à l'extrémité antérieure du museau ; les deux *évents* des *baleines* aboutissent vers le milieu du museau.

Les tubes ont, dit M. l'Abbé *Bonnaterre*, leurs parois revêtues intérieurement de cartilages, parsemées de glandes, et couvertes de rides sur toute leur longueur. La conformation intérieure de ces organes, leur direction et la place qu'ils occupent, sont très-analogues à l'usage auquel ils ont été destinés ; ils sont fermés à l'entrée du gosier par la réunion de la glotte et de l'épiglotte, afin que le fluide ne puisse pas pénétrer dans les poumons ; et ils occupent la partie la plus élevée du corps, afin qu'ils soient à découvert aussi-tôt que le *souffleur* paroît sur la surface de l'eau pour respirer ; car, quoique ces animaux puissent rester quelque temps

sous l'eau, à l'aide de ce que la circulation du sang est, sans passer par les poumons, établie par la communication des veines avec les arteres, il est néanmoins certain qu'ils périroient, si l'air leur manquoit absolument. C'est ce qui arrive à l'égard des individus qui tombent dans les filets; s'ils ne peuvent se débarrasser, ou si le pêcheur tarde trop long-temps à les relever, ils meurent d'asphixie.

M. *Lamorier*, de la *Société Royale des Sciences de Montpellier*, prétend que c'est à la force des poumons, à la figure singuliere du larynx, à un aqueduc ou fistule située au bas du front, enfin à un gros muscle appelé *sterno-fistulaire*, qu'on doit attribuer la propriété que les animaux de mer appelés *souffleurs*, ont de souffler et de lancer l'eau en l'air avec bruit. Cet Observateur explique encore la différente direction de ce jet, tantôt verticale, tantôt oblique et tantôt horizontale, suivant que la tête de ces sortes d'animaux de mer est plus ou moins abaissée par la contraction de ce même muscle.

SOUFRE, *Sulphur*. Substance solide, inflammable, liquéfiable et susceptible de cristallisation*, quand par le refroidissement elle passe de l'état de fluidité à celui de solidité. Le *soufre* differe des bitumes proprement dits, en ce qu'étant exposé sur le feu, dans des vaisseaux fermés, il commence par se liquéfier, et se sublime ensuite en une poudre brillante, plus ou moins jaune : à feu ouvert, c'est-à-dire si la flamme touche à sa surface, il s'allume facilement, et produit une flamme bleuâtre, qui exhale une vapeur acide, fort âcre au goût, et qui suffoque ou étouffe les animaux qui la respirent. Cette substance minéralise les métaux et les demi-métaux; elle se consume entiérement dans le feu.

Le *soufre* se trouve tout formé sous différentes formes, et dans des états bien différens; tantôt il est vierge ou natif, transparent et de diverses couleurs. Celui de Stirie et de Quito est rouge; celui des Indes, d'Affinde en Hongrie, de Bex dans le canton de Berne, est en masses informes et d'une couleur citrine; la *soufriere* de Catolica, à la côte du Midi de la Sicile, à huit milles dans les terres,

entre Sicoliana et Calta-Bellata, offre une immense quantité de *soufre* d'un jaune de topase plus ou moins foncé et en masse : souvent ce *soufre* est sursemé de *gypse* cristallisé en crêtes de coq ou englobé dans de la terre calcaire ; on y en trouve aussi en cristaux d'un beau rouge de rubis et sans mélange. La *soufriere*, près de Naro, à vingt-quatre milles de Gergenti en Sicile, fournit aussi une grande quantité de *soufre* jaune, verdâtre, d'un rouge terne, de couleur rousse, recouvert de *gypse*, cristallisé en quilles hexagones, etc. Le *soufre cristallisé* fossile a souvent la figure d'un octaëdre rhomboïdal, formé par deux pyramides quadrangulaires, obliques et obtuses, jointes base à base. Le *soufre* de l'Archipel et particuliérement de Conill près de Cadix, est citrin, en cristaux demi-transparens. Les Negres en vont ramasser à la bouche de la *soufriere*, à la Guadeloupe en Amérique, qui est de couleur jaunâtre, souvent opaque. Les *soufres* natifs de Rome, d'Ancone, de Mareme et de Sicile, sont rarement bien transparens. On trouve aussi du *soufre natif*, mais en filets, dans les fentes des terres où il y a des volcans ; on le trouve en fleurs, et imitant quelquefois la forme des épis, dans les eaux thermales d'Aix-la-Chapelle, de Bade, de Tivoli. Quelquefois le *soufre* est impur, c'est-à-dire mêlé à de la terre ou de la pierre ; on le nomme alors *soufre minéral* : il est ou jaunâtre, ou vert, ou noir. On trouve dans les environs de Besançon en Franche-Comté, des cailloux creux, qui sont d'une forme arrondie, irréguliere comme quelques géodes, et qui sont remplis intérieurement d'un *soufre* natif très-pur et en poudre, assez semblable à celui des eaux de Tivoli.

On prétend qu'il n'y a point de *soufre* fossile pur, d'une formation primitive, en ce qu'on le trouve comme cristallisé et formant des couches, près des endroits où il y a, soit des eaux thermales ou des pyrites, soit des charbonnieres ou des bitumes, soit des volcans, etc. : tels sont notamment deux cantons d'Islande qui fournissent du *soufre* : ces districts sont *Huscoin* et *Krisevig* ; c'est là, dit-on, qu'on peut

charger dans une heure de temps quatre-vingts chevaux d'un *soufre* naturel transparent. On reconnoît souvent les endroits où il y a du *soufre*, par une élévation de terre crevassée dans le milieu, d'où sort une forte chaleur ; à mesure qu'on fouille, la chaleur du sol devient très-forte et le travail très-pénible : on ne peut même y travailler que la nuit, parce que la chaleur du soleil, jointe à celle du terrain, incommoderoit trop les Ouvriers.

On a trouvé abondamment en 1780, du *soufre* cristallisé, citrin, brillant, par couches, à vingt pieds de profondeur, dans les travaux faits à la demi-lune du Boulevart, près la porte Saint-Antoine, à Paris. On prétend qu'il y avoit eu anciennement à cet endroit une voirie (il y a environ trois siecles), et qu'on l'avoit recouverte peu à peu des décombres et balayures de la ville. Nous avons ramassé nombre de morceaux de ce *soufre*, parsemés de tuyaux de paille, de cuir de soulier, d'étoffes, le tout assez bien conservé, et faisant partie d'une couche de terre comme glaiseuse, assise et surmontée de fragmens de vieux plâtre, de branches, de morceaux de bois, de terres rapportées. Ce *soufre* nous a paru cependant de formation primitive et non formé, quant à sa cristallisation par l'action du feu.

Le *soufre* se trouve aussi tout formé dans quelques végétaux. M. *Deyeux*, savant Apothicaire de Paris, l'a reconnu dans la racine de *raifort sauvage* et dans la racine de *patience*, Voyez ce dernier *mot* et l'*article* PLANTES ANTISCORBUTIQUES.

Le *soufre* fossile, etc. est une combinaison de l'acide vitriolique avec le phlogistique minéral : plus le *soufre* est pur, plus il est beau, jaune et transparent ; au contraire, plus il s'y trouve d'hétérogénéités, plus il est grossier, méconnoissable et opaque. *Consultez* notre *Mémoire lu à l'Académie des Sciences en 1760, sur les* pyrites *et la* vitriolisation ; *Savans Etrangers, tome V, page 617.*

Nous avons dit que le *soufre* est très-souvent la matiere qui minéralise les substances métalliques : il leur fait prendre des formes qu'ils n'auroient point sans son intervention, ainsi qu'on l'observe dans le

mercure converti en *cinabre*. Il leur donne aussi quelquefois ces belles couleurs de gorge-pigeon qu'on y remarque. Il y a des cas où ce minéral est nuisible à la réduction des métaux ; mais communément il est utile qu'il s'y trouve, en ce qu'il facilite la formation de la matte dans la fonte : il se trouve aussi dans l'*arsenic rouge*, dans l'*orpiment*, et abondamment dans la *pyrite*, d'un jaune pâle, et le plus ordinairement dans la mine d'*antimoine*.

Voici une des manieres dont on retire dans le Hartz, à quelque distance de Goslar, une partie du *soufre* des *pyrites*. Les Ouvriers forment avec les *pyrites*, des carrés longs qu'ils arrangent sur un lit de bois : ils entourent aussi le bois, de *pyrites* en poudre et prêtes à s'enflammer par le contact humide de l'air : on ménage l'inflammation par le secours de l'eau. Ces tas de *pyrites sulfureuses* paroissent brûler pendant trois mois : au bout des quinze premiers jours, la mine s'amollit, et le *soufre* qui ne s'est pas décomposé, coule et s'assemble dans des trous qu'on a ménagés exprès dans le milieu du tas. On retire le *soufre* fondu avec un grand instrument de fer fait en cuiller. Dès que le *soufre* est retiré de la *pyrite*, alors la vitriolisation se forme dans le tas qui reste, et par ce moyen on retire adroitement les produits de la *pyrite*. Voyez ce *mot* et *celui de* VITRIOL.

Nous avons donné, dans le second Volume de notre *Minéralogie*, un détail assez circonstancié de la maniere dont on retire en Italie le *soufre*, des terres et des pierres qui en contiennent, ainsi que du procédé usité à Marseille pour le purifier, le mouler et le sublimer. Toute cette opération consiste à renfermer dans des pots la pierre du *soufre brut* ou *caballin* qu'on a ramassée au pied de la solfatare ; ces pots sont surmontés par une file d'autres pots dans lesquels ils sont emboîtés, ce qui forme une espece de tuyau ; dès que le feu agit, le *soufre*, à défaut d'air, ne s'embrase pas, mais il monte dans l'état de vapeur, puis se condense dans le vase qui sert de récipient. On retire le *soufre* de ce vase, dont les cercles de fer se démontent aisément : voilà le *soufre de premiere fonte de la solfatare ;* on l'envoie à Ancone,

où on lui fait subir une nouvelle fusion, etc. On le laisse coaguler, alors il est en beaux morceaux jaunes, luisans et friables; c'est dans cet état qu'on l'apporte par cargaison à Marseille et ailleurs, pour l'usage de l'artillerie. On fait liquéfier pour la troisieme fois, sur un feu doux, ce *soufre*, dans de grands pots évasés, et lorsqu'il est en fusion, on en prend par cuillerées qu'on verse dans de grands moules de bois de buis fendus en deux, ou dans de petits moules de roseau fendus en quatre; dès qu'ils sont pleins, on les trempe dans l'eau, on ouvre les moules; c'est ainsi que se forme le *soufre en canon*, dont un pied cube pese de cent trente-neuf à cent quarante livres. Il reste dans les vaisseaux un *soufre impur*, dont on tire, au moyen d'une longue suite de vaisseaux fermés, le *soufre en fleurs*. Le *caput mortuum* qui reste dans le vase inférieur de cette derniere opération, est ce qu'on distribue dans le commerce sous le nom de *soufre vif*.

Le *soufre* sert aux Bonnetiers, aux Gaziers, pour blanchir les étoffes de laine ou de soie; pour cela il faut l'enflammer : sa vapeur enleve et détruit les taches des étoffes : on s'en sert encore pour *soufrer* les tonneaux de vin; il est la base de la *poudre à canon*; il entre dans les feux d'artifice : pris en substance, il est, dit-on, propre pour l'asthme. Le *soufre vif* mêlé à la graisse de *porc*, forme un onguent excellent pour guérir la gale et les dartres, après avoir fait précéder les remedes internes; mais il tache le linge de même que l'onguent de *mercure*; aussi M. *Bourgeois* dit qu'il ne faut pas le mêler avec d'autre linge dans la lessive.

L'acide sulfureux qui se dégage du *soufre* pendant la combustion à l'air libre, donne l'*acide vitriolique*; mais le *soufre* réduit en vapeurs par la combustion, c'est-à-dire enflammé dans des réduits peu spacieux, ne perd presque rien de son principe phlogistique, et est très-propre en cet état à faire périr les insectes, les rats, les souris et autres animaux mal-faisans; c'est pourquoi il est très-sage de brûler du *soufre*, en fermant tout exactement, dans le fond de cale d'un vaisseau qui revient d'un long voyage. C'est encore

un

un moyen très-utile pour chasser les miasmes alkalins ou neutraliser l'air pestilentiel ; et l'on sait que dans la cale d'un vaisseau l'air est souvent d'une puanteur insupportable, et que ses effets seroient très-nuisibles à la santé de l'équipage ; on doit employer les mêmes soins pour purifier l'air des maisons anciennement abandonnées, lorsqu'on veut les habiter. L'homme doit éviter cette vapeur immédiate du *soufre* en combustion, et il paroît assez par le passage suivant d'*Homere*, que les anciens Grecs et les Egyptiens en faisoient beaucoup d'usage pour purifier les lieux qui passoient pour impurs : *Prêtresse, apporte-moi du soufre qui détruit le germe de nos maux, pour qu'en l'embrasant je remplisse mon palais de ses vapeurs salutaires.* Odyss. liv. XXII, vers 481.

Soufre végétal, *Sulfur vegetabile*. Voyez Mousse rampante a massue et l'*article* Pin. *Voyez* aussi l'*article* Patience.

SOUFRIERE. Nom donné à la miniere ou au lieu d'où l'on tire du soufre. Ces *soufrieres* de la Nature sont désignées aussi sous le nom de *solfataras* ou *solfaterras*. Dans les pays volcanisés, et sur-tout dans ceux où les volcans brûlent encore ou ne font que s'éteindre, on rencontre des *solfataras* et des débris volcaniques. Après la *solfatara* près de Pouzzol, dans le Royaume de Naples, la plus fameuse peut-être est la *soufriere* de la Guadeloupe, dont M. *Peyssonel* a donné une description très-intéressante. Les *soufrieres* de Catolica et de Naro, en Sicile, sont peut-être aussi riches en *soufre*. La *soufriere* de la Cordilliere fournit du *soufre* très-beau et très-pur. *Voyez les articles* Soufre *et* Volcan.

SOUGHOUM. *Voyez à l'article* Ghaïnouk.

SOUI ou Petit-Tinamou de Cayenne, *pl. enl.* 829 ; *Perdrix-cul-rond*, à Cayenne. M. *Mauduyt*, *Encycl. Méthod.*, dit que c'est un des oiseaux d'Amérique qu'on a très-improprement nommé *perdrix*, et que les Sauvages de la Guiane appellent *tinamous*, Voyez *ce mot*.

Le *soui* est au moins gros comme notre caille ; le bec et les pieds sont gris-bruns ; le plumage supérieur et les grandes pennes des ailes sont d'un brun

ondé d'un peu de noir ; mais cette dernière couleur est pure sur le dessus de la tête et l'occiput : la gorge est blanche ; le reste du plumage inférieur est d'un brun-roussâtre, ainsi que les couvertures du dessus des ailes.

Le *soui* quitte quelquefois les bois, d'où les autres *tinamous* ne sortent jamais ; il fréquente les halliers ou les champs anciennement défrichés, et même il s'approche des lieux habités ; il niche sur les branches les plus basses des arbrisseaux ; la femelle pond cinq à six œufs tout blancs. Le *soui*, comme les autres oiseaux de son genre, est estimé à la Guiane comme un très-bon gibier.

SOUI-MANGA. Nous avons dit à l'*article* GRIMPEREAU, que M. *de Montbeillard* a conservé la dénomination de *soui-manga*, donnée par les habitans de Madagascar, à ceux des *grimpereaux* de l'Ancien Continent qui n'habitent que l'Asie et l'Afrique, (oiseaux que quelques Navigateurs ont pris pour des *colibris*) : les *grimpereaux* propres au Nouveau Continent sont désignés sous le nom de *guit-guit*. L'*article* GRIMPEREAU offre l'histoire des oiseaux de ce genre, et qui sont propres à l'Europe.

Le SOUI-MANGA ordinaire est le *grimpereau violet* de Madagascar, de M. *Brisson*. Cet oiseau est de la grosseur du roitelet ; sa longueur est d'environ quatre pouces ; le bec, les jambes, les pieds et les ongles sont noirs ; la tête, le cou, le haut du dos, les plumes scapulaires, les petites couvertures des ailes, en dessus, sont d'un vert brillant, changeant en violet ; les grandes couvertures des ailes et les pennes sont brunes, bordées d'olivâtre ; les pennes de la queue sont noires, bordées de vert ; le reste de la partie supérieure est d'un brun-olivâtre ; la poitrine est brune, mais entre cette partie et le cou sont deux bandes transversales, la première d'un brun-violet, l'inférieure est marron ; le reste du plumage inférieur est d'un jaune pâle : sur chaque côté du pli de l'aile est une tache jaune ; les côtés et les cuisses sont olivâtres ; le plumage supérieur de la femelle est d'un brun-olivâtre ; l'inférieur est d'un jaune mêlé d'olivâtre.

On trouve à l'isle de Luçon une variété du *soui-manga* précédent ; le cou et la poitrine sont de couleur d'acier poli, changeant en vert, bleu et violet ; le plumage supérieur est d'un vert foncé, avec des reflets bleus et violets : quatre colliers ou bandes transversales, étroites, 1.° jaune, 2.° brun, 3.° marron, 4.° violet-noirâtre ; les pennes des ailes et de la queue sont brunes.

SOUI-MANGA A COLLIER. C'est le *grimpereau* (à collier) du cap de Bonne-Espérance, *pl. enl. 246, fig. 3* : il est de la grosseur du *soui-manga vulgaire* ; le bec est noirâtre ; les pieds et les ongles sont noirs ; le plumage supérieur est vert, avec des reflets de cuivre de rosette ; la poitrine est d'un beau rouge ; au-dessus est un collier d'un bleu d'acier poli, changeant en vert ; le reste du plumage inférieur et les côtés sont gris ; les pennes des ailes, d'un gris-brun ; les dix pennes intermédiaires de la queue sont d'un noir lustré, terminées de gris et bordées de vert-doré ; le gris est, en dessus, la couleur de la plus extérieure de chaque penne.

M. *de Montbeillard* paroît soupçonner que le *grimpereau* du cap de Bonne-Espérance, de M. *Brisson*, est la femelle du *soui-manga à collier*, et cet Observateur propose avec la même circonspection de regarder comme la femelle de quelque variété du *soui-manga à collier*, le *grimpereau* des Philippines, de M. *Brisson*, représenté, *pl. enl. 376, fig. 1.*

SOUI-MANGA A LONGUE QUEUE ET A CAPUCHON VIOLET. C'est le *petit grimpereau à longue queue* du cap de Bonne-Espérance, de M. *Brisson*, *pl. enl. 670, fig. 2.* M. *de Montbeillard* fait une section particulière de trois *souis-mangas* qui ont deux longues plumes à la queue ; celui de cet article est presque de la grosseur de notre *grimpereau*. M. *Mauduyt* observe que l'épithete de *petit* lui a été donnée parce que les deux pennes de sa queue sont moins longues que dans les deux autres oiseaux de la même section : le bec, les pieds et les ongles sont noirâtres ; la tête, la gorge, le cou et une grande partie du dos sont d'un violet brillant ; le reste du plumage supérieur est d'un brun-olivâtre, ainsi que les côtés, avec une

teinte d'orangé ; les pennes des ailes et de la queue sont brunes, bordées d'olivâtre ; les deux plumes du milieu de la queue sont étroites et dépassent les latérales d'un pouce.

M. le Vicomte *de Querhoënt* nous a écrit que ces especes de *colibris à longue queue* (il faut dire *grimpereaux*) du cap de Bonne-Espérance, que les habitans du pays vendent aux Européens, périssent à bord des vaisseaux, parce que ces petits oiseaux n'y trouvent pas la même quantité de mouches dont ils font à terre leur nourriture principale : ils attrapent avec une adresse infinie toutes celles qui se posent sur leur cage ou sur l'œuf qui leur en tient lieu, car on vend dans ce pays beaucoup de ces petits oiseaux enfermés dans des œufs d'Autruche percés à jour. Leur nid est artistement composé d'une bourre soyeuse.

SOUI-MANGA, appelé le *grimpereau de l'isle de Bourbon*, pl. enl. 681, fig. 2. Il est de la grosseur du roitelet ; le plumage supérieur est d'un brun-verdâtre, mais jaune-olivâtre sur le croupion ; l'inférieur est d'un gris peu décidé, et nué de jaune près de la queue ; les côtés sont roux ; les pennes des ailes et de la queue, noirâtres ; le bec et les pieds sont noirs. M. *de Montbeillard*, d'après lequel nous parlons ici, présume que ce n'est qu'une femelle.

SOUI-MANGA DE TOUTES COULEURS. *Seba* dit qu'il se trouve à Ceylan : son plumage est d'un vert nuancé des couleurs les plus brillantes, parmi lesquelles le jaune le plus vif de l'or domine. M. *Brisson* ne l'a pas distingué de l'*angala-dian*, qui est son *grimpereau vert* de Madagascar : *Voyez* ANGALA-DIAN.

SOUI-MANGA de Juida. Il est, dit. M. *Mauduyt*, de la grosseur de notre *grimpereau* : le bec, les pieds et les ongles sont noirs ; la tête et le cou sont d'un violet changeant en vert et très-brillant ; le reste du plumage supérieur est d'un vert-doré éclatant ; l'inférieur est noirâtre, mais la poitrine est rouge ; les pennes des ailes et de la queue sont d'un noir foncé et lustré.

SOUI-MANGA MARRON-POURPRÉ, A POITRINE ROUGE. C'est le *grimpereau* (pourpré) des Philippines, de M. *Brisson* et des *pl. enl. 246*, *fig. 1*, le mâle; *2*, la femelle. Il est un peu moins gros que le *grimpereau* d'Europe : sa longueur est de quatre pouces, et son envergure de six; le bec est noir; la base de la mandibule inférieure, blanchâtre; les pieds et les ongles sont bruns; la tête, la gorge et le devant du cou, d'un violet éclatant; la poitrine et le haut du ventre, d'un beau rouge; le reste du plumage inférieur est d'un olive-jaunâtre: la première moitié du plumage supérieur est d'un marron-pourpré; l'autre moitié est d'un violet changeant en vert-doré: les grandes couvertures des ailes et les pennes de cette partie sont brunes, bordées de roux; les douze pennes de la queue sont d'un noirâtre changeant en couleur d'acier poli et bordées de violet changeant en vert-doré : le plumage dans la femelle est d'un vert-olivâtre, mais nué de jaune au-dessous du corps; la queue est noirâtre, excepté les quatre plumes les plus extérieures de chaque côté, qui sont terminées de gris.

M. *de Montbeillard* regarde comme des variétés du *soui-manga marron-pourpré*, deux oiseaux; l'un décrit par M. *Brisson*, sous le nom de *grimpereau des Indes* : tout le plumage supérieur est d'un brun changeant en couleur de cuivre de rosette; l'inférieur est tout blanc : l'autre est un *soui-manga* décrit par M. *Sonnerat*, *Voyage à la Nouvelle Guinée* : il a la poitrine et les petites plumes des ailes rouges; les grandes, noires; le croupion et la queue couleur d'acier poli tirant sur le verdâtre; la queue et la tête d'un vert pâle, la gorge d'un violet lustré.

SOUI-MANGA OLIVE, A GORGE POURPRE. C'est le *grimpereau olive* des Philippines, de M. *Brisson*, et des *pl. enl. 576*, *fig. 4*. Il est de la grosseur du roitelet; le bec est noir; les pieds et les ongles sont d'un cendré foncé; la gorge, le devant du cou et la poitrine sont d'un violet foncé, mais brillant; le reste du plumage inférieur est jaune; tout le supérieur est d'une couleur olive plus ou moins obscure.

M. *de Montbeillard* rapporte à ce *soui-manga*, comme

variétés, 1.° le *grimpereau olive de Madagascar*, de M. *Brisson*, et des *pl. enl. 575, fig. 1.* M. *Mauduyt* présume que celui-ci pourroit être une femelle, ayant en gris-brun ce qui est d'un violet foncé dans le précédent : 2.° le *grimpereau gris des Philippines*, de M. *Brisson*, et des *pl. enl. 576, fig. 2* : tout le plumage supérieur est d'un gris-brun ; l'inférieur est jaunâtre, mais plus foncé sur la poitrine ; sur le cou est une bande longitudinale d'un violet foncé ; cette derniere couleur est celle des couvertures du dessus des ailes et de la bordure des pennes du milieu de la queue, car les latérales de cette derniere partie sont terminées de blanc : le reste des pennes de la queue est noir ; celles des ailes sont brunes : le bec, les ongles et les pieds sont noirs.

SOUI-MANGA ROUGE, NOIR et BLANC. C'est le *grimpereau* de Bengale, de M. *Brisson* : le bec, les ongles et les pieds sont noirs ; le plumage supérieur est d'un noir-bleuâtre, ainsi que les pennes des ailes et celles de la queue ; tout le plumage inférieur est blanc ; les couvertures du dessus de la queue sont d'un beau rouge, ainsi que les trois grandes taches qui se voient, l'une sur le sommet de la tête, la seconde sur le milieu du cou en arriere, la troisieme sur le milieu du dos.

SOUI-MANGA VERT, A GORGE ROUGE, du cap de Bonne-Espérance : il est long de quatre pouces trois lignes ; le bec et les pieds sont noirs ; la tête, le cou et la partie antérieure des ailes sont d'un vert-doré ; le croupion est bleu-céleste ; les ailes et la queue sont d'un brun-mordoré ; la gorge est d'un rouge vif. On compare le chant de cet oiseau à celui de notre *rossignol*, sur lequel on lui donne même la préférence.

SOUI-MANGA (grand) vert, A LONGUE QUEUE. C'est le *grimpereau à longue queue* du cap de Bonne-Espérance, de M. *Brisson*, et des *pl. enl. 83, fig. 1.* Il est presque aussi gros que le bec-figue ; sa longueur est de neuf pouces ; les ongles, les pieds et le bec sont noirs ; tout le plumage du corps étant couché, est d'un vert-doré dans le mâle, et d'un gris-brun dans la femelle : il y a de chaque côté de la tête,

entre l'œil et le bec, une petite tache d'un noir de velours ; une tache d'un beau jaune sous le pli de chaque aile : les pennes des ailes sont noirâtres, bordées de vert obscur ; celles de la queue, d'un beau noir ; les deux du milieu sont bordées des deux côtés de vert-doré, et elles dépassent les latérales de deux pouces et demi.

SOUI-MANGA VERT-DORÉ CHANGEANT, A LONGUE QUEUE. C'est le *grimpereau à longue queue* du Sénégal, de M. *Brisson*, et des *pl. enl. 670, fig. 1.* Cet oiseau est un peu plus gros que le roitelet ; il a les pieds et les ongles noirâtres ; le bec est noir ; presque tout le plumage est d'un vert-doré, à reflets couleur de cuivre de rosette ; la poitrine est rouge ; le bas-ventre offre un peu de blanc ; les cuisses et les ailes sont brunes ; la queue est noirâtre, et ses pennes sont bordées de vert-doré ; les deux du milieu dépassent les latérales d'environ trois pouces.

SOUI-MANGA VIOLET, A POITRINE ROUGE. C'est le *grimpereau violet* du Sénégal, de M. *Brisson*. Il est un peu moins gros que le précédent : les ongles et les pieds sont noirâtres ; le bec est d'une teinte plus foncée ; presque tout le plumage est d'un noir-violet, mais le sommet de la tête et la gorge sont d'un vert-doré changeant en couleur de cuivre de rosette ; les plumes de la poitrine et du devant du cou, étant couchées, sont d'un beau rouge ; les cuisses, d'un brun-violet ; les ailes et la queue sont brunes.

SOULCIE. Nom donné à des oiseaux très-différens. Il y a : 1.° La *soulcie* ou *sourcicle*, ou *poul*, de *Belon* ; c'est le *roitelet huppé*, Voyez *ce mot*. 2.° Le *moineau à la soulcie* ou *au collier jaune*, de *Belon* ; c'est le *moineau des bois*, de M. *Brisson* ; la *soulcie vulgaire* et proprement dite.

La *soulcie vulgaire* est du genre du *Moineau* : sa grosseur excede un peu celle du moineau-franc ; le bec est gris-blanc, brunâtre à sa pointe ; les pieds sont d'un gris clair ; les ongles, noirs ; le plumage supérieur est d'un gris clair, varié de traits bruns ; l'inférieur est d'un blanc sale, varié de gris : il y a sur le haut et le devant du cou une tache d'un jaune-citron ; les plumes scapulaires offrent quelques

taches d'un blanc sale ; les pennes des ailes et de la queue sont brunes, bordées de gris ; les deux plumes les plus extérieures de la queue, une de chaque côté, ont leur bord extérieur blanchâtre, et toutes, dit M. *Mauduyt*, ont une grande tache blanche du côté intérieur vers leur extrémité : le plumage de la femelle ne paroît pas différer de celui du mâle.

Ces oiseaux sont méfians et ne donnent guere dans les piéges ; ils ne s'approchent jamais des habitations : ils se tiennent constamment dans les bois, ils y nichent dans les arbres creux et ne font qu'une ponte ; l'espece n'est pas très-nombreuse : ils ont de la peine à supporter nos hivers rigoureux, car dans cette saison on en trouve souvent de morts dans les arbres creux : ils vivent en bandes pendant l'automne et l'hiver ; ils se nourrissent de grains, et donnent la chasse aux insectes en été, comme tous les moineaux.

SOULCIET. C'est le *moineau de Canada*, de M. *Brisson*, et des *pl. enl. 223, fig. 2.* Il est un peu moins gros que la *soulcie vulgaire ;* le bec est rougeâtre à son extrémité ; il y a une tache roussâtre au-dessus de l'origine du bec, et au-dessus de chaque narine une très-petite tache noire : les pieds et les ongles sont d'un gris-brun ; le plumage supérieur est varié de gris-brun et de marron foncé ; presque tout l'inférieur est d'un gris clair : les côtés et tout le bas-ventre sont roussâtres ; sur chaque aile est une double bande oblique et blanchâtre ; la queue est un peu fourchue.

SOULIER DE NOTRE-DAME. *Voyez* SABOT DE LA VIERGE.

SOURCE, *Scaturigo aut Scatebra.* Voyez *au mot* FONTAINE.

SOURCICLE. C'est le *roitelet huppé*, Voyez *ce mot.*

SOURCIL, *Chœtodon vagabundus*, Linn. ; *Chœtodon macrolepidotus albescens, lineâ nigrâ ad oculos*, Seba. Poisson du genre du *Chétodon ;* il se trouve dans la mer de l'Inde : deux lignes noires qu'il a au-dessus des yeux et qui ont une ressemblance avec des sourcils, lui ont mérité le nom qu'il porte. Selon *Linnæus*, le museau est arrondi et alongé en forme

de cylindre : la nageoire dorsale a quarante rayons, dont les treize premiers sont épineux ; les pectorales en ont chacune quinze ; celles de l'abdomen, six, dont le premier est épineux ; celle de l'anus en a vingt-quatre ; celle de la queue, qui est entiere, dix-huit : le corps est d'une teinte blanchâtre et marqué de plusieurs stries.

SOURCILLER, *Blennius superciliosus*, Linn. ; *Blennius ossiculis tribus anterioribus pinnæ dorsalis, reliquis aculeatis majoribus*, Gronov. ; *Blennius canescens, ossiculis ultimis pinnæ dorsalis mollibus*, Arted. Poisson du genre du *Blenne ;* il se trouve dans l'Inde. *Linnæus* dit que sa tête est aplatie par les côtés, inclinée en devant, et garnie de part et d'autre, au-dessus de l'œil, d'un lobe charnu, très-court, obtus et rameux ; on a comparé ce lobe à un sourcil, ce qui a fait donner à ce poisson l'épithete de *superciliosus* (*sourciller*) : les mâchoires sont hérissées d'un grand nombre de petites dents ; les lignes latérales se surbaissent vers la région de l'anus : la nageoire dorsale est longue et a quarante rayons épineux, excepté les six derniers qui sont flexibles et un peu plus longs ; les pectorales, qui sont larges et arrondies, en ont chacune douze ; celles de l'abdomen, chacune deux ; celle de l'anus en a vingt-quatre ; celle de la queue, douze.

SOURD, dans le Maine, est la *salamandre terrestre*.

SOURDE. *Voyez* BÉCASSINE PETITE.

SOURDON. Coquillage bivalve, plus convexe et plus petit que la palourde : sa longueur est d'environ quatorze lignes, et sa largeur de dix. Cette coquille est cannelée longitudinalement à son extérieur, blanche et lisse en dedans, excepté au bord : cet animal attire et rejette l'eau par des tuyaux très-courts ; ils lui servent de pompes foulantes et aspirantes : il s'enfonce peu avant dans le sable, cependant il en est couvert entiérement quand la mer s'est retirée : pendant son reflux, on connoît l'endroit où sont les *sourdons*, par les deux trous qui paroissent au-dessus de chacun d'eux ; mais mieux encore par une infinité de petits jets d'eau qu'on voit paroître sur tout le terrain qui en est mouillé à plus de deux pieds

de distance. Ce coquillage a un mouvement progressif. *Consultez* le *Mémoire de M.* de Réaumur, *dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1710, page 454.*

SOURIS, *Mus minor; Sorex.* Petit animal du genre du *Rat* : elle a environ trois pouces et demi de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, qui est longue de trois pouces un quart ; elle a la queue plus velue que le *rat*, et le poil plus court et plus doux.

La *souris*, dit M. *de Buffon*, beaucoup plus petite que le rat, est aussi beaucoup plus nombreuse, plus commune et plus généralement répandue. Elle a le même instinct, le même tempérament, et n'en differe que par la foiblesse et par les habitudes qui en sont la suite. Timide par nature, familiere par nécessité, la peur et le besoin font tous ses mouvemens. Elle ne sort de son trou que pour chercher à vivre ; elle ne s'en écarte guere, y rentre à la premiere alerte, et ne va pas, comme le rat, de maisons en maisons, à moins qu'elle n'y soit forcée ; elle fait aussi beaucoup moins de dégât, elle a les mœurs plus douces, et s'apprivoise jusqu'à un certain point, mais sans s'attacher : comment aimer en effet ceux qui nous dressent des embûches ! Plus foible que le rat, elle a plus d'ennemis auxquels elle ne peut échapper ou se soustraire que par son agilité et sa petitesse même. Les chouettes, tous les oiseaux de nuit, les chats, les fouines, les belettes, les rats même lui font la guerre ; on l'attire, on la leurre aisément par des appâts, on en détruit par milliers ; la prudence lui manque souvent : cette espece ne subsiste enfin que par son immense fécondité.

Les *souris* produisent dans toutes les saisons et plusieurs fois par an ; les portées ordinaires sont de cinq ou six petits : en moins de quinze jours ils prennent assez de force et de croissance pour se disperser, grimper, trotter avec légéreté et aller chercher à vivre ; ainsi la durée de la vie de ces petits animaux est très-courte, puisque leur accroissement est si prompt, et cela augmente encore l'idée qu'on doit avoir de leur grande multiplication. *Aristote*

dit qu'ayant mis une *souris* pleine dans un vase à serrer du grain, il s'y trouva peu de temps après cent vingt *souris* toutes issues de la même mere.

Ces petits animaux ne sont pas laids ; ils ont l'œil vif et même une figure assez fine ; l'ouïe fort subtile. La *souris* porte son manger à sa petite gueule avec les deux pattes qui lui servent de mains : elle se tient assise sur son derriere à la maniere des écureuils : elle pisse très-fréquemment, et son urine exhale une fort mauvaise odeur. L'espece d'horreur qu'on a pour ces animaux est en général fondée sur les petites surprises et sur l'incommodité qu'ils nous causent. On voit tous les jours des personnes qui ont la même horreur ou plutôt une espece d'antipathie pour des araignées, des serpens, des crapauds, des lézards et même des chats ? Il est fort difficile de donner des raisons satisfaisantes de cette antipathie que nous avons pour certains objets, et que ni l'âge ni la raison ne peuvent corriger.

Toutes les *souris* sont blanchâtres sous le ventre, et il y en a aussi de plus ou moins brunes et de plus ou moins noires. Nous en avons nourri une pendant un an (1771), qui étoit totalement blanche ; elle s'étoit rendue assez familiere, sur-tout avec ma femme ; elle buvoit beaucoup. M. *Bourgeois* dit que ces *souris* à poil de lapin blanc, se trouvent en Suisse dans le canton de Berne.

L'espece de la *souris* est généralement répandue en Europe, en Asie, en Afrique : mais on prétend qu'il n'y en avoit point en Amérique, et que celles qui y sont actuellement en grand nombre, viennent originairement de notre Continent. Ce qu'il y a de vrai, c'est qu'il paroît que ce petit animal suit l'homme et fuit les pays inhabités, par l'appétit naturel qu'il a pour le pain, le fromage, le lard, l'huile, le beurre et les autres alimens que l'homme prépare pour lui-même. On nous a cependant assuré que le pain d'épice leur étoit funeste.

Les *rattes rousses*, qui sont les *souris des champs*, peuplent aussi en abondance ; elles font, ainsi que les campagnols, un si grand dégât de blé en divers lieux, qu'elles mangent quelquefois en une nuit tout

le blé d'un champ qu'on est prêt à moissonner. Cette espece est le *mulot ;* Voyez *ce mot.*

Entre les *souris* de la Côte d'Or, on en distingue une espece dont la peau exhale une odeur de musc extrêmement agréable. Cette *souris* est peut-être le *rat de senteur ;* Voyez *ce mot.*

M. *Anderson, Histoire naturelle d'Islande, p. 224,* dit que les *souris* sont rares dans cette Isle, à cause du froid pénétrant et du défaut de nourriture, qui leur ôtent tous les moyens de subsister dans la croûte mince de la terre qui couvre les rochers, et qui outre cela est remplie de soufre ; aussi y a-t-il quelques endroits, entre autres le cimetiere de Widoë, où les *souris* meurent sur le champ. Ce lieu produit à peu près le même phénomene que la fameuse *grotte du chien* en Italie. *Voyez ce mot*, et l'*article* EXHALAISON.

De toutes les parties médicamenteuses que fournissoit autrefois la *souris*, les Pharmacologistes ne font plus mention que de sa fiente (*musurda*). Elle est mise au rang des purgatifs et des émétiques ; quelques personnes en font usage contre la dysurie. Le hasard a fait connoître à M. *Bourgeois* qu'elle n'est pas sans vertu contre la toux opiniâtre et invétérée.

SOURIS. Les Conchyliologistes donnent aussi ce nom à un coquillage univalve, du genre des *Porcelaines :* sa coquille tire sur le gris, avec des points noirs à chaque extrémité, imitant les yeux de la *souris.* Voyez PORCELAINE.

SOURIS DE MONTAGNE ou LAPIN DE NORWEGE. *Voyez* LÉMING.

SOURIS MONTAGNARDE *à deux pieds*, de *Michaëlis.* C'est le *jarbo* ou *jerboa* des Arabes. *Voyez* GERBOISE.

SOURIS DE MOSCOVIE. C'est la *marte zibeline.*

SOURIS DE TERRE ou RAT DOMESTIQUE MOYEN. *Voyez à l'article* MULOT.

SOURY. *Voyez* TARI.

SOUS-ARBRISSEAU. *Voyez* à la suite de l'*article* PLANTE.

SOUSLIK. On trouve à Casan et dans les provinces qu'arrose le Wolga, et jusque dans l'Autriche,

un petit animal appelé *souslik* en langue Russe, dont on fait d'assez jolies fourrures. Il ressemble beaucoup au *campagnol* pour la figure : le *souslik* a comme lui la queue courte ; mais ce qui le distingue des *campagnols* et de tous les autres *rats*, outre sa grandeur, c'est que sa robe, qui est d'un gris-fauve, est semée par-tout de petites taches d'un blanc vif et lustré, lesquelles n'ont guere qu'une ligne de diametre, et sont à deux ou trois lignes de distance les unes des autres ; ces taches sont plus apparentes et mieux terminées sur les lombes de l'animal que sur les épaules et la tête.

Les *sousliks* se prennent en grand nombre sur les barques chargées de sel, dans la riviere de Kama, qui descend de Soliskamskie où sont les salines et qui vient tomber dans le Wolga : le Wolga est couvert de ces bateaux de sel, et c'est dans les terres voisines, aussi bien que dans les bateaux, qu'on prend ces animaux. On leur a donné le nom de *souslik*, qui veut dire *friand*, parce qu'ils sont très-avides de sel.

SOUTANDA, dans l'Amérique Septentrionale, est le nom du *lievre ;* Voyez *ce mot.*

SOUTENELLE. *Voyez à l'article* POURPIER.

SOYE. *Voye* SOIE.

SOYEUSE. *Voyez* à la suite du *mot* APOCIN.

SPADON ou ESPADON. *Voyez* à la suite du *mot* BALEINE.

SPALME. *Voyez à l'article* ASPHALTE.

SPAR. *Voyez à l'article* SPATH FUSIBLE.

SPARAILLON ou RASPAILLON, *Sparus* (annularis) *ocello nigro subcaudali, corpore flavescente*, Linn. ; *Sparus unicolor flavescens, maculâ nigrâ annulari ad caudam*, Arted. : à Antibes, *Sparlin ;* en Espagne, *Spargoil ;* en Italie, *Sparo* et *Carlinotus*. Poisson du genre du *Spare ;* il se trouve dans la mer Adriatique et dans celle de Toscane.

Suivant *Willughby*, la forme de ce poisson est assez semblable à celle de la *dorade ;* mais il est plus large à proportion de son volume, et la queue est plus arrondie et moins alongée ; sa couleur est aussi plus pâle ; il est marqué auprès de la queue, de même

que le *sargue* et l'*oblade*, d'une tache noire d'une figure annulaire : ses yeux sont très-ouverts ; leurs iris, argentés ; l'ouverture de la gueule est étroite, et les dents sont disposées comme dans la *dorade*, elles sont seulement beaucoup plus larges, et se rapprochent des dents incisives de l'homme : la disposition des nageoires et le nombre des rayons sont les mêmes que dans la *dorade*. Le *sparaillon* prend beaucoup moins d'accroissement que ce dernier poisson : toutes ses nageoires, excepté celle du dos, ont une forte teinte de jaune ; ses écailles sont plus larges que celles du *sargue*.

Selon quelques-uns, ce poisson au sortir de l'eau est d'une belle couleur bleue, ce qui lui a fait donner en quelques endroits le nom de *saphir*. Mais sa couleur ordinaire dans ce cas, suivant *Willughby*, est le jaune-verdâtre. Ce poisson de mer va par troupes ; il entre comme la *dorade* dans les étangs salés : il s'approche des côtes, lorsque l'air est doux, et aux premiers froids il gagne les grands fonds. On emploie pour le prendre les mêmes moyens que pour la pêche des *dorades*. Sa chair est bonne, lorsqu'il a été pêché dans la saison convenable et sur des fonds sablonneux ou pierreux ; cependant elle est plus molle et moins agréable que celle de la *dorade* : on prétend qu'elle provoque l'urine.

SPARE, *Sparus*, Linn. C'est le nom d'un genre de *Poissons pectoraux*. Voyez *à l'article* POISSON.

SPARGELLE. *Voyez* GENISTELLE.

SPARLIN. *Voyez* SPARAILLON.

SPARTE, *Lygeum spartum ; Gramen spicatum, quod Spartum Plinii*, Tourn. ; *an Stipa tenacissima ?* Nom d'une plante rare en France, qui se voit au Jardin Royal des Plantes à Paris, à la Manufacture de Sparterie et dans notre Cabinet. On l'a quelquefois confondue abusivement avec le *genêt d'Espagne*, c'est une équivoque du nom de *spartum*, qui désigne le *sparte*, avec celui de *spartium*, qui est le *genêt*. Le *sparte* ou *esparto* des Espagnols, est de la classe des *Graminées* : il forme une gerbe de deux à trois pieds de haut ; il se multiplie par œilletons : ses feuilles sont d'une à une ligne et demie de large, sur dix-huit à trente pouces

de long, se terminant en pointe aiguë ; elles ne se roulent en cylindre et ne se ferment presque qu'en séchant ; mais en les mettant dans l'eau, elles s'ouvrent sur toute leur longueur et largeur : la gerbe ne porte qu'une tige majeure, terminée par un long épi qui contient la graine.

Les ouvrages et sur-tout les cordages qu'on fait avec ce végétal, sont en usage depuis nombre de siecles ; et l'on peut dire, d'après *Pline*, qu'ils étoient connus lors de la premiere guerre que les Carthaginois firent en Espagne. Cette plante utile a continué de se multiplier naturellement et sans culture dans ce Royaume, au territoire de Carthagene (le *Campus spartarius* des Anciens), dans le reste de la province de Murcie, dans celles de Grenade, de Valence, etc. Dans les années de sécheresse, la récolte du *sparte* est peu abondante. Cette plante se plaît dans l'eau plus que le chanvre. Les Anciens fabriquoient avec le *sparte*, non-seulement des cordages, mais encore des corbeilles, des paniers, des chaussures, des nattes, etc. On peut consulter à cet égard *Pline*, *Clusius*, *Varron*, *Dioscoride*, etc. On file le *sparte* comme le lin et le chanvre ; on en fait des toiles excellentes et très-fines, des tapisseries, des tapis, des nattes : on a compté en Espagne jusqu'à quarante-cinq ouvrages faits en *sparte ;* on a vu la plupart de ces ouvrages exécutés à la Manufacture de *sparte*, rue de Popincourt à Paris : il y en avoit de teints et sans couleur. Nous y avons vu en 1782 la plante du *sparte* en fleur : ses feuilles produisent une espece de filasse qui sert à la fabrication d'une étoffe forte et peu coûteuse.

SPATAGUS. Espece d'*oursin ;* Voyez *ce mot.* Les *spatagoïdes* sont ces mêmes *oursins* devenus fossiles.

SPATH ou SPALT, *Spathum.* C'est proprement une *pierre calcaire*, pure, cristallisée sous différentes figures, assez souvent en rhomboïde, ayant presque toujours les surfaces unies, brillantes, d'un tissu ordinairement feuilleté, se divisant en morceaux non flexibles qui gardent souvent la même figure jusque dans la portion la plus petite de leurs fragmens,

variant pour leur dureté et leur pesanteur spécifique. La moindre action du feu ternit le *spath calcaire*, le brise, le fait petiller et le réduit promptement en chaux pulvérulente. Calciné, il n'attire pas si facilement l'humidité de l'air, et ne s'échauffe pas aussi promptement et aussi vivement que la vraie *pierre à chaux*. Le *spath* ne se dissout point dans l'eau, mais il fait facilement effervescence avec les acides, et les acides ont une action différente sur lui. Par exemple, l'eau-forte le dissout et en dégage beaucoup d'air fixe : l'acide vitriolique le plus fort ne fait que ronger sa surface. Le *spath* est communément plus dur que le *gypse*, susceptible de poli comme l'*albâtre ;* cependant on n'en peut faire aucun ouvrage avec le ciseau, parce qu'il éclate trop et qu'il est trop fragile. L'on en distingue de différentes couleurs : en général les *spaths calcaires* pesent moins que les *marbres*.

L'on ne trouve ces *spaths* les plus durs cristallisés, que dans les creux souterrains abreuvés d'eau : quelquefois ces creux sont à sec. L'eau a donc charié la matiere et l'a abandonnée, soit dans des vides entre les couches horizontales des pierres calcaires, soit dans les écartemens ou fentes perpendiculaires des terrains crétacés et qui lui sont uniquement propres : ceux qui sont tendres et colorés sont communément l'indice du voisinage d'une substance métallique. La couleur du *spaht* dépend rarement de la nature des terres, mais presque toujours de celle du minéral qui est entré dans sa cristallisation. L'on pourroit donc regarder les *spaths* tantôt comme une espece de *pierre à chaux* épurée, tantôt comme une *terre à base alkaline*, semblable à celle du sel marin, et selon quelques-uns mêlée de soufre ; l'une ou l'autre entiérement dissoute et cristallisée avec lenteur dans un fluide qui aura changé quelque chose à sa nature et à sa formation. Cette hypothese pourroit encore s'appliquer aux *stalactites*, qui doivent aussi leur origine à la dissolution ou atténuation de la matiere calcaire de la craie ou de la pierre à chaux ; mais il faudra nécessairement admettre une modification dans le degré de dissolution ; ce qui, par le moyen de l'espece de fluide qui en est le véhicule,

peut

peut produire, ou une sorte de décomposition, ou une nouvelle combinaison ; enfin une différence dans la configuration des parties intégrantes et la maniere d'être de ces corps. *Voyez* PIERRE CALCAIRE *et l'article* STALACTITES.

Nous disons que les Naturalistes distinguent plusieurs sortes de *spaths*.

1.° Le SPATH GRENELÉ, *Spathum arenaceum*. Il est souvent en petits cubes et peu pesant, tant il est poreux : il y en a de différentes couleurs ; on le trouve sous des lits de pierre à chaux : on en rencontre dans des mines en Suede, qui imitent des grains de sel marin irréguliers.

2.° Le SPATH FEUILLETÉ, *Spathum lamellatum*. Il offre un rhombe irrégulier, mais il se divise en écailles, en lames miroitées, tendres et qui s'égratignent plus ou moins facilement avec l'ongle ; il accompagne quelquefois les mines d'argent et de cuivre : il est commun dans les mines de Saxe, d'Angleterre et de Dalécarlie ; il n'est pas rare de le voir mêlé au *basalte* de Suede. Souvent il se vitrifie dans le feu à raison du mélange qui l'accompagne : sa couleur est peu constante. Il faut bien se donner de garde de confondre ce *spath* avec le *gypse*.

3.° Le SPATH RHOMBOÏDAL, *Spathum rhomboïdale*. Il se divise souvent en rhomboïdes ; il a un œil vitreux dans ses fractures, compacte, assez pesant : il y en a de diverses couleurs, blanc, transparent, laiteux, etc. On a observé que c'est l'espece de *spath calcaire* qui fait le moins brusquement effervescence avec les acides, et qui cependant étant calciné acquiert le mieux la propriété phosphorique. On en distingue même deux especes ; savoir, celui dont nous venons de parler, et qui étant transparent, ne rend point les objets doubles, comme l'espece suivante, appelée *spath* ou *cristal d'Islande*, *Spathum Islandicum* ; celui-ci est clair, transparent, rhomboïdal. Il se distingue de toutes les especes de *spath* par la propriété qu'il a de faire paroître doubles tous les objets qu'on voit au travers : on l'a nommé *spath d'Islande*, parce que le premier a été découvert dans cette Isle ; mais on en trouve aujourd'hui en Saxe, en Suisse, dans le

Valais. *Voyez* ce que nous avons dit de ce *spath* singulier à l'*article* CRISTAL D'ISLANDE.

4.° Le SPATH CUBIQUE TRANSPARENT, *Spathum cubicum aut Tessulare pellucidum.* Ce cristal spathique affecte de prendre une forme cubique ; il est tendre, plus ou moins diaphane : on en trouve abondamment dans les mines de Suede, sur-tout à Sahlberg et à Dannemore. Il y en a de vert, de rouge, de jaune, de veiné et sans couleur : on en trouve de blanc laiteux dans les montagnes de Crevillente, à deux ou trois lieues d'Elche en Espagne.

5.° Le SPATH CRISTALLISÉ EN GRAPPES ou SPATH DRUSEN, *Drusa spathica.* On donne ce nom à des cristaux de *spath* qui ont pris différentes figures et qui se trouvent groupés plusieurs ensemble sur une même base. On distingue le *spath cristallisé* transparent polygone, et un autre qui est ou hexagone, ou à trois faces, terminé en pointes, et appelé par *Linnæus*, *dents de cochon.* Cette sorte de *spath drusen* forme deux couches ; les pointes cristallisées de la couche supérieure s'engrenent dans les pointes des cristaux de la couche inférieure. On en trouve à Dannemore, en Uplande, au Hartz, etc. Il y en a en pyramides octaëdres tronquées, ou en pyramides triangulaires, d'un blanc-jaunâtre, ou en décaëdres, ou en prismes tétradécaëdres, ou en crête de coq, ou sans colonne, en rose, lenticulaire, ou en aiguilles rangées par faisceaux, ou étoilées, ou en filets, comme ceux de l'*asbeste* et de diverses couleurs ; toutes variétés qui peuvent provenir de l'équilibre des liqueurs au moment de la cristallisation. M. *Desmarest* a fait des observations importantes sur le *spath en filet* de Montmirail, qu'il a communiquées, il y a quelques années, à l'*Académie des Sciences.*

On trouve aussi presque toutes ces especes de *spaths* en France. *Consultez* notre *Minéralogie, seconde édition, Tome I.* A l'égard du *spath gypseux*, nous avons cru devoir abolir ce nom, qui ne sert, ainsi que bien d'autres, qu'à embrouiller la science de l'Histoire Naturelle. Le *spath gypseux* n'est qu'un *gypse ;* s'il est pesant, luisant et compacte, c'est un *fluor*, connu sous le nom de *spath fusible :* Voyez

ces mots. Les *spaths* qui font effervescence avec les acides et qui se trouvent dans les mines en filons, ont souvent pour base du mica et une terre alkaline, et sont quelquefois sursemés, ainsi que les *spaths fusibles*, de cristaux pyriteux ou de marcassites.

Ce que l'on appelle improprement *spath dur quartzeux* est le *spath scintillant* ou *feld-spath*; Voyez *ce dernier mot*. On peut consulter la *Spathogénésie* ou *Traité de la nature et de la formation du* spath, *par M.* Hill. *Consultez* aussi l'*Extrait d'un Mémoire sur la structure des* spaths calcaires, *approuvé par l'Académie Royale des Sciences, présenté par M. l'Abbé* Hauy, *inséré dans le Journal de Physique, Juillet 1782.*

SPATH ADAMANTIN, *Spathum adamantinum.* Nom donné par les Anglois à une pierre qu'on dit venir de la Chine et de l'Inde : sa couleur ordinaire est grisâtre, quelquefois violette ; sa cristallisation est un prisme hexaëdre, tronqué net : le tissu de la pierre est feuilleté comme le *feld-spath*. Ce *feld-spath adamantin* paroît se trouver dans les roches graniteuses, même en Forez, dit M. *de Bournon*. Touché sur la meule du Lapidaire, il n'a paru qu'un peu plus dur que le cristal de roche. Sa pesanteur spécifique est entre le *rubis* octaëdre et le *saphir* d'Orient.

SPATH FÉTIDE. *Voyez* PIERRE-PORC.

SPATH FUSIBLE ou SPATH VITREUX ou SPATH SÉLÉNITEUX, *Spathum vitreum fusibile.* Pour éloigner la confusion et les méprises dans l'histoire des *spaths*, on devroit encore changer le nom de celui-ci (l'appeler proprement *spar*), qui differe essentiellement des *spaths calcaires*, par l'excès de sa pesanteur spécifique sur toutes les pierres communes, par sa dureté, par son éclat vitreux, etc. (Ce *spath*, quoique pesant, l'est encore moins que celui qui est appelé spécialement *spath pesant*; Voyez *ce mot.*) Le *spath fusible* ou *fluor des roches* est compacte, ne fait point de feu avec l'acier ; son tissu est trop tendre : il ne se dissout point par les acides, mais il entre en fusion à un feu de verrerie ; dans un feu ordinaire, il petille, se gerce et éclate, mais il ne se calcine pas comme la pierre à chaux, il se pelotonne ; est-il entré en fusion, il bouillonne au feu comme le plâtre, et

forme un verre qui a beaucoup de rapport avec celui des primes de pierreries ; au feu médiocre, il jette une lumiere phosphorique passagere : on voit que cette pierre a des propriétés qui lui sont particulieres et qui la rapprochent du *petunt-se de Saxe* et de la *pierre de Bologne*. Voyez *ce mot*.

Aussi la singularité des produits que cette espece de pierre nous a donnés à l'analyse, nous a-t-elle obligé de la placer dans un genre particulier, que nous avons désigné dans notre *Minéralogie*, *Vol. I*, *pag. 287*, *édit. de 1774*, sous le nom de *pierre gypseuse médiastine cristallisée*, etc.

Le *spath fusible* a différentes formes et est communément blanchâtre, quelquefois opaque, plus ordinairement transparent : il n'est cependant pas rare d'en rencontrer de coloré en jaune, en rouge, en violet, en bleu, en vert, etc., et sa couleur nous paroît dépendre de la nature du phlogistique et de la terre métallique qui se sont combinés dans sa cristallisation. Le *plomb* lui donne la couleur jaune et la forme cubique ; le *fer* le rend rouge et rhomboïdal ou octaëdre ; l'*étain* le rend noir ou violet, couleur d'améthyste et d'une figure quadrilatere ; la *manganese* lui donne aussi, de même qu'à d'autres pierres, la couleur pourpre ou d'un violet tendre ; le *cuivre* le rend bleu et verdâtre, etc. Il y a du *spath fusible* de toutes les couleurs des différentes pierreries, et on les appelle *fausse topaze*, *faux rubis*, *faux saphir*, *fausse hyacinthe*, *fausse émeraude*, *fausse améthyste*, *fausse aigue-marine*, etc. Il vaudroit mieux dire *fluor topaze*, etc. suivant leur couleur. On trouve beaucoup de beaux morceaux de *spath fusible* dans les filons des mines de Saxe, de Suede et d'Angleterre : quantité sont formés en cubes, d'autres en petits carrés irréguliers et d'un tissu feuilleté ou strié, souvent ternis par des inhalations minérales et métalliques qui s'y sont fixées ; d'autres sont sursemés de pyrites cuivreuses, tétraëdres et qui donnent des iris très-vifs ; chaque carré que forme la cristallisation de ce *spath*, est terminé à ses bords par d'autres carrés, dont les stries sont d'un sens opposé. Les Mineurs Allemands ne sont pas fâchés de rencontrer

des *spaths vitreux fluors* dans leurs fouilles ou dans leur fourneau : ils les appellent *fluss-spaths*. Voyez l'*article* MINES. Nous avons observé que quantité de cristaux de *spath fusible* se trouvent groupés ou sur des cristaux de quartz, ou sur des cristallisations solubles dans les acides ; on présume bien que ces différences sont dues à la diversité des bases déjà cristallisées, et sur lesquelles des fluides propres à former les *spaths fusibles* ont eu une arrivée ou intervention postérieure. Il y a aussi des *spaths fusibles* en stalactites, par zones ou par couches nuées de blanc et de violet. On a découvert en 1780 un *spath séléniteux* rouge, cristallisé, miroité, dans un puits à mines, à cent cinq pieds de profondeur, dans la paroisse de Montolier, près de Tourmont, sur la route de Dôle à Poligny, en Franche-Comté. *Consultez* le *Journal de Physique*, *1780*, *page 443*. On en trouve en Auvergne de blanc et demi-transparent. *Voyez* maintenant les *articles* ALBATRE VITREUX *et* FLUORS MINÉRAUX.

Voici le sommaire des expériences sur deux especes de *spaths fusibles*, faites par le savant M. *Marcgraff*. Cet habile Chimiste dit, 1.° que les *spaths fusibles*, dont les lames groupées ensemble d'une maniere singuliere, qui n'ont aucune transparence, mais dont la couleur tire sur le blanc de lait, sont les *spaths fusibles*, *phosphoriques et séléniteux* ; 2.° que ceux qui sont cristallisés en cubes, sont plus ou moins transparens et diversement colorés : ce sont les *fluors* connus sous le nom de *fausses topazes*, *etc.* et il les nomme *spaths fusibles vitreux*. Ces dernieres especes de *spaths* se trouvent plus ordinairement dans les filons des mines, et servent de matrice aux minéraux qu'ils renferment : ils sont outre cela un peu plus durs que les *spaths phosphoriques*, et ils se laissent moins facilement entamer par l'acier trempé.

Les *spaths fusibles vitreux*, soumis au feu jusqu'à l'incandescence, jettent quelques étincelles dans l'obscurité, mais leur lueur est fort foible ; ils se divisent ensuite par petits éclats, tandis que les *spaths fusibles phosphoriques*, soumis à la même chaleur, jettent une lumiere très-vive et très-foncée ;

après quoi ils se brisent en plusieurs morceaux qu'on a beaucoup plus de peine à réduire en poudre que les éclats des *spaths fusibles vitreux :* l'une et l'autre de ces poudres calcinées et incorporées séparément avec un mucilage de gomme Arabique, mises en petits pelotons, puis calcinées dans des charbons ardens, on observera après leur refroidissement que les *spaths fusibles et phosphoriques* seront les seuls pénétrés d'une très-vive lumiere et exhaleront une forte odeur de soufre. Les *spaths fusibles vitreux* se volatilisent dans la retorte par leur mélange avec les acides, ce que ne font pas les *spaths fusibles phosphoriques* ou *séléniteux*, qui sont une combinaison d'une *terre calcaire et de l'acide vitriolique :* telle est aussi la *pierre de Bologne*, que l'on peut regarder comme un *spath pesant*, peu ou difficilement *fusible*, mais *phosphorique* ou *séléniteux*.

Quelques-uns soupçonnent que la terre des *spaths fusibles* est alumineuse : des Physiciens ont donné encore le nom de *spath séléniteux* au *gypse* cristallisé en forme lenticulaire. *Voyez à l'article* GYPSE.

Voici les expériences que nous nous contentions de faire dans nos leçons sur cette matiere, c'est-à-dire sur le *lithophosphore*, en un mot sur le *spath phosphorique :* si on expose un fragment de *fluor* très-jaune sur un charbon rouge et isolé, il jette une lueur pâle, très-foible : la lueur paroît émeraudée et plus communément bleue, si le *fluor* étoit vert, et selon son intensité ; de couleur violette, si le *fluor* étoit pourpre ou nué de noir ou couleur d'améthyste foncée : les *fluors* qui sont blancs ou à peine jaunâtres, ne produisent pas sensiblement de lueur : mais parmi ceux qui sont très-colorés, d'un beau vert, on voit distinctement passer successivement l'éclat bleuâtre entre chaque petite lame qui compose le morceau de *fluor*, avec différens accidens dans ses couleurs ; et comme la chaleur du charbon ardent n'augmente point, l'effet de cette pierre phosphorique se soutient assez longtemps, jusqu'à ce qu'elle vienne à décrépiter comme du sel marin, mais bien plus foiblement que le *spath pesant* proprement dit : alors les lames s'éparpillent sans couleur et presque toujours sans transparence.

SPATH PERLÉ. Il n'est pas rare de rencontrer sur des morceaux de mines en filons qui ont pour gangue du *quartz*, des *fluors*, etc., une espece de *spath laiteux* pesant, en petits grains chatoyans, durs et dispersés en drusen ; on leur a donné le nom de *spath perlé*, à cause de leur couleur d'un blanc-gris, de leur dureté et de leur chatoyement : leur figure cristalline est tumultuaire, assez irréguliere, mais quelquefois rhomboïdale : on en trouve assez communément en Saxe, à Saalfeld en Thuringe, à Sainte-Marie-aux-Mines, etc. C'est en général une espece de *sélénite* pénétrée de fer, dure et compacte.

SPATH PESANT. Pierre ainsi nommée de sa forme spathique et qui est plus pesante qu'aucune pierre connue : elle paroît devoir cet excès de pesanteur à une substance métallique déguisée. Ce *spath* ne se rencontre que dans les montagnes à mines métalliques, et il se sépare difficilement du minérai dans le lavage : il est quelquefois en masse, souvent d'un blanc mat et quadrangulaire, et il n'est pas rare d'en voir de demi-transparent : sa dureté n'est pas grande. Ce *spath*, dont on rencontre de beaux échantillons à Sainte-Marie-aux-Mines, à Wolfach, à Marienberg en Saxe, et à Roya, près de Clermont-Ferrand, ne donne point d'étincelles, ne fait point d'effervescence avec les acides, quoique l'eau-forte en dissolve quelque portion. Étant calciné, il fait plus ou moins d'effervescence avec les acides, et il répand alors une odeur de foie de soufre terreux : on prétend qu'il ne se fond point au feu le plus violent sans addition, même au miroir ardent : il s'y réduit en poudre ; avec des intermedes salins ou terreux, il se vitrifie. Ce *spath* ne doit donc pas être confondu avec le *spath fusible* proprement dit, ni avec les *gypses ;* mais il a du rapport avec la *pierre phosphorique* de Bologne. Il suffit de le faire calciner sans l'addition de poudre de charbon et le frotter ensuite, pour voir sa phosphorescence. Le *spath pesant* contient de la terre calcaire et un principe sulfureux. M. *Monge* remarque que les *spaths fluors pesans* décrépitent seuls d'une maniere très-sensible et comme le *sel marin*, à l'exclusion des *spaths fluors phosphoriques*. La décrépitation

du *spath fluor pesant* se produit à l'aide de charbons, même foiblement allumés. Quelquefois des morceaux de *spath pesant*, sur-tout celui de Marienberg, éclatent spontanément dans les cabinets, et se divisent en fragmens assez minces. *Consultez* le *Journal de Physique, etc. Sept. 1775*, et *Supplém. de ce même Journal, tome XIII, 1778* et *Mai 1779*.

SPATH PHOSPHORIQUE. *Voyez les articles* SPATH FUSIBLE et SPATH PESANT.

SPATH VITREUX ou SPATH SÉLÉNITEUX. *Voyez* SPATH FUSIBLE. Un Auteur moderne place le *cauk* des Anglois parmi les *spaths séléniteux*.

SPATULE, *pl. enl. 405*; en Latin, *Platea seu Leucorodius : Pale, poche, cuiller, truble* de *Belon* : en Italien, *Becquaroveglia : Palette, bec à spatule, espatule* par quelques-uns. La *spatule* est un oiseau d'un genre à part et facile à reconnoître par la forme singuliere de son bec. Ce bec, aussi large à sa base que la tête même, est droit, plat horizontalement, et le bout, qui s'élargit beaucoup, est arrondi en forme de spatule ; la partie inférieure des cuisses est dégarnie de plumes ; il y a quatre doigts dénués de membranes, trois devant, un derriere : tels sont les caracteres de la *spatule*.

La *spatule*, qui tient son nom principal de la forme de son bec (parce qu'en total il ressemble à l'instrument de ce nom dont les Apothicaires se servent dans les boutiques) est un oiseau de la grosseur du héron : sa longueur, depuis le bout du bec jusqu'à celui des pieds, est d'environ trente-trois pouces ; du bout du bec à celui de la queue, environ deux pieds : l'envergure est de quatre pieds quatre pouces ; le bec est long d'environ six pouces et demi, large de sept lignes vers son milieu et d'un pouce sept à huit lignes vers le bout : l'extrémité de la mandibule supérieure, un peu crochue ; le bec, gris-brun, noir dans quelques individus et jaunâtre ou safrané à son extrémité ; la partie nue des cuisses, les jambes, les pieds et les doigts sont plus souvent noirs et quelquefois gris-bruns ; la peau nue qui couvre la gorge et le tour des yeux est noir ; tout le plumage est blanc, excepté l'extrémité des grandes pennes des

ailes qui, dit *Albin*, est noire dans quelques individus; les plumes qui couvrent l'occiput sont étroites, longues d'environ quatre pouces et forment une huppe bien fournie qui retombe sur le haut du cou. Les légeres différences exposées ci-dessus paroissent dues au sexe ou à l'âge. *Perrault* a consigné dans les *Mém. de l'Acad. des Sciences, tom. III, part. III*, la description anatomique de quatre *palettes* ou *spatules*.

La *spatule* habite les bords de la mer; elle se nourrit de vers, d'insectes aquatiques, de coquillages et probablement de petits poissons; elle cherche les plages marécageuses; elle fait son nid sur les plus grands arbres voisins des côtes; il est construit de bûchettes, et la ponte est de trois œufs blancs, tachetés de roux et aussi gros que ceux d'une forte poule. *Albin* rapporte que, de son temps, ces oiseaux faisoient en grand nombre leur nid dans un bois près de Leyde, et que lorsque les petits étoient presque en état de s'envoler, ceux qui tenoient le bois à ferme les enlevoient dans leur nid au moyen de crochets attachés à de longues perches.

Ces oiseaux, dit M. *Mauduyt*, s'avancent fort avant vers le Nord, en été; on en voit jusqu'en Laponie: d'un autre côté, on retrouve les *spatules*, mais en bien plus grand nombre, sur les côtes d'Afrique, en Egypte, et selon *Kolbe*, jusqu'au cap de Bonne-Espérance. M. *Commerson* en a vu à Madagascar. M. *Sonnerat*, *Voyage à la Nouvelle Guinée, page 89*, a trouvé la *spatule* aux Philippines. Il en distingue deux especes: l'une, qu'il nomme *spatule huppée de l'isle de Luçon*, est huppée comme la nôtre; le bec est d'un gris-roux; les pieds sont d'un rouge terne: l'autre, qu'il nomme *spatule blanche de l'isle de Luçon*, n'est pas huppée; son bec est d'un brun-rougeâtre; les pieds sont d'un jaune tirant sur le rouge. Il paroît donc, continue M. *Mauduyt*, que l'espece de la *spatule* est répandue dans l'Ancien Continent du Nord au Midi; car les différences qui existent entre notre *spatule* et celles des Philippines sont, dit-il, trop peu considérables pour en attribuer la cause à un autre principe que l'influence des climats; d'ailleurs un très-bon Observateur, M. *Baillon*, a assuré à

M. *de Buffon*, qu'il passe tous les ans deux especes de *spatules* sur les côtes de Picardie, l'une huppée et l'autre sans huppe : la même différence ayant lieu aux Philippines, c'est une preuve que les *spatules* originaires de ces Isles ont une souche commune avec les nôtres. *Belon* dit qu'on voit des *spatules* sur les confins de la Bretagne et du Poitou.

Le Nouveau Continent nous offre aussi les *spatules*; mais elles sont plus petites ; elles different par les couleurs, elles n'ont point de huppe. Il paroît que ces *spatules* ne se portent pas autant vers le Nord en Amérique que dans l'Ancien Continent. On les trouve près des bords de la mer, depuis les côtes de la Floride jusqu'à la Guiane. Celles qui habitent la Guiane sont d'un rose pâle ; c'est la *spatule couleur de rose* de M. *Brisson*, et des *pl. enlum. 165*. Les *spatules* de la Louisiane sont d'un rouge beaucoup plus vif ; c'est la *spatule rouge* de M. *Brisson*. La longueur de la *spatule couleur de rose* est de deux pieds trois pouces ; la rouge est un peu plus grande : l'une et l'autre ont, dit M. *Mauduyt*, le bec gris-blanc ; la partie nue des cuisses, les jambes et les pieds sont gris ; les ongles, noirâtres ; la partie antérieure de la tête est nue et couverte d'une peau blanchâtre ; le haut du cou est revêtu de plumes courtes, lanugineuses et foiblement teintes de rouge ; le reste du plumage est d'un rose pâle dans la *spatule couleur de rose*, seulement un peu plus animé sur le croupion et les couvertures des ailes, et plus ou moins coloré dans différens individus. (On voit dans le Cabinet de Chantilly une *spatule* de la Guiane dont les couvertures des ailes sont d'un assez beau rouge ; tout le reste du plumage est d'un blanc légérement nué de rose.) La *spatule rouge* a le plumage d'un rose très-vif ; les couvertures des ailes, celles du dessus et du dessous de la queue sont d'un ponceau brillant et lustré : ces deux *spatules* ont au bas du cou une touffe de plumes étroites, longues et molles, un peu effilées, d'un rouge plus vif que celui qui couvre le reste du corps. On assure que lorsqu'on s'approche assez près de ces oiseaux, ils font résonner leur bec avec le même

bruit que si l'on frappoit deux palettes de bois l'une contre l'autre.

SPATULE, *Pegasus* (natans), *rostro ensiformi, inermi*, Linn.; *Cataphractus corpore oblongo, plagio plateo, capite lævi, rostro elongato spatulæ formi, anticè truncato*, Gronov. Le nom de *spatule* a été aussi donné à ce poisson, que les Européens établis sur les bords du Mississipi pêchent dans ce fleuve, où il est abondant : ce nom lui convient très-bien relativement à son museau ou au prolongement qui termine sa tête et qui a dans son ensemble la forme d'une spatule. M. *Mauduyt* a donné la description d'un de ces poissons rapporté de ce pays, par M. *le Beau*, Médecin employé au service de France, d'abord en Canada, ensuite à la Louisiane. Cette *spatule* est un poisson cartilagineux, du genre du *Pégase*; il n'avoit guere que cinq pouces de longueur, mais l'espece devient beaucoup plus grande et offre des individus qui ont jusqu'à vingt pouces de long : la peau, tant sur la tête que sur le corps, est lisse, dure et sans écailles. *Gronovius* dit que le tronc est plus élargi à l'endroit des nageoires pectorales; le dos est aplati, et offre sur le devant deux carênes, qui sont les prolongemens de deux légeres saillies que forme la tête de part et d'autre; le corps, à l'endroit qui répond aux nageoires du ventre, a une forme quadrangulaire; toute la surface inférieure du ventre est plane, dure et d'une largeur égale à celle du dos; tout le corps est comme articulé par des especes de crénelures osseuses; on en compte onze depuis l'anus jusqu'à la queue, vers laquelle elles vont toujours en augmentant de longueur; la derniere a sur son côté droit un aiguillon à deux pointes : de plus, le dessus du corps est couvert entre la tête et la région qui correspond à l'anus, de six lames osseuses, disposées par paires et d'une figure à peu près hexagone : la partie correspondante en dessous est pareillement garnie de lames d'une substance très-dure : la nageoire dorsale est au milieu de cette partie; elle est petite, peu élevée et a cinq rayons simples; les pectorales en ont chacune neuf, un peu épineux; elles sont placées au bas des côtés;

les abdominales en ont chacune un ; elles sont très-près l'une de l'autre : celle de l'anus a cinq rayons ; celle de la queue est petite et peu ou point échancrée.

La membrane qui recouvre les ouïes, mérite une attention particuliere et par sa forme et par son extrême longueur : la tête est courte, applatie par-dessus, presque triangulaire ; les yeux sont grands, arrondis et situés près de la base du museau, vers les côtés : la queue est étroite, placée en dessous, presque au milieu de la longueur totale du poisson ; la mâchoire inférieure est mince, arrondie sur les coins et pointue au milieu antérieur : le palais paroît être de l'espece de ceux qu'on nomme *palais pavés*. C'est à la mâchoire supérieure que se trouve le prolongement en forme de spatule qui est remarquable par une éminence alongée qui s'étend en dessus aux deux tiers de sa longueur. Cette piece en forme de spatule est moins large à sa base ; elle se termine par un arrondissement aplati, et son épaisseur va toujours en diminuant de la base à la pointe. Une duplicature de la peau, qui borde la mâchoire supérieure, forme un bourrelet dans lequel est reçue la mâchoire inférieure : l'on voit en dessus, à l'origine de la mâchoire supérieure, deux petits trous ronds qui sont les narines. Ce poisson se trouve aussi dans l'Inde.

SPEAUTRE ou ÉPEAUTRE. *Voyez* FROMENT LOCAR.

SPEISS. Les Mineurs Allemands donnent ce nom à la partie du *cobalt* la plus pure et la mieux vitrifiée.

SPERJULE ou EPARGOULE, *Alsine*, *Spergula dicta major*, C. B. Pin. 251 ; Tourn. ; *Sagina spergula*, Ad. Lob. ; *Spergula arvensis*, Linn. 630. Cette plante annuelle, qui croît naturellement aux environs de Paris, principalement dans les bois, sert à faire des *prairies artificielles*. Elle est connue en Allemagne sous le nom de *weisser-knædrich*, et en Anglois, sous celui de *spurrey* ; en Flamand, *sperguy*. C'est un fourrage presque aussi anciennement connu que celui du *sarrasin*.

L'*espargoule* s'éleve à la hauteur d'environ un pied: il part de sa racine plusieurs tiges, dont les unes sont droites, et les autres inclinées de côté et d'autre: ces tiges sont articulées, rameuses, et de chaque nœud sortent plusieurs feuilles qui entourent les tiges; ces feuilles verticillées sont au nombre de huit à douze, longues, étroites comme celles du caillelait, le haut de la tige et les feuilles sont chargés de poils très-fins et doux au toucher : les fleurs sont terminales, blanches, en rose; il leur succede des capsules à cinq loges, qui contiennent des semences menues.

La *sperjule* ou *spergule* n'est point délicate sur la nature du terrain, pourvu qu'il soit un peu humide; elle ne se refuse pas même aux champs les plus sablonneux. Dans la Flandre et en Languedoc, où l'on cultive en pleine campagne cette plante pour l'usage des bestiaux, on la seme en Mai, sur-tout lorsqu'on se propose d'en ramasser la graine et qu'on veut en faner l'herbe; mais on n'est guere dans l'usage d'en faire du foin : il est plus ordinaire d'en répandre la graine sur le chaume du froment, immédiatement après la récolte. Quand la plante est élevée à une certaine hauteur, on la laisse paître avant les froids, par les bestiaux, sur le champ même. Cet herbage est très-nourrissant, il faut le faire consommer de bonne heure, car cette plante gele fort aisément. Les Flamands prétendent que cette nourriture engraisse la volaille et augmente considérablement le lait des vaches; que le beurre qui provient de ce lait en est infiniment meilleur, qu'il se conserve salé beaucoup plus long-temps, et qu'il est plus propre à être transporté pour l'usage des Marins qui font des voyages de long cours : on seme aussi avec avantage la *spergule* mêlée de *seigle*. *Roville* dit que sa semence est bonne pour les pigeons et pour les poules, dont elle hâte la ponte.

SPERME, *Sperma*. Nom donné à la liqueur séminale des animaux : on prétend qu'on y découvre, à l'aide du microscope, quantité de corps mouvans, connus sous le nom de *molécules organiques*; Voyez *ce mot*. M. *Ernest Asch*, de Pétersbourg, qui a

soutenu, il y a quelques années, à Gottingue, une *These sur la nature* du *sperme*, dit avoir examiné avec un excellent microscope le *sperme* de l'homme, des chiens, des chats, des lapins, des coqs, la laite des poissons, même toutes les liqueurs du corps humain et la semence de plusieurs plantes, et n'avoir pu observer aucuns animalcules dans tous ces corps, tant frais et dans leur nature, que mis dans l'eau, etc. mais seulement des globules sans principes de mouvement et de vie, et très-semblables aux petits corps ronds que l'on voit dans les autres liqueurs. *Voyez à l'article* SEMENCE. *Consultez* aussi dans le *Journal de Physique*, *Février 1787*, un *Mémoire dans lequel on se propose de faire voir que les vésicules séminales ne servent point de réservoir à la semence séparée par les testicules ; on y établit un nouveau réservoir de cette liqueur, et l'on assigne un nouvel usage aux vésicules*, *par M.* Chaptal.

SPERNIOLE ou SPERME DE GRENOUILLES. *Voyez l'article* GRENOUILLE.

SPET, *Sphyræna*, Arted. ; *Esox sphyræna*, Linn. ; *Sphyræna, prima species*, Rondel. ; Willughb. ; *Sudis*, Varro, Plin. ; *Malleolus*, Gaz. Arist. : à Livourne et dans toute l'Italie, *Luzzo marino*. Poisson du genre de l'*Esoce*, et qui paroît être particulier à la Méditerranée : il va par troupes, et les pêcheurs en prennent ordinairement un certain nombre à la fois. Sa chair, dit *Rondelet*, est ferme et seche, cassante en quelque sorte et d'un goût agréable.

Suivant *Willughby*, le *spet* a environ seize pouces de longueur ; il est assez semblable au *brochet*, excepté qu'il a le corps plus long et plus arrondi ; souvent à Montpellier on l'appelle *brochet de mer* : le museau est oblong et d'une forme conique ; la mâchoire de dessus est moins longue que l'inférieure et se termine en pointe aiguë ; de là le nom de *sudis* donné par *Pline* à ce poisson, et qui est un dérivé de *sudes* (pieu) : le dessus de la tête est d'un brun-verdâtre, ainsi que le dos, jusqu'aux lignes latérales ; la partie inférieure est de couleur argentée ; l'ouverture de la gueule, ample et d'une teinte jaune à l'intérieur ; les mâchoires sont garnies chacune d'une

rangée de dents aiguës, peu serrées entre elles ; on observe une plus longue dent dans le milieu de la mâchoire inférieure, et qui s'insere dans une cavité qui lui correspond au milieu de la mâchoire d'en haut ; de plus, les avant-dernieres dents de la mâchoire de dessus sont aussi plus longues que les voisines : enfin on distingue sur le bord de cette même mâchoire une seconde rangée de dents infiniment petites : la langue est longue, étroite et hérissée aussi de petites dents sur toute sa longueur ; les yeux sont grands ; leurs iris, argentés, avec des teintes de pourpre et de brun ; le dessus de la mâchoire supérieure est relevé par deux rides longitudinales qui convergent l'une vers l'autre : la premiere nageoire dorsale est implantée dans une fente, et est garnie de cinq rayons épineux ; la seconde dorsale en a dix flexibles ; les pectorales en ont chacune treize ; celles de l'abdomen, six rameux ; celle de l'anus en a dix ; celle de la queue a une échancrure assez profonde. Selon quelques-uns, il y a depuis la tête jusqu'à la queue un trait situé au milieu du corps, et qui est fait d'écailles.

SPHAIGNE, *Sphagnum*. Genre de plantes de l'ordre des *Mousses à urnes privées de coiffes*, mais pédunculées, globuleuses ou sphériques, à tiges garnies de feuilles. On en distingue deux principales especes : 1.° La *sphaigne* qui croît sur le tronc des arbres, *Sphagnum arboreum*, Linn. 1570 ; Dillen. tab. 23, f. 6. Ses tiges sont longues de plus d'un pouce, rameuses, rampantes, ramassées en gazons touffus, d'un vert foncé : les feuilles sont très-petites, pointues, fort serrées ; les urnes, ovales, latérales, sessiles et disposées la plupart du même côté le long de chaque rameau. 2.° La *sphaigne des marais*, *Sphagnum palustre*, Linn. 1569 ; Dillen. tab. 32, f. 1. Elle croît dans les lieux humides des bois et des marais : ses tiges sont longues de trois pouces, droites, garnies de beaucoup de rameaux courts, feuillés, remarquables par leur mollesse et communément réfléchis ; elles forment des gazons très-épais : les feuilles sont très-petites, lancéolées, pointues, imbriquées, molles, d'un vert glauque,

et deviennent tout-à-fait blanches, les unes sont globuleuses, ramassées plusieurs ensemble au sommet des tiges. *Voyez* MOUSSE.

SPHERE DU MONDE. Le mot *Sphere*, *Sphæra*, signifie *Globe* ou *Boule*. Ce nom se donne à une machine composée de plusieurs cercles avec une petite boule au milieu, qui représente la *Terre*. Cette machine ou *Sphere artificielle* représente dans son ensemble le *Monde*, qui comprend toute l'étendue du Ciel, avec les Astres et la Terre. Le *Monde* est d'une forme ronde, suivant l'opinion la plus commune. La *sphere* doit donc être considérée comme un véritable sphéroïde ; l'on doit s'imaginer que les espaces qui sont entre les cercles sont remplis, et que les points sur lesquels elle tourne sont les extrémités d'une longue aiguille ou essieu qui passe par son centre : la boule qui tourne représente la *sphere céleste ;* l'aiguille, l'*axe du Monde ;* les trous que l'aiguille a faits, les *Pôles ;* et la petite boule, la *Terre*. La *sphere* est composée de six grands cercles, qui sont l'*Equateur*, le *Zodiaque*, les deux *Colures*, l'*Horizon*, le *Méridien ;* et de quatre petits cercles, qui sont les deux *Tropiques* et les deux *Cercles polaires :* mais ceci exige d'autres détails.

La *sphere artificielle* construite selon le système de *Copernic*, nous représente le *Zodiaque* dont l'*Ecliptique* occupe le milieu, l'*Equateur* ou *Ligne équinoxiale*, et deux autres grands cercles perpendiculaires à l'*Ecliptique* et entre eux, qui portent le nom de *Colures*. (Les deux grands cercles appelés *Colures*, passent par les Pôles du Monde ; l'un coupe l'*Equateur* aux deux points où il est déjà coupé par l'*Ecliptique ;* on le nomme *Colure des Equinoxes :* l'autre se nomme *Colure des Solstices ;* les points des *Equinoxes* sont le commencement du *Bélier* et de la *Balance ;* lorsque le Soleil s'y trouve, le jour est égal à la nuit par toute la Terre : l'*Equinoxe du printemps* arrive quand le Soleil entre dans le signe du *Bélier*, vers le 21 Mars ; et l'*Equinoxe de l'automne*, vers le 23 Septembre, lorsqu'il entre au signe de la *Balance :* le commencement du *Cancer* et celui du *Capricorne* sont les points des *Solstices ;* le *Solstice*

d'été

d'été est pour l'Europe le premier degré du *Cancer* : le Soleil y entre vers le 22 Juin, et celui d'*hiver* est le premier degré du *Capricorne ;* le Soleil y entre vers le 22 Décembre.) Les deux points d'intersection des *Colures* représentent les pôles de l'*Ecliptique*, dont on voit l'axe représenté par une verge de fer qui traverse une petite boule dorée représentant le Soleil. Les six cercles mobiles autour de cette verge de fer ne sont que pour servir de manivelles. On voit un morceau de carton taillé en rondeur qui est attaché à chacun d'eux ; l'un représente la planete de *Saturne*, c'est celui qui est attaché au plus grand cercle ; le carton attaché au cercle suivant, représente la planete de *Jupiter*, et ainsi des autres. En faisant tourner un de ces cercles autour de la verge de fer, on fait tourner le morceau de carton à peu près de la même maniere que la planete qu'il représente tourne autour du Soleil. La *Terre* est ici représentée par un petit globe dont la circonvolution autour du globe doré imite la circonvolution de la Terre autour du Soleil. On remarque deux petites poulies, l'une fixe et l'autre mobile, qui communiquent l'une à l'autre par un cordon de soie. Pendant qu'on fait faire au globe et à la poulie mobile une circonvolution, la poulie mobile tourne sur elle-même dans un sens contraire à celui de la circonvolution, et fait tourner le globe dans le même sens qu'elle : elle tourne parallélement à l'*Ecliptique*, parce que l'axe de sa rotation est parallele à l'axe de l'*Ecliptique*. La rotation qu'elle imprime au globe se fait autour du même axe, et représente la rotation annuelle que la Terre, à l'égard d'un spectateur placé au centre de l'orbite, paroîtroit accomplir d'Orient en Occident. *Voyez* maintenant les *articles* GLOBE *et* CONSTELLATION.

SPHINX. Nom donné à un genre de *papillons* et dérivé de l'attitude singuliere de leurs chenilles, qui dans l'état d'inaction appliquent la partie postérieure de leur corps contre une branche d'arbre, et ont la partie antérieure de leur corps élevée en l'air comme le *sphinx* de la Fable. Les papillons de ce genre ont les antennes prismatiques et leurs chrysalides sont

dans une coque. Toutes les *chenilles-sphinx* ont seize pattes ; elles portent sur le onzieme anneau du corps une pointe conique en forme de corne dure, raboteuse et courbée plus ou moins sur le derriere ; elle est, à sa base, flexible en tout sens : cependant il ne paroît pas que la chenille puisse la faire agir comme arme offensive ou défensive, ni qu'elle répande de venin comme *Goedard* l'a cru. Les *papillons-sphinx* vivent fort long-temps sous cette derniere forme ; ils ont le vol rapide, et franchissent souvent des distances très-grandes : ils ont les ailes inférieures beaucoup plus petites que les supérieures ; les inférieures, dans l'état de repos, sont un peu penchées et un peu plissées : leurs chenilles sont parfaitement rases ; leur corps est ferme et paroît dur sous les doigts. La plupart font leurs coques dans la terre avec des mottes et des grains entrelacés de fils ; leur coque est ordinairement de couleur marron et communément terminée à l'extrémité postérieure par une pointe dure, raboteuse et un peu courbée. C'est en Août et Septembre qu'elles se mettent en coque ; leurs papillons paroissent ou l'année suivante, ou dans la même année, suivant des circonstances qui ne sont pas encore bien connues. Il n'y a qu'une espece, dont la coque lisse, soyeuse et en fuseau, est appliquée contre les tiges de quelques plantes. On nomme le papillon qui en provient, *sphinx-bélier*, à cause de ses antennes renflées dans leur milieu et un peu courbées ; il a une trompe spirale, et vient d'une chenille velue sans cornes. Le *sphix-bourdon* a les ailes festonnées ; il n'a point de trompe ou n'en a qu'une très-courte : ses antennes sont presque égales par-tout. Le *sphinx-épervier* a aussi les antennes presque égales par-tout, et sa trompe est longue et roulée en spirale. Les chenilles les plus curieuses de ce genre sont celles du *tithymale*, du *troëne*, de la *vigne* et de l'*épilobe*. Le *sphix* le plus curieux et le plus intéressant, est le *papillon à tête de mort*. Voyez *ces mots* et l'*article* PAPILLON. *Consultez* aussi les *Papillons d'Europe*.

SPIAUTIER ou BEAUTER. Nom donné au *zinc jaune* d'Angleterre. *Voyez* ZINC.

SPIC. Nom donné à la grande *lavande*; Voyez *ce mot.*

SPICANARD ou NARD INDIEN. *Voyez à l'article* NARD.

SPICIFERE. Cet oiseau du genre du *Paon*, et à peu près de la grosseur du nôtre, a été nommé par les uns *paon du Japon*, et par d'autres *faisan*; il est vrai qu'il a avec ces oiseaux plusieurs traits de conformité, mais il en a aussi assez de dissemblance pour ne pouvoir être réuni ni avec les uns ni avec les autres. Le *spicifere* a une aigrette en forme d'épi qui s'éleve sur sa tête : cette aigrette est haute de quatre pouces, et paroît émaillée de vert et de bleu; le bec est de couleur cendrée, plus long et plus menu que celui du *paon*; l'iris est jaune et le tour des yeux est rouge, comme dans le *faisan* : les plumes de la queue sont en plus petit nombre que dans le *paon*; le fond en est plus rembruni et les miroirs plus grands, mais brillans des mêmes couleurs que dans notre *paon* d'Europe : la distribution des couleurs forme sur la poitrine, le dos et la partie des ailes la plus proche du dos, des especes d'écailles qui ont différens reflets en différens endroits, bleus sur la partie des ailes la plus proche du dos, bleus et verts sur le dos, bleus, verts et dorés sur la poitrine : les grandes pennes des ailes sont vertes dans la moitié de leur longueur, ensuite jaunâtres, et finissent par être noires à leur extrémité : le sommet de la tête et le haut du cou ont des taches bleues mêlées de blanc sur un fond verdâtre : on ne dit point si le *spicifere* étale sa queue comme le *paon*. La femelle du *spicifere* a le dessous du corps noir; les couvertures du dessus de la queue, plus courtes que les pennes, portent quatre ou cinq miroirs assez larges.

SPIGELIA. Plante originaire de la Jamaïque, et surnommée *anthelmia* à cause de sa propriété antivermineuse : on la cultive aujourd'hui dans quelques jardins en Europe; elle est naturelle aussi aux isles de Saint-Domingue, de la Martinique et du Brésil. *Linnæus* dit que sa racine est petite, fibreuse, traçante et annuelle : sa tige est herbacée, droite, cylindrique,

branchue et glabre ; ses feuilles sont pointues, ridées et veinées, opposées deux à deux, excepté vers le sommet où elles sont rangées au nombre de quatre en forme de croix : les fleurs sont en entonnoir, violettes, découpées en cinq parties, terminées en pointe, ainsi que les calices qui les portent, disposées en épi au haut de la tige ; on y compte cinq étamines : le pistil s'éleve du fond du calice et devient un fruit à deux capsules en forme de testicules, remplies de plusieurs graines très-petites et arrondies. Cette plante est plus connue dans les provinces de l'Amérique Méridionale sous le nom d'*Indian pink*. On fait usage de cette plante en décoction, on y joint un peu de suc de limon et de sucre. Ce remede provoque un sommeil à peu près pareil à celui que procure l'*opium ;* mais après le réveil, les yeux paroissent brillans et étincelans ; bientôt le le malade jette des vers en quantité. Quelquefois il est utile de joindre à la décoction du *spigelia* un léger purgatif. *Brown* vante cette plante comme fébrifuge : plusieurs la croient mal-faisante. On la nomme *brainvilliers* aux Isles ; c'est l'*arapabaca* de *Plumier*.

SPINARELLE, *Gasterosteus spinarellus*, Linn. Poisson du genre du *Gastré ;* il se trouve dans la mer de l'Inde : il a quatre aiguillons situés derriere la tête et dentelés comme une lame de scie ; la nageoire dorsale a seize rayons ; les pectorales en ont chacune vingt ; celles de l'abdomen en ont quatre ; celle de l'anus en a huit.

SPIPOLETTE. C'est l'*alouette des champs*, de M. *Brisson :* elle se plaît dans les bruyeres, les friches et dans les chaumes d'avoine ; elle se perche : elle est de passage et arrive au printemps ; on la voit dans la plupart des contrées de l'Europe ; elle est un peu plus grosse que la *farlouse ;* le plumage supérieur est d'un gris-brun mêlé d'une teinte olivâtre ; l'inférieur est d'un blanc sale et teint de jaunâtre, avec des taches longitudinales brunes sur le devant du cou et la poitrine ; sur chaque joue est une petite bande longitudinale d'un blanc-jaunâtre ; les pennes des ailes sont bordées de brun-jaunâtre ; les deux pennes du milieu de la queue sont d'un gris-brun ;

les latérales, noirâtres, mais la plus extérieure de chaque côté est blanche en dehors; les pieds et les ongles sont bruns; le demi-bec supérieur est noirâtre; l'inférieur, couleur de chair.

SPIRES, SPIRALES, *Spiræ*. Voyez la signification de ce *mot* à l'*article* COQUILLAGE.

SPIRÉE, *Spiræa*. Arbrisseau dont on distingue plusieurs especes. L'un est un arbuste à feuilles d'obier, *Spiræa opuli folio*, Tourn. 618; Linn. 702. L'autre, que l'on cultive dans les jardins aux lieux sombres et ombragés, est le *spirée* à feuilles de saule, *Spiræa salicis folio*, Tourn.; *Frutex spicatus, foliis saliginis serratis*, C. B. C'est un arbrisseau que l'on dit originaire du Canada, et qui croît à la hauteur de trois à quatre pieds: ses rameaux sont grêles, très-flexibles, et leur écorce est rougeâtre; ses feuilles sont longues et étroites comme celles du saule, un peu dentelées, vertes en dessus, légérement rougeâtres en dessous, d'une saveur astringente mêlée d'amer: ses fleurs naissent au bout des branches, en forme de grappes; elles sont composées de cinq pétales incarnats, disposés en rose et soutenus par un calice découpé en étoile; le pistil de ces fleurs devient un fruit composé de quelques gousses ramassées en forme de tête, et remplies de semences menues et jaunâtres. On estime les fleurs, les fruits et les feuilles du *spirée* propres à resserrer et à déterger.

Le *spirée* d'Afrique est le *bukku*; Voyez *ce mot*.

SPLANC, *Splachnum*. Genre de plantes de l'ordre des *Mousses* (des *Fucus*, suivant quelques-uns) *à urne chargée d'une coiffe*, qui ont deux sortes de fructification; l'un anthériforme, l'autre en rosette: la coiffe des antheres est lisse; les antheres sont surmontées d'une apophyse remarquable.

On distingue le *splanc ampoulé*, *Splachnum ampullaceum*, Linn. 1572; Dillen. tab. 54, f. 3. Il croît dans les lieux humides: ses tiges sont courtes, ramassées en gazon, d'un vert foncé, garnies de feuilles lancéolées, aiguës, un peu lâches; les pédicules sont rougeâtres, longs d'un pouce ou environ; les urnes, droites, cylindriques à leur sommet, remarquables

par un prolongement considérable à leur base, que le célebre *Linnæus* nomme apophyse ou réceptacle particulier, qui leur donne l'aspect d'une petite bouteille. *Voyez l'article* MOUSSE *et* FUCUS.

SPODE, *Spodium*. Nom donné à différentes substances. Le *spode* des Modernes est l'*ivoire brûlé*; le *spode en grappe* des Anciens Grecs est la *tutie*; le *spode* des Anciens Arabes étoit une cendre de roseaux brûlés; on l'appeloit *antispode*. Les Sauvages de la Guiane font usage de cette cendre pour se noircir le corps et se garantir de la piqûre des insectes. *Voyez à l'article* ROSEAU CULTIVÉ.

SPONDYLE, *Spondylus ostrea*. Coquillage bivalve, dit M. *d'Argenville*, qui ne differe de l'*huître* ordinaire que dans sa charniere, consistant en deux boutons arrondis (ou dents crochues) dans chaque valve, qui renferment le ligament, disposés de façon que les boutons de la valve supérieure sont reçus dans les cicatrices de l'inférieure; et que pareillement les boutons de cette derniere se logent dans les trous de la supérieure. Le ligament, qui est de nature coriace, se trouve entre les boutons et à la charniere commune aux deux valves.

Les *spondyles* les plus recherchés sont ceux qui se trouvent hérissés de piquans, et que l'on appelle communément *huîtres épineuses*. Ces épines ou piquans sont plus ou moins longues, plus ou moins grosses et recourbées; elles sont implantées sur les stries longitudinales de la valve supérieure, et sont, ainsi que la robe de la coquille, de couleur ou rouge ou blanche, ou jonquille ou violette. La valve inférieure est plus communément feuillée : la tête des *spondyles* est prolongée, et forme un plan triangulaire avec un sillon noir en son milieu : le sommet se recourbe en dessous. On distingue deux especes d'oreilles situées aux deux côtés de chaque valve. Les *spondyles* de la Chine ont les bords intérieurs de couleur orangée. *Voyez à l'article* HUÎTRE.

SPONDYLE ou SPHONDYLE, *Spondylus seu Verticillus*. Espece de chenille très-pernicieuse, et qui se métamorphose en un phalene de la grande espece. Cet insecte, dans l'état de chenille, s'entortille

comme un crochet autour des racines des plantes, quelque âcres et ameres qu'elles soient, et les fait périr. Divers Auteurs ont parlé de plusieurs *chenilles spondyles*, et ont dit qu'elles sont de la grosseur du petit doigt, qu'elles ont la tête roussâtre et le reste du corps blanchâtre, excepté quand elles ont pris leur nourriture ; alors elles s'enflent et deviennent noires : elles ont six pieds. Ces chenilles ne peuvent guere supporter l'air, elles languissent hors de la terre, où elles établissent leur séjour ordinaire. Il y en a une espece qui, lorsqu'on la blesse, jette une liqueur aussi noire que de l'encre.

SPONDYLES ou ARTICLES, *Spondylolithes*. Noms que l'on donne aux articulations ou jointures, ou vertebres fossiles de différens animaux. Toutes ces gravures herborisées que l'on remarque sur certaines *cornes d'ammon*, sont les sutures de leurs concaméra-tions : on leur donne le nom de *spondylolithe*. Il y a bien d'autres sortes de *spondyles* : on en voit d'orbiculaires, en zigzag, d'arrondis, de comprimés, de pointus. On donne aussi le nom de *spondyle* à une espece d'*huître* pectiniforme et épineuse. *Voyez ci-dessus* SPONDYLE (coquillage).

SPONGITE, *Spongites*. Sous ce nom on designe une pierre légere et poreuse, qu'il ne faut pas confondre avec la *pierre d'éponge*, Voyez *ce mot*. Le *spongite* n'est qu'une incrustation formée dans l'eau sur des végétaux. Cette pierre est de la nature du *tuf*, Voyez *ce mot* et *celui d'*INCRUSTATIONS, à l'*article* STALACTITE.

SPONTON. Nom donné par quelques Marins au *narhwal*, à cause de sa défense : *Voyez* NARHWAL, à la suite du *mot* BALEINE.

SPRAT. C'est le *cailleu-tassart*, Voyez *ce mot*.

SPRINGBOK ou CHEVRE SAUTANTE. Espece de *gazelle* qui se trouve au cap de Bonne-Espérance : elle a été observée par M. *Forster* ; elle est de la grandeur du *cerf du Gange* ou *axis* : son pelage est fauve, mais tacheté de blanc aux pieds, au cou, à la poitrine, à la tête et entiérement blanc sous le ventre : les larmiers sont arrondis ; les oreilles, très-longues ; les jambes postérieures sont plus longues.

que celles de devant et divergentes ; le mâle et la femelle ont des cornes longues d'un pied et marquées de douze anneaux. Lorsque cet animal bondit en baissant la tête, on découvre sur le milieu du dos une espece de bourse à poil blanc. Ce caractere fait présumer que le *springbok* est de la même espece ou d'une espece très-voisine de celle de la *gazelle à bourse sur le dos ;* Voyez *cet article.*

Les *chevres sautantes* vont par troupes de dix mille jusqu'à cinquante mille ; elles sont accompagnées ou suivies par les lions, les onces, etc. qui en dévorent une grande quantité : elles n'approchent des Colonies du Cap que lorsque le manque d'eau ou d'herbage les force à changer de lieu. L'avant-garde de la troupe a toujours de l'embonpoint ; le corps d'armée est en moins bonne situation, et l'arriere-garde est fort maigre et mourant de faim ; mais en s'en retournant, l'arriere-garde devient à son tour plus grasse, parce qu'elle part la premiere, trouve une pâture abondante ; et l'avant-garde qui se trouve alors la derniere, devient très-maigre. Ces *gazelles* prises jeunes s'apprivoisent aisément, mais les mâles sont toujours pétulans et méchans ; ils se défendent et attaquent à coups de cornes : il semble que ces animaux aient quelque pressentiment de l'approche du mauvais temps, sur-tout du vent de Sud-Est qui au Cap est très-orageux et très-violent, car alors ils se mettent à sauter et à bondir ; les plus vieux commencent, et bientôt toute la troupe en fait de même.

SPUTATEUR (le) ou le CRACHEUR, *Lacerta sputator*, Sparmann. Ce Naturaliste a nommé ainsi en latin un petit *lézard* qui se trouve à Saint-Domingue, à l'isle Saint-Eustache, et qui étant irrité, s'approche de son ennemi et lance contre lui une espece de bave noire, assez venimeuse pour qu'une petite goutte fasse enfler la partie du corps sur laquelle elle tombe. L'eau-de-vie camphrée en est le remede : sa longueur totale est de deux pouces : les écailles qui couvrent le corps de ce *lézard* sont luisantes, d'un gris varié de brun sur le dos, et blanchâtres sous le ventre. On remarque dix bandes transversales d'un brun

presque noir ; savoir, quatre sur la tête et sur le dos, six qui entourent la queue ; une petite bande de la même teinte borde la mâchoire supérieure : chaque pied a cinq doigts séparés ; ils sont sans ongles. Ce *lézard* fréquente quelquefois les habitations, et sur-tout les bois de charpente ; il court le long des murs. *Consultez* les *Mémoires de l'Académie de Stockholm*, *année 1784*.

SQUALE, *Squalus*. Nom du genre des *Chiens de mer* ; Voyez cet *article* et *celui de* POISSON.

On prétend que l'organe le plus singulier de ces sortes de poissons, est un filtre placé entre la pointe du museau et du cerveau, de la consistance et de la couleur du corps vitré : c'est de là que l'humeur transsude par quantité de petits trous de la peau. Les *squales* sont encore doués, dit-on, à la partie antérieure du corps qui est destinée à fendre l'eau, d'un réservoir abondant d'une matiere huileuse qui sert sans doute à lubrifier cette partie, à lui donner de la souplesse et à le rendre impénétrable à l'eau.

SQUAMMEUX, *Squamosus*. Terme dont on se sert pour exprimer ce qui a du rapport à l'écaille (*Squama*). Voyez ÉCAILLE.

SQUASH, à la Nouvelle Espagne ; c'est le *coase*, l'une des especes de *mouffettes*, Voyez ce dernier *mot*.

SQUELETTE, *Sceletum*. On donne ce nom à la charpente osseuse d'un animal quelconque. Nous avons donné au *mot* Os, l'histoire du *squelette humain*. On dit aussi le *squelette* d'une plante, lorsqu'elle est desséchée et dépourvue de ses sucs et de son parenchyme. *Voyez à l'article* HERBIER. On trouve beaucoup de *squelettes* de différentes especes d'animaux devenus fossiles et même pétrifiés. *J. Gesner* a rassemblé la description que divers Auteurs ont faite des *squelettes fossiles*, dans sa Dissertation *De Petrificatis*, *Chap. XXI*, *page 68*, *édition de 1759*.

SQUILLE, oignon. *Voyez* SCILLE.

SQUILLE, *Squilla*. Espece de crustacée de mer et de riviere. Ceux de mer sont plus larges que ceux de riviere : on en distingue de plusieurs sortes qui portent des noms différens, dont nous avons parlé à chacun de leurs articles. *Voyez* CIGALE DE MER, etc. Nous

ajouterons ici l'histoire de la *squille-mante*, et celle de la *squille de riviere*.

La *squille-mante* a les bras fourchus : elle a un aiguillon à la queue ; son corps est alongé comme celui de l'espece de sauterelle appelée *mante*, menu, large vers la queue, couvert d'une croûte mince, blanche et transparente ; ses deux premiers bras sont longs et terminés chacun par des ciseaux dentés à la partie intérieure. Ces premieres dents sont petites ; celles du bout sont si grandes, qu'on doit plutôt les appeler aiguillons. Cette *squille* a deux cornes fort longues : près de leur extrémité sortent deux petites branches ; il y en a deux autres plus petites devant les yeux qui sont larges et clairs ; tout proche sont deux membranes longues et velues à l'entour ; on lui compte douze pieds. Les trois premiers de chaque côté sont terminés par une proéminence grosse comme une lentille, ronde et un peu plate ; de cette grosseur sort un aiguillon crochu : les trois autres pieds sont petits et menus : le reste du corps, après la tête, est couvert de dix tablettes inégales, dont les premieres sont petites et plus étroites ; les autres sont plus grandes et plus larges ; chaque tablette est garnie d'aiguillons tous de la même forme : le bout de la queue est un os large, qui est entouré d'aiguillons ; sur cet os on remarque deux taches en forme d'yeux : de la troisieme tablette sortent de chaque côté trois lames minces en forme de feuillets. Par toutes les autres parties, cette *squille* est semblable aux animaux du même ordre : son corps est transparent ; sa chair est molle, douce, délicate et de bonne nourriture.

La *squille de riviere* est un petit crustacée qui a plusieurs découpures sur le corps ; elle ressemble à la *chevrette* ou *squille de mer* : elle a trois pieds de chaque côté ; deux petits filets longs et menus forment sa queue ; elle est de la longueur du doigt : sa tête est longue et plate comme une lentille ; elle a quatre cornes. Cette *squille*, dit *Mouffet*, se retire dans les roseaux au pied des racines du glayeul : elle s'accouple aussi promptement que la *squille de mer*. Le mâle se prend avec la femelle à la maniere des *cancres*.

SQUINE ou ESQUINE, *China radix*. Racine qui tire son nom du pays de la Chine, d'où elle a d'abord été apportée dans les Indes Orientales, et de là dans toute l'Europe ; il en croît aussi une espece en Amérique. On trouve quelquefois chez les Droguistes les deux especes de cette racine ; l'une est Orientale et l'autre Occidentale.

La SQUINE ORIENTALE, *China Orientalis*, est une grosse racine noueuse, genouillée, pesante, ligneuse, à tubercules inégaux, d'un brun-rougeâtre en dehors et d'un blanc-rougeâtre intérieurement, un peu résineuse. Quand elle est récente elle a un goût un peu âcre et pâteux ; mais lorsqu'elle est seche, son goût est terreux et légérement astringent. Elle n'a point d'odeur ; on choisit celle qui n'est point cariée ; elle naît d'une plante appelée *Smilax aspera Chinensis* : cette plante s'éleve d'une ou de deux coudées, quand elle n'est pas soutenue ; mais elle devient beaucoup plus grande, quand elle trouve de quoi grimper ou s'appuyer. Ses sarmens sont ligneux, de la grosseur d'une tige d'orge près de la terre : ils sont d'un rouge-brun obscur, noueux de deux en deux pouces : les parties comprises entre les nœuds sont alternativement courbées et un peu réfléchies ; chaque nœud a quelquefois deux petites épines crochues et opposées sur le même côté : de chacun de ces nœuds s'éleve une feuille mince, membraneuse, noirâtre, nerveuse, et deux vrilles qui servent à la plante pour s'attacher à tout ce qu'elle touche : de l'aisselle des queues de chaque feuille naissent des bouquets de fleurs ou de bourgeons ; ces fleurs sont petites et au nombre de dix au même endroit, d'un jaune verdâtre, disposées en parasols autour d'un embryon, qui en grossissant devient un fruit : ce fruit a la figure, la grosseur, la couleur et l'éclat de la cerise ; il est plus spongieux que charnu, d'un goût de nefle ; il contient cinq ou six semences de la grandeur d'une petite lentille et d'une substance qui a l'apparence de la corne. Cette plante, dit *Kæmpfer*, croît dans le royaume de la Chine parmi les cailloux. M. *Deleuze* observe que le célebre Herboriste *Dillenius* nous donne pour la *squine* une espece de *seneçon* à racine extrêmement grosse et ligneuse.

Des Marchands Chinois ont donné de la vogue à cette plante pour la premiere fois en 1535 : ils la vendoient alors sous le nom de *fou-ling*, comme un spécifique contre les maladies vénériennes, bien plus efficace et moins gênant que le *gayac*. Les Espagnols vanterent son efficacité à l'Empereur *Charles-Quint*, à tel point que ce Prince en fit usage de son propre mouvement, à l'insçu de ses Médecins : d'autres Princes ne tarderent pas à inviter l'Empereur à rendre sa recette publique. Au reste, on lui préfere avec raison l'usage du *mercure*, quand il s'agit de guérir radicalement les maladies vénériennes. Les Médecins de nos jours estiment la *squine* propre à purifier le sang, et utile contre les tumeurs squirreuses, la jaunisse et la goutte. On sait que *Charles-Quint* s'en servit pour cette derniere maladie ; et *Vesal*, son Médecin, attribue au peu d'exactitude que ce Prince y apporta, la médiocrité de son succès.

La SQUINE D'OCCIDENT, *China spuria nodosa.* C'est le *japicanga* de *Pison* : elle semble être la même que la précédente, et n'en differe que parce qu'elle est un peu moins bien nourrie : sa racine est oblongue, noueuse, tubéreuse, d'un roux-noirâtre en dehors et rougeâtre en dedans. On nous l'apporte de la Nouvelle Espagne, du Pérou, du Brésil et d'autres pays de l'Amérique. Les habitans de la Louisiane et du Nouveau Mexique savent tirer de cette racine une espece de farine rouge, fine et douce au toucher, avec laquelle ils font de la bouillie, des galetes et des especes de beignets, frits dans de la graisse d'ours, qui sont bons à manger.

SRI. *Voyez* SERY.

SSI ou GUS. Fruit d'un oranger sauvage du Japon, et dont l'odeur est aussi désagréable que le goût. Les Japonois le célebrent comme un grand remede.

Kæmpfer, *Amœnit. Exot. 808*, fait mention d'un *Ssi* (*vulgò Kutsjinas*), qui est vulgairement appelé le *jasmin du Cap*, *Jasminum Capense*, Miller ; *Gardenia Florida*, Linn. C'est un arbrisseau haut de quatre à six pieds ; sa tige est droite ; ses feuilles sont ovalaires, pointues aux deux bouts, longues de deux pouces et demi ; ses fleurs sont solitaires, d'un blanc

nué de jaune, à limbe de deux pouces de diametre, d'une odeur suave : le fruit est une baie ovalaire, glabre, anguleuse et couronnée par un calice persistant ; sa pulpe est d'un jaune de safran ; ses semences sont comprimées.

SSIO. C'est le nom du *camphrier* du Japon. *Voyez à l'article* CAMPHRE.

STACHYS ou ÉPI FLEURI, *Stachys major Germanica*, C. B. Pin. 236 ; Linn. 812 ; *Stachys Fuchsii*, J. B. 3, 319 ; *Stachys Dioscoridis*, Lob. Icon. 530. Plante qui croît aux lieux montagneux et incultes, le long des chemins : sa racine ligneuse, fibrée et jaunâtre, pousse plusieurs tiges hautes de deux pieds, droites, grosses, carrées et articulées ou nuées, velues, blanches et assez moëlleuses : ses feuilles ressemblent assez à celles du marrube, mais elles sont plus grandes ; elles sont ovales, pointues, dentées, épaisses et cotonneuses : ses fleurs sont nombreuses, petites, en gueule, la levre supérieure est creusée en cuilleron, et elles sont disposées en forme d'épi entre les feuilles aux sommités de la plante, velues, purpurines, rarement blanches : à chaque fleur succede un fruit en forme de capsule qui contient quatre semences arrondies, noirâtres. Le *stachys* est apéritif et hystérique. On s'en sert peu en Médecine.

STACTÉN ou STACTÉ. Espece de *myrrhe* liquide. *Voyez au mot* MYRRHE.

STALACTITES et STALAGMITES, *Stalactites aut Lapides aquei*. Elles sont composées de substances terreuses ou pierreuses, qui se sont formées dans l'eau, ou qui ont été chariées par ce fluide dans des cavités souterraines, y ont pris de la liaison et s'y sont durcies sous différentes figures et couleurs.

Ces concrétions *terro-aqueuses*, communément calcaires et qui ne sont quelquefois que des marbres parasites, sont ou compactes, solides et d'une surface continue, tels que les *albâtres*, les *stalactites*, proprement dites ; ou friables et poreuses, telles que les *incrustations* : elles se forment par des progrès plus ou moins sensibles. Si l'on imagine des gouttes ou de petits filets d'eau qui, par leur filtration au travers

des terres ou pierres poreuses se sont chargés de molécules pierreuses (sans pour cela que la transparence du fluide en soit entiérement altérée) et qui ensuite ont été chariées avec une rapidité relative à leur fluidité, à leur pesanteur spécifique et à la pente du sol, dans des canaux pratiqués par la Nature entre les rochers des souterrains, on aura une idée de leur formation.

L'eau en gouttes est le véhicule de ces parties pierreuses, mais elle s'en sépare facilement par l'évaporation : ces sortes de corps pierreux s'attachent intimement et toujours par *justa-position* aux parois des lieux abreuvés par l'eau, tantôt aux voûtes des grottes, quelquefois aux parois des galeries dans les mines ; ces concrétions se trouvent encore adossées contre la pente d'une montagne ou d'une carriere dont le sol est plus ou moins exposé à l'air libre ; d'autres fois le suc pierreux (si on peut parler ainsi) s'attache et s'incruste sur des corps solides, prend de la consistance, admet différentes formes et quelquefois différentes couleurs.

On peut trouver des *stalactites* et des *concrétions*, de la nature de tous les corps que l'eau peut dissoudre, ou par elle-même ou par le moyen de quelque intermede, et chariés ensuite par elle au moyen d'un *gluten* propre à les unir ensemble. Il y en a de *gypseuses*, telles sont les *alabastrites ;* et de *spath fusible*, tels sont les *albâtres vitreux*. Au reste, c'est peut-être moins à la nature du suc pierreux que nous devons la bizarrerie et la variété des figures qu'on remarque dans toutes les especes de concrétions dont nous allons faire mention, qu'à la différence des milieux dans lesquels ces sucs pierreux se sont congelés ou cristallisés, ainsi qu'à la rapidité de l'eau, à sa fréquence et à sa continuité.

On donne proprement le nom de *stalactites* aux cristallisations rameuses qui ont la forme de quilles ou de culs de lampes pyramidaux, ou de cierges renversés et coniques avec une large base qui les attache au rocher d'où elles pendent. Les *stalactites*, ainsi que nous venons de le dire, sont produites par des eaux pierreuses, intercalaires, qui dans les instans

de leur infiltration souterraine ont eu la facilité de produire des cristallisations de figure symétrique : elles sont ordinairement composées de couches tantôt excentriques et tantôt concentriques ; leur dureté, leur degré d'accrétion, tout est dû au hasard. Les *stalactites* qui se trouvent toujours suspendues aux voûtes souterraines, ont en général leur tissu plus ou moins blanc, fin et serré ; elles s'alongent par la même raison qu'elles grossissent, semblables en cela aux glaçons qui pendent des toits en hiver : quand elles commencent à se former, elles ne sont pas plus grosses qu'un tuyau de plume ; la goutte d'eau en est la mesure ; elles sont alors percées dans leur milieu, mais elles s'obstruent bientôt et se bouchent en partie. On peut voir cette opération de la Nature dans les grottes de Caumont près de Rouen, dans celle d'Arcy près d'Auxerre, dans celle de la caverne de l'isle de Minorque, etc.

Si les *stalactites* continuoient à recevoir leur accrétion par ce tuyau, on pourroit appeler cette croissance *intus-susception*, quoiqu'elle ne fît que l'imiter ; et c'est cette apparence qui avoit induit en erreur *Tournefort* dans son système sur la végétation des sucs pierreux. Mais que le creux des *stalactites* s'obstrue ou non, c'est toujours par *juxta-position* qu'elles augmentent de volume, tant en longueur qu'en grosseur.

Les *stalactites* ne montrent pas toujours dans l'endroit de leurs fractures des stries circulaires et unies ; elles sont composées d'aiguilles perpendiculaires à l'axe de la cristallisation, d'où elles vont en s'élargissant et en divergeant vers la surface, en laissant voir cependant leur progrès par des couches successives qui sont plus ou moins intimement appliquées les unes sur les autres : souvent la *stalactite* s'alonge tellement, qu'à la fin sa pointe gagne le sol inférieur : il n'est pas rare d'en voir dans des grottes, qui forment ainsi une colonnade dont le coup d'œil est très-agréable.

M. l'Abbé *de Sauvages* dit avoir remarqué que les *stalactites* étoient, en toutes saisons, seches dans toute leur surface, à la réserve de la pointe où la

goutte pendoit. Nous avons fait la même observation dans plusieurs grottes tant en Angleterre et en Corse qu'aux Pyrenées et aux Alpes ; ces grottes sont sur le flanc des montagnes et remplies de *stalactites* très-longues, fort menues et humides par la pointe ; la cavité qui suit leur longueur n'étoit pas obstruée : ces cristallisations nous ont toujours paru avoir été formées par le moyen des eaux intercalaires peu chargées de suc pierreux, et il y a lieu de soupçonner que ces sortes d'eaux sont plus sujettes que les autres à faire varier la forme et la figure des *stalactites*. Nous avons observé aussi que les eaux qui contiennent beaucoup de molécules pierreuses, forment très-promptement des *stalactites* qui ne sont mouillées par le bout pyramidal que dans les premiers temps de leur accroissement, et dont au contraire toute la surface est mouillée lorsque la cavité du centre est obstruée et que la *stalactite* prend plus d'empatement. Si le canal, qui fait l'axe de la *stalactite*, avoit plusieurs petites gorges dans sa continuité, alors l'*eau pierreuse* venant à refluer, s'épancheroit par ces différentes issues, et formeroit en se coagulant des baguettes ou petites branches pierreuses qui s'entre-croiseroient plus ou moins régulièrement. Tout ceci se fait très-bien observer dans ces sortes de *stalactites* blanches et brillantes des Pyrenées, que les Curieux nomment aussi *flos ferri*. Voyez FLEUR DE FER.

On nomme *stalagmites* les concrétions protubérancées, c'est-à-dire qui sont globuleuses ou mamelonnées comme des choux-fleurs ou des truffes : chaque mamelon est extérieurement ou arrondi ou inégal ; mais dans l'intérieur il est toujours composé d'aiguilles cristallisées et convergentes au centre par leur pointe. Ces concrétions globuleuses, que l'on nomme aussi *loupes pierreuses* ou *stalactites en grappe*, sont plus ou moins grosses, dures, d'un grain fin et serré ; quelquefois elles imitent des groupes de cristaux informes ; tantôt elles sont demi-transparentes, tantôt elles sont opaques. Les *stalagmites* en globules opaques, et détachées, parmi lesquelles il y en a qui sont composées de couches circulaires, ont été formées probablement par des grains qui ont

servi

servi de point d'appui et ont acquis leur volume par une espece d'incrustation, en roulant dans de pareilles eaux lapidifiques ; tels sont peut-être les corps connus sous les noms d'*oolites*, de *pisolites*, d'*orobites*, de *bézoard minéral*, d'*amygdalites*, de *phacites*, de *méconites*, etc.

Les *stalagmites* ne sont pas indifféremment attachées ou à la voûte, ou sur les parois des grottes, à la maniere des *stalactites*, mais presque toujours sur la base du sol ou plancher souterrain, c'est-à-dire en contre-haut ou à l'opposite des *stalactites*, quoique formées également par l'eau qui tombe de la voûte goutte à goutte. Les *stalagmites* sont sujettes, comme les *stalactites*, à grossir de jour en jour, et même à tel degré qu'elles remplissent bientôt l'espace où elles s'accumulent ; c'est de cette maniere que se forme l'*albâtre*, qui est proprement une *stalactite* ou une *stalagmite calcaire* : les taches irrégulieres qu'on y remarque quelquefois ne proviennent que des gouttes colorées qui ont distillé par des routes séparées et alternativement, etc. *Voyez* ALBATRE.

Lorsque les sucs pierreux propres aux *stalactites* ont acquis une grande densité avant leur distillation, ils ne tardent pas à se coaguler, ainsi qu'on le remarque près de quelques rochers en Suisse, d'où il tombe des gouttes d'eau si imprégnées de matiere terreuse, que pendant l'espace du temps qu'elles mettent à tomber, elles sont converties en globules pierreux. C'est ainsi qu'ont pu se former ces corps configurés, connus sous le nom de *dragées fossiles et poreuses*, *Confetti di Tivoli*. Ce même mixte *terro-aqueux* venant à couler et à se coaguler en même temps contre les parois inégales des cavités souterraines, il forme alors ce qu'on nomme *congélation veineuse* ; c'est l'*albâtre ondé* : le plus beau se forme ainsi dans les grottes de Paros et d'Anti-Paros. M. *de Haller* dit qu'il y en a aussi de très-beaux dans le Nebellach, grotte du Wurtemberg.

Quand ces sucs pierreux suintent contre les parois intérieures d'une grotte, unies et ondulées par parties, ils forment des congélations qui prennent accidentellement la forme de nappes, de rideaux, de festons,

et qui paroissent enduites d'un vernis luisant. Tout ceci concourt à décorer naturellement la grotte de cent manieres différentes.

Si au contraire l'eau pierreuse, mais stagnante, arrose une multitude de petites plantes, il se formera une espece de cristallisation lapidifique, opaque, poreuse et pleine de trous irréguliers ; c'est ce que l'on appelle *tuf* ou *spongite*. Et si l'assemblage des particules terreuses non dissoutes, qui sont chariées par les eaux courantes, viennent à se déposer sur des roseaux ou sur d'autres parties de plantes aquatiques, en un mot sur une substance végétale ou animale, on lui donne le nom d'*incrustation*. Plusieurs Curieux ont pris plaisir à faire baigner dans de semblables eaux des *fruits*, des *squelettes* d'animaux, des *nids* d'oiseaux, des *écrevisses*, des *artichauds*, etc. et toujours ces différens objets ont été recouverts après un certain temps d'une fausse pétrification : l'incrustation prend assez bien la configuration des corps qu'elle renferme ou recouvre : mais ces corps ne sont que masqués, ils restent les mêmes qu'ils étoient auparavant. Dans l'état d'une véritable pétrification, ils seroient au contraire pénétrés jusqu'en leur centre, etc. *Voyez l'article* PÉTRIFICATION.

Lorsque la concrétion pierreuse est creuse et en tubes rameux, on l'appelle *ostéocolle ;* on voit ordinairement des empreintes sur les parois intérieures des tuyaux. C'est ainsi que se font les incrustations à Étampes, à Albert, à Meaux, en Hesse, et dans les grottes du Hartz et des Monts Krapacks. On fait un grand cas en Allemagne de cette derniere sorte de concrétion tubuleuse, qui pour l'ordinaire est ou sableuse ou marneuse, et par conséquent plus ou moins solide et de différentes couleurs. On l'emploie abusivement en Médecine, quelquefois pour l'intérieur, mais plus souvent dans l'intention d'opérer la réunion des os rompus.

Les eaux mêmes les plus limpides déposent encore d'une autre maniere les molécules terreuses dont elles sont chargées ; il suffit de leur faire subir le degré d'ébullition sur le feu, aussi-tôt on verra se précipiter dans le fond de la chaudiere la substance terreuse et

opaque, qui s'y amassera par couches ; c'est ce que les Allemands nomment *kessel-stein*, en François, *pierre de chaudron*.

On appelle *sédiment*, *résidu* et *dépôt*, toutes les concrétions formées par la voie de la précipitation dans les canaux des aqueducs, dans les tuyaux de conduits (qu'elles obstruent quelquefois en entier, d'autres fois le fluide s'est ménagé un passage au centre du dépôt, et ce passage est plus ou moins égal à la cavité primitive du canal, suivant que le fluide est arrivé plus ou moins uniformément), sur le sol des grottes, des cavernes, des fissures des rochers ou des galeries des mines. Le pont de Saint-Allyre, à Clermont en Auvergne, est connu de tout le monde ; il a été formé par les eaux pierreuses de la fontaine du même nom, et qui se jettent dans un ruisseau voisin. Ce pont n'est donc qu'un tuf, qu'une concrétion pierreuse produite par les dépôts successifs de cette fontaine. L'on connoît des dépôts où les couches de *juxta-position* sont aussi-distinctes que celles d'un arbre dont le tronc auroit été scié horizontalement. Les différentes couches des dépôts en masse n'ont pas toutes la même teinte, la même épaisseur, ni la même densité : ceci dénote que l'eau qui en a été le véhicule étoit arrivée à différens temps, et chargée successivement de différentes matieres colorantes.

Les *sédimens* pierreux faits par la Nature offrent d'un côté l'empreinte des corps sur lesquels ils se sont déposés. Nous avons dans notre Cabinet un dépôt pierreux formé dans le canal à auges de la fontaine de Moutier, et qui est si parfaitement semblable à une planche de sapin, qu'il n'est personne qui ne s'y trompe au premier coup d'œil ; on le prendroit même en le touchant pour une planche de ce bois pétrifié : on voit sur l'une des surfaces de longues fibres longitudinales, les nœuds et la même couleur du sapin ; l'autre surface ressemble à une planche de ce bois mal poli. Les *sédimens* prennent donc l'empreinte réguliere de tous les corps qu'ils touchent et sur lesquels ils se fixent. C'est aussi un des moyens qu'on peut employer avec succès pour faire prendre

en peu de temps et d'une maniere assez précise, les impressions durables des médaillons. *Consultez* la *Description des Manufactures de bas-reliefs en albâtre factice des bains de Saint-Philippe en Toscane ; Journal de Physique, 1776, Tome VII, page 453.* Voyez aussi la *Note de M. le Baron* de Dietrich, *page 174, des Lettres de M.* Ferber (*a*).

On peut considérer les concrétions pierreuses qui se forment dans les eaux, soit stillantes goutte à goutte, soit courantes, soit stagnantes, ou par la couleur ou par la transparence, ou par la figure et par leur situation. On conçoit aisément, d'après ce que nous avons dit, comment se forment les *guhrs* terreux et métalliques, *Voyez* GUHR ; on conçoit encore que la Nature peut offrir aussi des *stalactites* de pierres scintillantes, de sels, de pyrites, et de matieres métalliques.

STALAGMITES. *Voyez à l'article* STALACTITES.

STAPHIS-AIGRE, ou HERBE AUX POUX ou HERBE A LA PITUITE, *Delphinium (platani folio), Staphis-agria dictum*, Tourn. 428 ; Bauh. Pin. 324 ; Linn. ; *Pituitaria ; Herba pedicularis.* Plante qui croît aux lieux sombres dans les pays chauds, comme en

(*a*) Il y avoit déjà de ces singulieres Manufactures au Pérou : le Pere *Feuillée* raconte qu'il a vu dans les Eglises de Lima, des statues, des vases et des bénitiers très-beaux, qui avoient été simplement moulés à l'aide d'une eau pétrifiante, qui se rencontre près de Guancabalica.

C'est aux bains de *Saint-Philippe*, sur le penchant de la montagne de Saint-Fiore, près de Sienne, que le Docteur *Léopardo Vegni* a établi aussi une Manufacture d'impressions de médailles et de bas-reliefs, formés par la poudre calcaire que déposent ces eaux ; pour cela, il les fait tomber d'assez haut sur des lattes de bois, placées en travers sur un grand cuvier ; l'eau, par cette chute, rejaillit en gouttes subdivisées contre les parois de la cuve, auxquelles sont attachés les modeles et les médailles, et en peu de temps on les voit couvertes d'une incrustation très-fine et très-compacte. On peut même colorer ce *sédiment* pierreux en rouge ou en jaune, en faisant filtrer l'eau qui doit le déposer à travers du *bois de fernambouc* ou celui de *fustet* : il faut que la matiere pierreuse soit bien abondante dans ces eaux, puisqu'on en a déjà fait par ce moyen des bustes entiers, et que le Docteur *Vegni* espere réussir à en faire des statues massives de grandeur d'homme.

Dalmatie, en Provence et en Languedoc, d'où la graine nous est apportée seche : on la cultive aussi dans les jardins à cause de la beauté de sa fleur : on la seme au printemps ; elle demande une terre cultivée et arrosée, qui ne soit pas trop exposée au soleil du Midi. Sa racine est longue, ligneuse et annuelle ; elle pousse une tige à la hauteur d'un pied et demi ou deux pieds, droite, cylindrique, velue et rameuse : ses feuilles sont grandes, larges, glabres, découpées profondément en plusieurs parties, ressemblantes à celles du platane, vertes et souvent tachées de brun, attachées à des queues longues et velues : ses fleurs naissent en été aux sommités et dans les aisselles des feuilles ; elles sont en grappe lâche et terminale ; elles sont composées chacune de cinq pétales inégaux, d'un blanc foncé, semblables aux fleurs du pied-d'alouette (étant du même genre) mais beaucoup plus amples : le pétale supérieur s'alonge sur le derriere, et reçoit dans cet éperon qui est court et dont l'extrémité est coudée en crochet, l'éperon d'un autre pétale : aux fleurs succedent des fruits composés de trois ou quatre gaînes verdâtres qui renferment des semences grosses comme de petits pois, de forme triangulaire, ridées, rudes, unies étroitement ensemble, noirâtres en dehors, blanchâtres en dedans, d'un goût âcre, brûlant, amer, fort désagréable.

Cette plante tire son nom de ses différentes propriétés : sa graine qui est très-huileuse, est la seule partie d'usage en Médecine ; on ne l'emploie qu'extérieurement, car son usage intérieur n'est pas sans danger, puisqu'elle purge violemment par haut et par bas à la seule dose de douze à vingt-quatre grains : elle est très-âcre, échauffe et enflamme le gosier à un tel point, qu'elle fait craindre la suffocation ; c'est pourquoi on l'a abandonnée pour employer d'autres purgatifs plus doux. Quant à son usage extérieur, on en concasse un gros qu'on enferme dans un nouet, et que l'on suce à dessein d'irriter les glandes salivaires et faire cracher beaucoup de pituite, même dans le mal de dents ; c'est pourquoi on l'appelle aussi *pituitaire* : on pourroit également

en faire la décoction et s'en gargariser la bouche : on s'en sert encore comme d'un vulnéraire détersif, pour consumer les chairs baveuses des vieux ulceres ; mais son plus grand usage est pour faire mourir les *poux* : on en poudre les cheveux le soir, et l'on se bande bien la tête avec un linge ; la sueur de la tête s'impregne des qualités de la graine, et en peu de temps cette vermine est détruite.

STAPHYLIN, *Staphylinus*. Genre d'insecte qui a cinq pieces aux tarses de toutes les pattes. Ses antennes sont simples et filiformes ; son corps est fort alongé ; ses demi-étuis ne couvrent qu'une partie du corps ; ses ailes sont grandes et artistement repliées sous ses demi-étuis, quoique fort courts ; l'extrémité de son ventre est nue et terminée par deux pointes mobiles. Il est bon d'observer que la larve de cet insecte differe peu de l'animal parfait. Cette larve, quoique nue et se nourrissant de proie, n'exécute aucun travail pour se mettre à l'abri, ni ne dresse aucun piége ; elle se réfugie avec agilité seulement dans des trous, des fentes, sous des pierres, etc. et poursuit avec activité sa proie. Quand on touche la queue du *staphylin*, il la redresse aussi-tôt en l'air, comme s'il vouloit se défendre et piquer : cependant sa queue ne pique point ; mais en revanche il mord et pince fortement avec ses mâchoires, qui sont fortes et dont on doit se méfier, même dans l'état de larve. Voilà ses armes offensives et défensives : il s'en sert pour prendre et dévorer sa proie, ou pour se battre contre ceux de son espece. Il y a des *staphylins* bleus, d'un noir lisse, de velus (le *staphylin bourdon*), de jaunes, de bronzés, etc. On les trouve dans les bois, dans le sable humide et dans les bouses de vache ; ils s'attachent aussi aux blés.

STARTI. *Voyez à l'article* MYRRHE.

STATICE ou STATICÉE, ou GAZON D'ESPAGNE, ou GAZON D'OLYMPE, ou ŒILLET DE PARIS, ou HERBE A SEPT TIGES, *Statice capitata aut armeria*, Linn. 394 ; *Caryophyllus montanus, flore globoso*, C. B. Pin. 211. Plante qui croît dans les sables, depuis la Vallée d'Aoste jusqu'aux Alpes mêmes : il

y en a aussi quantité dans les sables de l'Allemagne les plus secs, sous la forteresse de Regenstein : on en trouve aussi dans le Forez, dans le Soissonnois et aux environs de Mantes. Sa racine est longue, assez grosse, ronde, rougeâtre, ligneuse, vivace et divisée en plusieurs têtes ; elle pousse un grand nombre de feuilles en gazon, longues et étroites comme celles du *gramen*, d'un vert de mer : il s'élève d'entre elles des tiges ou hampes grêles, hautes d'environ un pied, droites, sans nœuds, creusées, portant en leur sommet un bouquet sphérique de petites fleurs à cinq feuilles, blanches, quelquefois rougeâtres, disposées en œillet, et soutenues par un calice formé en entonnoir ; ce peloton de fleurs est encore soutenu par un calice général écailleux : à chaque fleur succede une seule graine pointue par les deux bouts. Cette plante est employée pour l'ornement des jardins : elle fleurit en été ; et comme ses fleurs ne s'ouvrent que les unes après les autres, elle reste long-temps fleurie, même jusqu'à la fin de l'automne.

On cultive encore dans les jardins une *statice maritime et à racine vivace*, *Statice maritima ; Statice limonium*, Linn. 394. Cette plante qui croît naturellement le long de la mer, a une tige haute de six à dix pouces, rameuse, paniculée, qui soutient des fleurs nombreuses, violettes, disposées d'un seul côté ; ses feuilles sont couchées, assez épaisses, longues et pointues. Cette *statice maritime* est le *behen rouge*.

La *statice* est estimée vulnéraire et propre pour arrêter la dyssenterie : desséchée et réduite en poudre, elle sert à mondifier les plaies, ainsi que les ulceres malins.

STÉATITE ou SPECKSTEIN, *Steatites*. On donne ce nom à une pierre argileuse, douce au toucher et grasse à la vue. (*Stéatites* dérive du mot grec στεαρ, qui signifie *graisse* ou *lard*). Les Naturalistes modernes systématiques regardent, pour ainsi dire, les noms de *smectites*, de *pierres ollaires* et de *stéatites*, comme synonymes ; mais les *smectites* se dissolvent presque dans l'eau comme du savon : c'est, à proprement

parler, une *terre* ou *pierre savonneuse;* Voyez *ce mot.* La *pierre ollaire* est plus dure, mais moins que les *serpentines* proprement dites; on en forme des vases sur le tour, avec des outils d'acier. *Voyez* PIERRE OLLAIRE. A l'égard de la *stéatite*, ce que nous avons vu sous ce nom étoit tantôt du *crayon rouge* très-gras, ou de la *molybdene* très-fine, ou de la *craie de Briançon* marbrée, ou une *terre cimolée* rouge, ou une *pierre verte ollaire* d'Espagne.

Plusieurs Auteurs, trompés par les propriétés extérieures de la *stéatite*, ont confondu avec elle plusieurs autres pierres : c'est ainsi que *Cardan* l'a regardée comme une espece de *pierre à rasoir; Pisaurens*, comme une espece d'*ophite; Burnet*, comme une pierre huileuse et écailleuse du genre des *Ardoises; Gesner*, comme une sorte d'*onix; Bruchman*, comme une sorte de *calcédoine* grasse au toucher, et non transparente : *Wormius* a dit que c'est une espece de *talc*, et *Bromel* une *pierre à chaud.*

Le célebre M. *Pott* dit, dans sa *Lithogéognosie*, *page 278*, qu'il a cherché à connoître à quel genre de pierres la *stéatite* des Anciens devoit se rapporter; et il a reconnu par l'expérience que les *pierres ollaires* dont parlent MM. *Wallerius* et *Gronovius*, la *smectite* de *Woltersdorff*, la *serpentine* et la *pierre de côme* de divers Auteurs avoient beaucoup de rapports ensemble.

Par toutes les propriétés que nous fait voir la *stéatite* ou *pierre ollaire*, elle doit être rapportée au genre des *Argiles*, puisqu'elle se durcit au feu, ce qui n'arrive qu'aux seules *pierres argileuses* : l'unique chose en quoi elle differe de l'*argile pure*, de la *terre à foulon*, de la *terre savonneuse*, c'est qu'elle ne se délaie pas de même dans l'eau; mais d'ailleurs toutes ses qualités sont les mêmes, et il n'y a de différence que dans le degré de dureté : ainsi toutes les pierres tellement molles qu'elles puissent être coupées au couteau, ou travaillées au tour, glissantes à l'attouchement, et sur-tout qui se durcissent au feu, appartiennent à l'espece des *stéatites*, car ce sont là ses vrais caracteres. Ainsi, à proprement parler, la *stéatite* n'est autre chose qu'une pierre argileuse,

c'est-à-dire, une argile savonneuse qui se durcit naturellement, jusqu'au point de ne pouvoir plus se délayer dans l'eau comme les argiles ordinaires. Au reste, la *stéatite* est plus ou moins dure, et plus ou moins transparente : l'espece qui nous vient de la Chine est ordinairement plus claire ; elle devient, ainsi que celle de la Suisse, plus compacte au feu et plus propre à retenir l'eau : celle du territoire de Bareuth, appelée *schmoerstein*, reçoit plus aisément au feu des fentes, au travers desquelles l'eau transsude dans la suite. La *stéatite* de Corse est uniformément d'un vert tendre, approchant de celui de certains *jades ;* elle en a la demi-transparence. Il y a donc bien peu de différence entre nos *stéatites* de l'Europe et celles de la Chine. On donne aux nôtres des noms tirés des usages auxquels on les emploie. La *stéatite* blanche ou nuée de rose, et qui nous vient de la Chine, est la *pierre de lard :* Voyez *ce mot.*

STÉCHAS, *Stœchas.* Plante dont on distingue plusieurs especes. Il y a : Le *stéchas* à feuilles dentelées, *Stœchas folio serrato.* Le *stéchas* Arabique, *Stœchas purpurea*, C. B. Pin. 216 ; *Stœchas Arabica vulgò dicta*, J. B. 3, 277 ; *Stœchas brevioribus ligulis*, Clus. Hist. 344. Le *stéchas* citrin, *Stœchas citrina ;* c'est une *immortelle* jaune ou à bouton d'or, etc. Nous ne décrirons ici que le *stéchas* d'Arabie.

Le *stéchas Arabique* est un sous-arbrisseau haut d'une à deux coudées ; ses tiges sont ligneuses et quadrangulaires ; ses feuilles naissent deux à deux à chaque nœud ; elles ont la figure de celles de la *lavande ;* elles sont blanchâtres, âcres et d'une odeur aromatique : les sommités des tiges soutiennent des épis ou têtes écailleuses, longues d'un pouce, surmontées chacune par un bouquet de feuilles en aigrette, blanchâtres et fort serrées, d'entre lesquelles sortent des fleurs d'une seule piece, en gueule, purpurines ou bleues, disposées par quatre rangs le long de la tête : le pistil, qui est attaché à la partie postérieure de la fleur en maniere de clou, est environné de quatre embryons qui se changent en autant de graines arrondies et renfermées dans le fond du calice : la petite tête est couronnée de quelques petites feuilles d'un pourpre-violet.

Toute la plante a une odeur aromatique et un goût âcre un peu amer : elle croît abondamment en Languedoc, en Provence, aux isles d'Hieres, appelées par les Anciens isles *Stécades*. Nous avons observé dans ce pays qu'elle se plaît dans les lieux secs et arides ; c'est même de là qu'on nous apporte aujourd'hui les épis de *stéchas* (*Flores stœckados*) secs et garnis de fleurs, pour l'usage de la Médecine : elles ne nous venoient autrefois que de l'Arabie. On cultive aujourd'hui dans nos jardins et nos serres le *stéchas*, et il s'y éleve assez bien. On choisit ses têtes écailleuses les plus nouvelles, odorantes et un peu ameres, car elles perdent en vieillissant leur couleur et leur odeur. Par la distillation on retire du *stéchas* fleuri une huile essentielle aromatique en assez grande quantité ; c'est de cette huile que dépendent son odeur et son efficacité : on fait principalement usage du *stéchas* pour les maladies des nerfs ; de plus, il excite l'urine et les regles, et résiste au poison.

STEENBOCK ou Bouc des Rochers. *Voyez à l'article* Nagor.

STEINBOCK des Suisses et des Allemands. C'est le *bouquetin*. Voyez *ce mot*.

STÉLÉCHITE, *Stelechites*. Concrétion pierreuse que vendent les Droguistes en Allemagne : ce n'est qu'une espece d'*ostéocolle*. Voyez *ce mot*.

STELLION, *Lacerta* (*stellio*), *caudâ verticillatâ mediocri, squamis denticulatis, capite corporeque muricato*, Linn. ; *Tapayaxin sive Lacerta orbicularis minor* ; Seba, Mus. 2, t. 8, f. 7 ; *Lacerta Coslordilos dicta*, Tournef. itin.

Ce lézard est du deuxieme genre : il se trouve au cap de Bonne-Espérance, en Egypte, etc. Il est couvert de petites écailles qui se redressent, en sorte que sa tête et son corps paroissent hérissés de piquans ; le tronc est d'une forme orbiculaire, et sa surface supérieure est diversifiée par un mélange agréable de blanc, de noir et de cendré clair. On dit qu'on distingue sur le dos de ce lézard des taches en forme d'étoile, d'où lui est venu le nom de *stellion*, comme qui diroit *lézard étoilé* ; la queue est

d'une longueur médiocre, elle a des bandes annulaires.

On assure que cette espece de lézard se trouve aussi en Mauritanie et en quelques endroits de l'Italie, sur-tout en Toscane ; on le rencontre dans les maisons et dans des trous de murailles, près de terre : les Italiens l'appellent *stellione-tarentole*. Ce lézard chasse ordinairement les araignées : il se niche pendant l'hiver dans les maisons aux coins des fenêtres et des portes. Ceux qui chassent les *stellions*, ayant remarqué le trou où ils se retirent, lorsque le printemps commence à venir, mettent au-devant certaines trappes de roseaux pour les prendre et pour en avoir la peau, qui passe pour être bonne contre le mal caduc. La morsure de cet animal, dit *Lémery*, épaissit les humeurs et engourdit les sens. La thériaque et les sels volatils sont bons pour en opérer la guérison : on prétend que la chair du *stellion* excite la sueur et résiste au poison.

Il paroît que les Anciens, ainsi que les Orientaux modernes, ont donné le nom de *Crocodilea* et *Stercus lacerti*, aux excrémens du *stellion ;* cette matiere abjecte étoit très-recherchée. Les Turcs en ont beaucoup employé pour se farder le visage ; enfin la valeur vraie ou fausse du *stercus lacerti* étoit si bien établie, qu'on en trouvoit presque par-tout et en très-grande abondance. Il faut en convenir, on étoit dans l'opinion que cette substance provenoit d'un très-grand animal, le *crocodile*.

Catesby a décrit sous le nom de *stellion aquatique*, *Stellio aquatica*, un lézard nu, long d'environ cinq pouces ; sa tête approche de celle de la salamandre : depuis le sommet de la tête jusqu'à l'origine de la queue il regne de part et d'autre, sur le dessus du corps, une rangée de taches rondes, blanchâtres ; il y en a une seule rangée sur le dessus de la queue. Ce lézard qui est brun, a quatre doigts aux pieds de devant, cinq à ceux de derriere, tous dépourvus d'ongles. Il vit dans les fossés et les étangs ; les hérons et les serpens du pays en font leur proie.

STELLITES. Nom donné aux *étoiles de mer* à queue de lézard et devenues fossiles. *Voyez* ÉTOILE DE MER.

STELSTEIN. Les Minéralogistes Suédois désignent sous ce nom une pierre de roche composée, sablonneuse, quartzeuse, etc. Nous en avons vu dont la superficie offroit du mica semé par petites écailles régulieres, plates et brillantes.

STENCORE, *Stenocorus*, Geoffr. Genre d'*insecte coléoptere*, à antennes posées devant les yeux, et qui vont en diminuant de la base à la pointe. Ses étuis vont aussi en se rétrécissant par le bout; il a quatre articles aux tarses. Du reste, même façon de vivre, mêmes habitudes que les *capricornes* et les *leptures*. On trouve des *stencores*, dont le corselet est armé d'une pointe mousse ou d'un tubercule latéral; d'autres ont le corselet nu et uni. L'espece la plus curieuse de ce genre est celle dont la larve se nourrit de feuilles et de racines d'iris, qui viennent dans l'eau.

STEPNIE-BARANI, en Sibérie. C'est le *mouflon*. Voyez *ce mot*.

STERCORAIRE. Nom que l'on donne quelquefois au *scarabée fouille-merde*, mais plus communément à la *mouche des latrines*. Voyez *ces mots*.

On donne encore ce nom à un genre d'oiseaux aquatiques. *Voyez* LABBE.

STERLET. *Voyez* STRELET.

STERNICLE, *Salmo gasteropelecus*, Pallas; *Clupea sternicla*, *et Clupea sima*, Linn.; *Gasteropelecus*, Gronov. Ce poisson, qui se trouve auprès de Surinam, selon M. *Pallas*, est du genre du *Salmone*. *Gronovius* n'ayant pas reconnu les nageoires abdominales de ce poisson, à cause de leur petitesse, avoit fait du *sternicle* un genre particulier sous le nom de *gasteropelecus*, qui désigne la forme de son ventre aminci comme le tranchant d'une hache. *Linnæus* a bien distingué les deux petites nageoires du ventre, mais il n'a pas considéré une petite nageoire charnue que ce poisson a derriere celle du dos, et en conséquence il a rangé le *sternicle* parmi les *clupes*. M. *Pallas* observe que le *sternicle* doit être rapproché du *salmone bossu* et du *salmone à double tache*, avec lesquels il a beaucoup de rapports.

Le *sternicle* observé par *Gronovius* avoit un peu plus

de deux pouces de longueur totale. La couleur du corps et de la tête est d'un bleu d'azur avec des reflets argentés ; la tête est petite, lisse, plane en dessous, comprimée par les côtés ; l'ouverture de la gueule est large ; la mâchoire inférieure, plus longue que celle d'en haut, et toutes deux sont garnies chacune d'un rang de dents assez grandes, contiguës entre elles et recouvertes par les levres : les yeux sont grands, arrondis, situés sur les côtés de la tête ; leurs prunelles, noires, et leurs iris, dorés ; les narines, placées entre les yeux et la levre supérieure ; le corps est court, très-comprimé par les côtés ; le dos, large et plat vers la tête, élevé vers l'endroit de sa nageoire et près de la queue ; les lignes latérales sont arquées ; le ventre est saillant et affilé en forme de tranchant ; la premiere nageoire dorsale est petite et garnie de dix rayons rameux et de deux simples ; la seconde dorsale est infiniment petite et charnue ; les pectorales sont grandes, courbées en fer de faux, situées au milieu des côtés et garnies chacune de neuf rayons, dont le premier est très-long et très-épais ; celles de l'abdomen, qui sont très-petites, ont chacune cinq ou six rayons ; celle de l'anus en a trente-trois ; celle de la queue, vingt-deux ; elle est profondément échancrée.

STIGMATE, *Perca stigma*, Linn. Poisson du genre du *Persègue ;* il se trouve dans l'Inde : les deux nageoires dorsales sont réunies en une seule ; on y compte vingt-sept rayons, dont les dix-huit premiers sont épineux ; plus, un qui offre un long filament soyeux ; les pectorales en ont chacune treize ; celle du ventre en a six, dont un épineux ; celle de l'anus, dix-neuf, dont neuf épineux ; celle de la queue qui est fourchue, en a dix-sept ; ses opercules sont marquées d'une empreinte semblable à celle qu'a laissé un fer chaud appliqué sur la peau. De là le nom de *stigmate* donné à ce poisson.

STIGMATES. Le long du corps des insectes, de chaque côté, sont placées des ouvertures, que leur forme a fait comparer à des sortes de boutonnieres, et à l'impression qui reste sur la surface de la peau, des coups de discipline que des personnes pieuses

se donnent dans différens pays ; on a nommé ces ouvertures du nom de ces mouchetures, *stigmates* ; c'est l'entrée des vaisseaux aériens ou canaux pulmonaires : dans les plantes, le *stigmate* est une des parties sexuelles. *Voyez* maintenant *les articles* INSECTE *et* PLANTE.

STIGMITES. Des Naturalistes ont donné ce nom aux pierres remplies de taches ou de petits points. *Pline* a nommé *stigmites* un *porphyre* rouge orné de taches noires.

STIL DE GRAIN. On donne ce nom à une *terre calcaire* ou marneuse, détrempée par une décoction de *graine d'Avignon*, jointe à de l'*alun* ordinaire : de ce mélange pâteux on forme des trochisques pour l'usage des Peintres à l'huile et en miniature : ces trochisques donnent un jaune agréable, mais moins solide que s'ils étoient préparés avec du blanc de *plomb* ou de ceruse.

STINC MARIN. *Voyez* SCINQUE.

STIPE, *Stipa*, Linn. Plante de l'ordre des *Graminées*, dont on distingue deux especes. 1.° Le *stipe* de l'Ukraine ; *Voyez* TIRSA. 2.° Le *stipe* plumeux ou *épiette aigrettée*, *Stipa pennata*, Linn. Cette plante se trouve abondamment dans les provinces Méridionales ; sa racine est vivace. M. *Lestiboudois* fils dit que ses feuilles sont droites, fasciculées, très-étroites, jonciformes, et roulées en leurs bords ; sa tige ou chaume est droite, haute d'un pied et demi, terminée par un panicule étroit et pauciflore, qui naît de la gaîne de la feuille supérieure ; au sommet d'une des balles de l'écaille intérieure, naît une barbe plumeuse, torse à sa base et longue d'un pied.

STOCH-FISCH ou STOS-FICH ou STOC-VISH. Nom Hollandois ou Allemand, qui signifie *poisson-bâton* : c'est la *morue* desséchée à l'air, dans les pays froids, et qu'on bat avec un bâton pour l'attendrir et la rendre mangeable. *Voyez l'article* MORUE. On emploie le même procédé pour conserver des *plies*, des *soles*, des *turbots*, des *raies*.

STOMOX, *Stomoxis*. Insecte vigoureux que l'on trouve par-tout, particuliérement vers le commencement de l'automne : dans cette saison, sur-tout

quand l'air est chaud et humide, il moleste beaucoup les hommes et les chevaux ; il s'élance sur eux, s'y attache, les pique jusqu'au sang : il se désaltere de cette liqueur. La douleur que cause sa piqûre est vive, mais elle ne laisse guere d'impression après elle. Le *stomox* ressemble à la mouche commune pour la couleur, la forme et la grosseur ; mais il en differe par sa bouche qui est une trompe dure, noire, pointue par le bout comme une lancette : il differe aussi de la *mouche asile* par ses antennes à palettes, et velues latéralement. Le *stomox* est à proprement parler la *mouche d'automne*.

STORAX CALAMITE et en SARILLES. *Voyez à l'article* STYRAX.

STOURNE. Nom donné par quelques-uns à l'*étourneau*. Voyez *ce mot*.

STRALH-BLENDE. *Voyez à l'article* BLENDE.

STRAMOINE. *Voyez* POMME ÉPINEUSE.

STRATHIUM. Plante fameuse chez les Anciens, et que l'on soupçonne être la *gaude*. Voyez *ce mot*.

STRATIOME, *Stratiomis*, Geoffr. Espece de mouche, dont les ailes sont croisées ; l'écusson, armé de pointes dures ; les antennes, cylindriques et coudées à trois articles ; la trompe, à levre charnue ; c'est la *mouche à corselet armé* de *Réaumur*.

STRELET ou STERLET, *Acipenser Ruthenus*, Linn. Poisson du genre de l'*Acipe ;* il se trouve dans le golfe de Finlande. *Linnæus* dit qu'on le pêche aussi dans le lac Meler en Suede, où il a été introduit par le Roi *Fréderic I.* Suivant M. *Duhamel*, le *strelet* est le plus petit des poissons de son genre, il a, comme l'*esturgeon* et l'*ichtyocolle*, le museau garni de quatre barbillons. Sa forme est également pentagone, chaque arête du pentagone étant formée par une rangée d'écailles ; mais il y en a quinze à la rangée du milieu, tandis que sur les deux autres poissons cités ci-dessus l'on n'en compte que onze ou treize. La chair du *strelet* passe pour être très-délicate : ses œufs servent aussi à faire du *caviar*. Voyez *à l'article* ESTURGEON.

STREPSICEROS des Anciens, est l'*antilope*. Le *strepsiceros* de *Cajus* paroît être le *condoma ;* le *strep-*

siceros de *Belon* est la *brebis* de Candie et des autres isles de l'Archipel. *Voyez* ANTILOPE, CONDOMA *et* BREBIS.

STRIÉ (le). *Voyez à l'article* CHÉTODON. On donne aussi le nom de *strié* à une espece de *labre;* et celui de *striée* à une espece de *perségue.* Voyez *aux articles* LABRE *et* PERSÉGUE.

STROMATE, *Stromateus*, Linn. C'est le nom d'un genre de *poissons apodes.* Voyez *à l'article* POISSON.

STROMBITES, *Turbinites.* Ce sont des coquilles fossiles, univalves, contournées en spirales moins profondes que celles des *buccins;* elles vont d'ailleurs en diminuant comme les limaçons fossiles ou *trochilites*, Voyez *ce mot.* Enfin les *strombites* sont plus longues, plus menues et non renflées vers le milieu. *Dictionnaire d'Oryctologie.*

STROMLING. Espece de petit *hareng*, très-délicat et d'un goût fort exquis, qui se trouve dans le golfe Bothnique, où l'on en pêche des quantités incroyables. *Voyez à l'article* HARENG.

STRONGLE, *Strongylus.* Voyez *les articles* VER CYLINDRIQUE *et* ASCARIDES.

STRUND-IAGER ou CHASSE-MERDE. Les Navigateurs Hollandois ont donné ce nom à une espece de *labbe*, qui se trouve sur les côtes de Spitzberg, et qui suit opiniâtrément l'oiseau appelé *kutgeghef*, et qui est la *mouette tachetée*, afin, dit-on, de se nourrir de sa fiente; c'est une erreur, c'est pour lui faire dégorger le poisson qu'il a avalé. *Voyez les articles* MOUETTE *et* LABBE.

STUC. Pierre factice, dont le plâtre calciné fait la base. Les différentes couleurs que l'on y mêle et que l'on y incorpore, au moyen d'une dissolution de gomme ou de colle, et souvent d'huile de lin, rendent cette composition propre à représenter les différentes bigarrures des marbres les plus précieux ou des mosaïques; elle renchérit même sur leur beauté, mais elle leur cede en dureté. Il y a quelques années que l'on voyoit au Louvre des tableaux de fleurs et de fruits de la plus grande beauté; ils étoient faits de *stuc.* Consultez *l'article* MARBRIER, dans le *Dictionnaire des Arts et Métiers.*

STYRAX ou STORAX CALAMITE. Suivant M. *Bernard de Jussieu*, ainsi que le rapporte la *Pharmacopée* de *Lille*, édit. 1772, on a cru jusqu'à cette époque que le *storax calamite* se retiroit d'un arbre connu sous le nom de d'*aliboufier*, *Styrax folio mali cotonei*, parce qu'on avoit trouvé sur cet arbre quelques grains d'une résine analogue : mais il est constaté que le *storax* découle du *liquidambar* Oriental.

La résine du *storax calamite*, *Storax calamita*, que l'on vend dans les boutiques des droguistes et des parfumeurs, est brillante, grisâtre, assez solide, un peu grasse, s'amollissant sous les dents, composée de grumeaux ou de miettes blanchâtres, semblables à des amandes cassées, blanches, enclavées dans une résine grumeleuse, d'un goût résineux un peu âcre, assez agréable, d'une odeur de *Baume du Pérou*, très-pénétrante et suave. Quand cette résine précieuse est nouvellement cassée, ou que l'on en jette sur les charbons, elle se fond promptement sur le feu, s'enflamme dès qu'elle touche à la flamme d'une bougie, et forme une lueur très-claire. L'épithete de *calamite* lui a été donnée, parce qu'on l'apportoit autrefois à Marseille, de la Pamphilie, enveloppée dans des roseaux.

Le *storax stacté* est gras, comme mielleux, et on n'y reconnoît aucunes larmes blanches de ce même suc résineux.

On trouve dans les boutiques du *storax rouge* ou *en sarilles*, lequel n'est autre chose qu'une sciure de bois rouge mêlée avec un peu de *styrax liquide* et de *storax stacté* ; et en cet état nouveau c'est le plus exquis des parfums résineux ; on le préfere, même pour brûler, au *storax* pur ; mais on choisit ce dernier pour l'usage médicinal : on croit que c'est le véritable *thus Judæorum*, que les Mages présenterent au Sauveur du Monde.

Le *storax* en larmes est plus pénétrant que le *benjoin* ; on l'emploie dans l'asthme humoral : on le recommande, à cause de sa douce odeur, pour fortifier le cerveau, pour récréer les esprits animaux, et pour en calmer les mouvemens déréglés : on l'emploie utilement dans les antidotes cordiaux et en fumi-

gation. On en forme par liquéfaction des tablettes ou pastilles, pour parfumer les Églises. Les Chimistes tirent du *storax* une teinture et des fleurs, comme ils font avec le *benjoin*. Enfin le *storax* est préféré au *styrax*, pour être la base des pilules qui portent son nom, et dont on fait grand usage dans la pratique, pour calmer la toux convulsive, surtout celle des phthisiques, et leur procurer quelque tranquillité.

Styrax liquide, *Styrax liquidus*. C'est le suc résineux que les Arabes appellent *mitia ;* les Turcs, *cotter-miza ;* les Chinois, *roca malha*, et les Européens, *faux storax stacté*. Cette résine est liquide, gluante, peu ou point transparente, d'un gris-brun, d'une odeur forte de *storax* solide, mais presque désagréable, d'un goût un peu âcre et aromatique : ce *styrax* nous parvient rarement pur.

Il y a une grande diversité de sentimens sur l'origine de cette sorte de baume résineux ; les uns veulent que ce soit une térébenthine composée, ou cuite avec de l'huile, du vin, etc. ; d'autres prétendent que c'est l'extrait fait par la décoction des parties de l'arbre du *liquidambar*. Cependant *Jacques Petiver*, Apothicaire de Londres et habile Naturaliste, rapporte dans les *Transactions philosophiques de Londres*, n.° 313, que c'est le suc d'un certain arbre qui s'appelle *rosa mallos*, qui naît à l'isle de Cobras, dans la mer Rouge, éloignée de trois journées de la ville de Suez. On enleve, dit cet Auteur, l'écorce de cet arbre tous les ans ; on la pile et on la fait bouillir dans de l'eau de mer, jusqu'à la consistance de glu ; ensuite on recueille la substance résineuse qui nage dessus : pour la purifier on la dissout de nouveau dans de l'eau de mer, et on la passe : on renferme séparément dans de petits tonneaux cette résine ainsi purifiée et le résidu épais qui reste après la purification : on transporte ces deux sortes de *styrax* à Moka, lieu où se tient la célebre foire d'Arabie.

Ce parfum est très-estimé chez les Orientaux qui en font grand usage. Le tonneau qui contient quatre cent vingt livres, se vend depuis cent quatre-

vingt jusqu'à trois cent soixante livres d'argent, selon la pureté du *styrax*. Nous avons vu dans un vaisseau Turc un baril de bois de *styrax*; ce baril avoit été formé, à ce qu'on nous assura, du tronc de l'arbre qui produit le *styrax* même; il avoit deux pieds de diametre : c'étoit un tronc creusé longitudinalement jusqu'à l'épaisseur du fond inférieur; le fond supérieur étoit fait de morceaux rapportés. Ce bois étoit peu dur, odorant, jaunâtre : on nous assura encore que parmi les Orientaux on fait les *sarcophages* (cercueils) des Grands avec cette sorte de bois.

Le *styrax* s'applique avec succès sur les contusions, les plaies et les ulceres externes, sur-tout les scorbutiques : il sert de base à l'onguent qui porte son nom, et dont on se sert fort avantageusement dans les grands Hôpitaux, etc. pour empêcher la pourriture et prévenir le sphacele : on le prescrit intérieurement quand il est purifié, depuis quatre grains jusqu'à seize, pour déterger et guérir les ulceres internes.

Le *styrax* d'Amérique est le *liquidambar Occidental*. Voyez LIQUIDAMBAR.

SUBRE-DORADE. Nom que l'on donne en quelques endroits aux *dorades* qui ont pris un accroissement extraordinaire.

SUBSTANCES INFLAMMABLES, *Inflammabilia mineralia genuina*, Cartheus. En Minéralogie on comprend sous ce nom les *bitumes* et les *soufres*, Voyez *ces mots*.

SUC, *Succus*. On donne ce nom aux fluides qui se trouvent dans les différens corps de la Nature. Dans le *regne animal* on trouve les *sucs* nourriciers, les *sucs* gastrique, pancréatique et nerveux. Dans le *regne végétal*, les baumes, la matiere extractive, la matiere de la gomme et les huiles. Dans le *regne minéral*, on trouve les *sucs* bitumineux, tels que les pétroles, les guhrs métalliques, les eaux chargées de parties ou terreuses, ou pierreuses, ou salines. *Voyez* BITUME, EAUX, GUHR, HUILE, RÉSINE, et l'*art.* ÉCONOMIE ANIMALE, à la suite du *mot* HOMME. A l'égard du *suc cyrénaïque*, Voyez SILPHIUM.

SUCCIN. *Voyez* AMBRE JAUNE.

SUCCISE. *Voyez* SCABIEUSE DES BOIS.

SUCE-SANG. *Voyez* SANG-SUE.

SUCET ou SUCCET, ou ARRÊTE-NEF. *Voyez à l'article* REMORE.

SUCEUR DE MIEL. *Voyez* COLIBRI.

SUCRE DE ROSEAU ou DE CANNE. *Voyez* CANNE A SUCRE. Nous avons parlé du *sucre d'érable*, à la suite du *mot* ÉRABLE; du *sucre de Bambou*, au *mot* BOIS DE BAMBOU; et du *sucre de bouleau*, au *mot* BOULEAU, etc. Les Anciens ont encore fait mention d'autres sortes de *sucre naturel*; savoir: du *tabaxir*, c'est le *saccar-mambu* des Indes, ou le *sucre du roseau en arbre*, plus connu sous le nom de *bambou*: le *sucre alhusar* ou *alhasser*, est la *manne* de l'*Apocin*; Voyez *ces mots*.

SUCRIER DE MONTAGNE. *Voyez* BAUME A COCHON *et* GOMART.

SUCRIER, *Certhia saccharivora*. Nom donné à un très-petit oiseau qui se trouve à Saint-Domingue, à la Jamaïque, à la Guiane, à la Martinique, à Bahama, et seulement aux contrées du Nouveau Continent où l'on cultive la *canne à sucre*: cet oiseau est du genre du *Grimpereau*. On en distingue deux especes, et qui ne sont probablement que des races ou même des variétés, lesquelles different par une taille plus ou moins grande, des couleurs plus ou moins foncées: en général, le plumage supérieur est un brun tirant ou sur le noir, ou sur le gris-cendré; l'inférieur et le croupion sont d'un jaune plus ou moins foncé; le bord des ailes est jaune; leurs pennes et celles de la queue sont brunâtres, bordées de gris-cendré; cette derniere teinte est celle de la gorge: il y a un trait blanchâtre au-dessus de chaque œil: le bec est noir; les pieds sont d'un gris-bleuâtre: leur taille est à peu près celle de notre *grimpereau*. Ces oiseaux tirent leur nom de l'habitude qu'ils ont de gravir le long des *cannes à sucre*, d'enfoncer leur bec dans les gerçures de la tige et de sucer la séve sucrée qu'elle contient: cependant, dit M. *Mauduyt*, comme la langue des *sucriers* n'est pas propre à pomper comme l'est celle des *colibris* et des *oiseaux-mouches*,

que ce n'est pas une trompe comme dans ceux-ci, peut-être que les *sucriers* ne se nourrissent que des insectes attirés par l'épanchement de la liqueur sucrée, et qui se trouvent aussi sur les *cannes à sucre*.

SUCRION, *Hordeum nudum*. Nom donné à l'espece d'*orge* qui quitte sa balle, et qui se cultive de temps immémorial dans les diverses provinces de la France.

SUCTOLT, *Scutatus orbis*. Poisson de mer du genre du *Quatre-dents* : il est de figure ronde, rangé par *Artedi* dans la classe de ceux dont les nageoires sont cachées : on le nomme aussi *bufolt*. C'est le *hérissé*, Voyez *ce mot*.

SUD ou MIDI. L'un des quatre points cardinaux du Monde. *Voyez aux articles* GLOBE *et* VENT.

SUGGARDS. C'est le nom que les habitans du cap de Bonne-Espérance donnent à un *millepede*, dont la piqûre est aussi dangereuse que celle du scorpion : les vignes y sont infestées d'une petite espece de *millepedes*, difficile à trouver, parce qu'elle se renferme dans une sorte d'enveloppe qui ressemble à la feuille de vigne flétrie. *Histoire des Voyages*. Voyez les *articles* MILLEPEDE *et* SCOLOPENDRE.

SUGI de *Kæmpfer*. Voyez CYPRÈS DU JAPON.

SUGLACURU ou FLUGACURU. Ver ainsi nommé chez les Maynas et à Cayenne *ver macaque* : il prend son accroissement dans la chair des animaux et des hommes ; il croît jusqu'à la grosseur d'une féve, et cause une douleur insupportable. On trouve cette espece de ver assez rarement. M. *de la Condamine* dit avoir dessiné à Cayenne l'unique qu'il a vu, et il l'a conservé dans de l'esprit de vin. On dit qu'il naît dans la plaie faite par la piqûre d'une sorte de *moustique* ou de *maringouin* ; mais jusqu'ici l'animal qui dépose l'œuf n'est pas encore connu, dit l'Académicien que nous venons de citer. *Voyez* maintenant VER MACAQUE.

SUIE, *Fuligo*. Substance volatile, inflammable, comme charbonneuse, un peu saline, d'un roux-noirâtre, d'un goût fort âmer et d'une odeur vapide, qui se trouve enlevée et condensée contre les parois intérieures des tuyaux de cheminées sous lesquels on a brûlé du bois, etc. et dont elle est un des

produits : elle ressemble beaucoup à une huile brûlée et empyreumatique ; on s'en sert en teinture, sous le nom de *bidanet* : elle donne une couleur fauve qui est assez belle, mais qui sent fort mauvais ; en récompense elle préserve les étoffes de laine de l'atteinte des *teignes*, Voyez *ce mot*. La *suie* entre dans les onguens pour la teigne ou pour la gale invétérée : on l'administre intérieurement pour l'épilepsie. Les Anglois regardent la *suie* comme très-bonne pour l'engrais des terres, pour faire périr la mousse, les mauvaises herbes et les plantes aquatiques, tels que les joncs et les roseaux dans les prairies basses. Des Économes estiment que la *suie* de cheminée a aussi la propriété de détruire les insectes qui nuisent aux plantes potagères, il suffit de saupoudrer légérement ces végétaux dans l'état d'humidité. Les *suies animales* different des *suies végétales*. Le *noir de fumée* n'est que la *suie* des matieres résineuses qui brûlent avec flamme.

SUIF, *Sebum*. C'est une des especes de *graisse*. Le bélier, la brebis, le mouton, de même que le bœuf, le cerf, le daim, le bouc et tous les ruminans produisent du *suif*. Le *suif* differe de la *graisse*, en ce que celle-ci reste toujours molle, au lieu que le *suif* se durcit en se refroidissant. *Voyez à l'article* GRAISSE.

SUINT ou LAINE GRASSE. *Voyez au mot* LAINE.

SUISSE (poisson) ou VANDOISE. *Voyez au mot* DARD.

SUISSE ou ÉCUREUIL DE TERRE, d'*Edwards* et de *Catesby* ; c'est le *Sciurus Listeri* de *Ray* ; l'*écureuil de la Caroline*, de M. *Brisson*. Animal propre aux régions froides et tempérées du Nouveau Monde, et qui ressemble plus aux *rats* ou aux *mulots* qu'aux *écureuils*, par le naturel et par les mœurs. Il differe de l'*écureuil palmiste*, animal particulier à l'Ancien Continent, par la grandeur, par le nombre et la disposition des bandes qu'il a sur le corps, et encore par ses habitudes naturelles : plus petit que le *palmiste*, le *suisse* a quatre bandes blanches comme l'*écureil barbaresque*, au lieu que le *palmiste* n'en a que trois : la bande blanche qui s'étend dans le *palmiste* le long de l'épine du dos, est noire ou brune dans le *suisse* ; les bandes blanches sont à côté de

la noire, comme les noires sont à côté de la blanche, dans le *palmiste* : le *suisse* renverse sa queue sur son corps, ce que ne fait pas le *palmiste* : le *suisse* se tient à terre et s'y pratique, comme le *mulot*, une retraite impénétrable à l'eau ; le *palmiste* n'habite que sur les arbres : le *suisse* est aussi moins docile et moins doux ; il mord sans ménagement, à moins qu'il ne soit entiérement apprivoisé.

SUKOTYHO ou SUCOTAHIO. Les Chinois appellent ainsi un très-gros quadrupede, remarquable par ses cornes. Cet animal est de la grandeur d'un bœuf : son museau ressemble à celui d'un cochon ; ses oreilles sont longues et rudes ; sa queue est épaisse et touffue ; ses yeux sont placés perpendiculairement dans la tête : près de chaque œil sort une longue et grosse défense osseuse, un peu arquée, aplatie, sillonnée. *Consultez* les détails sur cette défense, consignés par M. *Sloane*, dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1727*. *Gesner* pense que ce quadrupede est une espece d'*urus*. Voyez l'*article* AUROCHS.

SULAC, en Sibérie, est le *snak*, Voyez *ce mot*.

SULLA ou SILLA, *Hedysarum flore rubente*. C'est une espece de *sain-foin* originaire de l'isle de Malthe, et dont la plupart des Papiers publics ont fait mention en 1766 et 1767. Les habitans de Seminara, dans la Calabre ultérieure, royaume de Naples, forment des prairies artificielles au moyen de cette plante. Sa culture est singuliere ; elle réussit dans les terres fortes, argileuses, crayeuses et blanches, même dans celles qui sont humides : on en fait la moisson à la fin de Juin ou au commencement de Juillet. La graine est jetée au hasard par-dessus le chaume, auquel on met le feu le lendemain ; sans y apporter après cela aucun soin ni culture : cette graine couverte seulement des cendres des chaumes brûlés, pénetre d'elle-même dans la terre, et commence à végéter au mois de Novembre, quatre mois après avoir été semée : chaque graine produit plusieurs tiges qui croissent lentement pendant tout l'hiver ; mais au printemps la terre se trouve semblable à la prairie la plus épaisse. Si le mois d'Avril

est un peu pluvieux, la *sulla* s'éleve jusqu'au-dessus de la hauteur d'un homme. En trempant la graine dans de l'eau avant de la semer, on en hâte la germination et la végétation : la fleur de la *sulla* est d'un assez beau rouge et à peu près de la forme de celle du *genêt* ; chaque fleur est contenue par un calice dentelé.

On peut commencer à faucher cette plante au mois de Mai, dans le temps même de sa fleur ; alors on la donne en vert aux mulets, aux chevaux, qu'elle purge légérement, elle les engraisse très-promptement ; cet effet seroit même trop sensible sur le bétail qu'on ne feroit pas travailler ; elle procure beaucoup de lait aux vaches et aux brebis. Ce fourrage est si recherché, qu'on n'est point dans l'usage de le faner. On en seme un peu, de temps à autre, pour se procurer la graine qui est assez ressemblante à celle de l'*esparcette*, mais plus petite.

Après la récolte de la *sulla*, qui dure dans ce pays jusqu'à la mi-Juillet, on laisse reposer la terre jusqu'en automne ; on la laboure alors, et l'on y jette la semence de *sulla* : la moisson est à proportion plus riche dans les champs qui ont sullé, *sullati*. Il suffit qu'après la moisson on mette de nouveau le feu au chaume, pour que sans autre culture qu'un seul labour très-superficiel, la *sulla* recouvre, au mois de Novembre suivant, de nouveau le champ, après avoir été une année entiere, pendant le temps de la culture et de la récolte du blé, cachée dans l'intérieur de la terre, sans nuire à la qualité de ce dernier, et sans qu'il en ait paru la moindre apparence, même à fleur de terre, avant le mois de Novembre de l'année de repos ou de jachere ; temps où la *sulla* germe et croît avec le même succès que la premiere année qu'on l'a semée. C'est ainsi que des champs une fois sullés, donnent pendant l'espace de plus de quarante années consécutives, réguliérement et alternativement, de deux années l'une, une récolte abondante de *sulla*, et l'autre une moisson du plus beau blé, sans que pour conserver une prairie aussi singuliere il faille d'autres soins que de répandre de la graine la premiere année, ainsi qu'il est dit

ci-dessus, d'après le *Mémoire* présenté sur ce sujet, le 12 Septembre 1766, à la *Société des Georgofili de Gênes*, par M. le Marquis *de Grimaldi :* ce Mémoire a été publié à Parme par ordre du Gouvernement ; il a été aussi traduit de l'Italien, et inséré dans les *Mémoires de la Société économique de Berne, année 1768.*

La facilité de semer la *sulla*, la qualité supérieure de ce fourrage, l'avantage qu'il a de contribuer à préparer les terres pour la récolte des grains, sa fécondité, sa longue durée dans les terres les plus compactes qu'elle pénetre sans les épuiser, sont autant de circonstances singulieres qui prouvent assez son utilité, pour exciter l'attention des Cultivateurs.

Les Malthois choisissent la graine de *sulla* de deux ans, et préferent celle qui vient de la petite isle de Goro. On peut la répandre un à deux jours sur le blé avant de le couper ; les pieds des Moissonneurs, des Glaneurs et du bétail suffisent pour l'enterrer : si elle étoit mise en terre trop profondément, elle risqueroit de ne pas lever. Si la *sulla* pousse trop fort avant l'hiver, on peut la faire pâturer par les bestiaux ; on l'empêchera par ce moyen de pousser des tiges fortes et vigoureuses que le bétail auroit peine à bien broyer.

La racine de la *sulla* est grosse, rameuse, un peu pivotante ; ses tiges sont herbacées, cannelées et se distribuent en rameaux ; ses feuilles, au nombre de neuf ou onze, sont alternes, ovales, épaisses, ailées, terminées par une impaire plus grande ; la fleur est papilionacée ; le fruit est long, aplati, droit, comme hérissé : en un mot, des Botanistes regardent la *sulla* comme un *sain-foin d'Espagne.* Voyez l'*article* SAIN-FOIN.

SUMACH, *Rhus.* Arbrisseau dont on distingue plusieurs especes : les unes sont d'utilité, les autres sont de curiosité.

Le SUMACH ORDINAIRE ou COMMUN, *Rhus folio ulmi*, C. B. Pin. 414 ; *Rhus sive Sumach*, J. B. 1, 555. On l'a appelé le *roux* ou *roure des Corroyeurs.* C'est un arbrisseau rameux qui nous vient de la Syrie et de la Palestine, qui croît quelquefois à la hauteur d'un homme : son écorce est garnie d'un

duvet roussâtre ; ses feuilles sont oblongues, velues, ailées, dentelées à leurs bords, rougeâtres, assez semblables à celles du sorbier : il naît d'entre les feuilles, aux sommités des branches, des fleurs ramassées en un épi dense et serré, de couleur blanche, composées chacune de fleurs disposées en rose : aux fleurs succedent des baies presque ovales, membraneuses, verdâtres, renfermant une semence arrondie en forme de petite lentille, de couleur rougeâtre. Ce fruit est d'un goût acide et astringent.

Ce *sumach* s'est naturalisé dans nos climats, il croît dans les lieux secs et pierreux, sur les collines et aux environs de Montpellier. En Espagne, dans le territoire de Salamanque, on cultive cet arbrisseau avec autant de soin que la vigne, parce que les habitans en font un commerce assez considérable. On coupe tous les ans ses rejetons au pied de la racine, puis on les fait sécher pour les réduire en une poudre fine ; c'est un tan dont on se sert pour préparer les cuirs, et sur-tout pour l'apprêt des peaux de bouc, de chevre, de maroquin noir. *Consultez l'article* MAROQUINIER, *dans le Dictionnaire des Arts et Métiers.* Les Anciens s'en servoient au même usage. On employoit son fruit autrefois dans les cuisines pour assaisonner les viandes : cela se pratique même encore chez les Turcs. C'est de la différence de ses usages qu'il a reçu différens noms : le *sumach des Cuisiniers*, *Rhus culinaria*, désigne le fruit ; il noircit les dents et les cheveux : le nom de *sumach des Corroyeurs*, *Rhus coriaria*, Linn. 379, vient des feuilles et des branches : la plus grande quantité de ce qu'on en consomme en France se tire du Portugal ; et la dénomination de *sumach rouge de Galien*, a rapport à la graine du même arbrisseau.

Le SUMACH DES JARDINS OU DE VIRGINIE, *Rhus Virginianum*, C. B. Pin. App. 517 ; *Rhus typhinum*, que l'on nomme aussi *sumach de Canada*, se cultive dans les jardins, où il s'éleve aisément et produit un très-bel effet ; il porte de beaux épis veloutés, rouges ; il fleurit de bonne heure : aux fleurs succedent des fruits fort rouges, arrondis, pressés, qui contiennent chacun une semence aplatie comme une lentille, d'un

goût aigrelet : ses fruits sont rafraîchissans ; on en met macérer une grappe dans une pinte d'eau froide qu'on fait boire ensuite par verrées dans toutes sortes d'hémorragies : cette infusion est encore recommandée contre les descentes ; les feuilles de *sumach* pilées et appliquées sur les panaris, résistent à la pourriture et empêchent la gangrene.

Ces deux especes de *sumach* sont propres à garnir des remises et certaines parties des parcs ; elles font un bel effet dans les bosquets d'été et d'automne. Il y a deux autres especes de *sumach* de la Caroline, l'un à fruit noir, l'autre à fruit de couleur rouge-orangé, qui peuvent aussi passer très-bien l'hiver en terre.

Il découle, dit M. *Duhamel*, des incisions qu'on fait aux troncs des gros *sumachs*, une substance résineuse qui paroît mériter qu'on essaie d'en faire un vernis analogue à celui de la Chine. Je crois, continue-t-il, que la décoction des grappes est employée à préparer les étoffes pour quelques especes de teintures : au reste, ces grappes, bouillies dans le vin, calment l'inflammation des hémorroïdes.

Le bois de *sumach* est fort tendre, principalement celui du *sumach de Virginie*, que l'on appelle *vinaigrier* en Canada ; il est d'une très-belle couleur verte, et de deux nuances qui sont assez agréables.

Il y a une autre espece de *sumach* dont on se sert en teinture du grand et du petit teint vert, sous le nom de *redoul*, Voyez *ce mot*.

Enfin on distingue six sortes de *sumachs* qui sont originaires de l'Afrique, et qui n'ont d'autre agrément que d'être toujours verts.

SUMPIT, *Centriscus velitaris*, Pallas. Petit poisson du genre du *Centrisque* : il n'a que deux pouces de longueur. Suivant M. *Pallas*, sa tête est un peu aplatie entre les yeux et sur les côtés, et terminée par un museau en forme de tube comprimé, dont l'orifice est comme frangé : les yeux sont situés sur les côtés de la tête ; leurs iris, argentés ; le dessus de la tête offre deux saillies anguleuses, l'une qui s'étend vers la base du museau, et l'autre vers la cuirasse du dos : les ouïes sont amples et leurs oper-

cules plats : le corps est assez semblable à un fer de lance ; le dos est légérement convexe, un peu dur sur la partie antérieure, recouvert d'une espece de cuirasse en losange, et divisée en plusieurs espaces par trois ou quatre petites lignes obliques. Cette cuirasse, qui, suivant l'expression de M. *Pallas*, en fait un *soldat armé à la légere*, se termine au milieu du dos, à l'endroit où se trouve un aiguillon mobile, incliné, très-aigu, creusé en dessous et dentelé sur ses bords ; sous cet aiguillon est une petite épine qui se joint à la premiere et avec le poisson, par une membrane attachée à sa base. Cet animal a la faculté d'abaisser cette épine et de la faire entrer dans une cavité qui lui correspond sur le dos : la nageoire dorsale est petite et située derriere ce canal, elle a environ douze rayons ; les pectorales en ont chacune treize ; celles de l'abdomen, trois ou quatre ; la base de ces nageoires est engagée dans un sillon destiné à les recevoir elles-mêmes, lorsque le poisson les a repliées ; celle de l'anus a vingt-cinq rayons : il y a sur le devant un petit aiguillon couché sur le ventre : la nageoire de la queue, qui est légérement échancrée, a douze rayons : la couleur de tout le corps est argentée, excepté sur le dos où elle est d'un gris-jaunâtre. M. *Pallas* avoit reçu ce poisson de l'isle d'Amboine.

SUM-XU de quelques Voyageurs. Animal domestique des Chinois, qui paroît être une race de *chats* à oreilles pendantes et à poils soyeux, particuliere à cette région. *Voyez l'article* CHAT.

SUPERBE (le). Espece d'*oiseau de Paradis*, Voyez *cet article.*

SURA. *Voyez au mot* COCO.

SUREAU ou SUZEAU, *Sambucus.* Le *sureau* est un arbrisseau dont il y a plusieurs especes, qui different par la couleur de leurs fruits et par leurs feuilles.

Les fleurs du *sureau* sont blanches, odorantes, petites, nombreuses, terminales et rassemblées en ombelles : chaque fleur est en rosette ; il leur succede des baies sphériques, qui sont noires dans certaines especes, (*Sambucus fructu in umbellâ nigro*, C. B.

Pin. 456 ; *Sambucus vulgaris et nigra*, Linn. 385 ;) blanches, rouges ou vertes dans d'autres : les feuilles sont ailées, composées de cinq à sept grandes folioles, ovales, lancéolées, pointues, découpées ou dentelées sur les bords, opposées deux à deux sur la côte, et terminées par une impaire : il y a une espece de *sureau* dont les feuilles sont profondément laciniées comme celles du persil, *Sambucus laciniata*. On distingue aussi le *sureau* à grappes, *Sambucus racemosa*.

Les *sureaux* sont de grands arbrisseaux très-jolis, sur-tout dans le mois de Juin, quand ils sont chargés de fleurs : ainsi ils sont propres à être employés à la décoration des bosquets de la fin du printemps et de l'été. Le *sureau à feuilles de persil* et celui à *feuilles tigrées*, sont bien plus jolis que le *sureau commun*, et ne sont pas plus délicats : on devroit donc les préférer et les multiplier. Il y a peu d'arbres qui soient moins délicats sur la nature du terrain, que ne le sont les especes du *sureau* : ils reprennent très-facilement de bouture, ainsi que tous les arbres qui ont beaucoup de moëlle. On sait que les jeunes branches du *sureau* sont remplies de moëlle : leur bois est peu épais ; elles sont vertes d'abord, puis grisâtres ; elles peuvent servir à faire des sarbacanes. On ne trouve que peu ou point de moëlle dans les gros troncs qui sont couverts d'une écorce rude, crevassée, de couleur cendrée ; sous cette écorce il s'en trouve une seconde qui est verte et d'usage en Médecine. Le bois de *sureau* est assez dur et liant, il sert à faire différens ouvrages. Les Tourneurs en font des boîtes et des tabatieres, des peignes communs ; après le buis, c'est un des meilleurs bois qu'on puisse employer à cet usage. Le jeune bois creux sert à faire des canonnieres.

On fait un vinaigre aromatique avec les fleurs vertes du *sureau* ; on l'appelle *vinaigre surard* : il est très-agréable pour l'usage de la table, et moins contraire à l'estomac que le vinaigre simple. On conseille la décoction des fleurs et des branches, pour déterger les ulceres et pour faire des fomentations sur les parties affligées d'érysipeles. La fleur de *sureau* infusée dans de l'eau bouillante en forme de

thé, est excellente pour les coliques d'indigestion; c'est encore un bon sudorifique, dont on fait usage avec succès dans toutes les maladies causées par une suppression de l'insensible transpiration, et sur-tout dans les maladies inflammatoires de la poitrine, dit M. *Bourgeois*. Son eau distillée a les mêmes vertus, mais elle est moins échauffante : son écorce et ses fleurs fraîches infusées dans le vin blanc, sont purgatives et puissamment diurétiques : l'écorce moyenne est spécifique pour la brûlure, l'inflammation des hémorroïdes et la goutte. Quelques personnes mettent des fleurs de *sureau* seches dans le moût de raisin, pour donner au vin un goût de muscat. Si on se contente de mettre des pommes sur des lits de fleurs de *sureau* desséchées, et qu'on les enferme ainsi dans une boîte, elles contracteront un goût de muscat. On fait avec la farine de *seigle* et les baies de *sureau*, qu'on appelle dans les boutiques, *grana actes*, des gâteaux qui sont très-estimés pour arrêter les diarrhées et les dyssenteries. On fait aussi un *rob* avec le suc de ce fruit. Le *sureau* est depuis long-temps célebre en Médecine, même du temps d'*Hippocrate*. *Martin Blokwitzius* a écrit un livre entier sur les vertus de cet arbrisseau, sous le titre d'*Anatomie du Sureau*. Il croît sur le *sureau* une espece de champignon, que l'on appelle *oreille de Judas*. Voyez ce que nous en avons dit à la suite du *mot* CHAMPIGNON. En Chine on se sert de la moëlle et de la pulpe des baies du *sureau*, pour en faire une espece de papier, ou ces belles fleurs artificielles qui nous viennent de ces contrées.

On donne le nom de *petit sureau* à l'*yeble*, et celui de *sureau aquatique* à l'*obier*. Voyez *ces mots*.

SURELLE. *Voyez* OSEILLE. A l'égard de la *surelle pétalée* blanche ou jaune, *Voyez* ALLÉLUIA.

SURFS. *Voyez à l'article* HARENG.

SURIKATE. Espece de quadrupede qui se trouve au cap de Bonne-Espérance : il ressemble assez par la taille et par le poil à la *mangouste*, (il est seulement un peu plus étoffé et a la queue moins longue,) et par le museau, dont la partie supérieure est proéminente et relevée : en tout il approche plus

du *coati* que d'aucun autre animal. Le *surikate* a un caractere qui le distingue de tous les quadrupedes, et qui ne lui est commun qu'avec l'*hyene*, celui d'avoir quatre doigts à tous les pieds.

Cet animal a une physionomie jolie, vive, et est fort adroit : il se soutient aisément sur ses pattes de derriere, et marche debout. Il se place auprès du feu dans cette attitude : souvent il se tient assis avec le corps très-droit, les bras pendans, la tête haute et mouvante sur le cou comme sur un pivot : il ne ronge pas avec ses dents, mais il gratte avec ses ongles : il se sert, comme l'écureuil, de ses pattes de devant pour porter à sa gueule. Cet animal est carnassier ; il mange avec avidité la viande crue, et sur-tout la chair du poulet et des petits animaux, le poisson, et encore mieux les œufs. Un *surikate*, que M. *de Buffon* avoit, se servit de ses pattes réunies pour tirer des œufs de l'eau où on les avoit mis pour les faire cuire : il ne buvoit point d'eau, à moins qu'elle ne fût tiede ; sa boisson ordinaire étoit son urine, dont l'odeur étoit cependant fort désagréable ; il lappoit en buvant comme un chien : il étoit apprivoisé au point d'obéir à la voix de son maître lorsqu'il l'appeloit ; gai, leste, agile, il jouoit avec les enfans et les chats sans leur faire de mal. Lorsque cet animal a peur, qu'il entend quelque bruit extraordinaire, ou qu'il s'ennuie d'être seul, sa voix ressemble alors à l'aboiement d'un jeune chien ; mais lorsqu'on le caresse ou qu'il est affecté par quelque sensation de plaisir, il s'exprime par d'autres accens ; il fait un bruit vif et semblable à celui d'une petite crecelle de bois que l'on tourne avec rapidité. Il y a des personnes qu'il prend en aversion et qu'il mord toujours, et c'est par l'odorat qu'il est induit à mordre. Lorsque quelqu'un le prend, le cartilage du bout du nez se plie pendant qu'il flaire, et suivant l'odeur qu'il reçoit de la personne, il mord ou ne mord pas.

SURMULET, Barbarin, Moil, *Mullus* (Surmulus) *cirris geminis, lineis luteis longitudinalibus*, Linn. ; *Trigla capite glabro, lineis utrinquè quatuor luteis longitudinalibus*, Arted. ; *Mullus major noster et Salviani*, Willughb, Poisson du genre du *Mulet*.

Selon *Gronovius*, le *surmulet* n'est qu'une variété du *rouget*, que *Linnæus* désigne sous le nom de *Mullus barbatus*. Le *surmulet* présente le même spectacle du *rouget*, par la dégradation de ses couleurs lorsqu'il meurt. *Voyez* ce qui est rapporté à ce sujet à l'*article* ROUGET.

Willughby dit que la grandeur ordinaire du *surmulet* l'emporte sur celle du *rouget*; elle va communément jusqu'à quatorze pouces : ses nageoires dorsales, sur-tout la premiere, sont d'une belle couleur jaune mêlée d'un rouge de minium, au lieu que dans le *rouget* elles ont une couleur blanchâtre, avec une teinte de rouge clair : la seconde dorsale du *surmulet* a huit rayons ; celle du *rouget* en a neuf : les nageoires pectorales, abdominales et celle de la queue sont d'un beau rouge mêlé de jaune dans le *surmulet*, tandis que le *rouget* a ces mêmes nageoires d'un rouge clair : les écailles du *surmulet* sont plus épaisses et plus fortement adhérentes à la peau : ses yeux ont leurs iris d'un rouge de minium ; ceux du *rouget* sont argentés, avec de légeres teintes de rouge : enfin le *surmulet* a sur chacun des côtés quatre lignes longitudinales d'un jaune-doré. Ce poisson est commun dans la Méditerranée, et il paroît qu'il se trouve aussi dans la mer voisine du Comté de Cornouaille : on le prend en haute mer ; le *rouget* approche des rivages. Peut-être le nom de *surmulet* a-t-il été donné encore à ce poisson, comme une marque de la préférence qu'on accordoit au goût de sa chair, sur les autres poissons du genre des *Mulets*. Voyez *ce mot*.

SURMULET BARBU. Le poisson décrit sous ce nom, ainsi que sous ceux de *rouget-barbet* et de *mulet-barbet*, par M. *Duhamel*, est le *rouget* de ce Dictionnaire. *Voyez* ROUGET.

SURMULOT, *Mus agrestis maximus, caudâ glabrâ, longissimâ*. Cet animal qui n'est connu que depuis quelques années, a été nommé improprement *rat des bois*, car il differe autant du *rat* que le *mulot* differe de la *souris*. Il a été nommé à plus juste titre *surmulot*, c'est-à-dire *grand mulot*, parce qu'en effet il ressemble plus au *mulot* qu'au *rat*, par la couleur, par les mœurs et par les habitudes naturelles.

Le *surmulot*, dit M. *de Buffon*, est plus fort et plus méchant que le *rat* : il a le poil roux, la queue extrêmement longue et sans poil, l'épine du dos arquée comme l'*écureuil*, mais le corps beaucoup plus épais, avec des moustaches comme le *chat*.

Ce n'est que depuis douze à quinze ans que cette espece s'est répandue dans les environs de Paris : on ne sait pas d'où ces animaux sont venus, mais ils ont prodigieusement multiplié ; et l'on n'en sera pas étonné, lorsqu'on saura qu'ils produisent ordinairement depuis huit jusqu'à douze et quinze petits, et qu'ils engendrent jusqu'à trois fois par an : les meres préparent un lit à leurs petits.

Les endroits où les *surmulots* ont paru pour la premiere fois et où ils se sont bientôt fait remarquer par leurs dégâts, sont Chantilly, Marly-la-Ville et Versailles.

Les mâles, dans cette espece, sont plus gros, plus hardis et plus méchans que les femelles. Lorsqu'on les poursuit et qu'on veut les saisir, ils se retournent et mordent fortement le bâton ou la main qui les frappe : leur morsure est non-seulement cruelle, mais dangereuse ; elle est promptement suivie d'une enflure considérable, et la plaie, quoique petite, est long-temps à se refermer.

Les chiens chassent les *surmulots* comme ils chassent les *rats d'eau*, c'est-à-dire avec un acharnement qui tient de la fureur. Lorsque les *surmulots* se sentent poursuivis et qu'ils ont le choix de se jeter à l'eau, ou de se fourrer dans un buisson d'épines à égale distance, ils choisissent l'eau ; ils y entrent sans crainte, et nagent avec une merveilleuse facilité. Cela leur arrive toutes les fois qu'ils ne peuvent regagner leurs terriers ; car ils se creusent, comme les *mulots*, des retraites sous terre, ou bien ils se gîtent dans celles des *lapins*. On peut, avec les *furets*, prendre les *surmulots* dans leurs terriers ; ils les poursuivent comme des *lapins*, et semblent même les chercher avec plus d'ardeur.

Ces animaux passent l'été dans la campagne ; et quoiqu'ils se nourrissent principalement de fruits et de grains, ils ne laissent pas aussi d'être très-

carnassiers. Ils tuent, dévorent le gibier, lapereaux, perdreaux, égorgent la jeune volaille; et quand ils entrent dans un poulailler, ils y font presque autant de ravage que le *putois;* ils égorgent beaucoup plus qu'ils ne peuvent manger.

Vers le mois de Novembre les meres, les petits et tous les jeunes *surmulots* quittent la campagne, et cette peuplade meurtriere va en troupes s'établir dans les granges, où elle fait un dégât infini; ils hachent la paille, consomment beaucoup de grains et infectent le tout de leur ordure. Les greniers étant dévastés, ils rongent les portes. Les vieux mâles restent à la campagne: chacun d'eux habite seul dans son trou: ils y font, comme les *mulots*, provision pendant l'automne, de gland, de farine, etc.; ils remplissent leur trou jusqu'au bord, et demeurent eux-mêmes au fond du trou: ils ne s'y engourdissent pas comme les *loirs;* ils en sortent l'hiver, pour se promener dans les beaux jours. Ceux qui vivent dans les granges, en chassent les *souris* et les *rats*. L'on a même remarqué, depuis que les *surmulots* se sont si fort augmentés aux environs de Paris, que les *rats* et les *souris* y sont beaucoup moins communs qu'ils ne l'étoient autrefois. Ils les poursuivent dans les lieux de leur domaine et les détruisent.

SUROK. *Voyez* SOGUR.

SURON ou SÉRON. Les Droguistes donnent ce nom à certains cuirs de bœufs, qui recouvrent les ballots de marchandises que l'on nous envoie de la Nouvelle Espagne et de Buenos-Ayres dans l'Amérique Méridionale. Ces cuirs sont cousus avec des filets et des lanieres de la même peau fraîche. On dit aujourd'hui un *suron* de quinquina, un *suron* de jalap, un *suron* de cannelle, etc.

SUSERRE ou SISERRE. *Voyez* GRIVE.

SUSETE. Nom donné en Pologne au *zisel;* Voyez *ce mot.*

SYACOU. Sous cette dénomination, qui est dérivée par contraction du mot Brasilien *Sayacou*, M. *de Buffon* a réuni deux *tangaras*, tous deux des plus petites especes de leur genre; ils ne sont pas tout-à-fait si gros que la *linotte:* l'un a tout le plu-

mage vert, mêlé de bleuâtre sur les parties supérieures ; c'est le *tangara de Cayenne*, des *pl. enl. 301, fig. 1 ;* le *tangara varié du Brésil*, de M. *Brisson*. L'autre *syacou* est le *tangara tacheté des Indes*, des *pl. enl. 133, fig. 1 ;* le *tangara vert piqueté des Indes*, de M. *Brisson*. Il est également d'un plumage vert, mais plus gai ; et de plus il est, excepté le croupion, tacheté de brun sur le milieu des plumes : les plumes de la gorge, le devant du cou et la poitrine sont en outre bordés de blanc ; le ventre est d'un blanc lavé de jaune et de vert ; le bec, les pieds et les ongles sont bruns. M. *de Buffon* soupçonne que le premier de ces deux *tangaras* est une variété du second ; et M. *Mauduyt* présume que tous deux sont propres au Nouveau Continent, et que c'est par erreur de la part des Voyageurs qu'on en a cité un originaire des Indes.

SYCOMORE, *Voyez l'article* ÉRABLE. Le *sycomore faux* de Provence, est l'*azédarach ;* Voyez *ce mot*.

SYLVIE, *Anemonoïdes*. M. *Deleuze* dit que *Vaillant* donnoit ce nom à quelques espèces d'*anémones* dont il faisoit un genre à part, parce que leurs semences n'ont point de queue comme celles des autres espèces : elles croissent dans les bois et les prés ombragés. La *sylvie* à fleur blanche a été décrite sous le nom de *renoncule des bois :* il y en a une jolie espèce à fleur jaune, dit M. *Deleuze*. Voyez l'*article* RENONCULE.

SYNAGRE, *Sparus synagris*, Linn. ; *Salpa purpurescens variegata*, Catesb. Poisson du genre du *Spare ;* il se trouve dans les mers de l'Amérique Septentrionale : il est long de huit à neuf pouces, et rarement d'un pied : ses yeux sont grands ; leurs iris, larges et rouges ; tout le corps est couvert d'écailles violettes, mais plus claires sur le ventre ; ce fond est relevé de chaque côté par sept bandes jaunes qui s'étendent depuis le museau jusqu'à la queue : la nageoire dorsale est longue et un peu échancrée vers les deux tiers ; les pectorales et les abdominales sont étroites ; celle de l'anus est d'une forme à peu près circulaire : la couleur des nageoires est jaune, à l'exception des pectorales qui sont violettes ; celle de la queue est rouge et fourchue. *Linnæus* n'a point

indiqué le nombre des rayons qui garnissent les nageoires.

SYNODE, *Esox synodus*, Linn.; *Synodus*, Gronov. Poisson du genre de l'*Esoce*; il se trouve dans la mer voisine de l'Amérique : il a quelque ressemblance avec l'espece d'*ésoce* appelée *renard marin*.

Le *synode* observé par *Gronovius* avoit environ cinq pouces et demi de longueur : la tête est aplatie par les côtés, plane en dessus, terminée en pointe par devant, un peu excavée entre les yeux et hérissée de petites saillies : les yeux sont sur le haut de la tête, très-près l'un de l'autre; leurs iris, de couleur noire : les mâchoires, le palais, la langue et le gosier sont hérissés d'une très-grande quantité de dents inégales; les narines, placées immédiatement devant les yeux; la membrane des ouïes a cinq rayons; les lignes latérales sont à peine sensibles : le corps est mince, oblong, aplati par les côtés et couvert de grandes écailles tuilées, mouchetées de noir sur le dos et blanchâtres sur le ventre : la nageoire dorsale a onze rayons; les pectorales en ont chacune douze; celles de l'abdomen, chacune huit; celle de l'anus en a six; celle de la queue, qui est fort échancrée, en a huit, sans en compter de plus petits dont elle est bordée de chaque côté.

SYRENES. *Voyez* SIRENES.

SYRINGA. *Voyez* SERINGAT.

SYRIOT. *Voyez* GRISETTE.

SYRTALE, *Coluber syrtalis*, Linn. Ce reptile est du troisieme ordre, et se trouve dans le Canada : son corps est mince et comme sillonné par des stries; sa couleur est brune, et relevée par trois bandes d'un vert-bleuâtre : l'abdomen est recouvert par cent cinquante grandes plaques, et le dessous de la queue est garni de cent quatorze paires de petites plaques.

SZEINAN. Suivant M. *Pallas*, c'est une espece d'*antilope*. Voyez à l'*article* GAZELLE.

T

TABAC, *Tabacum.* Plante usuelle, médicinale pour les uns, de pur agrément pour les autres, dont le luxe ou la mode a séduit toutes les Nations, en se répandant de l'Amérique jusqu'au Japon. Les especes de *tabacs* qu'on emploie actuellement dans les Manufactures de France, sont les feuilles de cette plante cultivée dans la Louisiane, dans la Virginie, dans la Flandre, dans le Palatinat, dans l'Alsace, dans la Pologne, dans l'Ukraine, dans le Levant, etc. Il faut que les raisons qui nous empêchent de nous procurer cette denrée par nous-mêmes, comme il étoit permis autrefois, soient très-fortes. (En France, il est défendu d'en faire des plantations, et la Ferme du *Tabac* a le privilége exclusif du débit.) Je voudrois ignorer qu'en 1750 on estima que le Maryland et la Virginie produisoient chaque année aux Anglois plus de cent mille tonnes ou boucauts de *tabac*, dont ils gardoient à peu près la moitié pour leur consommation, et dont ils exportoient en France le reste, presque entier; ce qui les enrichissoit annuellement d'une somme de neuf millions deux cents mille livres de France. Par les préparations qu'on fait subir au *tabac* et dont on trouve le détail circonstancié dans le *Dictionnaire des Arts et Métiers*, il paroît qu'on peut regarder le *tabac* comme une matiere végétale à demi-putréfiée. Que n'use-t-on des plantes de notre pays? Il y en a qui procurent des poudres sternutatoires plus agréables, et dont l'usage est moins dangereux que ne l'est celui du *tabac*. Quant à la description, etc. du *tabac*, Voyez l'*article* NICOTIANE.

TABAC MARRON. *Voyez* AMOURETTE FRANCHE, *à l'article* AMOURETTE.

TABAC DES VOSGES. *Voyez à l'article* DORONIC.

TABACOS ou POLYLT. Les Espagnols du Mexique donnent ce nom à des morceaux de roseaux longs de trois pieds et remplis d'un mélange de tabac, d'ambre liquéfié, d'épices et d'autres plantes fort échauffantes. Ils allument ces roseaux par un bout, et ils aspirent par l'autre la fumée, qui les endort et leur ôte toute sensation de lassitude et de travail : c'est en quelque sorte l'*opium* des Mexicains.

TABAQUEUR. *Goëdard* donne ce nom à un papillon qui vole fort vîte et qui provient d'une chenille qui se nourrit des feuilles du tabac, lorsqu'elles sont en maturité.

Le Pere *Engramelle* décrit, dans la premiere famille des *Papillons d'Europe*, un papillon diurne qu'il nomme *tabac d'Espagne*, à cause de la couleur du dessus de ses ailes. Ce papillon, qui est fort commun dans certains cantons, sur-tout dans les forêts et les prairies qui les avoisinent, paroît dans les mois de Juillet et Août ; il fréquente de préférence le bord des eaux, se pose sur les fleurs de chardons et de ronces qui sont dans les vallons. Son vol est assez rapide, et il agite continuellement ses ailes en volant. Ce papillon ne marche que sur quatre pieds ; il provient d'une chenille épineuse qui se métamorphose en une chrysalide angulaire, nue et suspendue par la queue. La vie de cette chenille est triste, elle est solitaire, et presque toujours sous les buissons : elle paroît se nourrir des feuilles de pieds de violette, elle est très-difficile à trouver : son accroissement n'est pas aussi prompt que celui des autres chenilles épineuses ; elle ne paroît qu'au mois de Juin. Le premier anneau ou le cou porte deux longues et fortes épines presque cylindriques dans leur étendue ; le second anneau en porte deux, mais différentes et moins longues ; les anneaux suivans en ont chacune six, et le dernier quatre, en tout soixante-deux épines : la chrysalide est chargée de plusieurs petites éminences dorées ; et les anneaux du corps, au lieu de pointes aiguës, sont chargés de boutons ronds : sa forme approche assez de celle d'un sabot. Le papillon qui en sort a, dans l'espece mâle, les ailes supérieures plus découpées qu'elles

ne le sont dans les femelles ; les nervures sont aussi plus fortement exprimées et de couleur noire : le dessus des ailes inférieures et supérieures est orné de taches rondes et noires ; le dessous des ailes est glacé de vert d'un beau luisant et ondé de quelques bandes de couleur de nacre de perles : le dessus des ailes dans les femelles est en partie brunâtre, et le dessous domine quelquefois par le vert nué de bleu. *Cramer* décrit un papillon exotique qui ressemble à notre *tabac d'Espagne*, qu'il nomme *nacre de perle damasquiné* ou *paphia*.

TABAXIR. Substance concrete que produisent naturellement certaines cannes Indiennes nommées *mambous*. C'est un remede fort célebre en Asie pour la dyssenterie et les fievres chaudes : on l'appelle dans ces régions, *sacar-mambu* ou *sucre de bambou*. Voyez aux *articles* CANNE A SUCRE *et* BOIS DE BAMBOU.

TABOURET ou MALLETTE A BERGER. *Voyez* BOURSE A BERGER.

TABROUBA. Grand arbre qui croît à Surinam : ses fleurs sont d'un blanc-verdâtre, il leur succede des fruits qui renferment des graines blanches semblables à celles des figues. On en tire un suc qui noircit au soleil, et qui fournit aux Indiens une teinture dont ils se peignent le corps. Les branches du *tabroubæ* incisées, distillent un suc laiteux et fort amer, qui sert aux Sauvages pour se frotter la tête et en écarter les insectes incommodes.

TACAMAQUE ou TACAMAHACA. *Voyez* RÉSINE TACAMAQUE.

TACATACA. Au Brésil on donne ce nom au *toucan*. Voyez *ce mot*.

TACAUD, *Gadus barbatus*, Linn. ; *Gadus dorso tripterygio, ore cirrato, longitudine ad latitudinem triplâ, pinnâ ani primâ ossiculorum triginta*, Arted. ; *Asellus mollis latus*, Lister *apud* Willughb. ; *Asellus barbatus*, Charlet : à Rome, *Fico ;* en Angleterre, *Pouting-pout* et *Whiting-pout*. Ce poisson est du genre du *Gade* ; il se trouve dans différentes parties de l'Océan Européen ; il se plaît entre les rochers. On en prend pendant toute l'année sur nos côtes, mais notamment depuis le mois d'Octobre jusqu'à la fin de l'année.

Le *tacaud* est le poisson le plus large de ceux de son genre ; sa largeur est de près de quatre pouces sur un pied de longueur. Suivant *Artedi*, la mâchoire supérieure dépasse un peu celle d'en bas ; celle-ci est marquée d'environ huit ou neuf pointes de chaque côté, et porte sous son extrémité un barbillon long de six ou sept lignes ; l'ouverture de la gueule est aussi plus petite à proportion que dans les autres especes ; le dos est convexe ; les lignes latérales sont noirâtres et sensiblement courbées ; les écailles, assez grandes, oblongues et d'un blanc nué de noir : la premiere nageoire dorsale est la plus élevée, elle est triangulaire et garnie d'environ treize rayons ; la seconde est la plus longue et a vingt-quatre rayons ; la troisieme en a environ vingt ; ces trois nageoires sont souvent bordées de noir par le haut ; les pectorales sont d'un roux pâle, avec une tache d'un noir-bleuâtre sur chaque côté, vers leur origine ; elles ont chacune dix-neuf rayons ; celles de l'abdomen en ont six ; la premiere de l'anus, qui est longue et ordinairement bleuâtre, en a trente-un ; la seconde en a vingt-un ; celle de la queue est de niveau à son extrémité et d'une belle teinte noire.

TACCO, *Cuculus longiroster*. C'est le *coucou à long bec* de la Jamaïque, de M. *Brisson*, et des *pl. enl. 772*. M. *de Montbeillard* nomme ainsi (*tacco*) cet oiseau, d'après son cri ; il est un peu moins gros que notre *coucou* : sa longueur est d'environ quinze pouces et demi ; son envergure est de quatorze pouces ; le bec et les ongles sont de couleur de corne ; les pieds, gris ; les paupieres, garnies de mamelons d'un rouge fort vif ; le plumage supérieur est d'un cendré brillant, nué d'olivâtre, mais les deux pennes du milieu de la queue sont terminées de noir ; les latérales de cette partie sont noires dans leur milieu et terminées de blanc ; les pennes des ailes sont d'un brun-marron, terminées de cendré-olivâtre ; les joues au-dessous des yeux, la gorge, le devant du cou et la poitrine, d'un fauve clair ; le reste du plumage inférieur est roux.

Voici des faits curieux et intéressans concernant l'histoire du *tacco* ; ils ont été communiqués à M. *de*

Montbeillard par M. le *Chevalier Deshayes*. Le *tacco* prend des insectes, mais il se nourrit aussi de petits reptiles ; il avale, dit-on, les couleuvres par la tête, et à mesure que la partie avalée se digere, il aspire la partie pendante au dehors : on a fait les mêmes observations sur les très-grands reptiles ; c'est la maniere dont les couleuvres énormes qu'on voit au Sénégal, digerent graduellement de grands quadrupedes, qu'elles ne sauroient avaler tout à la fois ; mais, comme le dit M. *Mauduyt*, ce fait est très-nouveau dans l'histoire des oiseaux. On assure encore que le *tacco*, dans le temps de la ponte, se retire dans la profondeur des forêts, et s'y cache si bien qu'on n'a jamais pu trouver son nid : seroit-ce parce que, comme le *coucou d'Europe*, il n'en construit point et qu'il pond dans le nid de quelques autres oiseaux ? *Voyez l'article* COUCOU.

TACHAS ou THACHASCH. *Moyse* a employé ce nom dans l'*Exode*, pour exprimer un gros animal qu'*Artedi* croit être le cétacée que les Anglois nomment *manalec*, les Espagnols *manati* ou *monati*, les Portugais *pezze-mouller* ou *muger*, et les habitans d'Amboine *dugung* : c'est peut-être le *lamentin* des Naturalistes. M. *Jault*, Savant dans les Langues Orientales, dit que la peau du *tachas* servoit chez les Juifs pour couvrir le Tabernacle et les vases sacrés. *Voyez* DUGON *à l'article* VACHE MARINE.

TACHÉE (la). *Voyez* BAUDROIE TACHÉE.

TACHÉE, *Perca Mediterranea*, Linn. Poisson du genre du *Perségue ;* il se trouve en Amérique : les deux nageoires dorsales semblent n'en faire qu'une seule, garnie de seize rayons épineux et de neuf flexibles ; les pectorales en ont chacune treize et sont ornées de part et d'autre d'une tache noire ; celles de l'abdomen en ont six, dont un épineux ; celle de l'anus en a treize, dont les trois antérieurs épineux ; celle de la queue en a treize aussi : toutes les nageoires du dessous du corps sont d'une couleur rousse.

TACON. Nom donné au jeune *saumon*. Voyez *ce mot*.

TADORNE, *pl. enl. 53*, ou TARDONE, *Tadorna*. Espece d'oiseau nageur du genre du *Canard ;* il est moins commun en France qu'en Angleterre.

La *tadorne*, dit *Belon*, est un peu plus grosse que le *canard* domestique; sa longueur est de deux pieds; son envergure, de trois pieds trois pouces: le bec est d'un rouge pâle; l'onglet et le tour des narines sont noirs: sur l'origine du bec est un très-petit tubercule rougeâtre; les jambes, les pieds, les doigts, leurs membranes et les ongles sont couleur de chair: la tête, la gorge et le haut du cou, d'un noir changeant en vert sombre; le reste du cou et du plumage du corps, tant en dessus qu'en dessous, est d'un beau blanc, quelquefois varié de noir au ventre: cependant une large zone d'un rouge-fauve s'étend sur le dos, descend sur les côtés et embrasse la poitrine: les plumes scapulaires supérieures sont noires; les inférieures, blanches: les couvertures des ailes offrent dans le même ordre ces deux couleurs; les dix premieres pennes des ailes sont d'un noir brillant; les douze suivantes, d'un vert-doré, à reflets de cuivre de rosette; la vingt-troisieme est de couleur marron; la vingt-quatrieme, blanche; l'avant-derniere, blanche et bordée de noir; la vingt-sixieme, blanche; les pennes de la queue sont de cette derniere couleur et terminées de noir, excepté la plus extérieure de chaque côté qui est totalement blanche.

La femelle est bien moins grande que le mâle, et ses couleurs sont moins brillantes. M. *Mauduyt* fait observer que le mâle est un des plus beaux oiseaux de son genre: ses couleurs, dit-il, appliquées par bandes larges, nettes et bien tranchées, font un très-bel effet.

Ces oiseaux ne fréquentent guere que les bords de la mer; les *tadornes* se nourrissent d'insectes marins, de petits coquillages, de frai de poisson: M. *Baillon* a observé que ces oiseaux arrivent au printemps, mais toujours en petit nombre; ils ne se réunissent point en bandes et vont seulement par couples: M. *Mauduyt* en a vu un assez grand nombre dans les marchés de Paris, lors des froids rigoureux, et quelques-uns tous les ans constamment au passage du printemps: aussi-tôt que les *tadornes* sont arrivées dans nos climats, elles se répandent

dans les plaines de sable, près des rives de la mer; chaque couple, dit M. *Baillon*, visite les garennes qui y sont répandues, et se fixe dans les terriers qui ont au plus une toise et demie de profondeur, et dont l'entrée est exposée au Midi; les lapins les abandonnent aux approches des *tadornes*. (Cette habitude des *tadornes*, de se fixer dans des terriers comme les renards, fait donner à ces oiseaux l'épithete de *vulpenser* par quelques Naturalistes.)

La femelle pond ses œufs à nu, et à la fin de la ponte, qui est de dix à quatorze œufs, elle les couvre d'un duvet blanc et fort épais dont elle se dépouille. L'incubation est de trente jours, pendant lesquels le mâle reste sur la dune voisine du terrier, et ne s'en écarte que pour aller chercher à vivre à la mer deux ou trois fois par jour; la femelle en fait autant le matin et le soir, et pendant son absence le mâle se tient dans le terrier; dès le lendemain que les petits sont nés, le pere et la mere les conduisent à la mer, mais au moment qu'elle est dans son plein, ce qui leur abrege le chemin, et ils ne reviennent plus à terre. Si la couvée est rencontrée dans sa marche, la mere tâche de détourner l'ennemi en contrefaisant la blessée, et les petits demeurent immobiles au point qu'on les prend l'un après l'autre, sans qu'ils tentent de se sauver.

On accoutume assez facilement les *tardones* à la domesticité; les grains sont alors leur aliment. On en voit assez souvent sur les canaux et les pieces d'eau, dans les parcs et les jardins, notamment à Chantilly; mais ces oiseaux ainsi transportés, dit M. *Mauduyt*, ne multiplient pas ordinairement: cependant cet Observateur a nourri à Paris dans une cour une *tadorne* mâle pendant deux ans: on lui donna une femelle de *canard domestique*; la *tadorne* l'accueillit: il en est provenu des œufs qui ont été féconds; les *métis* tenoient plus de la *cane* que de la *tadorne*; mais leur chair a été trouvée meilleure que celle des *canetons communs*.

TÆDA. Nom donné aux branches inférieures du *pin* des montagnes, lesquelles sont remplies de résine, et servent pour cela de torches à éclairer.

TAELPE. C'est une espece de *rat*, qu'on trouve fréquemment dans certains cantons des Kalchas dans la Tartarie Orientale. Cet animal creuse en terre des trous pour s'y loger : chaque mâle fait le sien. Parmi ces animaux il y en a toujours un qui fait sentinelle, et qui se précipite dans son trou lorsqu'il voit approcher quelqu'un ; mais la troupe n'échappe pas pour cela aux chasseurs. Lorsqu'ils ont une fois découvert le gîte, ils l'environnent ; ils ouvrent la terre en deux ou trois endroits, et ils y jettent de la paille enflammée, qui les oblige aussi-tôt de sortir pour se sauver : c'est alors qu'ils en prennent facilement un très-grand nombre, qu'ils écorchent ; les peaux en sont à fort bon marché dans le pays. On emploie à Pékin la peau de ces animaux pour faire des mantilles. Le *taelpe* paroît être la *zibeline*, Voyez *ce mot*.

TÆNIA ou TÉNIA. Espece de *cépole*. Voyez l'*article* FLAMME (poisson). On donne aussi le nom de *tænia* ou *ténia* au *ver solitaire*, qui prend naissance dans le corps des animaux. *Voyez* VER SOLITAIRE.

TAFIA. Nom que les Naturels des Antilles donnent à l'*eau-de-vie de cannes*, c'est-à-dire à celle qui se fait avec les écumes et les gros sirops du sucre de cannamelle ou de canne à sucre : les François l'appellent *guildive*, et les Anglois *rum ;* quoique leur *tafia* ne soit souvent que de l'*eau-de-vie de grain*.

TAGUAN ou GRAND ÉCUREUIL VOLANT. Cet animal, dont MM. *Pallas* et *Vosmaër* ont fait mention, se trouve aux Indes Méridionales et aux isles Philippines, en un mot dans plusieurs isles de l'Océan Indien. Il ressemble pour la forme au *polatouche*, dont il a les principaux caracteres, tels sont le prolongement de la peau entre les pattes, et l'espece de vol ou d'élancement dans le saut ; mais comme le *taguan* differe excessivement du *polatouche* par la grandeur et d'autres caracteres, on en doit faire une espece séparée.

Le *taguan* est de la grosseur du chat et a environ deux pieds de longueur ; sa queue, presque aussi longue que le corps, n'est point aplatie comme celle du *polatouche*, mais de forme ronde, assez semblable

à celle du chat, et abondamment couverte de longs poils bruns-noirâtres ; ses yeux et ses oreilles sont placés et enfoncés comme ceux du *polatouche*, et les moustaches noires sont relativement les mêmes ; mais il a la tête plus grosse à proportion du corps : la face est toute noire ; les côtés de la tête et des joues sont mêlés de poils noirâtres et de poils blancs ; le dessus du nez et le tour des yeux sont couverts des mêmes poils noirs, roux et blancs : derriere les oreilles sont de grands poils bruns, plus ou moins foncés, qui couvrent les côtés du cou, ce qui ne se voit point dans le *polatouche ;* le dessus de la tête et de tout le corps, jusqu'auprès de la queue, est jaspé de poils noirs et blancs, où le noir domine ; car le poil blanc est noirâtre à son origine, et ne devient blanc qu'à un tiers de distance de son extrémité : le dessous du corps est d'un blanc-gris terne, et cette couleur s'étend jusque sous le ventre.

Le prolongement de la peau, entre les pattes, est couvert en dessus de poils d'un brun musc, et en dessous de poils cendrés ou jaunâtres : les jambes sont d'un roux-noir, qui se réunit au-dessus de la queue et rend brune la partie supérieure de la queue, dont l'extrémité est noire ; les pieds ont le même nombre de doigts que ceux du *polatouche ;* mais ces doigts sont couverts de poils noirs, tandis que ceux du *polatouche* le sont de poils blancs : les ongles sont courbes et assez minces, et leur empattement est large et crochu à l'extrémité, comme dans les chats. Les *taguans* femelles ont moins de poils blancs que les mâles.

On voit un très-beau *taguan* ou *betauriste* dans l'un des Cabinets du Château de Chantilly, *Sciurus sagitta, seu Betaurista* (Taguan *Buffoni*), Linn.

TAJACU ou PECARI, *Porcus moschiferus*. C'est l'*Aper Mexicanus*, de *Faber* dans *Hernandez ; Sus umbilicum in dorso habens*, Aldrov. ; *Sus dorso cystifero, caudâ nullâ*, Linn. ; *Sus minor sylvaticus, umbilico in dorso*, Barr. : c'est le *tajassou* de *Léry ;* le *sanglier du Mexique*, de M. *Brisson*.

Le *tajacu* est un quadrupede particulier aux contrées chaudes de l'Amérique Méridionale. C'est une des

especes d'animaux les plus nombreuses et les plus remarquables qui se voient dans le Nouveau Monde ; les François de la Guiane l'appellent *cochon noir ;* on le nomme à Cayenne *cochon des bois*. Cet animal ressemble au premier coup d'œil à notre *sanglier*, ou plutôt au *cochon de Siam*, qui, comme on le sait, n'est, ainsi que notre *cochon domestique*, qu'une variété du *sanglier* ou *cochon sauvage ;* aussi le *tajacu* a-t-il été appelé *sanglier* ou *cochon d'Amérique*. Cependant il differe du cochon par plusieurs caracteres, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur : il est de moindre corpulence et plus bas sur jambes ; ses défenses sont beaucoup plus courtes ; il est plus pesant à la course : il a le cou court et épais, les oreilles droites, pointues, longues d'environ trois pouces ; les yeux petits ; il n'a point de queue : tout son corps est couvert de soies plus grosses que celles des cochons ordinaires, et si roides qu'elles ressemblent presque aux piquans du porc-épic ; elles sont noires, mêlées d'un peu de blanchâtre : ces soies sont courtes au bas des flancs, et de plus en plus longues à mesure qu'elles s'approchent du dos, où il y en a qui ont cinq ou six doigts de longueur.

Quelques Naturalistes ont dit que le *tajacu* avoit trois estomacs, mais il n'en a qu'un seul ; et ce qui a pu les induire en erreur, c'est que cet estomac est partagé par deux étranglemens qui en font paroître trois ; mais il n'y a qu'une seule de ces trois poches qui ait une issue de sortie ou pylore, et par conséquent on ne doit regarder les deux autres que comme des appendices ou plutôt des portions du même estomac.

Le *tajacu*, plus connu sous le nom de *pécari*, differe encore principalement des autres especes grandes et petites, qui paroissent avoir quelques rapports extérieurs avec lui ; il en est distingué par un caractere unique : c'est une sorte de bourse qu'il a sur le dos, près de la croupe, d'où suinte et découle en abondance une liqueur blanchâtre, ichoreuse, d'une odeur désagréable. Nous le répétons, il est parmi tous les animaux le seul qui ait une ouverture dans cette région du corps, et cette bourse qui contient une

grosse glande conglomérée, odoriférante, n'a qu'un seul conduit excrétoire, qui se présente à l'extérieur par une fente de deux ou trois lignes de largeur, mais qui pénetre à plus d'un pouce de profondeur. Les *civettes*, le *blaireau*, la *genette*, ont le réservoir de leur parfum au-dessous des parties de la génération. L'*ondatra* ou *rat musqué*, le *porte-musc*, l'ont sous le ventre ; la *gazelle à bourse sur le dos*, ne rend rien par cette plissure de la peau.

Le *tajacu* est le *caaiguara* de *Marcgrave*. *Edouard Tison* en a donné la description anatomique dans les *Transact. Philosophiques*, *n. 133*, *page 379*. *Ray* dit qu'il a la mâchoire inférieure plus alongée que la supérieure, et le ventre nu : il a au milieu de la tête, entre les oreilles, un paquet de poils hérissés, la plupart noirs : les ongles du pied de derriere sont plus longs que ne les ont ordinairement les animaux à pied fourchu.

On trouve le *tajacu* dans la Nouvelle-Espagne, au Mexique, dans la Terre-Ferme et dans le Brésil. Ces animaux vont ordinairement par troupes, se divisent rarement, et ont un conducteur de leur espece ; le plus gros fait l'avant-garde : ils sont quelquefois deux ou trois cents ensemble ; ils ont le même instinct que le *cochon* pour se défendre et même pour attaquer, sur-tout les personnes qui veulent enlever leurs petits : leur grognement leur sert d'appel ; ils se secourent mutuellement ; ils enveloppent ou investissent leurs petits, les défendent avec vigueur, et blessent souvent les chiens et quelquefois les chasseurs, qu'ils frappent de leurs dents en allant au-devant d'eux : mais ils redoutent les *jaguars* et les *couguars*, Voyez *ces mots*. Dans le temps des pluies, les *pécaris* ou *tajacus* se tiennent sur les montagnes, et lorsque ce temps est passé, on les trouve constamment dans les lieux bas et marécageux ; ils habitent les bois où ils se nourrissent de fruits sauvages, de graines et de racines. *Bolivar* dit qu'ils mangent aussi les serpens, les crapauds, les lézards, qu'ils écorchent auparavant avec leurs pieds.

Les *pécaris* produisent dans toutes les saisons de l'année, et font ordinairement deux petits par portée ;

ces petits suivent bientôt leur mere et ne s'en séparent que quand ils sont adultes. On peut aisément priver ou rendre domestiques les petits, en les prenant jeunes ; ils perdent leur férocité naturelle, mais sans devenir familiers à l'excès, car ils ne connoissent presque personne, ne s'attachent guere à ceux qui les soignent ; ils se bornent à ne point faire de mal, et l'on peut sans inconvénient les laisser aller et venir en liberté : ils ne s'éloignent pas beaucoup, ils reviennent d'eux-mêmes au gîte, et n'ont de querelle qu'auprès de l'auge ou de la gamelle, lorsqu'on la leur présente en commun.

Les *pécaris* ont un grognement de colere plus fort et plus dur que celui du *cochon*, mais on les entend rarement crier ; ils soufflent aussi comme le *sanglier*, lorsqu'on les surprend ou qu'on les épouvante brusquement ; leur haleine est très-forte ; leur poil se hérisse lorsqu'ils sont irrités.

Cette espece craint le froid, et ne pourroit subsister sans abri dans notre climat tempéré, comme notre *sanglier* ne peut lui-même subsister dans les climats trop froids. Le *tajacu* ou *pécari* s'est conservé sans altération, et ne s'est mêlé ni avec le *cochon d'Europe*, ni avec le *cochon de Guinée*, qu'on a transportés en Amérique ; ce qui prouve que ces trois especes, quoique en apparence très-voisines entre elles, sont néanmoins distinctes et séparées, et forment autant d'especes différentes. Il paroît même qu'il y a deux races dans l'espece du *pécari ;* l'une plus grande et à poil noir, et l'autre plus petite, à poil roux.

Selon *Joseph d'Acosta*, lorsque le *tajacu* est tué, il est nécessaire de couper sur le champ la glande ou bourse odoriférante qu'il a sur le dos, parce qu'en moins d'une demi-heure la chair de l'animal se gâteroit et ne seroit plus bonne à manger. *Tison* prétend au contraire qu'en comprimant cette partie avec le doigt, il en a fait sortir une liqueur dont l'odeur musquée étoit fort agréable. Mais, ainsi que le dit M. *de Buffon*, d'après l'épreuve qu'il en a faite, on auroit plutôt dû comparer cette odeur à celle du *castoreum* qu'à celle du *musc*. Il faut aussi

nécessairement

nécessairement enlever au mâle, au même instant où il vient d'être tué, les parties de la génération, comme on le fait au *sanglier*; car sans cela il en résulteroit le même inconvénient. La chair de cet animal est blanche, plus seche et moins chargée de lard que celle de notre *cochon*; elle n'est pas mauvaise à manger, et pourroit devenir meilleure par la castration de l'animal.

TAJARA, *Raia dicta Tajara, caudâ tereti, ventre niveo.* Suivant *Forskal* (*Descript. Anim. pag. 19, n.° 14*), cette *raie*, qui habite la mer Rouge, a le ventre d'une blancheur éclatante, comme celle de la neige : sa queue est ronde; elle frappe vigoureusement avec ses nageoires les mains de ceux qui veulent la saisir.

TAJASSOU. *Voyez* TAJACU. C'est le *tajoussou* de *Coréal.*

TAIBOA, *Gobius strigatus*, Brousson. : à Otaïti, *Taiboa* et *Taipoa.* Poisson du genre du *Gobie* : il se trouve dans la mer Pacifique, autour de l'isle d'Otaïti.

Suivant M. *Broussonnet*, le *taïboa* a le corps comprimé et d'une forme qui imite celle d'un fer de lance : son plus grand diametre perpendiculaire répond à la région de l'anus : le corps est couvert d'écailles presque carrées, un peu crénelées en leurs bords, disposées en recouvrement sur des lignes obliques, dans un ordre régulier : les lignes latérales sont à peine sensibles : la tête est comprimée, plus large par sa partie postérieure que le corps, rétrécie et convexe par devant; la peau dont elle est revêtue est percée d'un grand nombre de pores; l'ouverture de la gueule est ample; les mâchoires sont obtuses; la supérieure dépasse un peu celle d'en bas; toutes deux sont garnies de dents inégales, serrées entre elles et inclinées vers l'intérieur de la gueule : les yeux sont très-élevés, d'une forme arrondie, peu grands et recouverts par la peau commune de la tête; leurs iris sont d'un vert-argenté, et leurs prunelles, noires : le corps est d'une couleur de vert-de-mer pâle; celle du ventre est blanchâtre : il y a des rides brunes près de la base des nageoires pectorales, et des taches d'un rouge sale

sur le bas de la partie postérieure des côtés : la tête est d'un jaune-verdâtre, mais ses côtés sont d'un jaune pur ; elle est de plus marquée de quelques rides : les opercules offrent quelques points d'un bleu-verdâtre : les nageoires dorsales ont une transparence verdâtre et sont marquées à leur base de plusieurs bandes étroites et rougeâtres, dont quatre sur la première, qui est courte et garnie de six rayons écartés et inégaux ; la seconde dorsale a huit ou neuf bandes ; elle est plus alongée et ses rayons sont égaux : les nageoires pectorales sont sur le milieu des côtés ; elles sont orbiculaires, teintes de verdâtre, et ses rayons intermédiaires sont rameux : les nageoires abdominales sont séparées, terminées en pointe, blanchâtres, et leurs rayons sont rameux ; celle de l'anus est longue et garnie de dix-neuf rayons, elle est rouge à sa base, et nuée de vert dans le reste : celle de la queue est ovale, plus longue que large, d'un jaune verdâtre ; elle a de part et d'autre une large bande rouge, oblique et un peu courbe ; ses rayons, ainsi que ceux des nageoires du dos, sont pareillement colorés en rouge : les rayons du milieu sont rameux et les plus longs ; la base de cette nageoire est garnie d'écailles serrées entre elles.

TAJIBI ou TAIIBI, au Paraguai. C'est le *sarigue* du Brésil, que les Portugais appellent *Cachorro demato*, et les Hollandois *Boschratte* : c'est le *tlaquatzin* de *Klein*. Voyez SARIGUE.

TAILLIS, *Sylva cædua*. On nomme ainsi une certaine étendue de bois, depuis sa première pousse jusqu'à vingt-cinq ans : on appelle *gaulis* le même bois âgé depuis vingt-cinq ans jusqu'à cinquante ou soixante ans. Chaque fois qu'on coupe un *taillis*, il est en danger, si on ne le préserve pas pendant deux ans de la dent des lapins, et pendant quatre de celle de la bête fauve. Ces animaux dangereux pour les bois qu'ils habitent, dévorent les germes destinés au rétablissement des forêts. Quelques especes d'arbres, tels que le *charme*, le *frêne*, le *hêtre*, sont exposés à être endommagés par les lapins pendant six ou sept ans. Mais par-tout où la quantité de gibier ne sera pas trop grande, les plantations que les Écrivains écono-

miques rendent si effrayantes, deviennent très-faciles et se font à peu de frais : on peut aussi, par cette raison, se servir de plant élevé en pépiniere. Si l'on veut un *taillis* à couper tous les quinze ans, il faut planter à quatre pieds de distance, ou à cinq si l'on se propose de couper les bois à trente ou quarante ans ; et plus encore si on le destine à devenir une belle et grande *futaie* : à l'égard du choix de l'espece de *plant*, il doit répondre à la consommation et au besoin du pays. Depuis que les vignes se sont multipliées, et que le luxe a introduit dans nos jardins une immense quantité de treillages, le *châtaignier* est devenu celui de tous les bois dont le taillis produit le revenu le plus considérable. Si un *taillis* est mangé par les lapins à la premiere pousse, il ne faut point le réceper : les rejetons dépouillés meurent ; mais il en revient un petit nombre d'autres qui sont plus vigoureux que ceux qui repousseroient sur les jeunes tiges. Si le *taillis* a deux ans lorsqu'il est mangé, et qu'il soit entiérement dépouillé, il faut le réceper. *Voyez les articles* FORÊT, FUTAIE, BOIS et ARBRE.

TAJOVA. C'est le *lézard écailleux* ; Voyez *ce mot.*

TAIRA. *Voyez* TAYRA.

TAIRI. Nom qu'on donne à Cayenne au *petit mangeur de fourmis*. Voyez à l'*article* FOURMILIER.

TAISSON ou TESSON. En vieux François, nom du *blaireau* ; Voyez *ce mot.*

TAIT-SOU. Nom que les habitans de Madagascar donnent à l'un des plus beaux oiseaux du genre du *Coucou*. C'est le *coucou bleu* de Madagascar, de M. *Brisson* et des *pl. enl. 295, fig. 2.* Il est un peu plus gros que notre *coucou* et bien plus grand ; sa longueur totale est d'un pied cinq pouces ; l'envergure, d'environ un pied huit pouces : le bec, les jambes, les pieds et les ongles sont noirs ; les yeux, entourés d'une peau nue ; tout le plumage est d'un gros bleu foncé ; mais les pennes des ailes ont des reflets verts et violets, et celles de la queue des reflets violets très-brillans.

TAKAIE. C'est le *toc-kaie* ; Voyez *ce mot.*

TALAPIOT. *Voyez à l'article* PICS-GRIMPEREAUX.

TALAPOIN. Espece de petite *guenon* d'une assez jolie figure, et qui se trouve dans quelques contrées de l'Asie Orientale, à Siam. Son poil est d'un vert-brun ; la barbe et les sourcils sont longs et blancs.

TALC, *Talcum.* Espece de pierre argileuse, quelquefois flexible, élastique, dont les particules n'ont pas toujours une figure déterminée ; elles sont plus ou moins déliées, et semblent cependant n'être qu'un amas de feuillets très-courts, brillans, inégaux, doux et gras au toucher, assez friables et cassans. Cette pierre est différente du *mica* de Moscovie, qu'on appelle improprement *talc de Russie.* Voyez MICA.

Le *talc* proprement dit est pesant ; il résiste à l'action d'un feu où le marbre se réduiroit en chaux, sans que sa couleur qui lui est étrangere, ni sa pesanteur spécifique s'alterent sensiblement : il ne se dissout point dans les acides.

Cette substance forme ordinairement dans la carriere une masse continue : on en distingue plusieurs sortes, soit par la couleur, l'opacité ou la transparence, soit par le plus ou moins de pesanteur, soit par la dureté et par la finesse du grain, soit par l'arrangement et par la grandeur des parties feuilletées ou écailleuses.

Le TALC BLANC, *Talcum argenteum*, est très-tendre, fort friable, à demi-transparent, gras au toucher et à la vue. On dit qu'il s'en trouve dans le Canada et en Normandie.

Le TALC JAUNE, *Talcum aureum*, est opaque jusque dans ses plus petites parties, composé de plusieurs petits feuillets jaunâtres, quelquefois roussâtres, courbés et fort cassans. Cette espece de *talc* accompagne souvent la mine d'*étain* et se trouve communément dans la matrice pierreuse des *grenats.*

Le TALC VERDATRE, *Talcum viridescens*, est composé d'un nombre de feuillets courts, à demi-transparens, comme entrelacés, argentins, lustrés, ou d'un œil vitreux comme perlé, verdâtres, peu flexibles, mais friables. Ce *talc* vient du Royaume de Naples, et se transporte à Venise où il s'en fait un grand commerce : on en trouve aussi en Dalmatie.

Le TALC COMMUN, *Talcum commune*, est dur, compacte, souvent de diverses couleurs et opaque, au plus d'une transparence de cire, tantôt blanchâtre et strié, tantôt verdâtre et écailleux, semblable à de l'huile congelée, traçant facilement des lignes comme la craie. C'est de cette espece de *talc* en masses blanches qu'on prépare par le frottement sur une peau de chien de mer ou en le limant avec une tige de prêle, le *fard* qui est une poudre blanche, grasse au toucher, un peu écailleuse et comme perlée : les Dames l'emploient en poudre pour rehausser la blancheur de leur teint et pour conserver la fraîcheur de la jeunesse. Ce *talc* forme aussi le fond ou la base du *rouge* de la toilette, après avoir été coloré soit avec du *carmin*, soit avec le *safranum* (carthame), et lorsqu'on y a joint quelques gouttes d'*huile de ben*, ou un peu de *beurre de cacao*, etc. *Voyez l'article* FARD *au mot* PIERRE A FARD.

Le *talc commun* se trouve en grosses masses dans des carrieres dont les lits sont inclinés à l'horizon. Les Épiciers-Droguistes le vendent tantôt sous le nom de *craie de Briançon* ou d'*Espagne ;* tantôt sous celui de *pierre à fard* ou de *talc ordinaire*, ou de *stéatite savonneuse*, ou de *talcite*, quand il est veiné ou noirâtre. Le nom de *craie* est impropre, il lui vient de ce qu'il sert aux Tailleurs, comme la terre calcaire appelée *craie*, à tracer des lignes blanches et légeres, qui s'effacent facilement avec la mie de pain.

En général, ce que l'on appelle improprement *craie de Briançon* est une substance grasse au toucher, composée de lames courtes, mais solides et compactes, tantôt blanches ou roussâtres, d'autres fois ardoisées ou verdâtres. Des personnes ordonnent souvent cette terre réfractaire comme absorbant ou comme astringent ; mais elle ne peut nullement remplir ces vues, puisque c'est une substance talqueuse, argileuse, insoluble dans les acides des premieres voies, et incapable par conséquent de passer dans l'économie animale, en s'unissant aux humeurs.

La *molybdene* ou *mine de plomb* des Peintres, *sterile nigrum*, est une sorte de *talc parasite*, etc. *Voyez* MOLYBDENE.

TALCHICUATLI. Oiseau de proie de la Nouvelle Espagne, qui paroît être le *petit duc*. Voyez à la fin de l'*article* DUC.

TALEVE de Madagascar. *Voyez* POULE SULTANE.

TALIIR-KARA, *Arbor Indica spinosa, flore et fructu vidua*, Hort. Malab. Grand arbre du Malabar toujours vert : sa racine est couverte d'une écorce obscure, d'une odeur forte et d'un goût astringent ; son tronc est fort élevé, blanchâtre, et couvert d'une écorce unie et poudreuse : ses branches sont nombreuses et s'étendent fort au loin ; elles sont armées d'épines oblongues et très-dures : ses feuilles sont vertes, oblongues, un peu dentelées par les bords, épaisses, luisantes, très-aromatiques et fort âcres au goût. Les feuilles qui naissent aux sommets sont pour la plupart tendres et d'un rouge-purpurin. On prétend n'avoir point encore vu de fleurs ni de fruits sur cet arbre.

TALLIPOT de Ceylan ou CORYPHE de Malabar, *Corypha umbraculifera*, Linn. ; *Palma montana, folio plicatili flabelliformi maximo, semel tantùm frugifera*, Rai. Hist. 1367 ; *Codda-pann*, Rheed. Mal. Arbre de la famille des *Palmiers*, qui a des rapports avec le *latanier* et le *rondier*. Son tronc s'élève droit jusqu'à soixante à soixante-dix pieds de hauteur, sous la forme d'un cylindre lisse, couronné par un faisceau de huit à dix feuilles extrêmement grandes, qui lui forment, dit M. *de la Marck*, une cime en parasol d'environ quarante pieds de diametre ; ces feuilles sont réellement pinnées, mais à folioles plissées et jointes ensemble par leur partie inférieure, de maniere qu'elles paroissent presque palmées ou en éventail ; leur pétiole est aussi long qu'elles, et bordé de petites dents épineuses.

A l'âge de trente à quarante ans, cet arbre porte une seule fois fleurs et fruits, et dépérit ensuite peu à peu. C'est du sommet de son tronc au milieu des feuilles que s'élève à la hauteur de trente pieds un *spadix* ou pédoncule commun très-droit, en cône alongé, entiérement couvert d'écailles serrées et imbriquées, et qui produit latéralement des rameaux simples, alternes, pareillement couverts d'écailles,

Dans cet état, ce péduncule ou régime a en quelque sorte l'aspect d'un candelabre, très-remarquable par sa grandeur : chaque écaille renferme une gaîne comprimée, comme l'étui d'un couteau, percée par le dos vers son extremité, d'un trou par où sort un panicule dont les ramifications soutiennent des épis cylindriques, pendans, couverts d'un grand nombre de fleurs sessiles, hermaphrodites et blanchâtres : à ces fleurs succedent des baies sphériques d'un pouce et demi de diametre, lisses, vertes, à chair succulente, grasse, un peu amere, contenant un noyau globuleux, osseux, assez gros, blanc, et qui renferme une amande à chair blanche et un peu ferme.

Le *tallipot* croît au Malabar, dans l'Inde et dans l'isle de Ceylan, aux endroits pierreux et élevés. Une seule de ses feuilles peut, dit-on, couvrir quinze ou vingt hommes, et les défendre de la pluie. Les Indiens s'en servent pour couvrir leurs maisons, ils en font des tentes dans leurs voyages, des parapluies et des parasols capables de mettre à couvert plusieurs personnes. C'est de ces feuilles que sont composés les livres des Malabares : ils écrivent dessus, en y traçant avec un stylet de fer, des caracteres qui, pénétrant leur épiderme supérieur, deviennent ineffaçables.

Les gaînes ou spathes de ces fleurs encore tendres rendent, lorsqu'on les coupe, une liqueur qui séchée et durcie au soleil est un vomitif employé pour faire sortir l'enfant mort, et dont les Indiennes abusent quelquefois pour se procurer l'avortement. Ses fruits sont environ quatorze mois à mûrir, et un seul arbre en produit, selon M. *de la Marck*, plus de vingt mille : les noyaux de ces fruits se tournent et se polissent pour faire des colliers, qui peints en rouge imitent beaucoup le corail. On a observé que le *Palma Thebaïca*, de *Pococke*, *Orient. I*, *p. 281*, avoit beaucoup de rapports avec le *tallipot*.

Le *palmier* qui croît dans les endroits sablonneux, aux Moluques, est le *Saribus* de *Rumphius*, *Amb. I*, *p. 42*, *t. 8*. C'est un *corypha* à feuilles orbiculaires et à plis palmés, qui partent d'un centre commun : les pédoncules qui portent la fructification sont pen-

dans ; les fruits sont en grappes sphériques, à peine de la grosseur d'une balle de pistolet, d'abord d'un jaune-orangé, mais bientôt noirâtre. La moëlle de son tronc est une sorte de *sagou* que l'on peut manger. On emploie son bois à plusieurs usages auxquels sa dureté le rend propre ; on fait avec ses feuilles des parasols et de grands éventails, et on s'en sert comme de papier pour envelopper des fruits, du tabac, etc. : on peut les plier et les déplier à volonté.

TALPIER. *Voyez* TONGA.

TAMACOLIN. Espece de *lézard goîtreux* de la Nouvelle Espagne. C'est l'*iguane ;* Voyez *ce mot.*

TAMACUILLA-HUILLA ou SERPENT A CENT YEUX. *Fernandez* en donne la description dans son *Histoire des Reptiles de la Nouvelle Espagne*, ainsi que *Seba*, *Tome II*, *t. 98*, *n. 1.* Tout le corps de ce serpent est semé d'une infinité d'anneaux ronds ou angulaires, qui ont quelque ressemblance à des yeux. Ce reptile paroît être une espece d'*ibiboboca ;* Voyez *ce mot.*

TAMANDUA ou TAMANDUA-I. Nom donné à la seconde espece des *mangeurs de fourmis.* Voyez à l'*article* FOURMILIER.

TAMANDUA-GUACU ou TAMANDUA-OUASSOU. Au Brésil, c'est le *grand tamandua.* Voyez à l'*article* FOURMILIER.

TAMANDUA-MIRI. *Fourmilier* (le plus petit.)

TAMANOIR. Nom du *grand mangeur de fourmis* ou *grand tamandua.* Voyez à l'*article* FOURMILIER.

TAMARIN, *Cercopithecus minimus, niger, auribus elephantinis*, Barr. ; *Simia Midas*, Linn. Espece de singe de la famille des *Sagouins*, que l'on trouve à la Guiane et au Brésil. C'est le *tamary* de tout le Maragnon.

Le *tamarin* est un joli quadrumane, très-vif, aisé à apprivoiser, mais si délicat qu'il ne peut résister long-temps aux intempéries de notre climat : il a le corps et les jambes bien proportionnés ; il marche à quatre pieds, et est un peu plus petit que le *pinche* des Maynas. Le *tamarin* n'a que sept ou huit pouces de longueur ; il a la queue une fois plus longue que la tête et le corps : la face est couleur de chair

obscure ; les oreilles sont carrées, larges, nues et de même couleur ; les yeux, châtains ; la levre supérieure est fendue à peu près comme celle du lievre ; la tête, le corps et la queue sont garnis de poils d'un brun-noir et un peu hérissés, quoique doux au toucher ; ce poil est très-court sur la queue : les mains et les pieds sont couverts de poils courts, d'un jaune-orangé.

TAMARINIER. *Voyez ci-dessous* TAMARINS.

TAMARINS, *Tamarindi*, J. B. C'est une substance pulpeuse ou médullaire, comme grasse, gluante et visqueuse, réduite en masse, molle, de couleur noirâtre et rousse, d'un goût acide et vineux, mêlée d'écorces et de membranes, de siliques, de filamens cartilagineux et même de graines dures, de couleur rouge-brun, luisantes, plus grandes que celles de la casse solutive, presque quadrangulaires et aplaties, approchant des semences de lupin. (Quelques personnes distinguent sur la tranche des graines d'un *tamarinier* qui croît au Petit-Goave, dépendance du Port-au-Prince à Saint-Domingue, un masque de Negre formé par des tubercules plus ou moins proéminens.) On nous apporte la pulpe de *tamarins* de l'Egypte, des deux Indes, de l'Afrique, sur-tout du Sénégal et de l'Ethiopie.

L'arbre qui porte les fruits d'où l'on tire cette substance, s'appelle *tamarinier*, *Tamarindus*, Tourn. Parkins., Sloane ; et *derelside appellata*, Prosp. Alp., *Jutay*, Pison ; *Balam-pulli*, *Maderam-pulli*, Hort. Malabar. ; *Siliqua Arabica quæ Tamarindus*, C. B. Il est grand comme un noyer, mais plus touffu : sa racine est branchue, fibreuse et chevelue, elle s'étend de tous côtés ; son tronc a quelquefois dix pieds de circonférence ; il est revêtu d'une écorce épaisse, brune, cendrée et gercée : son bois est dur et d'un brun-roussâtre ; il pousse des branches rameuses qui s'étendent de tous côtés et symétriquement : les feuilles sont placées sur ces rameaux alternativement, et composées de neuf, dix et quelquefois de douze paires de petites folioles, attachées sur une côte et accompagnées de stipules ; elles sont d'un vert gai, un peu velues en dessous,

traversées dans leur longueur par un petit filét ; leur saveur est acide.

Les fleurs sortent neuf ou dix ensemble des aisselles des feuilles comme en grappes, portées par des pédicules grêles, composées de trois pétales de couleur de rose, parsemés de veines sanguines : le pistil qui sort du milieu de la fleur est crochu, accompagné seulement de trois étamines ; il se change en un fruit semblable par sa grandeur et par sa figure aux gousses des féves, mais sans sutures, et relevé par trois ou quatre protubérances et muni de deux écorces, dont l'extérieure est rousse, cassante et de l'épaisseur d'une coque d'œuf, et l'intérieure, verte et plus mince : l'intervalle qui se trouve entre ces écorces est occupé par la pulpe et les semences dont nous avons parlé.

Le *tamarinier* produit quelquefois dans les étés fort chauds une certaine substance visqueuse, acide et roussâtre, qui lorsqu'elle est seche, imite la crême de tartre par sa dureté et par sa blancheur. Cet arbre ne croît aux isles de l'Amérique que parce que les Espagnols l'y transporterent au commencement de leurs conquêtes. Le *tamarinier* est originaire des Indes Orientales et d'Afrique.

Les fruits du *tamarinier* abondent en acide. *Belon* dit que lorsque les Turcs et les Arabes sont sur le point de faire un long voyage pendant l'été, ils font provision de *tamarins* pour se désaltérer : ils font confire dans le sucre ou dans le miel des gousses de *tamarins*, soit vertes, soit mûres, pour les emporter avec eux, lorsqu'ils voyagent dans les déserts de l'Arabie. Les Marins se servent aussi de cette confiture qu'on prépare aujourd'hui en Amérique. Les Negres en Afrique mettent du *tamarin* dans leur riz, leur couscou et leur manger.

La pulpe de ce fruit est non-seulement rafraîchissante, elle est encore légérement laxative, et cependant astringente. Les Médecins d'Europe disent que le *tamarin* tempere l'acrimonie des humeurs. Le petit lait fait avec les *tamarins* est un excellent et léger purgatif ; il calme le bouillonnement de la bile et du sang, guérit les fievres aiguës, ardentes, in-

flammatoires, putrides, malignes, pestilentielles et la dyssenterie accompagnée de fievre ; ils sont aussi très-recommandables pour la diarrhée bilieuse, la jaunisse, et ils corrigent singuliérement les vices des purgatifs trop âcres et trop violens. M. *Geoffroy*, *Matiere Médicale*, dit qu'ils augmentent la vertu des médicamens émétiques.

Dans le commerce on distingue deux sortes de pulpe de *tamarins* ; l'une rougeâtre, qui vient de la Perse, du Bengale ; et l'autre noire-brûnâtre, qui vient du Levant et de l'Amérique. L'acide de l'une et de l'autre sorte de *tamarin* bien naturel, perd sa qualité purgative lorsqu'on l'étend dans beaucoup d'eau, et donne une boisson aussi délicate et aussi agréable que celle que fournit le limon.

TAMARIS ou TAMARISC, *Tamariscus aut Tamarix*. On en distingue deux especes principales, que quelques-uns estiment n'être que deux variétés ; savoir, le *tamarisc d'Allemagne* et le *tamarisc de Narbonne*.

Le TAMARISC D'ALLEMAGNE ou le PETIT TAMARIX, *Tamariscus Germanica*, Lob. icon. 218 ; Linn. 387 ; *etiam fruticosa*, *folio crassiore*, C. B. P. 485. C'est un arbrisseau qui croît naturellement en Hongrie, le long des rivieres et dans les graviers du Rhin, aux environs de Strasbourg, de Sandaw, du Danube, de l'Isere, du Rhône, de l'Aar et ailleurs : il ne souffre pas aisément la culture des jardins, à moins qu'on ne le plante près de l'eau ; alors il soutient bien l'hiver, mais il ne monte jamais en arbre. Sa racine est à peu près de la grosseur de la jambe, revêtue d'une écorce un peu épaisse et fort amere ; elle pousse quantité de tiges fragiles, couvertes d'une écorce rougeâtre, rameuse et ornées d'un grand nombre de feuilles imbriquées, semblables à celles de la bruyere commune ou à celles du cyprès, d'une couleur de vert-de-mer et d'un goût astringent : ses fleurs sont disposées en épi à l'extrémité des tiges et des rameaux, composées chacune de cinq pétales ovales, d'un blanc-purpurin ou rose-violet, avec autant d'étamines à sommets arrondis et jaunâtres : à ces fleurs succedent de petits fruits oblongs, pointus, triangulaires, qui contiennent plusieurs

semences menues et aigrettées ; ces fleurs et ces graines durent presque tout l'été.

Le TAMARISC DE NARBONNE ou le TAMARIX COMMUN, *Tamariscus Gallica*, Linn. 386 ; *et folio tenuiore*, C. B., Park. ; *Tamariscus vulgaris major, sive Arborea Narbonensis*, J. B. 1, 351 ; Lobel ; Icon. 218. Celui-ci croît principalement dans les pays chauds, comme en Italie, en Espagne et en Languedoc : il pousse plusieurs tiges, qui pour l'ordinaire sont en arbrisseau ou en buisson, mais qui forment quelquefois un arbre de la grandeur du cognassier. Il a le tronc couvert d'une écorce grise en dehors, rougeâtre en dedans et le bois blanc : ses feuilles sont plus petites, mais plus dentées que celles du *tamarisc* précédent. Cet arbrisseau fleurit d'ordinaire trois fois l'année, au printemps, en été et en automne : il est d'un assez bel aspect, à cause de ses fleurs blanches-purpurines, groupées en épi ; il se dépouille de ses feuilles pendant l'hiver, et tous les ans il en repousse de nouvelles au printemps ; il demande une terre humide, et cependant légere ; les grands froids lui sont contraires : il se multiplie de boutures et de rejetons : son bois, sa racine, son écorce et ses feuilles sont d'usage en Médecine.

On se sert également des deux especes de *tamarisc* : on fait avec leur bois de petits barils, des tasses, des gobelets et d'autres vaisseaux, dont on se sert pour contenir la liqueur qu'on doit boire ; elle y acquiert, rapporte-t-on, une vertu désopilative. Toutes les parties de l'arbre sont estimées apéritives, fébrifuges, ainsi que le sel lixiviel qu'on en retire et qui est usité dans l'opilation de la rate, du foie et du mésentere. La nature de ce sel a été inconnue jusqu'au commencement de 1759, temps auquel M. *Montet*, savant Chimiste de Montpellier, démontra que c'étoit un vrai *sel de Glauber* absolument pur. On prétend que le bois de *tamarisc* est aussi bon que celui du gayac dans les maladies vénériennes : il convient encore contre toutes les maladies de la peau. Les Teinturiers se servent quelquefois des fruits de *tamarisc* à la place des *noix de galle*, pour teindre en noir.

TAMARIS DE MER. C'est, dit M. *Ellis*, une *coralline vésiculeuse*, qu'il nomme *Corallina vesiculata, sparsim et alternatim ramosa, denticulis oppositis, cylindricis, oribus crenatis, patulis.* Les branches de ce polypier sont placées assez irrégulièrement, mais cependant alternativement de différens côtés; son tissu ressemble à celui de la corne, et il est transparent; ses denticules sont grandes, cylindriques, ouvertes et opposées les unes aux autres, et chaque paire paroît attachée au sommet de celle qui est au-dessous. On trouve cette sorte de *coralline* adhérente aux rochers, aux coquilles et aux fucus. *Voyez au mot* CORALLINE, ce que nous avons dit de ces sortes de productions animales.

TAMARU-GUACU. Espece de *langouste de mer* du Brésil, que les Portugais nomment *Caramon de saldago*. Elle n'est point d'usage en aliment. *Ruysch* lui donne neuf doigts de longueur; la queue a onze anneaux et est velue; près de l'insertion des pattes, la carapace qui est blanchâtre et comme cornée, tire sur le noir purpurin; les pattes sont menues et longues; l'extrémité de chaque bras est courbée comme une faux et garnie de piquans.

TAMARY. Au Maragnon, c'est le *tamarin*, espece de *sagouin*. Voyez TAMARIN.

TAMATIA. Suivant quelques Auteurs les *tamatias* et les *barbus* sont des oiseaux du même genre. M. *de Buffon* laisse le nom de *barbus* aux oiseaux de ce genre qui sont propres à l'Ancien Continent, et il donne celui de *tamatias* aux oiseaux du même genre, qui se trouvent en Amérique. M. *de Buffon* dit que les *barbus* proprement dits ont le bec beaucoup plus épais, plus raccourci et plus convexe en dessous; ils ont de plus ordinairement des couleurs assez brillantes, et les *tamatias* au contraire sont la plupart, excepté quelques-uns, d'un plumage sombre, sur lequel les nuances du brun et du gris sont les couleurs dominantes. Quoique ces oiseaux passent pour ne vivre que d'insectes et en particulier de scarabées, la force de leur bec, dit M. *Mauduyt*, fait présumer qu'ils donnent aussi la chasse à de petits oiseaux, suivant les occasions, semblables en cela aux *pies-grièches*, avec lesquelles les *barbus* et les

tamatias ont quelque rapport par la conformation du bec.

M. *Mauduyt* rapporte que tous les *tamatias* n'habitent que les endroits les plus fourrés des forêts ; ils ont le vol court et pesant ; ils ne se posent que sur les branches les plus basses, ils y restent longtemps, la tête retirée entre les épaules et l'air sombre et morose ; on peut les approcher et tirer plusieurs coups de fusil sans qu'ils prennent leur essor ; ils sont silencieux, solitaires et mal-faits : leur chair n'est pas très-estimée.

Le *tamatia commun* a été représenté dans les *pl. enl.* n.° 746, fig. 1, sous le nom de *barbu à ventre tacheté*, de Cayenne : sa longueur est de six pouces et demi : le bec et les pieds sont noirs ; le dessus de la tête et le front, roussâtres ; sur le cou est un demi-collier varié de noir et de roux ; tout le reste du plumage supérieur est brun, nué de roux : il y a une grande tache noire derrière chaque œil : la gorge est orangée ; le reste du plumage inférieur est d'un blanc roussâtre, avec des taches noires.

TAMATIA (le beau). C'est le *barbu* des Maynas, de M. *Brisson* et des *pl. enl. 330*. Le bec est cendré, d'un blanc jaunâtre à sa pointe ; les jambes, les pieds et les ongles sont cendrés. Ce *tamatia* est de la grandeur du *barbu à gorge jaune*, des Philippines ; il en a à peu près les couleurs, mais beaucoup plus brillantes.

TAMATIA A COLLIER. C'est le *barbu à collier* de Cayenne, des *pl. enl. 395*. Ce *tamatia*, de la Guiane est à peu près de la grosseur de la pie-grièche rousse : le plumage supérieur est d'un fond roux, avec des raies étroites et transversales noires ; sur le haut du dos on en voit une fauve qui descend jusqu'à la poitrine, où est une sorte de collier assez large et noir : la gorge et le devant du cou sont d'un blanc sale, le reste du plumage inférieur est d'un roux plus ou moins foncé : les pieds et les ongles sont cendrés ; le bec est de couleur de corne, mais noirâtre sur le milieu du dessus.

TAMATIA A TÊTE et GORGE ROUGES. C'est le *barbu de Cayenne*, de M. *Brisson* et des *pl. enl. 206*,

fig. 1. Il paroît que le *barbu de Saint-Domingue*, indiqué dans les *pl. enl. 206*, *fig. 2*, et décrit par M. *Brisson* sous le nom de *barbu tacheté de Cayenne*, est une variété de ce premier *tamatia*; peut-être, dit M. *Mauduyt*, l'un est-il le mâle, et l'autre la femelle : ils sont un peu plus gros que l'alouette : le bec est d'un cendré-noirâtre ; les pieds et les ongles sont cendrés ; le front et la gorge, rouges ; le sommet de la tête est varié de noir et de gris-jaunâtre : le premier a les côtés de la tête noirs, avec une bande blanchâtre au-dessous de l'œil ; le second a les côtés d'un noir varié de blanchâtre.

TAMATIAS (les) NOIRS et BLANCS. M. *Mauduyt* observe que ce sont deux especes nouvelles, propres à la Guiane : l'une indiquée dans les *pl. enl.* n.° 689, sous le nom de *barbu à gros bec* de Cayenne ; l'autre, *pl. enl. 688*, *fig. 2*, sous celui de *barbu à poitrine noire* de Cayenne. Ces deux *tamatias* n'ont que deux couleurs dans leur plumage, du blanc et du noir ; leur bec est noir et à proportion plus gros et plus long que celui des autres *tamatias*, dont le demi-bec supérieur est plus crochu et bifurqué à son extrémité par une scissure. Ces deux *tamatias* ne different guere que par la grosseur, qui est dans le premier à peu près le double de ce qu'elle est dans le second : le premier est de la grosseur de la pie-grièche cendrée ; l'autre n'est guere plus gros que notre moineau franc : tous deux ont les pieds noirâtres.

TAMBAC. *Voyez* BOIS D'ALOÈS.

TAMBOUR, *Labrus cromis*, Linn. ; *Cromis subargenteus oblongus, radiis anterioribus pinnæ dorsalibus ægrè pungentibus*, Brown. ; *Coracinus Brasiliensis*, Rai. ; *Guatucupa*, Marcgr. : en Anglois, *Drum*. Poisson du genre du *Labre* ; on le trouve à la Caroline : il ressemble par son port à la *perche* de riviere : ses écailles sont marquées de bandes brunes sur un fond un peu argenté ; les opercules de ses ouïes se terminent en une pointe aiguë : les deux nageoires dorsales ont une légere adhérence entre elles, et paroissent au premier coup d'œil n'en faire qu'une ; la premiere a dix rayons ; la seconde en a vingt-deux, dont le premier est épineux ; les pectorales en ont chacune

dix-huit ; celles de l'abdomen, six ; celle de l'anus en a sept, dont les deux antérieurs épineux ; le second est le plus long, il est très-épais et comprimé : celle de la queue a dix-neuf rayons, elle n'est point échancrée.

TAMIER. C'est le *sceau de Notre-Dame ;* Voyez ce *mot.*

TAMOATA DU BRÉSIL ou CALLICTE, *Silurus callichthys*, Linn. Poisson du genre du *Silure ;* il se trouve en Amérique dans les ruisseaux. On prétend que lorsqu'ils sont à sec, le *tamoata* s'avance dans les terres pour chercher de l'eau : on ajoute qu'il perce les réservoirs et s'y pratique une issue par laquelle il s'enfuit. Ce poisson s'appelle à Surinam *kwikwi.* Les portugais le nomment *soldigo.* Il est de couleur de fer, sur-tout à la tête ; il est long de cinq doigts : sa tête est faite à peu près comme celle d'une grenouille ; sa gueule est petite et sans dents, garnie de chaque côté de deux barbillons longs d'un doigt : ses yeux sont petits ; l'iris est doré : sa peau, selon *Linnæus*, est une espece de cuirasse garnie d'écailles oblongues, très-larges, finement dentelées tout autour et distribuées sur chaque côté en deux rangs ; elles sont au nombre de vingt-six de part et d'autre ; elles interceptent la ligne latérale : la premiere nageoire du dos a huit rayons ; la seconde n'en a qu'un, il est hérissé : les pectorales en ont chacune sept ; elles sont arrondies, et le premier rayon est dentelé de chaque côté : les abdominales en ont chacune cinq, qui sont articulées ; celle de l'anus en a sept ; celle de la queue, quatorze. Ce poisson passe pour être un manger délicieux. *Consultez* Marcgrave, *Hist. Brasil.*

TAN ou ÉCORCE A CORROYEUR. *Voyez* à la suite du *mot* CHÊNE et *celui de* REDOUL. Quelques-uns donnent encore le nom de *tan* à la poussiere du bois tombé en pourriture. Dans la Laponie on se sert de la grosse écorce du *bouleau* pour tanner les peaux.

TANAISIE. *Voyez* TANÉSIE.

TANAOMBÉ des habitans de Madagascar. C'est le *merle* de Madagascar, de M. *Brisson* et des *pl. enl.* 557, *fig.* 1. Il est un peu moins gros que le mauvis :

le bec, les pieds et les ongles sont noirs ; presque tout le plumage supérieur, ainsi que la gorge et le cou, sont bruns, avec une nuance verdâtre sur les couvertures des ailes et de la queue : la poitrine et les côtés sont d'un brun-roussâtre ; le ventre et les couvertures du dessous de la queue sont blancs ; les pennes des ailes sont variées de violet, de noir et de blanc ; quelques-unes ont des reflets verts : l'aile offre en outre une plaque oblongue, d'un roux-doré : la queue est un peu fourchue ; les deux pennes du milieu de cette partie sont d'un vert-doré ; les latérales sont de cette teinte à l'extérieur et noires du côté intérieur.

TANAS ou FAUCON PÊCHEUR du Sénégal, *pl. enl. 478.* Le *tanas*, nommé ainsi par les Negres du Sénégal, se voit au Cabinet du Roi. M. *de Buffon* dit qu'il ressemble en tout à notre faucon, par les couleurs du plumage ; il est néanmoins un peu plus petit, et il a sur la tête de longues plumes éminentes qui se rabattent en arriere et qui forment une espece de huppe.... Il a le bec jaune, moins recourbé et plus gros que celui du faucon ; il en differe encore en ce que les deux mandibules ont des dentelures très-sensibles ; son naturel est aussi très-différent, car il pêche plus qu'il ne chasse.

TANCHE ou TENCHE, *Cyprinus tinca*, Linn. ; *Cyprinus mucosus totus nigrescens, extremitate caudæ æquali*, Arted. ; *Tinca*, Rondel., Willughb., etc. ; *Phycis vel Merula fluviatilis*, Schonev. : en Italie, *Tenca ;* en Angleterre, *Tench ;* en Suede, *Linnare*, *Sutare* et *Skomakare ;* en Danemarck, *Sydere ;* en Allemagne, *Schley*, *Schleyen* et *Schomaker.*

Artedi dit que la *tanche* a la tête et le museau d'un volume assez petit à proportion du corps qui est large, épais et court ; l'ouverture de la gueule est médiocre ; les mâchoires sont dépourvues de dents ; mais il y en a cinq sur deux rangées dans le gosier : les opercules des ouïes sont composés de part et d'autre de quatre lames et de trois arêtes courbées ; les lignes latérales sont pareillement courbes et plus proches du ventre, comme dans tous les poissons du genre du *Cyprin.* On remarque

quelques petits conduits ou trous à la tête de ce poisson, au-dessus et au-dessous des yeux : les yeux sont petits, situés aux côtés de la tête ; l'iris est rouge : le dos est un peu élevé en voûte derriere la tête ; il est épais et n'est nullement tranchant : le ventre est assez large et plat par-tout ; les écailles sont oblongues, petites, fort adhérentes à la peau, noires sur le dos, noirâtres sur les côtés, avec des nuances d'un vert-jaunâtre ; le ventre est blanchâtre : en général tout le corps est d'une teinte foncée (*tincta*, d'où l'on a fait *tinca*, à ce que l'on prétend). De plus, les écailles sont enduites d'une mucosité qui rend ce poisson glissant comme l'anguille : la nageoire dorsale est noire, garnie de douze rayons, dont les trois antérieurs sont simples et les autres rameux ; les pectorales sont noirâtres, arrondies, et ont chacune dix-sept rayons, presque tous rameux ; les abdominales, qui ont la forme et la couleur des précédentes, en ont chacune onze, dont le second est ferme et épais ; celle de l'anus qui est noire, en a onze aussi, dont ceux du milieu sont les plus longs ; celle de la queue est noire et d'une figure presque carrée ; elle a dix-neuf rayons. La longueur ordinaire de ce poisson est de neuf pouces un quart, sur plus de deux pouces et demi à l'endroit de sa plus grande épaisseur. Plusieurs Auteurs disent que le mâle, dans cette espece, a les nageoires abdominales beaucoup plus étendues ; le premier rayon est recourbé en bas, strié transversalement.

La *tanche* est particuliérement un poisson de lacs et d'étangs, quoiqu'on en pêche aussi dans les rivieres. Elle est très-avide de vers de terre, aussi s'en sert-on avec succès pour amorcer les haims avec lesquels on pêche ce poisson. Elle fraie au mois d'Avril, parmi les herbes des endroits marécageux ; elle peuple beaucoup, et parvient promptement à sa croissance ordinaire.

La *tanche* a la peau épaisse, le palais charnu comme celui de la carpe, et dans le fond du palais est un osselet triangulaire. *Ausone* paroît être l'Auteur le plus ancien qui ait parlé de la *tanche*, et ce qu'il en dit n'est pas propre à en donner une idée très-

avantageuse ; il l'appelle la *ressource du bas peuple*, *Solatia vulgi*. D'autres ont désigné ainsi ce poisson, *Piscis ignobilis, vilis et pauperiorum cibus*. Des Auteurs modernes en ont interdit l'usage parmi nos alimens, en disant que sa chair est fade, d'un goût désagréable, mal-saine et difficile à digérer. D'un autre côté on a attribué à ce poisson des propriétés médicinales, dont nous parlerons ci-après. La différence des opinions sur la saveur de la chair des *tanches*, provient des différences mêmes qui se trouvent entre ces poissons, suivant les divers lieux où ils ont séjourné et les divers degrés d'accroissement qu'ils ont pris. Les *tanches* qu'on pêche sur les fonds vaseux ont un mauvais goût de fange : de plus, lorsqu'elles sont petites, leur chair est pleine d'arêtes qui la rendent désagréable ; mais celles qui se sont dégorgées dans les eaux vives, sont délicates, sur-tout lorsqu'elles sont grosses. Une *tanche* parvenue au poids de trois livres est fort recherchée : on prétend qu'il y en a qui pesent cinq à six livres. *Salviani* rapporte que ce poisson, en certains endroits, parvient jusqu'au poids de vingt livres.

Quoique les *tanches* se plaisent dans la vase, on assure, dit M. *Duhamel*, qu'elles passent volontiers des eaux dormantes dans les eaux vives, et on en trouve effectivement dans les petites rivieres dont le cours est rapide.

Nous avons exposé ci-dessus que la *tanche* multiplie beaucoup et réussit très-bien dans les étangs ; mais elle les dépeuple par sa voracité. Cependant elle cause beaucoup moins de dommage que le brochet, qui n'épargne pas même la *tanche*, quoiqu'on ait dit qu'il en étoit l'ami, et qu'il sembloit la ménager en faveur des propriétés bienfaisantes de la liqueur visqueuse qui suinte à travers sa peau.

Lémery dit que ce poisson a la vie si dure que malgré qu'on l'ait coupé par morceaux et fait frire à demi, il s'élance hors de la poële. *Liger* observe que c'est le poisson qui résiste le mieux au charroi (il faut en excepter la carpe) ; mais il ruine le fond d'un étang, car l'on assure qu'il faut plus de terrain pour nourrir cent *tanches* que pour engraisser cinq

cents carpes : c'est pourquoi il faut avoir bien du terrain de reste, pour empoissonner un étang de *tanches*.

M. *Geoffroy* le jeune fit voir à l'*Académie des Sciences*, *en 1710*, un *ténia*, trouvé dans une *tanche* fort saine et fort grasse. Ce *ténia* étoit semblable à ceux qui se trouvent dans l'homme, à cela près qu'il n'étoit pas découpé par anneau ; il avoit seulement des plis paralleles à sa longueur, selon laquelle une autre grande raie alloit depuis la tête jusqu'à la queue, en divisant cet animal en deux parties égales ; il étoit entier et avoit deux pieds et demi.

On trouve dans la tête de ce poisson deux petites pierres, qu'on estime absorbantes, détersives et diurétiques : on en prend pour arrêter le cours de ventre. Les Continuateurs de la *Matiere Médicale* disent que la vertu des *tanches* est célebre pour la cure de la jaunisse : on les applique vivantes successivement sur la région ombilicale et sur celle du foie, jusqu'à ce qu'elles meurent. On prétend qu'après cette opération, le poisson est jaune et enflé du côté par lequel il a été appliqué.

On a prétendu aussi que les autres poissons, et en particulier le brochet, se guérissoient de leurs blessures, en se frottant contre le corps de la *tanche*, dont la mucosité étoit pour ces animaux un spécifique assuré ; de là est venu le surnom de *médecin des poissons*, que quelques-uns ont gravement donné à la *tanche*. Je ne garantirois pas, dit M. *Pennant*, après avoir rapporté ce sentiment, que l'enduit visqueux de la *tanche* eût tant de vertu par rapport aux citoyens des eaux ; mais *il* est certain que sa chair est un aliment sain et délicat pour les habitans de la terre.

Tanche de Mer, *Labrus tinca*, Linn. ; *Labrus rostro sursùm reflexo, caudâ in extremo circulari*, Arted. ; *Turdus duodecimus, in provinciâ vulgò Vieille*, Gesner, Rondel. ; *Turdus vulgatissimus ; Tinca marina Venetis*, Willughb. : en Angleterre, *Wrasse*, *Old-wife* et *Gwrach*. Ce poisson est du genre du *Labre ;* on le trouve dans la mer voisine de l'Angleterre : il a été ainsi nommé, parce qu'il a de la ressemblance avec

la *tanche de riviere* par la forme de son corps. Suivant M. *Pennant*, la *tanche de mer* se tient ordinairement au fond de l'eau, entre les rochers, et se nourrit de vers tant testacées que crustacées. *Willughby* observe que, quoique la *tanche de mer* soit du nombre des *poissons saxatiles*, sa chair n'est ni délicate ni saine; elle est molle : au reste, on en fait rarement usage dans les alimens.

Willughby dit que la *tanche de mer* a environ neuf pouces de longueur : son museau est alongé et recourbé en dessus; les levres sont épaisses, charnues et saillantes; l'ouverture de la gueule est étroite; les dents sont un peu aiguës, et larges ou épaisses en leur base; le fond de la gueule offre deux tubercules hérissés de dents, plus deux os dentelés comme dans la carpe : les iris sont ou bleus, ou d'un jaune-doré : le corps est couvert d'écailles assez grandes; on prétend qu'elles sont plus larges dans le mâle que dans la femelle : les lignes latérales font une inflexion sous l'extrémité de la nageoire dorsale : cette nageoire a vingt-six rayons, dont les quinze premiers épineux sont adossés chacun à un rayon mou, plus alongé et incliné de maniere à imiter la toile d'une banderolle : les nageoires pectorales ont chacune quatorze rayons; celles de l'abdomen en ont six, dont le premier épineux; celle de l'anus en a treize, dont les trois antérieurs épineux; celle de la queue étant déployée, se montre arrondie en arc circulaire par son extrémité. M. *Pennant* observe que quelques individus sont d'un rouge sale et obscur; d'autres sont ornés, principalement vers la tête, de plusieurs bandes des plus belles couleurs, telles que le rouge, le bleu et le jaune. Selon *Willughby*, ces bandes sont alternativement d'un rouge de feuilles de vigne desséchées et d'un vert-olivâtre. Il ajoute que la nageoire dorsale est marquée de raies bleues, jaunes et rouges, et que les nageoires pectorales sont d'un jaune comme doré.

TANCHE DORÉE, *Tinca auratus*. M. *Bloch*, *Hist. des Poissons*, *cay.* 2, *pl.* 74, dit que ce superbe poisson se trouve dans les étangs de la Silésie; sa longueur ordinaire est d'un pied et demi : la forme

du tronc et la position des nageoires sont comme dans la *tanche vulgaire* : sa tête est petite ; le nez, d'un rouge-vermeil ; la prunelle, noire ; l'iris, blanchâtre en dessus et brun en dessous ; il y a un petit barbillon à chaque angle de la gueule : la partie antérieure du dos est noire, mais la postérieure est d'un jaune foncé ; les côtés sont de couleur d'orange, sur-tout au-dessus de la ligne latérale : toutes les nageoires sont transparentes et parsemées de taches noires de grandeur inégale ; celle de l'anus a neuf rayons : les écailles sont petites.

TANÉSIE ou TANAISIE, *Tanacetum vulgare luteum*, C. B. Pin. 132, Tourn., Linn. 1184 ; *aut Flore luteo*, J. B. 3, 131. Cette plante, qu'on nomme aussi *herbe aux vers* ou *tanaisie vulgaire*, croît presque partout le long des chemins et des prés, dans les champs et aux bords des lieux humides : sa racine est longue, ligneuse, fibrée, serpentante et vivace ; elle pousse des tiges rondes, rayées, moëlleuses et un peu velues : ses feuilles sont grandes, longues, ailées, ornées de découpures qui sont disposées par paires et dentelées en leurs bords ; leur couleur est verte-jaunâtre ; elles ont une odeur forte et une saveur amere : ses fleurs naissent en Juillet et Août aux sommets des tiges par gros bouquets arrondis, rangés comme en ombelle, composés chacun de plusieurs fleurons évasés et dentelés par le haut, d'une belle couleur jaune-dorée, luisante, rarement blanche, et soutenus par un calice écailleux : à ces fleurs succedent des semences menues, ordinairement oblongues, et qui noircissent en mûrissant.

Toute la plante a une odeur forte, désagréable et un goût amer. On trouve quelquefois des pieds de *tanaisie* dont les feuilles sont découpées, menues et comme frisées, qu'on appelle *tanaisie Angloise* ou *crépue*, *Tanacetum foliis crispis*, C. B. Ce n'est qu'une variété de la précédente ; on la cultive dans les parterres à cause de sa beauté. La couleur des feuilles de cette plante varie aussi ; de là le *Tanacetum versicolor* de *Parkinson*, qui fait une autre variété panachée de blanc et de vert.

La *tanaisie* est regardée comme stomacale, fébri-

fuge, sudorifique, carminative et désobstructive. On a des exemples que l'infusion de ses feuilles provoque les menstrues et nettoie très-bien les conduits urinaires, et que son suc, pris à la dose de quatre onces, convient dans les pâles couleurs et l'hydropisie. On trouve dans les boutiques une eau distillée de cette plante, dont on fait usage dans les potions antivermineuses. On fait avec ses feuilles une conserve utile pour l'épilepsie et pour le vertige. Dans quelques pays du Nord on fait, vers le temps de Pâques, des gâteaux où l'on fait entrer le suc et les jeunes feuilles de cette plante : on s'en sert, disent les Continuateurs de la *Matiere Médicale*, pour fortifier l'estomac et dissiper les vents que les alimens du Carême engendrent ordinairement. Bien des personnes substituent les sommités et notamment la semence de *tanaisie*, à celle de la *poudre aux vers* particulièrement dite ; mais elle est bien moins amere, par conséquent moins antivermineuse. Au reste, il est très-difficile de faire prendre ces remedes aux enfans, à cause de leur amertume et de leur mauvaise odeur.

Quant à l'usage extérieur de la *tanaisie*, on estime son suc pour les engelures des mains, pour les dartres et pour la teigne : en cataplasme elle convient pour les foulures et les entorses. On prétend à Paris, que cette plante étant mise autour du lit ou entre deux matelas, tue et chasse les puces et les punaises. On fait un vin de *tanaisie*, utile pour les rhumatismes et pour fomenter les jambes des hydropiques. Quelques personnes ont appaisé subitement des douleurs de dents, notamment de celles gâtées, par le secours de feuilles de *tanaisies* roulées en boulettes ; on les maintient par le moyen des dents de la mâchoire opposée.

La *tanaisie baumière* est le *coq des jardins*, Voyez *cet article.*

TANGARA. Nom d'un genre d'oiseaux uniquement propres au Nouveau Continent, quoi qu'en aient dit quelques Voyageurs. Ce genre est nombreux en especes ; elles sont plus abondantes, à plumage plus varié, et paré de couleurs plus brillantes, dans

les contrées du Midi que dans les régions du Nord. M. *de Buffon* divise la famille des *tangaras* à raison de leur grandeur, en *tangaras* de grande, de moyenne et de petite espece ; les plus grands ne le sont guere plus que notre gros-bec, et les plus petits sont à peu près de la grosseur du cabaret. Les *tangaras* ont les mêmes caracteres génériques que ceux du *moineau ;* mais dans les *tangaras* les bords du demi-bec supérieur sont échancrés vers le bout.

Les *tangaras*, dit M. *Mauduyt*, ne se nourrissent que de petits fruits ou baies et d'insectes, quelquefois de grains ; ils n'ont point de chant et n'ont qu'une sorte de cri comme les moineaux : comme eux ils s'approchent volontiers des lieux habités, mais sans s'y fixer, sans quitter les bois ou les plantations ; ils préferent les terrains secs, car on en voit rarement dans ceux qui sont humides.

TANGARA (le grand). C'est le *tangara des grands bois* de Cayenne, des *pl. enl. 205*. Il est un peu moins gros que le mauvis ; le bec et les pieds sont noirâtres ; tout le plumage supérieur est d'un vert-olivâtre sombre ; l'inférieur est d'un jaune plus ou moins roussâtre : le haut de la gorge est blanchâtre ; le bas de la gorge est nué de jaune, avec un trait noir de chaque côté : entre l'œil et le bec, de chaque côté, il y a un trait blanc, et au-dessous un autre trait noir. Le mâle et la femelle, suivant M. *de Sonnini*, vont de compagnie ; ils different très-peu l'un de l'autre.

TANGARA de M. *Brisson* et des *pl. enl. 7, fig. 1.* M. *de Buffon* nous avertit que cet oiseau est le même que celui des *pl. enl. 127, fig 2*, et qui est appelé *tangara* du Brésil ; celui de la *pl. 7* est coloré d'après un individu qui avoit la queue factice. *Voyez* SEPTICOLOR.

TANGARA A COIFFE NOIRE, de Cayenne. *Voyez* COIFFE NOIRE.

TANGARA A CRAVATTE NOIRE, de Cayenne. *Voyez* CAMAIL.

TANGARA (olive) A GORGE NOIRE, de Cayenne, *pl. enl. 720, fig. 1.* Tout le plumage supérieur est d'un vert-d'olive ; l'inférieur est d'un beau jaune,

mais la gorge est noire et la poitrine orangée : les pieds sont noirâtres : le demi-bec supérieur est noir ; l'inférieur est gris.

A l'égard du *tangara olive* de la Louisiane, *Voyez* GRIS-OLIVE.

TANGARA A TÊTE BLANCHE, du Brésil. Ce *tangara* est de la petite espece : le bec et les pieds sont jaunes. *Seba* dit que le front est blanc ; tout le plumage supérieur est d'un brun-noirâtre : la gorge et le devant du cou sont d'un rouge clair et mêlé d'un pourpre éclatant sur la poitrine et les ailes ; le reste du plumage inférieur est d'un jaune clair ; la queue, d'un brun-noirâtre.

TANGARA A TÊTE OU BLEUE OU VERTE de Cayenne. *Voyez* TRICOLOR.

TANGARA A TÊTE ROUSSE de Cayenne. *Voyez* PASSE-VERT.

TANGARA BLEU. Sous ce nom on en distingue plusieurs especes. Il y a : Le *tangara bleu de la Caroline*, de M. *Brisson ;* Voyez MINISTRE. Le *tangara bleu du Brésil*, des *pl. enl. ;* Voyez TURQUIN. Le *tangara bleu de Cayenne*, de M. *Brisson ;* Voyez TANGARA DIABLE ENRHUMÉ. Les autres sont :

Le *tangara bleu* de Cayenne, *pl. enl. 155, fig. 1.* C'est le *tangara bleu* des Barbades, de M. *Brisson ;* il est de la grandeur du moineau franc : le bec et les pieds sont noirs ; sa queue est étagée : le plumage inférieur est d'un beau blanc, ainsi que les bordures des ailes ; les couvertures des ailes, le derriere du cou, le dos, la queue et les pennes des ailes sont noires ; tout le reste du plumage est d'un beau bleu, savoir, le front, les joues, le devant et les côtés du cou, le croupion, les couvertures du dessus de la queue et la bordure de cette même partie sur les ailes.

Le *tangara bleu* de la Nouvelle Espagne, de M. *Brisson.* Son plumage, selon *Fernandez*, est d'un bleu varié de quelques taches fauves ; les ailes sont cendrées ; la queue est noire, terminée de blanc ; le bec, d'un blanc terni de brun ; les pieds sont gris.

Le *tangara bleu* du Mexique, de M. *Brisson.* Cet oiseau, dit *Seba*, a le plumage d'un bleu-pourpré ; mais le tour des yeux et la gorge sont noirs : les

couvertures du dessus de la queue, d'un cendré nué de jaune ; les pennes des ailes sont noires, variées de quelques taches d'un rouge de vermillon.

A l'égard du *tangara bleu* qui se trouve à l'isle d'Amboine, selon *Seba*, on est en droit de douter que ce soit un *tangara ;* car *Seba* dit que cette espece a un chant agréable et une huppe sur la tête. *Consultez l'Ornithologie de M.* Brisson, *tome III, page 12.*

TANGARA BRUN d'Amérique. *Voyez* ROUGE-CAP.

TANGARA CENDRÉ du Brésil. *Voyez* COIFFE NOIRE.

TANGARA de Cayenne. Sous ce nom on a présenté dans les *planches enluminées*, le *teité*, le *syacou* et le *tangara-negre ;* Voyez *ces mots.*

TANGARA de la Guiane et TANGARA de Saint-Domingue. *Voyez à l'article* ESCLAVE.

TANGARA DIABLE ENRHUMÉ. C'est le *tangara bleu* de Cayenne, de M. *Brisson.* Le *tangara tacheté* de Cayenne, des *pl. enl. 290, fig. 2.* Il est fort commun, et n'est guere plus gros qu'un serin : le bec, les pieds et les ongles sont noirs ; le plumage supérieur est d'un noir de velours ; presque tout l'inférieur et celui de la tête sont d'un beau bleu ; les couvertures du dessus de la queue sont noires, terminées de bleu ; les inférieures et le ventre sont d'un blanc nué de jaunâtre, ainsi que les côtés, avec des taches rondes, noires et terminées de bleu : les ailes offrent du vert, du vert d'aigue-marine, du bleu, du blanc et du noir.

TANGARA du Brésil, des *pl. enlum.* Voyez SEPTICOLOR *et* TEITÉ.

TANGARA du Canada, *pl. enlum. 156, fig. 1.* C'est le *cardinal* de Canada, de M. *Brisson.* Il est de la grosseur du moineau franc : il a le bec de couleur de corne ; les pieds et les ongles sont noirâtres ; tout son plumage est d'un rouge clair, excepté les couvertures des ailes, les deux pennes les plus proches du corps qui sont noires ; toutes les autres pennes de l'aile sont brunes ; celles de la queue sont noires et terminées par un trait blanc.

TANGARA du Mexique, appelé le *cardinal*, des *pl. enl. 156, fig. 1.* Voyez SCARLATTE.

TANGARA du Mississipi, *pl. enl. 741.* Il se trouve plus communément à la Louisiane ; il est de la grosseur du *scarlatte :* tout son plumage est d'un rouge de brique : il a le bec très-grand et très-gros, et les deux mandibules sont convexes et renflées, d'un brun clair et lavé ; les pieds sont brunâtres.

TANGARA (vert) du Pérou. *Voyez* ROUVERDIN.

TANGARA HUPPÉ (noir) de Cayenne ou de la Guiane. *Voyez* HOUPETTE.

TANGARA JAUNE, A TÊTE NOIRE, de Cayenne. *Voyez* MORDORÉ.

TANGARA JAUNE du Brésil, de M. *Brisson.* Il est de la grandeur d'une alouette : le plumage supérieur est de couleur de cire jaune ; le ventre et le dessous de la queue le sont aussi, mais variés de taches noires : cette dernière couleur est celle du cou et de la poitrine, et même des pennes des ailes et de la queue, avec une bordure d'un vert-de-mer.

TANGARA NEGRE. C'est le *tangara* (noir) de Cayenne, de M. *Brisson*, et des *pl. enl. 114, fig. 3.* C'est une variété du *teité*, Voyez *ce mot.*

TANGARA NOIR d'Amérique, *pl. enl. 179, fig. 2.* Il est de la taille du *scarlatte :* le bec et les pieds sont noirs ; tout son plumage est d'un beau noir, excepté une tache qui est blanche sur les petites couvertures du dessus des ailes. Ce *tangara* se trouve à la Guiane.

TANGARA NOIR du Brésil, de M. *Brisson.* Voyez JACARINI.

TANGARA NOIR et JAUNE, de Cayenne et du Brésil, de M. *Brisson.* Voyez TEITÉ.

TANGARA POURPRÉ. *Voyez* BEC D'ARGENT *à l'article* CARDINAL.

TANGARA ROUX. *Voyez* TANGAROU.

TANGARA TACHETÉ de Cayenne. C'est le *tangara diable enrhumé.* Le *tangara tacheté* des Indes, est le *syacou ;* Voyez *ces mots.*

TANGARA VARIÉ de la Nouvelle Espagne, de M. *Brisson.* Il est de la grosseur du *tangara* du Canada : il a le bec noir, les pieds bruns. Comme ce *tangara*, qui se trouve au Mexique, a, selon *Hernandez*, le bec crochu, ne seroit-ce pas plutôt une *pie-grièche ?*

M. *de Buffon* le soupçonne : le sommet de la tête est bleu ; tout le reste du plumage supérieur est varié de vert et de noir ; l'inférieur est d'un jaune varié de quelques taches blanchâtres ; les pennes des ailes et de la queue sont d'un vert foncé, tacheté d'un vert plus clair.

A l'égard du *tangara varié* du Brésil, *Voyez* SYACOU.

TANGARA VERT de M. *Brisson*. Il y a : Celui de Cayenne, *Voyez* PASSE-VERT. Celui du Pérou, *Voyez* ROUVERDIN. Celui *piqueté* des Indes, *Voyez* SYACOU. Celui appelé *tangara vert* du Brésil, se trouve aussi au Mexique et au Pérou. Sa taille est un peu plus forte que celle du moineau franc : il a le bec noirâtre ; les pieds et les ongles sont bruns ; le plumage supérieur est vert ; l'inférieur est d'un vert-jaunâtre : il y a de chaque côté, entre le bec et l'œil, une tache noire, et plus bas une bande d'un bleu foncé ; la gorge est noire ; le reste est en dessus d'un vert plus ou moins nué de bleu.

TANGARA VIOLET. *Voyez* TANGAVIO.

TANGAROU, *pl. enl. 711*. C'est un oiseau du même genre et de la taille du *tangara noir* d'Amérique : il se trouve de même à la Guiane, mais plus abondamment : on l'appelle *tangara roux*, parce que tout son plumage est d'un roux plus ou moins foncé sur les parties supérieures, et plus clair sur le dessous du corps : le bec et les pieds sont d'un brunâtre clair. M. *de Sonnini* présume que le *tangarou* est la femelle du *tangara noir ;* M. *Mauduyt* en doute, parce que le bec du *tangarou* est plus alongé que dans les *tangaras*, et que les bords en sont un peu rentrans dans toute sa longueur.

TANGAVIO, *pl. enl. 710*. Oiseau du genre des *Tangaras*, et trouvé par M. *Commerson* à Buenos-Ayres : le nom de *tangavio* exprime par contraction la périphrase de *tangara violet*. Cet oiseau a huit pouces de longueur totale ; il est d'un violet foncé, avec quelques reflets verdâtres sur les ailes et la queue : la femelle a la tête d'un noir luisant comme de l'acier poli ; tout le reste du plumage est d'un brun uniforme, avec quelques teintes de noir luisant sur le dessus du corps et du croupion.

TANGEDOR. *Voyez* Boiciningua.

TANGUE DE MER. C'est un sable marin, léger et terreux, que les Riverains des côtes maritimes de la Basse-Normandie, de la Basse-Bretagne, etc. ramassent sur les terres basses de la mer, pour la culture et l'engrais de leurs terres, ou pour en former le sel au feu. Les Laboureurs bordiers des côtes de la mer distinguent quatre especes de *tangue*. La premiere est d'un gris-blanc ou cendré clair, et ne forme guere que deux lignes d'épaisseur sur le rivage. La deuxieme se nomme *tangue forte :* elle est pesante, d'une couleur d'ardoise, et forme une couche de quinze à dix-huit pouces d'épaisseur. La troisieme est la *tangue légere*, dont on a retiré le sel : on la transporte pendant les chaleurs sur le fond des marais salans qu'on laboure et qu'on herse pour unir ces deux terres ensemble. La quatrieme est la *tangue usée*, celle dont on a retiré deux fois le sel : il reste à cette derniere assez de qualité pour l'usage des labours. Cette sorte d'engrais, qui devroit être libre, cause quelquefois beaucoup de désagrément aux cultivateurs.

TANIERE ; *Latibulum*. Nom donné à la retraite des bêtes sauvages : c'est, ou le fond d'un rocher, ou quelque cavité souterraine, ou le touffu d'une forêt. On dit la *taniere* d'un *ours*, d'un *lion*, d'un *renard ;* la *bauge* d'un *loup*.

TANREC. Petit animal un peu semblable au *sora*, espece de *hérisson ;* ils se trouvent l'un et l'autre aux Indes. Il est tout couvert de piquans aussi nombreux, mais plus petits que ceux de notre hérisson : il a le museau long, les oreilles assez apparentes ; il differe du *hérisson* par plusieurs caracteres distinctifs : il ne se met point en boule comme lui, il se plaît dans l'eau et y séjourne plus long-temps que sur terre. Cet animal est à peu près de la grandeur de notre hérisson ; il differe aussi d'un autre animal qu'on trouve dans le même pays, qui n'est que de la grandeur d'un gros rat, et qui se nomme *tendrac* (et ce *tendrac* ne doit pas être pris pour le *sora*, qui est réellement un *hérisson*). L'un et l'autre grognent comme les pourceaux, se plaisent à se vautrer aussi

dans la fange : on les prend dans les petits canaux d'eau salée ou dans les lagunes de la mer : ils ne peuvent marcher que fort lentement, leurs jambes étant très-courtes. Ils se creusent des terriers où ils restent pendant l'hiver dans un état de torpeur, ainsi que le loir ; alors le poil leur tombe et renaît après leur réveil. Ils sont ordinairement fort gras, et leur chair, quoique assez fade, longue et mollasse, est du goût des Indiens et des habitans de Madagascar. Les *tanrecs* sont très-ardens en amour et multiplient beaucoup.

Le *tendrac* paroît être une petite race dans l'espece du *tanrec :* il a le museau et les oreilles plus courtes ; il n'a de piquans que sur la tête, le cou et le garrot ; le reste du corps est couvert d'un poil rude, assez semblable aux soies du cochon : les autres caracteres de conformation et les habitudes naturelles sont les mêmes que dans les *tanrecs ;* ce qui nous porte à croire que le *tanrec* et le *tendrac* sont deux races plutôt que deux especes.

TANTALE ou PÉLICAN D'ARBRE DE L'AMÉRIQUE, *Tantalus foculator, aut Pelicanus Americanus arboreus.* Oiseau à long bec et monté sur de grandes jambes : il approche de l'oie pour la grandeur : son bec a neuf pouces et demi de long ; il est conique et courbé au bout ; il l'ouvre de plus d'un pied : il a la queue et les pieds noirs, et les premiers articles des doigts joints par une membrane : il fréquente les arbres et y fait son nid. *Chardin* dit que les Persans donnent au *tantale* le nom de *talah* et de *mise.* Le *tantale* paroît être le *couricaca*, Voyez *ce mot.*

TANTAMOU. Plante qui croît dans l'isle de Madagascar : elle ressemble au nénuphar ; mais sa fleur est violette. On fait cuire la racine dans l'eau ou sous la braise. Les habitans en font usage lorsqu'ils veulent s'exciter à l'acte vénérien. C'est un philtre amoureux qui leur rend les forces épuisées par la jouissance.

TANTAN. Nom donné aux Indes à l'espece de *ricin*, appelée *palme de Christ*, Voyez *ce mot.*

TANTE. C'est le *calmar*, Voyez *ce mot.*

TAON, *Tabanus.* Insecte à deux ailes, qui est armé d'un aiguillon, avec lequel il suce en été le

sang des rhennes et des bœufs qu'il rend furieux par ses piqûres. Le *taon* est non-seulement la terreur des bêtes à cornes, mais encore des chevaux et, dit-on, des serpens. Cet insecte differe de la *mouche-asile* par la structure de la bouche, ainsi que nous le dirons plus bas.

Le *taon*, pour le port extérieur, ressemble assez à une mouche extraordinairement grosse : ses yeux sont gros et panachés, lorsque l'animal est vivant, (du moins dans plusieurs especes) de raies d'un jaune-vert et de bandes brunes-rougeâtres : son ventre est gros et large ; ses ailes sont assez fortes et ornées de nervures considérables. Dans quelques especes ces ailes sont joliment panachées de taches blanches et de bandes noires. Les couleurs de ces insectes sont en général assez obscures.

Les *taons* ont deux caracteres bien distinctifs ; savoir, des antennes articulées qui ressemblent à un fil court qui se termine en pointe par le bout ; l'autre caractere est celui de la bouche, laquelle est armée de deux dents aiguës, qui se meuvent de droite à gauche, et dont la mouche se sert comme de crocs aigus pour percer la peau épaisse des chevaux, des bœufs, des rhennes et même de l'homme, afin d'en sucer avidement le sang avec sa trompe : la structure de cette trompe est très-curieuse ; elle est la même que celle de la trompe du *cousin*, Voyez *ce mot* ; mais toutes les parties en sont bien plus grosses et bien plus distinctes. *Swammerdam* ajoute qu'au défaut du sang des animaux, ils font servir leur trompe à pomper le miel des fleurs. On distingue plusieurs especes de *taons* qui different par la grandeur, la couleur, etc. C'est dans les grandes chaleurs que ces insectes sont le plus redoutables ; ils s'acharnent sur les bestiaux. Les bœufs sont quelquefois tellement incommodés de leurs piqûres, qu'ils s'agitent et deviennent furieux. Mais le vil insecte se moque de la fureur du taureau, revient à la charge, le harcele : enhardi par l'impunité, il semble le défier au combat, et tout glorieux des mugissemens qui retentissent dans la plaine, il brave la force du quadrupede irrité, le pique, le suce, se gorge de son sang, et

se donne ainsi les honneurs et les fruits d'une victoire qu'il ne doit qu'à sa petitesse méprisable. On les trouve abondamment dans les prés bas et les bois humides. Ils ne dédaignent pas de chasser dans les bois en côteau, et leur multitude est quelquefois étonnante.

L'*asile*, que quelques-uns appellent *mouche-asile*, *Asilus*, differe du *taon*, en ce que sa bouche n'est armée que d'une simple trompe aiguë, dure, piquante et plus longue. (C'est, selon d'autres, la *mouche à corselet armé*, de M. *de Réaumur* : cependant la *mouche à corselet armé* ne pique point, dit M. *Deleuze*, et differe esssentiellement par-là, ainsi que par d'autres caracteres de la *mouche-asile*.) Elle s'attache aussi avec fureur aux ânes et à tous les troupeaux ; *Voyez* MOUCHE A CORSELET ARMÉ. Le *taon* a, ainsi que la *mouche-asile*, les antennes sétacées, coniques ; trois petits yeux lisses sur la tête ; une bouche formée par une trompe, mais accompagnée de deux dents qui se joignent, et qui ne se trouvent pas dans la *mouche-asile*.

En général ces insectes sont assez variés : ils ont deux ailes et le corps alongé ; leur ventre sur-tout est long et mince ; leur corps est velu.

On doit prendre toutes les especes de *taons* avec précaution, quelquefois ils piquent assez fortement avec leur arme aiguë, pour produire une douleur vive.

Il y a lieu de croire que les vers ou larves d'où naissent les *taons* et les *mouches-asiles* vivent dans l'eau ou dans de la terre détrempée, où ils ont été déposés dans l'état d'œuf par la mere ; car c'est toujours dans les endroits aquatiques que se trouvent ces mouches. Il ne faut pas les confondre avec l'*œstre*, dont la larve prend naissance dans le nez des animaux ruminans, ou dans le fondement des chevaux, ou habite tout l'hiver sur le dos des bœufs. Les especes de ce genre sont assez nombreuses. L'insecte qui s'attache particuliérement aux rhennes, sur-tout l'espece à ventre jaune, que les Lapons appellent *curbma*, et que les Naturalistes ont regardée comme une véritable espece de *taon*, n'est pas un

asile,

asile, mais un *œstre* : c'est l'*Œstrus rangiferinus*, Linn. Faun. Suecic. 1225. Cet insecte, dit M. *Linnæus*, reste tout l'hiver en nymphe sur le dos des rhennes, entre cuir et chair ; il forme sur ces animaux des tumeurs et des plaies qui les amaigrissent, et les font considérablement souffrir ; les jeunes rhennes en sont communément chargés de six ou huit : enfin mot, le *curbma* moleste tellement ces animaux, qu'il les fait fuir tout furieux à travers les montagnes, les précipices et les vallons ; ils se déchirent contre le tronc des arbres ou contre les rochers. La piqûre que fait l'insecte, pour déposer ses œufs, cause une cicatrice qui gâte le cuir. *Voyez aux articles* RHENNE, ŒSTRE *et* VER DE LA MOUCHE-ASILE. M. *de Géer* prétend qu'il n'y a que les *taons* femelles qui piquent les animaux, et que les mâles sucent le suc des fleurs ; il ajoute que ce fait est commun aux *taons* et aux *cousins*. Ce fait mérite d'être observé de nouveau.

TAON MARIN. *Rondelet* parle d'un *taon* qu'il dit être un petit animal marin, de la grandeur d'une araignée, lequel tourmente les *dauphins*, les *thons*, etc. Il est de la figure d'un scorpion, et s'attache aux nageoires du *thon*.

Ce *taon marin*, au lieu de bouche, a un petit tuyau longuet, qui ressemble, pour la forme, à la queue du scorpion : il est armé de deux especes de mains qui se tournent vers sa bouche : il a six pattes. Cet animal s'attache aux nageoires des poissons par le bout du tuyau qui lui sert de bouche, et il s'y applique de maniere qu'il n'est pas possible de l'en arracher. Il suce le sang des poissons, et quand il est plein il tombe comme mort. Il tourmente quelquefois si cruellement les poissons qu'il suce, qu'on en voit sauter et s'élancer de douleur dans les navires ou sur le rivage.

TAOUIA. *Voyez* BOIS DE CHANDELLE.

TAPARARA. Nom générique du *martin-pêcheur* en langue Garipone : M. *de Buffon* l'applique à cette espece ; c'est le *martin-pêcheur* de Cayenne, de M. *Brisson* : il y est rare. Sa grosseur est celle de notre étourneau : le demi-bec supérieur est noir ;

l'inférieur est rouge : les pieds sont rouges et les ongles noirs ; tout le plumage supérieur est d'un beau bleu, avec une teinte d'aigue-marine sur le croupion ; le plumage inférieur est blanc ; on distingue une bande transversale noire sur le derriere de la tête.

TAPAYAXIN. *Voyez* TAPAYE, *et l'article* STELLION.

TAPAYE, *Lacerta orbicularis*, Linn. ; *Lacerta caudâ tereti mediocri, vertice trimuricato, abdomine subrotundo*, ibid. Ce lézard est du troisieme genre ; il se trouve dans le Mexique, où il porte le nom de *tapayaxin*. Sa tête est assez semblable à celle de la salamandre ; sa langue est épaisse et courte ; le museau, terminé en pointe : le corps, rond, large, gonflé, d'un gris clair cendré, ombré de taches brunes et couvert d'écailles très-minces ; toute sa surface, et principalement celle du dos est hérissée d'aiguillons jusqu'à la queue, qui finit en pointe aiguë.

Seba, Mus. t. 109, fig. 6, parle de ce lézard ; mais il cite une autre variété, *t. 83, fig. 1 et 2*, qui paroît être distinguée par sa forme plus approchante de l'orbiculaire. C'est le *Lacerta caudâ tereti brevi, trunco subgloboso, suprà muricato*, Linn. *Seba* dit que cette variété a tout le corps, la tête, les pieds et la queue hérissés d'épines blanchâtres et aiguës ; ses écailles sont marbrées de blanc, de brun-noir, de roux, de gris, de cendré, de rouge pâle ; les doigts des pieds sont armés d'ongles très-pointus, noirs, crochus et marbrés de belles écailles qui les couvrent jusqu'au bout : il a la tête courte, dure, triangulaire, assez semblable à celle du caméléon, et obtuse par devant. Depuis la pointe du nez s'avance une espece de bouclier (qui va jusque sur les yeux, qui sont grands et brillans) sur le front, d'où il s'étend jusqu'à l'occiput, puis se réunit au dos.

On dit que le *tapaye* est froid au toucher, et si paresseux qu'il quitte à peine sa place, même quand on l'y excite. Quoique armé de piquans, c'est néanmoins un animal doux, très-apprivoisé, familier, et qui paroît aimer à être touché et caressé ; mais ce qui est fort extraordinaire, c'est que si on le blesse à la tête ou aux yeux, il sort avec précipitation quelques gouttes de sang de la partie blessée,

TAPEÇON ou RESPONSADOUX. *Voyez* RASPECON.

TAPERA. C'est le nom Brasilien d'une espece d'*hirondelle* ; c'est l'*hirondelle* d'Amérique, de M. *Brisson*, et l'*andorinha* des Portugais. On la trouve au Brésil, à la Guiane et à la Jamaïque ; elle est à peu près de la grosseur de notre *hirondelle de cheminée* : le bec est noir ; les pieds et les ongles sont bruns ; le plumage supérieur est d'un brun foncé ; le ventre et les couvertures du dessous de la queue sont blancs ; le reste est d'un gris-brun ; la queue est très-peu fourchue.

TAPERIER. Nom que l'on donne en Provence au *câprier*. Voyez *ce mot*.

TAPETY. *Voyez* TAPITI.

TAPIA de *Pison*, ou TAPIN. Arbre des Indes ; grand comme un hêtre : son bois, facile à rompre et plein de moëlle comme le sureau, est couvert d'une écorce lisse, cendrée ; ses feuilles sont disposées trois ensemble sur une queue, vertes, lisses et luisantes : sa fleur est composée de quatre pétales, blancs, longs d'un doigt, et accompagnés de quatre autres petites feuilles courtes, verdâtres, et de plusieurs étamines rougeâtres : ses fruits ont la figure, la couleur et la grosseur des oranges ; leur écorce qui approche aussi de celle de l'orange, est d'une odeur dégoûtante ; cependant les fruits sont bons à manger, et d'un goût doux.

Les feuilles de cet arbre, écrasées, sont un excellent remede et fort usité parmi les Sauvages Indiens qui l'emploient contre l'inflammation de l'anus, à laquelle ces peuples sont sujets ; on les applique en cataplasme : on en met aussi dans les oreilles pour calmer les douleurs de tête qui proviennent d'une grande chaleur.

Le *tapia* vient avec et sans culture aux environs d'Olinde et aux Isles d'Amérique.

TAPIIAI. Nom d'une espece de *fourmi* de l'Amérique Méridionale. *Voyez à l'article* FOURMI.

TAPIR, *Tapirus*. Espece de quadrupede qui se trouve communément au Brésil, dans le Paraguay, notamment près de Vera-Crux et dans l'isle de Maragnan, aux Amazones, à la Guiane et dans toute

l'étendue de l'Amérique, depuis l'extrémité du Chili jusqu'à la Nouvelle Espagne. Les Espagnols du Pérou, qui l'appellent *dante* ou *danta*, disent qu'il est le plus grand des quadrupedes non seulement de l'Amérique Méridionale, mais encore de tous ceux qui sont propres à ce Nouveau Continent : les Portugais établis au Para et au Brésil le nomment *anta* ; les Brasiliens, *tapir* et *tapira* ; c'est le *tapiier-été* de *Marcgrave* et de *Pison* ; le *tapihire* de *Thevet* ; le *tapir-oussou* de *Léry* et des *Moxes* ; l'*ante* de *Herrera* ; le *béori* de la Nouvelle Espagne ; l'*âne-vache* du Brésil, de quelques Voyageurs ; l'*élan* de Quito, de M. *de la Condamine*.

M. *de la Condamine*, dans son *Voyage de l'Amérique Méridionale* (*Mémoires de l'Acad. des Sciences 1745, page 468*), dit que le *danta* ne se rencontre au Pérou que dans quelques cantons boisés de la Cordiliere Orientale, mais quil n'est pas rare dans les bois de l'Amazone, ni dans ceux de la Guiane : on l'appelle *vagra* dans la langue du Pérou, *tapyra* dans celle du Brésil, *maypourri* ou *maïpouri* dans la langue Galibi sur les côtes ou bords de la Guiane, et *manipouris* à Cayenne, dit *Barrere*.

Le *tapir*, dit aussi M. *de Buffon*, est l'animal le plus grand de l'Amérique, de ce nouveau Monde, où la Nature vivante semble s'être rapetissée, ou plutôt n'avoir pas eu le temps de parvenir à ses plus hautes dimensions. Au lieu des masses colossales que produit la terre antique de l'Asie, au lieu de l'*éléphant*, du *rhinocéros*, de l'*hippopotame*, de la *giraffe* et du *chameau*, nous ne trouvons dans ces terres nouvelles, dit notre Auteur, que des sujets modelés en petit, des *tapirs*, des *lamas*, (*lhamas*) des *vigognes*, des *cabiais*, tous vingt fois plus petits que ceux qu'on doit leur comparer dans l'Ancien Continent ; et non-seulement la matiere est ici prodigieusement épargnée, mais les formes sont imparfaites et paroissent avoir été négligées ou manquées. Les animaux de l'Amérique Meridionale, qui seuls appartiennent en propre à ce Nouveau Continent, sont presque tous sans défenses, sans cornes et sans queue ; leur figure est bizarre : leur corps et leurs

membres sont mal proportionnés, mal unis ensemble ; et quelques-uns, tels que les *fourmiliers*, les *paresseux*, etc. sont d'une nature si misérable, qu'ils ont à peine la faculté de se mouvoir et celle de manger : ils trainent avec douleur une vie languissante dans la solitude des déserts, et ne pourroient subsister dans une terre habitée, où l'homme et les animaux puissans les auroient bientôt détruits. Nous disons que leurs facultés paroissent aussi bornées que leur conformation est défectueuse. Il suffit, pour s'en convaincre davantage, de rapprocher le *tapir* de l'*éléphant*. Quelle comparaison entre les hautes facultés, la force, la puissance, l'adresse, l'intelligence de celui-ci, et la petitesse, l'instinct borné, brut et sauvage de l'autre ? On trouvera ces idées ou ces réflexions plus étendues dans l'*article* QUADRUPEDE.

M. *Brisson* dit que l'espece du *tapir* fait un genre à part : c'est un fissipede irrégulier. Cet animal est de la grandeur d'une petite vache ou d'un zebu ; (M. *de la Borde*, Médecin à Cayenne, nous assure que le *maïpouri* (*tapir*) de la Guiane pese de quatre à cinq cents livres et que sa grandeur est égale à celle d'un âne de la plus forte espece ; on en distingue même deux especes ou variétés ; l'une plus grosse est noire, la seconde a le poil couleur de cendre : le *maïpouri* ou *tapir* ressemble assez au *pak* par la tête et le corps). La figure de son corps est arquée et approche de celle d'un cochon ; sa tête est grosse, longue et ne porte point de corne, ainsi que plusieurs Auteurs l'ont dit : au bout de la levre supérieure est un appendice mobile, souple, que l'animal peut alonger et contracter à volonté, presque à la maniere de la trompe de l'éléphant ou du crochet du rhinocéros : cette levre est, au besoin, infiniment plus longue que la mandibule inférieure. Sa bouche, qui est garnie de quarante dents, savoir, dix dents incisives et tranchantes à chaque mâchoire, et autant de molaires qui sont grosses, sépare absolument le *tapir* du genre des animaux ruminans. On prétend que cet animal n'a point de défenses ou dents canines : ses yeux sont petits ; ses oreilles sont arrondies,

peu grandes, quelquefois droites, d'autres fois pendantes, suivant l'âge; la queue est longue de deux à trois pouces, pyramidale et presque sans poils; les jambes sont courtes et grosses; les pieds antérieurs ont chacun quatre doigts garnis d'ongles noirâtres, dont le plus petit est extérieurement attaché aux trois autres; les pieds de derriere en ont seulement trois, et dans tous l'ongle du milieu est plus long que les autres; tous les pieds sont fort larges: le poil du corps est court et très-rare sur les flancs et aux parties inférieures: il a une criniere dont les soies sont longues d'un pouce et demi; elle s'étend depuis le sommet de la tête jusqu'au commencement des épaules: dans les jeunes, le poil est de couleur d'ombre brillante, variée de taches ou de bandes blanches; et dans les adultes il est brun ou noirâtre. Ainsi le *tapir* porte une livrée dans sa jeunesse comme le *pak* et le *cerf*, et ensuite un pelage uniforme d'un brun assez foncé. Les parties de la génération sont très-grosses et très-apparentes, elles ont à l'intérieur et à l'extérieur la même configuration et la même grandeur que celles du cheval et de la jument.

Quant à sa levre supérieure ou à son nez, que nous avons dit être prolongé en forme de *trompe*, lorsque l'animal ne l'emploie pas pour saisir quelque chose, cette trompe ne s'étend guere au-delà de la levre inférieure, et alors elle est toute ridée circulairement; mais il peut l'alonger de plus d'un demi-pied, et même la tourner de côté et d'autre pour saisir, avec la partie inférieure du prolongement, qui se replie pour cet effet en dessous. M. *Bajon* a observé que les deux ouvertures des narines partent de l'extrémité de la trompe.

Le *tapir* établit constamment son gîte sur les collines et dans les endroits secs; mais il fréquente les lieux marécageux pour y chercher sa subsistance. Dans l'état de nature, il ne paroît point carnivore, il ne mange point de poisson; il se nourrit d'écorce d'arbre, de rejetons et de pousses tendres, et sur-tout de fruits tombés des arbres. C'est plus de nuit que de jour qu'il cherche sa nourriture; il aime la propreté, et va tous les matins et tous les soirs traverser quelque riviere ou se laver dans quelque lac.

La femelle du *tapir* entre en chaleur aux mois de Novembre et de Décembre, et c'est là le seul temps où l'on trouve deux de ces animaux ensemble. Lorsque deux mâles se rencontrent auprès de la même femelle, ils se battent et se blessent cruellement ; mais le mâle quitte sa femelle dès qu'elle est pleine : elle porte dix à onze mois, et pour mettre bas elle choisit toujours un endroit élevé et un terrain sec ; elle ne produit qu'un petit par portée.

Le *tapir* est d'un naturel doux, timide, et hors le temps du rut il évite tout combat, tout danger ; il ne charge même ses ennemis à coups de dents et en les foulant aux pieds que lorsqu'il ne peut plus fuir, qu'il est blessé à mort : avec des jambes courtes et le corps ramassé, quand on le chasse, il fuit avec assez de légéreté et presque aussi vîte qu'un âne ; il nage encore mieux qu'il ne court : quand il est poursuivi par les chiens, il se jette à l'eau et se défend très-bien contre eux ; souvent il les tue : au reste, s'étant plongé dans l'eau, il y demeure suffisamment pour faire un assez long trajet avant de reparoître pour respirer à la surface de l'eau.

M. le Docteur *de la Borde* nous a aussi assuré que les *maïpouris* ou *tapirs* fuient le voisinage des lieux habités et demeurent aux environs des marécages, des lacs et des rivières, qu'ils traversent souvent le jour et même pendant la nuit ; ils ne s'écartent guere de la même contrée. La femelle se fait suivre par son petit, et l'accoutume de bonne heure à entrer dans l'eau ; où il plonge et joue sous les yeux de sa mere qui semble lui donner des leçons de cet exercice ; le pere n'a point de part à cette éducation. Lorsque la mere est à terre, elle se fait constamment suivre ou accompagner de son petit, et si le petit reste en arrière, elle retourne de temps en temps sa trompe, dans laquelle est placé l'organe de l'odorat, pour sentir s'il suit ou s'il est trop éloigné ; et dans ce cas elle l'appelle et l'attend pour se remettre en marche. Les mâles sont constamment plus grands que les femelles.

Les *tapirs* n'ont d'autre cri qu'une espece de sifflement vif et aigu, comme celui du chamois ; les

Indiens ou Sauvages et les chasseurs imitent assez parfaitement ce cri, et par ce leurre ils les font approcher pour les tirer de près ; si l'animal n'est pas blessé et qu'il puisse se traîner encore, il suffira d'imiter de nouveau son cri pour le faire revenir, et le tuer au fusil à bout touchant, à la balle ou aux lingots.

L'espece du *maïpouri* ou *tapir* est assez nombreuse dans l'intérieur des terres de la Guiane, et il en vient de temps en temps dans les bois qui sont à quelque distance de Cayenne. Nous avons déjà dit que quand on chasse ces animaux, ils se réfugient dans l'eau, où il est aisé de les tirer ; mais quoiqu'ils soient d'un naturel tranquille, peu farouches et doux, ils deviennent dangereux lorsqu'ils sont blessés ; on en a vu se jeter sur le canot d'où le coup étoit parti, pour tâcher de se venger en le renversant. Il faut aussi se garantir de leur rencontre dans les forêts, ils y font des sentiers assez larges et frayés ou battus, par leurs frequentes allées et venues, car ils ont l'habitude de passer et repasser toujours par les mêmes lieux, et il est à craindre de se trouver dans ces défilés, dont ils ne se détournent jamais, parce que leur allure est brusque, et que sans chercher à offenser ils heurtent rudement tout ce qui se rencontre devant eux ; et comme ils ont la vie dure, la peau très-ferme et très-épaisse, il est rare qu'on les tue du premier coup de fusil. Les Indiens le frappent quelquefois à terre à coups de hache, et les percent souvent à l'eau avec un *courmouri*, qui est une fleche en forme de sponton, faite d'un bois dur ; demi-heure après que le *tapir* est tué, il flotte.

Les *maïpouris* ou *tapirs* élevés dans les maisons à Cayenne, sont d'une familiarité extrême, et ils aiment qu'on les caresse, qu'on les gratte ; ils vont par-tout sans faire de mal. On voit arriver chez soi, à l'heure du dîner, ces quadrupedes en domesticité : ils fatiguent beaucoup les personnes qui sont à table, ils les sollicitent grossiérement de leur trompe, pour se faire donner à manger ; ils rôdent autour du buffet ; ils mangent du pain, de la cassave, des fruits, et souvent avant de s'en aller ils se frottent contre les

meubles : ils fientent abondamment et à la maniere du cochon.

La chair du *tapir* se mange à Cayenne et en quelques autres contrées ; elle est fade et grossiere, semblable pour la couleur et l'odeur à celle du cerf : les seuls morceaux assez bons sont les pieds et le dessus du cou : on préfere la chair des jeunes.

Les Sauvages Indiens préparent la peau de ces animaux en l'étendant en long et la faisant sécher au soleil ; ils en couvrent leurs rondaches ou boucliers de guerre et leurs casques : les fleches et les balles entament difficilement ces cuirs desséchés, très-durs, très-épais, et dont le tissu est très-ferme et très-serré : on fait à Cayenne des semelles de souliers qui durent plus long-temps que celles de cuir de bœuf ; l'eau les ramollit très-difficilement.

TAPIR-OUSSOU. *Voyez à l'article* TAPIR.

TAPITI au Maragnon, ou TAPETY ou CITLI. Petit quadrupede sauvage du Brésil, qui ressemble beaucoup à nos lapins. Il aboie, dit-on, à la maniere des chiens, sur-tout de nuit. Quoique les femelles de ces animaux fassent trois à quatre petits à la fois, on en voit pourtant fort peu au Brésil, parce qu'ils servent de proie aux bêtes sauvages et aux bêtes de rapine, qui par ce moyen en détruisent une grande quantité. C'est le *Cuniculus Americanus* de quelques Zoologistes. Certains Auteurs le regardent comme une espece d'*agouty ;* Voyez *ce mot*.

Le *tapiti* est un animal, dit M. *de Buffon*, qui paroît être une espece très-voisine ou peut-être une variété de celle du *lievre* ou du *lapin ;* on le trouve non-seulement au Brésil, mais encore dans plusieurs autres endroits de l'Amérique : il ressemble au *lapin* d'Europe par sa figure, au *lievre* par la grandeur et par le poil, qui seulement est un peu plus brun ; il a les oreilles très-longues et de la même forme : son poil est roux sur le front et blanchâtre sous la gorge ; quelques-uns ont un cercle de poil blanc autour du cou : tous sont blancs sous la gorge, la poitrine et le ventre ; ils ont les yeux noirs et des moustaches comme nos *lapins ;* mais ils n'ont point de queue.

Le *tapity* ressemble encore au *lievre* par sa maniere de vivre, par sa fécondité et par la qualité de sa chair qui est très-bonne à manger; il demeure dans les champs ou dans les bois comme le *lievre*, et ne se creuse point de terrier comme le *lapin*.

TAPSIE, *Thapsia, carotæ folio*, C. B.; *Turbith Garganicum, semine latissimo*, J. B., Tourn. Plante qui croît communément aux lieux montagneux et aux bords de la mer dans nos provinces Méridionales; on l'appelle *turbith bâtard*: elle est haute de deux ou trois pieds: sa tige et ses feuilles sont férulacées: ses fleurs sont disposées en ombelles, comme celles de l'anet, de couleur jaune; on peut s'en servir en teinture: il leur succede un fruit composé de deux graines longues, grises, cannelées sur le dos et ailées: sa racine est peu grosse, longue, chevelue vers la tige, grise ou blanchâtre, quelquefois noire en dehors, empreinte d'un suc laiteux, très-âcre, un peu corrosif et amer. On fait sécher cette racine pour la conserver, après en avoir ôté le cœur: elle a à peu près la même figure que celle du *véritable turbith*, mais elle est plus légere, plus blanche et beaucoup plus âcre: elle purge la pituite et agit avec tant de violence et d'irritation qu'on n'ose pas la mettre beaucoup en usage, si ce n'est à l'extérieur dans les onguens pour la gratelle et pour les autres maladies de la peau.

TAPYRA-COYANANA. C'est le *cassier* du Brésil, *Cassia fistula Brasiliana*. Sa pulpe purge mieux que celle du *cassier* d'Égypte. *Voyez à l'article* CASSE.

TARA. Cet arbrisseau est le *Poinciana spinosa* du Pere *Plumier*: il se trouve abondamment dans la Vallée de Lima, où il s'éleve à plus de douze pieds: sa tige est droite, couverte d'une écorce grise, ridée et garnie d'épines rangées réguliérement sur sa longueur jusqu'à la naissance des branches qui en sont aussi garnies, mais en petite quantité et irréguliérement: ses branches sont fort rameuses et chargées de sept ou huit paires de feuilles ovales et vertes: les fleurs sont en bouquet, à cinq pétales, disposées en rose; les étamines en sont blanches et à sommets rouges: aux fleurs succedent des siliques longues de

trois à quatre pouces, remplies de semences arrondies et ameres. Les Teinturiers se servent des cosses du *tara* pour teindre en noir : on en fait aussi de fort bonne encre. Le *tara* est différent de la *poincillade* ; Voyez *ce mot*.

TARABÉ. *Voyez* AMAZONE A TÊTE ROUGE.

TARAKAN. *Voyez à l'article* MITTES.

TARANDE ou TARANTE. Animal quadrupede, qui est le même que le *rhenne* de Laponie. *Voyez* RHENNE.

TARAQUIRA ou TARAGUIRA. Espece de *lézard* du Brésil, non goîtreux, qui se trouve proche des maisons et des jardins, disent *Marcgrave* et *Ruysch*. Ce *lézard* paroît être une variété de l'*ameiva* ; Voyez *ce mot*.

TARASPIC. *Voyez* THLASPI.

TARATOUFLE. *Voyez* TOPINAMBOUR, à la suite de l'*article* BATATTE.

TARC. *Voyez* son article au *mot* PIN et à *celui de* SAPIN.

TARCHE et TARDINEAU. Noms donnés en quelques endroits à la *plie* ; Voyez *ce mot*.

TARDIFERE. M. *Vicat*, dans son Supplément à notre Dictionnaire, imprimé à Lausanne, décrit sous le nom de *tardifere* un très-petit animal qui se trouve, ainsi que le *rotifere*, dans le sable des toits. Son corps est tout granuleux ; la partie antérieure est arrondie ; la postérieure se termine par quatre pointes, au moyen desquelles il affermit sa marche : ses jambes sont terminées par des crochets luisans et comme d'une substance cornée ; son corps est opaque et d'une forme ovale. Il ne nage jamais ; il se tourne ou marche sur le sable, et c'est toujours avec lenteur qu'il se meut, et de là vient son nom, qui auroit été mieux exprimé par celui de *tardigrade*. Il meurt comme les rotiferes ; ses jambes se retirent et rentrent dans son corps ; il se rapetisse, se desseche et devient globuleux : il ressuscite lorsqu'on lui fournit de l'eau nouvelle ; mais le sable paroît lui être moins nécessaire qu'au *rotifere*. Il est plus rare que ce dernier. *Voyez* ROTIFERE.

TARDONE. *Voyez* TADORNE.

TAREFRANKE ou TAREFRANCHE ou TARAFRANCA. Nom qu'on donne à Bordeaux au poisson dit l'*aigle de mer*. Voyez PASTENAGUE, surnommée *Mourine*.

TAREIRA. Poisson du Brésil, dont *Marcgrave* distingue deux especes ; savoir : l'une de mer appelé *tareira d'alto*, *seu marina*, et l'autre de riviere, nommé *tareira de rio*, *seu fluviatilis*.

Le premier *tareira* est de figure ronde, long de huit pouces et épais de cinq ; sa grosseur va en diminuant vers la queue : sa tête qui ressemble à celle d'une couleuvre, est garnie au-dessus des yeux de deux tubercules ; ses yeux ont l'iris de couleur jaune ; sa bouche est pointue et grande, jaune en dedans et munie de dents pointues : toutes ses nageoires sont minces et bordées d'aiguillons mous ; ses écailles sont si bien arrangées, que sa peau paroît unie au toucher : il a le ventre blanc ; les côtés et le dos sont striés en long de lignes jaunes et vertes : la nageoire du dos est marquée de lignes brunes ; les autres sont jaunes, et sa queue est striée de brun.

Le second *tareira*, qui est un poisson de riviere, est long d'un pied : il a le corps oblong, le dos droit, le ventre élevé, la mâchoire inférieure plus longue que la supérieure ; toutes deux sont armées de dents fort aiguës ; la tête ressemble assez à celle du brochet ; ses yeux sont grands et élevés : la nageoire du dos est grande et droite : ses écailles sont assez grandes et brunes sur le dos ; celles des côtés sont brunes et argentées ; sa tête est couverte d'une peau brune : tout son ventre est blanc, et ses nageoires sont brunes et ondées de noir en travers ainsi que sa queue. La chair de ce poisson est bonne à manger.

TARENTOLE ou TARANTOLA. *Voyez* SAURE, espece de *salmone*.

TARENTULE, *Tarantula*. Insecte réputé dangereux, dont la morsure a donné le nom à la prétendue maladie appelée *tarantisme* ; Voyez ARAIGNÉE ENRAGÉE. Quelques-uns mettent aussi dans la classe des *Tarentules*, de grosses *araignées* de la Martinique, veloutées, très-belles, et qu'on peut le plus souvent manier sans danger ; *Voyez* PHALANGE : mais il y en

a de petites à Saint-Domingue, qu'on appelle *araignées à cul rouge*, dont la morsure est, dit-on, si vive que plusieurs personnes n'en ont pu supporter la douleur et en sont mortes.

TARERONDE. *Voyez* PASTENAGUE.

TARET. *Voyez* TARIERE *et l'article* VERS RONGEURS DE DIGUES et DE VAISSEAUX.

TARGET, TARGUET, TARGIE. *Voyez à l'article* PLIE.

TARI ou SOURY. Nom donné à une liqueur agréable qu'on tire des palmiers et des cocotiers : elle tient lieu de vin dans la plus grande partie des Indes Orientales ; elle fortifie, elle enivre même ; mais elle n'est bonne qu'étant récente, car dans l'espace de vingt-quatre heures elle devient aigre.

TARIER, *pl. enl. 678. Grand traquet* de M. *Brisson.* C'est un oiseau du même genre que le *bec-figue ;* il est un peu plus gros que le traquet : le bec, les pieds et les ongles sont noirs ; le plumage supérieur est varié de noirâtre au milieu des plumes, et de roussâtre à l'extrémité de leur bordure : sur chaque joue est une bande blanche ; la gorge est de cette couleur, ainsi que le ventre et les cuisses, avec une teinte de roussâtre ; cette derniere couleur est celle du reste du plumage inférieur : sur chaque aile sont deux taches blanches : les pennes sont brunes, bordées les unes de gris, les autres de roussâtre ; celles de la queue offrent du blanc, du noirâtre et du gris : les couleurs de la femelle sont bien plus foibles.

Ces oiseaux se voient plus communément en Lorraine qu'ailleurs ; ils perchent rarement, et ils se tiennent le plus souvent à terre sur les amas de terres soulevées par les taupes (les taupinieres) ; ils aiment les terres en friche, voisines des bois ; ils se plaisent sur les collines et dans les lieux en pente et montueux : ils font leur nid comme les traquets, arrivent et partent avec ces derniers : leurs œufs sont d'un blanc sale, tiqueté de noir.

A l'égard du *tarier du Sénégal*, Voyez TRAQUET DU SÉNÉGAL.

TARIERE ou VER QUI PERCE LE BOIS, ou TARET selon M. *Adanson ;* en latin, *Teredo.*

On compte plusieurs especes de vers qui rongent et percent le bois : les uns nuisent aux arbres, comme aux chênes, poiriers, pommiers ; les autres se trouvent dans les mers, rongent et percent les vaisseaux et les digues. Ils sont connus sous le nom de *vers rongeurs de digues et de vaisseaux ;* Voyez *ce mot*, où nous parlons des véritables *tarets*.

Les vers surnommés *tarieres*, qui se trouvent dans les bois durs, tels que les chênes, poiriers, pommiers, châraigniers, noyers, frênes, néfliers, ormes, même dans le gayac, le tilleul et l'ébene, etc. et qui s'en nourrissent, sont produits par de grands et forts *scarabées*. Lorsque les œufs du scarabée femelle ont été fécondés par le mâle, elle va les déposer non-seulement dans les fentes, dans les crevasses des arbres déjà coupés et qui commencent à se gâter dans quelques endroits, mais encore dans les fentes du bois mort, et même dans la fente de l'écorce de ces mêmes arbres, lorsqu'ils sont en pleine végétation. Au bout de trois ou quatre jours, il sort de ces œufs de petits vers semblables à des mittes, qui rongent l'arbre peu à peu, et qui à mesure qu'ils acquierent de la force, se creusent de larges et profondes cavités dans la substance de l'arbre. On prétend qu'ils rongent plus les arbres en temps de pleine lune que dans tout autre temps, à cause de la trop grande humidité de l'air : l'hiver et le froid les font périr.

On voit quelquefois dans les bois, des vers de la longueur du petit doigt, de couleur blanche, et presque semblables à des chenilles : ces vers sont surnommés *cossons blancs*.

TARIN, *pl. enlum. 485, fig. 3 ;* en latin *Linaria viridis, aut Ligurinus*. Cet oiseau de passage est du genre du *Chardonneret*, mais il est plus petit : sa longueur est de quatre pouces neuf lignes ; son envergure est de sept pouces huit lignes : il a le bec blanc, noirâtre à sa pointe ; les pieds et les ongles sont gris ; le dessus de la tête est noir ; le reste du plumage supérieur, d'une couleur d'olive plus ou moins jaunâtre ; la gorge est brune ; les joues, le devant du cou, la poitrine sont d'un jaune-citron ;

le ventre est d'un blanc lavé de jaunâtre ; les côtés, les couvertures du dessous de la queue sont jaunâtres, avec un trait noirâtre longitudinal au milieu de chaque plume : les cuisses, d'un blanc sale ; les ailes, en grande partie noirâtres, offrent chacune deux bandes d'un vert-olivâtre ; la queue, qui est un peu fourchue, offre du noirâtre, de l'olivâtre, du gris et du jaune : la femelle a la gorge blanche, et les plumes noires du sinciput bordées de gris.

On distingue en Provence une race de *tarins* plus grands que le précédent et d'un jaune plus décidé ; ils se retirent l'été sur les montagnes, et descendent pour passer l'hiver dans les plaines de cette contrée. On a observé dans l'espece du *tarin* une variété qui avoit le sommet de la tête jaunâtre, et le reste du plumage noir.

Les *tarins* arrivent dans nos cantons au mois d'Octobre, et s'en retournent au printemps ; il n'en reste pas dans nos campagnes : on présume que ces oiseaux nous viennent du Nord de l'Europe, où ils retournent en été pour faire leurs petits : on assure cependant qu'ils nichent quelquefois en Franche-Comté, en Suisse et en Hongrie ; leur nid passe pour être très-difficile à trouver : on prétend que la ponte est de six à huit œufs. M. *Mauduyt* observe que le *tarin*, quoique pris au filet, s'apprivoise en peu de temps, au point de venir prendre dans la main la graine de chenevis, dont il est fort friand ; on peut encore le nourrir avec du millet et de la graine de navette ; son champ est peu remarquable, mais cet oiseau fait bien en voliere : par sa forme élégante et sa vivacité, il semble animer les autres oiseaux et les mettre en action. M. *Mauduyt* ajoute que c'est un esclave gai et dont les mœurs sont douces ; il fuit toute espece de querelle : il a l'habitude singuliere de dégorger la nourriture qu'il a prise et de la donner aux autres oiseaux, mais de préférence à quelque compagnon de captivité, pour lequel il a une affection particuliere.

On peut accoupler le *tarin* avec la femelle du *serin* et celle du *chardonneret* : il naît de cette union des métis, que l'on assure être féconds, et qui varient

suivant l'espece de la mere. *Voyez* à ce sujet l'*article* SERIN.

TARIN de la Chine. Il est un peu moins gros que le moineau-franc : les deux bandes transversales sur les ailes sont noires ; les pennes des ailes et de la queue sont mi-parties de jaune et de noir : le plumage inférieur est jaune, ainsi que le haut de l'aile ; le plumage supérieur est d'un vert d'olive ; la tête, noire. *Voyage aux Indes et à la Chine, tome II, page 202.*

TARIN de la Nouvelle Yorck, *pl. enl. 292, fig. 1*, le mâle ; *2*, la femelle. M. *de Montbeillard* présume que ce *tarin* n'est qu'une variété du nôtre ; il est, dit-il, un peu plus gros, mais son bec est un peu plus court que celui de notre *tarin :* tout le dessous du corps est blanc ; le dessus de la tête, noir : une espece de collier jaune descend depuis le derriere du cou sur la gorge et la poitrine : le jaune borde la plupart des plumes du dos et du croupion ; les couvertures supérieures de la queue sont blanches : les pennes des ailes et de la queue sont noires et terminées de blanc.

TARIN du Mexique, de M. *Brisson. Fernandez* lui donne le nom Mexicain d'*acatechi-chictli*. Ce *tarin*, qui se plaît parmi les roseaux, a le plumage supérieur d'un brun-verdâtre, et l'inférieur d'un blanc-jaunâtre.

A l'égard du *tarin noir* du Mexique, *Voyez* CACATOTOL.

TARIRI. Arbre que les Indiens fugitifs du Para ont porté aux habitans de la Guiane : ses feuilles servent à teindre le coton en violet et en pourpre : on soupçonne qu'ils s'en servent aussi pour teindre leurs hamacs. *Voyez* BRESILLET FAUX d'Amérique, à l'*article* BOIS DE BRÉSIL.

TAROUGOUA ou TAROUGOAGI. Nom qu'on donne au Brésil à deux especes de *fourmis*, dont l'une est noire et l'autre fauve. *Voyez* FOURMI.

TARPAN. C'est le nom que les Tartares Mongous donnent aux *chevaux* sauvages, qui se trouvent dans toute l'étendue du milieu de l'Asie, depuis le Wolga jusqu'à la mer du Japon. Ces chevaux *tarpans* sont

tous

tous de petite taille, et néanmoins leur tête est plus grosse que celle des chevaux domestiques. *Voyez* CHEVAL.

TARSIER. Quadrupede qui paroît tenir du *surikate*, du *loris* et du *paresseux fluet* de *Seba*. Le *tarsier* est une espece de *gerboise* très-distincte. *Voyez à l'article* GERBOISE.

TARTARIN. Espece de singe nommé aussi *magot*, Voyez *ce mot* et l'*article* SINGE.

Le *tartarin* de *Belon* est le *martin-pêcheur*, Voyez *ce mot*.

TARTARUGA. Les Portugais donnent ce nom à une espece de *tortue* du Brésil. C'est le *jurucuja* de *Marcgrave*. *Voyez* MYDAS.

TARTONRAIRE, *Thymælea foliis candicantibus serici instar mollibus*, C. B. Pin. 463; *Tartonraire Gallo-provinciæ Massiliensium*, Lob. Icon. 371. Espece de *thymelée* qui croît en arbrisseau aux environs de Marseille, dans les sables, près du bord de la mer: elle differe des especes de *lauréole* par ses feuilles très-courtes, un peu arrondies, soyeuses et blanchâtres: ses fleurs naissent des aisselles des feuilles; elles sont très-petites; on les met au nombre des purgatifs violens. *Voyez* LAURÉOLE *et* THYMELÉE.

TARTRE, *Tartarum*. Substance salino-végétale, acide et concrete, que l'on trouve formée et attachée immédiatement après la fermentation spiritueuse du vin de *raisin*, contre les parois intérieures des tonneaux qui ont contenu pendant un certain temps des vins grossiers et très-acides, tels que sont certains vins de Languedoc. Cette substance ne se dissout guere que dans vingt-deux fois son poids d'eau bouillante, tandis qu'à la température du dixieme degré au-dessus du zéro du thermometre de M. *de Réaumur*, une once d'eau distillée ne peut, selon M. *Spielmann*, tenir en dissolution que trois grains de *tartre* purifié.

Il y a du *tartre gris-blanc* et du *tartre rouge*: on conçoit aisément que le premier provient du vin blanc, et le second d'un vin dont la partie colorante est rouge: les gros vins d'Allemagne produisent beaucoup de ce dernier. *Voyez* à la suite de l'*article*

VIGNE. Autant les morceaux de *tartre blanc* ou *gris* sont communément minces et petits, autant ceux du *tartre rouge* sont épais : ce sont autant d'amas de cristaux pointus, durs, brillans, groupés tumultuairement par couches, et mêlés avec une substance terreuse. On trouve dans le *Dictionnaire de Chimie* le détail des propriétés et des usages que l'on fait du *tartre* en Chimie et en Teinture. Le *tartre* purifié est aussi d'un grand usage en Médecine, dans les maladies bilieuses, putrides et malignes ; mais il faut l'éviter, dit M. *Bourgeois*, dans la pleurésie et dans la péripneumonie bilieuse : il irrite la toux, il cause de la crispation dans les bronches, et une suppression de l'expectoration qui rend ordinairement, dit-il, la maladie plus fâcheuse et souvent mortelle.

M. *Montet*, habile Apothicaire de Montpellier, a donné à l'*Académie des Sciences de Paris*, un Mémoire très-circonstancié sur la maniere de purifier le *tartre*, pour en faire, par la voie de la cristallisation, ce qu'on appelle *cristaux de tartre*, et *crême de tartre*. Voyez ce que nous avons dit dans notre *Minéralogie*, *tome II*, dans l'observation générale en forme d'*Appendice* sur les sels essentiels, à la fin de ce volume.

TARUGA ou TARUCA. C'est une espece de *glama* ou de *vigogne*. Voyez à l'*article* PACO. *Ruysch* dit que c'est dans cet animal qu'on trouve le plus grand bézoard ; *Voyez* BÉZOARD.

TASSART ou TAZARD. *Voyez* CAILLEU-TASSART.

TATABULA, en latin *Lusorius*. Poisson des Indes Orientales. Les Hollandois l'appellent *speelvisch* : il a sur le dos quelques taches carrées, osseuses, et marquées de petits points ressemblans à des dés : on remarque encore quelques aiguillons qui sortent des nageoires de dessous le ventre. *Ruysch*, *Collect. Amb. page 39*, *n. 3*, *tome XX*.

TATAUBA ou TATAJIBA, *Arbor baccifera Brasiliensis*, *fructu tuberculis inæquali*, *mori æmulo*. Arbre qui croît dans les bois par-tout au Brésil, sur-tout dans les lieux maritimes : son écorce est grisâtre, et son bois, de couleur de safran ou rougeâtre ; ses feuilles sont pointues et dentelées ; son fruit, qui

ressemble à celui du mûrier, est pâle, charnu et rempli d'une infinité de petits grains blanchâtres : il sort de ses tubercules plusieurs filamens noirâtres et peu longs : on mange ce fruit ou seul, ou au vin, ou au sucre ; il est d'un goût exquis. Le bois du *tatauba* est fort dur, il se conserve long-temps dans la terre et dans l'eau : il donne, lorsqu'il est vieux, une teinture d'un très-beau jaune.

TATERLAS. Nom que l'on donne en Picardie aux *barges*. Voyez *ce mot*.

TATOU ou ARMADILLE. Quadrupede digité des plus singuliers : son corps est cuirassé et couvert d'un têt osseux, divisé par plusieurs bandes mobiles. C'est un de ces animaux dans lesquels la Nature s'est plu à nous faire connoître qu'elle marche par des nuances insensibles dont elle se sert pour lier les modes d'existence qui nous paroissent les plus éloignés. Ici le quadrupede est recouvert d'un têt osseux au lieu de poil : là le *porc-épic* est recouvert de plumes piquantes et sans barbe, mais dont le tuyau ressemble à celui des plumes d'oiseaux, etc. *Voyez l'Histoire des* Tatous *au mot* ARMADILLE.

TATOU-BELETTE ou TATOU-OUINCHUM. C'est le *cirquinçon*. Voyez à l'*article* ARMADILLE.

TATOU-MIRI, *Cachicame*. Voyez à l'*article* ARMADILLE.

TATOU-OUASSOU. C'est le *kabassou*. Voyez à l'*article* ARMADILLE.

TATU, au Brésil, c'est le *tatou* ; Voyez *ce mot*.

TATU-APARA. Selon *Marcgrave*, c'est l'*apar*. Voyez à l'*article* ARMADILLE.

TATUETE, au Brésil, c'est le *tatou* à huit bandes. *Voyez à l'article* ARMADILLE.

TATUPEBA. Selon *Marcgrave*, c'est le *tatou-encourbert*. Voyez à l'*article* ARMADILLE.

TATUSIA, au Brésil, c'est le *tatou* ; Voyez *ce mot*.

TAVERNON ou BOIS ARADA, ou BOIS PIQUANT. Arbre qui croît dans les mornes à Saint-Domingue. *Nicolson* dit que « son tronc est fort élevé, droit, gros, très-branchu au sommet : son écorce, ainsi que celle des anciennes branches, est sillonnée, écailleuse, rousse, épaisse, facile à séparer du bois ; celle des

jeunes branches, unie, en partie roussâtre, en partie cendrée : son bois est compacte, jaunâtre : ses feuilles sont lisses, luisantes, ovales, pointues au sommet et à la base, découpées largement dans la partie supérieure, le reste étant sans découpure, d'un vert gai, longues de trois à quatre pouces, et d'un pouce et demi dans leur plus grande largeur, portées sur un pédicule long d'environ trois lignes, divisées en deux parties égales par une côte saillante en dessous, d'où partent quelques nervures obliques, alternes ; ces feuilles croissent par bouquet : les fleurs sont blanches et répandues le long des jeunes branches ; le fruit a la forme d'un citron. Son écorce pourroit être employée pour teindre en jaune : son bois est recherché dans les ouvrages de charpente, sur-tout pour les moulins ; il a sur le *bois d'acajou* l'avantage d'être moins pesant et moins sujet à se fendre lorsqu'on le met en œuvre. »

TAUMALIN. *Voyez au mot* POUPART.

TAVOUA. Nom que donnent les Sauvages de la Guiane à un *perroquet* de la section des *Papegais*. C'est le *perroquet-tahua* de Cayenne, des *pl. enl. 840*. Il est un peu moins gros que le *jaco ;* il a le bec couleur de corne, marqué de noirâtre sur le milieu de la mandibule supérieure ; les pieds sont d'un gris-brun ; le front est marqué d'un peu de rouge assez vif ; c'est aussi la couleur du croupion et du bas du dos : le reste du dessus de la tête est d'un bleu clair ; le reste du plumage, d'un vert foncé sur le dessus du corps et plus clair sur le dessous : les grandes pennes des ailes sont d'un noir changeant et à reflets d'un bleu foncé ; celles de la queue, vertes.

Nos Oiseliers estiment le *tavoua* au-dessus de tous les autres *perroquets*, parce qu'il apprend très-aisément à parler, qu'il retient avec facilité et qu'il a la voix très-franche ; il est aussi plus vif, plus agile et plus remuant que les *perroquets* n'ont coutume de l'être ; mais ces qualités brillantes, dit M. *Mauduyt*, sont assez souvent balancées par un naturel traître et méchant, qui le porte à mordre cruellement lorsqu'il paroît le plus disposé à caresser. On n'a vu que quelques *tavouas* doux et sûrs.

TAUPE, *Talpa.* C'est un petit quadrupede long d'environ cinq pouces, dont la peau, couverte de poils courts et épais, chatoie comme du velours; quoique dure, elle en a la douceur et la chaleur : sa queue est fort courte, ainsi que ses pattes; ses yeux sont noirs; son museau est effilé : en effet, son nez avance de quatre lignes et même davantage au-delà de la mâchoire supérieure : il est propre à forer la terre.

La *taupe* sans être aveugle, dit M. *de Buffon*, a les yeux si petits, si couverts, qu'elle ne peut faire grand usage du sens de la vue : en dédommagement la Nature lui a donné avec magnificence l'usage du sixieme sens; un appareil remarquable de réservoirs et de vaisseaux spermatiques, une quantité prodigieuse de liqueur séminale, des testicules énormes, un membre génital excessivement long, sont exactement cachés à l'intérieur, et par conséquent plus actifs et plus chauds. La *taupe*, à cet égard, est l'animal le plus avantageusement partagé, le mieux pourvu d'organes, et le plus susceptible des sensations qui y sont relatives : elle a le toucher délicat, le poil doux comme de la soie, l'ouïe très-fine, quoique son organe soit caché sous la peau; elle entend jusqu'au moindre frémissement : elle a de petites mains à cinq doigts, bien différentes de l'extrémité des pieds des autres animaux, et presque semblables aux mains de l'homme; beaucoup de force pour le volume de son corps, le cuir ferme, un embonpoint constant, un attachement vif et réciproque du mâle et de la femelle, de la crainte ou du dégoût pour toute autre société, les douces habitudes du repos et de la solitude, l'art de se mettre en sureté, de se faire en un instant un asile, un domicile, la facilité de l'étendre et d'y trouver sans en sortir une abondante subsistance. Voilà, dit M. *de Buffon*, sa nature, ses mœurs et ses talens, sans doute préférables à des qualités plus brillantes et plus incompatibles avec le bonheur, que l'obscurité la plus profonde.

La *taupe* ferme l'entrée de sa retraite, et n'en sort presque jamais qu'elle n'y soit forcée par

l'abondance des pluies d'été, lorsque l'eau la remplit, ou lorsque le pied du Jardinier en affaisse le dôme : elle se pratique une voûte en rond dans les prairies, et assez ordinairement un boyau long dans les jardins, parce qu'il y a plus de facilité à diviser et à soulever une terre meuble et cultivée, qu'un gazon ferme et tissu de racines ligneuses ; elle ne demeure ni dans la fange, ni dans les terrains durs, trop compactes ou trop pierreux : il lui faut donc une terre douce, meuble, fournie de racines alimenteuses, et sur-tout bien peuplée d'insectes et de vers de l'espece appelée *vers blancs*, dont elle fait sa principale nourriture. L'expérience journaliere nous apprend que dans un espace de vingt-trois pieds de longueur sur dix de large, une *taupe* forme en trois jours vingt *taupinieres*, et si l'on ne s'oppose à son activité laborieuse, elle bouleverse en peu de temps un espace considérable ; voici comme elle s'y prend pour travailler : couverte ordinairement de cinq à six pouces de terre, la *taupe*, dit M. *de la Faille*, Auteur d'un *Mémoire sur l'Histoire naturelle de la Taupe*, détache, pour aller en avant, celle qui se présente à son passage, et la laisse sur le côté, jusqu'à ce que gênée dans son souterrain par cette matiere surabondante, particuliérement lorsqu'elle se creuse une route, elle ne pense plus qu'à s'en débarrasser. Elle gagne alors la surface de la terre, sur laquelle, par différens coups de tête, et aidée du service de ses mains nerveuses, elle rejette peu à peu et à différentes reprises ces débris incommodes, et forme des monticules. Dégagée par-là, elle part de ce point pour se livrer de nouveau à l'ouvrage, et plus elle avance ou perce profondément, plus elle multiplie les *taupinieres*. Elle en fait quatre ou cinq à chaque reprise. La *taupe*, en fouillant de la sorte, semble ne chercher qu'à satisfaire ses premiers besoins, ceux de la nourriture ou de l'accouplement : la commodité vient ensuite. Pour se mettre au large elle déblaie sa retraite. Dans l'été, soit caprice, soit délassement, on la voit quelquefois sortir de son ennuyeuse et sombre demeure sans suivre aucune route, et donnant au contraire toutes les marques

de l'inconstance et de la légéreté. On lui voit faire plusieurs culbutes, courir en zigzag d'une maniere si brusque et si rapide, que l'œil a de la peine à la suivre. Mais par une crainte naturelle, elle quitte bientôt un séjour qui ne lui est point destiné. Dans le moment elle creuse un trou qui la dérobe aux yeux et la met à couvert.

Comme les *taupes* ne sortent que rarement de leur domicile souterrain, elles ont peu d'ennemis, et échappent aisément par leur vîtesse aux animaux carnassiers. Leur plus grand fléau est le débordement des rivieres : on les voit, dans les inondations, sortir de leur domaine, fuir en grand nombre à la nage, et faire tous leurs efforts pour gagner les terres les plus élevées ; mais la plupart périssent excédées de fatigue ou entraînées par leur propre poids. Cette mort violente que tous les animaux cherchent à éloigner, produit dans celui-ci un sentiment de colere qui va souvent jusqu'à la fureur. Irrité par l'élément fluide qu'il voudroit éviter, on le voit tourner, revenir sur ses pas, s'inquiéter et ne finir cet exercice qu'en soufflant vivement contre l'eau qui le gagne et le submerge. Ce même élément fait aussi périr leurs petits qui restent dans les trous : sans cela la grande aptitude que les *taupes* ont pour la multiplication nous deviendroit trop incommode.

La *taupe*, animée par le vœu de la Nature, suspend ses opérations ordinaires pour ne s'occuper que de ses amours et se livrer toute entiere aux soins de sa famille. C'est vers la fin de l'hiver que cette passion commence à se faire ressentir. Le mâle cherche sa femelle avec ardeur : dans le temps de l'accouplement ils sortent de terre pendant la nuit. Le mâle ne souffre point de rival ; il l'attaque, le chasse et le poursuit avec ardeur ; il ne se contente pas de l'éloigner de sa compagne, pour assurer la paix dans son petit ménage ; il l'oblige à sortir de son souterrain, et ils s'exposent alors à devenir l'un et l'autre, dans un combat acharné, la victime des hommes ou des brutes. Quelquefois l'accouplement se fait sous terre. Les femelles ne portent pas long-temps, car on trouve déjà beaucoup de petits au mois de Mai.

Il y en a ordinairement quatre ou cinq à chaque portée, et il est assez aisé de distinguer parmi les mottes qu'elles élevent, celles sous lesquelles elles mettent bas. Ces mottes sont faites avec beaucoup d'art, et sont ordinairement quatre à cinq fois plus grosses et plus élevées que les autres. M. *de Buffon* croit que ces animaux produisent plus d'une fois par an. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on trouve des petits depuis le mois d'Avril jusqu'au mois de Septembre : peut-être aussi que les unes s'accouplent plus tard que les autres. Les petits croissent promptement : un espace de temps aussi long destiné à la multiplication de l'espece, annonce une très-grande fécondité. La *taupe* allaite ses petits à la maniere des rats et des souris ; elle les garde dans leur enfance : mais quelles sont les bornes de cet attachement ? Tout est conjecture : c'est pour nous un mystere d'autant plus difficile à pénétrer, que les entrailles de la terre en recéleront toujours le secret.

Si quelque chose peut nous faire juger de la tendresse et des soins de la *taupe*, c'est l'attention qu'elle prend pour préparer à sa famille un lit commode. Ce domicile où elles font leurs petits, mériteroit une description particuliere : il est construit avec beaucoup d'art et des précautions infinies. Toute l'industrie des autres animaux n'offre rien de plus solide, ni de plus recherché. Elles commencent par pousser la terre et en former une voûte assez élevée ; elles laissent des cloisons et des especes de piliers de distance en distance ; elles pressent et battent la terre, la mêlent avec des racines et des herbes, et la rendent si dure et si solide par-dessous, que l'eau ne peut pénétrer la voûte, à cause de sa convexité et de sa solidité : elles élevent ensuite un tertre par-dessous, au sommet duquel elles apportent de l'herbe, des racines et des feuilles pour faire un lit à leurs petits. Dans cette situation ils se trouvent au-dessus du niveau du terrain, et par conséquent à l'abri des inondatinns ordinaires, et en même temps à couvert de la pluie, par la voûte qui recouvre le tertre sur lequel ils reposent. Ce tertre est percé tout autour de plusieurs chambres qui

communiquent les unes aux autres ; c'est une espece de labyrinthe. Ce sont des boyaux ou trous en pente, qui descendent plus bas et s'étendent de tous côtés, comme autant de routes souterraines par où la mere *taupe* peut sortir et aller chercher la subsistance nécessaire à ses petits : ces sentiers souterrains sont fermes et battus, s'étendent à douze ou quinze pas, et partent tous du domicile, comme des rayons d'un centre. On y trouve, aussi bien que sous la voûte, des parties de racines tendres et délicates, et sur-tout de celles qui sont bulbeuses ; des débris d'oignons de colchique, qui sont apparemment la premiere nourriture qu'elle donne à ses petits.

La femelle a donc soin, dans le temps de ses portées, de choisir des terrains où les douceurs de la vie et de l'abondance des vivres se présentent sans peine. Rien ne distingue mieux les vieilles *taupes* des jeunes que la différence de leurs ouvrages. Celles-ci, sans s'assujettir aux travaux réfléchis d'un âge plus mûr, se livrent entiérement au premier feu d'une jeunesse vagabonde et sans expérience. Ardentes à la continuation d'un manége aussi bizarre que défectueux, elles ne font que de légeres traînées, sans ordre et sans suite ; et pour ne point s'arrêter, selon toute apparence, dans leur course rapide, ou perdre le temps à rejeter une terre incommode, elles en effleurent la superficie qui suffit à peine pour les couvrir.

On voit bien, par cette disposition, que la mere *taupe* ne sort jamais qu'à une distance peu considérable de son domicile, et que la maniere la plus simple et la plus sûre de la prendre avec ses petits, est de faire autour une tranchée qui l'environne en entier et qui coupe toutes les communications. Mais comme la *taupe* fuit au moindre bruit et qu'elle tâche d'emmener ses petits, il faut trois ou quatre hommes qui, travaillant ensemble avec la bêche, enlevent la motte toute entiere, ou fassent une tranchée presque dans un moment, et qui ensuite les saisissent ou les attendent aux issues.

A juger du caractere et des qualités de ce petit quadrupede, il semble devoir être placé au nombre

de ces êtres mal-faisans mis sur terre pour exercer la patience des hommes. Les bois, les vignes, les jardins, les champs et les prés en devenant successivement le lieu de sa demeure, sont aussi le théâtre de ses désordres. Aussi actif que volage, dit M. *de la Faille*, cet animal transporte à chaque instant son domicile d'un lieu à un autre ; pour cet effet il franchit tout obstacle, murs, fossés, canaux ; et pour éviter de périr au milieu des flots ou de consumer ses forces contre des retranchemens qui lui coupent souvent le passage, il sait par une industrie merveilleuse conduire ses galeries à une profondeur très-grande sous les rivieres et sous des fondemens épais. Rencontre-t-il un obstacle insurmontable : en Ingénieur habile on le voit alors sonder les voies et le terrain, tourner autour des rochers ou des montagnes, et employer toutes les ressources de son génie pour se frayer une route. Mais nous l'avons déjà dit ; la *taupe* est un ennemi destructeur qui ne marche jamais sans répandre la désolation par-tout où il passe ; il endommage le terrain, il blesse ou coupe les racines les plus profondes des arbres. Tout annonce que cet animal est sauvage par nature, méchant et nuisible par tempérament ; habitant les ténebres, il mene une vie errante et cachée.

Quelques Auteurs ont dit mal à propos que la *taupe* et le blaireau dormoient sans manger pendant l'hiver entier. La *taupe* dort si peu pendant tout l'hiver, qu'elle pousse alors la terre comme en été, et que les gens de la campagne disent, comme en proverbe : *Les taupes poussent, le dégel n'est pas loin* : elles cherchent à la vérité les endroits les plus chauds ; les Jardiniers en prennent souvent autour de leurs couches aux mois de Décembre, de Janvier et de Février. Si elles ont un temps d'inaction ou de repos, ce n'est que dans les momens où il gele fort, ou que la chaleur est excessive. *Childrey*, dans son *Histoire des Singularités d'Ecosse et du pays de Galles*, dit qu'il y a auprès de Portsmouth une race de *chiens*, petits, et dont on se sert en ce pays-là pour faire la chasse aux *taupes*. Outre le chien, la *taupe* a encore pour ennemis le chat, le renard, le hérisson et quelques

oiseaux de proie qui la saisissent au sortir de son clapier. Il n'en est pas de même de la belette, sa conformation lui permet d'y entrer aisément. Des économes proposent pour détruire les *taupes* dans leur retraite, d'y jeter des noix entamées par un côté et qu'on aura fait bouillir dans une forte lessive; dès que la *taupe* a mangé de ces noix elle périt. *Consultez* le *Mémoire* de M. *de la Faille* sur les différens moyens qu'on peut employer pour détruire les *taupes*.

L'espece commune de nos *taupes* ne se trouve guere que dans les pays tempérés et cultivés, il y en a peu dans les déserts arides et brûlans, et point dans les climats froids, où la terre est gélée pendant la plus grande partie de l'année. Elle ne se trouve en abondance que depuis la Suede jusqu'en Barbarie. Elle renferme plusieurs races ou variétés.

On peut distinguer en Europe cinq races de *taupes*, qui, dans les qualités nuisibles, portent toutes le même caractere, mais qui, suivant les climats, varient moins dans la forme que dans la couleur.

1.° La TAUPE VULGAIRE ou DE NOS JARDINS, *Talpa nostras, vulgaris, caudata, nigricans.* Son poil est fin et d'un noir plus ou moins foncé.

2.° La TAUPE BLANCHE, *Talpa albicans.* Elle est quelquefois d'un blanc de lait; elle est plus commune en Hollande qu'en France, et plus commune encore dans les pays Septentrionaux. On en conserve plusieurs dans le Cabinet des Curiosités naturelles à Chantilly, lesquelles ont été prises dans les environs de ce lieu et dans l'Artois.

3.° La TAUPE FAUVE du pays d'Aunis, *Talpa major Rupellensis, cervicolor.* Son poil est d'un roux clair, tirant sur la couleur de ventre de biche, sans mélange ni tache; il paroît que c'est une nuance dans l'espece de la *taupe blanche:* elle est un peu plus grosse que la *taupe vulgaire.*

4.° La TAUPE JAUNE-VERDATRE, *Talpa citrina Alesiensis.* Toute sa robe est d'une belle couleur de citron, et l'on prétend que cette couleur n'est due qu'à la qualité de la terre qu'elle habite. On la trouve dans la partie du Bas-Languedoc qui touche aux Cevennes, notamment entre le bourg d'Aulas et les

hameaux qu'on appelle les Carrieres, dans le Diocese d'Alais.

5.° La TAUPE VARIÉE OU TACHETÉE, *Talpa maculata.* Elle offre une variété de couleurs qui la rend curieuse et agréable à la vue. On en trouve dans plusieurs contrées de l'Europe, en Suisse, en Angleterre et dans le pays d'Aunis : elles ont le poil varié de fauve ; celle de l'Oost-Frise ont tout le corps parsemé de taches blanches et noires.

Indépendamment de ces cinq races de *taupes* qui se voient en Europe, on en trouve aux Indes et en Amérique, qui ne paroissent être que de simples variétés de l'espece de la *taupe commune*, parce qu'elles n'en different que par les couleurs ; telles sont, 1.° La *taupe* de l'isle de Java, dont les quatre pieds, ainsi que la moitié des jambes, sont d'un blanc mat. 2.° La *taupe* de Virginie, dont le poil est noirâtre et luisant, mêlé d'un pourpre foncé.

Il y a d'autres *taupes* qui semblent constituer des especes différentes, parce qu'elles different de la *taupe commune* non seulement par les couleurs, mais par la forme du corps et des membres : telles sont,

1.° La TAUPE ROUGE d'Amérique, (*an Tucan ?*) *Talpa Americana rubra.* Elle ressemble à notre *taupe commune* par la grosseur et la figure du corps, mais elle en differe par celle des pieds, qui sont différemment formés ; ceux de devant ont trois doigts et ceux de derriere en ont quatre, qui sont à peu près égaux, tandis que ceux des pieds de devant sont très-inégaux ; le doigt extérieur est beaucoup plus long que les deux autres, et armé d'un ongle plus fort et plus crochu, et le troisieme l'est encore plus : son poil est roux, mêlé de cendré clair.

2.° La TAUPE DORÉE de Sibérie, *Talpa Siberica, ecaudata, versicolor.* Elle ressemble à la précédente par la conformation des pieds ; elle a le nez plus court que la *taupe* de ce pays-ci, mais elle est de la même grandeur ; elle n'a point de queue : le poil a diverses couleurs ; le vert et la couleur d'or y dominent.

3.° La TAUPE du cap de Bonne-Espérance, *Talpa Africana, capite gibboso.* Elle ressemble assez à la *taupe ordinaire* par la forme du corps, par la petitesse

des yeux, par le défaut d'oreilles apparentes et par la queue ; mais elle en differe essentiellement par un grand nombre d'autres caracteres : elle a la tête bien plus grosse, presque aussi haute que longue, et terminée par un museau aplati et semblable au boutoir du cochon d'Inde : elle a à chaque mâchoire deux dents incisives fort longues qui paroissent même quand la gueule est fermée ; celles d'en bas sont les plus longues : il y a des taches blanches autour des yeux, des oreilles et au-dessus de la tête : les pieds ont tous cinq doigts munis de forts ongles ; il y a d'assez longs poils sous les pieds : le poil est d'un brun-minime, qui devient plus foncé et presque noir sur la tête ; vers les côtés, sous le ventre et sur la queue, il est d'un blanc-cendré ou bleuâtre.

Fort avant dans l'intérieur du pays, on trouve une espece beaucoup plus petite et de couleur d'acier, mais du reste parfaitement semblable à la précédente. Toutes ces *taupes* ressemblent encore aux nôtres par leurs habitudes ; elles vivent sous terre, elles y creusent des galeries qui rendent les voyages fort difficiles tant à pied qu'à cheval, et elles font beaucoup de mal aux jardins.

4.° La TAUPE de Canada, *Talpa Canadensis, caudâ nodosâ longissimâ, naso multiplicibus musculis, tanquam spinis, coronato.* Cet animal qui est nouvellement connu et qui a été décrit par M. *de la Faille*, tient du *rat* et de la *taupe vulgaire* : sa queue longue de trois pouces est noueuse et presque nue ; ses pieds ont chacun cinq doigts armés d'un ongle ou écaille fauve. Cet animal est plus élevé de terre, moins rampant que la *taupe vulgaire*, et a la légéreté du *rat* : ses yeux sont cachés sous le poil ; son corps est effilé, couvert d'un poil noir, grossier et assez long : le museau n'est ni pointu ni terminé par un boutoir, mais il est relevé d'une moustache ou bordé de vingt-cinq muscles charnus, très-déliés, qui ont l'air et l'effet d'autant d'épines : toutes ces pointes, d'une belle couleur de rose, agissent à la volonté de l'animal, de façon qu'elles se rapprochent et se réunissent au point de ne former qu'un corps aigu et très-délié ; quelquefois aussi ces muscles

épineux s'ouvrent et s'épanouissent à la maniere du calice des fleurs, ils enveloppent et renferment le conduit nasal auquel ils servent d'abri. De quelle utilité peut être à la *taupe* du Canada une telle organisation ?

Cet animal se trouve dans les contrées du Canada, et n'y est pas très-commun. Il passe la plus grande partie de sa vie sous la neige, sort très-peu de sa taniere, même dans le beau temps : il manœuvre comme nos *taupes*, mais avec lenteur ; aussi ses taupinieres sont-elles peu abondantes et assez petites. Il semble que le goût de la vie sédentaire l'attache et le fixe au moins pour quelque temps au lieu qu'il s'est choisi, tandis que nos *taupes* Européennes, condamnées par la loi de la Nature à vivre sous terre, à éviter le grand jour, savent se dédommager de cette proscription par l'aisance et la commodité de leurs demeures.

5.° La grande TAUPE du Cap ou TAUPE des Dunes, *Talpa monstroso volumine, Capensis.* Cette *taupe* ne se trouve point dans l'intérieur du pays, elle n'habite que les dunes qui sont aux environs du cap de Bonne-Espérance et près de la mer : sa couleur est blanchâtre sur le corps, avec une légere teinte de jaune, qui se change en couleur grise sur les côtés et sous le ventre : sa tête est alongée et terminée par un museau plat de couleur de chair, assez semblable au boutoir d'un cochon ; elle a les yeux et les oreilles comme la *taupe vulgaire* de notre pays : une tache ronde et plus blanche que le reste du corps entoure l'ouverture du canal auditif ; chaque mâchoire a deux dents incisives, que l'on voit quoique la gueule soit fermée ; celles d'en bas sont les plus longues, elles sont aussi fort larges et partagées chacune, seulement sur le devant, en deux par un sillon qui la fait paroître double : il y a huit dents molaires dans chaque mâchoire, ce qui, avec les incisives, forme en tout vingt-deux dents ; les inférieures avancent un peu au-delà des supérieures, mais ce qu'elles offrent de plus singulier, c'est qu'elles sont mobiles, et que l'animal peut les écarter ou les réunir à volonté. Cette méçanique est probablement

la même que celle des dents du *requin ;* Voyez *ce mot*. La queue est plate, couverte de longs poils, qui de même que ceux des moustaches et de dessous les pattes, sont roides comme des soies de cochon : il y a cinq doigts à chaque pied, ils sont munis d'ongles blanchâtres et fort longs.

Ces *taupes* vivent comme les nôtres sous terre, elles y font des trous profonds et de longs boyaux ; elles jettent la terre comme nos *taupes* en l'accumulant en de très-gros monceaux, ce qui fait qu'il est dangereux d'aller à cheval dans les lieux où elles sont en nombre, souvent il arrive que les jambes des chevaux s'enfoncent jusqu'aux genoux dans ces trous. (*Consultez* le *Journal historique du Voyage de M. l'Abbé* de la Caille, *page 299.*) Ces *taupes* sont très-communes au Cap, elles vivent de plantes et d'oignons, et causent beaucoup de dommage aux jardins : elles ne courent pas vite, et en marchant elles tournent leurs pieds en dedans ; mais elles sont très-expéditives à creuser la terre. Leur corps touche toujours le sol sur lequel elles sont ; elles mordent très-fort, et il est dangereux de les irriter. On dit que leur chair est bonne à manger.

M. *Gautier*, Auteur des *Observations sur l'Histoire Naturelle*, a donné la description de toutes les parties intérieures et extérieures de la *taupe vulgaire*. Il dit aussi que cet animal jouit de l'organe de la vue, et que ses yeux ne paroissent petits que parce qu'ils sont cachés par les poils qui les couvrent, et qui environnent le muscle cutané de leurs globes ; que cet habitant des ténebres ne se sert que de l'odorat dans les routes obscures et tortueuses qu'il suit pour chercher sa retraite et sa nourriture. (A voir l'air hébêté, la démarche gauche et incertaine de cet animal, on juge facilement que la lumiere n'est pas faite pour lui, et qu'il n'a peut-être dans le mécanisme oculaire que la partie matérielle. En effet, les *taupes* voient si peu distinctement qu'elles se heurtent contre les corps qu'elles rencontrent, et en suivant leur route, elles se précipitent souvent sans dessein.) Sa chair a l'odeur de celle du lapin, et la substance de sa peau est épaisse comme celle du chamois ; les

parties de la génération sont bien configurées et beaucoup plus composées que celles de l'homme et des animaux quadrupedes. M. *Gautier* pense que la construction de ces parties dans la *taupe* lui fournit à propos la semence, sans qu'il soit besoin d'aucun mouvement. Cette observation est nouvelle et mérite l'attention des Naturalistes. Ses pattes antérieures qui sont plus larges que celles de derriere et armées d'ongles fort tranchans et toujours tournés en dehors, ont une force extraordinaire : la supination et la pronation en sont supprimées ; par conséquent toute la force des muscles se réduit au mouvement de flexion et d'extension, ce qui augmente ces deux actions si nécessaires à la *taupe* pour creuser la terre : ses pattes postérieures ont beaucoup moins de force et sont plus flexibles : ses muscles sont raccourcis, épais, charnus, tendineux et presque osseux aux extrémités ; ses os sont bien articulés et solides ; le sternum est élevé et tranchant comme celui des oiseaux.

Les vers et divers insectes sont la principale nourriture des *taupes ;* c'est pour cela qu'elles aiment les fumiers de nature et qu'elles se plaisent dans les terres fumées : elles mangent beaucoup de racines potageres : elles deviennent à leur tour la pâture des *scarabées* fossoyeurs. *Agricola* prétend que l'on fait des chapeaux de *taupe*, qui sont d'une extrême beauté. Cet Auteur dit avoir vu des habits fourrés de la peau de ces animaux. *Pline, liv. 8, chap. 58 de son Histoire Naturelle*, cite les couvertures de lit faites de peaux de *taupe*, qu'il a vues à Orchomene : nous avons vu des personnes s'en faire des sourcils. On estime le sang de la *taupe* pour rétablir les poils ; il est aussi d'un usage merveilleux dans plusieurs sortes de maladies cutanées, comme, par exemple, pour guérir les ulceres qui se forment à la racine des ongles ; sa graisse au contraire contribue, dit-on, à faire tomber la trop grande quantité de cheveux : enfin, le bouillon de *taupe* est indiqué par les bonnes femmes pour guérir les enfans de l'incommodité de pisser au lit. Toutes ces vertus de la *taupe* en Médecine sont fabuleuses ou négligées.

TAUPE. Des Conchyliologistes donnent ce nom à un coquillage univalve, de la famille des *Porcelaines*, et dont la coquille offre sur son dos quatre zones ou fascies violettes, sur un fond fauve.

TAUPE-GRILLON. Insecte coléoptere appelé *courtille* ou *courtilliere*, et dont nous avons parlé au *mot* GRILLON-TAUPE.

TAUPE DE MER. Nom qu'on donne en Normandie à une *scolopendre de mer ;* Voyez *ce mot.*

Quelques-uns ont donné encore le nom de *taupe de mer* au *requin ;* Voyez *ce mot.*

TAUPIN ou ESCARBOT-SAUTERELLE, ou MARÉCHAL, ou SCARABÉE A RESSORT, ou NOTOPEDE, *Elater, aut Notopeda.* Genre d'*insecte coléoptere*, dont les antennes, en scie chez les mâles et à filets chez les femelles, se logent dans une rainure formée en dessous de la tête. Le corselet de ces petits animaux est terminé en dessous par une pointe longue et dure, qui entre comme par ressort dans une cavité du ventre : c'est par le moyen de ce ressort que ces insectes, lorsqu'ils sont renversés sur le dos, peuvent s'élancer assez facilement en l'air, et souvent en retombant ils se trouvent retournés sur leurs pattes. Le corps du *taupin* est alongé et pointu au bout ; ses étuis sont durs ; ses tarses ont cinq articles à toutes les pattes : sa larve, qui a la forme d'un ver à six pattes écailleuses et qui est couverte d'une peau aussi écailleuse, se trouve dans les trous des saules et d'autres arbres pourris où elle vit et se métamorphose. Il y a : Le *taupin rouge.* Le *jaune à corselet velouté.* Le *porte-croix.* Le *cuivreux.* Le *bedeau*, etc.

TAUPINIERE. Petit monceau de terre, qu'une *taupe* a élevé en creusant dessous. *Voyez à l'article* TAUPE.

TAURE. Nom donné à la *lunaire*, à la *genisse* et même à la *vache* qui n'a point encore vêlé. *Voyez ces mots.*

TAUREAU, *Taurus.* Quadrupede bisulce, ongulé et cornupede, dont le caractere, dit M. *Brisson*, est de n'avoir point de dents incisives à la mâchoire supérieure, d'en avoir huit à l'inférieure, d'avoir le pied fourchu et les cornes simples, tournées vers

les côtés. Le *taureau* que nous voyons à la tête de nos troupeaux, étant un animal d'une très-ancienne domesticité, a nécessairement dégénéré du *taureau* sortant des mains de la Nature, et jouissant de toute sa force et de toute sa liberté : on a lieu de penser que le *taureau domestique* vient originairement de l'*aurochs* ou *urus*, qui lui est supérieur en force, en grandeur, etc. *Voyez le mot* AUROCHS.

Le *taureau* sert, de même que l'*aurochs*, à la propagation de l'espece ; et quoiqu'on puisse aussi le soumettre au travail, on n'en est pas plus sûr de son obéissance, et il faut être en garde contre l'usage qu'il peut faire de sa force. La Nature, dit M. *de Buffon*, a fait le *taureau* indocile et fier. Dans le temps du rut, il devient indomptable et souvent furieux ; mais par la castration l'on détruit la source de ces mouvemens impétueux et l'on ne retranche rien à sa force ; il n'en devient que plus gros, plus massif, plus pesant et plus propre aux ouvrages auxquels on le destine : il devient aussi traitable, plus patient, plus docile et moins incommode aux autres. Un troupeau de *taureaux* ne seroit qu'une troupe effrénée que l'homme ne sauroit dompter ni conduire, mais un nombreux troupeau de *bœufs* suit paisiblement le chemin du pâturage ; s'ils s'écartent, dociles à la voix d'une femme, d'un enfant, ils reviennent aussi-tôt. On les conduit de même et sans résistance de leur part, aux travaux les plus pénibles.

L'âge le plus convenable à la castration est celui qui précede immédiatement la puberté ; pour le *bœuf*, c'est dix-huit mois ou deux ans : ceux qu'on soumet plutôt, périssent presque tous ; cependant les jeunes *veaux* auxquels on ôte les testicules quelque temps après leur naissance et qui survivent à cette opération si dangereuse à cet âge, deviennent des *bœufs* plus grands, plus gros, plus gras que ceux auxquels on ne fait la castration qu'à deux, trois ou quatre ans ; mais ceux-ci paroissent conserver plus de courage et d'activité, et ceux qui ne la subissent qu'à l'âge de six, sept ou huit ans, ne perdent presque rien des autres qualités du sexe masculin ; ils sont plus impétueux, plus indociles que les autres *bœufs* ;

et dans le temps de la chaleur des femelles, ils cherchent encore à s'en approcher ; mais il faut avoir soin de les en écarter, parce que le seul attouchement du *bœuf* fait naître à la vulve de la *vache* des especes de carnosités ou de verrues, qu'il faut détruire et guérir, en y appliquant un fer rouge. Ce mal peut provenir de ce que ces *bœufs*, qu'on n'a que *bistournés*, c'est-à-dire auxquels on a seulement comprimé les testicules, serré et tordu les vaisseaux qui y aboutissent, ne laissent pas de répandre une liqueur apparemment à demi-purulente, et qui peut causer à la vulve de la *vache* les accidens dont il vient d'être question.

Le *taureau*, ainsi que le rhinocéros, entre très-souvent en fureur à la vue de la couleur rouge : effet bien singulier, mais que l'expérience démontre. Il combat généreusement pour le troupeau, et marche volontiers le premier à la tête, en s'annonçant par un mugissement grave, ainsi qu'on l'observe dans les premiers jours du printemps, où ils viennent prendre possession du pâturage. S'il y a deux troupeaux de *vaches* dans un champ, les deux *taureaux* s'en détachent et s'avancent l'un vers l'autre ; animés par le sentiment de la jalousie, leurs mugissemens sont le signal de l'attaque : les deux rivaux fondent l'un sur l'autre avec impétuosité et se heurtent avec violence ; le premier choc est suivi d'un second, d'un troisieme, etc. Ils se battent avec acharnement, et ne cessent le combat que lorsqu'on les sépare, ou que le plus foible est contraint de céder au plus fort ; alors le vaincu se retire triste et tout honteux, au lieu que le vainqueur retourne avec noblesse et orgueil vers son sérail, tête levée, triomphant et tout fier de sa victoire : le plus foible n'ose alors approcher les femelles en chaleur que lorsque celui-ci est éloigné, ou que, fatigué de ses travaux, il ne peut plus lui disputer sa jouissance.

L'homme sait user en maître de sa puissance sur les animaux : il choisit ceux dont il peut tirer le plus d'avantage pour l'aider dans ses travaux, ainsi que ceux dont la chair flatte son goût : il en a fait des esclaves domestiques ; il les a multipliés plus que la

Nature ne l'auroit fait ; il en a formé des troupeaux nombreux : c'est ainsi qu'il a multiplié les *chevaux*, les *bœufs*, les *vaches*, les *moutons*, les *chevres*, les *cochons*, etc.

Le *bœuf* et le *mouton*, si généralement répandus, et les autres animaux qui paissent l'herbe, sont non-seulement les meilleurs, les plus utiles et les plus précieux pour l'homme puisqu'ils le nourrissent, ce sont encore ceux qui consomment et dépensent le moins. Le *bœuf* sur-tout est, à cet égard, l'animal par excellence, car il rend à la terre tout autant qu'il en retire, et même il améliore le fond sur lequel il vit ; il engraisse son pâturage, au lieu que le *cheval* et la plupart des animaux amaigrissent en peu d'années les meilleures prairies. Le *mouton* et la *chevre* coupent l'herbe de si près, qu'ils détruisent la tige et gâtent les racines ; le *cheval* choisit l'herbe la plus fine, et laisse grener et multiplier la grande herbe, dont les tiges sont dures ; au lieu que le *bœuf*, qui ne peut brouter que l'herbe longue, à cause de ses grosses levres, et qui n'a point de dents incisives à la mâchoire supérieure, ne coupe que les grosses tiges et détruit peu à peu l'herbe la plus grossiere ; ce qui fait qu'au bout de quelques années la prairie sur laquelle le *cheval* a vécu, n'est plus qu'un mauvais pré, au lieu que celle que le *bœuf* a broutée devient un pâturage fin.

Mais ce ne sont pas les seuls avantages que ce bétail procure à l'homme : sans le *bœuf*, les pauvres et les riches auroient beeucoup de peine à vivre ; la terre demeureroit inculte ; les champs et même les jardins seroient secs et stériles : c'est sur lui que roulent tous les travaux de la campagne ; il est le domestique le plus utile de la Ferme ; il fait toute la force de l'Agriculture : autrefois il faisoit toute la richesse des hommes.

Les Germains en faisoient si grand cas, qu'au rapport de *Tacite*, ils donnoient pour dot des *bœufs* à leurs filles. Les Athéniens, qui s'en servoient aussi pour le labourage et pour mettre à leurs chars, furent très-long-temps sans immoler de ces animaux dans leurs sacrifices. *Elien* rapporte que *Phrygès* fut

condamné à mort pour avoir tué un *bœuf* qui travailloit à la charrue. Le *bœuf* est encore aujourd'hui la base de l'opulence des États, qui ne peuvent se soutenir et fleurir que par la culture des terres et par l'abondance du bétail, qui sont les seuls biens réels, puisque tous les autres, et même l'or et l'argent, ne sont que des biens arbitraires et représentatifs, des monnoies qui n'ont de valeur qu'autant que le produit de la terre leur en donne.

Le *bœuf*, ainsi que l'observe M. *de Buffon*, ne convient pas autant que le *cheval*, l'*âne*, le *chameau*, etc. pour porter des fardeaux. La forme de son corps et de ses reins le démontre; mais la grosseur de son cou, la largeur de ses épaules, indiquent assez qu'il est propre à tirer et à porter le joug. C'est aussi de cette manière qu'il tire le plus avantageusement, et il est singulier que cet usage ne soit pas général et que dans des provinces entieres on l'oblige à tirer par les cornes. La seule raison qu'on a pu m'en donner, dit M. *de Buffon*, c'est que quand il est attelé par les cornes, on le conduit plus aisément. Il a la tête très-forte, et ne laisse pas de tirer assez bien de cette façon, mais avec beaucoup moins d'avantage que quand il tire par les épaules. Il semble avoir été fait exprès pour la charrue : la masse de son corps, la lenteur de ses mouvemens, le peu de hauteur de ses jambes, sa tranquillité même et sa patience dans le travail, semblent concourir à le rendre propre à la culture des champs, et plus capable qu'aucun autre de vaincre la résistance constante et toujours nouvelle que la terre oppose à ses efforts. Le *cheval*, quoique peut-être aussi fort que le *bœuf*, est moins propre à cet ouvrage : il est trop élevé sur ses jambes; ses mouvemens sont trop grands, trop brusques, et d'ailleurs il s'impatiente et se rebute aisément. On lui ôte toute la légéreté, la souplesse de ses mouvemens, toute la grace de son attitude et de sa démarche, lorsqu'on le réduit à ce travail pesant pour lequel il faut plus de constance que d'ardeur, plus de masse que de vîtesse, et plus de poids que de ressort.

Les *bœufs*, comme les autres animaux domestiques, varient pour la couleur; cependant le poil roux

paroît être le plus commun, et plus il est rouge, plus il est estimé. On fait cas aussi du poil noir, et l'on prétend que les *bœufs* sous poil bai durent longtemps; que les bruns durent moins et se rebutent de bonne heure; que les gris, les pommelés et les blancs ne valent rien pour le travail, les mouches et les taons les attaquent et les tourmentent aussi beaucoup plus que les roux et les noirs; aussi dit-on qu'ils ne sont propres qu'à être engraissés. Mais de quelque couleur que soit le poil du *bœuf*, il doit être luisant, épais et doux au toucher; car s'il est rude au toucher ou dégarni, on a raison de supposer que l'animal souffre, ou du moins qu'il n'est pas d'un fort tempérament.

Un bon *bœuf*, pour la charrue, ne doit être ni trop gras ni trop maigre; il doit avoir la tête courte et ramassée; les oreilles grandes et bien velues; les cornes fortes, luisantes, de moyenne grandeur; le front large, les yeux gros et noirs, le mufle gros et camus, les naseaux bien ouverts, les dents blanches et égales, les levres noires, le cou charnu, les épaules grasses et pesantes, la poitrine large; le *fanon*, *Palearia*, c'est-à-dire la peau du devant du cou, pendante jusque sur les genoux; les reins fort larges, le ventre spacieux et tombant, les flancs grands, les hanches longues, la croupe épaisse, les jambes et les cuisses grosses et nerveuses, le dos droit et plein, la queue pendante jusqu'à terre et garnie de poils touffus et fins, les pieds fermes, le cuir épais mais maniable, les muscles élevés, et l'ongle court et large. Il faut aussi qu'il soit sensible à l'aiguillon, obéissant à la voix et bien dressé; mais ce n'est que peu à peu et en s'y prenant de bonne heure, qu'on peut accoutumer le *bœuf* à porter le joug volontiers et à se laisser conduire aisément.

Dès l'âge de deux ans et demi ou de trois ans, il faut commencer à l'apprivoiser et à le subjuguer; si l'on attend plus tard, il devient indocile et souvent indomptable. La patience, la douceur et même les caresses, sont les seuls moyens qu'il faut employer; la force et les mauvais traitemens ne serviroient qu'à le rebuter pour toujours. Il faut donc lui frotter le

corps, le caresser, lui donner de temps en temps de l'orge bouilli, des féves concassées et d'autres nourritures de cette espece, dont il est plus friand, et toutes mêlées de sel, qu'il aime beaucoup. En même temps on lui liera souvent les cornes ; quelques jours après on le mettra au joug, et on lui fera traîner la charrue avec un autre *bœuf* de même taille et qui sera tout dressé : on aura soin de les attacher ensemble à la mangeoire, de les mener de compagnie au pâturage, afin qu'ils se connoissent et s'habituent à n'avoir que des mouvemens communs : on n'emploîra jamais l'aiguillon dans les commencemens, il ne serviroit qu'à le rendre plus intraitable ; il faudra aussi le ménager et ne le faire travailler qu'à petites reprises, car il se fatigue beaucoup, tant qu'il n'est pas tout-à-fait dressé ; et par la même raison, on le nourrira alors plus largement que dans tout autre temps.

Le *bœuf* ne doit servir que depuis trois ans jusqu'à dix ; on fera bien de le tirer alors de la charrue pour l'engraisser et le vendre : la chair en sera meilleure que si on attendoit plus long-temps.

On reconnoît l'âge de cet animal par les dents et par les cornes. Les premieres dents de devant tombent à dix mois, et sont remplacées par d'autres qui sont moins blanches, mais plus larges. A seize mois les dents voisines de celles du milieu tombent, et sont aussi remplacées par d'autres ; et à trois ans, toutes les dents incisives sont renouvelées : elles sont alors égales, longues et assez blanches ; à mesure que le *bœuf* avance en âge, elles deviennent inégales et noires. C'est la même chose pour le *taureau* et pour la *vache*.

Ainsi la castration ni le sexe ne changent rien à la crue ni à la chute des dents ; cela ne change rien non plus à la tenue des cornes, car elles se déchaussent également à trois ans dans le *taureau*, le *bœuf* ou la *vache*. Il faut expliquer ceci. A l'âge de trois ans, une lame très-mince se leve sur la corne ; cette lame qui n'a pas plus d'épaisseur qu'une feuille de papier commun, se gerce dans toute la longueur et tombe au moindre frottement, mais la corne

subsiste et n'est pas remplacée par une autre : c'est une simple exfoliation d'où se forme une espece de bourrelet qui se trouve depuis l'âge de trois ans au bas des cornes des *bœufs*, des *vaches* et des *taureaux*. L'année suivante, ce bourrelet s'éloigne de la tête, poussé par un cylindre de corne, qui se forme et qui se termine aussi par un autre bourrelet, et ainsi de suite ; car tant que l'animal vit, les cornes croissent : ces bourrelets deviennent des nœuds annulaires, qu'il est aisé de distinguer dans la corne et par lesquels l'âge se peut aisément compter, en prenant pour trois ans la pointe de la corne jusqu'au premier nœud, et pour un an de plus chacun des intervalles entre les autres nœuds. Ainsi les cornes de ces animaux, et qui sont toujours pointues, commencent par être petites, droites, pyramidales, unies, et finissent par être régulièrement contournées ou courbées et chargées de nœuds annulaires vers leur base. Maintenant il convient de dire que le déchaussement total de la corne ongulée, dans les individus de l'espece du *taureau*, arrive très-rarement ; ce déchaussement total ne seroit-il pas l'effet de frottemens accidentels, violens, ou d'une maladie particuliere ?

Le *cheval* mange nuit et jour lentement, mais presque continuellement : le *bœuf* au contraire mange vîte, et prend en assez peu de temps toute la nourriture dont il a besoin, après quoi il cesse de manger et se couche pour ruminer.

La *rumination* n'est qu'un vomissement sans effort, qui dépend de ce que les deux premiers estomacs du *bœuf*, c'est-à-dire la *panse* et le *bonnet* qui n'est qu'une portion de la panse, étant remplis d'herbes, autant qu'ils peuvent en contenir, cette membrane tendue réagit alors avec force sur l'herbe qu'elle contient, qui n'est que très-peu mâchée, à peine hachée, et dont le volume augmente beaucoup par la fermentation. L'animal remâche ces herbes, les macere, les imbibe de nouveau de sa salive, et rend ainsi peu à peu l'aliment plus coulant ; il le réduit en une pâte assez liquide pour qu'elle puisse couler dans le conduit étroit qui communique du second au

troisieme estomac, où elle se macere encore avant que de passer dans le quatrieme, et c'est dans ce dernier estomac que s'acheve la décomposition du foin qui y est réduit dans un parfait mucilage; et ce n'est pour ainsi dire que le marc qui passe dans les intestins. Ce qui confirme la vérité de cette explication, c'est que tant que ces animaux tettent et sont nourris de lait et d'autres alimens liquides et coulans, ils ne ruminent pas, et qu'ils ruminent beaucoup plus en hiver et lorsqu'on les nourrit d'alimens secs, qu'en été, saison où ils paissent l'herbe tendre. *Voyez l'article* RUMINANS.

On prétend que les *bœufs* qui mangent lentement résistent plus long-temps au travail que ceux qui mangent vîte; que les *bœufs* des pays élevés et secs sont plus vifs, plus vigoureux et plus sains que ceux des pays bas et humides; que tous deviennent plus forts lorsqu'on les nourrit de foin sec, que quand on ne leur donne que de l'herbe molle; qu'ils s'accoutument plus difficilement que les chevaux aux changemens de climats, et que par cette raison on ne doit jamais acheter des *bœufs*, pour le travail, que dans son voisinage.

On doit nourrir les *bœufs* et les *vaches* avec du foin, de la paille, et même leur donner un peu de son et d'avoine: en été on leur donnera de l'herbe fraîchement coupée, ou bien de jeunes pousses de feuilles de *frêne*, d'*orme*, de *chêne*, etc., mais en petite quantité, sur-tout de celles du chêne; l'excès de cette nourriture, qu'ils aiment beaucoup, leur causant quelquefois un pissement de sang dont ils périssent: peut-être seroit-il prudent de ne leur en point donner. M. *Bourgeois* observe qu'on ne doit même point laisser paître les *vaches* et les *bœufs* dans les bois où ces végétaux croissent, jusqu'à ce que leurs pousses soient formées en feuilles, et même déjà un peu dures; alors cette nourriture devient beaucoup moins dangereuse. Le *sain-foin*, les *navets*, la *luzerne*, la *vesce*, les *lupins* sont de très-bons alimens pour les *bœufs*; il n'est pas nécessaire de régler la quantité de leur nourriture, ils n'en prendront jamais plus qu'il ne leur en faut. La grande

chaleur incommode ces animaux, peut-être encore plus que le grand froid ; ainsi on doit éviter de les faire travailler à la grande ardeur du soleil. Ils ne demandent pas autant de soins que les *chevaux* ; cependant si on veut les entretenir sains et vigoureux, et en appétit, on ne peut guere se dispenser de les étriller tous les jours, de les laver, de leur graisser la corne des pieds, et de leur donner de bonne litiere, un peu de sel par intervalles, du repos à l'étable, les faire boire deux fois par jour ; il faut observer de ne les pas faire passer brusquement du vert au sec, et du sec au vert ; mais de les amener par degrés à ce changement de nourriture. On ne doit les mettre au pâturage que vers le quinze de Mai, et les en retirer vers le quinze d'Octobre, pour les remettre au fourrage.

De la VACHE *et du* VEAU.

Dans les especes d'animaux dont l'homme a formé des troupeaux, et où il a eu leur multiplication pour objet principal, le nombre des femelles est plus nécessaire et plus utile que celui des mâles. Le produit de la *vache* est un bien qui croît et qui se renouvelle à chaque instant ; ce qui rend sa vie plus précieuse encore à l'espece humaine, c'est qu'elle est le soutien du ménage champêtre. Oui, sa fécondité nous enrichit, augmente nos troupeaux, étend notre domaine, fournit des secours pour l'Agriculture, ou des vivres pour notre subsistance. La chair du *veau* est une nourriture aussi abondante que saine et délicate : le lait est l'aliment des enfans ; le beurre, l'assaisonnement de la plupart de nos mets ; le fromage, la nourriture la plus ordinaire des habitans de la campagne. Que de pauvres familles sont aujourd'hui réduites à vivre du produit de leurs *vaches !*

On peut aussi faire servir la *vache* à la charrue ; et quoiqu'elle ne soit pas aussi forte que le *bœuf*, elle ne laisse pas de le remplacer souvent ; elle en a la docilité, l'instinct et les bonnes qualités ; mais lorsqu'on veut l'employer à cet usage, il faut avoir attention de l'assortir, autant qu'on le peut, avec un *bœuf* de sa taille et de sa force, afin de conserver

l'égalité du trait et de maintenir le soc en équilibre entre ces deux puissances, car moins elles sont inégales et plus le labour de la terre est facile et régulier. Au reste, on emploie souvent six et jusqu'à huit *bœufs* dans les terrains fermes, et sur-tout dans les friches caillouteuses, ou qui se levent par grosses mottes et par quartiers. Deux *vaches* suffisent pour labourer dans les terrains meubles et sablonneux. On peut aussi dans ces terrains légers pousser à chaque fois le sillon beaucoup plus loin que dans les terrains forts. Les Anciens qui conservoient avec tout le soin possible les animaux de labour, avoient borné à une longueur de cent vingt pas la plus grande étendue du sillon que le *bœuf* devoit tracer par une continuité non interrompue d'efforts et de mouvemens ; après quoi, disoient-ils, il faut cesser de l'exciter, et le laisser reprendre haleine pendant quelques momens, avant que de poursuivre le même sillon ou d'en commencer un autre.

Le printemps est la saison où les *vaches* sont le plus communément en chaleur ; la plupart dans ce pays-ci reçoivent le *taureau* depuis le 15 Avril jusqu'au 15 Juillet ; mais il ne laisse pas d'y en avoir beaucoup dont la chaleur est ou plus tardive ou plus précoce : elles portent neuf mois, et mettent bas au commencement du dixieme. On a donc des *veaux* en quantité depuis le 15 Janvier jusqu'au 15 Avril : on en a aussi pendant tout l'été assez abondamment, l'automne est le temps où ils sont le plus rares. Les signes de la chaleur de la *vache* ne sont point équivoques : elle mugit alors très-fréquemment et plus violemment que dans les autres temps ; elle saute sur les *bœufs*, sur les *vaches* et même sur les *taureaux* ; la vulve est gonflée et proéminente au dehors. Il faut profiter du temps de cette forte chaleur pour lui donner le *taureau* ; si on laissoit diminuer cette ardeur, la *vache* ne retiendroit pas aussi sûrement. Le *taureau* destiné à multiplier le troupeau, doit être choisi, comme le *cheval* étalon, parmi les plus beaux de son espece : il doit être gros, bien fait et en bonne chair : il doit avoir l'œil noir, le regard fier, le front ouvert, la tête courte, les

cornes grosses, courtes et noires, les oreilles longues et velues, le mufle grand, le nez court et droit, le cou charnu et gros, les épaules et la poitrine larges, les reins fermes, le dos droit, les jambes grosses et charnues, la queue longue et bien couverte de poil, l'allure ferme et sûre, et le poil roux. Il peut saillir les *vaches* depuis trois ans jusqu'à neuf; mais on ne doit pas lui en livrer plus de quinze par mois. On lui fait manger alors de l'avoine, de l'orge et de la vesce, pour lui donner de l'ardeur et lui procurer une plus grande abondance de liqueur séminale.

Les *vaches* retiennent souvent dès la premiere, seconde ou troisieme fois; et si-tôt qu'elles sont pleines, le *taureau* refuse de les couvrir, quoiqu'il y ait encore apparence de chaleur; mais ordinairement la chaleur cesse presque aussi-tôt qu'elles ont conçu, et elles refusent alors elles-mêmes les approches du *taureau*.

Les *vaches* sont assez sujettes à avorter, lorsqu'on ne les ménage pas et qu'on les met à la charrue, etc.; il faut même les soigner davantage et les suivre de plus près, lorsqu'elles sont pleines, afin de les empêcher de sauter les haies, les fossés, etc.; il faut aussi les mettre dans les pâturages les plus gras, et dans un terrain qui, sans être humide et marécageux, soit cependant très-abondant en herbe. Six semaines ou deux mois avant qu'elles mettent bas, on les nourrira plus largement qu'à l'ordinaire : on cessera aussi dans ce même temps de les traire, le lait leur étant alors plus nécessaire que jamais pour la nourriture de leur fœtus; aussi y a-t-il des *vaches* dont le lait tarit absolument, un mois ou six semaines avant qu'elles mettent bas. Celles qui ont du lait jusqu'aux derniers jours, sont les meilleures meres et les meilleures nourrices; mais ce lait des derniers temps est généralement mauvais et peu abondant. Il faut les mêmes attentions pour l'accouchement de la *vache* que pour celui de la jument, et même il paroît qu'il en faut davantage; car la *vache* qui met bas, paroît être plus épuisée, plus fatiguée que la jument. On doit la mettre dans une étable chaude sur une bonne litiere, et lui donner abondamment de bonne

nourriture. Une attention très-importante, dit M. *Bourgeois*, c'est de prendre garde qu'elle ne mange son arriere-faix ou délivre, dont elle est très-avide. Le fait est certain, dit-il, quoiqu'il soit très-difficile d'en rendre une raison physique satisfaisante, que les *vaches* qui le mangent tombent à vue d'œil dans un amaigrissement dont elles périssent à la longue, malgré tous les secours qu'on leur donne.

On laisse le jeune *veau* auprès de sa mere pendant les cinq ou six premiers jours, afin qu'il soit toujours chaudement et qu'il puisse teter aussi souvent qu'il en a besoin. Mais il croît et se fortifie assez dans ces cinq ou six jours, pour qu'on soit dès-lors obligé de l'en séparer, si l'on veut ménager la *vache*; car il l'épuiseroit s'il étoit toujours auprès d'elle. Il suffira de le laisser teter deux ou trois fois par jour; et si l'on veut lui faire une chair et l'engraisser promptement, on lui donnera tous les jours du lait bouilli, dans lequel on mettra de la mie de pain et des œufs. Au bout de quatre ou cinq semaines ce *veau* sera excellent à manger. On pourra ne laisser teter que trente ou quarante jours les *veaux* qu'on voudra livrer au Boucher; mais il faudra laisser au lait pendant deux mois au moins, ceux qu'on voudra élever. On doit sevrer les *veaux* à trois ou quatre mois : il faut beaucoup de soins pour leur faire passer le premier hiver; c'est le temps le plus dangereux de leur vie, car ils se fortifient assez pendant l'été suivant, pour ne plus craindre le froid du second hiver.

La *vache* est à dix-huit mois en âge de puberté, et le *taureau* à deux ans; mais quoiqu'ils puissent déjà engendrer à cet âge, on fera bien d'attendre jusqu'à trois ans pour leur permettre de s'accoupler. Ces animaux sont dans leur plus grande force depuis trois ans jusqu'à neuf; après ce temps les *vaches* et les *taureaux* ne sont plus propres qu'à être engraissés. Comme ils prennent en deux ans la plus grande partie de leur accroissement, la durée de leur vie est aussi, comme dans la plupart des autres especes d'animaux, à peu près de sept fois deux ans, et communément ils ne vivent guere que quatorze ou quinze ans.

Dans tous les animaux quadrupedes la voix du mâle est plus forte et plus grave que celle de la femelle ; c'est aussi ce qu'on observe dans le *taureau*. Ce qui fait croire qu'il a la voix moins grave, c'est que son mugissement ou beuglement, *Mugitus aut Boatus*, n'est pas un son simple, mais un son composé de deux ou trois octaves, dont la plus élevée frappe le plus l'oreille. Mais en y faisant attention, on entend en même temps un son grave, et plus grave et plus long que celui de la *vache*, du *bœuf* et du *veau*.

Au reste, le *taureau* ne mugit que d'amour ; la *vache* mugit plus souvent de peur et d'inquiétude que d'amour ; et le *veau* mugit de douleur, de besoin de nourriture et de désir de sa mere.

Les animaux les plus pesans et les plus paresseux ne sont pas ceux qui dorment le plus profondément, ni le plus long-temps. Le *bœuf* dort, mais d'un sommeil court et léger ; il se réveille au moindre bruit : il se couche ordinairement sur le côté gauche, et le rein ou rognon de ce côté-là est toujours plus gros et plus chargé de graisse que le rognon du côté droit.

On doit donner à la *vache* le même soin et la même nourriture qu'au *bœuf ;* mais la *vache* à lait exige des attentions particulieres, tant pour la bien choisir que pour la bien conduire. On dit que les *vaches noires* sont celles qui donnent le meilleur lait ; que les blanches sont celles qui en donnent le plus, mais que les tachetées de noir et de blanc sont les plus fécondes.

De quelque poil que soit la *vache* à lait, il faut qu'elle soit en bonne chair ; qu'elle ait l'œil vif, la démarche légere ; qu'elle soit jeune, et que son lait soit abondant et de bonne qualité. On les traira deux fois par jour, tant en été qu'en hiver, et une fois seulement par jour le dernier mois qu'on les trait, lorsqu'elles portent le *veau*, c'est-à-dire six semaines avant qu'elles accouchent. Si on ne les trait qu'une fois par jour n'étant pas pleines, elles perdent insensiblement leur lait, dit M. *Bourgeois ;* et si l'on veut augmenter la quantité du lait, il n'y a

qu'à les nourrir avec des alimens plus succulens, c'est-à-dire plus nutritifs que l'herbe.

Le bon lait n'est ni trop épais, ni trop clair ; sa consistance doit être telle, que lorsqu'on en prend une petite goutte, elle conserve sa rondeur sans couler ; il doit être d'un beau blanc : celui qui tire sur le jaune ou sur le bleu ne vaut rien ; sa saveur doit être douce, sans aucune amertume et sans âcreté : il faut aussi qu'il soit d'une bonne odeur ou sans odeur. Il est meilleur au mois de Mai et pendant l'été que dans l'hiver, et il n'est parfaitement bon que quand la *vache* est en bon âge et en bonne santé. Le lait des jeunes *genisses* est trop clair ; celui des vieilles *vaches* est trop sec, et pendant l'hiver il est trop épais. Ces différentes qualités du lait sont relatives à la quantité plus ou moins grande des parties butireuses, caséeuses et séreuses qui le composent. Le lait trop clair est celui qui abonde trop en parties séreuses ; le lait trop épais est celui qui en manque, et le lait trop sec n'a pas assez de parties butireuses et séreuses. Le lait d'une *vache* en chaleur ne vaut rien, non plus que celui d'une *vache* qui approche de son terme ou qui a mis bas depuis peu de temps.

On trouve dans le troisieme et le quatrieme estomac du *veau* qui tette, des grumeaux de lait caillé. Ce lait caillé est un véritable suc gastrique, et qui est d'autant plus abondant dans tous les animaux ruminans, qu'on les a fait jeûner plus long-temps, avant qu'on le recueille : il a une odeur de paille musquée ; il contient beaucoup de sel volatil d'un acide particulier, et sert de levain pour la digestion des alimens que le *veau* prend. Ces grumeaux de lait séchés à l'air sont la présure dont on se sert pour faire cailler le lait. Plus on garde cette présure, meilleure elle est, et il n'en faut qu'une très-petite quantité pour faire un grand volume de fromage.

On voit, quoique rarement, des *vaches* qui ont la mauvaise habitude de se teter elles-mêmes ; et comme il n'est guere possible de les corriger de ce défaut, on est obligé de les engraisser pour s'en défaire. On en a vu d'autres qui se laissoient teter par des couleuvres.

Les *vaches* et les *bœufs* aiment beaucoup le vin, le vinaigre, le sel, qui leur excite beaucoup l'appétit; aussi lorsqu'ils sont dégoûtés, leur donne-t-on de l'herbe trempée dans du vinaigre et saupoudrée d'un peu de sel. M. *Bourgeois* a observé que le vin produit le même effet sur les *vaches* que sur les hommes; il les fortifie et leur donne de la gaieté et du courage. Lorsque nos Vachers de Suisse, dit-il, conduisent nos *vaches* sur nos montagnes, il s'en trouve plusieurs qui sont si fatiguées qu'elles ne peuvent plus marcher; alors ils ont soin de leur faire avaler un verre de vin, et aussi-tôt elles reprennent leurs forces et leur vigueur, et suivent le reste du troupeau.

C'est ordinairement à l'âge de dix ans qu'on met les *bœufs* et les *vaches* à l'engrais; si l'on attend plus tard, on est moins sûr de réussir, et leur chair n'est pas si bonne. L'été est la saison la plus favorable pour les engraisser, parce que les herbages sont abondans. En commençant au mois de Mai ou de Juin, on est presque sûr de les avoir gras à la fin d'Octobre. Dès qu'on voudra les engraisser, on cessera de les faire travailler: on les fera boire beaucoup plus souvent; on leur donnera des nourritures succulentes en abondance, quelquefois même mêlées d'un peu de sel; on les laissera ruminer à loisir et dormir à l'étable pendant les grandes chaleurs. En moins de quatre ou cinq mois ils deviendront si gras qu'ils auront de la peine à marcher, et qu'on ne pourra les conduire au loin qu'à très-petites journées. Les *vaches* et même les *taureaux* bistournés peuvent s'engraisser aussi; mais la chair de la *vache* est plus sèche, et celle du *taureau* bistourné est plus rouge et plus dure que la chair du *bœuf*, et elle a même toujours un goût désagréable et fort.

Les *bœufs* du Bas-Poitou ont ordinairement une graisse jaune: on les engraisse tout jeunes et même sans les avoir fait travailler; ils sont assez doux, mais extrêmement peureux; et comme ils s'effarouchent aisément, on a la précaution de les faire marcher plutôt le jour que la nuit. Quelquefois l'épouvante les prend au marché ou dans une foire, alors on court risque d'être blessé ou tué par ces

animaux,

animaux, qui n'écoutent rien et ne cessent de courir à perte d'haleine que lorsqu'ils sont épuisés de lassitude. Les *bœufs* de l'Auvergne, notamment ceux qui se vendent dans les foires du Limousin et de la Marche, sont les plus beaux et les meilleurs que nous ayons en France. On prétend avoir observé dans le Limousin, que les *bœufs* que l'on y engraisse avec du grain, quelque temps avant de les vendre, maigrissent dès la premiere route qu'on leur fait faire en les menant au marché; si on ne les y vend pas aussi-tôt, on a de la peine ensuite à les rétablir dans leur premier état.

Le plupart des *bœufs* que l'on tue se laissent assommer sans pousser aucun murmure, un seul coup d'un gros marteau ou deux tout au plus suffisant pour les abattre; mais il y en a qui résistent aux coups d'assommoir d'une maniere surprenante, ce qui vient sans doute de l'extrême dureté ou de la grande épaisseur de leur crâne: d'autres semblent menacer de leurs cornes le bras nerveux du Boucher mercenaire, qui ne voit dans sa victime que le produit de la chair et de la peau d'un animal robuste et vigoureux, qui toute sa vie a enduré patiemment le joug de l'esclavage et de la tyrannie. Ce n'est pas assez, il faut encore l'égorger; l'usage a prévalu en faveur des besoins, les réflexions seroient inutiles. On lit dans les *Mémoires de l'Académie*, que M. *Duverney* le jeune fit voir à l'Académie le cerveau d'un *bœuf* pétrifié presque en toutes ses parties, et pétrifié jusqu'à égaler la dureté d'un caillou; il restoit seulement en quelques endroits un peu de substance molle et spongieuse: la moëlle de l'épine s'étoit conservée dans son état naturel, aussi bien que les nerfs qui étoient à la base du crâne; le cervelet étoit aussi pétrifié que le cerveau: la pie-mere étoit aussi comprise dans ce changement général. Ce *bœuf* étoit fort gras et si vigoureux que quand le Boucher avoit voulu le tuer, il s'étoit échappé jusqu'à quatre fois.

Les *taureaux*, les *vaches* et les *bœufs* sont fort sujets à se lécher, sur-tout dans le temps où ils sont en plein repos; et comme l'on croit que cela les

empêche d'engraisser, on a soin de frotter de leur fiente tous les endroits de leur corps auxquels ils peuvent atteindre. Lorsqu'on n'a pas cette précaution, ils s'enlevent le poil avec la langue qu'ils ont fort rude, et ils avalent ce poil en grande quantité: cette substance, qui ne peut être digérée, s'amasse dans leur estomac en forme de boule; c'est ce que l'on nomme *égagropile*; Voyez *ce mot*.

L'espece ou plutôt la race de nos *bœufs*, qu'il ne faut pas confondre, dit M. *de Buffon*, avec celles de l'*aurochs*, du *bufle* et du *bison*, paroît être originaire de nos climats tempérés, la grande chaleur les incommodant autant que le froid excessif: d'ailleurs cette espece ou race, si abondante en Europe, ne se trouve point dans les pays Méridionaux, et ne s'est pas étendue au-delà de l'Arménie et de la Perse en Asie, et au-delà de l'Egypte et de la Barbarie en Afrique. Aux Indes, aussi bien que dans le reste de l'Afrique et même en Amérique, ce sont des *bisons* que l'on trouve au lieu de *bœufs*. Voyez les *articles* BISON *et* AUROCHS. *Voyez* aussi l'*article* BAKELLYS et *celui de* ZEBU. Dans ces articles, on reconnoîtra que l'espece du *bœuf* est ancienne dans tous les climats, domestique chez les Nations civilisées, sauvage dans les contrées désertes.

Les *bœufs* qu'on trouve au cap de Bonne-Espérance et en plusieurs contrées de l'Amérique, y ont été transportés d'Europe par les Hollandois et par les Espagnols. En général il paroît que les pays un peu froids, tels que la Suisse, conviennent mieux à nos *bœufs* que les pays chauds, et qu'ils sont d'autant plus gros et plus grands que le climat est plus humide et plus abondant en pâturage. Cette espece d'animal se plaît si bien en Danemarck, qu'on assure que les Hollandois tirent tous les ans de ce pays un grand nombre de grandes *vaches* maigres qui donnent en Hollande beaucoup plus de lait que les *vaches* de France. C'est apparemment, dit M. *de Buffon*, cette même race de *vaches à lait* qu'on a transportée et multipliée en Poitou, en Aunis et dans les marais de la Charante, où on les appelle *vaches Flandrines*.

Ces *vaches* sont en effet beaucoup plus grandes et plus maigres que les *vaches* communes, et elles donnent une fois autant de lait et de beurre ; elles donnent aussi des *veaux* beaucoup plus grands et plus forts. Il faut des pâturages excellens pour ces *vaches* ; mais comme elles restent toujours maigres, toute la surabondance de la nourriture se tourne en lait, au lieu que les *vaches* ordinaires deviennent grasses, et cessent de donner du lait dès qu'elles ont vécu pendant quelque temps dans les pâturages trop gras. Avec un *taureau* de cette race et des *vaches* communes, on obtient une autre race, qu'on appelle *bâtarde*, et qui est plus féconde et plus abondante en lait que la race commune. Ces *vaches bâtardes* donnent souvent deux *veaux* à la fois, et fournissent du lait pendant toute l'année. Ce sont ces bonnes *vaches à lait* qui font une partie des richesses de la Hollande, d'où il sort tous les ans pour des sommes considérables de beurre et de fromage. Ces *vaches*, qui fournissent une ou deux fois autant de lait que les *vaches* de France, en donnent six fois autant que celles de Barbarie.

Maladies des TAUREAUX, *des* BŒUFS *et des* VACHES.

Les maladies des *bœufs* viennent presque toutes d'excès dans le travail. On lit dans la nouvelle *Maison Rustique*, la description des maladies qui proviennent de cet excès ; on les guérit aisément la plupart avec des soins et du repos. Mais les plus terribles de toutes, ce sont les maladies épizootiques, ces contagions épidémiques, ces pestes qui ont causé en France et dans les pays du Nord, pendant les années 1744, 1745 et 1746, la mortalité de plusieurs millions de bêtes à cornes. De tous les remedes qu'on a employés jusqu'à présent contre la maladie des bestiaux, qui a affligé il y a quelques années presque toute l'Europe, il n'y en a aucun qui ait été trouvé efficace, soit pour prévenir ou pour guérir le mal des bêtes infectées : on a même découragé ceux qui auroient été en état de faire des expériences sur les bestiaux malades, par la publication

d'une loi qui ordonnoit de les tuer au moment où la maladie se déclaroit, et cela sous peine d'une grosse amende ; cependant un Gentilhomme de la province d'Yorck en Angleterre, a tenté avec succès, dit-on, une sorte d'inoculation pour préserver ses bestiaux des suites de la contagion.

Pour préparer la bête à cornes à cette inoculation, il faut la faire saigner, et lui donner deux ou trois purgations rafraîchissantes ; faire ensuite une incision dans le *fanon ;* mettre dans la plaie des étoupes trempées dans l'humeur qui coule des yeux et des narines des bêtes malades, et les y laisser deux ou trois jours : c'est tout le temps qu'il faut à la maladie pour se manifester. Ensuite il faut mettre la bête dans un pré, et l'y laisser jusqu'à ce que la crise du mal soit passée : les vaisseaux de l'animal étant désemplis, et la masse des humeurs diminuée, la maladie devient bénigne, et l'animal se tire aisément d'affaire. Il ne faut point pendant cette maladie lui donner de nourriture seche, mais de temps en temps du son détrempé (*a*).

Il a régné en 1763 une maladie sur les bêtes à cornes, qui, dit-on, a commencé ses ravages dans le Poitou et dans le Berry ; on a perdu des bestiaux : mais par la sagesse des Intendans des provinces, qui ont fait distribuer la recette du remede propre à cette maladie, le mal ne s'est point étendu avec autant de force qu'on avoit lieu de le craindre, et beaucoup de pays en ont été préservés. La même épizootie a régné dans le Midi de la France en 1774.

Suivant les observations distribuées en 1763, par les Intendans, cette maladie s'annonçoit par une ou plusieurs vessies qui paroissoient sur la langue de la

(*a*) M. *Bourgeois* dit que la prétendue analogie que ce Gentilhomme Anglois trouvoit sans doute entre l'inoculation de la petite vérole et celle des maladies contagieuses des bêtes à cornes, lui avoit suggéré cette idée absurde par un défaut de connoissances médicinales. J'aimerois autant, dit-il, qu'un Médecin conseillât à tous les habitans d'un pays l'inoculation des maladies épidémiques, malignes, de la peste même lorsqu'elle régneroit, afin de se préserver de la contagion.

bête malade. Ces vessies étoient d'abord blanches ; elles rougissoient ensuite, et enfin devenoient presque noires ; elles crevoient et laissoient après elles un ulcere chancreux qui creusoit dans l'épaisseur de la langue du côté de la racine, la coupoit en entier, et faisoit peu de temps après périr l'animal. Dans l'espace de vingt-quatre heures on voyoit le commencement, le progrès et la fin de cette maladie, qui étoit d'autant plus dangereuse qu'elle ne se manifestoit par aucun symptôme extérieur, et que la bête buvoit, mangeoit et travailloit à son ordinaire, jusqu'à ce que sa langue fût tombée : on a même dit que les *chevaux* avoient été aussi attaqués de cette contagion. (M. *Bourgeois* observe que cette maladie de la langue est même plus commune aux *chevaux* qu'aux bêtes à cornes ; mais quoiqu'elle paroisse être la même, quant à sa nature et à ses effets, il ne paroît pas qu'elle se communique des *chevaux* aux *vaches* : j'ai vu plus d'une fois, dit-il, des *chevaux* attaqués de cette maladie, dans la même étable où il y avoit des *vaches*, sans qu'elles en aient été attaquées.)

Cette maladie, quoique des plus dangereuses, n'étoit rien, lorsqu'elle étoit traitée dès sa naissance. Pour cet effet, il falloit visiter la langue des animaux deux ou trois fois par jour. Aussi-tôt qu'on appercevoit une ou plusieurs vessies adhérentes à la langue, on les faisoit crever sur le champ, en les ratissant avec une piece d'argent à laquelle on avoit fait des dents, et on étuvoit la plaie avec du fort vinaigre dans lequel on avoit mis du poivre, du sel, de l'ail et des herbes fortes. On passoit sur les levres de la plaie un morceau de vitriol de Chypre : ce remede guérissoit tous les animaux attaqués, mais on étoit quelquefois obligé de le réitérer plusieurs fois.

On avoit grand soin de séparer les bestiaux sains des malades, car ce mal étoit contagieux ; il paroît même que c'étoit un poison subtil qui se communiquoit par la circulation : l'on a prétendu que l'on a vu quelques personnes mourir, pour avoir eu l'imprudence de mettre dans leur bouche les pieces

d'argent qui avoient servi à crever ces vessies ; mais ce fait est-il bien vrai ?

Nous ajoutons à cet article l'extrait de diverses observations très-intéressantes sur les maladies épizootiques qui affecterent les bestiaux de la Hollande en 1744, 1745 et 1746 : ces observations nouvelles sont dues à M. *Clerc*, ancien Médecin des Armées du Roi, etc. etc. Cet homme utile, après avoir parlé de la contagion humaine, traite de la contagion des brutes ou de la mortalité des bêtes à cornes. Les premiers signes de la contagion sont, la perte de l'appétit, le poil hérissé, les yeux enflammés ou sanieux, les narines très-morveuses, les membres convulsifs, les grincemens de dents, (quelquefois l'animal paroît abattu d'une tristesse profonde), un bubon se montre aux aines ou au fanon : les cornes et les oreilles deviennent froides ; la langue est aride ou couverte d'une écume ou mucosité blanchâtre ; tout l'intérieur de la bouche, ulcéré ; le ventre, tendu.

Les excrémens sont d'abord jaunes, noirs, puis liquides et putrides ; la difficulté de respirer ; la rigidité ou l'extrême foiblesse de ces animaux qui ne peuvent plus se coucher ou se tenir sur leurs jambes, sont les symptômes qui caractérisent les périodes qui précedent la mort, laquelle arrive vers le quatrieme ou cinquieme jour de la maladie.

M. *Clerc* prétend que chaque partie du corps animal offre des milliers de routes à la contagion, mais qu'il y en a deux par où elle se transmet plus généralement : par la bouche et par les narines, ou par l'inspiration et la déglutition. Il dit aussi que les propriétés de ce venin septique dépendent essentiellement d'une âcreté alkaline, unie à un principe de feu phlogistique, universellement répandu dans la Nature.

Voici les moyens que notre Auteur propose pour remédier à la mortalité du bétail : Dès que la bête paroît malade, il faut la saigner abondamment par une grande incision faite au cou ou à la poitrine : répéter la saignée les deux jours suivans, en cas que la maladie devienne opiniâtre. On ne saignera pas

au-delà du troisieme jour ; la saignée seroit inutile et même mortelle : on donne quelques lavemens composés chacun avec deux livres d'huile de lin, une once de sel commun dissous dans un verre de fort vinaigre ; on cesse les lavemens s'il y a un cours de ventre. On nourrira l'animal avec le son, la farine de seigle ; on peut lui donner aussi des pommes et des citrouilles bouillies avec un verre de vinaigre. Il faut se garder de lui donner du foin, mais lui faire avaler d'heure en heure du lait tiede et aigre. Il faut aussi faire avaler à l'animal, de trois en trois heures, une demi-once de poudre composée avec le nitre, le tartre blanc, de chacun demi-livre ; crême de tartre deux onces, et camphre une once. Entre chaque prise de poudre, on donnera à l'animal un breuvage composé de boisson tiede et de deux cuillerées d'un mélange fait sur le feu avec six livres de vinaigre de vin, autant de miel cru, demi-livre de nitre et demi-once d'huile de vitriol. On ne négligera pas de frotter plusieurs fois le jour la bouche, la langue, les gencives des bêtes malades avec un mélange de vinaigre, d'eau-de-vie, d'huile de lin, parties égales de chaque, et y joindre un peu de nitre : on ne doit cesser l'usage de ce remede que peu à peu, à mesure que l'animal se rétablit. M. *Clerc* ordonne encore de frotter deux fois le jour les bêtes malades avec une étrille. Il recommande aussi l'usage d'un cautere au fanon : on le fait avec une grosse aiguille d'acier enfilée d'un seton ou corde faite avec huit ligneuls très-poissés et non retors. On doit changer souvent la litiere et l'éloigner du village ; aérer l'étable du côté de l'Orient ; la parfumer fréquemment avec du fort vinaigre versé sur des briques bien chaudes ; y mettre du fumier de cheval ; y tirer quelques coups de pistolet, et y brûler des baies de genievre et de laurier concassées. L'on doit proscrire l'usage de l'ail, de l'eau-de-vie, du soufre, de la thériaque, qui, selon notre Auteur, favorisent et perpétuent la mortalité.

On doit sur-tout empêcher toute communication d'hommes et d'animaux avec la communauté qui est affligée de la contagion. Il faut avoir peu de

commerce avec les Bouchers et les Tanneurs ; enterrer profondément et dans un lieu éloigné du village, les bêtes mortes ; avoir soin de battre la terre de la fosse. Les personnes qui auront soigné ces bêtes malades, doivent quitter leurs habits s'ils sont de laine, et les exposer à la vapeur du soufre en combustion. Au reste, il convient de répéter ici que la contagion n'attaque guere que les animaux de la même espece. M. *Bourgeois* prétend que les maladies contagieuses des animaux dépendent de trois causes générales : 1.° des vicissitudes de l'air de l'atmosphere ; 2.° des exhalaisons putrides et venimeuses dont il est chargé ; 3.° de la mauvaise qualité des nourritures dont ils font usage. Or, comme ces trois causes peuvent varier à l'infini, agir conjointement ou séparément, attaquer différens visceres et causer des altérations sur les liquides, qui different quant à leur nature et à leur degré, il n'y a point de remede universel qui puisse être salutaire et efficace dans les différentes maladies contagieuses qui les attaquent : mais M. *Clerc* n'a voulu probablement indiquer que les remedes convenables dans l'espece de contagion dont il a été question.

Divers avantages que l'on retire du BŒUF *et de la* VACHE.

On a publié, il y a quelques années, un nouveau remede pour la guérison des maladies de poitrine ; c'étoit le séjour dans l'étable des *vaches*. Ce remede a eu quelques succès ; tous les phthisiques à *face hypocratique* n'en ont pas toujours été guéris. Ces bestiaux sont souvent dans un état maladif enfermés en grand nombre dans une étable très-étroite et point assez aérée. Il est important pour la santé des bestiaux qu'on renferme dans une étable, de donner à ces habitations une hauteur et une étendue convenables, et d'y établir des courans d'air.

Outre les avantages que l'homme retire de ces animaux domestiques pendant leur vie, ils lui sont encore d'une très-grande utilité après leur mort : on en mange la chair bouillie, rôtie et en ragoût. En Irlande, en Angleterre, en Hollande, en Suisse et dans le Nord, on sale et on fume des quantités

immenses de chair de *bœuf*, soit pour l'usage de la Marine, soit pour l'avantage du Commerce : pour cela on commence par le dépecer en gros morceaux, qu'on saupoudre de sel blanc ; on le laisse dans le sel pendant deux ou trois jours, puis on le met en presse entre deux planches ; on le suspend ensuite dans une cheminée, assez loin de la flamme, pour que la graisse n'en soit pas fondue, et l'on fait dessous un feu qui donne beaucoup de fumée : pour cet effet on préfere le bois vert de genévrier, qui donne au *bœuf* fumé une saveur aromatique : on le prépare mieux à Hambourg et dans le Duché de Gueldres que par-tout ailleurs. Quand il est fumé on le coupe en tranches fort minces, on le mange cru ou cuit, sur des beurrées, etc. Il sort aussi de ces pays une grande quantité de cuirs.

La *peau du bœuf* et même celle du *veau* servent, comme l'on sait, à une infinité d'usages. *Voyez aux mots* PEAU *et* POIL. La *graisse* est aussi une matiere utile ; on la mêle avec le suif du *mouton*. Le *fumier du bœuf* est le meilleur engrais pour les terres seches et légeres. La *corne*, dont est armée de chaque côté la tête de cet animal, est vraisemblablement le premier vaisseau dans lequel on ait bu, le premier instrument dans lequel on ait soufflé pour augmenter le son (le cor de chasse antique étoit fait de corne de *bœuf*, et les Bergers s'en servoient pour rappeler leurs troupeaux), la premiere matiere transparente que l'on ait employée pour faire des vitres, des lanternes, et que l'on ait ramollie, travaillée, moulée pour faire des boîtes, des peignes et mille autres ouvrages. (Le Pere *Lobo* dit que les *cornes des bœufs* Abyssins sont si grandes, qu'elles tiennent plus de vingt pintes ; aussi les Abyssins en font-ils leurs cruches et leurs bouteilles.) On fait avec les nerfs, les cartilages, les rognures de peau et les pieds de *bœuf*, une colle forte, *Taurocolla*, qu'on fait macérer, bouillir et dissoudre dans de l'eau sur le feu, jusqu'à ce que le tout devienne liquide : on jette ce mucilage animal et épaissi sur des pierres plates ou des moules ; et étant congelé, on le coupe par morceaux, et on lui donne la forme que l'on veut.

Cette colle, qui est la véritable *taurocolle* ou *xilocolle*, est claire, nette, transparente, de couleur rouge-brun, et ne sent point mauvais; elle sert aux Menuisiers pour coller et joindre leur bois, pour les ornemens de carton, pour les chapeaux, etc. On la tire de Hollande ou d'Angleterre, car celle que l'on fait à Paris est très-inférieure, elle est obscure et sent mauvais. La *colle forte* que l'on fabrique en Flandres est encore plus pure, plus transparente que celle d'Angleterre; elle se fait avec plus de choix et de propreté: on l'emploie dans les grosses peintures en détrempe. M. *Tenon* a présenté en 1766, à l'*Académie Royale des Sciences*, les premiers essais d'une *toile animale* faite au moyen des tendons du *bœuf*. Cette espece de toile est grossiere à la vérité, mais d'une force et d'une élasticité singulieres: il est probable que les fibres tendineuses de plusieurs autres animaux ont la même propriété.

Le *lait de vache* est un des meilleurs alimens que l'on connoisse; il est vrai qu'il ne convient pas également à tous les tempéramens. En général ce lait est une nourriture médicamenteuse, très-excellente, et qui convient dans toutes les maladies où il s'agit d'adoucir l'âcreté du sang. Le lait employé extérieurement est un puissant anodin; il calme les douleurs aiguës qui accompagnent les tumeurs inflammatoires et les conduit à la suppuration. C'est dans cette vue, dit M. *Bourgeois*, qu'on fait usage des cataplasmes de mie de pain ou de riz avec le *lait de vache*, qu'on applique sur ces sortes de tumeurs et sur les panaris.

Tout le monde sait que la sérosité que l'on retire du *lait*, ou qui s'en sépare naturellement, est le *petit-lait*, qui est si propre à rafraîchir et à calmer l'effervescence du sang; on lui associe quelquefois les sucs de diverses plantes, suivant le genre des maladies, comme les antiscorbutiques ou l'infusion de fumeterre, pour purifier le sang. Le *petit-lait* ne peut jamais être nuisible, lorsqu'il passe bien dans les premieres voies; il convient dans presque toutes les maladies chroniques qui proviennent d'obstructions produites par l'épaississement du sang

ou de la lymphe : il est aussi très-efficace dans toutes les maladies des reins et de la vessie, et dans toutes celles qui ont pour cause la trop grande abondance et la dépravation de la bile. On retire du *petit-lait* par cristallisation une espece de *sel*, qu'on nomme *sucre de lait* à cause de sa douceur ; on en fait usage dans tous les cas où le *petit-lait* convient ; mais il a moins de vertus que le *petit-lait*. Quelques Médecins ont beaucoup célébré les vertus de ce *sucre de lait* pour toutes les maladies qui avoient pour cause un acide âcre et corrosif répandu dans les humeurs. Il paroît qu'il y a beaucoup de sucre dans ce sel.

Le *beurre* que l'on retire du lait en le battant, est propre, lorsqu'il est bien frais, à tempérer toutes sortes d'acrimonies, à raison de sa substance graisseuse et huileuse. *Voyez l'article* LAIT.

Le *fiel de bœuf* est préféré au fiel des autres animaux, comme plus âcre, plus volatil et plus pénétrant : on l'emploie dans les lavemens laxatifs pour y servir de stimulant, lorsque le ventre est dur et constipé. La teinture de ce fiel est aussi un cosmétique très-estimé ; on la tire du fiel desséché peu à peu au soleil, et infusé ensuite dans l'esprit de vin. On sait que les Teinturiers se servent du *fiel de bœuf* pour nettoyer les étoffes avant que de les teindre, et que les Dégraisseurs l'emploient pour emporter les taches de dessus les habits. Les Peintres en font aussi usage pour relever leurs couleurs et pour nettoyer leurs tableaux. La *pierre de fiel de bœuf* est encore utile en peinture ; *Voyez* PIERRE DE FIEL.

La *fiente de bœuf* a une vertu discussive et anodine qui la rend très-propre à appaiser les inflammations, sur-tout dans la goutte ; on en tire par sublimation le *Zibethum Occidentale*. C'est sans fondement que les Anciens avoient dit que le *sang de taureau* étoit un poison : on a reconnu au contraire qu'il est utile dans la dyssenterie, les crachemens de sang et dans les potions vulnéraires astringentes. Dans les sucreries on s'en sert pour purifier le *sucre* : on l'emploie aussi dans la préparation du *bleu de Prusse*. Quant à l'extérieur, il a les propriétés communes au sang des ani-

maux : on s'en sert en liniment, lorsqu'il est question d'amollir et de discuter les tumeurs, d'effacer les taches de la peau, et de dissiper les verrues. Mais son usage principal est lorsque quelque membre est foible et atrophié ; on fait alors plonger la partie affligée dans la gorge d'un *taureau* ou d'un *bœuf* nouvellement tué, ce qui la ranime, la rend plus souple et plus propre au mouvement.

L'usage de l'*urine de vache* en Médecine n'est pas nouveau ; on lui a donné le nom d'*eau de mille fleurs* pour ôter l'idée sale et dégoûtante que fait naître le nom d'*urine*. Cette urine est purgative, et évacue les sérosités sans tranchées.

La *baudruche* dont les Batteurs d'or font usage pour interposer entre les lames ou feuilles du métal qu'ils amincissent à coups de marteau, n'est que la pellicule d'un boyau de *bœuf* apprêtée. Aujourd'hui des personnes font usage de la peau mince de la *vessie* de cet animal pour se défendre de l'humidité aux pieds. On en prend un morceau lavé, desséché, on le ramollit un peu, et on le met entre les deux semelles du soulier ; par ce moyen l'eau ne perce point au travers de la seconde semelle dans le soulier. Enfin, combien d'ouvrages semblables à ceux de l'*ivoire* ne fait-on pas avec les *os de bœufs* ! Voyez à l'*article* Os.

TAUREAU BLEU. *Voyez* NYL-GHAU.

TAUREAU-CERF. *Voyez à l'article* GNOU.

TAUREAU-ÉLÉPHANT ou TAUR-ÉLÉPHANT. C'est, dit *Ludolph*, un animal du double plus grand que nos *taureaux* : on en a amené un d'Afrique à Constantinople. Le *taur-éléphant* a la figure du *taureau* ; mais par la peau, par la couleur et la grandeur, il a un certain rapport avec l'*éléphant* : c'est ce que *Bernier* confirme : il dit même qu'il a vu une des cornes du *taur-éléphant* chez le Grand-Mogol. Cependant M. *de Buffon* croit, avec beaucoup de vraisemblance, que ce n'est qu'un fort *bœuf* d'Ethiopie. *Voyez* à la suite de l'*article* QUADRUPEDE, ce qui concerne le TAUREAU-ÉLÉPHANT.

TAUREAU DE MER. Poisson qui se trouve à la Côte d'Yvoire ; on le nomme aussi *poisson cornu*.

Quelques Naturalistes soupçonnent que si cet animal existe véritablement, comme l'attestent divers Voyageurs, ce peut être ou le *lamentin*, ou l'*hippopotame*, ou le *narwhal*.

TAUREAU D'ÉTANG. Nom donné en quelques endroits au *butor*, Voyez *ce mot*.

TAUREAU VOLANT. Des Voyageurs ont donné ce nom à des especes de très-gros *cerfs volans*, qui se trouvent, disent-ils, dans le Brésil. Quelques Naturalistes prétendent que le vrai *taureau volant* est la grosse espece de *scarabée*, dont les élytres sont d'un vert-jaunâtre, et qui est appelée improprement *mouche cornue* ou *mouche-taureau volant*, Voyez ce dernier *mot*. M. *le Beau*, Docteur en Médecine, a apporté de la Louisiane une espece de *scarabée* qui paroît appartenir à la *mouche-taureau* : il a plus de deux pouces de long, et environ un pouce de large. M. le Docteur *Mauduyt*, qui en a donné la description dans le *Journal de Physique et d'Histoire Naturelle*, *mois de Novembre 1774*, le désigne ainsi : *Scarabæus Americæ Meridionalis viridescens, nigro maculatus, nasicornis, tauri-volantis congener.*

TAUROCOLLE. *Voyez à l'article* TAUREAU.

TAUTE. A Marseille l'on donne ce nom au *calmar* et à la *séche*, Voyez *ces mots*.

TAYOVE, *Tajoba*, *Tayoba*, Pison ; *Ouaheu*, des Caraïbes. C'est le *chou Caraïbe* que l'on cultive à Cayenne : sa racine est une des meilleures denrées de la Guiane ; elle nourrit plus que l'*igname* : elle se plante par morceaux, et rapporte, pour ainsi dire, trois fois l'année. Quatre mois après qu'elle a été plantée, on fouille au pied avec précaution pour ne prendre que les racines formées : on recouvre celles qui ne le sont pas, pour ne les prendre que quatre mois après. Enfin, au bout de l'année on arrache le pied en entier : on en fait de la bouillie ; on la met aussi, au défaut de navets ou d'autres légumes, dans la soupe, à laquelle, dit M. *de Préfontaine*, elle donne un bon goût. *Voyez* la description de cette plante au *mot* CHOU CARAÏBE.

TAYRA ou TAÏRA, ou GALERA de *Brown*. Cet animal, qu'il ne faut pas confondre avec l'*aïra*,

Voyez *ce mot*, paroît être une grosse *belette* ou une espece de petite *fouine* brune-noirâtre du Brésil, et de la grandeur d'un petit lapin. Il a l'art de se creuser un terrier : il a beaucoup de force dans les pieds de devant, qui sont considérablement plus courts que ceux de derriere ; son museau est alongé, un peu pointu et garni d'une moustache : la mâchoire inférieure est plus courte que la supérieure ; il a six dents incisives et deux canines à chaque mâchoire, sans compter les mâchelieres ; sa langue est rude comme celle du chat ; sa tête est oblongue ; ses yeux qui sont aussi un peu oblongs, sont à une égale distance des oreilles et de l'extrémité du museau ; ses oreilles sont plates, assez semblables à celles de l'homme ; ses pieds sont forts, sur-tout ceux de devant, et faits pour creuser la terre ; les métatarses sont alongés ; il y a cinq doigts à tous les pieds : la queue est longue et droite, et va toujours en diminuant : le corps est oblong et ressemble beaucoup à celui d'un gros rat ; il est couvert de poils bruns, dont les uns sont assez longs et les autres beaucoup plus courts. On prétend que cet animal se trouve aussi dans la Guiane, et qu'en se frottant contre les arbres il y laisse une espece d'humeur onctueuse, dont l'odeur approche beaucoup de celle du musc.

TAZARD. *Voyez* CAILLEU-TASSART.

TCHA-CHERT. Nom que les habitans de Madagascar donnent à un oiseau, représenté dans les *pl. enl. n.° 32, fig. 2*, sous le nom de *pie-grièche* de Madagascar. C'est la *petite pie-grièche verte* de Madagascar, de M. *Brisson*. Le *tcha-chert* est de la grosseur d'un moineau franc ; les pieds et les ongles sont noirs : le bec est de couleur plombée et son bout blanchâtre ; le plumage supérieur est d'un vert sombre ; l'inférieur est blanc : les pennes des ailes sont noirâtres, bordées de vert sombre ; les deux pennes du milieu de la queue sont verdâtres ; les latérales sont noirâtres, bordées de vert.

Les habitans de Madagascar appellent *tcha-chert-bé*, un autre oiseau, et qui est la *grande pie-grièche verdâtre* de Madagascar, de M. *Brisson*. Celui-ci est de la grosseur du merle ; il a le bec, les pieds et les

ongles de couleur de plomb : la tête et tout le plumage inférieur sont blancs ; le reste du supérieur est d'un noir changeant en vert : les pennes des ailes sont noires et bordées d'une nuance verdâtre ; celles de la queue sont d'un noir-verdâtre. *Voyez* maintenant l'*article* LANGRAIEN.

TCHAIKI. C'est le nom du *cormoran*, chez les Kamtschadales.

TCHI-PERDRIX. *Voyez* PROYER.

TCHOUET, en Guyenne, c'est le *friquet ;* Voyez *ce mot.*

TCHUCHA. C'est le *cinabre* des Chinois : le plus beau ou le plus pur vient de la ville de Chienteou dans la province de Honguang. On le vend fort cher : les grosses pieces sont de grand prix ; leur couleur ne s'altere pas sensiblement à l'air. *Voyez* CINABRE.

TECHICHI. *Voyez à l'article* CHIEN, sur la fin, et l'*article* CHIEN-CRABE.

TECHNOMORPHITES. Les Naturalistes donnent ce nom aux pierres qui portent l'empreinte de figures techniques, c'est-à-dire qui ressemblent à des corps faits par l'art. *Voyez l'article* LITHOGLYPHITES.

TEGUIXIN, *Lacerta teguixin, seu Tejuguacu altera*, Seba, Thes. 1, p. 150, tab. 96, fig. 1 ; *Lacerta caudâ tereti longâ, suturâ laterali plicatâ*, Linn. Ce lézard est du quatrieme genre ; il se trouve dans les Indes. *Linnæus* observe que ce reptile, quoique semblable par beaucoup d'endroits à l'*ameiva*, doit cependant être regardé comme une espece distincte, que l'on pourra reconnoître à l'aide de la description suivante :

Le *teguixin* a la tête oblongue, terminée en pointe, aplatie, un peu convexe, marquée en dessus de diverses sutures ; elle est couverte de plusieurs lames, la premiere est sur le front ; derriere celle-ci il y en a deux autres petites, et à leur suite une plus grande, qui occupe le milieu, et à laquelle correspondent quatre autres lames disposées de part et d'autre au-dessus des yeux : sur le dernier rang sont trois écailles anguleuses, ce qui donne à la tête de ce lézard une certaine ressemblance avec celle des

serpens. On distingue une peau lâche sous le cou, qui est peinte de taches plus noires que celles qui sont sur les autres parties du corps : le tronc est sillonné par un très-grand nombre de stries circulaires, semblables à de petits colliers ou à des fils, et divisées par articulations : les côtés du tronc forment, depuis la tête jusqu'aux cuisses, une multitude de plis obtus et garnis d'un rebord : la queue surpasse le corps de moitié en longueur, et se termine en pointe aiguë ; elle est composée à peu près de deux cents segmens, qui s'étendent alternativement, les uns seulement en arc sur la partie supérieure, et les autres circulairement tout à l'entour ; elle n'est point sillonnée comme celle de l'*ameiva* : tous les pieds ont cinq doigts pourvus d'ongles très-aigus et légèrement recourbés ; le doigt extérieur du pied de derriere est très-divergent et plus court que les autres. Ce lézard est d'une couleur blanchâtre, nuée de bleuâtre ; ce fond est divisé par des bandes d'un gris sombre : tout le dos et la partie extérieure des cuisses sont marqués de points blancs, ovales et épars ; il y en a aussi sur la queue, mais en plus petit nombre.

TEGULCHITCH ou TEIGULGHITCH. Nom que porte au Kamtschatka une espece de *rats* voyageurs, qui paroissent être les mêmes que les *lémings* de Laponie : *Voyez l'article* LÉMING.

TÉGUMENT, *Tegumen*. Nom donné à la peau, à l'épiderme, au corps réticulaire, à la graisse, en un mot, aux parties qui recouvrent le corps de tous les animaux dont les os sont à l'intérieur. *Voyez* ce que nous en avons dit aux *articles* PEAU, GRAISSE *et* NEGRE.

Fin du Tome treizieme.